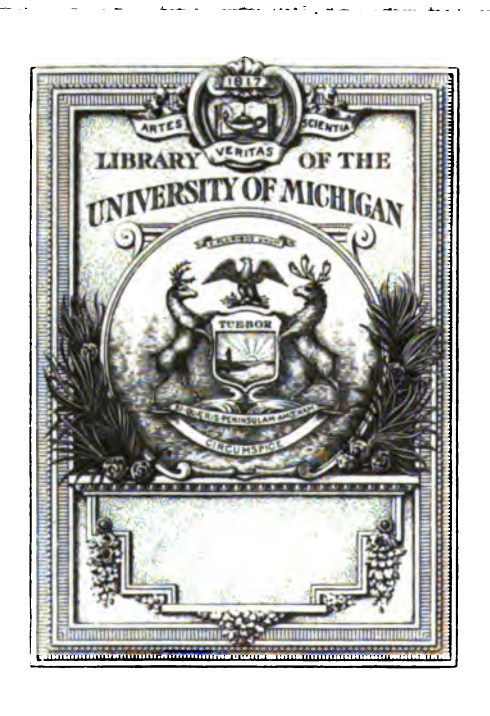

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

See p. [illegible]

VICOMTE DE NOAILLES

MARINS

ET

SOLDATS FRANÇAIS

EN AMÉRIQUE

PENDANT

la Guerre de l'Indépendance des États-Unis

(1778-1783)

DEUXIÈME ÉDITION

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Librairie academique PERRIN et Cie.

A Miss Helen Johnston.
affectueux hommage
de l'auteur. En souvenir
du séjour à Lausanne,
en mars 1913.
Vte de Noailles

MARINS

ET

SOLDATS FRANÇAIS

EN AMÉRIQUE

PENDANT

LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

(1778-1783)



LE GÉNÉRAL WASHINGTON

Musée de Versailles.



VICOMTE DE NOAILLES

MARINS

ET

SOLDATS FRANÇAIS

EN AMÉRIQUE

PENDANT

LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

(1778-1783)

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 35
1903

PRÉFACE

Le traité de Paris, qui mit fin, en 1763, à la guerre de Sept Ans, avait consommé la ruine de notre influence maritime. La perte presque totale de nos colonies, s'ajoutant à de nombreuses défaites, semblait avoir consacré à jamais la suprématie de l'Angleterre. L'état de nos finances et l'indifférence que le roi Louis XV avait toujours professée pour les choses de la mer rendaient notre relèvement tout à fait improbable.

A cette époque, deux hommes d'un nom illustre paraissent avoir incarné dans les conseils du roi les vices et les vertus de l'aristocratie française. Le duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, et son cousin le comte de Choiseul-Praslin, chargé du département de la Marine, unissaient à la légèreté et au scepticisme, qui sont les traits distinctifs de ce malheureux règne, un sentiment très net et très élevé de l'honneur national. Tandis que la monar-

chie s'enlisait de plus en plus dans les jouissances d'une paix honteuse, ils avaient l'œil fixé au dehors, guettant les indices qui permettaient d'espérer l'occasion d'une revanche.

Les conditions mêmes du traité de Paris, en ajoutant le Canada et la Louisiane aux colonies considérables que les Anglais possédaient dans l'Amérique du Nord, avaient rendu l'administration de ces colonies plus difficile. Les sujets de mécontentement devenaient plus fréquents, les revendications des colons plus hautaines et les rapports avec la mère-patrie s'aigrissaient de jour en jour. Dès l'année 1767, le duc de Choiseul, attentif à ces bruits, avait envoyé en Amérique un émissaire pour les recueillir et en apprécier la valeur. Il donnait en même temps tous ses soins à la construction des nouveaux vaisseaux, et au réapprovisionnement des ports, afin d'être prêt au moment opportun à entrer en campagne.

Le désir de revanche, dont il était animé, trouva un écho dans la nation. Dès le début des hostilités, on vit des jeunes gens de toute condition s'engager avec ardeur dans la guerre nouvelle, et des représentants des familles les plus attachées au principe monarchique s'enrôler sous le drapeau de la jeune République pour combattre l'ennemi héréditaire.

Cette résurrection de notre marine, due au relèvement de l'amour-propre national, ces campagnes intéressantes sur terre et sur mer ont trouvé des

historiens plus autorisés; il m'a paru curieux néanmoins de rassembler quelques documents nouveaux sur cette guerre, la dernière qu'ait entreprise la France royale, et où se retrouve à chaque pas le tempérament de notre race, alliant à la bravoure éclatante une inaltérable bonne humeur et une courtoisie chevaleresque. C'est dans ce but qu'a été écrit ce volume, consacré aux marins et soldats français qui ont pris part, en *Amérique*, à la guerre de l'indépendance [1].

1. Les documents qui ont servi à l'exécution de ce travail ont été puisés au dépôt de la Guerre et aux Archives nationales, auxquelles sont actuellement réunies les Archives historiques de la Marine.
Les noms propres du *corps de l'ouvrage* et des *appendices* ont été inscrits tels qu'ils ont été trouvés aux Archives.

MARINS ET SOLDATS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

CHAPITRE I

MISSION DU BARON DE KALB EN AMÉRIQUE (1767)
LES PRÉLIMINAIRES

L'attitude des colonies anglaises de l'Amérique du Nord à l'égard de leur métropole n'était pas sans impressionner en Europe. On sentait, de leur côté, une résistance de plus en plus marquée, — indice d'une situation qui pouvait s'aggraver dans un avenir prochain. — Cette tendance à la rébellion intéressait tout particulièrement le Cabinet de Versailles; il s'agissait, en effet, d'une nation voisine, ennemie traditionnelle, égoïste et détestée, dont les embarras au loin ne pouvaient que procurer une réelle satisfaction et favoriser de secrets desseins contre elle. Afin de ne pas laisser échapper l'occasion d'une bonne revanche, il était indispensable d'être exactement éclairé sur les faits. Aussi par deux fois, en 1764 et 1766, Choiseul avait-il expédié au-delà de l'Atlantique un agent secret, M. de Pontleroy, lieutenant de vaisseau au département de Rochefort, qui, sous le nom de Beaulieu, joua sérieusement un rôle difficile, procura d'utiles renseignements et se rendit en tous points digne de la confiance accordée.

En 1767, servait dans l'armée française un étranger dont le mérite personnel, la droiture de caractère et

diverses preuves de dévouement à la cause royale, attirèrent l'attention du ministre et fixèrent son nouveau choix. — Entré jeune au service du roi, lieutenant-colonel d'infanterie, le baron de Kalb fut désigné pour remplir une mission délicate et de haute importance — renseigner le duc de Choiseul sur les événements d'Amérique[1].

« Je vous donne avis, Monsieur, que Sa Majesté vous a compris dans le nombre des officiers qui doivent être employés, cette année, à la reconnaissance du pays. Vous visiterez la côte maritime depuis Dunkerque jusqu'à Calais; votre résidence principale sera établie dans la première de ces deux places... »

Écrite à Versailles, le 20 avril 1767, et signée « Choiseul », cette lettre de service, pour la forme, sert de préliminaire à la mission et montre de quel voile il sera nécessaire de l'entourer. Kalb se rend aussitôt au ministère et apprend, non sans un profond étonnement, de M. Dubois, chef des bureaux de la Guerre, que sa destination est changée. Deux jours après, le 22 avril, lui est remis l'ordre secret de se rendre à Amsterdam. « Il y sera fort attentif aux bruits relatifs aux colonies anglaises; si ces bruits luy paraissent accrédités, il prendra ses mesures pour s'y rendre de sa personne. Arrivé dans ces colonies, il tâchera d'être informé de ce que les habitans veulent faire, de ce qu'ils font embarquer soit en officiers instruits pour le génie et pour l'artillerie, soit en autres sujets dont ils pourraient avoir besoin. Il connaîtra l'objet des approvisionnements qu'ils se procurent, tant en munitions de guerre de toute espèce qu'en munitions de bouche, leur détermination plus ou moins vigoureuse dans la résolution qu'ils

1. Né près de Nuremberg, vers 1732, Jean, baron de Kalb, entra jeune au service de la France, fut lieutenant-colonel d'un régiment allemand, puis brigadier des armées du roi.

témoignent avoir prise de se soustraire au Gouvernement anglais, les ressources qu'ils peuvent avoir en troupes, en places et en postes retranchés, enfin le plan suivant lequel ils projettent leur révolte et les chefs qui les dirigeront et commanderont[1]. »

On s'en rapporte au surplus à la perspicacité de cet officier, dans une affaire qui « exigera beaucoup de circonspection de sa part ». — « Ne refusez pas la commission dont je vous charge, lui dit Choiseul dans le cours d'un entretien; je sçais qu'elle est difficile et qu'elle demande de l'intelligence; je vous ay choisy exprès pour cela et vous vous en trouverés bien... »

Le 2 mai, avis est donné au voyageur qu'il lui est accordé une gratification de 1.200 livres pour gagner les Pays-Bas et faire face « en partie à la dépense secrète relative à l'objet de la commission ». On y joint un passeport et des lettres de recommandation pour l'ambassadeur du roi en Hollande et le ministre de Sa Majesté à Bruxelles, chargés de transmettre les « pacquets que je vous permets, dit Choiseul, de m'envoyer par une seconde enveloppe pour moy seul[2]... »

Après avoir réglé des intérêts de famille, Kalb se met en route à la fin de mai.

De nos jours, malgré tous les moyens dont on dispose et la rapidité des communications, il est difficile souvent d'être exactement renseigné. On comprend donc que notre agent fût dans l'impossibilité de se documenter d'une manière précise et autrement que par des racontars, malgré l'ardeur apportée à l'accomplissement d'une tâche qui, tout en flattant son amour-propre, lui donnait l'espoir d'obtenir la récompense qu'on lui faisait entrevoir.

1. Archives hist. Guerre, 3732-1.
2. *Idem.*

Vers le milieu de juillet, il n'est guère plus avancé qu'à son arrivée en Hollande. Il a parcouru cependant tout le pays, pris des informations des uns et des autres, entretenu des correspondances en Angleterre, causé avec des colons venus d'Amérique. Les avis sont divers. De Londres il apprend que le calme renaît depuis l'annulation du *timbre-act* et des autres impôts. « Il est possible que les Anglais fassent semer ces bruits pour cacher l'état véritable des choses. » D'Amérique lui parviennent des nouvelles toutes différentes; il faut peu de chose pour qu'éclate la rébellion armée! Les Anglais ont 20.000 hommes dans leurs colonies; mais celles-ci disposent d'au moins 40.000 miliciens bien armés, dont le nombre peut encore augmenter. Des Sociétés de négociants ayant de gros intérêts dans l'Amérique du Nord enrôlent ouvertement en Allemagne.

Kalb est fort hésitant. Doit-il revenir en France ou s'embarquer pour les colonies? Il en écrit à Choiseul, le 11 août: « J'attends vos ordres, Monseigneur, pour retourner en France ou pour passer en Amérique, si vous le jugez à propos, soit actuellement, soit au printemps prochain, pour prendre connaissance de la situation du pays, des ports, marine, forces de terre, richesses, vivres, armes, munitions, et d'autres choses nécessaires à la guerre ainsi que les moyens d'y faire une diversion en cas de guerre en Europe avec l'Angleterre, parce qu'il est possible que ce calme ne dure pas longtemps et que ces colonies n'attendent qu'un temps plus favorable pour se soustraire au Gouvernement anglais. » La réponse ne se fait pas attendre. Le Ministre, jugeant la présence de son agent inutile désormais dans les Pays-Bas, lui donne l'ordre de s'embarquer; il insiste encore sur les points essentiels de sa mission en Amérique, qui se résument en « moyens d'y faire une diversion dans le cas de guerre avec l'Angleterre », et recommande de

prendre « les précautions les plus sûres » dans l'envoi des paquets [1].

Le 8 septembre, une lettre de change de 6.000 livres sur Amsterdam est adressée à Kalb, qui, avant de s'éloigner, convient d'un chiffre avec Choiseul, lui rappelle son zèle dans le service du roi et le conjure de songer à son avancement, ou, en cas de décès, de ne pas oublier sa femme et ses enfants. Il part ensuite d'Helvoetsluys, le 26, sur un paquebot anglais, espérant atteindre Falmouth par Harwick et Londres; mais le transport faisant le service régulier de Falmouth à la Nouvelle-York ne met à la voile que le 10 octobre. Le temps presse; il s'éloigne donc, le 4, sur un bateau marchand, *l'Hercule* — capitaine Hammet — et aborde en janvier dans la baie de Delaware, après un voyage de trois mois, « un des plus longs et des plus fâcheux possibles, soit pour les temps orageux, les vents contraires ou la disette, nos vivres généralement s'étant corrompus [2]... » *L'Hercule* est dans le plus complet délabrement. Pour arriver à destination, notre voyageur doit se rembarquer plusieurs fois, longer les côtes des pays qu'il aurait pu traverser en d'autres saisons, lutter contre la violence des vents et contre les glaces. Enfin, le 28 janvier 1768, à six heures du soir, il entre dans la baie de New-York. On lui conseille aussitôt de passer avec ses compagnons et son guide à Staten Island, le soir même, afin d'éviter le blocus des glaces qu'un froid excessif annonce pour le lendemain. Force leur est de repartir, la nuit, avec quatre chevaux, sur une chaloupe sans pont, au gré de quatre matelots. Le vent, assez favorable d'abord, tourne bientôt et devient si vio-

1. « Je ne pense pas pouvoir subvenir aux dépenses secrètes indispensables pour l'exécution de vos ordres à moins de deux mille écus, sans faire mention de mon voyage et de ma dépense personnelle... » (Kalb à Choiseul, la Haye, 28 août 1767.)

2. Archives hist. Guerre, 3732-1 (Kalb à Choiseul, 15 janvier 1768.)

lent qu'il faut abattre voiles et mâts et avancer à rames, péniblement, par une mer agitée, la marée contraire et une pluie torrentielle qui se change en glaçons dans la chaloupe et sur les vêtements. Il est impossible de toucher à la jetée ; la prudence exige de se faire échouer ; mais voilà huit pieds de fange sur la rive, et l'embarcation s'emplit d'eau. A grand'peine on la remet à flot en cassant trois rames sur quatre à ce travail ; le courant l'emporte pleine d'eau et de glace, prête à s'enfoncer. On veut l'atterrir à Mud Island ; mais, avant d'y parvenir, elle coule à pic. Hommes et chevaux nagent alors pêle-mêle, comme ils peuvent, vers le rivage, séparé encore de la marée par une couche de fange aussi dangereuse que profonde. Tous sont arrivés, hélas ! dans une île déserte qui n'offre aucun abri par un froid atroce. « Les bottes pleines d'eau ou plutôt de glace, les vêtements comme des planches, ces malheureux se sont tenus debout sur un espace de quelques pieds où ils avaient aplati la neige, ne pouvant pas marcher par des roseaux remplis de neige qui les aveuglaient par le mouvement et le vent[1]... »

Kalb fut le moins maltraité. Ses compagnons en moururent ou restèrent estropiés de membres gelés. La gazette anglaise de New-York du 4 février raconta cette palpitante aventure en détail.

On conserve aux Archives de la Guerre des lettres fort intéressantes que M. de Kalb écrivit alors au ministre. Toutes ne parvinrent pas à destination — furent-elles perdues ou interceptées ? — ce qui ne manqua pas de donner à Versailles beaucoup d'inquiétudes sur le compte de l'expéditeur[2].

1. Archives hist., Guerre, 3732-1 (relation).

2. « J'apprends avec la plus grande inquiétude que mes dernières lettres d'Hollande et de Londres pour vous, Monseigneur, sont arrivées ouvertes, j'ay donc lieu de craindre que celles de ce pays-cy n'ayent le

Kalb raconte dans sa correspondance comment il parvint en Amérique et s'étend longuement sur l'état des esprits. Il rend à plusieurs reprises hommage à la modération des généraux anglais vis-à-vis des colonies. « Les chefs ont pris un soin particulier à éviter ce qui pouvait aigrir les esprits... » A ses yeux, pour le moment, la mutinerie des provinces n'est pas très grave. Celles-ci, étant des plus utiles au commerce de la métropole, n'ont guère à redouter de violences, et le Gouvernement britannique, n'a pas à craindre de les voir ou s'émanciper seules ou profiter de l'intervention étrangère. « L'éloignement, dit-il, de ces peuples du siège de leur gouvernement suprême les rend plus libres et plus licencieux; mais, au fond, je ne leur crois aucune disposition à secouer cette domination par le moyen d'une puissance étrangère. Ce secours leur serait encore plus suspect pour leur liberté ; d'ailleurs ils sont peu chargés d'impôts, la couronne n'en a mis que sur les marchandises étrangères ; elle a même déchargé le pays de l'entretien d'un régiment de 4.000 hommes, en sorte que toutes les troupes employées dans les colonies sont à la solde de l'Angleterre, et c'est sans doute un trait de politique ainsy que le fréquent changement des troupes — Chaque régiment étant rappelé et remplacé par un autre au bout de trois ans. — Il ne resterait donc à ces peuples d'autre ressource pour se soulever que leur milice, qui véritablement est nombreuse, mais point assez disciplinée pour servir tout de suite (si l'on excepte les hommes qui ont servi pen-

même sort... » (Kalb à Choiseul, Philadelphie, 20 janvier 1768 ; — Arch. ' ist. Guerre, 3732-1.)

« Sa crainte sur la perte de quelques-unes de ses lettres ne s'est que op vérifiée, puisqu'il n'en est parvenu à Mme de Kalb que cinq pour . le duc de Choiseul, qu'elle luy fit passer à la réception; les autres ıt été perdues. Et, des cinq, le Ministre n'a accusé la réception que de ›ux, suivant la lettre à Mme de Kalb du 20 mars 1768. »

dant la dernière guerre, au nombre d'environ 25.000 sur tout le continent)... »

Si l'agent du duc de Choiseul n'envisage rien de critique à bref délai, il n'en fait pas moins de sérieuses réticences pour l'avenir. « Il y a déjà, écrit-il, un si grand esprit d'indépendance et de licence dans tous les individus de ce pays, qu'il n'est pas douteux que si toutes les provinces avaient la facilité de communiquer par députation et qu'elles eussent les mêmes intérêts à traiter, il s'en formerait un État indépendant, et tôt ou tard cela arrivera. Quelques mesures que la Cour puisse prendre, le pays sera trop puissant avec le temps pour souffrir d'être gouverné de si loin. On l'évalue actuellement à 4 millions d'âmes, et, par des observations faites sur le passé, on compte que le nombre d'habitants doit doubler au moins tous les trente ans; il est vray qu'on voit des fourmilières d'enfants partout, et c'est un peuple robuste et valeureux. Les officiers des troupes conviennent que les milices n'ont été en rien inférieures aux régiments réglés [1]. »

L'agitation prend une certaine consistance. « Les troubles que le timbre-act a fait naître, paraissent augmenter au lieu de diminuer... Il est contre les libertés de tous sujets de la couronne de les taxer sans leur consentement, liberté et droit dont les colonies jouissent également... La nation gagne assez en leur vendant très cher des choses inutiles et en prenant d'eux à bas prix des choses fort nécessaires; les sommes immenses en or et en argent d'Espagne et de Portugal envoyées par eux tous les ans en Angleterre sans aucun retour en espèces monnayées de sa part, prouvent assez que l'avantage n'est pas pour les colonies, que cela fait une

1. Archives hist., Guerre, 3732-1.

trop grande inégalité, qu'ils sont plutôt traités en esclaves qu'en enfants et concitoyens... Si le roy leur demandait des sommes beaucoup plus considérables que le produit de ces taxes, elles seraient accordées sans balancer pourvu qu'on leur laisse la liberté de se taxer... » Les colonies reprochent principalement à la métropole d'empêcher l'exploitation de leurs mines, d'enrayer le développement des forges du pays, « quand le fer s'y est perfectionné à égaler celuy qu'on leur envoie », de défendre l'établissement de manufactures en tout genre, de perdre le commerce « avec la Nouvelle-Espagne, la terre ferme et les isles occidentales des autres puissances », de les surcharger de troupes pour les opprimer plutôt que pour les défendre, avec obligation de construire et d'entretenir les casernes et les fournitures de literies et de chauffage. enfin de prohiber l'augmentation du papier-monnaie au préjudice des échanges commerciaux tant à l'intérieur qu'au dehors.

« De là il résulte que ces colonies, continue Kalb, se proposent plus que jamais de se priver de toutes superfluités et de vivre absolument de leur produit. Il vient de se former, à Boston, une société de gens riches, qui veulent faire de grosses avances pour encourager toutes sortes de manufactures et de métiers... »

On craint, d'autre part, que les Indiens ne se révoltent. Ils prennent une attitude menaçante qui n'est pas faite pour remettre les choses au point dans cette période de tension. « Il y a beaucoup d'apparence que les sauvages de plusieurs nations, le long du haut Ohio et sur les frontières des provinces de Virginie, Maryland, Pensylvanie, Nouvelle-York et Nouvelle-Jersey jusqu'au lac Érié vont déclarer la guerre à ce pays-cy. On la croit inévitable, et ils ont raison de leur côté, en ce que l'Angleterre n'a point ratifié la convention faite

avec eux, il y a trois ans, par le général William Johnson au sujet des limites, et parce qu'un grand nombre de familles de toutes les colonies anglaises qui les avoisinent se sont étendues et établies au-delà des limites réglées... Les habitants, sur les confins, sont dans les transes, et le général Gage n'ose pas faire marcher de troupes pour les protéger sans ordre de la cour[1]. » Cette dernière éventualité ne manque pas d'être un point noir à l'horizon; force sera de tenir compte des revendications de ces peuplades, les ouvrages échelonnés sur les frontières indiennes étant dans un état pitoyable, ce qui met les garnisons elles-mêmes à la merci des attaques. La cour attache-t-elle une médiocre importance à la ratification des limites, ou néglige-t-elle cette question pour détourner les esprits de sujets plus graves et maintenir les colons dans la dépendance par le besoin de secours? Cette dernière hypothèse est plus accréditée. Les provinces, pour éviter les hostilités, prennent alors d'elles-mêmes des mesures radicales. « Les États de Pensylvanie, dit Kalb, viennent de faire un acte qui ordonne à 600 familles de leur dépendance d'abandonner le terrain qu'elles ont usurpé et de se retirer dans l'espace d'un mois dans leurs anciennes possessions, sous peine de proscription. »

Malgré tout, les colonies sont encore très attachées à la mère-patrie et le travail des esprits ne se fait qu'insensiblement. Le correspondant de Choiseul écrit de Boston, le 2 mars 1768 : « Je trouve icy la même façon de penser, Monseigneur, que dans les autres provinces que j'ai déjà vues, avec plus de fermentation et de véhémence; ces quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre (sçavoir celle-cy de Massachusetts-bay, Connecticut, Rhode-Island et Nouveau-Hamp-

1. Archives hist., Guerre, 3732-1.

shire) paraissent plus intimement liées d'intérêt entre elles qu'elles ne le sont aux autres colonies. Celle-cy, la première, la plus opulente et la plus nombreuse des quatre, donne le branle aux autres et comme le signal de l'indépendance. Cependant, malgré cet esprit de sédition, je trouve que tous, depuis les chefs jusqu'au bas peuple, paraissent sincèrement aimer leur métropole. Les habitants de cette province sont presque tous anglais ou d'origine anglaise, et les privilèges dont ils jouissent depuis longtemps n'ont fait qu'augmenter la fierté et l'arrogance naturelle de leur nation... »

Le commerce des provinces est florissant ; dans les ports, on remarque une grande activité. De forts bâtiments marchands sillonnent les baies et les rivières; les ouvrages abondent sur les chantiers. L'intérieur du pays donne la même impression de prospérité. De nombreux mariages ont lié les Canadiens aux familles anglaises, et, de ce côté, la France ne pourrait tenter aucune diversion contre la Grande-Bretagne. « Il serait difficile, continue Kalb, en cas de guerre avec nos voisins d'outre-mer, de faire une diversion dans cette partie de leur domination... De tout ce qu'on m'a dit, il résulte qu'il y a aujourd'hui très peu de personnes, dans cette vaste province du Canada, affectionnées à la France (les plus zélés Français ayant abandonné le pays lors de la paix; les restants se trouvent heureux sous leur nouveau Gouvernement et ne pensent pas pouvoir être mieux par un autre changement); leurs terres ont augmenté de prix ; ils ne payent que très peu de taxes, jouissent d'une entière liberté de conscience, partagent les privilèges de la nation britannique et ont part à la égence du pays... »

Le 1er juin 1768, le baron de Kalb, revenant d'Amé- que, débarqua non loin de Douvres, et, après avoir églé certaines affaires à Londres, arriva, le 12 du

même mois, à Paris, puis de là se rendit à Versailles.

Dans les bureaux de la Guerre, après l'avoir mis au courant de l'inquiétude causée par l'interception des lettres, on l'avertit que le Ministre serait fort aise de le revoir. Le 23 juin, n'ayant pas encore obtenu l'audience particulière qu'il sollicitait, il résolut d'écrire à Choiseul : « J'attends vos ordres, Monseigneur, pour rendre compte (ou à vous-même ou à quelqu'un qu'il vous plaira m'indiquer) de mon voyage de l'Amérique... Je pourrai vous rendre aussy un compte exact des forces de terre et de mer de l'Angleterre ainsi que des bâtiments employés au commerce des colonies. » En réponse, le Ministre accorda le rendez-vous demandé. Kalb s'y rendit joyeux, mais trouva porte close, fut renvoyé à un autre jour, puis successivement à d'autres, manière polie de l'éconduire sans traiter d'affaires. Il fallut bien se résigner et se contenter, le 18 juillet, de faire parvenir à l'inaccessible Choiseul un rapport sur les forces de terre et de mer de l'Angleterre[1].

1. Rapport sur les forces de terre et de mer, entretenues par le Gouvernement britannique le 1er juin 1768 :

« Cette couronne a actuellement 50 vaisseaux en commission en Amérique, aux Indes, en Afrique, dans la Méditerranée et sur ses côtes. L'on parle d'en armer encore 8 à Portsmouth.

« Elle en a en tout 214 à pouvoir employer, et 32 sur les chantiers.

« Elle en avait en commission, pendant la dernière guerre, 259.

« Voicy les classes de ceux en état de combattre :

	3 de 100	pièces de canon chacun ;
	6 de 90	—
	50 de 64	—
	28 de 60	—
	59 de 28	—
	23 de 20	—
	45	chaloupes depuis 14 jusqu'à 10 ;
Total	214	montés de 7.700 pièces de canon de différents calibres.

« En temps de paix, l'établissement pour la marine est de 16.000 matelots. Pendant la dernière guerre, l'Angleterre en payait 70.000, déz qu'il s'agit d'armer une escadre, la presse a lieu, plus son commerce est étendu et plus le Gouvernement est obligé d'user de contrainte pour avoir des matelots pour ses vaisseaux de guerre, en sorte que la presse annoncera toujours d'avance les armements qui se feront.

« J'ai reçu, Monsieur, répondit Choiseul dès le 22 juillet, avec votre lettre du 18 de ce mois, l'état qui y était joint concernant l'Angleterre. Le dénombrement que l'on y fait de ses forces de terre me paraît aussi exagéré que celuy des vaisseaux qu'elle peut armer. Je n'en suis pas moins sensible au motif qui vous a engagé à m'en faire part[1]. » Ce mot bref et sec ne découragea pas l'honnête agent, qui, peu de jours après, fournit, venant de Londres et d'Amérique, des renseignements circonstanciés qui n'étaient pas sans permettre de croire que le Gouvernement anglais allait employer la force pour mater les provinces, moyen capable de porter au comble l'irritation des esprits et de provoquer de nouveaux troubles[2]. Des renforts sont expédiés dans la Nouvelle-Écosse afin de parer aux nécessités ; on arme 6 vaisseaux de guerre à destination de Boston ; les colonies commencent à désespérer des

« Il y a près de 3.000 bâtimens marchands occupés au commerce des colonies.

« Les colonies ont eu pendant la guerre dernière, un grand nombre d'armateurs, mais elles n'ont point de marine réglée.

« Troupes de terre :

« L'Angleterre a eu la dernière guerre 65.000 hommes de troupes réglées servant en Europe, 30.000 employés dans ses différentes colonies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, indépendamment des 4 régiments d'infanterie portés dans l'Amérique septentrionale et payés par le Royaume d'Irlande, et des 25.000 hommes que les provinces du continent de l'Amérique ont fournis et entretenus à leur dépens pour l'attaque du Canada, etc...

« Forces de terre actuellement sur pied :

	17.000	hommes d'Angleterre et d'Écosse ;
	12.000	d'Irlande ;
	14.000	soldés par ces royaumes et répartis dans les colonies ;
	6.000	dans l'Inde payés par la compagnie ;
	30.000	hommes de milices exercés et disciplinés.
TOTAL. . . .	79.000	hommes.

« Il n'est pas fait mention icy de la milice enrégimentée dans les lonies de l'Amérique qui est très nombreuse ; il en sera parlé ailleurs ins ce qui regarde cette partie de la domination britannique. » .rchives hist., Guerre, 3732-1.)

1. Archives hist., Guerre, 3732-1.

2. 6 août 1768.

bontés du roi ; elles voudraient écarter encore les actes de violence ; les nouvelles de la métropole leurs parviennent effrayantes et font déborder leur rage contre l'oppression des employés royaux. Les bostoniens, dans une assemblée, votent une adresse au gouverneur de Massachusetts, Francis Bernard, pour exposer leurs griefs. On avait espéré que la tranquillité renaîtrait enfin de l'affection entre la métropole et les colonies ; mais on s'aperçoit maintenant à Londres que l'amertume des colons a des racines profondes.

A ces nouvelles, Kalb joint un « précis des objets de sa commission », et termine la lettre d'envoi par une demande d'argent. En faisant naufrage, le 28 janvier 1768, à New-York, il avait perdu 2.700 livres en papier-monnaie et avait contracté de ce fait, tant en Hollande qu'à Londres et en Amérique, une dette de 5.600 livres environ. « Je ne fais pas mention de mes effets perdus au naufrage, parce que mon équipement de voyage n'est jamais fort considérable. Vous y ferez attention si vous le jugez à propos ou non[1]. » Une gratification de 6.000 livres ne se fait pas attendre.

La situation s'aggrave à Boston. Dix mille habitants ont pris les armes avec la résolution de défendre leurs droits par la force, et l'assemblée de cette ville refuse tout impôt qui serait exigé. C'est la réponse au message par lequel le gouverneur demande « la soumission aux actes du Parlement et de biffer des registres et journaux tout ce qui tend à rejeter l'autorité de la législature britannique ». Toutes les assemblées libres du continent américain font des représentations à la cour... Dans plusieurs provinces importantes, on trouve des membres des *conseils du roi* qui soutiennent les libertés avec la plus grande ardeur..., etc. — Choiseul répond,

1. Kalb à Choiseul, 6 août 1768.

le 4 septembre: « J'étais déjà informé, Monsieur, des nouvelles que vous me donnez et que vous avez reçues des colonies anglaises. Je ne puis cependant que vous sçavoir gré de cette attention de votre part, et vous me ferés plaisir de continuer à me communiquer ce qui pourra venir à votre connaissance sur cet objet. »

Malgré ce qu'il écrit, le Ministre n'attache plus une sérieuse importance aux informations que recueille toujours avec peine et à grands frais le dévoué Kalb. S'en procure-t-il par ailleurs de plus sûres et de plus abondantes? Rien ne le fait supposer dans les documents conservés aux Archives de la Guerre. Mais il est certain que la question américaine lui est devenue secondaire. L'idée de coopérer à l'action des rebelles a fait place à celle d'une descente en Angleterre. Le comte de Broglie, avec l'agrément de Louis XV, avait confié, en mars, le *secret du roi* à l'anglophobe Choiseul, qui étudie à son tour le moyen pratique de réaliser une conception gigantesque et unique dans l'histoire, — ruiner la puissance britannique en l'attaquant au cœur.

Jusqu'en janvier 1769, Kalb n'en continue pas moins à tenir le Ministre au courant de ce qu'il parvient à savoir. L'attitude hostile de l'assemblée de Boston vis-à-vis de la métropole avait l'approbation des provinces de New-York et de Jersey. On imprimait dans les feuilles publiques les noms des « faux-frères, esclaves et traîtres à leur patrié », qui osaient s'opposer par leurs votes aux résolutions tendant à l'union des provinces pour conserver les droits et les privilèges héréditaires. Dans la Caroline du Nord, le peuple prenait goût à l'idée d'indépendance, et des bandes armées se formaient pour « humilier les oppresseurs », qu'ils fussent agents anglais, riches commerçants ayant tout à gagner au maintien de l'ordre et au bon fonctionnement des affaires ou « opulens habitans » auxquels les intérêts et le sou-

tien de la liberté de la colonie ont été confiés ». L'imposante démonstration navale devant la capitale du Massachusetts produisait un pitoyable effet[1].

En Angleterre, il y avait désaccord sur la conduite à tenir; les discussions étaient vives. La cour entretenait quand même des forces considérables sur le continent américain, — 19 bataillons de 700 hommes chacun, sans compter les effectifs épars dans les îles; 13 vaisseaux de la marine royale longeaient les côtes de Terre-Neuve aux Lucayes. — « Je suis toujours d'opinion, écrivait alors M. de Kalb, qu'on n'emploiera point les voyes de rigueur, surtout lorsqu'on verra que les préparatifs de guerre n'inspirent pas de terreur à ces peuples. Il est bien possible aussy que ces mêmes préparatifs ayent un autre objet; les Anglais sont d'une jalousie extrême de l'état florissant des isles françaises. Si vous leur faites la guerre, leur soin principal se portera sur cette partie, et, s'ils ont envie de vous la faire eux-mêmes, jugez, Monseigneur, des avantages que leur donnerait la proximité des subsistances et de leurs forces dans le continent de l'Amérique pour leurs premières opérations. »

Cette manière de voir est particulièrement intéressante. Elle nous prouve combien les mieux initiés à une question se trompent parfois sur le dénouement et à quel point l'avenir reste entre les mains de Dieu seul. On peut supposer, avec plus ou moins de fondement,

1. « Il se trouve actuellement dans le port 5 vaisseaux de guerre qui rôdent autour du fort Williams, comme si l'ennemi était à la portée et qu'il y eût une nécessité urgente de nous protéger au milieu d'une paix profonde, pendant que nous n'avions pas une simple frégate anglaise durant toute la guerre. On nous a laissé pour lors le soin de défendre nos costes nous-mêmes, avec nos propres forces et avec des dépenses énormes. Nous sçavons que c'est, suivant le terme des parlementaires, pour nous mettre à la raison, mais ni ces forces ni celles qui doivent encore se rendre ici ne nous feront point abandonner la juste défense de notre liberté et de nos biens. » Lettre de Boston, 18 juillet 1768 ; — Archives hist., Guerre.)

il est vrai, d'après les indices ou les faits, mais là se borne souvent la perspicacité humaine.

Kalb pense que l'Angleterre, malgré ses préparatifs et ses dépenses énormes, accordera en fin de compte aux colons ce qu'ils demandent, autant pour rendre justice à leurs prétentions que pour faire cesser les plaintes des commerçants anglais. Mais les derniers événements portent un terrible coup au commerce de la métropole; les colonies comprennent déjà l'intérêt qu'elles ont à se passer d'elle [1]. Peuvent-elles craindre en retour une rupture complète avec le Royaume-Uni? Ne lui sont-elles pas très utiles? Du reste n'ont-elles pas les moyens de résister avantageusement avec leurs propres forces, sans le secours de l'étranger? Serait-il même politique de leur proposer un appui dont elles ne sauraient que faire, au cas échéant? Mieux vaut ne pas se mêler de leurs querelles tant qu'elles n'auront proclamé leur indépendance, sous peine de les voir prendre fait et cause pour la mère-patrie et renouveler l'appui qu'elles ne lui ont pas ménagé pendant la guerre du Canada [2]. « J'ajouterai même qu'il ne serait pas de la saine politique d'une puissance quelconque de se mêler de cette querelle, quand même elle serait requise par les colonies (ce qui n'est pas probable), à moins qu'il n'y ait des actes d'hostilité commis entre l'Amérique et la Grande-Bretagne, que les colonies ayent publié leur indépendance en tout point, qu'elles se soyent unies par une confédération générale, qu'elles ayent des

1. « Le coup est porté; on a appris aux colonies à établir des manufactures de toutes espèces et à se passer de leur métropole; on ne sçaurait les forcer à tirer de l'Europe ce qu'elles trouvent chez eiles, d'autant mieux qu'elles trouvent dans les isles et dans le sud de l'Amérique un ébit sûr de leur produit et que les richesses de ce commerce leur reste- ont au lieu qu'elles étaient obligées de les envoyer cy-devant en Anleterre pour solder leurs comptes. » (Kalb à Choiseul; — Archives hist., uerre, 3732-1.)

2. Elles avaient fourni 25.000 hommes pendant cette guerre.

armées sur pied, qu'elles invitent par une résolution unanime et publique toutes les nations à venir commercer dans leurs ports et qu'elles soient en état de protéger ce commerce par une marine militaire, ce qui rendrait impossible tout accommodement entre les deux partis. Ce n'est qu'alors qu'on pourrait faire la guerre à l'Angleterre avec apparence de succès[1]... » Le général Gage, commandant en chef sur le continent, fait réintégrer dans les corps les détachements des postes avancés ; on ne laisse dans les forts des limites indiennes que le striet nécessaire, au risque d' « ouvrir les frontières aux ennemis naturels ». Les Anglais concentrent ainsi peu à peu leurs troupes afin de parer aux événements. De leur côté les provinces ne cessent de faire les plus vives remontrances à la Cour et au Parlement pour la révocation des taxes; elles sont prêtes à « soutenir aux dépens de leurs vies et fortunes la liberté que Dieu et la constitution leur ont donnée... ». Les deux provinces de la Caroline, celles de Virginie, de Pensylvanie, de New-York, de Connecticut et de Rhode-Island se montrent les plus irritées et les plus nerveuses. Les marchands de toutes les villes renouvellent leurs précédents engagements de ne faire venir aucun produit d'Angleterre jusqu'au 1er janvier 1770, à l'exception du charbon de terre, du sel et de certains articles de pêche, à moins que le Parlement ne supprime les impôts faisant l'objet du litige. Des lettres d'Halifax, datées d'août, annoncent que les troupes anglaises vont marcher sur Boston, où les appuieront 6 vaisseaux de guerre — *le Launceston*, *le Glasgow*, *le Bearer*, *le Martni*, *Bonnetta*, *la Madeleine* ; — le Massachusetts est de plus en plus troublé. Un vaisseau royal, *le Romney*, veut forcer un bâtiment marchand à amener, et, sur

1. Kalb à Choiseul. 16 octobre 1768 ; —Archives hist., Guerre, 3732-1.

le refus de ce dernier, le fait suivre à coups de canon et de fusil, jusqu'au quai de Boston où la populace repousse la chaloupe armée. L'assemblée est dissoute par l'autorité anglaise et ses membres reçoivent individuellement les félicitations des autres colonies. « La faiblesse de céder aurait infailliblement amené à la plus vile servitude, au lieu qu'il y a encore de l'espérance, et qui sait ce que la Providence réserve à notre postérité, dont nous ne pouvons sans crimes abandonner les biens les plus précieux, leur liberté héréditaire et la propriété de leur fortune[1]. » Kalb admire sans réserve la fermeté de ces peuples, et envisage comme fâcheuses, pour l'Angleterre, les suites du conflit, si la métropole veut soumettre les colons par la force.

Une assemblée des habitants de Boston, sous la présidence de James Otis — qualifié de *Modérateur* — demande au gouverneur Francis Bernard des explications sur l'arrivée de troupes et prépare un certain nombre de questions à soumettre à la prochaine assemblée générale. On y rappellera l'acte « fixant les droits et privilèges des sujets », datant de la première année du règne de Guillaume et de la reine Marie « de glorieuse mémoire », et la charte royale de la troisième année dudit règne, accordant aux habitants de la province « les libertés et immunités de sujets libres et naturels, dans toute l'étendue de la domination de Leurs Majestés... » Le roi George III y sera reconnu « publiquement et solennellement seul pour souverain et légitime successeur de Guillaume et de Marie au thrône britannique ». Mais lever de l'argent pour le service de la couronne autrement que par la volonté d'une assemblée générale sera toujours une violation ouverte des privilèges et des droits absolus des colons. Le

1. Archives hist., Guerre ; — lettres de Boston.

gouverneur refuse de laisser convoquer l'assemblée générale[1].

Dans une réunion locale, on ordonne alors, à une grande majorité de voix, aux habitants, sous le prétexte apparent d'une guerre possible avec la France, de se munir d'armes sans délai, et l'on donne avis — acte significatif — aux villes et comtés de la province de se faire représenter, le jeudi 22 septembre, à Boston[2]. « L'on a décidé, écrit Kalb, à une grande pluralité de voix, que, puisque, suivant ledit acte du Parlement, les sujets protestants pouvant avoir des armes pour leur défense, déclaration fondée sur la loi naturelle, la raison et la saine politique, on mettrait en vigueur la bonne loi de cette province, qui ordonne à chaque soldat de milice enregistré (la cavalerie exceptée, qui doit être armée différemment) d'avoir toujours un fusil en bon état armé de sa baïonnette, tout l'accoutrement de soldat et des munitions, tels que les officiers des compagnies et les chefs de corps l'exigeront ; et comme il court un bruit général d'une guerre prochaine avec la France, afin que les habitants soient prêts à tout événement, il est ordonné à tous ceux qui en sont dépourvus de s'en pourvoir sans délai[3]... »

« L'assemblée, est-il dit dans la même délibération des notables de Boston, considérant le sérieux aspect que présentent les affaires publiques, pense qu'il convient fort à un peuple religieux de s'humilier devant

1. « Comme Son Excellence, par sa réponse à la requête de la ville, se reconnait elle-même incapable de convoquer une assemblée générale pour redresser les griefs, il a été résolu que cette ville choisirait un nombre suffisant de membres pour agir en *comité de convention* avec ceux qui pourront être envoyés des différentes villes et comtés de la province, pour convenir des moyens propres à employer pour le service de Sa Majesté, la conservation de la paix et la sûreté des sujets de la province. MM. James Otis, Thomas Cushing, Samuël Adams, et John Hancock ont été choisis à cet effet... » (Archives hist., Guerre, 3732-1.)

2. Voir Archives hist., Guerre, 3732-1.

3. Kalb à Choiseul, 15 novembre 1868 ; — Archives hist., Guerre, 3732-1.

le Tout-Puissant et de l'invoquer dans les temps de calamité pour lui demander la sagesse nécessaire dans les conseils. Il a été prescrit un jour de jeûne et de prières pour mardi prochain, et les ministres de l'Évangile en seront prévenus. » Les *Régulateurs* — ainsi se nomment eux-mêmes les mécontents armés — au nombre de 3.000, révolutionnent sur ces entrefaites les comtés d'Orange et d'Hillsborough en Virginie, et tiennent le gouverneur dans une situation critique.

Francis Bernard[1] fait part à l'assemblée de Boston des ordres sévères qu'il a reçus de Sa Majesté pour soutenir l'autorité constitutionnelle. « Je ne puis me taire, leur écrit-il, lorsqu'elle est si notoirement violée par la convocation d'une assemblée du peuple, au nom et à la réquisition des particuliers sans autorité... l'appeler *comité de convention* ne change rien à la nature de la chose... Je veux bien croire, ajoute-t-il, que les premiers moteurs de cette réquisition n'aient point connu la nature de leur crime, et que ceux qui s'y sont prêtés n'aient pas considéré les peines dont ils se rendent coupables en continuant leurs sessions. Actuellement l'ignorance de la loi peut encore excuser ce qui est passé, un pas de plus ôte toute excuse... Je vous exhorte sérieusement à rompre cette assemblée et à vous séparer sur-le-champ sans traiter d'aucune affaire ; je vous parle encore en ami de la province et du peuple... Le roi est déterminé au maintien de sa souveraineté, et quiconque persistera dans l'occupation d'aucun des droits de Sa Majesté aura lieu de s'en repentir. »

Les députés répondent aussitôt que les exhortations envoyées ont été mises en délibération, qu'ils ne peuvent considérer la chose — après ample examen —

1. Écuyer, capitaine général, vice-amiral et gouverneur du Massachusetts.

sous le même aspect que Son Excellence, et réitèrent l'assurance de leur attachement au « légitime souverain George III ». Nous sommes « forcés, ajoutent-ils, de recourir au Comité pour renouveler nos très humbles supplications au trône, puisque toutes nos précédentes n'ont pu parvenir jusqu'aux oreilles du roi pour faire cesser les justes plaintes et appréhensions sous lesquelles les sujets de Sa Majesté gémissent dans tout le continent de l'Amérique ». Ils réclament en outre contre la prochaine arrivée de troupes royales et contre leur logement chez l'habitant.

A la délégation qu'on lui envoie le gouverneur se contente uniquement de dire : « Vous voudrez bien excuser mon refus du message que me fait adresser l'assemblée appelée *comité de convention*. Ce serait la reconnaître pour légitime, chose que je ne puis ni ne dois accorder. » L'assemblée s'ajourne alors après avoir nommé neuf membres pour « aviser sur les mesures les plus propres au but qu'on se propose pour le maintien de la paix et du bon ordre parmi les fidèles sujets du roi dans la province. »

Le 30 septembre, les 14e et 29e régiments, un détachement du 59e, avec une compagnie d'artillerie et 2 pièces de canon, venant d'Halifax, arrivent à Boston, escortés par *le Launceston* de 40 pièces, *la Sirène* de 28, *le Glasgow* et *Bonnetta* de 20, *le Castor* et *le Sénégal* de 14, et 2 chaloupes armées. On loge les troupes en ville et au fort Williams. Le peuple ne bouge pas tout d'abord ; la tranquillité se maintient, malgré le séjour d'hôtes si peu désirés ; car l'on espère toujours que le roi rendra justice et jugera les personnes mal intentionnées qui se plaisent à lui envoyer de faux rapports. Puis les querelles surviennent entre militaires et habitants. Un officier passe même en jugement pour avoir excité, avec promesse de liberté, des esclaves nègres

à égorger leurs maîtres[1]. En novembre 1768 deux régiments arrivent d'Irlande et portent les forces militaires de Boston à 4 régiments et demi, 2 canons et 11 vaisseaux[2], sans compter les transports.

Tels étaient en substance les renseignements de Kalb; mais il sautait aux yeux que Choiseul s'intéressait de moins en moins à la question américaine. Aucune réponse ne parvenait plus au baron, qui se hasarda cependant à renouveler une demande d'audience privée. Une pareille insistance devait-elle être couronnée de succès? M. de La Ponce, employé au Ministère, fut chargé d'avertir l'importun que, le dimanche, les portes de l'hôtel de la Guerre étaient ouvertes à ceux qui désiraient parler au puissant homme d'État, et Kalb s'y rendit, décidé à se faire entendre, ne serait-ce que le temps de narrer ce qu'il a fait pour le service du roi et de quelle manière il s'est acquitté d'un mandat difficile.

On est en janvier 1769, et, depuis son retour d'Amérique — sept mois passés — il n'a rencontré, en réponse aux renseignements apportés, que l'indifférence calculée de Choiseul, qui semble redouter de se faire donner des explications verbales sur une question à laquelle, naguère, il attachait une singulière importance. Le Ministre ne lui laisse même pas articuler une phrase : « Vous êtes, dit-il, revenu trop vite d'Amérique ; votre travail me devient inutile et vous pouvez vous dispenser de m'envoyer dorénavant les nouvelles de ce pays-là. » — Seule récompense accordée à notre pauvre colonel, unique remerciement que lui valurent ses peines et ses travaux ! — « Dès ce moment, écrit-il dans ses notes, je réglai mes

1. Capitaine Wilson, du 59e régiment (Archives hist., Guerre 3732-1).
2. 14e, 29e, 64e et 65e d'Irlande, portion du 59e et artillerie.
Onze vaisseaux : *le Romney*, *la Sirène*, *le Glasgow*, *la Vipère*, *le Sénégal*, *Bonnetta*, *la Madeleine*, *l'Espérance*, *le Petit Romney*, *la Sultane*, *le Hussard* (Archives, Guerre).

comptes avec mes correspondants et leur prétextai des raisons de voyage pour faire cesser mon commerce de lettres avec eux[1]. »

Pendant trois mois, Kalb reçut encore des nouvelles et ne crut pas devoir en fatiguer Choiseul. Son retour d'Amérique était fondé sur de bonnes raisons, et souvent depuis il avait offert d'y retourner. A ce caractère honnête et droit le Ministre parut alors injuste. On le croirait à moins. Le 10 février 1769, il lui écrivit une dernière fois. « J'ai écrit à mes commissionnaires pour faire cesser les correspondances que j'ai entretenues en Amérique, en Angleterre et en Hollande, puisqu'elles vous deviennent inutiles. Je me suis occupé aussi à rassembler et mettre en ordre mes observations sur les colonies anglaises afin de vous en rendre compte, si vous me l'ordonnez. J'espère que vous daignerez, Monseigneur, continuer à m'employer et à m'accorder, en considération de mes services, le grade de brigadier ou quelque autre grâce. Si j'avais osé être importun à vous en demander en partant d'Hollande pour ce voyage pénible et dangereux, vous me l'eussiez sûrement accordé; mais j'ai cru devoir attendre mon retour et que ce voyage joint à mes services passés m'eût mérité vos bontés. La confiance que j'ay, Monseigneur, en votre équité me flatte que vous aurez égard aux dangers dont cette commission a été accompagnée[2]... »

Comme tant d'autres, cette lettre n'obtint pas la faveur d'une simple réponse. Enfin, le 4 juin 1770, le duc de Choiseul accepta un mémoire et promit à son auteur de le comprendre dans la première création de brigadiers ; mais il tomba en disgrâce avant d'avoir

1. Archives hist., Guerre, 3732-1.
2. Archives hist., Guerre.

accompli cet acte tardif de justice et de reconnaissance[1].

En octobre 1777, la question des colonies de l'Amérique du Nord, qui semblait abandonnée depuis la chute du Ministère Choiseul — l'attention était alors concentrée sur des projets de descente en Angleterre — préoccupa de nouveau sérieusement le Cabinet de Versailles.

On trouve aux Archives de la Guerre des rapports, des lettres, des extraits de gazettes étrangères, des comptes rendus détaillés des séances de la Chambre des Lords et de celle des Communes, en ce qui concernait ces colonies, le tracé des principales opérations militaires des insurgents, etc., etc., récits ou informations qui, sans avoir rien de particulier, n'en donnent pas moins une idée générale des événements qui se déroulèrent au-delà de l'Atlantique, de l'état des esprits en Angleterre et des ressources militaires et navales sur lesquelles pouvait alors compter la Grande-Bretagne.

De Londres, le comte de Walsh-Serrant correspond secrètement avec le prince de Montbarey[2], successeur

1. En 1777, le baron de Kalb, qui avait embrassé avec ardeur la cause des insurgents, s'embarqua avec La Fayette et divers officiers français et fut créé major général américain dès son arrivée. Il s'efforça d'organiser et d'instruire les troupes, déploya le plus beau zèle, rendit de grands services, se distingua dans maintes circonstances, fut aussi brave que brillant et tomba sur le champ de bataille de Cambden, le 16 août 1780, après avoir reçu douze blessures. Plus tard, la ville d'Annapolis lui érigea un monument. En passant, rendons hommage à la belle figure de cet intéressant personnage, dont on ne sut pas utiliser, en France, la valeur et les qualités.

2. Marie-Éléonor-Alexandre de Saint-Mauris, comte, puis prince de Montbarey, directeur de la Guerre, le 24 février 1776 ; secrétaire d'État en survivance et adjoint au département de la Guerre, le 3 novembre 1776 ; maréchal de camp ; succède, le 27 septembre 1777, au lieutenant général comte de Saint-Germain comme Ministre de la Guerre. Lieutenant général le 1er mars, quitte le Ministère le 19 décembre 1780 et est remplacé, quatre jours plus tard — 23 décembre — par Philippe-Henri, marquis de Ségur, lieutenant général, puis maréchal de France.

du comte de Saint-Germain à la Guerre, et s'entretient presque uniquement de ce qu'il voit ou apprend de l'autre côté de la Manche. — Le Ministère anglais ne sait où donner de la tête; le désordre de ses idées et la frayeur que lui inspirent la France et l'Espagne atteignent leur comble. Dans les deux Chambres, les séances ont un aspect orageux. D'éminents hommes d'État montent à la tribune; les uns veulent épuiser tous les moyens pour ramener les colonies dans le giron de la mère-patrie — l'honneur de l'Angleterre l'exige; — d'autres prévoient l'impossibilité de triompher de leur résistance; — la lutte sera ruineuse, il vaut mieux traiter. — « Le duc de Richmond avance que l'Amérique, étant de fait indépendante, l'étant invinciblement, il faut traiter coûte que coûte avec elle; mais lord Chatam est dans les principes de ne jamais abandonner la suprématie de ce pays-cy et l'acte de navigation[1]... » « Milord North approche le plus près possible de la reconnaissance de l'indépendance et laisse présumer que les commissaires[2] porteront avec eux cet ultimatum, pour l'accorder dans le cas où les Américains l'exigeront, ou si les événements relatifs à la France et à l'Espagne le conseillent, pour se livrer au ressentiment personnel du roy et de l'administration, des secours que ces deux puissances ont donnés et auxquels ils attribuent leurs embarras et leur position actuelle[3]... » Cette harangue de North frappa considérablement les esprits, et l'on ne douta pas qu'il ne fût décidé à traiter avec les colonies, pourvu qu'elles se

1. Walsh-Serrant à Montbarey, Londres, 13 février 1778. Archives hist., Guerre.

2. L'Angleterre envoya des commissaires en Amérique avec des pouvoirs très étendus et mission d'arranger les choses Washington refusa de les recevoir et de communiquer avec eux.

3. Walsh-Serrant à Montbarey, Londres, 19 février 1778; — Archives hist., Guerre, 3732-27.

déclarassent contre la France, à laquelle on ferait alors chèrement payer son attitude bienveillante à leur égard. Des discussions sur les troupes et la marine anglaise faisaient ressortir leur faiblesse.

Quatre-vingt-sept bâtiments armés naviguaient sur les côtes de l'Amérique du Nord, sans compter les brûlots, et étaient montés par 17.000 marins, chiffre inférieur de 4.000 aux besoins. Les vaisseaux de ligne, déclarés prêts à la défense du royaume en Europe, étaient au nombre de 35, très défectueux, dont 28 seulement pouvaient réellement servir. Il existait aussi 11 frégates et « des sloups, schoners et autres bâtiments propres à porter des nouvelles ». Depuis 1770, le Parlement avait accordé 3 millions et demi de livres sterling pour construire et réparer des navires, argent qui aurait dû produire 100 vaisseaux de ligne et 100 frégates, nombre indispensable à « la sûreté de l'Angleterre, la France ayant 43 vaisseaux prêts dans ses différents ports, et l'Espagne 40 ». A la Chambre des Lords, l'amiral duc de Bolton parla de la consternation qui résulterait en cas de guerre de l'état de la flotte, et des pertes que la mauvaise distribution des convois et le défaut de croisières faisaient subir au commerce[1].

La presse commente avec passion les nouvelles qui parviennent du nouveau monde et ne manque pas d'attaquer le Ministère en l'accusant de tromper le public sur l'état des colonies. Elle en arrive même à des suppositions qui sont loin de calmer les têtes. « Les Ministres, écrit-on, par exemple, le 26 mai 1778, font tout leur possible pour cacher au public la connaissance des faits les plus importants. Les premières nouvelles qui nous viendront de l'Amérique au sujet du Canada seront très sérieuses. Il est très vrai que tout le Canada est

1. Archives hist., Guerre, 3732-34; — Walsh-Serrant à Montbarey.

révolté, et il est plus que probable que Québec même est à présent entre les mains des Américains[1]... » Les renseignements particuliers qu'obtient le Cabinet de Versailles viennent de sources diverses et constituent un mélange de faits précis ou de conceptions imaginaires ne pouvant donner une notion exacte des événements. Lorsque la France fit, le 6 février 1778, un traité de commerce avec les colonies d'Amérique — véritable reconnaissance de leur autonomie — elle ignorait encore leurs ressources et ne connaissait qu'imparfaitement les dispositions de ces provinces avec lesquelles elle prenait des engagements[2]; elle s'avançait au hasard dans une route qu'elle aurait dû bien connaître. La capitulation de Burgoyne à Saratoga, le 17 octobre 1777, détermina cet acte politique d'une grande portée et auquel la poussaient depuis longtemps les députés du Congrès de Paris, MM. Franklin et Deane. N'y avait-il pas de l'imprudence à se jeter dans l'inconnu, d'affronter ainsi la guerre avec l'Angleterre sans avoir de données précises sur l'état des forces américaines? Il était, certes, tentant de ne pas laisser échapper une belle occasion, mais il eût été très important aussi de savoir d'abord de sources moins intéressées que celles des agents américains, où mènerait cette grave détermination et quels en seraient les avantages et les inconvénients[3].

1. Archives hist., Guerre, 3732-1.

2. On lit dans le *London Evening Post*, du 13 janvier 1778 :

« Ce traité est conclu pour sept, quatorze ou vingt et un ans, avec option pour les parties contractantes, de l'annuler ou de le continuer à l'expiration des sept ou des quatorze premières années... Quelque sincères que puissent être les dispositions de la France pour le maintien de la paix, on ne doit point s'attendre à la voir sacrifier ses intérêts aux nôtres. Sans doute, elle ne saurait faire actuellement une plus haute sottise que de commencer les hostilités. Il faudrait qu'elle fût, en tous points, préparée à la guerre. »

3. « Vous connaissez la confusion actuelle dans toutes les parties de ce pays-cy, l'administration pitoyable qui le gouverne, l'entêtement du

Le 13 mars 1778, notification est faite à lord Weymouth, par le marquis de Noailles, notre ambassadeur à Londres, de l'acte par lequel la Cour de Versailles reconnaît l'indépendance des colonies. — Cependant la France, à même de choisir l'époque de la rupture, n'a encore pris que de faibles dispositions pour la sûreté des îles.

Or, le premier soin, dans une guerre maritime, n'est-il pas de mettre ses possessions à couvert des entreprises? On s'en aperçut lorsque l'Angleterre nous devança par la célérité des ordres qu'elle expédia dans toutes les directions. La convention avec les États-Unis stipulait qu'une flotte du roi de France irait protéger leur commerce, et, par le fait même, assurer un incontestable avantage à la nouvelle république en gênant sur mer les communications indispensables des troupes anglaises avec leur métropole. Les flottes de la Grande-Bretagne étaient alors dans l'impossibilité de passer des renforts, et l'amiral Howe n'avait que 5 vaisseaux sur les côtes d'Amérique. Dans ces conditions, M. de La Motte-Piquet, à la tête d'une escadre bien supérieure, pouvait être expédié de Brest vers l'embouchure de la Delaware, et par un combat naval, où tout laisse supposer que la victoire aurait pu sourire au vaillant capitaine, frapper un coup et décider au début du sort de la guerre [1]. On préféra faire partir de Toulon une flotte

roy; mais il est impossible, quand on est sur les lieux, de ne pas sentir vivement combien la tentation est grande et l'occasion belle, et de ne pas faire les vœux d'un bon Français, qui juge, à chaque instant de la journée, combien son pays est enfin craint dans cette nation-cy. »

(Archives hist., Guerre, 3732-28; — Walsh-Serrant à Montbarey; Londres, mars 1778.)

1. Toussaint-Guillaume comte Piquet de la Motte, plus connu sous le nom de la Motte-Piquet, né à Rennes en 1720, et mort à Brest, le 11 juin 1791. Embarqué, en 1735, comme garde de la marine, lieutenant de vaisseau en 1745, devint le second du comte de Kersaint sur *la Renommée*, qui fit trois campagnes au Canada et soutint de glorieux combats. Commandant de corvette en 1755 et capitaine de vaisseau en 1763; com-

qui, malgré quatre-vingt-sept jours d'une pénible traversée, faillit cependant rencontrer Howe sortant de la Delaware, ce qui permet de croire au succès qu'aurait remporté La Motte-Piquet. Des lettres de marque furent données pour la chasse des vaisseaux anglais, dès la déclaration de guerre; mais les corsaires n'armèrent pas assez vite pour protéger la rentrée de nos bâtiments[1].

manda *la Malicieuse*, puis se trouva, en 1776 sur *le Solitaire*, aux ordres du comte Duchaffaut. Extrêmement brillant en Amérique, pendant la guerre de l'Indépendance, lieutenant général en janvier 1782, fut avec Guichen au combat naval de Gibraltar, le 21 octobre 1782, et rentra à Brest en mars suivant.

Très petit, maigre, fort laid, vif, spirituel, homme de caractère, d'une indomptable énergie, marin consommé, sans fortune, fils de ses œuvres.

Grand-croix de Saint-Louis en 1784; mourut en 1791, épuisé par la goutte et les fatigues causées par une carrière aussi mouvementée que glorieuse.

1. Archives hist., Guerre, 3732-50.



L'AMIRAL D'ESTAING

Par J.-B. Lebrun (Musée de Versailles).

CHAPITRE II

CROISIÈRE DE L'AMIRAL D'ESTAING DANS L'AMÉRIQUE DU NORD ET AUX ANTILLES (1778-1779)

L'escadre dans la Delaware, à Sandy Hook, à Rhode-Island, puis à Boston. — Mécontentement du général Sullivan. — Rixes entre Américains et Français. — D'Estaing se rend aux Antilles. — Actions isolées. — Le marquis de Bouillé. — Prise de la Dominique. — Perte de Sainte-Lucie. — Prise de Saint-Vincent et de la Grenade. — Heureux combat naval. — Désastre de Savannah. — D'Estaing rentre en France. — Grasse et La Motte-Piquet retournent aux Antilles.

Le lundi 13 avril 1778, une escadre quitte Toulon, sous les ordres du vice-amiral comte d'Estaing, lieutenant général des armées du roi. Ce premier secours aux provinces révoltées, confédérées sous le nom d'États-Unis, présente une force respectable — douze vaisseaux et quatre frégates, commandés par des marins expérimentés, dont quelques-uns acquerront plus tard une grande célébrité [1].

La destination reste inconnue jusqu'à ce que la terre ait été perdue de vue. M. Gérard de Rayneval, ministre plénipotentiaire de la cour de Versailles près le congrès de Philadelphie, et Silas Deane, agent américain, que l'amiral emmène tous les deux à son bord, doivent même, les premiers jours, cacher et leur nom et leur

1. Vaisseaux: *le Languedoc, le Tonnant, le César, le Zélé, l'Hector, le Marseillais, le Protecteur, le Guerrier, le Vaillant, la Provence, le Fantasque, le Sagittaire.*

Frégates : *la Chimère, l'Engageante, l'Alcmène, l'Aimable.*

Voir *Appendice* II, pour le détail et la composition des états-majors.

qualité[1]. On remarquera les termes voilés d'une lettre qu'écrit Sartine au commandant de l'escadre pendant qu'il fait ses derniers préparatifs à Toulon[2]. « Pour vous seul... J'ai l'honneur de vous prévenir que la personne qui doit être chargée des affaires du roi auprès des États-Unis de l'Amérique septentrionale sera rendue au bourg de la Seine (*sic*) le 9 du mois prochain. Elle aura avec elle deux secrétaires et quatre domestiques. Une autre personne, dont le nom et la mission vous sont connus, se rendra au même bourg, un jour plus tôt : elle n'aura qu'un seul domestique. L'intention du roi est que vous réserviez sur votre vaisseau deux chambres à l'abri du branle-bas pour ces deux personnes et qu'elles soient traitées avec les égards qui sont dus à leur caractère. Vous voudrez bien donner vos ordres pour que ces chambres soient disposées à l'avance et qu'il soit d'ailleurs préparé des lits complets... Il vous sera envoyé pareillement cinq ou six officiers de la marine des États-Unis que vous répartirez sur les principaux vaisseaux de votre escadre lorsque vous serez en mer[3]... »

Le 20, loin des côtes, les capitaines reçoivent l'ordre d'ouvrir les plis cachetés et l'on se prépare à mettre le cap sur l'Amérique après avoir passé le détroit de

1. Silas Deane fut le premier agent américain en France. On lui adjoignit Arthur Lee et le Dr Franklin. S'étant trop engagé au nom des États-Unis, Deane fut rappelé et remplacé par John Adams. Accusé à son retour, il rejeta les responsabilités sur Lee et Franklin, qui n'eurent pas de peine à se disculper.

Franklin resta bientôt seul en France, comme représentant de la République naissante.

2. L'organisation de l'escadre avait pris beaucoup de temps. D'Estaing se félicita du zèle qu'y déployèrent le comte de Valbelle, commandant par intérim la province en l'absence du marquis de Vogüé, gouverneur, M. l'Escalier commissaire des ports et arsenaux de la marine, à Toulon, M. le chevalier de Fabry, M. de Lombard et M. de l'Épine, munitionnaires dans la même ville (Archives nat., B4 145).

3. Archives nationales, Marine, B4 141-69 ; Sartine à d'Estaing, Versailles, 28 mars 1778.

Gibraltar. C'est l'inconnu, du nouveau ! et l'annonce de cette croisière lointaine est accueillie par les équipages et les troupes avec des transports de joie. La traversée commençait cependant assez mal. « J'ai l'honneur de vous rendre compte, écrivait, le 18 mai, l'amiral à M. de Sartine, qu'après trente-trois jours d'une navigation aussi lente que possible, l'escadre de Sa Majesté a passé le détroit de Gibraltar avant-hier 16 mars[1]... » Les vaisseaux — en voilà la cause — étaient pour la plupart de mauvais marcheurs; aussi leur inégalité sur ce point força-t-elle *le Languedoc*, *le César* et *le Tonnant*, supérieurement conditionnés, à régler leur vitesse sur la navrante lenteur du *Guerrier* et du *Vaillant*. Du reste, le nombre insuffisant de matelots exigea, pour le service du bord, l'emploi de soldats embarqués, qui, trop inexpérimentés dans ce genre de travail, furent incapables d'être utilisés aussi avantageusement que les hommes du métier.

On fut également contrarié, dans le cours de la traversée, par les calmes et les bourrasques, et l'on perdit de ce chef un temps précieux. A ces retards involontaires s'en ajoutèrent d'autres, provenant du commandement. Il était certes de la plus grande importance de naviguer aussi rapidement que possible pour surprendre, conformément aux instructions données, la flotte de l'amiral Howe dans la Delaware et l'armée de Clinton à Philadelphie. D'Estaing cependant crut utile, tout en marchant, d'opérer des évolutions pour instruire ses cadres et de faire la chasse des bâtiments isolés qu'il rencontrait en chemin. *Le Languedoc* même, qui arborait le pavillon amiral, se livrait à ce

1. La frégate *la Flore*, capitaine de Castellane-Majastre, se détache alors de l'escadre pour porter les dernières dépêches en France. Voir *Appendice* n° II, notes.

Antoine-Raymond-Jean-Guilbert-Gabriel de Sartine, ministre de la marine, 24 août 1774 au 14 octobre 1780.

périlleux genre d'exercice; le journal nautique et tactique de la campagne nous renseigne officiellement[1]. Ce fut une grande faute commise par l'amiral dès le début de sa croisière, la vitesse de marche étant un facteur essentiel à la réussite de l'entreprise. « La promptitude est la première des armes; étonner c'est presque avoir vaincu », lui répétait alors M. Gérard.

L'officier général, auquel le roi de France confiait le soin d'augmenter le faisceau de lauriers de la marine française, appartenait à une ancienne et illustre maison du Rouergue, remontant à un certain Aldebert d'Estaing, cité dès 1001 comme personnage important. Un de ses ancêtres, Pierre, signa, l'an 1204, au contrat de mariage de Marie de Montpellier et de Pierre II, roi d'Aragon. Un autre, Déodat, sauva, disent les chroniqueurs, en 1214, à Bouvines, le roi Philippe-Auguste, renversé de cheval, et reprit aux ennemis l'écu tombé des mains royales, ce qui lui valut pour armes celles de France au chef d'or. Dans les alliances de famille brillaient de beaux noms, tels que Châteauneuf, Sévérac, Faudoas-Barbazan, Astorg, la Rochefoucauld, Chabannes, Arpajon, Nettancourt, Crussol, du Bourg, Montboissier-de Beaufort-Canillac, du Bellay, Guébriant, etc.

Charles-François, marquis de Saillans et vicomte de

1. En juin, par exemple, on capture deux vaisseaux; mais on s'aperçoit que l'un est français, allant à la Rochelle, et l'autre américain. Un autre jour, *le Languedoc*, de concert avec *le César*, se livre à la chasse. On tire sur une goélette qui se défend, s'éloigne; on la saisit; elle est américaine. Le 10 juillet, il arrive même au *Languedoc* de se perdre dans une de ces poursuites, après avoir saisi le trois-mâts *York*, armé de 12 canons et monté par 60 hommes d'équipage. « A minuit, écrit d'Estaing dans son journal, j'ai fait servir pour joindre l'escadre qu'on ne voyait déjà plus. A une heure, j'ai fait le signal de ralliement, mais il a été inutile; toute la nuit, j'ai fait tirer un coup de canon de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à quatre heures du matin que j'ai vu l'escadre sous le vent, et que je suis arrivé sur elle pour me rallier. » (Archives nat., Marine, B[4] 145; Journal nautique et tactique du lundi 6 avril 1778 jusqu'au 19 août 1779.)

Ravel, avait contracté mariage avec Marie-Henriette Colbert, fille du marquis de Maulevrier et de Marie-Henriette de Froulay-Tessé. Son fils, Charles-Henry Théodat qui nous occupe, vice-amiral de France, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant les forces navales de Sa Majesté en Amérique, naquit en 1729 et épousa la fille du maréchal de Châteaurenault[1]; très laborieux, sobre, dur pour lui-même, il était poussé par une noble ambition et le bien du service. Ayant le travail facile, il s'y livrait entièrement et n'aimait, en fait d'honneurs, d'égards et de représentations que l'indispensable au rang qu'il occupait[2]. Bon et incapable de faire volontairement du mal à n'importe qui, il était généreux et savait récompenser. Il avait de l'esprit, une intelligence supérieure et des connaissances étendues; mais, obligé par tempérament de s'occuper sans cesse, il était trop minutieux et rendait souvent la vie pénible à ses inférieurs. Extrêmement violent, il se livrait parfois

1. Mousquetaire le 1er mai 1738; colonel de Rouergue, 1er janvier 1748; brigadier en 1756, maréchal de camp, 20 février 1761; lieutenant général, 25 juillet 1762; gouverneur général de l'ile de Saint-Domingue, en remplacement du marquis de Belsunce, décédé en décembre 1763; chevalier des ordres du roy, 1er juin 1767; grand d'Espagne de 1re classe, 30 mars 1783; gouverneur de la Touraine, 1785; vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique, 6 février 1777; commandant la garde nationale de Versailles aux journées des 5 et 6 octobre 1789; amiral, en date du 1er janvier 1792 (par brevet du 1er janvier 1793 signé par Garat, au nom du conseil exécutif provisoire, et par Monge, ministre de la Marine); arrêté en vertu de la loi des suspects et exécuté le 28 avril 1794.

Il avait fait trois campagnes en Flandre, six aux Indes Orientales, deux aux Antilles et en Amérique et deux dans les mers d'Europe (Archives administ., Guerre, Estaing).

2. A une lettre des plus cérémonieuses que lui avait écrite M. Gérard, ministre de France aux Etats-Unis, l'amiral répondit, le 27 mai 1778 : « M. d'Estaing, en dépit de ses cinquante ans, ainsi que de son grave état de général et de marin, n'a pu s'empêcher de sourire un peu en lisant toutes les Excellences dont M. de Gérard l'a honoré. Il lui semble que deux Français qui s'excellentifient sont comme deux femmes qui parlent latin, ou précisément comme deux prêtres qui jurent. Notre genre national est entre nous la franchise sans cérémonial... » (Archives nat., Marine, B4 143-54.)

à des accès de colère qui le rendaient injuste et, bien qu'il en revînt avec franchise, il éloignait de lui par des boutades et des remontrances en public. Des officiers de talent et recommandables par leurs services n'en étaient même pas à l'abri lorsqu'il croyait apercevoir un manque d'obéissance ou de la mollesse dans l'accomplissement de leurs devoirs. Passé tard de l'armée de terre à la marine, il n'avait peut-être pas les connaissances techniques que l'on aurait pu attendre d'un marin de profession. Personnel, ayant des opinions arrêtées, il n'admettait pas aisément les conseils; aussi n'était-il pas aimé généralement et fut-il desservi de la manière la plus funeste par certains, dont les rapports ou les notes sont conservés au Dépôt de la Guerre. Néanmoins, l'amiral d'Estaing ne manqua pas d'être une belle figure et même une personnalité; s'il n'a pas réussi comme il l'aurait voulu dans sa campagne en Amérique, il est juste de l'attribuer en partie à des causes indépendantes de sa volonté et en dehors de la conception humaine. L'affaire de Savannah, qui la termina déplorablement, aurait pu cependant être évitée; il suffisait d'exécuter ponctuellement l'ordre de rentrer en France.

Lorsque, le 8 juillet, l'escadre française parvient à l'embouchure de la Delaware, Howe, dont elle aurait triomphé facilement dans ces parages, a déjà gagné New-York pour appuyer Clinton qui venait d'y entrer. D'Estaing s'y rend aussitôt. En arrivant, « l'on a vu, dit le Journal nautique, beaucoup de vaisseaux mouillés en dedans de la rivière et quelques bâtiments en dehors qui sont entrés en voyant l'escadre approcher ». Aucun pilote ne veut se prêter à la traversée de la passe étroite séparant Long Island de Sandy Hook, où des navires de fort tonnage ne peuvent s'aventurer, dit-on, à cette époque de l'année. Il faut donc renoncer à

l'attaque de la flotte anglaise, beaucoup plus faible cependant, et dont le mouillage défectueux accordait à son adversaire, apparu tout à coup le 11 juillet, une supériorité écrasante [1]. D'Estaing jette alors l'ancre à quelques milles de là sur les côtes du New Jersey; en attendant les hautes marées, il emploie ses loisirs à donner la chasse et capture plusieurs bâtiments anglais.

Dès son arrivée sur les côtes des États-Unis, l'amiral fut en rapport avec Washington et La Fayette. Quelques extraits de lettres nous montreront de nobles sentiments.

« Monsieur, écrit d'Estaing à Washington, j'ai l'honneur de faire part à Votre Excellence de l'arrivée de l'escadre du roi. Chargé par Sa Majesté de l'emploi glorieux de donner à ses alliés, les États-Unis de l'Amérique, des preuves éclatantes de son affection, il ne manquera rien à mon bonheur, si j'y réussis; il est augmenté par celui de concentrer mes opérations avec un général tel que Votre Excellence. Les talents et les grandes actions du général George Washington lui ont assuré aux yeux de toute l'Europe le titre vraiment sublime de libérateur de l'Amérique. Agréez, Monsieur, l'hommage que tout homme, que tout militaire vous doit et trouvez bon que je sollicite dès les premiers instants, avec la franchise militaire et maritime, une amitié aussi flatteuse que la vôtre. Je tâcherai de m'en rendre digne par mon respectueux dévouement pour votre patrie; il m'est prescrit par mes ordres, et mon cœur me l'inspire... »

Communication des ordres du roi est faite au Congrès par M. de Choin, major d'infanterie au service de France, proche parent de M. de Sartine, ministre de la Marine, « connu depuis longtemps par son attache-

1. Elle comprend 6 vaisseaux de 74 canons, 3 de 50, des frégates et des corvettes.

ment pour la cause commune », ajoute d'Estaing dans la même lettre[1].

La Fayette écrivant à d'Estaing s'exprime ainsi[2] :

« C'est avec un plaisir bien vif, Monsieur le Comte, que j'apprends l'arrivée d'une flotte française sur les côtes d'Amérique; je n'en ai pas moins à savoir que vous la commandez et ce dernier m'en promet un bien plus grand encore, celui d'apprendre la nouvelle d'une victoire plus intéressante, je crois, dans cette conjoncture que jamais victoire n'a pu l'être. J'aime à penser que vous porterez les premiers coups sur une insolente nation, parce que je sais que vous appréciez le plaisir de l'humilier, et que vous la connaissez assez pour la haïr. J'ai l'honneur de vous appartenir par ce sentiment aussi bien que par les liens du sang et notre titre commun d'Auvergnat, et il n'y a pas de motifs dans le monde qui ne se réunissent pour me faire désirer vos succès avec une ardeur impossible à exprimer. Ils sont bien importants dans ce moment pour plus d'une raison, et, j'espère, Monsieur le Comte, voir bientôt justifier de nouveau les sentiments dont j'ai vu, à Londres, que MM. les Anglais vous honorent. »

Viennent les nouvelles militaires et l'assurance du concours absolu de Washington et du Congrès, puis : « Si tout en vous parlant des affaires publiques, je prenais le temps de vous parler des miennes, je vous dirais combien ma situation est embarrassante, quelqu'agréablement que je sois en Amérique. J'ai toujours pensé et j'ai écrit et dit partout ici que j'aimerais mieux être soldat sous les drapeaux français qu'officier général partout ailleurs. Mon intention est de partir sur-le-champ pour les îles, l'Europe, même les Indes, s'il y avait une

1. Archives nat., B[4] 146-52; — D'Estaing à Washington, en mer, juillet 1778.

2. Au camp, près de Paramus, ce 14 juillet 1778.

de ces trois parties du monde où nous fissions la guerre. Je ne m'attends pas à recevoir aucun ordre, car on avait trop de choses à faire pour penser à mon existence; tout ce que je voudrais savoir c'est si la guerre est déclarée en Europe. Si je n'espérais pas que nous pourrions agir conjointement avec la flotte, je monterais le premier bateau et vous demanderais la permission de vous suivre par derrière et aussi près que je pourrais pour être témoin de vos succès..... Si je puis vous être bon à quelque chose, envoyez-moi vos ordres; plus vous me donnerez de soins à prendre plus vous me rendrez heureux. L'avantage d'être utile dans la moindre chose à une patrie qui me devient plus chère à mesure que j'ai plus connu son excellence au-dessus des pays étrangers, sera pour moi une félicité parfaite, et je sentirai aussi un vif plaisir à pouvoir vous prouver mon zèle pour vous servir. Puissiez-vous, Monsieur le Comte, les battre, les couler à fond, les mettre aussi bas qu'ils ont été insolents. Puissiez-vous commencer le grand œuvre de leur destruction qui mettra leur nation sous les pieds de la nôtre; puissiez-vous leur prouver à leurs dépens ce que peut faire un Français et un Français auvergnat; puissiez-vous leur faire autant de mal qu'ils nous en souhaitent est le vœu sincère de celui qui, en vous demandant pardon de la longueur de sa lettre a l'honneur d'être... »

« Le général Washington va vous envoyer le colonel Laurens, son aide de camp, pour porter les dépêches. C'est un secret qu'il n'a confié qu'à moi, crainte d'accident. Il désire en même temps que je vous donne quelque signe pour reconnaître l'authenticité de ce message. Je ne crois pas que vous connaissiez mon écriture, mais quand je vous parlerai de nos terres d'Auvergne, de mon château de Chavaniac, de la belle terre du Pont du Château et de la belle pêche de saumon de M. de

Montboissier, quand je vous parlerai de M[me] de Chavaniac et de M[lle] du Motier, mes tantes, et du mariage de ma cousine avec M. d'Abos, ces petits détails de famille vous feront me reconnaître pour un franc Auvergnat. Je voudrais que vous nous fissiez bientôt aussi connaître votre écriture ou quelque chiffre qui nous empêchât de donner dans un panneau. Permettez-moi de vous présenter ici le colonel Laurens, aide de camp de confiance du général Washington, et fils du président du Congrès. C'est un jeune homme qui a de l'esprit, des connaissances et l'amour le plus vif pour la patrie. Vous ferez un grand plaisir au général et au Congrès de le recevoir avec distinction, et *cela aura plusieurs bons effets*. Vous pouvez lui parler avec confiance de tout ce que vous jugerez à propos de communiquer au général Washington, parce que c'est comme si vous parliez au général lui-même, qui l'admet à ses secrets les plus importants. Adieu, Monsieur le Comte, voilà une lettre bien longue. Puisse le colonel Laurens nous rapporter la nouvelle de quelque succès ou la proposition de quelque plan qui en assurera de brillants. Qu'il serait heureux pour moi de trouver enfin l'occasion de verser mon sang pour ma patrie et d'être avoué par elle. Je vais finir cette énorme épître en signant mon nom tout du long.

« GILBERT DU MOTIER, marquis de LA FAYETTE[1].

« Je vous attends, Monsieur le Marquis, avec la plus extrême impatience, répond d'Estaing; c'est vous qui aurez entraîné l'opinion et le secours. Il était de première nécessité. Vous savez tout vivifier. Vous aurez acquis une grande portion de gloire de plus, lorsque j'aurai l'honneur de vous embrasser. Je crains for-

1. Archives nat., B[4] 146-144.
Cette remarquable lettre est la première d'un lot de vingt-quatre lettres autographes fort intéressantes de La Fayette à d'Estaing.

que l'éloignement des batteries ne me condamne encore ici à faire plus de bruit que de besogne. La terre américaine me contrarie beaucoup. Ce que je pourrai mettre à terre est déjà terriblement morcelé[1]... »

Le 22 juillet, l'amiral revient à Sandy Hook par un vent favorable — son dessein d'attaquer les Anglais dans la rade de New-York lui tient à cœur; — mais, après avoir tiré quelques bordées, il s'éloigne vers le sud, jugeant l'entreprise impossible. Mauvaise inspiration! car du 22 au 30 arrivèrent à Sandy Hook, isolément, dispersés par la tempête, plusieurs bâtiments, dont *la Renommée* et *le Centurion* de 50 canons, *le Raisonnable* de 64, et *le Cornwall* de 74, appartenant tous à une escadre que l'amiral Byron amenait de Plymouth au secours de Howe[2]. Aussitôt ce dernier, renforcé et pouvant tenir la mer avec avantage, sortit avec 13 vaisseaux, 7 frégates et des transports, à la recherche de la flotte française qu'il trouva devant New-Port. C'est là qu'était venu, le 29 juillet, se réfugier d'Estaing. « A trois heures et demie après midi, voit-on dans le journal nautique déjà cité, le vent au sud-ouest, petit frais, et le temps clair, on a mouillé en dehors de l'entrée de la baie de Rhode-Island, à deux tiers de terre et par vingt brasses d'eau, fond de vase. » Le lendemain, *le Sagittaire* et *le Fantasque* étaient entrés dans la baie de Conanicut par la passe de l'ouest; *l'Alcmène* et *l'Aimable*, par celle de l'est; et, le 8, l'escadre força le passage du sud. « A trois heures, on a donné dedans. Les batteries ont commencé à tirer; les boulets ne venant pas à bord, on n'a point fait feu; mais, lorsqu'on a été à portée et que les boulets ont dépassé les vaisseaux, on a canonné jusqu'à quatre heures. Étant

1. Archives nat., B⁴ 146-55; —D'Estaing à La Fayette, en mer, le 30 juillet 1778.
2. Les autres gagnèrent Halifax.

alors au nord de la ville de New-Port et hors de la portée du canon, toute l'escadre a mouillé par les 18 brasses, fond de sable vaseux. » Les défenseurs de la ville, craignant de ne pouvoir résister, brûlèrent un vaisseau de 50 canons et coulèrent une frégate de 28.

Le 9, apparaît l'amiral Howe; d'Estaing fait rembarquer les troupes qui, destinées à l'attaque de New-Port, s'exerçaient sur l'île de Conanicut. Les câbles sont coupés le jour suivant et l'on court à l'ennemi. « Sur les neuf heures, l'escadre étant dehors en ordre de bataille, le général au centre, on a vu toute la flotte ennemie, au nombre de 36 bâtiments, forçant de voile, vent arrière et portant au sud-sud-ouest. Toute la journée, on a chassé l'ennemi, toutes voiles dehors, mais sans pouvoir le joindre[1]. »

Le 11, d'Estaing veut attaquer, mais le vent fraîchit au point de l'empêcher d'utiliser ses batteries, et, le 12, « continuant très grand frais », *le Languedoc* perd mâts et gouvernail. Le lendemain, le vaisseau amiral, par une forte mer, subit l'attaque du *Renown* et se défend à coups de canon jusqu'à l'entrée de la nuit. Le 14, l'escadre rallie *le Languedoc*, puis la chasse recommence jusqu'au 16, date à laquelle les vaisseaux de l'escadre se groupent tous à l'exception du *César*. Les avaries de l'armée navale française sont trop considérables pour laisser à l'amiral la possibilité d'attaquer avec des chances suffisantes. Il fait donc voile vers Boston, mouille devant la baie, y pénètre le 27, et trouve *le César* qui, après un violent combat, s'y ragrée depuis huit jours déjà. Howe apparaît le 30 août, mais trop tard. Notre flotte est dans le port, en sûreté, sous la protection des forts et de batteries judicieuse-

1. Dans le cours de ce récit, nous donnerons à d'Estaing, suivant les cas, les qualificatifs de *général* ou d'*amiral*.

ment établies sur les côtes, en train de réparer les avaries causées par la tempête.

L'abandon de la baie de Conanicut fut un grand désappointement pour l'armée du Congrès. D'Estaing n'avait pas cédé aux supplications de La Fayette, de Sullivan, d'Hancock, de Greene, etc. Il devenait inutile par là même de songer désormais à la prise de New-Port. Sullivan avait pénétré dans l'île de Rhode-Island par Howland, au nord, et devait concerter son mouvement sur New-Port, vers le sud, avec celui de la flotte française; après le départ de l'amiral, il dut se retirer brusquement. Serré de près par les Anglais et les Hessois, il parvint difficilement à se dégager après la chaude affaire de Quaker Hill, et regagna la terre ferme aux passages de Bristol et d'Howland, dans la nuit du 30 août. Il était temps; le lendemain, le général anglais Clinton arrivait au secours de la ville, défendue par le général Picot et 4.000 hommes, soutenus par une escadre légère.

Sullivan ne craignit pas d'exprimer son mécontentement d'une manière blessante pour les alliés en publiant un mémoire, daté du camp de New-Port, le 22 août. Après neuf considérants, cette pièce inconvenante finissait ainsi : « A ces causes et pour les raisons ci-dessus alléguées, nous protestons de la manière la plus solennelle contre ces mesures qui dérogent à l'honneur de la France, et sont contraires aux intérêts de Sa Majesté Très Chrétienne et à ceux de ses peuples, pernicieuses au dernier point à la prospérité des États-Unis de l'Amérique, et outrageant à l'infini l'alliance qui subsiste entre les deux nations[1]. »

1. Au bas se voyaient les signatures de : J[n] Sullivan, major général et commandant en chef de l'armée américaine dans le Rhode-Island; Nathanael Greene, major général; John Hancock, major général, et de : J. Glover; Czeh Cornell; W[m] Whipple; John Tyler; Solomon Lovell; Jona Titcomb, tous brigadiers généraux, et de dix autres majors ou brigadiers généraux (Archives nat., Marine, B[4] 146-217).

« Croiriez-vous, écrivait le même jour La Fayette à d'Estaing, qu'on a osé m'appeler à un conseil où l'on proteste contre une mesure prise par l'escadre française. J'ai dit à ces messieurs que ma patrie m'était plus chère que l'Amérique, que ce que la France faisait était toujours bien, que M. le comte d'Estaing était mon ami et que je soutiendrais ces sentiments avec une épée qui n'aurait jamais été mieux employée. J'ai dit que, si l'on avait manqué de délicatesse en m'appelant, je n'en mettrais pas dans mes expressions. Tout le monde m'a fait des excuses et m'a dit qu'on était bien loin d'exiger mon avis. Cependant jugez ma situation; à chaque mot qui, dorénavant, va être prononcé, je crois voir sortir celui qu'il faut que je venge. J'avoue que la consternation générale a été plus loin que je n'aurais jamais cru. Il était impossible de prévoir l'effet que ce départ opère sur les esprits. Pardon, Monsieur le Comte, mais ce n'est pas la première fois que je pèche par trop de franchise. Je vous ai dit, l'autre jour, tout ce que je savais et je vous dis aujourd'hui ce que je vois et plus que je n'attendais. Mon cœur sera toujours ouvert à un homme que j'aime autant que vous. Adieu, Monsieur le Comte, on me fait des monstres de vos dangers en allant à Boston, et j'en suis effrayé. Je n'aurai pas un moment de repos avant votre arrivée... Je vous prie de recevoir l'hommage de mon admiration pour vos vertus, votre patriotisme et tout ce qui peut vous faire respecter et aimer par La Fayette[1]. »

L'attitude inqualifiable de Sullivan vis-à-vis de l'honorable commandant d'une flotte, expédiée par un vieil État, pour le triomphe d'une cause alors très discutée, fut loin d'obtenir l'approbation du sage Washing-

[1]. Archives nat., Marine, B[4] 146-163.

ton, qui réprimanda vertement son imprudent lieutenant. Elle ne manqua pas non plus d'être critiquée par les généraux américains. Le 23 septembre, le général Greene, qui avait cependant signé le mémoire de son chef, écrivait au comte d'Estaing[1] : « Je suis on ne peut pas plus choqué du style et du contenu de la lettre que vient de vous écrire le général Sullivan. Plus j'y pense et plus ma surprise augmente. Je suis persuadé que son cœur ne l'a pas dictée. Je l'ai souvent entendu parler de Votre Excellence dans les termes les plus respectueux et rendre justice non seulement à votre habileté, mais beaucoup s'étendre sur votre politesse et sur votre attention scrupuleuse pour ce qui tient à vos obligations. Cette lettre est si éloignée du ton ordinaire de sa conversation que je ne sais à quoi attribuer l'esprit qui y règne. Je ne puis m'empêcher de penser qu'il est affecté de la même illusion qu'il me semble soupçonner influer sur Votre Excellence. Cependant, quels que soient les sentiments du général Sullivan, je prie Votre Excellence de ne pas former un jugement sur les autres généraux américains d'après le teint (*sic*) de cette lettre. Je puis vous assurer avec autant de sincérité que de vérité, qu'ils joignent pour votre personne le respect à la vénération que leur inspire votre réputation. Permettez-moi d'ajouter qu'il n'y en a point qui soit plus pénétré de ces sentiments que moi. Nous nous regardons comme ayant de grandes obligations à la France de sa générosité et de son interposition survenue si à propos[2]... »

« La sagesse du parti que Votre Excellence a pris, avait déjà écrit le général Gates en date du 11 septembre, lorsqu'elle s'est retirée à Boston pour y réparer les pertes que la tempête lui avait fait essuyer, a

1. Voir les signatures à la page précédente.
2. Archives nat., B4 146-221.

déjà consolé tous les Américains[1]... » « Il faut avouer, dit à ce propos La Fayette, qu'on peut déplaire à M. Sullivan et aux gens de la Nouvelle-Angleterre sans se brouiller avec le général Washington et le Congrès, les deux grands moteurs de toutes nos entreprises[2]. »

Enfin, dans une lettre chiffrée qu'il adressait à l'amiral, M. Gérard de Rayneval disait[3] : « Le Congrès m'a fait communiquer tout ce qui s'est passé entre vous et le général Sullivan, et m'a fait demander mon opinion particulière sur la protestation de l'armée américaine, qui vous a été dépêchée quelques heures après que vous étiez sorti de la rade de Rhode-Island. J'ai fait sentir combien il eût été à désirer que cette pièce n'eût jamais existé, mais qu'il fallait au moins la supprimer et empêcher qu'elle ne transpirât dans le public, que leur intérêt l'exigeait comme le nôtre et la gloire des armes du roi et de ses officiers.

. . . .

« On a résolu de garder le plus profond secret ici sur toute cette affaire. On supprime la protestation qu'on vous a envoyée, et on a recommandé à M. le général Sullivan de la supprimer également. On prend toutes les mesures possibles pour empêcher qu'elle ne perce dans le public... »

Malgré l'attitude calme et digne des marins français, il se produisit des rixes assez graves à l'occasion du retrait de la flotte. Le 6 septembre, ce fut à Charlestown, en Caroline; les Américains ne ménagèrent pas les insultes aux matelots alliés, qui durent regagner le bord; on tira de part et d'autre, l'on enregistra beau-

1. Archives nat., B[4] 146-220; Gates à d'Estaing, White Plains, 11 septembre 1778.
2. *Idem*, B[4] 146-165; — La Fayette à d'Estaing.
3. *Idem*, Philadelphie, 28 août 1778.

coup de morts des deux côtés, et l'autorité américaine dut intervenir pour ramener l'ordre. Le 8, il y eut lutte sanglante dans le port de Boston, et M. de Pléville ainsi que le chevalier de Saint-Sauveur y furent blessés. « Il y a eu hier soir, à dix heures, écrivait le 9 septembre le chevalier de Borda au comte d'Estaing, une querelle entre les Américains et quelques-uns de nos matelots et soldats, qui a occasionné un grand malheur. MM. de Pléville et de Saint-Sauveur. qui ont été pour apaiser la querelle, ont été blessés. » Le second le fut grièvement. Ces deux officiers avaient couru bravement au secours de compatriotes qu'ils croyaient en danger[1].

On fait des enquêtes sans résultat.

Bref, Saint-Sauveur trépasse le 15 septembre. Les autorités américaines se montrent fort inquiètes des conséquences de ce décès. Le général Hancock et le conseil de la ville proposent de lui faire de belles funérailles, mais on décline cette offre, et l'enterrement a lieu sans pompe dans le caveau d'une chapelle que le Dr Cooper a procuré. « Les généraux et principaux personnages de la ville sont mécontents; mais il faut espérer qu'ils s'apaiseront, » dit un témoin. Écoutons le récit de cette lugubre cérémonie, exactement conforme aux dernières volontés du défunt: « Huit matelots du *Tonnant* portaient le cercueil sur leurs épaules, note M. de Grandclos[2]; je précédais avec le *sexton*, le fossoyeur; le récolet, MM. de Borda, de Puységur et

1. Archives nat., B[4] 144.

2. Secrétaire de l'escadre du roi. « C'est un père de famille intéressant à tous points, écrit d'Estaing au Ministre, le 10 avril 1779, bien né, plein de connaissances et de zèle; il a été très utile à Boston... Je ne crois pas qu'il vous sollicite pour aller sur l'eau; il aimerait mieux être berger que vice-amiral; peut-être n'a-t-il pas tort; ce n'est même que lorsque vous me donnez des marques de confiance que je cesse d'être de son avis... »

Piervères suivaient; le domestique du défunt et peut-être deux ou trois Français en tout fermaient la marche; nous sortîmes à dix heures dans cet ordre et, arrivés à l'église, dite *chapelle du roy*, nous trouvâmes le dessous de l'église illuminé avec beaucoup de chandelles, sans magnificence. Le caveau était ouvert, et le Révérend Père l'y déposa sans cérémonie; la porte du caveau fermée et cadenassée, nous nous en revînmes signer un acte d'inhumation que j'avais dressé d'avance. Enfin, on ne pouvait pas exécuter ce qui nous était recommandé avec plus de précision et plus d'exactitude[1]... » Peut-on rien lire de plus froid et de plus lugubre! Quelle triste fin pour un jeune officier! Les 26 et 27 septembre, les matelots français subissaient encore à Boston les mauvais traitements des Américains. Par ces détails un peu longs, nous avons voulu donner une idée de l'état des esprits, à la suite d'une affaire qui prit alors d'étonnantes proportions.

Après avoir fait preuve de grands talents militaires, Howe était retourné en Angleterre. Il avait su immobiliser quelque temps d'Estaing à Sandy Hook et faire échouer ses projets contre New-Port en l'attirant au large. L'amiral Byron qui le remplace se porte devant Boston afin de surveiller l'escadre française. D'Estaing ne semble pas s'en préoccuper outre mesure. Avec une partie de ses officiers, il est en train de rendre visite au Congrès et aux généraux américains et de donner une grande fête à bord en l'honneur du général Hancock. « Quand le général américain est retourné à terre, on l'a salué de cinq cris de : *Vive le roi!* et de 15 coups de canon », dit le Journal nautique. Cependant, le 28 octobre, il lance une proclamation, au nom du roi Louis XVI, à tous les anciens Français de l'Amérique

1. Archives nat., B4 144.

septentrionale. « Vous êtes nés Français, écrit-il, vous n'avez pu cesser de l'être. Une guerre qui ne nous avait été annoncée que par l'enlèvement de presque tous nos matelots et dont nos ennemis communs n'ont dû les principaux succès qu'au courage, au talent et au nombre des braves Américains qui les combattent aujourd'hui, vous a arraché ce qui est le plus cher à tous les hommes, jusqu'au nom de votre patrie; vous forcer à porter, malgré vous, des mains parricides contre elle serait le comble des malheurs; vous en êtes menacés... Les prisons de l'Amérique contiennent depuis trop longtemps un grand nombre de Français infortunés; vous entendez leurs gémissements[1]. »

Bientôt la tempête disperse la flotte anglaise et l'oblige à chercher un refuge tant à New-York que dans le Rhode-Island[2]. Contrairement à l'attente de Byron, d'Estaing en profite pour se rendre aux Antilles, en exécution des ordres ministériels, mais également au grand désappointement des républicains, qui regardent alors comme absolument illusoires les secours venus de Toulon[3].

Le 4 novembre, il appareille donc, sort de la rade de Nantucket, et se dirige au sud-est, « par un temps couvert, avec grains, grosse mer ». La vitesse de marche est variable et très lente parfois. Le 9 dé-

1. Archives nat., Marine, B[4] 141-248.

2. Depuis dix jours, 15 vaisseaux croisaient à la hauteur du banc George, lorsqu'une tempête les dispersa. *Le Somerset* échoua au sud du cap Cod, et 500 hommes d'équipage furent pris. A New-York entrèrent 3 vaisseaux complètement démâtés, et un quatrième un peu moins maltraité. Un autre jeta l'ancre près de la rivière de Schewsbury, ayant perdu beaupré, mât d'artimon et grand mât de hune. Quatre vaisseaux étaient engagés dans les récifs au sud du cap Cod, et l'on désespérait de leur sort. Le 17 novembre, Howe entrait à New-York, revenant d'Angleterre, avec des bâtiments de transport et y débarquait 6.000 hommes de troupes réglées (Archives nat., Marine, B[4] 143-386).

3. A Brest, le 1[er] octobre 1778, 14 bâtiments sont désignés pour rallier aux Antilles.

cembre, « à six heures du matin, le vent étant à l'est, presque calme, on a mouillé dans la baie du Fort Royal par les trente brasses d'eau, fond de sable gris[1]. » Byron, connaissant la faiblesse des garnisons des îles anglaises, expédie sans retard le commodore Hotham à leur secours. Saint-Pierre et Miquelon étaient tombés au pouvoir du commodore Evans, mais la prise de la Dominique avait en partie compensé cette perte.

Avant que l'on ait eu connaissance de la rupture entre la France et la Grande-Bretagne, les Anglais exerçaient déjà toutes sortes d'actes d'hostilité contre les bâtiments français sur les côtes d'Amérique et principalement aux Antilles. Ces procédés ne leur répugnaient pas. Il est intéressant et instructif de compulser à ce sujet, aux Archives nationales, les correspondances des nombreux officiers de marine, celles de Cuverville et de Dampierre tout spécialement[2].

Après avoir raconté la prise de *la Marie-Marianne* par les Anglais : « Voilà, Monseigneur, écrit Cuverville au Ministre, le détail exact et vrai de ce qui s'est passé;

1. Archives nat., Marine, B⁴ 145 (journal nautique).
2. Voir Archives nat., Marine, 1778, B⁴ 140.

Du 1er novembre 1777 au 29 mars 1778, les Anglais, qui croisent du cap *Roman à Saint-Augustin*, capitale de la Floride de l'Est, prennent 16 bâtiments marchands français, montés par 360 matelots.

Les frégates anglaises qui opèrent en croisières, contre le plus simple droit des gens, se nomment *le Cariffort*, de 28 pièces de canon, capitaine *Fentho; — le Hasard*, de 20 pièces, capitaine *Makinti; — la Galathée*, de 20 pièces, capitaine *Jourdan; — la Persée*, de 20 pièces, capitaine *Ephinstown*.

Quand on apprit la déclaration de guerre aux Antilles, les prisons de Saint-Augustin contenaient, *outre les matelots saisis*, les officiers dont les noms suivent : marquis de Brétigny; de Quéranguet, chevalier de Saint-Louis; de Milly, chevalier de Saint-Louis; Devernier; de Lavigerie; chevalier de Balantin; de Moléon; de Briqueville; de Vaudremont; de Banc Allemant; Barberet, chirurgien; les deux frères Garangué; de la Motte.

Une partie des matelots prisonniers furent mis d'office au service de l'Angleterre. On en trouve 36 incorporés dans les troupes anglaises,

j'en envoie le double à M. le comte d'Argout, en lui marquant que j'osais croire qu'il voudrait bien insister fortement sur la restitution d'un bâtiment pris contre toutes les formes et les lois des nations, et qui n'est pas moins injurieux au Gouvernement qu'au pavillon du roy. Si les Anglais s'y opposent, je l'engage à user de représailles en nous autorisant à nous emparer des bâtiments de guerre qui commettent de telles hostilités sur nos côtes, et je le prie en outre d'exiger une réparation authentique, proportionnée à l'offense et à ma sensibilité à cet égard[1]. »

Quelque temps auparavant — 4 janvier — le chevalier de Dampierre n'avait pas été moins explicite dans une lettre à Sartine :

« Monseigneur, M. le chevalier Lee, commandant le bateau du domaine *le Surveillant*, est arrivé hier d'Antigues, où M. le marquis de Bouillé l'avait envoyé en parlementaire avec M. de Fagan, un de ses aides de camp. Il a rencontré une goélette de Tortelle, capitaine Sorr, armée par MM. Gibbes et Cie. Le capitaine a eu l'insolence de faire mettre le canot de M. le chevalier Lee à la mer, quoique le bateau du roy fût le plus fort. Le corsaire a arrêté M. de Fagan et l'équipage du canot français et est venu visiter le bateau. Quand on envoie des parlementaires, ils ne sont point armés, cela compromet le pavillon du roy[2]... » Bientôt ar-

6 employés aux frégates et 12 sur les bâtiments marchands ou corsaires (Archives nat., Marine, B⁴ 140-49 à 53).

MM. les Anglais opéraient plus grandement encore sur les côtes des États-Unis *à la même époque*. « Il y a un nombre prodigieux de matelots français à la Nouvelle-Angleterre, écrira Dampierre, de la Guadeloupe, le 8 mai 1778... J'imagine qu'on pourrait les réclamer et que les Anglais, qui manquent de vivres, pourraient les rendre aisément. » (Archives nat., Marine, B⁴ 140-51.)

1. Aux Gonaïves, à bord de *l'Inconstante*, 30 avril 1778 (Archives nat., Marine, B⁴ 140-22).

2. Archives nat., Marine, B⁴ 140-28 ; — Dampierre à Sartine, Forts Royal, 4 janvier 1778, à bord de *la Protée*.

rivent de nouvelles plaintes de Dampierre : « Le dernier du mois de février, écrit-il, une frégate anglaise a commis un acte d'hostilité bien extraordinaire. Elle a pris dans la petite anse Layet, près des fonds Capot, entre Saint-Pierre et Fort-Royal, un corsaire améri-ricain qui s'y était mal échoué. L'équipage du corsaire s'est jeté à l'eau, et les royalistes, en tirant dessus, ont blessé un soldat français à terre. J'ai représenté à M. le général qu'il fallait envoyer une frégate à l'amiral anglais, à Antigues, pour lui demander justice. Il m'a répondu que cela n'était pas nécessaire... »

Tous ces actes peu amicaux — pour employer un terme d'outre-Manche — n'étaient pas sans rendre nos militaires et marins des Antilles fort perplexes. Qu'y avait-il dans l'air? que préludait une telle manière d'agir? On était sur le *qui-vive*, envisageant de plus graves éventualités.

Nos possessions étaient mal protégées alors, les forts mal pourvus. « Le roi n'a pas un magasin, écrit encore Dampierre. Permettez-moi de vous représenter qu'on dépense beaucoup d'argent en fortification de terre et rien pour la marine. » « Les Anglais ont ici *le Yarmouth*, vaisseau de 66 canons, *le Portland*, de 50, et 16 frégates ou corvettes. Je crois que leurs forces sont beaucoup plus considérables que les nôtres, qui avons trois îles à garder, dont deux sont séparées par la Dominique. Les Anglais ont, de plus, beaucoup de corsaires qui pillent[1]... »

Depuis le début des hostilités, nos bâtiments de

1. Archives nat., Marine, B[4] 140-30 à 33; — Dampierre à Sartine, 25 janvier, 2 février et 9 mars 1778.

Le contre-amiral Parker, commandant les forces de Sa Majesté britannique à la Jamaïque, avait, au 1er mars 1778, 15 vaisseaux ou frégates; « chacun de ces bâtiments a, en outre, 1 ou 2 et même jusqu'à 3 petits bâtiments armés, soit goélettes ou bateaux, pour lui servir de mouche ou de couverte, ce qu'ils nomment en anglais *tender* » (Archives nat., Marine, B[4] 140-214).

guerre, répartis aux Iles-du-Vent et Sous-le-Vent, faisaient de nombreuses croisières, ordonnées par le marquis de Bouillé, gouverneur général, le comte d'Argout et le comte d'Arbaud de Jouques, gouverneurs particuliers, l'un de Saint-Domingue et l'autre de la Guadeloupe et Marie-Galante[1]. Rendons hommage, en passant, à quelques-uns de ceux qui les dirigèrent si habilement. Le chevalier de Cuverville, commandant la frégate *l'Inconstante;* le chevalier de Dampierre, commandant le vaisseau *le Protée;* le chevalier de Castellan, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate *le Triton;* le chevalier de Keroulas de Cohars, commandant la frégate *la Dédaigneuse*, à Saint-Domingue; le chevalier Desfarges, commandant *la Terpsichore;* le chevalier de la Laurencie, commandant *la Tourterelle;* le chevalier de Ferron du Quengo, commandant *la Boudeuse*, à Saint-Domingue; le chevalier de Jassaud, commandant la

1. François-Claude Amour, marquis de Bouillé, d'une ancienne famille du Maine, naquit au château de Cluzel, en Auvergne, le 19 novembre 1739; lieutenant général; gouverneur général des *Iles-du-Vent* et *Sous-le-Vent*. Homme d'un grand caractère, connu pour son dévouement au roi Louis XVI, mit en pratique sa belle devise : *tout par labeur* — mourut à Londres, le 14 novembre 1800, à soixante et un ans.

On appelle *Iles-du-Vent* la « chaîne des petites Antilles qui va du nord au sud depuis Porto Rico jusqu'à la côte ferme (Venezuela) ». Elles tirent leur nom de ce que le vent y souffle constamment de l'est. On nomme *Sous-le-Vent* celles qui sont plus occidentales (Vivien de Saint-Martin).

Les Anglais comprennent sous le nom de *Leeward Islands* (îles Sous-le-Vent) non seulement les grandes Antilles, mais encore les petites Antilles du Nord (les Vierges, Saint-Christophe, Nevis, Antigoa, Montserrat et la Dominique).

Ils donnent le nom de *Windward Islands* (Iles-du-Vent) à la partie méridionale de la chaîne (Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade, Tabago et la Barbade). En 1778, ils ont deux gouvernements aux Antilles.

Comte d'Argout, gouverneur de Saint-Domingue, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant général et inspecteur des troupes, milices, fortifications et artilleries des îles Sous-le-Vent.

Comte d'Arbaud de Jouques, brigadier des armées du roi, capitaine de ses vaisseaux, chevalier de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté des îles de la Guadeloupe, Marie-Galante et leurs dépendances.

frégate *l'Amphitrite ;* Le Gardeur de Tilly, commandant *la Concorde ;* Mac Nemara, commandant *la Charmante ;* le chevalier de Trécesson, commandant la frégate *la Blanche;* Verdun de la Crenne, commandant la frégate *la Renommée*, à Saint-Domingue ; le marquis de Montbas, commandant la corvette *l'Étourdie;* etc., etc.[1].

Le 6 septembre, le marquis de Bouillé, conformément aux ordres de M. de Sartine, emmenait à l'attaque de la Dominique douze cents hommes et mille volontaires créoles sur les frégates *la Tourterelle*, *la Diligente*, *l'Amphitrite* et la corvette *l'Étourdie*. Après avoir déjoué la surveillance du contre-amiral Barington, il opéra son débarquement en de bonnes conditions, fit capituler quelques centaines de soldats anglais, donna la preuve d'une grande modération vis-à-vis des prisonniers et de la population, et rentra vainqueur à la Martinique[2]. Pour contrebalancer l'avantage obtenu par les Français à la Dominique, Barington résolut de s'emparer de Sainte-Lucie. Ayant donc quitté la Barbade avec une flotte de 6 vaisseaux[3], 3 frégates et 70 transports, il pénétra, le 12 décembre, dans cette île, occupa le morne Fortuné, que le gouverneur, M. de Micoud, fut obligé d'évacuer après deux jours de résistance, puis les hauteurs dominant la baie du Carénage.

Arrêtons-nous un instant à cette triste affaire, qui eut un grand retentissement en France et aux colonies, et qui laissa discuter la conduite des défenseurs. Attaqué, le 13, par un corps de 5.500 hommes au morne Fortuné, le gouverneur n'avait, pour résister, qu'une faible garnison composée de « 80 hommes de la crasse

1. On conserve aux Archives nationales des relations fort intéressantes de tous ces capitaines.

2. La Dominique, cédée à l'Angleterre en 1763, avait été solidement fortifiée depuis cette époque.

3. *Le Cornwall*, de 74 canons ; *le Boyne*, de 70 ; *le Saint-Alban* et *le Non-Such*, de 64 ; *le Centurion* et *l'Isis*, de 50.

la plus complète du régiment de la Martinique, 16 canonniers du corps royal, 60 mulâtres libres et 30 hommes de la milice blanche ». Il fallait même déduire 29 malades de cet effectif, qui avait été porté au chiffre ci-dessus depuis la prise de la Dominique et en vue d'une entreprise de la part des Anglais. Ni batteries, ni redoutes, ni retranchements en terre pour arrêter la marche de l'ennemi. Seuls, existaient trois rangs d'abatis sur le chemin du morne au grand Cul-de-Sac. Jusqu'alors on avait totalement négligé la protection de cette colonie. Avec 180 hommes rassemblés à la hâte, il fallait garder un front de 600 toises absolument découvert contre des troupes de débarquement d'une écrasante supériorité. Il est facile de reconnaître combien la situation de M. de Micoud était alors périlleuse. En avril 1777, il n'avait pas négligé, sur l'ordre du marquis de Bouillé, d'adresser au Ministre un plan de défense pour le morne Fortuné, en l'appuyant d'une demande de troupes, « partant de la maxime certaine, disait-il, qu'aucune défense ou entreprise ne peut réussir sans dispositions précédentes, que le projet et la bonne disposition en sont l'âme, mais que l'exécution n'est qu'un corps sans âme, s'il n'est procédé à tout ce qui est nécessaire à la réussite[1]... »

Le marquis de Bouillé avait, en août 1778, envoyé M. de Joubert pour vérifier l'état de Sainte-Lucie au point de vue militaire, et le rapport de ce commandant de l'artillerie fut aussi détaillé que noir. « Le morne Fortuné, où est établi la garnison et l'état-major, n'a aucunes fortifications ; cette position ne peut être considérée que comme *un mauvais réduit* », dit-il entre autres choses. Or ce point était le mieux défendable. Le 28 août, Micoud écrivait à Bouillé : « ... Je n'ai

1. Archives Guerre ; Mémoires historiques : guerre d'Amérique. 1777-1783.

aucunes espèces d'outils, aucuns cordages pour la manœuvre du canon, point de pavillons pour le morne Fortuné, ny pour les batteries de la côte; pour mieux dire, je n'ai rien. Si, contre toute attente, la colonie était obligée de se rassembler au morne Fortuné, je n'ai point de cartouches d'infanterie à lui donner; le peu qu'il y en a icy n'est pas même suffisant pour munir la moitié du détachement. Vous me donnés quatre-vingts hommes de troupes pour toute garnison; il n'y en a pas 20 en état de faire une lieue armés; le remplacement qui vient d'être fait est composé de gens de soixante ans, de pulmoniques et d'hydropiques; je suis, par conséquent, sans ressources de ce côté-là, et hors d'état de pouvoir seulement garder le poste avec ce détachement... Je n'ai d'autre approvisionnement que cinq milliers de poudre, et la côte n'en a point; la guerre déclarée dans ce moment cy, comment ferai-je pour la pourvoir; je n'ai aucun bâtiment à ma disposition[1]... » En revenant de la conquête de la Dominique, le marquis de Bouillé s'empressa de répondre à Micoud. « ... Vous aurez appris par la voye publique la prise de la Dominique, qui a capitulé lundy sept septembre; vous voudrez bien en conséquence ordonner un *Te Deum* en actions de grâces. Comme les Anglais pourraient avoir envie de se venger sur Sainte-Lucie, il est très instant que vous vous mettiez en état de défense; à cet effet, vous commanderez un piquet de 60 hommes de couleur que vous tiendrez en garnison au morne Fortuné et qui sera relevé tous les trois mois. Vous commanderez également 30 hommes des milices blanches que vous tiendrez au Carénage... » Hélas! succès de Bouillé, *Te Deum*, prescriptions sans valeur, étaient loin de tirer d'em-

1. Archives Guerre; Mémoires historiques : guerre d'Amérique, 1777-1783.

barras le pauvre Micoud. Quelques jours plus tard, M. de Joubert, envoyé de nouveau par le gouverneur, avec mission d'examiner ce qu'il y aurait à faire pour la protection de la colonie, prescrivait l'établissement d'abatis, mais rejetait toute demande de troupes, objectant que le comte d'Ennery, en 1770, n'avait prévu que 100 hommes pour la défense de l'île.

Le marquis de Bouillé, il est vrai, avait aussi jugé ce chiffre bien modeste et s'en était ouvert précédemment au Ministre : « Sacrifierai-je une partie de la garnison de la Martinique pour protéger Sainte-Lucie ? » A quoi M. de Sartine avait répondu : « Non. Vous n'y laisserez qu'une garnison de police et vous l'abandonnerez à ses propres forces. » Nous n'entrerons pas davantage dans le cœur de la question, mais nous retiendrons que les pièces conservées aux Archives de la Guerre semblent blanchir absolument la mémoire du défenseur de notre ancienne possession[1].

Que faisait donc l'escadre française ? Les troupes de Sainte-Lucie tenaient encore lorsqu'apparut d'Estaing amenant de Fort-Royal 25 voiles montées par ce qu'il avait pu rallier de troupes à la Martinique. L'amiral se hâtait depuis quelques jours de prendre vivres et eau pour agir contre la flotte anglaise avant l'arrivée de Byron qu'on avait signalé. « On laissait, écrira-t-il au Ministre, des moyens suffisants pour résister dans les îles dont la conservation était recommandée... La Dominique surtout était bien pourvue. Je n'attendais que l'arrivée des détachements de la Guadeloupe, lorsque, le lundi 14 décembre, à neuf heures du matin, un bateau est venu apprendre que les ennemis attaquaient Sainte-Lucie. Le signal d'être prêt à appa-

1. Archives Guerre: Mémoires historiques : guerre d'Amérique, 1777-1783 ; — Mémoire sur l'affaire de Sainte-Lucie.

reiller fut fait sur-le-champ[1]. » A une heure de l'après-midi, l'escadre est en état de sortir, à l'exception du *Marseillais* qui répare ses deux mâts de hune. Aussitôt sont expédiées deux frégates au-devant de celles qui arrivent de la Guadeloupe avec les transports, pour leur communiquer l'ordre de se rendre directement à Sainte-Lucie. Il est indispensable d'empêcher le morne Fortuné, clef de la défense, de tomber au pouvoir de l'ennemi. Il tient encore, disait-on. « Une nuit de grains et d'abordages — parce qu'ayant fait trop de chemin on vira sans signaux — n'empêcha pas qu'après le soleil levé on ne portât sur les ennemis. »

A l'officier dépêché par Micoud, l'amiral répond de se maintenir en position, qu'il va débarquer à Gros-Ilet. — L'homme propose et Dieu dispose! le vieux proverbe est toujours vrai. — Au lieu de suivre sa première inspiration de livrer un combat naval, afin de priver l'île de secours, d'Estaing cherche à débarquer dans la baie du Carénage, qu'il croit encore au pouvoir des Français. Reçu à coups de feu par la batterie du Tapion, il se rend alors à l'anse du Cul-de-Sac. Là se trouve l'escadre de Barington, protégée par le cap Nord et des batteries côtières; le calme ne permet pas d'en approcher. A peine est-il possible aux vaisseaux français de tirer quelques salves, chacun à son tour. « J'espérais, l'après-midi, que la brise plus forte pénétrerait davantage dans la baie, écrivit l'amiral à Sartine..., nous approchâmes un peu plus, mais le calme ne nous arrêta pas moins, et *le Guerrier*, dernier vaisseau de la ligne, resta longtemps sous le feu, qui heureusement ne le dégréa point assez pour l'empêcher de se retirer avec une lenteur respectable... Ce premier jour,

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-3; — d'Estaing à Sartine.

Monseigneur, si précieux, si important, n'ayant rien produit, l'escadre mouilla dans l'anse du Choc, au vent des Anglais — le 16 décembre, à cinq heures du soir[1]. »

Le Sagittaire et deux frégates restent à croiser devant le Cul-de-Sac pour intercepter ce qui voudrait entrer ou sortir; on s'occupe toute la nuit du débarquement, qui s'opère, à l'aube, avec promptitude et régularité. D'Estaing prend le commandement des troupes. *Le Sagittaire*, *l'Iphigénie*, *le Fantasque et le Lively* se livrent, pendant l'entreprise, à la chasse des bâtiments que l'on aperçoit dans les parages. Le marquis de Bouillé fait enfoncer un poste avancé par le marquis de Livarot, colonel en second d'Armagnac, et, maître ainsi des hauteurs moyennes du Carénage, il gêne la communication entre le morne Fortuné et celui de la Vigie. Alors il lui devient difficile d'agir par surprise contre le morne, une pluie torrentielle ayant rendu les abords impraticables. Ceux de la Vigie n'offrent pas les mêmes inconvénients. On s'y dirige au point du jour sur trois colonnes, commandées par MM. d'Estaing, de Bouillé et de Lowendal. Les guides, au départ, ont bien garanti les débouchés faciles, mais, s'étant trompés, ils s'enfuient, et l'on se trouve, au bout de quelque temps, dans une absolue confusion. Une redoute, anciennement construite dans les bois et enlevée avec vigueur, devient le seul fruit d'une marche pénible et d'une attaque meurtrière. L'ennemi se replie toujours sur les hauteurs, « foudroyant nos troupes de leur artillerie à mitraille à la portée de fusil[2] ».

« Le manque de munitions, dont la plus grande par-

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-3.

2. « J'ai commandé, le premier jour, l'avant-garde et ai attaqué et forcé les postes avancés des ennemis. Le jour de l'attaque de la Vigie, j'ai commandé les grenadiers et chasseurs de la colonne de gauche ;

tie était mouillée, contraignit de mettre fin à cette affaire, dans laquelle les grenadiers et chasseurs de tous les corps ont mérité les plus grands éloges. MM. les officiers supérieurs, sans exception, et surtout M. le comte de Lowendal et M. le vicomte de Damas, ont réussi à former plusieurs portions de troupes au débouché d'un bois et presque sans espace, sous le feu d'une mousqueterie dominante, et sous celui d'une nombreuse artillerie de campagne et de plusieurs pièces de gros canon, qu'on avait mal enclouées sans doute, et qui alors, tirant à mitraille, faisaient le plus grand mal[1]. »

Durant ces opérations, *le Marseillais* et *la Provence* mouillaient à l'ouvert du Carénage avec ordre de s'y embosser pour détruire les deux batteries du Tapion, dont une rase, établie par les Anglais. « L'objet de leur mission était de faire diversion pendant que nos troupes attaquaient le morne de la Vigie, sur lequel les Anglais avaient 2.000 hommes de leurs meilleures troupes avec plusieurs redoutes et plusieurs pièces de canon. » Mais un raz de marée empêcha ces vaisseaux de réussir. On a perdu 600 hommes, tués ou blessés. Les troupes françaises battirent en retraite sans être suivies (18 décembre).

L'escadre se livre alors à la poursuite des bâtiments isolés que l'on aperçoit çà et là, mais tout en empêchant Barington de se dégager[2].

L'Iphigénie — capitaine de Kersaint — est spéciale-

j'ai perdu 126 grenadiers sur 200. J'en avais 50 des vaisseaux qui ont pris le parti le plus prudent. Les chasseurs n'ont pas esté mieux traités ; tous les officiers de grenadiers, excepté un seul et moi, tous tués ou blessés, 2 capitaines tués et un blessé... Je puis vous assurer que le régiment d'Armagnac a combattu avec courage, bravoure, etc... (Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B ; — M. de Livarot à Montbarey, Guadeloupe, 10 juillet 1779.)

1. Archives nat., B⁴ 142-3 : — d'Estaing à Sartine.

2. On écrit aussi Baringthon.

ment chargée d'observer les mouvements de la flotte anglaise, et doit avertir quand la brise passera dans la baie du Cul-de-Sac. Le 24, vers dix heures du matin, « la brise ayant augmenté, et M. de Kersaint ayant fait signal qu'elle passait dans la baie, nous avons tous appareillé malgré l'avis des pilotes pratiques, qui assurèrent qu'il n'y avait pas de vent dans la baie du Cul-de-Sac et qu'il n'y en aurait pas même de la journée. Il est vrai que M. de Kersaint n'était guère à même de mieux en juger que nous, étant au moins à une lieue et demie au large de l'escadre anglaise, le vent constamment à l'est-sud-est... On a viré lof pour lof avec signal de former et serrer la ligne pour aller attaquer l'escadre anglaise, fait route au plus près pour serrer la terre, la brise un peu plus fraîche; mais, à mesure que nous approchions de la terre, elle diminuait[1]... »

Faute de vent, tout manquait. Kersaint se montra très ennuyé de s'être trompé. « *L'Iphigénie*, dit le journal du comte d'Estaing, a appareillé le 25, et nous a passé à poupe; le capitaine a eu la hardiesse de dire au général, dans le porte-voix, qu'il avait manqué un beau jour, la veille, pour attaquer l'escadre anglaise et qu'il ne le retrouverait pas peut-être de quinze jours, comme étant un des auteurs de ce projet. Propos bien inconsidéré d'un lieutenant de vaisseau à un vice-amiral, encore dans un porte-voix. Toute l'escadre et les pilotes pratiques décidèrent qu'il n'y avait pas de vent. En outre, j'ai toujours regardé la chose comme infaisable, attendu la position avantageuse de l'ennemi et le rapport de M. de Kersaint, qui avait rendu compte que les Anglais avaient formé des batteries sur les deux

1. Archives nat., Marine, B^4 148-282.

points qui ferment l'entrée du Cul-de-Sac et des batteries rases dans le fond de la baie[1]. »

D'Estaing se préparait à continuer le blocus de l'amiral Barington avec une partie de ses vaisseaux, pendant que Bouillé, soutenu par l'autre, attaquerait quelques-unes des îles britanniques, lorsque lui parvint une inquiétante nouvelle. « Les gens d'un corsaire, venant de l'Amérique septentrionale, écrit-il à Sartine, ont dit que l'amiral Byron était parti depuis trente-trois jours avec douze vaisseaux. Cette nouvelle, vraie ou fausse, et des réflexions défensives n'ont plus permis que de songer au salut des colonies; il eût été hasardé, et le retour des troupes, si cette escadre avait paru, ne serait devenu que trop douteux; on ne s'est plus occupé que de leur rembarquement. La retraite a été faite, d'après les dispositions de M. de Bouillé, par M. le vicomte de Damas, qui a replié tous les postes avec autant d'ordre que de sagesse. Les ennemis ne nous ont point interrompus[2]... » L'escadre française revint donc mouiller, le 29 décembre, à Fort-Royal[3], et, le 7 janvier, l'amiral expédiait les paquets en France par le comte de Cambis, commandant la corvette *le Sénégal*. « La sagesse de cet officier, la marche de son bâtiment et surtout la saison me font espérer qu'il se rendra à sa destination. » Par ce même courrier, d'Estaing, triste et humilié de n'avoir pas mieux réussi dans sa campagne, écrivait au Ministre, en date du 3 janvier : « De chute en chute et d'un malheur à l'autre, l'escadre du roy, réunie ici, prête à conquérir, n'a pu défendre ou du moins reprendre Sainte-Lucie. Sept

1. Archives nat., Marine, B4 148-282.
2. Archives nat., Marine, B4 142-3; — d'Estaing à Sartine.
3. C'est là que le chevalier de Micoud lui adresse par un parlementaire la copie de la capitulation que les circonstances lui ont fait accepter.

vaisseaux ennemis embossés ont, par leur position, par les batteries de terre, et surtout par le calme, résisté à 12. La valeur des troupes ne les a pas remises en possession d'une île, dont 10 régiments anglais ne faisaient que de s'emparer. Ils avaient réussi sans peine, sans obstacle, et ils ont employé avec succès, contre nous, la grosse artillerie des retranchements, les redoutes, ce qui n'avait été que trop préparé pour les arrêter et ce qui, sans défenseurs ou abandonné sur-le-champ, n'a été utile qu'à eux... » Et le 6 du même mois : « Si je ne succombe pas totalement sous le poids du malheur qui a caractérisé chacun des événements de cette accablante campagne, je n'en suis pas moins dominé par l'extrême regret de n'être pas plus utile au service du roi[1]... »

Au commencement de janvier 1779, l'amiral apprend que Byron est arrivé à la Barbade. Les deux escadres anglaises réunies de ce fait ont quinze vaisseaux à l'ancre leur assurant une supériorité; mais le comte de Grasse change la face des choses. Venant de Brest, il entre, le 19 février, à Fort-Royal de la Martinique avec *le Dauphin-Royal*, de 70 canons (capitaine de Mithon), *le Magnifique*, de 74 (brigadier de Brach), *le Vengeur*, de 64 (brigadier de Retz), et *le Robuste*, de 74 (capitaine de Longueville), qui porte son pavillon. Sur les entrefaites, le commodore Rowley rejoint Byron avec 4 vaisseaux. Les deux flottes, à peu près de même force, restent sur la défensive, dans l'attente. Le 26 avril, voilà le marquis de Vaudreuil, chef d'escadre, qui amène du Sénégal, *le Fendant*, de 74 canons, et *le Sphinx*, de 64, après s'être emparé, sur les côtes d'Afrique, des îles Saint-

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-3; — A bord du vaisseau du roy *le Languedoc*, dans la rade de Fort-Royal de la Martinique, 3 et 6 janvier 1779.

Louis et de Gorée ; la veille, *le Fier*, de 50 canons, était venu mouiller à Fort-Royal.

Pendant les premiers mois de l'année, on reste au port, mais vaisseaux et frégates sortent continuellement avec des missions spéciales. C'est le brave et brillant Kersaint qui, toujours prêt à marcher, croise, avec *l'Iphigénie* et *la Cérès*, au-devant de l'escadre, que l'on attend de France, ou Saint-Césaire, avec *l'Aimable*, qui chasse une frégate ennemie postée dans le canal de la Dominique. Ce sont *la Jalouse* (capitaine Vessing), *la Chimère*, *l'Alcmène*, et les goélettes *la Joyeuse* (capitaine de Laroque), *Marie-Christine*, *l'Actif* (lieutenant Desplaces), *la Charmante-Betzy* (chevalier de la Motte), qui surveillent tour à tour les abords de la Martinique et le canal de la Dominique[1].

Restons-en là. Le mouvement est perpétuel à Fort-Royal. Chaque jour, tel ou tel bâtiment entre ou sort, croise au loin ou à proximité, seul ou de concert, se livre à la chasse des isolés, protège un convoi, transporte des troupes. Quelquefois l'escadre entière appareille et s'élance toutes voiles dehors, lorsqu'elle croit pouvoir livrer combat[2]. Cependant, jusqu'en juin, rien

1. *L'Engageante* (chevalier de Préville), *la Tourterelle* (chevalier de la Laurencie), *l'Etourdie* (marquis de Montbas) sont chargées de l'escorte de bateaux de commerce sortant de Saint-Pierre. *La Diligente* (comte du Chilleau) et *la Boudeuse* (vicomte de Grenier) vont à la Guadeloupe recevoir des ordres du comte d'Arbaud. *L'Aimable*, avec son nouveau commandant, M. de Saint-Cosme-Sainte-Eulalie, et *le Lively*, sous les ordres du chevalier du Rumain, escortent un convoi jusqu'à Saint-Eustache; M. de Champorcin appareille avec *la Provence* pour soutenir, en cas de besoin, *le Sagittaire*, « voir les signaux que fera ce navire et les répéter avec la plus grande attention en vue de la rade ». La corvette *la Cérès* (M. de Traversay, enseigne) et la goélette *l'Eclair* (M. de Fonteneau) vont appuyer *l'Iphigénie* dans une importante croisière au vent de la Martinique. Le chevalier de Capellis et M. de Barras cherchent à capturer une mouche anglaise, etc., etc. (Archives nat., Marine, B⁴ 145; — Journal nautique et tactique de la campagne.)

2. On trouve dans le Journal nautique le détail suivant :

« Le dimanche 28 février, à quatre heures du soir, on a fait la réjouissnace de l'heureux accouchement de la reine. Une décharge de toute

d'extraordinaire ne se passe; chacun se tient prêt à foncer sur l'adversaire dès qu'il fera mine de vouloir opérer un mouvement d'ensemble. Tout en exerçant une attentive surveillance, l'on profite du répit pour soigner les malades; l'état sanitaire des troupes françaises n'est pas bon. Deux vaisseaux arrivés du Sénégal, ainsi que le *Dauphin-Royal* et *le Fier*, dont les recrues souffrirent atrocement d'une longue traversée, ont « concouru à augmenter la douloureuse liste ». A Fort-Royal, l'on compte, en mai, 873 fiévreux, dyssentriques ou scorbutiques, 169 galeux, 339 convalescents; 1.381 indisponibles au total. A cette époque, a lieu un important échange de prisonniers anglais, jusqu'alors gardés à la Martinique; ils s'éloignent sur parole.

L'amiral Byron, ayant reçu l'avis que le comte d'Estaing avait des ordres pour retourner en Europe, convoqua un conseil de guerre, auquel il proposa de porter toute l'escadre au vent de la Barbade, ce qui ferait courir le bruit de son départ, et de profiter ensuite de la retraite en Europe de l'armée navale française pour reparaître au bout d'un mois. Barington, commandant la station des Iles-du-Vent, objecta que la mission de l'amiral était précisément relative à l'escadre de Toulon, qu'il devrait suivre partout dans les eaux américaines; aussi conseilla-t-il d'aller s'établir en croisière à l'ouvert et en vue de la baie de Fort-Royal. L'exécution d'un tel projet serait devenue fatale à nos colonies.

Par bonheur on se contenta seulement de ne pas suivre l'inspiration de Byron, et la flotte combinée se maintint au mouillage du Cul-de-Sac. Ainsi purent

'artillerie du Fort-Royal et de la mousqueterie de toutes les troupes angées en bataille sur le quai, a suivi le *Te Deum*, qui a été chanté à ette occasion. Tous les vaisseaux de l'escadre du roi ont été pavoisés. 'n salut de 21 coups de canon et 3 salves de mousqueterie ont suivi e *Te Deum.* » (Archives nat., B4, 145.)

entrer Grasse et Vaudreuil; ainsi les forces navales de la Grande-Bretagne perdirent-elles l'occasion de régner sans conteste aux Antilles.

En six mois, l'escadre anglaise ne se montre que trois fois à la mer. Nos frégates sillonnent journellement les eaux dans tous les sens, même en vue des côtes ennemies de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, suivent les bâtiments qui sortent de Sainte-Lucie, observent les mouvements des adversaires et font de nombreuses prises [1]. Enfin, le 6 juin, les Anglais quittent leur mouillage; il s'agit, avec toute l'escadre, de protéger le départ d'une flotte marchande qui se rend en Angleterre. « Les récoltes de toutes leurs îles, accumulées, chargeaient près de 300 bâtiments marchands. Cette nombreuse flotte s'était rassemblée à Saint-Christophe avec beaucoup d'ordre et de sûreté, sous la protection de l'armée navale qui, pendant ce temps, affectait de se montrer sur les côtes de la Martinique et à l'ouest de la baie de Fort-Royal [2]. »

D'Estaing, à l'affût des occasions propices, aussitôt instruit de ce mouvement, décide l'attaque de Saint-Vincent, particulièrement facile à conquérir et à garder. Des Français étaient restés dans cette île depuis son abandon à la Grande-Bretagne, en 1763, et les Caraïbes, qui en occupaient près de la moitié, ennemis acharnés des Anglais, dont ils avaient appris à redouter la domination et à connaître les procédés dans leur guerre locale de 1768, promettaient depuis longtemps un sérieux appui [3].

1. Archives nat., Marine, B⁴ 145. Voir Journal nautique.
2. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-108.
3. Traduction de la requête présentée par Château-Gué, chef des Caraïbes, à d'Estaing, en mai 1779 :
« Monsieur, les Caraïbes de Saint-Vincent, vexés par une nation qui, loin de respecter leurs droits et leur propriété, se fait un principe d'envahir toutes leurs possessions, osent recourir icy à votre autorité contre leur (*sic*) tyrannie. Jaloux d'assurer leur sort et de se venger

L'éloignement de l'armée anglaise pouvait n'être que momentané ; on ne pouvait donc risquer que peu de monde. Aussi les bâtiments pris sur l'ennemi furent-ils seuls hasardés, et 400 hommes environ parurent-ils suffire à la conquête d'une île défendue par 300 réguliers, répartis en différents postes et employés à contenir les naturels. Le marquis de Bouillé qui, de longue date et sans relâche, s'occupait des moyens de faciliter la saisie des possessions anglaises aux Antilles, entretenait des intelligences secrètes dans toutes les colonies que le dernier traité nous avait fait perdre. Tout ce qui s'y passait lui était connu, et dès lors pouvait-il être considéré comme le plus utile instrument de nos entreprises. « C'était avec toute la noblesse d'un brave militaire et la loyauté d'un bon Français qu'il avait communiqué sans réserve à M. le comte d'Estaing le fruit de ses recherches, ses divers plans d'attaque et tous les mémoires relatifs à l'état actuel des colonies anglaises dans les Antilles[1]. » — Preuve de patriotisme et d'abnégation que l'on ne saurait trop admirer.

Il existait de précieux documents sur Saint-Vincent, recueillis par un gentilhomme de la Martinique, pauvre, habitué à tous les genres de vie qui demandent du courage, et servant la France avec une volonté et un zèle dignes de tous éloges. Le chevalier de la Roque-

des insultes qu'ils éprouvent depuis qu'ils ont eu le malheur de voir passer l'isle sous leur (*sic*) domination, ils viennent vous offrir leurs bras et leurs services. La connaissance qu'ils ont des forces de leurs ennemis peut seule répondre du succès de l'entreprise. Mais, Monsieur, ils osent se flatter qu'en favorisant les projets que les Français peuvent avoir sur l'isle de Saint-Vincent, vous aurez égard à leur situation en les remettant dans le même état, dont ils jouissaient lorsqu'ils aient le bonheur de voir les Français maîtres de l'isle, de leur accor- r (*sic*) la libre possession des terres qu'ils avaient, de leur faire c) remettre celles dont les Anglais, au mépris des différents traités, sont emparés, ou de leur payer (*sic*) suivant l'estimation qui en sera ite à dire d'experts..... » (Archives nat., Marine, B[4] 142-52.)

[1]. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-108

Percin, de bonne maison, fils d'un lieutenant de vaisseau, entretenait avec les sauvages des correspondances qui lui firent plusieurs fois risquer son existence. Filleul[1] d'un des principaux chefs de la nation caraïbe, il y jouissait d'un grand crédit. « Il traversait les canaux qui séparent les îles avec une pirogue dans laquelle la moitié des marins ne voudrait pas passer la Seine, échappait par sa petitesse même à la surveillance des ennemis, donnait des avis de tous leurs mouvements, semait les bruits nécessaires au succès des opérations projetées et surtout, par son genre de vie, plaisait aux Caraïbes de l'île Saint-Vincent, dont il échauffait les têtes en notre faveur[2]... »

« Celui qui nous est le plus attaché, écrivait d'Estaing à Sartine, nommé Château-Gué, venu ici en pirogue, au travers de l'escadre anglaise, pour me présenter la requête que j'ai l'honneur de vous envoyer[3], m'avait dit que sans un coup de fusil, dont il me montra en même temps la cicatrice, ses compatriotes n'auraient jamais capitulé, que 1.500 Anglais n'avaient pu suffire, que 5.000 hommes enfin de troupes réglées avaient été envoyés contre eux et que, sans être soutenus par aucun Européen, ils avaient résisté six mois[4]... »

Jeune, audacieux, intelligent, accoutumé à jouer sa vie comme sa fortune, très bon marin, et déjà fort en vue par la prise récente des îles Saint-Martin et Saint-Barthélemy, le chevalier Trolong du Rumain, lieutenant de vaisseau commandant *le Lively*, est chargé de ce coup de main; il part avec 3 corvettes et

1. Pour être agréé comme membre de la nation, il fallait un parrain, comme de nos jours pour entrer dans un cercle. Bougainville et, plus tard, La Fayette ont ainsi fait partie de la grande famille des Indiens du Canada.
2. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-108.
3. Voir note 3, p. 66.
4. 29 juin 1779.

2 goélettes — récentes captures — montées par 150 hommes de troupes et 200 *volontaires créoles*. Ces derniers ne lui inspirent que peu de confiance; « espèce de vagabonds sans discipline, dit-il lui-même, et plus capables de nuire au succès d'une opération qui eût demandé de la suite... excellents pour dévaster et piller[1]... » C'est peu rassurant. La petite escadre de Trolong du Rumain, constituée bizarrement, puisque la prudence exige de ne compromettre aucun élément de la flotte royale, subit en mer de grosses difficultés par la mauvaise qualité des navires, les vents et les courants. Le capitaine, avouons-le, a de bien faibles moyens pour essayer une conquête.

Après douze jours de marche, il aborde à Saint-Vincent, le 17 juin, sous pavillon anglais, et débarque au Caliacana sans trop d'obstacles. Il voit aussitôt accourir 600 Caraïbes, et, guidé par eux, s'empare des hauteurs qui dominent la capitale, Kingstown. Sans combat, le gouverneur Morris capitule le jour même. La crainte des sauvages avait hâté cet heureux dénouement[2].

D'Estaing, qui savait récompenser suivant les mérites, écrivit au Ministre : « M. du Rumain a montré de quoi il était capable à la prise des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Celle de Saint-Vincent, objet d'une importance infiniment différente, lui donnera, à ce que j'espère, à vos yeux, des droits sur les grâces du roi et le fera paraître susceptible de cet avancement (capitaine de vaisseau). Il sera un Duguétrouïn (*sic*), surtout si vous lui confiez de bonne heure le commandement d'un vaisseau. » L'amiral réclame aussi dans

1. Archives hist., Guerre, supplémentaire, 1779 47 B.

2. Trente-six articles, signés le 18 juin 1779 par du Rumain et Son Excellence Valentine Morris, écuyer, capitaine général et gouverneur en chef de l'île de Saint-Vincent pour Sa Majesté britannique, chancelier ordinaire et vice-amiral (Archives nat., Marine, B[4] 142).

la même lettre le grade de lieutenant-colonel pour M. de la Roque-Percin, qui « commande comme major depuis longtemps les volontaires de son nom », et celui de major pour M. de Canouge, « ancien officier au régiment de la reine, qui a formé et qui commande les volontaires des Antilles[1]. »

Il faut maintenant, à tout prix, conserver la conquête, problème difficile à résoudre avec les faibles ressources laissées à la disposition du gouverneur qu'a nommé d'Estaing. Une lettre adressée au Ministre par le nouveau dignitaire nous renseigne amplement à ce sujet[2]. Il règne, paraît-il, un grand désordre à Saint-Vincent ; on trace près de Kingstown un camp pour servir de réduit en cas d'attaque. « Si l'ennemi vient ici en force, je ne me rendrai jamais, je vous en donne ma parole... » Mais le gouverneur n'a que « 250 hommes de cinq corps différents, et ses faibles détachements sont commandés par des lieutenants, par des enfants ; je ne compte pas 126 bandits volontaires des Antilles, qui ne se sont engagés que pour piller Saint-Vincent et qui prétendent que leur campagne est finie ; la nécessité a fait créer ce corps monstrueux ; mais je m'en débarrasserai le plus tôt possible ; ils consomment des vivres précieux et ils ne sont nullement propres à être contenus dans un camp. » Il rassemble les armes et les munitions qu'il peut trouver chez les habitants et leur fait remettre soixante-seize esclaves à eux volés par les volontaires. Quinze cents hommes lui seraient nécessaires pour protéger la colonie, surtout contre les Caraïbes, plus une compagnie d'artillerie, douze canons de 36, de l'argent, des vivres, des muni-

1. Archives nat., Marine, B⁴ 142-70 : — Fort-Royal, 29 juin 1779, d'Estaing à Sartine.
2. Kingstown, 16 juillet 1779, du Moutet au Ministre (Archives nat. Marine, B⁴ 142-93).

tions et des outils. « Mes besoins sont pressants, ajoute-t-il; je n'ai pas un sol, pas un soldat qui ne soit pieds nus, c'est-à-dire sans bas ni souliers. »

Mais voilà qu'une attaque est imminente. Le dimanche 4 juillet, Byron apparaît devant la rade avec 22 vaisseaux de ligne, 7 frégates et des transports, portant 3.000 hommes, que le général Grant, gouverneur de Sainte-Lucie, avait embarqués. « Il fit mettre ses chaloupes et canots à la mer, écrit le gouverneur français; je prévins les habitants que la ville allait être réduite en cendres et la campagne brûlée et dévastée par les Caraïbes que j'avais mandés et qui étaient déjà au nombre de 300, la torche à la main, sur une hauteur qui domine la rade de Kingstown; nos soldats étaient sous les armes dans la ville, le flambeau à la main. Pendant ce temps-là, je faisais transporter par des nègres et des mulets dans mes retranchements à peine ébauchés des munitions et des vivres. Quelques Anglais furent à bord de l'escadre et, le lundi, à deux heures après midi, Byron fit route pour la Grenade. Dès qu'il avait paru, j'avais eu la précaution d'expédier un bateau à M. d'Estaing. Mon billet, qu'il reçut à temps, le mit en état de se préparer à recevoir l'amiral anglais. Ma faiblesse me met dans la nécessité de faire une guerre cruelle. Tirez-moi, je vous supplie, de cet état... » Pour le moment, tout mal est conjuré.

Tandis qu'à Brest l'on achève l'armement de 6 vaisseaux que le chevalier de Ternay doit amener aux Antilles, arrive la nouvelle de l'échec de Sainte-Lucie. Les plans sont changés. Ternay reste en France; la Motte-Piquet part avec une escadre à destination de la Martinique[1], et, le 17 juin, entre à Fort-Royal, où l'arri-

1. Elle comprend : les vaisseaux : *l'Annibal, le Diadème, le Réfléchi, Artésien, l'Amphion;* les frégates : *la Blanche, l'Amazone, la Fortunée;* la flûte : *la Ménagère* et 60 transports.

vée de ce renfort inattendu produit un grand enthousiasme. D'Estaing, dans le débordement de sa joie, écrit à Sartine[1] : « Le convoi est arrivé : ces quatre mots disent tout : l'armée du roi rassemblée forme un spectacle nouveau pour l'Amérique. Ce chef-d'œuvre de votre Ministère est un des événements qui l'éternisera. Nous sommes égaux aux Anglais. La frégate *la Blanche*, après s'être jouée du vaisseau *le Jupiter* de 50 canons, ainsi que M. de la Motte-Piquet vous en rend compte, s'est séparée, et a fait route pour l'Europe. Les vents du nord-est l'ont forcée de reprendre celle de la Martinique; elle est arrivée dans la nuit du 25 au 26 de ce mois; j'ai expédié sur-le-champ *l'Iphigénie* pour aller sur le point de rendez-vous : les frégates *la Diligente*, *la Boudeuse* et le cotter *l'Alerte* y étaient déjà. Le 26, après-midi, M. le vicomte de Noailles[2] est venu me chercher à bord de M. de la Galissonnière, qui faisait une quarantaine politique; j'ai cru, en l'apercevant, que c'était une illusion; c'était lui-même. Son zèle l'avait engagé à se faire débarquer par *l'Amazone* à la Trinité. Il avait traversé l'isle pour me dire que M. de la Motte-Piquet avait détaché cette frégate et demandait des avis et des pratiques. *La Diligente* lui en donnait alors, et la flotte, quoique *l'Amazone* l'eût quittée à près de

1. Archives nat., Marine, B⁴ 142-53; — A bord du *Languedoc*, ce 29 juin 1779.

2. Louis-Marie, vicomte de Noailles, né le 17 avril 1756 à Paris, second fils de Philippe de Noailles, maréchal de France, duc de Mouchy, prince de Poix et de Mlle d'Arpajon, petite-fille du duc d'Arpajon. Marié à sa cousine, Louise de Noailles, fille aînée du duc de Noailles et d'Ayen et arrière-petite-fille, par sa mère, du chancelier d'Aguesseau.
Noailles commence à servir sous le nom de *chevalier d'Arpajon*. Aide maréchal général des logis, surnuméraire en Bretagne et en Normandie, le 1er juin 1778; lieutenant général de Guyenne; a rang de mestre de camp de cavalerie, le 17 avril 1779; mestre de camp en second du regiment du Colonel Général des Hussards 1779, puis du régiment de Soissonnais, 8 mars 1780; mestre de camp, lieutenant commandant

300 lieues, a paru au jour devant la baie du Fort-Royal, et le 27, dans la nuit, tout était entré... Je ne m'occupe que du bonheur général, il me soutient; mais, Monseigneur, depuis la lecture de vos dépêches, mes chagrins personnels ont fortement ébranlé ma santé. Je suis homme et peut-être que si vous connaissiez ma sensibilité, ma position vous toucherait... »

du régiment du Roi (dragons), 1782; puis du régiment de chasseurs d'Alsace, 1788. Plus tard, maréchal de camp.

Après avoir fait la campagne des Antilles avec d'Estaing, il retourne en Amérique avec l'armée de Rochambeau, comme colonel en second du Soissonnais, se distingue pendant la campagne et rédige la capitulation de Yorktown (octobre 1781).

D'une tournure et d'un physique élégants, jeune, actif, entreprenant, d'une remarquable bravoure, chevaleresque, militaire dans l'âme, amoureux de la gloire, patriote dans toute la force du terme, Noailles rentre en France imbu des idées de liberté et très enthousiaste de la cause américaine, à l'instar de son beau-frère, La Fayette. Entre les deux cependant apparaît une curieuse divergence. Noailles, aux débuts de l'ère révolutionnaire, accepte les idées nouvelles comme le résultat d'un inévitable progrès. Il suit le mouvement qu'il pense impossible d'enrayer, et se résigne. La Fayette, au contraire, croit à la nécessité de ce mouvement, s'y prête de toute la force de son influence, vit dans l'illusion de temps meilleurs et se laisse déborder par les événements.

Nous retrouvons Noailles député du baillage de Nemours aux États Généraux, le 5 mai 1789, et proposant, dans la nuit du 4 août suivant, l'abolition des privilèges de la noblesse; Président de la Constituante, le 26 février 1791, puis général dans l'armée de Dumouriez. Obligé de se réfugier en Angleterre et en Amérique; reprend du service; est le dernier général français commandant à Saint-Domingue.

On connaît le récit de sa mort glorieuse, après un terrible combat entre la goélette française *le Courrier* et la corvette anglaise *le Hasard*. Il monta le premier à l'abordage, fut grièvement blessé, « ne survécut que six jours à ce triomphe et mourut le 5 janvier 1804. Son cœur fut enfermé dans une boîte d'argent par ses grenadiers, qui l'attachèrent à leur drapeau et le rapportèrent en France, dont le vaillant Français avait voulu que la gloire lui rouvrît les portes » (Mme de Montagu).

Rochambeau écrivit dans ses mémoires : « Il fut attaqué par un bâtiment anglais à l'abordage duquel il monta avec l'intrépidité qui lui était naturelle, et ses braves grenadiers s'en emparèrent. Il fut blessé à mort et expira peu de jours après, à la Havane, entre les bras de sa troupe et des Espagnols, qui lui marquèrent tous les regrets et l'estime que son courage leur avait inspirés. »

Noailles fut enterré à la Havane. Son cœur, rapporté par les grenadiers, après avoir été longtemps déposé dans l'église de Poix (Somme), est actuellement dans celle de Noailles (Corrèze), à côté des vieilles tombes de famille.

A la tête d'une flotte imposante, sur laquelle il a fait embarquer des troupes, l'amiral d'Estaing se dirige alors vers la Barbade, le 1er juillet. Mais des vents contraires le forçant en route à changer ses projets, il met le cap sur la Grenade.

L'armée navale est composée de l'escadre primitive, augmentée des divisions particulières de Grasse, Vaudreuil, Turpin et la Motte-Piquet. Chacune d'elles est arrivée aux Antilles avec une mission spéciale de la Cour. La Motte-Piquet, pour constituer la division de Saint-Domingue, Grasse et Vaudreuil, pour remplacer aux Iles-du-Vent le comte d'Estaing, que l'on attendait de jour en jour en France avec les 12 vaisseaux partis de Toulon, l'année précédente. Turpin avait escorté un convoi dans les colonies et devait en ramener un autre dans la Métropole[1].

On mouille le 2 sous le vent de la Grenade, à proximité de la pointe Beauséjour, et le soir, à quatre heures, l'amiral fait le signal de débarquement. Les frégates *l'Amazone* et *la Diligente* ont jeté l'ancre sous la batterie Molinière, et les troupes qu'elles portent — 100 grenadiers de Dillon et 100 chasseurs de Champagne — sont les premières atterries. Le comte Dillon s'empare avec les grenadiers des hauteurs de Molinière, et le vicomte de Noailles, à la tête des chasseurs de Champagne, escalade la crête du morne de ce nom. Ces deux postes occupés, il n'y a plus rien à craindre pour le débarquement, qui s'opère néanmoins dans un assez grand désordre. « Aucune troupe ne savait la place qu'elle devait occuper ; plusieurs vaisseaux, n'ayant pas vu les signaux, refusaient d'envoyer les troupes à terre. Quelques chaloupes étaient commandées par des lieutenants, d'autres par des enseignes, quelques-unes

1. Voir composition de la flotte, aux *Appendices*.

vinrent avec des patrons[1]... » L'opération, commencée à cinq heures du soir, n'était pas terminée à neuf.

Un grand nombre d'officiers avaient réclamé, comme un droit, l'honneur de descendre à terre et de prendre part à l'action. Quelle superbe occasion pour cette jeune pléiade de déverser une ardeur guerrière depuis longtemps contenue! Actifs, avides de gloire, faisant peu de cas de la vie, patriotes enthousiastes, ils mettaient la gloire des armes françaises au-dessus de tout; aussi se trouvaient-ils moralement dans les meilleures conditions pour se mesurer avec les Anglais.

L'amiral dispose de 1.680 hommes pour l'attaque[2]. Débarqué dans les premiers, après avoir obtenu quelques renseignements sur les positions des ennemis, il partage ses troupes en quatre fractions, qu'il met sous les ordres des comtes Arthur et Édouard Dillon, du vicomte de Noailles et de M. de Pontdevaux. Le comte de Durat commande l'avant-garde[3]; M. le colonel Brown[4], le colonel baron de Steding, O'Moran, Macdonald, le comte d'Hervilly et le major Progny sont attachés aux divisions[5].

Sur une ligne, à peu près de l'est à l'ouest, les Anglais, au nombre de 800[6], occupent le morne de l'Hô-

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-15. Relation de la Grenade par un témoin, sans nom d'auteur.

2. Huit cents hommes du régiment de Dillon; 100 chasseurs de Champagne : les grenadiers et deux piquets d'Auxerrois ; 100 hommes de Foix et de Hainaut; deux piquets et trente grenadiers du régiment de la Martinique; cent vingt volontaires étrangers et un détachement de Viennois (Archives hist., Guerre, 47 B-15).

3. Comte de Durat, colonel en second de Cambrésis, major-général des troupes de débarquement à la Grenade.

4. Major du régiment de Dillon, avec brevet de colonel.

5. Note autographe de Dillon. (Archives nat., Marine, B4 142-118, et uerre, supplémentaires, 47 B-15.)

6. Cent vingt hommes du 48e régiment, 40 artilleurs, 600 miliciens quelques matelots pour le service des batteries.

pital ou Mont-Sara, qu'ils ont fortement retranché et rendu presque inabordable[1].

D'Estaing lance un premier ordre du jour, contenant des instructions nettes et précises et dans lequel il a soin de prévoir les cas différents qui pourraient se présenter.

Le 2, à neuf heures du soir, par une nuit sombre, les divisions Dillon, ayant pour avant-garde cent hommes de Foix et de Hainaut, aux ordres de Durat, tournent le morne de l'Hôpital, suivent « l'affaissement des montagnes qui le cernent » par des chemins inconnus, sont arrêtés par un feu vif, reculent, perdent leur direction et rejoignent le lendemain matin le général au point convenu — l'habitation Pradine. — Leur marche a été pénible et aussi imprévue qu'audacieuse. D'Estaing avait laissé le commandement des 3e et 4e divisions à Noailles, avec ordre de se montrer au point du jour, le 3, sur le morne Saint-Éloy, et d'y choisir un emplacement pour l'artillerie[2]. En entendant le bruit de la

1. A l'est, existe une palissade de 5 pieds de haut et 3 retranchements en amphithéâtre, au-dessus desquels se trouve une esplanade en maçonnerie de 6 pieds d'élévation que couronne une batterie. On ne peut atteindre le pied de ces ouvrages qu'un à un, encore faut-il laisser une certaine distance entre chaque homme ; le terrain est découvert et rend impossible toute formation devant la palissade sans être exposé au feu. Au nord, le morne est trop escarpé pour être gravi ; au sud, il est aussi couvert de retranchements, devant lesquels le port et la citadelle peuvent croiser leurs feux. A l'ouest, une batterie commande toute la gorge et bat l'intervalle entre la ville et les premiers ouvrages. La crête, extrêmement étroite, s'élargit un peu vers le centre.

2. « M. le vicomte de Noailles, disent ses instructions, sans exposer les troupes au canon du fort ni de la batterie de l'Hôpital, se montrera avec la totalité de sa division pendant quelques instants sur la crête du morne Saint-Eloy. Il se repliera ensuite sur les pendants qui font face... la reconnaissance parfaite du morne, la recherche de la plate-forme d'une ancienne batterie. l'emplacement d'un camp établi en avant de la maison Mathеüs, la connaissance parfaite de tous les abords du morne Saint-Eloy, le local sur lequel on pourrait avantageusement établir 6 pièces de canon et jusqu'à 12 mortiers seront les objets dont il s'occupera. » Cet officier avait sous ses ordres des

mousqueterie ennemie, Noailles envoie son avant-garde, commandée par M. Hussenot[1], soutenir l'attaque. Mais tout rentre dans le silence, et Hussenot s'installe pour favoriser la reconnaissance du morne Saint-Éloy, qui offre une position parallèle à celle de l'Hôpital, mais « la gauche un peu refusée ». Au point du jour, Noailles, arrivé sur la crête indiquée par ses instructions, après avoir déployé ses troupes, rend compte au général de la difficulté que présenteraient et l'établissement d'une batterie et toute percée du côté sud. Aussitôt rappelé, il exécute son mouvement « en suivant le revers du morne Saint-Éloy, pour dérober sa marche aux ennemis ». Pontdevaux reste sur place, chargé qu'il est d'exécuter une fausse attaque, le 4, à deux heures du matin.

« La division de M. le vicomte de Noailles, écrira le général au Ministre, après avoir, le lendemain, attiré l'attention de l'ennemi par des mouvements faits avec sagesse et par différentes manœuvres parfaitement bien exécutées sur les hauteurs, s'est réunie, le 3 au soir, à mes deux autres divisions[2]. »

« L'amour de M. de Noailles pour la guerre, pour son métier, dans lequel je me plais à prévoir et j'ose prédire qu'il ira tout au plus grand..., etc. », dira-t-il encore.

Pendant que le comte Dillon fait lui-même la reconnaissance des abords ennemis, M. O'Dune est envoyé en parlementaire auprès de lord Macartney; mais le

officiers d'artillerie, 2 ingénieurs, 100 chasseurs de Champagne, 60 grenadiers d'Auxerrois, 30 grenadiers de la Martinique, 80 hommes de Viennois, 100 fusiliers d'Auxerrois et 30 volontaires de Vance. Le détachement est pourvu de haches; des nègres portent les caisses de cartouches. (Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B-15 ; — ordre du jour de d'Estaing.)

1. Lieutenant-colonel de la Légion de Lauzun.

2. Archives nat., Marine, B4, 142-89.

gouverneur refuse avec dignité l'honorable capitulation qu'on lui propose. Il ignore de quelles forces dispose l'amiral ; en revanche, il connaît les siennes et répondra à la confiance dont son maître veut bien l'honorer en résistant le plus longtemps possible. — 3 juillet. — Nul temps à perdre ; d'Estaing prend ses dernières dispositions[1].

Les trois premières divisions partirent à onze heures du soir et « arrivèrent dans le plus grand ordre à environ 500 toises du pied du morne de l'Hôpital. Nos troupes firent halte jusqu'à deux heures du matin, moment prescrit par le général à M. de Pontdevaux pour commencer la fausse attaque avec la quatrième division. Un peu après deux heures, on entendit tirailler ». L'effort, des plus énergiques, eut lieu sur trois points. « Le vicomte de Noailles, lit-on dans la relation de l'affaire, avec sa division, tourna les ouvrages par la

1. Deuxième ordre de M. d'Estaing, 3 juillet 1779 : « ... La colonne de gauche sera formée de la première division du régiment de Dillon et commandée par M. le comte de Dillon. Son objet est de monter sur le réduit par son flanc gauche et de s'emparer de la batterie après l'avoir tournée.

« La colonne du centre, composée de la deuxième division du régiment de Dillon, sera commandée par M. le comte Edouard Dillon. Elle aura une avant-garde pourvue de haches. Cette avant-garde sera formée de 60 hommes tirés de la colonne même et de 10 canonniers. Cette colonne ne partira qu'un peu après les deux autres, en observant de monter droit le long de l'arête, et surtout de ne pas tirer sur les colonnes collatérales.

« La colonne de droite, commandée par M. le vicomte de Noailles, sera formée des troupes qu'il a emmenées, à l'exception des grenadiers de la Martinique. Son avant-garde sera formée d'une partie des chasseurs de Champagne et de 6 canonniers pourvus de haches. Son objet est de longer les palissades de la droite et, où elles finissent, la colonne montera, en observant de ne pas se jeter sur celle du centre. Dans la supposition où, à l'extrémité de ces palissades il ne se trouvât point de passage praticable, alors l'avant-garde s'en ferait un à coups de hache dans les palissades.

« Il est absolument défendu de tirer qu'au moment où l'on sera dans le cas de se servir de la bayonnette. Mot de l'ordre : Saint-Patrice et Dublin ; mot de ralliement : Mouchy. » (Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B-15.)

droite. Le général ordonna de tirer le moins possible et de foncer sur l'ennemi, la baïonnette au bout du fusil. Les trois colonnes débouchèrent en même temps, se précipitèrent dans le retranchement, chacune dans sa direction, et forcèrent la palissade en battant la charge. Le régiment de Dillon, quoique maltraité par le feu des bâtiments du port, ne ralentit pas un instant. M. le comte d'Estaing entra à la tête des grenadiers de la première division dans les retranchements[1]. » L'action avait duré une heure et demie. M. de Pontdevaux s'était montré très utile dans l'accomplissement ponctuel de ses ordres, et M. de Vaudreuil, sous prétexte de chercher un meilleur ancrage pour *le Fendant*, avait rendu les plus grands services en tirant sur les batteries du fort et de la citadelle pendant la marche en avant.

« Les ennemis ne purent soutenir l'impulsion des troupes françaises — puisons encore dans la même relation — ils se conduisirent avec valeur, mais sans art; nos troupes ont généralement montré beaucoup de valeur, mais peu d'ordre. »

Le morne qui domine la ville une fois tombé au pouvoir des Français, « il n'y eut qu'un cri pour aller escalader la citadelle ». Le général ne voulut pas, mais fit diriger les canons de la batterie sur ce réduit, sauvant ainsi d'une mort inutile un grand nombre de ses hommes. Au premier coup, Macartney fit arborer le pavillon de parlementaire; le feu cessa. A la pointe du jour, le drapeau blanc flottait partout. Les conditions proposées par le gouverneur ayant été rejetées, le comte d'Estaing envoya le vicomte de Noailles pour lui déclarer qu'il était à sa merci. A trois heures après midi. 4 juillet 1779 — lord Macartney se rendait à discrétion avec la garnison et toute la colonie. « Il est venu lui-

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B; — Relation de la Grenade.

même me porter son épée, écrira d'Estaing ». Les troupes et les colons sortirent avec les honneurs de la guerre. Réguliers et miliciens défilèrent devant les forces françaises en bataille, qui formaient la haie. Les Anglais mirent bas les armes et les drapeaux au lieu désigné ; mais, par faveur spéciale, les officiers gardèrent leur épée.

La capitulation, rédigée en 28 articles et dans le même sens que celle de la Dominique, mais « plus ou moins adoucie », contient des passages fort intéressants, où l'on remarque la *générosité* des vainqueurs en réponse à la *dureté* révoltante dont avaient fait preuve les Anglais[1].

Seules restèrent à la Grenade les troupes désignées pour tenir garnison ; les autres furent embarquées le 5. — Qu'est devenu Byron ? Nous l'avons vu s'éloigner pour protéger le débarquement d'un convoi et bien persuadé d'avoir leurré d'Estaing. De retour à Saint-Christophe, le 1er juillet, il apprend la fatale nouvelle de la perte de Saint-Vincent, et court aussitôt avec 21 vaisseaux de ligne, 2 frégates et 30 bateaux, chargés de troupes de débarquement, pour reconquérir cette colonie. Mais voilà qu'un bâtiment, expédié en toute hâte à sa recherche,

1. ARTICLE 25 de la capitulation : « Étant informé de toutes les oppressions exercées par le Gouvernement anglais, particulièrement contre les habitants français de l'ile de Grenade, appelés *nouveaux sujets*, au mépris de la capitulation de la colonie du 4 mars 1762, du traité de Versailles de 1763, du traité d'Utrecht de 1713 et autres confirmés et rappelés audit traité de 1763, au mépris du droit naturel et du droit des nations, même des lois de l'Angleterre, que les vexations ont fait un mal qui s'est étendu à tous les membres de la colonie, ce qui fera l'objet d'un mémoire particulier, qui sera envoyé aux cours respectives, il a été, dès à présent et suivant l'exigence des cas, sursis pour un temps limité, ou à toujours, pour être : les habitants de l'île de Grenade déchargés de tous les hypothèques et engagements de tout genre, par eux contractés avec la place de Londres et toute autre place de commerce et sujets de Sa Majesté britannique, sans aucune exception, réservant encore à la Cour de France de faire valoir toutes les réclamations justes et fondées, dépendant du présent article. » (Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47-B ; — relation de la Grenade.)

lui annonce en route l'attaque de la Grenade. Peut-être est-il encore temps de sauver cette île? Il ignore toujours l'arrivée de la Motte-Piquet aux Antilles, croit à la présence de 6 vaisseaux français tout au plus, et, fort de l'assurance que le gouverneur Macartney lui donne par sa dépêche de pouvoir tenir au moins quatre jours encore, il accourt sans hésiter, toutes voiles dehors. D'Estaing, pour être au vent de la baie de Saint-George et plus à portée, — l'ennemi ne pouvant venir que par le nord, — avait pris, le long de la côte, un assez mauvais mouillage, et ses équipages étaient exténués par le travail qu'exigeait continuellement le dérapement des ancres. Un exprès de Saint-Vincent lui avait annoncé l'approche de Byron et, le soir venu, la vigilance encore plus active des frégates dut assurer la protection de la flotte.

« La nuit était obscure et *l'Iphigénie* se trouva si près de l'escadre anglaise, à 2 heures après minuit, qu'elle aurait été enlevée sans la supériorité de sa marche. Ses coups de canon et ses signaux nous avertirent[1]. » Byron en effet arrive, se hâte pour secourir Saint-George qu'il espère toujours au pouvoir des Anglais, et ses meilleurs marcheurs ont l'ordre de « chasser en avant et de serrer l'ennemi au feu ». Arrivés à portée de notre avant-garde, *le Prince-de-Galles*, *le Sultan* et *le Boynes* sont particulièrement maltraités. On peut juger de l'étonnement du noble lord quand il aperçut 25 vaisseaux au lieu des 6 sur lesquels il comptait! Trompé dans son attente, il doit, en présence de l'ennemi, changer ses dispositions de combat. Il force hardiment le passage entre la terre et nos vaisseaux; « l'idée de sauver une colonie importante à son pays, aux yeux d'une flotte supérieure à la sienne, soutient son courage; il double

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-108.

sous le feu de notre arrière-garde[1]. » Tout à coup les forts, qui défendent la baie de Saint-George, arborent le drapeau français; plusieurs vaisseaux anglais sont hors de combat; Byron semble totalement perdu. L'action est devenue à peu près générale et des plus chaudes. On déploie, de part et d'autre, une admirable ardeur guerrière ; mais 10 vaisseaux français, sous le vent, ne peuvent utiliser leurs feux, ce qui met subitement d'Estaing dans une infériorité évidente. *Le Montmouth, le Grafton, le Cornwall et le Lion*, après une lutte héroïque, finissent heureusement par tomber aussi sous le vent et courent le plus grand danger. Nul espoir de vaincre ne reste plus à l'amiral anglais. Il parvient à dégager fort habilement ses vaisseaux et peu à peu s'éloigne. Le feu diminue d'intensité, puis le combat cesse vers les trois heures de l'après-midi. Sans être inquiété, Byron ramène ses forces très endommagées à Saint-Christophe[2].

C'est le comte Du Chilleau, capitaine de vaisseau, commandant la frégate *la Diligente*, que d'Estaing envoie porter à Versailles les nouvelles et de sa victoire navale du 6 et de la prise de la Grenade. « Un aussi bon officier que M. le comte Duchilleau, écrit-il au Ministre, m'a paru mériter plus qu'un autre vos bontés et une commission aussi agréable... M. le comte Duchilleau joint aux très bonnes qualités qu'il a, une connaissance parfaite de la navigation des îles de l'Amérique, des effets des courants, de leurs reversements et du gisement des côtes. C'est de là que dépendront toujours la promptitude et le succès des missions... En même temps, envoi est fait à Sartine des drapeaux enlevés à l'ennemi. « J'ai chargé M. de Sheldon, capitaine dans le régiment de Dillon, de vous demander

1. Archives hist , Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B-108.
2. Ordre de bataille de d'Estaing. Appendice IV.

la permission de mettre aux pieds du roi trois drapeaux enlevés à ses ennemis ; MM. le vicomte de Noailles, Arthur et Édouard Dillon ont sollicité pour lui cette commission. Ils ont eu trop de part au succès pour ne pas désigner un de ceux qui en portent les marques, et qui d'ailleurs a mérité cette distinction par la valeur la plus brillante[1]. »

D'Estaing rend compte en détail au Ministre de ses opérations glorieuses sur terre. « M. le vicomte de Noailles, ajoute-il, et M. Dillon ont voulu absolument se rembarquer ; ils ont été au combat naval. M. le vicomte, qui avait eu à l'assaut son habit percé de plusieurs balles, n'a pas été touché sur mer, quoique *le Fendant* ait été un des vaisseaux qui a essuyé et qui a rendu le plus de feu. M. le comte Arthur en a été quitte pour une contusion ; mais M. le comte Édouard Dillon a eu le bras cassé en deux endroits. Il le conservera ; il est sans danger. Le roi a perdu M. de Champorcin, capitaine de *la Provence*. Le sieur de Montaut, capitaine du *Fier-Rodrigue*, a été tué ; son frère l'a bien remplacé. M. de Ferron, capitaine de *l'Amphion*, est grièvement blessé. Il a la cuisse cassée. MM. les commandeurs de Dampierre, de Cillart, de Castellet sont les capitaines blessés. Le total des tués et des blessés sur mer est de 949 ; celui des tués et blessés à l'assaut est de 106... le lord Macartney part pour la France dans un bâtiment parlementaire qu'il m'a demandé et dont il répond[2]... »

Du même au même

A bord du *Languedoc*, en rade de Saint-George de la Grenade, ce 12 juillet 1779.

« M. le vicomte de Noailles m'a paru ressentir après

1. Archives nat., Marine, B 4 142-59-62-64 ; — d'Estaing à Sartine, 12 et 13 juillet 1779, de Fort-Royal de la Grenade.

2. Archives nat., Marine, B4 142-89 ; — d'Estaing à Sartine.

On trouve dans un état signé du chevalier de Borda, major-

l'assault (*sic*), autant de joye de ce qu'il ne m'avait pas trouvé poltron que j'en ai eu à le voir se conduire aussi bien sur ce premier article du métier, que sur les autres objets moins communs et plus difficiles, dans lesquels l'expérience et le sang-froid rendent la vraye valleur (*sic*) utile. Il m'a confié son éttonement (*sic*) dans la challeur (*sic*) de son jeune courage de ce que le mien avait été fortement attaqué à Versailles et à Paris. Je confesse qu'à ce propos je n'ai répondu que par un sourire. Je croyais mes preuves faites. La basse et vile malignité n'a pas cependant totalement tort. Je vous déclare, Monseigneur, que je tremble de tout mon cœur. Jusqu'à cinquante ans les Anglais et moi-même m'ont cru assez hardi, même en fait de courage d'esprit. Il est le plus difficile, je m'en aperçois, car il m'abandonne, et je ressens une frayeur qui me glace

général de la flotte, qu'il fut tiré 20.699 coups de canon dans la bataille navale du 6 juillet.

Les bâtiments suivants y prirent part : *Le Languedoc*, *le Tonnant*, *le César*, *le Zélé*, *le Robuste*, *l'Hector*, *l'Annibal*, *le Guerrier*, *le Fendant*, *le Magnifique*, *le Marseillais*, *le Protecteur*, *le Vaillant*, *le Diadème*, *le Vengeur*, *la Provence*, *le Fantasque*, *le Dauphin-Royal*, *le Sagittaire*, *l'Artésien*, *le Réfléchi*, *le Sphinx*, *le Fier*, *l'Amphion*, *le Fier-Rodrigue*.

On eut, dans cette journée, 176 tués et 773 blessés sur mer.

Parmi les tués : de Montaut. capitaine commandant ; de Champorcin, capitaine commandant ; de Gotho, lieutenant de vaisseau ; de Marguerie, lieutenant de vaisseau ; chevalier de Gotho, lieutenant de vaisseau ; de Campredon, lieutenant de vaisseau ; Jaquelot, lieutenant de vaisseau ; de Peyrelongue, officier au corps royal du génie ; de Frémont, capitaine au régiment de Foix ; de Clairon, lieutenant d'Auxerrois. Parmi les blessés : Commandeur de Dampierre, capitaine commandant ; de Castellet, capitaine commandant ; de Cillart, capitaine commandant : chevalier de Ferron du Quengo, capitaine commandant (qui mourut de ses blessures) ; Le Normand de Victot, lieutenant de vaisseau ; de Massillian, lieutenant de vaisseau ; de Gléraux, lieutenant de vaisseau ; de Vassal, *idem ;* de Carmet, *idem ;* de Barras-Mélan, garde de la Marine ; de Biarg, *idem ;* de Reynier, *idem ;* chevalier de Lameth, capitaine de cavalerie ; Rafin, capitaine d'Auxerrois : Boulouvard, officier auxiliaire ; de Barentin, *idem ;* de la Martinière, *idem ;* Le Roy, *idem ;* Froissard, *idem ;* Buisson et Jugan, *idem ;* Scostierna, officier suédois, enseigne de vaisseau surnuméraire ; comte Edouard Dillon, colonel en second ; Pluquet, lieutenant au régiment de Walsh, etc. (Archives nat., B[4] 142-57-61.)

le sang; j'ai toute ma vie été très obéissant; cependant je garde la Grenade. La flotte anglaise battue et l'hivernage vous laisseront, si malheureusement vous le voulez encore, le temps d'envoyer l'ordre d'évacuer. Nos bras, nos cuisses seront remises et les anciens Français pourront peut-être se sauver. Jusque-là M. de Durat sera un défenseur excellent. Je mets dans ma lettre l'état de sa garnison[1]; elle s'accroîtra de ceux qui guériront. A l'égard des autres isles, s'imaginer qu'elles peuvent être attaquées avant le mois de novembre serait une grande illusion. Si les 160 millions de perte que les Anglais viennent d'éprouver, si toutes les raisons politiques dont je ne joins ici qu'un aperçu, fait longtemps auparavant par M. le Mont, engagent Sa Majesté à conserver au moins jusqu'à la paix une colonie qui était son ancien patrimoine, j'ai l'honneur de vous assurer qu'il faut à la Grenade une garnison de 1.000 hommes de troupes réglées; une augmentation de 300 hommes à Saint-Vincent. Obtenez, Monseigneur, qu'il soit envoyé 4.000 hommes aux isles du Vent dans l'instant où vous recevrez ma lettre, et je consens, à ce prix, avant d'avoir le bonheur de revoir la France, ou ce qui serait pis mille fois, qu'après avoir été le jouet ou la victime de ceux qui m'envient ou qui me haïssent, je meure, s'ils le veulent, de chagrin d'avoir déplu à mon maître, et je me croirai encore heureux, je lui aurai été utile.

« — Je connais Londres, les colonies, et ce qu'on y peut; ordonnez, je vous en conjure, que ces 4.000 hommes soient promptement expédiés, et, cet hiver, vous aurez la paix.

« Mes fautes, mes crimes ne peuvent influer sur les belles actions des autres; je vous supplie de faire,

1. Durat avait été nommé gouverneur de la Grenade.

M. le comte de Pont de Vaux brigadier et d'accorder la croix de Saint-Louis à MM. de Puységur et de Broves, tous deux aides-majors; il m'est impossible de vous envoyer, par cette occasion, l'état général des grâces; M. le comte de Breugnon ne jouira pas longtemps de celle qu'il vous devra, et M. le comte de Broves ne peut en avoir de trop grandes. Tout le monde me paraît mériter beaucoup, et il n'est presque personne qui ne demande; on me cite des exemples au moins pareils et prochains; il faut bien du temps pour avoir la force de refuser et pour ne pas révolter votre bienveillance par une demande trop étendue.

« J'ose vous supplier de me faire trouver, à Brest, la croix de Saint-Louis et des lettres de brigadier pour M. le comte Arthur Dillon et pour M. le vicomte de Noailles. Je vous réponds qu'ils auront encore plus mérité ces deux grâces. Daignez, Monseigneur, par pitié, faire en sorte que le même courrier qui m'ordonnera de me rendre à la Bastille, m'apporte en même temps cette consolation. Je n'ajoute qu'une phrase au duplicata de ma dernière lettre en chiffre parce que mes projets sont les mêmes... [1] »

Du même au même

A bord du *Languedoc*, en rade du fort Saint-George, isle de Grenade, le 14 juillet 1779.

« Monseigneur, la copie de ma lettre à lord Macartney, que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, contient les motifs de son changement de destination. Il part sur *la Diligente;* ses propos m'ont fait aisément deviner qu'il projetait d'ordonner une révolte qui ferait

1. Archives nat., Marine, B^4 142-87.
Dans une autre lettre au Ministre, d'Estaing demande pour Suffren et d'Albert de Rions le grade de chef d'escadre, en récompense de leur belle conduite.

aller à Antigues les 500 Anglais prisonniers qu'auraient pu porter les deux parlementaires, et que milord, comme un autre Régulus, se rendrait ensuite de sa personne en France. »

« Le lord Macartney, gendre de lord Butte, n'est pas un homme indifférent, soit par ses amis, soit par ses qualités personnelles. Il a été, en 1767, ambassadeur en Russie ; il parle très bien français ; il a beaucoup d'esprit, et il est très instruit. Ses affaires dérangées lui avaient fait donner le gouvernement de la Grenade pour les rétablir ; il y opérait de son mieux, et il passe ici pour l'homme du monde le plus intéressé. Le proverbe anglais du lieu était que, si milord avait sçu une pièce de monnaie dans la tête d'un habitant, il la lui aurait fait casser sur-le-champ pour l'avoir. Je lui ai dit, dès ma première conversation, dans laquelle sa colère dominait les influences politiques de son ancien caducé, qu'à mon retour d'Angleterre en France et que, prisonnier comme lui, j'avais eu le bonheur d'être, par les comptes que j'avais rendus au Ministre du feu roi, un des premiers moyens qui avait rapproché (*sic*) deux grands monarques, et que je donnerais un bras pour que, cet hiver, il fît la même chose. Sa réponse, qui sentait encore la poudre à canon, fut que les Anglais ne feraient jamais la paix qu'étant vainqueurs, et que lorsque la marine du roi serait détruite. »

« Le lord Macartney m'a depuis reparlé avec moins de hauteur de mon idée ; il m'a insinué qu'il pourrait travailler à la paix ; je lui ai répondu à mon tour que cette chimère ressemblait à celles du projet de capitulation qu'il avait rejeté et qui tenait beaucoup de la république de l'abbé de Saint-Pierre[1] ; que cependant

1. L'abbé de Saint-Pierre passa toute sa vie à faire des projets de réforme, que le cardinal Dubois appelait *les rêves d'un honnête homme*.

cela pouvait être un moyen de réparer les pertes que le feu du vaisseau brûlé à Saint-Christophe, qui portait tous ses effets, et que l'événement de l'assaut lui avaient causées. Je crois qu'un de ses désirs est d'être vice-roi d'Irlande.

« Si vous croyez, Monseigneur, que le compte que je vous rends mérite quelque attention, je vous supplie d'en informer M. le comte de Vergennes et même d'en ennuyer M. le comte de Maurepas. J'ai l'honneur [1]... »

Un imposant spectacle se déroule alors aux Antilles; deux armées navales d'une force respectable sont en présence, personnifiant, à 2.000 lieues des métropoles, deux grands peuples rivaux et ennemis de tout temps. L'un, commerçant plus que guerrier, jaloux de la souveraineté des mers qu'il revendique comme un droit, a consacré à l'art maritime le génie que peuvent développer, chez une nation intelligente et pratique, l'orgueil d'une race, la soif du progrès et l'intérêt matériel; l'autre, plus guerrier que commerçant, fier de sa marine et de ses armées, parce qu'elles procurent la gloire et ajoutent toujours aux volumineux trophées des siècles passés, imbu d'idées plus chevaleresques que pratiques, repousse toute supériorité, et, sans craindre les fatigues ou les dangers, cherche à venger tous les affronts. Si de loin en loin seulement arrivent les nouvelles des événements qui se déroulent aux îles, l'Europe a quand même les yeux tournés vers ces deux armées navales, auxquelles la France et l'Angleterre ont confié l'honneur de leur drapeau.

Byron, croyant toujours que d'Estaing cherchait une occasion d'opérer sa retraite des Antilles, avait prolongé l'escorte de son convoi bien au-delà du temps nécessaire. Trompé dans ses espérances, il avait appris avec

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-92.

stupeur la perte de Saint-Vincent et l'attaque de la Grenade. Dans la bataille du 6 juillet, la victoire ne répondit pas à son audacieux appel ; mais, du moins, put-il, quoique fort maltraité, rentrer à Saint-Christophe sans être poursuivi.

Pourquoi le comte d'Estaing n'a-t-il pas complété le succès de sa brillante journée navale, par la saisie de 4 navires anglais, qui, en piteux état — le *Montmouth* surtout — ne pouvaient rallier facilement leur escadre ? Il ne sut profiter d'incontestables avantages pour paralyser jusqu'à la fin de la campagne, sinon anéantir, la flotte de Byron. Les critiques amères ne lui ont pas été ménagées, et l'impartialité exige d'avouer qu'elles semblent en partie fondées. « La victoire ne peut lui être disputée, dit Suffren. Mais, s'il avait été aussi marin que brave, nous n'aurions pas laissé échapper 4 vaisseaux démâtés[1]. »

Le 15 juillet, l'escadre française quitte enfin la Grenade, et arrive, le 19, à la Guadeloupe pour y prendre les troupes indispensables au remplacement des matelots qui manquent. Le mouillage de Basse-Terre, difficile en tout temps et dangereux dans une saison avancée, n'occasionne pas trop d'avaries ; on y reste quelques jours, puis l'armée, sur une ligne, en ordre de bataille, marche vers Saint-Christophe. Le 22, elle y aperçoit les vaisseaux ennemis, au nombre de 20, embossés et soutenus par les batteries de terre — les frégates et les transports occupant l'intérieur de la baie — et acquiert aussitôt l'espoir de s'emparer de l'île. « L'armée du roi, écrira d'Estaing, a couru la bordée du large pendant la journée du 23 ; elle a fait peu de voiles, a mis des feux pendant la nuit et s'est montrée une seconde fois, le

1. Citation prise dans *la Marine française pendant la guerre de l'Indépendance*, par Chevalier.

24, à la vue de Saint-Christophe. Les Anglais n'ont fait aucun mouvement. » Il renonce donc, par la force des circonstances, à tout projet contre la colonie ; son convoi, averti par deux frégates bonnes voilières et le côtre *l'Alerte*, vient le rejoindre à l'ouest de la Guadeloupe, et l'on fait route vers Saint-Domingue.

Sur ces entrefaites, l'amiral omet de saisir deux bâtiments ennemis. « Les avis reçus, écrit-il au Ministre, ont annoncé qu'il y avait 2 vaisseaux anglais, dont 1 démâté, mouillés à la petite isle hollandaise de Saba. Les fortifications et batteries n'y protègent rien. Le seul pavillon des États généraux a suffi pour empêcher de les y aller attaquer, parce que je sais que Sa Majesté ne veut pas qu'on imite la *conduite impérieuse des Anglais*, et que le roi préfère la considération due à ses alliés, à la gloire de ses armes et à ses avantages personnels[1]. » Langage assurément bien français, mais scrupules qui n'auraient certainement pas arrêté les amiraux de Sa Majesté britannique.

Le 31, en jetant l'ancre au Cap, on apprend une bonne nouvelle. — L'Espagne a déclaré la guerre aux Anglais. — On apprend aussi que, porteur des dépêches de France, M. de Choisy était arrivé à la Guadeloupe pendant l'absence de l'escadre et que, depuis plusieurs jours, il court à sa recherche. Aucune nouvelle de lui ! Il est à supposer qu'il est perdu ou tombé au pouvoir des ennemis. « J'ai espéré jusqu'au dernier moment qu'il viendrait ici, observe d'Estaing. L'importance des ordres qu'il m'apportait rend le contre temps aussi fâcheux pour le bien du service du roi par l'incertitude dans laquelle il me laisse, qu'il est personnellement douloureux pour moi par le sentiment que j'ai voué à M. de Choisy ; il est affreux, après avoir rempli une

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47, B-96 ; — d'Estaing au ministre, 21 août 1779.

telle mission avec autant de promptitude que de fatigues et de bonheur, d'être victime d'une bonne volonté qui ne peut être blâmable, quoique les effets en soient infiniment regrettables[1]. » Choisy revient enfin, porteur de l'ordre pour l'amiral de ramener en Europe les vaisseaux de Toulon. D'Estaing cependant va se laisser influencer par les événements fâcheux qui se déroulent dans l'Amérique du Nord.

La Géorgie est aux mains des Anglais et la Caroline du Sud est menacée ; M. de Brétigny, consul de France à Charlestown, et le général Lincoln, gouverneur de cette province, l'appellent à grands cris, mettant en lui l'espoir d'une cause en péril, et parviennent à l'apitoyer. « Les nouvelles trouvées à Saint-Domingue, écrit-il alors à Sartine, n'annoncent que trop d'incertitude sur la constance des Américains. Quand nous n'irions que nous montrer, cela produira un effet que je crois de la plus grande importance. Notre atterrage sera, s'il se peut, à Charlestown, et puis nous descendrons jusqu'à Terre-Neuve[2]... » Fatale idée qui eut de tristes conséquences[3] !

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B-96 ; — d'Estaing au ministre, 21 août 1779.

2. Archives nat., Marine, B[4] 142-69, 21 août 1779.

3. Jetons, en passant, un coup d'œil sur les changements qui viennent d'avoir lieu dans l'état-major et la composition de la flotte. Le comte de Breugnon, chef d'escadre, fort malade, a dû quitter *le Tonnant*. « Cet officier, écrit l'amiral, avait fait au-delà du possible en se rembarquant à la Martinique. Le combat de la Grenade avait semblé redonner quelques heures d'espérances ; il est retombé, et, se trouvant, d'après les ordonnances du médecin, absolument hors d'état de retourner en Europe par le convoi, il reste à Saint-Domingue... » Le comte de Broves prend donc le commandement de la 2[e] division de l'armée, et le marquis de Pontevès, sous ses ordres, commande *le César*. M. de Barras, chef d'escadre, passe du *Zélé* sur *le Tonnant* et commande la 3[e] division. Le marquis de Bruyères, capitaine du *Tonnant*, passe sur *le Zélé*. Le chevalier de Saint-Antonin, capitaine de vaisseau et second sur *la Provence*, remplace M. de Champorcin, tué à la Grenade. Le chevalier du Rumain, nommé commandant de la frégate *la Chimère*, est remplacé sur *le Lively* par M. de Coëttando, lieutenant de vaisseau, embarqué sur *le Robuste*. Le comte de Grasse, chef

D'Estaing sort du Cap le 15 août, à la tête d'une flotte de 24 vaisseaux de guerre, 12 frégates, 4 flûtes et plusieurs bateaux armés; il fait route vers la Nouvelle-Angleterre et emmène dans cette expédition un ensemble fort hétérogène, — 3.750 hommes pris à la Martinique, à la Guadeloupe et à Saint-Domingue[1]. — On mouille, le 1er septembre, sur les côtes de la Floride à hauteur de la rivière Saint-Jean; le 2, un coup de vent fait de graves avaries qu'il faut réparer sur place. « La plupart de nos vaisseaux ont chassé, dit le rapport de l'amiral; il y a eu beaucoup d'ancres perdues et quelques gouvernails fracassés. Quarante-huit jours ont été nécessairement consommés à en réparer les suites. »

Avant son départ, le comte d'Estaing avait expédié M. de Fontanges, major général de l'armée, avec 2 vaisseaux de guerre et 2 frégates à Charlestown pour y chercher des nouvelles et s'y munir des vivres que

d'escadre, fait passer son proche parent, le marquis de Saint-Césaire (le plus ancien des capitaines de vaisseau de l'escadre) de *la Chimère* sur *l'Amphion*, dont le commandement est vacant depuis la mort de M. de Ferron (mort de blessures reçues au combat naval de la Grenade). Au début, la chance ne semble pas vouloir favoriser les nouveaux capitaines; en entrant au Cap français sans pilote, *l'Amphion* touche sur les récifs; il faut le remorquer, le désarmer, réparer; le nombre de ses malades est considérable (Archives nat., Marine, B4 142-95-68).

1. A la Martinique : 750 hommes des régiments de Viennois, Champagne, Auxerrois, la Martinique, et des canonniers;

A la Guadeloupe : 850 hommes des régiments d'Armagnac, la Guadeloupe, la Martinique, et d'artillerie;

A Saint-Domingue : 1.550 hommes des régiments du Cap, Gâtinais, Agenais, Cambrésis, Port-au-Prince; des nègres libres, des grenadiers volontaires et des canonniers;

600 hommes des détachements de Foix et d'Hainaut.

On laissait à la Grenade 1.150 hommes de Viennois, de la Martinique, de la légion de Lauzun et d'artillerie, plus 170 malades et blessés (Archives nat., Marine, B4 142-15).

Vaudreuil, désigné pour escorter en France un convoi devant quitter Port-au-Prince, n'y trouve que 5 bâtiments marchands en état de partir et revient. Le 21 août, le comte de Grasse-Limermont, brigadier, escorte un petit convoi se rendant dans la métropole avec 2 vaisseaux, 3 frégates et 2 flûtes. Suffren, à cette époque, s'empare des îles Cariac, et le gouverneur de Saint-Vincent enlève les Grenadines.

promettaient les insurgents, mais « ils nous ont trompés sur ce point-là et sur beaucoup d'autres », écrira-t-on dans la relation du siège. Cet officier devait avertir aussi les autorités locales que l'armée navale ne pourrait rester plus de huit jours sur les côtes; on lui avait spécialement recommandé d'être sobre de promesses sur le concours de l'escadre. Les supplications et les renseignements parvenus, mais surtout le contre temps du 2, décident l'amiral, au lieu d'aller plus au nord, à faire l'attaque de la capitale de la Georgie, Savannah, défendue par un modeste détachement sous les ordres du général Prévost, qui avait réparti le reste de ses troupes dans les environs, supposant ne rien devoir craindre des Américains[1]. « Ce qu'il y a de plus regrettable, dit encore le rapport au Ministre, pour la chose générale, c'est que les différentes avaries des vaisseaux ont imposé la douloureuse nécessité d'agir où je ne devais point et où je ne voulais pas[2]. »

Le 6 septembre, le vicomte de Fontanges revient avec les guides et les pilotes à bord du *Languedoc*, mais sans avoir pu recueillir aucune nouvelle exacte. On se dirige, le jour suivant, vers l'entrée de la Savannah, où l'escadre met à l'ancre, le 8 au soir, par 8 brasses, à 3 lieues et demie de l'île de Thybee; les frégates et 3 ou 4 vaisseaux d'avant-garde s'enfoncent plus avant dans le fleuve. D'Estaing entrevoit alors les difficultés qui l'attendent dans ces rivières sans profondeur, que l'on doit remonter la sonde à la main et où les ennemis possèdent çà et là des galères et des batteries flottantes. On débarque cependant 300 hommes

1. A la fin de 1778, les Anglais avaient enlevé cette ville. 38 officiers, 400 hommes environ, 48 canons, 23 mortiers, 100 barils de poudre, un fort avec des munitions, des vaisseaux, d'énormes approvisionnements étaient ainsi tombés en leur pouvoir.
2. Archives Guerre et nat.

à Thybee, « isle à moitié noyée, séparée de Savannah par des marais et plusieurs creeks. »

Les Anglais, prévenus, avaient eu le temps de tout en retirer. « Ils mirent le feu à un fort en bois qui défendait le mouillage et se replièrent sur Savannah, où ils se préparaient à la défense. » Les Français n'y trouvèrent donc que 2 pièces de canon et 3 chevaux abandonnés. Le 10 septembre, on rembarque sur 6 vaisseaux pour jeter l'ancre à l'entrée de l'Ossabare, à 5 lieues plus au sud. Suivi de canots et de chaloupes portant les troupes, l'amiral remonte cette rivière, et le 12, à neuf heures du soir, atterrit au village de Bewly, à 12 milles de Savannah. Mais le temps est devenu mauvais; la barre qui se trouve à l'embouchure ne permet pas de débarquer la totalité des forces. D'Estaing ne dispose que de 2.400 hommes, dont il forme 3 divisions; lui-même prend le commandement de la première[1]. M. de Rouvré est chargé de la réserve qui se compose de la fraction présente d'un corps de chasseurs volontaires, dont il est le chef — ensemble de mulâtres et de nègres libres de Saint-Domingue. — Commandé par M. O'Dune, un détachement de 300 hommes va camper, le 13, à 4 milles de Savannah, au point d'Orpban-House, et échelonne, sur la route parcourue, des postes qui doivent maintenir sa communication avec Bewly. Trois jours après, d'Estaing marche en avant, et O'Dune s'avance encore. Rouvré rejoint ce

1. La 1re division : comte d'Estaing; vicomte de Fontanges, major général, commandant en second; M. de Sablière, commandant en troisième; M. de Mondion, major;

La 2e division : comte Dillon; M. Brown, commandant en second; baron de Steding, commandant en troisième; M. O'Moran, major.

La 3e division : vicomte de Noailles; vicomte de Bethisy, commandant en second; M. de Pontdevaux, commandant en troisième; M. Macdonald, major.

MM. d'Arcy, du régiment de Walsh, et d'Hervilly remplissent les fonctions d'aides-majors généraux. MM. de Retz et Macarty, celles d'aides maréchaux des logis.

dernier et appuie sa droite au fleuve Savannah, à 1 mille de la place.

Le général Lincoln, avec 1.800 Américains, qu'il a pu rassembler, vient camper à la gauche de la colonne française.

Le 18, le général Prévost est sommé de se rendre, mais le commandant des troupes britanniques demande un répit, — le temps de rassembler un conseil pour délibérer sur cette importante proposition — indice d'une résolution ferme de se défendre coûte que coûte. A son appel, les garnisons de Bedfort et de Port-Royal accourent aussitôt dans la place — « 600 hommes d'élite aux ordres du colonel Mitten », — ce qui porte la défense à 3 régiments de troupes réglées, disciplinées et aguerries. « Ils avaient traversé les marais les plus profonds et vaincu les plus grands obstacles pour effectuer cette belle jonction. »

Leur brave colonel relève ainsi le courage de la garnison. Le tour est joué.

D'un côté, la place est protégée par la rivière et un marais impraticable, d'un autre par plusieurs redoutes liées entre elles par des retranchements, garnis d'abatis et soutenus par des batteries; aussi toute opération offensive est-elle des plus difficiles.

« M. le comte d'Estaing fut surpris d'avoir été trompé sur les forces qu'il croyait avoir à combattre par ceux-là mêmes, qui, depuis longtemps, le sollicitaient de faire cette expédition; ne devant, en cette circonstance, consulter que son courage et le désir de se conformer aux volontés du Roi, en montrant aux Américains ses intentions de concourir au recouvrement de leur liberté, il dut tout entreprendre plutôt que de rétrograder[1]. »

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-197.
Nous empruntons la plupart de tous ces détails à des relations sur le siège de Savannah, conservées tant aux Archives historiques de la Guerre qu'aux Archives nationales, B[4] 142.

M. du Rumain, commandant de *la Chimère*, qui ne pouvait plus tenir la mer — son beaupré ayant été rompu par un coup de vent — est chargé d'une flottille et remonte le fleuve pour assurer la communication avec l'escadre et intercepter celle des ennemis de ce côté. Avec les faibles moyens dont il dispose, le résultat laisse à désirer. Il repousse cependant les galères ennemies, mais ne peut avancer. *La Bricole*, flûte que l'on avait aménagée, touche sur des hauts fonds. Il ne reste plus à du Rumain, pour suivre l'ennemi, que deux bâtiments américains et *la Truite*, que le comte d'Estaing avait ordonné de munir de pièces de 12.

Le chevalier de Puységur, qui la commande, arrive intrépidement, le 1er octobre, à portée du canon de la ville, et terrorise à ce point que plusieurs navires anglais se brûlent ou se coulent bas.

On amène à la hâte la grosse artillerie et le restant des troupes, qui débarquent à Tunder-Blot-Bluff, sur le creek Saint-Augustin, petit affluent de la Savannah[1]. L'armée vient camper à un demi-mille de la place, sa droite joignant les postes de Rouvré, et sa gauche, le général Lincoln, qui lui-même appuie la sienne à des marais profonds.

Soutenu par 400 grenadiers ou chasseurs, dans la nuit du 23 au 24 septembre, d'Estaing, à la tête de 300 travailleurs, fit ouvrir la tranchée à demi-portée de canon des retranchements anglais. L'ordre et le silence furent tels que l'ennemi ne s'aperçut de rien

1. Le reste des troupes de débarquement et, de plus, 600 hommes d'Hainaut et de Foix et 300 hommes de la marine. Ce qui pouvait représenter en tout 4.000 hommes de troupes françaises, formées de détachements tirés des garnisons des Iles du Vent et Sous-le-Vent et des vaisseaux. « Ayant été soumis à la nécessité de laisser à chacune des forces suffisantes pour sa défense, le général n'avait pu prendre des corps entiers, qui ont toujours plus de consistance et avec lesquels on peut se promettre des succès certains. » (Relation sur Savannah ; — Archives nat., B4 142-197.)

avant le jour. Trois cents Anglais s'élancent alors et parviennent fort avant dans l'ouvrage; mais MM. de Rouvré et O'Dune, qui le commandent, chargent à la baïonnette et les font rentrer dans leurs lignes. Douze officiers cependant et 88 grenadiers et chasseurs français restent tués ou blessés sur le terrain après cette courte mais très chaude action partielle. Les Anglais ont perdu moins de monde, « ayant eu peu de chemin à faire pour se mettre à couvert ».

Malgré les projectiles qui ne cessent de tomber, les sapeurs français poursuivent énergiquement les travaux du siège; on amène non sans peine l'artillerie et, en moins de dix jours, la batterie de siège est prête à tirer[1]. Les Américains en construisent, en outre, une petite sur la gauche. De leur côté, les Anglais multiplient leurs travaux; ils abattent même un fort beau corps de caserne pour établir des pièces. Les assaillants jettent une quantité de bombes dans la place et dans les ouvrages. Leur feu devient même si nourri que le général se voit obligé de le faire ralentir et de prescrire qu'il soit « dirigé avec plus de sûreté ». Au bout de trois jours, il ne reste plus aux défenseurs que 2 canons en état de servir, mais « leurs retranchements construits d'abatis et de sable ne sont point endommagés, les boulets ne faisant que s'enterrer sans former d'ouvertures ni occasionner le moindre éboulement. » En revanche, les projectiles causent des incendies; plusieurs maisons deviennent la proie des flammes, au préjudice seulement de paisibles citoyens. Cependant la saison s'avance; on entrevoit l'approche des mauvais jours et des grands dangers qu'ils feront courir dans ces parages, tant à l'armée qu'à la flotte entière; les vivres diminuent; l'ordre de ramener l'escadre en France est for-

1. La batterie française comprend 29 pièces de canon de 18 et de 12 et 9 mortiers; celle des Américains, 4 pièces de 6.

mel; tout enfin oblige l'amiral d'Estaing à terminer au plus vite le siège. Il faut en brusquer le dénouement.

On sait par les déserteurs que la droite des ouvrages ennemis, en avant du camp américain, n'est gardée que par de faibles milices. La redoute de Spring Hill, qui en est la principale défense, sera le premier objectif de ce côté. Dans le plus grand secret, les dernières dispositions sont prises, et lecture est faite d'un ordre du jour « où tout est prévu, combiné et parfaitement détaillé[1] ».

« Les soldats, est-il écrit dans ce curieux document, auront leurs gibernes pleines ; les cartouches douteuses seront renouvelées. L'inspection des armes sera soigneusement faite ; on aura au moins une pierre de rechange ; il sera distribué à la tête et à la queue des divisions le nombre de haches et d'outils que l'artillerie pourra fournir. »

Une première avant-garde se composera des volontaires et des grenadiers, puis viendront deux colonnes qui s'éclaireront de plus près ; avec la réserve marchera l'artillerie.

« On sera sous les armes à minuit sans bruit de batterie ; les appels faits et la formation assurée, on se rompra par la droite... » Les hommes doivent porter autant de vivres que possible. Chaque division laissera une garde au camp, ainsi que malades et éclopés. Une fois arrivées au camp du colonel américain Laurens, les troupes françaises se reposeront pendant que les officiers d'état-major placeront les petits postes en avant « pour jalonner, par des sentinelles, la dernière position qui doit être prise avant l'attaque », qui aura lieu à quatre heures du matin, au plus tard.

L'avant-garde se portera « en silence et vivement »

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1779, 47 B. — Ordre du jour du 8 octobre 1779

sur la redoute de Spring Hill pour l'escalader ou la tourner, appuyée qu'elle sera par la colonne de droite, tandis que celle de gauche débordera la ligne d'abatis pour se porter ensuite « brusquement à droite et percer le retranchement ». « La redoute prise, les retranchements forcés, la première avant-garde restant en colonne marchera aux casernes par l'intérieur des retranchements de l'ennemi ; les deux colonnes suivront le même mouvement; elles se déploieront selon l'espace, les circonstances et les ordres qui seront donnés... On prendra une position aux casernes en communiquant avec la tranchée, qui sera avertie par des *Vive le roi* et par un détachement. Il est expressément défendu de tirer sous peine de vie avant d'avoir enlevé la redoute et de s'être fermé dans les retranchements. Il y aura des officiers sur les flancs des colonnes qui feront arrêter tous soldats qui auraient tiré avant d'en avoir reçu l'ordre[1]. Tout soldat qui se débandera pour piller, avant que la permission en ait été donnée, sera puni de mort sans rémission. Cet empressement peut seul faire perdre aux troupes le fruit de leur valeur et une victoire acquise[2]. »

1. On remarquera que d'Estaing insiste fréquemment sur la discipline du feu. Il tient à ce qu'on tire peu, mais sûrement, et préconise l'emploi de la baïonnette.

2. « Une avant-garde commandée par le vicomte de Bethisy et M. O'Dune son second ; une colonne de droite, commandée par M. le comte de Dillon et M. Brown, son second, et pour major M. de Tarragon ; une colonne de gauche, commandée par M. le baron de Steding, M. Desnoyer, son second, et pour major M. de Mondion; un corps de réserve, sous les ordres de M. le vicomte de Noailles, ayant pour commandant en second M. de Pontdevaux et pour major M. de Macdonald. M. le comte d'Estaing et M. le vicomte de Fontanges se réservèrent la liberté de se porter partout où leur présence serait nécessaire. Les troupes de la marine et les chasseurs volontaires furent destinés pour une fausse attaque sous les ordres de M. de Sablière, et pour la garde de la tranchée. M. du Rumain, avec 200 hommes, devait aussi former une attaque du côté de la rivière pour diviser l'attention de l'ennemi sur cette partie. Une troisième colonne, composée de l'élite de l'infanterie améri-

Le 9, à trois heures et demie du matin, les troupes marchent sur Spring Hill. Le maréchal général des logis Gautier est chargé de la direction. A la pointe du jour, le tir des fausses attaques donne le signal de l'action véritable, et l'avant-garde se précipite pour enlever la redoute de vive force ; mais la résistance est énergique. Les Anglais, avertis des intentions du général, avaient renforcé le poste avec tout un bataillon[1]. Nos colonnes, qui se sont approchées rapidement au cri de *Vive le roi!* et que le jour naissant met à découvert, reçoivent plusieurs décharges à mitraille suivies d'un feu très vif de mousqueterie. Déjà les morts et les blessés jonchent le sol et produisent un trouble qu'accroît une presse occasionnée dans les rangs par la marche convergente sur un même point. Les Américains reculent. On est à ce moment précis où le sort d'une journée se décide dans l'espace de quelques minutes. D'Estaing, avec toute la volonté dont il est capable, tâche de ressaisir ses unités et de triompher de ce rapide et capital instant d'hésitation; il parle au soldat, l'entraîne déjà par son bel exemple; il va parvenir à raviver l'attaque, lorsque deux coups de feu l'arrêtent lui-même. On cherche à l'emmener loin du champ de bataille; mais non ! sa place est là, tant que les troupes seront aux prises, tant qu'elles pourront recevoir des balles. Avec une extrême bravoure, Fontanges et les jeunes officiers de son état-major se multiplient; trois

caine, aux ordres du colonel Laurens, et précédée de la cavalerie du général Pulaski, homme déterminé et si connu en Europe pour avoir osé attenter à la liberté de son souverain, le roi de Pologne, était conduite par le général Lincoln, et devait marcher immédiatement après la colonne française. » (Archives nat., Marine, B⁴ 142-197 ; — relation du siège de Savannah.)

1. L'attaque était décidée pour le 7; pendant ces deux jours perdus, le plan fut dévoilé au général Prévost, qui reçut les troupes françaises avec une telle vigueur qu'elles furent « hachées et se jetèrent l'une sur l'autre ».

fois ils parviennent à rallier les combattants, trois fois les ramènent à la charge, mais trois fois encore l'élan de ces vaillantes troupes se brise contre les infranchissables obstacles, derrière lesquels les Anglais se tiennent fermes comme un roc.

Les efforts sont épuisés; les forces ont abandonné les plus énergiques. Le sort en est donc jeté; c'est l'insuccès, l'anéantissement d'un glorieux rêve, et, pour les défenseurs de Savannah, la victoire, mais aussi la victoire chèrement disputée. Un grand nombre d'officiers français sont hors de combat; leurs troupes manquent de chef; alors d'Estaing ordonne la retraite, qui s'opère lentement, comme il sied aux bataillons disciplinés d'une vieille nation guerrière. Il les voit rentrer au camp et se laisse ensuite transporter dans sa tente.

Comme trop souvent dans notre histoire militaire, une ardeur intempestive fut la cause principale de l'insuccès, en amenant un fatal désordre au début de l'action[1].

Il y eut trêve jusqu'au lendemain pour enterrer les morts et ramasser les blessés. Les Anglais — rendons-leur cette justice — traitèrent fort bien leurs prisonniers, officiers et soldats, « en leur donnant tous les secours et les soins dont ils pouvaient avoir besoin ». D'Estaing et tous les blessés furent transportés à l'ambulance de Tunder-Blot-Bluff[2].

1. Archives nat., Marine, B[4] 142-197.

2. Les Français eurent 10 officiers tués et 33 blessés, — 140 soldats tués et 335 blessés.

Parmi les officiers tués : M. Brown, « officier de la plus grande distinction » et parmi les blessés : comte d'Estaing, au bras droit et à la jambe gauche; vicomte de Bethisy, trois coups de feu sans gravité; baron de Steding forte contusion à la jambe; vicomte de Fontanges, coups de feu dangereux à la hanche (Archives nat., marine, B[4] 142-197).

J'ai trouvé dans un autre document des mêmes Archives, qui parait aussi digne de foi : 184 tués, dont 16 officiers, et 458 blessés, dont 47 officiers.

Dans une relation du siège, on s'exprime ainsi sur Fontanges : « Cet

Le commandement de l'armée échut alors au comte Dillon; il reçut à cet effet les instructions du général. Elles « furent exécutées avec tant d'ordre et d'activité, dit la relation du siège, que toute l'artillerie et les malades furent rembarqués dans l'espace de huit jours ». Le 10, l'opération commença par les bagages et les canons, et, le 18, les troupes levèrent le camp sans être inquiétées. Les Américains battirent en retraite sur Charlestown. Les Français, restés en présence de l'ennemi jusqu'au 19 au soir, se rendirent à Causten-Creek, à une lieue en aval de Tunder-Blot, et s'embarquèrent le jour suivant sur les canots et chaloupes de l'escadre pour rejoindre les vaisseaux. « Les précautions et les dispositions sages et vraiment militaires, lit-on dans le document cité plus haut, qu'employèrent MM. le comte de Dillon et le vicomte de Noailles dans l'exécution des ordres de M. le comte d'Estaing dans toutes les circonstances, font le plus grand éloge de leur zèle et de leurs talents[1]... »

Dans un rapport au Ministre sur l'affaire de Savannah, d'Estaing rend la même justice à ces deux officiers : « J'étais sûr qu'elle (la retraite) s'opérerait sans difficultés, et j'ai continué à en laisser tout l'honneur à nos jeunes chefs. J'avais pris la liberté, Monseigneur, de vous

excellent officier a été grièvement blessé, à la troisième charge, par un coup de feu, qui a pénétré fort avant dans la partie interne du pli de la cuisse. » (Archives nat., Marine, B4 142-121.) Les Américains perdirent peu de monde. Le général Pulaski eut la cuisse percée de part en part d'un coup de biscaïen, dont il mourut. D'Estaing écrira de lui : « La mort du très brave général Pulaski, arrivée par sa faute, en se plaçant où il ne devait pas encore se porter... » (Archives nat., Marine.)

Les Américains avaient joué un faible rôle. « Leur général, par son caractère, ne pouvait pas leur en faire jouer un autre »; mais « ils ont témoigné la plus grande volonté et leurs troupes réglées, qu'on doit bien distinguer de leurs milices, se sont supérieurement conduites dans toutes les occasions... » (Archives nat., Marine.)

1. Archives nat., Marine, B4 142-197.

assurer, dans mes précédentes lettres, que M. le comte de Dillon et que M. le vicomte de Noailles mériteraient encore plus les grâces du roi. Je voulais absolument que cela fût et ils l'ont fait. M. de Noailles s'est très bien conduit, le jour de l'affaire, dans le poste de confiance du corps de réserve, ainsi que dans les fréquentes et très fatigantes tranchées qu'il a commandées pendant le siège[1]... »

Pendant les opérations ci-dessus, le comte de Broves, commandant l'escadre par intérim, se livrait à la chasse et enlevait quelques vaisseaux ennemis.

L'Amazone s'emparait de *l'Abeille*, frégate de 20 canons, après une heure de combat et la ramenait démâtée. L'un des meilleurs voiliers anglais, armé de 50 canons et doublé en cuivre, *l'Experiment*, « tombé dans une de nos divisions », se rendait au *Sagittaire*. Les frégates *l'Iphigénie*, *le Lively*, *la Cérès* et *l'Ellis* capturaient 8 ou 10 bâtiments de diverses grandeurs, qui auraient pu considérablement nuire au rembarquement des troupes.

Revenu à bord du *Languedoc*, l'amiral désigna 4 frégates, *la Fortunée*, *la Blanche*, *la Cérès*, *la Boudeuse*, et la corvette *l'Ellis* pour mener à la Grenade et à Saint-Vincent des vivres, de l'argent et les hommes tirés des Antilles. Il en donna le commandement au comte de Grasse qui, à cet effet, appareilla, le 26 septembre, les vaisseaux de sa division. La Motte-Piquet dut aussi transporter la garnison de Saint-Domingue; ces deux officiers généraux firent route ensemble vers les îles.

Depuis quelques jours à peine les troupes étaient embarquées; d'Estaing allait donner le signal du départ, lorsque le vent s'éleva, la mer devint furieuse, et tout laissa craindre un affreux désastre pour couronner la campagne. « Des chaloupes de vaisseaux de guerre,

1. Archives nat., Marine, Correspondance d'Estaing.

lit-on dans une relation, périrent avec tous leurs équi pages... La moitié de l'escadre dérada, et des vaisseaux sans ancres furent forcés de se tenir loin des côtes; enfin *le Languedoc* lui-même disparut. Le reste de l'escadre, commandée par M. le comte de Broves, avec aussi peu de vivres que d'eau et en aussi mauvais état que des vaisseaux puissent l'être, résolut de mettre à la voile et de croiser sur le Thybee jusqu'au 6 novembre pour l'attendre[1]. » Mais, *le Languedoc* étant porté à 80 lieues en mer, l'amiral ne pouvant espérer rejoindre l'armée fit isolément voile sur Brest; Bròves, en exécution des ordres antérieurs, prit la même route, *le César* arborant son pavillon[2].

Le comte d'Estaing rentrait donc en France après une campagne où les revers contrebalancèrent les succès et qui ne répondit pas à ce que l'on aurait pu attendre d'une belle escadre, supérieure, au début, à celle de l'ennemi, et que montait un nombre respectable de troupes de débarquement. Indépendamment de la lenteur regrettable de la traversée, les échecs de Sainte-Lucie et de Savannah firent presqu'oublier les prises de la Dominique, de Saint-Vincent et de la Grenade, ainsi que le succès naval dans les eaux de cette dernière île.

Grasse et la Motte-Piquet, que nous venons de laisser marchant de concert vers les Antilles, eurent une traversée déplorable. Leurs vaisseaux se dispersèrent dans une tempête, et les frégates *la Blanche*, *l'Alcmène* et

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 47 B; — Observation sur l'expédition de Georgie.

2. L'escadre de Broves était ainsi composée: *le César*, *l'Hector*, *le Guerrier*, *le Protecteur*, *le Vaillant*, *le Zélé*, *le Marseillais*, *le Sagittaire*, *le Fantasque*, *l'Expériment*, que *le Sagittaire* avait enlevé aux Anglais.
Dans la nuit du 1er au 2 novembre, le gros temps détacha *le Zelé* et *le Marseillais*, qui gagnèrent Cadix.

la Fortunée tombèrent aux mains des Anglais. *L'Annibal*, *le Magnifique*, *le Diadème*, *le Dauphin*, *le Vengeur*, *l'Artésien* et *le Réfléchi* n'arrivèrent qu'au commencement de décembre à la Martinique. Il fallut réparer les avaries, et 4 d'entre eux furent désarmés.

Sur ces entrefaites, la frégate *l'Aurore* amène aux Antilles 26 navires de commerce; le 18 décembre, on l'aperçoit au large de la pointe de Salines.

A cette vue, l'amiral Hyde Parker, successeur de Byron, sort de Gros-Islet (Sainte-Lucie) avec 14 vaisseaux. Le moment est critique. Il n'y a pas à hésiter; la Motte-Piquet fait sonner le branle-bas; on remet des voiles; on embarque avec une ardeur fébrile poudre et boulets sur *l'Annibal*, *le Vengeur* et *le Réfléchi*. A peine en état de sortir, *l'Annibal* court appuyer *l'Aurore*, qui se bat vaillamment. *Le Vengeur* et *le Réfléchi* apparaissent également bientôt. Le combat devient acharné, bien qu'inégal — 4 contre 14. — Les navires de commerce forcent de voiles pour échapper; mais 10 d'entre eux sont pris; les autres pénètrent sains et saufs à Fort-Royal. L'héroïque La Motte-Piquet vient d'ajouter une page glorieuse aux annales de la marine française.

En fut-il récompensé? il est permis d'en douter.

« Si ma sortie du 18 décembre dernier, écrivait-il au Ministre, avait été vue des côtes d'Europe, ma fortune serait faite. Le combat que j'ay essuyé à la Grenade ne m'eût pas fait moins d'honneur, et je n'en ai pas entendu parler. Quelle perspective pour un militaire animé du seul désir d'être utile à l'État! Il se repaît de fumée et on la luy refuse; l'homme philosophe pourrait, Monseigneur, faire bien d'autres réflexions, je me borne à celle-cy[1]. »

1. La Motte-Piquet à Sartine, Fort-Royal de la Martinique, 13 mars 1780. (Archives nat., Marine. B^4 181-67.)

A bord de *l'Annibal*, le 18 décembre, se trouvaient 10 officiers étran-

Avant de clore ce chapitre, jetons un dernier regard sur le comte d'Estaing. En 1787, il fit partie de l'Assemblée des notables, versa dans la Révolution et figura comme député aux États Généraux. Chef de la garde nationale de Versailles, « il crut, écrit Hennequin dans *les Marins célèbres*, il crut devoir donner, par écrit, des conseils à la reine et l'inviter à se montrer plus populaire ». Dans les journées des 5 et 6 octobre, il commit une faute grave en s'abstenant de donner des ordres aux troupes qu'il commandait et laissa commettre toutes les horreurs. On le trouve ensuite enrôlé comme simple grenadier dans la garde parisienne. Après Varennes, il protesta de son dévouement à l'Assemblée nationale, « qui ne lui demandait rien », encensa le pouvoir naissant, sans en retirer nul avantage, fut incarcéré à Sainte-Pélagie, mais en sortit pour déposer dans le procès de la reine. « Il déclara, dit encore Hennequin, n'avoir rien à dire contre cette malheureuse princesse, mais il ajouta qu'il avait personnellement à s'en plaindre[1]. »

Condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, il porta sa tête sur l'échafaud, le 28 avril 1794, à l'âge de soixante-cinq ans.

gers à ce vaisseau. Entre autres : de Carné et de Ville-Vieille, lieutenants de vaisseau ; de Champagny, enseigne de vaisseau ; Coffort et Criher, enseignes danois.

1. *Les Marins célèbres*, par M. Hennequin, chef de bureau au Ministère de la Marine, 1836.



L'AMIRAL DE GUICHEN

Par Paulin Guérin (Musée de Versailles).

CHAPITRE III

CROISIÈRE DE L'AMIRAL DE GUICHEN AUX ANTILLES (1780)

Son arrivée à la Martinique. — Combats du 17 avril et des 15 et 19 mai contre Rodney. — Guichen et Solano. — Succès de La Motte-Piquet. — Guichen refuse d'aller aux Etats-Unis. — Son retour en France après une brillante campagne. — M. de Monteil reste aux Antilles. — Actions isolées.

Le 3 février 1780, le commandement d'une flotte imposante, qui devait escorter un convoi vers les Antilles était confié au lieutenant général de Guichen.

Né à Fougères, en Bretagne, le 21 juin 1712, Luc-Urbain du Bouëxic, comte de Guichen, était fils de Luc-François de Guichen, seigneur de la Grésillonnais et de Thérèse de La Jaille[1]. Entré à dix-huit ans dans la marine, comme simple garde, il fit diverses campagnes, — Cadix, Terre-Neuve, les côtes bretonnes, etc. — Capitaine de vaisseau en 1756 et en croisière avec *l'Atalante*, quelques mois plus tard, il s'emparait de 4 corsaires et de 9 bâtiments de commerce, — brillants succès qui le mirent en évidence. — Chef d'escadre en

1. L'amiral avait épousé Jeanne de Rollon de Kergougar, dont il eut huit enfants, sans postérité mâle. Un de ses fils mourut, comme aspirant de marine, au Havre, en 1774; un autre, lieutenant de vaisseau, se noya en rade de Dunkerque; un troisième, Luc-François, lieutenant de vaisseau, fut tué dans un combat naval aux Antilles, en mai 1780.

Il y a quelques années, les restes de l'amiral ont été retrouvés à Morlaix par M. le comte Henri de Lausanne de Porzentray, dont le grand-père, Toussaint de Lausanne, avait épousé, en 1780, la fille unique du comte de Guichen.

1776, il commandait, le 27 juillet 1778, à Ouessant, l'escadre blanche de l'armée navale du comte d'Orvilliers[1]. Les 9 vaisseaux qu'il y fit évoluer — et tout particulièrement *la Ville-de-Paris*, de 90 canons, qui arborait son pavillon — combattirent avec gloire. L'habileté que déploya Guichen dans cette mémorable journée lui valut d'être nommé commandeur de Saint-Louis avec 3.000 francs de pension, ainsi qu'échevin honoraire de Paris. Sa réputation n'était donc plus à faire au moment de son départ pour l'Amérique; son nom ne manquait pas d'être avantageusement connu dans la marine française, et plusieurs fois déjà les Anglais avaient éprouvé les effets de sa valeur. Jusqu'à la fin d'une glorieuse carrière, il donnera les preuves d'un réel talent. La chance lui sourit constamment.

Extrêmement brave, simple, modeste, bienveillant, mais ferme, il exigeait l'obéissance avec la ponctualité qu'il apportait à l'exécution des ordres reçus. Vrai marin, ayant la passion du métier, il agissait avec prudence, après mûre réflexion; mais, sa détermination prise, il marchait droit au but.

On remarque dans sa correspondance intime — indice de son caractère — qu'il apportait une grande bonté dans la vie de famille et qu'il attachait un soin particulier à donner une éducation virile à ses fils, tout en leur accordant la plus large affection. En 1784, — autre trait — aux officiers qui le féliciteront d'être créé chevalier du Saint-Esprit : « Messieurs, répondra t-il, le roi a voulu accorder une croix de ses ordres au corps de la marine, et c'est moi qu'il a chargé de la porter. »

Belles paroles qui suffisent pour marquer la nature de ce brillant capitaine[2].

1. Louis Guillouet, comte d'Orvilliers, lieutenant général des armées navales, né à Moulins, en 1708.
2. Archives de M. le comte de Guichen.

Malgré la belle apparence qu'offrait à Brest la flotte de Guichen, les équipages laissaient à désirer. Les matelots étaient devenus rares à ce point que l'on dut embarquer deux régiments d'infanterie pour le service indispensable du bord; tous les disponibles avaient servi à l'organisation des armées navales précédemment constituées, les combats et les maladies ayant exercé leurs ravages, et paralysé dans leur base les nouveaux efforts du Ministre. Il faut ajouter aux inconvénients qui se présentaient, la défectuosité de quelques vaisseaux. Voyons ce que diront deux capitaines de l'escadre, une fois arrivés à la Martinique. « J'ai l'honneur de vous rendre compte, écrira M. de l'Archantel au Ministre, que j'ay été un peu plus content de la marche du vaisseau *l'Actionnaire*, dont je n'avais pas, en partant, une idée bien avantageuse. Sa marche, au plus près, est toujours lente, mais il a très bien marché[1]. » Deux mois plus tard, le chevalier de Balleroy s'exprimera de la sorte : « *L'Indien* a beaucoup de bonnes qualités; il gouverne bien, vire bien de bord, porte très bien la voile, ne marche pas mal, mais il n'est pas en état de rester ici où il sera condamné. Il fait de l'eau, et elle augmente considérablement. Quand il y a de la mer, son avant est si échauffé que les clous de son doublage n'y tiennent pas[2]. »

L'ordre royal, en date du 15 janvier, que reçut Guichen avant son départ, était aussi détaillé qu'intéressant[3]. « Sa Majesté recommande au sieur comte de

1. Archives nat., Marine, B^4 181 ; — M. de l'Archantel à Sartine, Fort-Royal de la Martinique, 28 mars 1780.

2. *Ibidem*, B^4 180 ; — Balleroy à Sartine, la Martinique, 29 mai 1780.

3. Un ordre royal, en date du 15 janvier 1780, confiait au lieutenant général comte de Guichen, pour son expédition, les bâtiments qui s'armaient à Brest, savoir :

Les vaisseaux *la Couronne*, *le Palmier*, *la Victoire*, *le Conquérant*, *le*

Guichen de faire exercer souvent les équipages aux manœuvres de l'artillerie et autres nécessaires dans le combat, afin que si les cas arrivaient qu'il eût à attaquer des vaisseaux ennemis, ou qu'il en fût attaqué, les équipages exercés à l'avance puissent alors rendre des services plus prompts et plus utiles. D'ailleurs, il ménagera avec la plus grande attention les gens des équipages, et empêchera dans les ports et rades qu'ils ne soient surchargés de fatigue pour le service des chaloupes, qui ne seraient pas employées pour les besoins essentiels des vaisseaux et frégates de l'escadre qu'il commande... » « ... Pendant la navigation, le sieur

Citoyen, *le Destin*, *l'Intrépide*, *l'Hercule*, *l'Indien*, *le Solitaire*, *le Caton*, *l'Actionnaire*, *le Triton*, *le Saint-Michel;*

Les frégates : *la Courageuse*, *la Diane*, *la Médée*, *la Gentille;*

Les corvettes : *le Chasseur*, *le Sans-Pareil;*

Et des cutters (côtres).

On y ajouta la frégate *le Lively* (capitaine Le Poumelec) et la flûte *la Ménagère* (chevalier Viart).

Le cutter *le Cerf*, parti isolément de Lorient, le 27 janvier, devança de dix jours l'escadre aux Antilles.

Certains auteurs marquent que Guichen *partit* avec 22 vaisseaux; mais nous n'en avons pas vu trace aux Archives.

La flotte de guerre comprenait 1.530 officiers et soldats.

Arrivée aux Antilles, l'armée de Guichen subit de sérieuses et fréquentes modifications, en fait d'unité, par suite de la jonction de la division de Grasse et de vaisseaux ou frégates trouvés aux îles ou bien arrivés isolément de France.

(Voir, pour tous ces renseignements, Archives nat., Marine, B⁴ 180-188 et suivants):

Le convoi frété par le commerce s'était formé à Bordeaux principalement, à la Rochelle, à Nantes, à Lorient. Il comprenait 39 bâtiments d'un total de 12.906 tonnes, armés de 326 canons, montés par 1.716 hommes d'équipage, 121 officiers et 2.893 soldats. Il était en partie destiné à Saint-Domingue et portait du vin, des farines, de l'huile, de la quincaillerie, etc.

Parmi les noms de ces transports nous citerons : *le Marquis-de-Galliffet*, *le Sartine*, *le Chevalier-de-Fleurieu*, *le Maréchal-de-Duras*, *le Baron-de-Montmorency*, *le Grand-d'Alembert*, *le Marquis-de-Cassigny*, *le Marquis-de-La-Fayette*, *le Beauharnais*, *le Comte-de-Kalweils*, etc.

Les principaux armateurs étaient : MM. Jauge fils (Bordeaux et la Rochelle); de Monthieux (Nantes et Bordeaux); Garcher (Nantes et la Rochelle); Boyer (Bordeaux); Faure (la Rochelle), etc., etc.

(Archives nat., Marine, B⁴ 180-198.)

comte de Guichen fera observer avec la plus grande régularité, à bord des vaisseaux et frégates, ce qui est prescrit par les ordonnances, règlements et décisions émanées en conséquence sur l'ordre, la police et la discipline[1]. »

On remarque à cette lecture l'attention qu'apportait le Ministre à la discipline et aux ménagements dus aux hommes, quand le service s'y prêtait.

On savait, à Versailles, par les rapports de La Motte-Piquet, que les Anglais gardaient les alentours de la Martinique et que les ravitaillements s'opéraient difficilement aux Antilles. Aussi les instructions spéciales de l'amiral comportaient-elles de ne pas occuper les îles qu'il prendrait à l'ennemi, mais bien d'en tirer des ressources et d'y détruire ensuite les ouvrages et les approvisionnements qu'il ne pourrait emporter. Exception était faite pour notre ancienne possession de Sainte-Lucie, récemment enlevée par les Anglais. Sans encombre, Guichen arrive, le 23 mars, à Fort-Royal de la Martinique Mais, après avoir pris langue avec le gouverneur, il repart dès le lendemain, emmenant avec lui la division de Grasse — soit 8 vaisseaux — qui se trouvaient à Saint-Pierre. (A la tête de ses

1. « Il saluera, lit-on encore, tous les vaisseaux des têtes couronnées portant pavillon d'amiral. Sous le nom de têtes couronnées dont il doit saluer les pavillons supérieurs, sont compris : l'empereur, le roi d'Espagne, le roi des Deux-Siciles, le Grand-Seigneur, l'impératrice de Russie, le roi de Suède le roi de Danemark, le roi de Portugal, le roi de Sardaigne, et la République de Venise. Il observera cependant qu'il ne doit pas saluer les vaisseaux russes, quelque pavillon qu'ils portent, ni en exiger le salut. Il en usera, par rapport aux vaisseaux, frégates et autres bâtiments des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, conformément à ce qui est prescrit aux Etats Généraux des Provinces-Unies. A l'égard des vaisseaux du roi d'Espagne, il n'en exigera pas le salut, Sa Majesté ayant jugé à propos, dans les circonstances présentes de l'étroite union et de l'alliance des deux couronnes, que les commandants de l'escadre de l'une et de l'autre couronnes ne se demandassent et ne se rendissent aucun salut. » (Archives nat., Marine, B[4] 180.)

4 vaisseaux, La Motte-Piquet, en exécution des ordres antérieurs de M. de Grasse, s'était rendu, le 13 mars, à Saint-Domingue). Sainte-Lucie est l'objectif de l'opération projetée, mais, en arrivant sur les côtes de notre colonie perdue, l'on aperçoit 17 vaisseaux d'Hyde Parker en rade de Gros-Islet, présentant des forces considérables, et en position trop avantageuse pour que la prudence permette de tenter n'importe quoi. Guichen rentre donc à la Martinique après cet infructueux essai, n'y reste que le temps nécessaire au ravitaillement de ses troupes, et, le 13 avril, tient de nouveau la mer. Il emmène le marquis de Bouillé, gouverneur général des Iles-du-Vent et 4.000 hommes de troupes environ, sortis des corps anciennement à la Martinique et à la Guadeloupe et de ceux arrivés avec l'escadre[1]. Débouquer par le canal de la Dominique, remonter au vent et tenter quelque entreprise sur les colonies anglaises et la Barbade en particulier, tel est son plan.

« M. de Rodney, écrira-t-il au Ministre le 28 mai, avec 5 vaisseaux, ayant joint au Gros-Islet de Sainte-Lucie les 17 de M. Parker, composait une escadre de 22 vaisseaux, à peu près égale en nombre à celle du Roy, mais les ennemis avaient 2 vaisseaux à trois ponts et beaucoup plus de 74[2]. Cette supériorité n'a pas paru assez considérable à M. de Bouillé pour ne pas former le projet d'attaquer la Barbade et d'y délivrer environ 1.000 prisonniers qui y sont, ou de s'emparer du Gros-Islet de Sainte-Lucie, si nous battions leur escadre, et m'a demandé, en conséquence, de s'embar-

1. On avait embarqué des détachements des régiments de Viennois, la Guadeloupe, Champagne, Dillon, la Martinique, Touraine, Armagnac, Walsh, Auxerrois, Enghien, des volontaires de Bouillé, des chasseurs de Lauzun, des artilleurs et canonniers.

2. Vaisseaux de 74 canons.

quer avec 3.000 hommes pour profiter de l'instant favorable où nos troupes permettraient d'agir offensivement. Il s'est embarqué sur *la Couronne*, ainsi que M. le marquis de Saint-Simon, avec les grenadiers de son régiment pour le débarquement. Il y avait, en outre, des soldats en remplacement des matelots. M. de Geoffroy, ingénieur en chef, s'est aussi embarqué, ainsi que M. Rallié, ingénieur ordinaire. J'ai donné l'ordre à M. de Turpin, commandant *le Fier*, d'appareiller, le 12 au soir, du fort Saint-Pierre avec toute la flotte qui y était rassemblée et de faire route pour Saint-Domingue, et j'avais prévenu M. de La Motte-Piquet de favoriser son atterrage sur la Grange [1]. J'ai mis à la voile, le 13 de grand matin, avec toute l'escadre, à l'exception du *Dauphin-Royal*, que je laissais en carène [2]. »

L'armée française, comptant 22 vaisseaux, longea la Martinique sous le vent, et pénétra dans le canal formé par cette île et la Dominique, avec dessein de rencontrer Rodney ; mais « la force des courants pendant la nuit et la faiblesse du vent s'opposèrent à la réussite de ses entreprises ». Les deux jours suivants, l'escadre fut aux prises avec les mêmes contrariétés [3].

Le 16, « la frégate *Iphigénie*, commandée par M. de Kersaint, qui était de l'arrière en observation, nous signala l'escadre anglaise. Je fis aussitôt signal de ral-

1. Turpin, ayant le commandeur de Dampierre pour l'escorter pendant son débouquement, partit de Port-au-Prince pour la France avec un convoi de 20 voiles, et rencontra, le 3 juillet, l'escadre anglaise, forte de 23 vaisseaux de guerre. Il perdit son convoi, parvint à s'échapper et arriva à Rochefort, ramenant à son bord le vicomte d'Escars. « Je me flatte que vous me saurez gré, écrit-il au Ministre, de vous avoir ramené un officier dans le cas de pouvoir prendre sa revanche vis-à-vis des nnemis qui l'ont accablé d'éloges dans son combat. » (Archives nat., larine, B4 181.)

2. Guichen à Sartine, Fort-Royal, 28 mai (Archives nat., Marine, B4 180).

3. Voir *Appendice* n° V, l'ordre de bataille de Guichen.

liement et d'ordre de bataille[1]... ». Ayant quitté Sainte-Lucie, Rodney suivait la même route que Guichen. Il était au vent ; on ne put donc l'approcher.

Au point du jour, le 17 avril, l'on vit distinctement la flotte anglaise, de 21 vaisseaux. « A cinq heures du matin, le général fit signal à l'armée de virer vent devant tous ensemble, afin de former la ligne en échiquier au plus près de l'amure à tribord », dit le comte de Framond[2]. On se livra d'abord, de part et d'autre, à de savantes évolutions pour conserver ou saisir le vent, chacun des amiraux essayant de devancer son adversaire, et déployant la science et l'habileté que dictait leur génie de grands capitaines. On alla, toutes voiles dehors, jusqu'au moment du combat qui « commença, ajoute le commandant du *Caton*, à une heure et demie, l'armée étant alors environ à 10 ou 12 lieues nord-nord-ouest et sud-sud-est (*sic*) de la pointe est de la Dominique, entre les 6 premiers vaisseaux de notre avant-garde et 6 de ceux des ennemis, dont un à trois ponts, qui se trouvait alors à la petite portée du canon. »

L'amiral anglais cherche à couper l'arrière-garde et attaque avec vigueur le corps de bataille. Guichen pare à tout et se maintient en bonne situation. Le combat devient général et, sur divers points, s'engagent des actions partielles, vu l'étendue de la ligne. *Le Sandwich*, endommagé par une lutte successive contre 3 vaisseaux français, menace de couler bas. « Enfin, sur les quatre heures et demie du soir, l'armée anglaise, ayant pincé le vent et s'étant retirée hors de la portée de canon, le général fit signal à la sienne d'arriver lof pour lof, de former et serrer la ligne le plus promptement possible

1. Archives nat., Marine, B[4] 180 ; — Guichen à Sartine, 28 mai.
2. Commandant du *Caton* ; — Relation, 25 mai 1780 (Archives nat., Marine, B[4] 180-164).

sans avoir égard aux rangs désignés[1]. » Rodney, dont les unités sont fort maltraitées, juge plus sage de mettre fin au combat.

« Ce sont les Anglais, dit une relation conservée au Dépôt de la Guerre[2], ce sont les Anglais qui ont cessé le combat en s'élevant au vent, vers quatre heures ; il y avait encore deux heures de jour, pendant lesquelles nous restâmes dans les mêmes eaux et assez près d'eux pour voir que plusieurs de leurs vaisseaux, leur amiral entre autres, étaient fort dégréés. » Ils avaient paru rechercher le même but contre la flotte française, « sans doute pour nous empêcher de suivre nos projets et nous forcer à rentrer dans nos ports ».

« L'amiral Parker, écrira Rodney, le 26 avril, m'informe que plusieurs vaisseaux de l'avant-garde ennemie ont été considérablement désemparés et obligés de se retirer... Je ne puis finir sans informer Leurs Seigneuries que l'amiral français, qui m'a paru être un brave et galant officier, a eu l'honneur d'être soutenu pendant toute l'action[3]. »

Le 18, ne voyant plus d'ennemis à moins de 7 lieues en mer, Guichen, après avoir réparé ses avaries, marcha sur la Guadeloupe pour y déposer les blessés. Deux jours plus tard, tandis que s'opérait leur débarquement, les frégates signalèrent l'armée anglaise vers le sud. « Aussitôt le général fit les signaux de former la ligne, de la serrer et de tenir le plus près du vent; deux heures après, nous apercevions les ennemis nous-mêmes, sous le vent à nous... ; nous courûmes jusqu'à trois heures pour nous rapprocher d'eux; le calme survint alors et nous restâmes dans nos eaux de part

1. Archives nat., Marine, B⁴ 180-164 ; — Relation de Framond.
2. Archives hist., Guerre : Guerre d'Amérique, 1780, carton 48.
3. Archives nat , Marine, B⁴ 181 ; — Amiral Sir George Brydges Rodney à M. Stephens, à bord du *Sandwich*, devant la baie de Fort-Royal de la Martinique, 26 avril 1780.

et d'autre[1]. » Encore vains efforts le lendemain; les Anglais se maintenaient inabordables. Enfin, dans un conseil de guerre, il fut décidé de s'élever au vent des îles en courant la bordée du nord, et l'on passa en vue de Montsara, Saint-Christophe, Antigue et la Barboude. A la hauteur de Saint-Jean, l'on aperçut « les ennemis arborant pavillon à leurs forts et faisant plusieurs signaux à coups de canon[2] ». Un grand nombre de bateaux marchands et deux frégates y mouillaient[3]. Il fallut se résigner à tirer des bordées successives jusqu'au 6 mai.

Le 9, on allait tenter de s'emparer de Sainte-Lucie. Déjà Bouillé et 600 hommes montaient la frégate devant les déposer à terre, lorsqu'on signala les Anglais dans le canal qui sépare de la Martinique, c'est-à-dire tout près. « Je louvoyai devant eux, écrira Guichen, afin de les engager à sortir du canal pour les combattre »; mais ce fut inutile, et les armées restèrent en présence jusqu'au 14, chacune manœuvrant de son mieux dans le but de conserver ou de saisir l'avantage de la position. Épiant toujours les fautes que pourrait commettre son habile adversaire, l'amiral français s'ingéniait pour engager une nouvelle action; Rodney évitait, au contraire, tout contact et semblait chercher uniquement la supériorité du vent, qui lui permettrait de saisir une occasion favorable.

Le Dauphin-Royal ayant rejoint, l'escadre de Guichen comprenait 23 vaisseaux. A force d'évolutions savantes, qui détruisaient tour à tour leurs avantages réciproques, les deux flottes se trouvèrent enfin, le 15 mai, à portée de canon.

1. Relation déjà citée (Archives hist., Guerre, 1780, carton 48).
2. Saint-Jean, capitale d'Antigue ou Antigoa, petite île de 80 kilomètres de tour, découverte en 1493 par Christophe Colomb et colonie anglaise depuis 1632.
3. Relation déjà citée de Framond.

On prélude au combat. Le vent favorise d'abord les Anglais; mais, au moment où Rodney va profiter de cette heureuse circonstance, et couper, avec 7 vaisseaux d'avant-garde, la ligne française, la brise change tout à coup. Guichen, sans perdre un instant, vire de bord et successivement forme ses unités en bataille. A sept heures et demie du soir, « quoiqu'il fût nuit fermée », le combat s'engagea. *La Couronne* et *le Palmier*, « son matelot devant », ouvrirent le feu, qui « se prolongea jusqu'au serfil (*serre-file*) ». Les ennemis ne tardèrent pas à plier et à arriver « avec précipitation sur leur escadre qui courait au bord opposé ». L'action avait duré trente-cinq minutes, mais « avec la plus grande vivacité... » On n'apercevait la ligne anglaise « qu'aux éclairs du feu des canons des vaisseaux qui se battaient[1]. » Pendant trois jours les armées restèrent plus ou moins en présence, manœuvrant, « les ennemis pour gagner le vent, nous pour le conserver et les engager à un troisième combat sans pouvoir y réussir ».

Le 19 mai, l'on remarqua chez l'ennemi des mouvements insolites et des déplacements de vaisseaux. Les plus gros passaient à l'avant-garde, et des chaloupes à voile, qui circulaient en tous sens, firent croire au renforcement de leurs équipages par ceux des frégates. Tout laissait présumer qu'on se préparait en vue d'une affaire imminente. Bientôt les escadres exécutèrent de très habiles marches et contre-marches pour saisir la brise, point essentiel avec les bateaux à voiles; Grasse était à l'avant-garde. Guichen parvint à se mettre dans une favorable situation. Les deux lignes se prolongeaient, « courant à bord opposé par un vent si faible que les vaisseaux gouvernaient à peine ».

1. Archives nat., Marine, B[4] 180-164; — Relation du comte de Framond; — et Archives hist., Guerre, Amérique, 1780, carton 48; — Relation non signée.

Il était trois heures, lorsque les chefs de file commencèrent l'action qui devint générale. « L'effort de l'avant-garde anglaise fut terrible, mais parfaitement soutenu. » A cinq heures — le combat durait depuis deux heures déjà — Guichen fit le signal « à toute l'armée de tenir le vent en même temps et à l'escadre bleue (avant-garde) de virer de bord pour aller seconder notre arrière-garde, qui combattait encore, et empêcher les ennemis de gagner le vent en virant avant nous, une fois qu'ils auraient tous dépassé notre ligne. Cette manœuvre sage et hardie décida les ennemis à cesser le combat, pour ne s'occuper qu'à arriver et remettre en bon ordre leur ligne sous le vent ». La nuit tombée, tout bruit cessa, et les flottes restèrent en présence, « courant le même bord ; celle des ennemis fit porter plus plein pour s'éloigner de nous ».

Les Anglais accusèrent 2 vaisseaux perdus et 2 autres très endommagés[1]. Le 20, l'amiral Rodney s'éloigna sans être poursuivi, et se porta vers la Barbade. Guichen manquait d'eau et de vivres, et ne voyait plus la possibilité d'atteindre des adversaires qui se dérobaient. Ses troupes avaient livré trois combats et supporté les fatigues de quarante jours de navigation, durant lesquels on en passa treize, « toujours le bout-feu sur le pont[2] ». Il mit donc le cap sur la Martinique et, le 22 mai dans l'après-midi, mouilla dans la rade de Fort-Royal.

1. L'armée française perdit beaucoup de monde dans ces trois combats : 159 tués et 816 blessés. Celui du 17 fut particulièrement meurtrier. Ce jour-là, les vaisseaux qui eurent le plus de victimes furent *le Destin* (65 tués ou blessés) ; *le Pluton*, 39 : *l'Intrépide*, 61 ; *le Dauphin-Royal* ne subit aucune perte.

Le 15 mai, *le Sphinx* fut le plus éprouvé avec 28 victimes ; 12 vaisseaux n'eurent aucune perte.

Parmi les Français tués, on compte 10 officiers, dont 4 de la Marine, et comme blessés, 32, dont un fils de l'amiral de Guichen, Luc-François, qui mourut des suites de ses blessures (Archives hist., Guerre, 1780, carton 48).

2. Archives nat., Marine, B[4] 180-164.

A peine arrivé, il donnait l'ordre de réparer les avaries « avec la plus grande célérité pour retenir la mer ». Les engagements répétés à de courts intervalles, bien qu'indécis, firent honneur aux deux amiraux, qui donnèrent la preuve d'un réel talent et de non moins de prudence[1].

Faut-il maintenant rechercher, à titre de saine curiosité, dans la correspondance des commandants de vaisseaux, quels officiers se distinguèrent particulièrement? Rendons, en passant, un faible hommage à la mémoire de quelques-uns d'entre eux. Le chevalier d'Aymar, commandant *le Saint-Michel*, qui prit une brillante part à l'action du 17 avril, signale, pour leur belle conduite, M. de Santo-Domingo, ainsi que MM. Dupas et de Blancque, lieutenants de vaisseau; « tous deux, dit-il, officiers de distinction qui méritent d'être employés pour toutes les missions que Sa Majesté jugera à propos de leur confier ». Le commandant de *l'Intrépide*, du Plessis-Parscau, nomme particulièrement M. du Botderu, son capitaine en second, qui fut « au-dessus de tout éloge »; Isnard de Cancelade, lieutenant de vaisseau, « excellent officier en tout point »; Vosenstein, lieutenant de vaisseau suédois, commandant de batterie, qui « a donné les plus grandes preuves d'un zèle distingué pour le service du roi et la gloire du pavillon français ». « C'est un bon officier et très aimable », ajoute-il; de Trenquelléon, enseigne, commandant la dunette, « y a fait son devoir d'une manière distinguée »; Hanch, enseigne danois; de Chambelai, en-

1. On voyait alors un assez grand nombre d'officiers étrangers dans l'escadre de Guichen.

Suédois : les lieutenants : de Gullenskiepp, de Vosenstein, de Seiff (aîné), de Petterson ; les enseignes : de Raab, Logenhausen, de Toll, de Brummer, de Seiff (cadet) ;

Danois : les lieutenants : Fisker, Kœfœd, Krieger ; Hanch, enseigne (Archives nat., Marine, B[4] 184-19).

seigne de fraîche date ; MM. les officiers d'Auxerrois et d'Armagnac; enfin, son propre fils, le chevalier du Plessis-Parscau. « Je serais ici dans le cas de vous parler de mon fils, enseigne de vaisseau, écrit-il au Ministre; mais ce n'est pas à un père à faire valoir le mérite d'un enfant. » M. de Glandevès cite M. de Moriès, second du *Souverain*, et tout l'état-major. Le comte de Framond, auquel nous avons déjà emprunté bien des citations, attire l'attention du Ministre sur plusieurs officiers du *Caton*, spécialement sur Le Febvre, Goyon et Lodin. « Connaissant, écrit-il en parlant du premier, connaissant sa bravoure froide et ses talents distingués sur le métier, je l'avais placé sur la dunette, afin d'y observer et de me rendre compte de tous les mouvements des ennemis, de même que des signaux que pouvait faire le général pendant les combats ; il a rempli à cet égard mes espérances au-dessus de mes désirs, et si jamais officier a mérité un avancement, je puis vous assurer, Monseigneur, qu'il en est digne à tous égards, et vous m'obligerez infiniment, si, pendant la campagne, vous m'adressiez un brevet de capitaine de brûlot pour lui. Je lui avais donné pour aide de camp le sieur de Lodin, gentilhomme breton, âgé d'environ seize ans, embarqué avec moi comme volontaire. Il a déjà cinq campagnes sur les bâtiments du roi en cette qualité. Il était avec M. le comte de Lygondès sur le vaisseau *le Triton*, au combat brillant qu'il essuya sur les côtes de Bretagne.

« Si cinq campagnes, quatre combats et un zèle à toute épreuve peuvent mériter une lettre de garde de la marine, étant du bois dont on les fait, permettez, Monseigneur, de vous le demander en son nom. N'ayant ni protection ni fortune, il a tâché jusqu'à présent, par sa bonne conduite et bravoure, à se faire connaître, et mériter les grâces du roi. D'ailleurs il étudie ici les

volumes de Bézons, sous la dictée du sieur Têtu, aide-pilote, etc[1]... » Le 28 juin, un mois plus tard, il insiste encore sur les récompenses à donner à Le Febvre, officier auxiliaire, et à M. de Lodin, « mon brave petit volontaire ». Dans la même lettre, il réclame la croix de Saint-Louis pour son second, M. de Goyon de Vaurouault. « Son nom, dit-il, si connu à la cour et dans tout le royaume, joint à ses services distingués, me font vous demander pour lui cette grâce, tant soit peu prématurée, à la vérité; mais le plaisir de voir accorder des grâces, éloigné de sa patrie, dans une campagne aussi périlleuse, ranime le courage de tout le monde. » « En grâce, écrit-il encore, le 31 octobre, accordez-moi, je vous prie, celles que je vous ai demandées pour M. de Goyon, Le Febvre et M. de Lodin, mon petit volontaire. »

C'est une appréciation sur le lieutenant général lui-même, que se permet d'avancer le commandant du *Pluton*, M. de La Marthonie, dans une lettre à Sartine en date du 27 mai : « Nous avons, dit-il, tous fait de notre mieux pour seconder les bonnes intentions de M. le comte de Guichen, dont les manœuvres en présence de l'ennemi méritent les plus grands éloges... » Certains nous renseignent eux-mêmes sur leur manière de servir. Le marquis de Nieul, commandant *l'Artésien*, parle des félicitations que lui aurait décernées l'amiral après le combat du 17, « sur la manière éclatante, écrit-il au Ministre, dont j'ai soutenu le feu de *la Princesse-Royale*, vaisseau à trois ponts, commandé par l'amiral Parker, que j'ai toujours tenu par mon travers, malgré le feu de deux autres vaisseaux de 74[2]... »

Guichen, malade et trouvant, disent les uns, la res-

1. 28 mai 1780, Framond au Ministre (Archives nat., Marine, B4 180).
2. Archives nat., Marine, B4 181-217.

ponsabilité de son commandement trop lourde, demande son rappel. Sur les entrefaites parvient à la Martinique la nouvelle de l'approche d'une imposante flotte espagnole, escortant un fort convoi. Vite Guichen appareille avec les vaisseaux en état de sortir, et court à la rencontre des alliés, qu'il atteint à la hauteur de la Guadeloupe.

Bien que ses instructions le missent aux ordres de M. de Guichen, comme l'indique la volumineuse correspondance entre ces deux officiers généraux, le comte de Solano refuse de s'arrêter à Fort-Royal, laisse ses transports à Basse-Terre et gagne Porto-Rico[1].

Emmenant avec lui 15 vaisseaux — seuls disponibles alors — l'amiral français l'y retrouve en juin et parvient, non sans peine, à lui faire jeter l'ancre à la Martinique. Mais là, ni ses instances ni celles du marquis de Bouillé ne peuvent déterminer don Solano à tenter en commun quelque action sur les îles ou contre la flotte anglaise. Il objecte — à tort ou à raison — l'état sanitaire des Espagnols et les ordres relatifs à sa mission.

Ne voyant que l'intérêt général, les officiers généraux français assemblés en conseil — Guichen, Vaudreuil, Monteil et Sade — décident de favoriser quand même la navigation des transports que les alliés ont laissés à la Guadeloupe, l'amiral de Sa Majesté Catholique, ne trouvant pas que cette colonie française soit assez « à l'abri des insultes de l'ennemi », qui « peut, ajoute-t-il, revenir attaquer le convoi, sachant que l'armée combinée est au Fort-Royal, où nous arriverait tard l'avis le plus prompt. » « Je vous propose, conclut-il dans sa lettre à M. de Guichen, je vous propose d'aller mouiller dès à présent dans la grande anse de la Dominique, ou autre plus proche[2]... » En méditant sur la

1. Archives nat., Marine, B^4 180.
2. *Ibidem;* — Solano à Guichen, 25 juin 1780.

correspondance échangée à cette époque entre les amiraux, on est frappé de la raideur et du caractère positif de Solano, qui peut-être n'aurait pas agi différemment si Guichen avait été à son entière dévotion. D'un côté, nous trouvons des rapports difficiles et l'intérêt personnel et, de l'autre, le plus entier dévouement à la cause générale ; d'un côté, l'exigence et, de l'autre, — pour y répondre — la plus grande obligeance, un aide loyal et franc.

Toujours fidèle au programme qu'il s'est tracé d'être utile et conciliant, autant que la dignité de son pays le lui permet, Guichen appareille de nouveau le 15 juillet, quitte Fort-Royal, escorte les Espagnols, qui n'ont encore rien fait pour seconder ses vues, les fait entrer dans le canal de Bahama, puis s'arrête au Cap Français[1]. Il y trouve La Motte-Piquet, qui s'est couvert de gloire, depuis que nous l'avons vu si brillamment tenir tête à 14 vaisseaux anglais, le 18 décembre de l'année précédente.

« Je pars d'icy, écrivait celui-ci, le 13 mars, en quittant Fort-Royal pour se rendre au Cap, je pars d'icy on ne peut plus satisfait de M. le marquis de Bouillé, et je crois qu'il ne l'est pas moins de moy ; j'espère qu'il en sera de même à Saint-Domingue. Tout m'est facile dès qu'il s'agit du bien du service. On me regrette à la Martinique, et je me flatte qu'on sera bien aise de me voir aux isles du Vent. Cecy n'est point vanité, mais le témoignage de ma conscience... Si ma santé répondait au zèle qui m'anime, que ne pourrais-je entreprendre ! malheureusement mes forces sont épuisées, et je sens que j'ay besoin de repos. Cette pensée empoisonne

1. L'escadre espagnole comprend 2 vaisseaux de 80, 10 de 70 ; 3 frégates et 2 navires de guerre plus petits. Le convoi se compose de 120 bâtiments marchands de toutes grandeurs, ayant à leur bord 2.000 hommes de troupes réglées (Archives hist., Guerre).

tous les moments de ma vie; quoi qu'il en soit, je ferai toujours des vœux pour votre gloire et celle de la marine. Je n'ai rien à désirer en mon particulier que de finir mes jours dans le sein de ma famille; mais j'ay des officiers et un équipage qui méritent vos bontés[1] ... »

La santé délabrée de cet intrépide marin ne l'empêcha pas cependant de cueillir de nouveaux lauriers quelques jours plus tard. Il rencontre les Anglais en croisière à l'est du Cap, les suit, profitant de la supériorité de marche de *l'Annibal*, qui arbore son pavillon, et livre pendant six heures un combat de chasse auquel le calme seul vient mettre un terme. Le 21 mars, il est encore sur le point de les atteindre; mais, au moment de l'attaque, de mauvais courants et l'absence de brise empêchent le reste de son escadre de s'unir à lui. Trois vaisseaux ennemis l'entourent, le serrent de près, de plus près toujours, tandis qu'à l'horizon La Motte-Piquet aperçoit les siens immobilisés par le calme plat! Fatalité suprême! *L'Annibal* bientôt n'a plus de mâture; son corps est très endommagé; la situation devient affreuse, presque irréparable, lorsque, par un de ces retours inexplicables de la fortune, le vent se lève; l'escadre française peut accourir. Elle approche à toutes voiles, c'est la victoire certaine, un vrai coup de maître qui se dessine. Alors prudemment les Anglais se dégagent et lentement s'éloignent. Vite notre amiral fait ragréer et combler les vides. Il est déjà revenu à portée de canon. Un nouveau combat va s'engager; mais voici venir des secours pour ses adversaires. En marin sage, La Motte-Piquet, blessé et en état d'infériorité, fait route sur le Cap, dont le blocus, effectué

1. Archives nat., Marine, B⁴ 181-67; — La Motte-Piquet au Ministre, Fort-Royal de la Martinique, 13 mars 1780.

depuis trois mois, est levé pour toujours à son approche[1].

Le gouverneur des îles, par le premier courrier, s'empresse de faire connaître au Ministre le brillant fait d'armes du chef d'escadre, « dans lequel il ne s'est pas moins couvert de gloire que dans celui de la Martinique, quoique la fortune n'ait rien moins que secondé sa valeur et ses talents[2] ».

Le 14 juillet, La Motte-Piquet convoque, à bord de *l'Annibal*, les capitaines en premier et en second des vaisseaux et frégates alors à ses ordres, et recueille leurs avis sur ce qu'on devrait faire dans la situation présente. — Les vivres manquent; l'ennemi est en vue avec 6 vaisseaux de guerre, 1 brigantin, 1 goélette, et peut, d'un jour à l'autre, accroître ses forces de bâtiments que l'on suppose au large. Une dépêche du Ministre, datée du 20 janvier, prescrit de ne point compromettre les unités navales. — En conséquence, est-il unanimement décidé par le conseil, « que l'escadre ne pouvait sortir sans s'exposer à être mise hors d'état de rendre aucun service à la colonie[3] ». La Motte-Piquet est donc condamné par les circonstances à ne plus rien opérer.

Guichen, que nous avons vu entrer au Cap, ne pouvant recueillir les fruits de sa glorieuse campagne, en présence du mauvais vouloir des Espagnols, ras-

1. L'état-major de *l'Annibal* se composait ainsi :
Comte de La Croix de Castries, capitaine de pavillon; Chevalier de Rivière, capitaine en second; de Chavagnac, lieutenant en pied; du Lou, lieutenant, major de l'escadre; MM. de Monti, de Gaston, du Guiny, de Lantivy, de Périgny, de La Villerault, de La Monneraye, enseignes de vaisseau; MM. de Preidour et de Goyon, officiers auxiliaires.

2. Archives nat., Marine, B^4 181; — Bouillé à Sartine, 28 mars 1780.

3. Ont signé la délibération du conseil : le chevalier de Rivière (de *l'Annibal*); le chevalier de Langan (de *l'Amphitrite*); Mahé de Kerhoent; de Saint-Césaire; Petit; le comte de La Croix; Cillart; le chevalier de Dampierre: La Motte-Piquet (Archives nat., Marine, B^4 181) (autographes).

semble tous les bâtiments de commerce épars dans les les. Le 16 août, il se met en route pour la France, avec 14 vaisseaux de guerre, laissant le chef d'escadre de Monteil à Saint-Domingue avec 10 autres. Ce fut en vain que le chevalier de La Luzerne et La Fayette l'engagèrent à venir sur les côtes des États-Unis. L'affaire de Savannah était trop récente ; Guichen songea combien dut se repentir l'amiral d'Estaing d'avoir été trop complaisant. Aussi ne voulut-il rien entendre et atteignit-il Brest à la fin de septembre.

« Monseigneur, écrira-t-il un peu plus tard au Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser deux lettres que M. le marquis de Bouillé m'a fait passer de la Martinique dans ma traversée avec l'escadre espagnole et nos flottes respectives faisant route pour Saint-Domingue ; l'une est signée « Chevalier de la Luzerne [1] », et l'autre « La Fayette ». J'aurais bien désiré qu'il m'eût été permis de me rendre avec les forces dont le commandement était confié à mes soins à leur invitation ; mais ces sentiments ne s'accordaient pas avec la précision de mes ordres d'escorter notre flotte, si importante pour le commerce ; ainsi je n'ai pas eu à balancer pour m'y soumettre [2]. »

Au commencement de décembre 1781, nous retrouvons l'amiral à Brest. Il en sort avec 19 vaisseaux,

1. César-Anne, chevalier de La Luzerne, né à Paris en 1741, fit de nombreuses campagnes ; devint colonel des grenadiers. Ambassadeur en Bavière en 1776, ministre du roi Louis XVI aux États-Unis de 1779 à 1783 ; il rendit à la cause de l'indépendance de grands services, qui lui valurent des témoignages de gratitude du Congrès. Un comté de l'État de Pensylvanie porte son nom. Ambassadeur à Londres en 1788, il mourut en 1791. Il avait succédé, aux États-Unis, à M. Gerard de Rayneval. Il eut trois frères, dont un lieutenant général, gouverneur des îles Sous-le-Vent, puis ministre de la Marine en 1789, et un autre cardinal, évêque de Langres.

2. Archives nat., Marine, B⁴ 183-283 ; — Guichen au Ministre, Brest, 8 janvier 1781. Pendant le cours de la campagne, l'amiral avait été nommé grand-croix de Saint-Louis, avec pension de 4.000 francs.

escortant un convoi de troupes et de munitions qu'on destine au ravitaillement du comte de Grasse, à Saint-Domingue. Un mauvais temps continu ralentit sa marche et produit des avaries à nombre de bâtiments. Le vent terrible qui s'élève à la hauteur des Açores désempare une partie des navires et amène le plus grand désordre dans la flotte. En habile homme, l'amiral Kempenfeld profite d'une telle situation. Parti lui-même d'Angleterre, tandis que Guichen se mettait en route, il suivait, épiant à faible distance les mouvements de l'armée française. Le 12 décembre, au jour naissant, Kempenfeld tombe sur le convoi à la faveur d'une brume épaisse, s'empare de 15 transports, et lorsqu'une éclaircie fait découvrir à l'amiral français l'étendue de ce désastre, déjà l'adversaire s'est éloigné, fuyant un combat que l'infériorité de ses forces ne lui permet pas d'accepter.

Une nouvelle tempête survient le lendemain, et Guichen, dans l'impossibilité de poursuivre avantageusement l'ennemi, impuissant contre les éléments déchaînés, Guichen, que le désespoir accable, regagne son port d'attache.

De Brest il écrit au Ministre, voulant rendre son commandement; mais le marquis de Castries refuse de l'en dessaisir. « Sa Majesté, lui écrit-il, est bien persuadée que vous avez fait ce qui était en votre pouvoir pour arrêter les progrès de l'ennemi et que toutes vos manœuvres ont été bien combinées [1]... »

Le 25 juin 1782, nous voyons encore Guichen quitter Brest, à la tête de 10 vaisseaux, *le Terrible* portant son pavillon, et rejoindre à Cadix la flotte espagnole de Luis de Cordova. L'armée combinée opère une croisière entre les caps Finistère et Saint-Vincent et s'empare

1. Archives de M. le comte de Guichen.

de 18 bâtiments de commerce richement pourvus, faisant partie d'un convoi de 28 voiles qu'on destinait au Canada. La flotte se rend ensuite dans la baie d'Algésiras, afin de favoriser le siège de Gibraltar; mais un coup de vent produit un affreux désarroi. Vite les Anglais en profitent pour jeter des secours dans la place; ayant manqué son but, l'armée franco-espagnole se voit obligée de passer le détroit.

Guichen se trouvait toujours avec les Espagnols en automne de la même année, ayant l'amiral Howe pour adversaire. Il commandait l'avant-garde, en partie composée de vaisseaux appartenant à Sa Majesté Catholique et si mauvais marcheurs qu'il lui fut impossible de prendre part à la seule action qui se déroula. Il revint ensuite à Brest, par terre, et reçut, en passant à l'Escurial, le plus brillant accueil. En résumé, ses jonctions successives avec les alliés ne lui offrirent que des déboires. Aux Antilles, en 1780, ils l'empêchèrent de risquer de grandes entreprises contre les îles anglaises; en 1781 et 1782, ils refusèrent d'entrer dans ses vues audacieuses et, par nécessité, Guichen se vit forcé, en opérant avec eux, d'agir plus lentement qu'avec ses propres ressources.

Le traité de Versailles est signé en septembre 1783; l'amiral se retire comblé d'honneurs; devient chevalier du Saint-Esprit en 1784, et rend le dernier soupir à Morlaix, en 1790, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Cette mort termina la plus noble existence, que trois mots semblent définir : talent, honneur et droiture. Marin de profession et dans l'âme, il eut un esprit plus pondéré que le comte d'Estaing, évita de suivre la même ligne de conduite périlleuse au déclin de sa vie, et resta fidèle jusqu'à ses derniers moments au monarque qu'il avait vaillamment servi, refusant de ternir une

glorieuse carrière par l'ingratitude et en foulant aux pieds ce qu'il avait respecté.

Seuls, 2 vaisseaux, *le Triomphant* et *le Brave*, commandés par le marquis de Vaudreuil, et 5 ou 6 transports qui s'y étaient ralliés, poursuivirent leur route vers les Antilles, après les fatales journées de décembre 1781. « Vous avez très bien fait, écrira le marquis de Castries à Vaudreuil, de suivre votre destination au lieu de rentrer à Brest avec l'escadre de M. de Guichen, puisque *le Triomphant* et *le Brave* étaient en état de tenir la mer; il eût été à désirer qu'un plus grand nombre de vaisseaux de votre division se fussent réunis à votre pavillon; mais la tempête les a si fort maltraités qu'ils ont eu besoin de grandes réparations. Je suis persuadé que j'aurai souvent l'occasion de vous transmettre des témoignages flatteurs de la part de Sa Majesté. Vous ne devez pas douter de ma satisfaction à voir que votre conduite ajoutera à la bonne opinion qu'Elle a de vous et à la gloire de ses armes[1]. »

Entré à Fort-Royal de la Martinique, le 30 janvier 1782, à minuit, Vaudreuil y apprend que l'armée navale s'est portée sur Saint-Christophe. Aussitôt il dépose 80 malades à terre, embarque quelques tonnes d'eau, et fait divers préparatifs indispensables. Il lève déjà l'ancre, le lendemain de son arrivée, parvient à savoir, en passant à la Guadeloupe, dans quels parages se trouve l'escadre, et court avec *le Brave* se ranger sous le pavillon du comte de Grasse.

A côté des opérations principales de nos escadres aux Antilles, il est utile de signaler quelques faits isolés, glorieux combats ou croisières, qui contribuèrent également à la gloire de nos armées navales. Le capitaine arage arrivait à Saint-Pierre de la Martinique, onze

1. Archives nat., Marine, B[4] 206; — Castries à Vaudreuil, 2 février 1782.

jours avant Guichen — le 12 mars 1780 — sur le cutter *le Cerf*, après avoir essuyé le feu très vif d'un puissant vaisseau anglais, pendant lequel l'attitude de ses officiers fut admirable. Aussi les signalait-il au Ministre en insistant sur MM. de la Villéon. L'un d'eux, « lieutenant en second du régiment de Port-Louis, qui commande le détachement que j'ai, a également donné des marques de bravoure. Cet officier a mis beaucoup de sagesse dans le commandement qu'il a fait à son détachement, et quoy qu'il ait été blessé, il n'a ni abandonné son poste ni diminué d'ardeur pour faire exécuter ce que je commandais ». L'autre, jeune volontaire, « renversé sur le pont par un coup de poulie, fut grièvement blessé [1] », etc.

En janvier, le marquis de Vaudreuil, se rendant de la Chesapeak à Fort-Royal, est entouré de bancs de glaces qui le font échouer deux fois. Un peu plus tard, « le 31, nous avons couru les plus grands risques, écrit-il, le 18 février, au Ministre, n'ayant pu nous dégager d'une glace d'un quart de lieue de grandeur et de 18 pouces d'épaisseur ». Il est entraîné, de ce fait, sur un fond, n'a « durant trois heures qu'environ 2 pieds d'eau sous la quille », et risque à chaque instant de voir céder son bâtiment à l'effort du bloc. La petite croisière de ce capitaine fut désastreuse. Il y perdit plus de 200 hommes, et mit à terre 230 malades. « M. de Merlemont, officier dans le régiment d'Armagnac, est mort hier, et M. le comte de Pontdevaux, lieutenant-colonel d'Auxerrois, officier d'un grand mérite, est mort aujourd'hui. Nous avons débarqué plusieurs officiers malades [2]. »

Au printemps, le chevalier de Langan s'empare, avec

1. Archives nat., Marine, B⁴ 181-234.
2. Archives nat., Marine, B⁴ 181-249.

l'Amphitrite, de la frégate *le Sphinx;* puis de concert avec La Bretonnière, commandant de *la Tourterelle*, il fait une reconnaissance et prend 2 corsaires, l'un de 20 canons monté par 120 hommes, l'autre de 10 pièces et 40 matelots[1]. Ils aperçoivent, quelques jours après, un navire à l'horizon — une nouvelle proie, sans doute — courent vers lui ; mais c'est un « très beau bricq (*sic*) venant de Marseille, échoué de manière à ne pas s'en tirer seul », et qu'ils sauvent de ce mauvais pas[2]. Souvent, que d'ennuis au départ ! Le baron de Bombelles était désigné, dès le mois de février 1780, pour mener, sous escorte de *la Cérès*, un convoi dans les Antilles ; mais les difficultés qui se présentèrent pour trouver des matelots à cette frégate et rassembler le convoi montrent combien devenait pénible l'organisation des nouvelles forces navales. « L'équipage de *la Cérès*, écrit-il de Rochefort au Ministre, le 22 février, a été levé et composé dans les circonstances les plus fâcheuses et les plus affligeantes pour l'honneur d'un capitaine. La qualité inférieure de cet équipage me navre

1. M. de La Couldre de La Bretonnière.
2. Langan au Ministre, 20 avril.

A la suite de la première capture de Langan, s'éleva un différend entre lui et M. de Pontevès. Nous citerons deux extraits assez typiques. Pontevès écrit au Ministre : « J'avais alors l'honneur de commander la marine à la Martinique; ma frégate allant entrer en carène, je ne pus sortir et j'en donnai l'ordre verbal à M. de Langan. Je croyais avoir droit à partager avec cette frégate le prix de cette prise. Il me fut disputé avant même que j'en eusse parlé, et je me tus, par générosité; mais mes officiers et mon équipage m'ayant représenté leurs droits, je dois les faire valoir auprès de vous pour remplir mon devoir... (Pontevès au Ministre. A bord de *la Résolue*, la Guadeloupe, 25 avril 1780.)

On pourrait croire que la proie reviendrait à ceux qui avaient risqué leur vie pour la saisir. M. de Sartine répond, en septembre, à Pontevès : « ... Le tiers de la valeur de la prise doit appartenir au bâtiment preneur, et les deux autres tiers être partagés entre toute la division, dont vous étiez le chef, en comprenant, dans cette répartition, le bâtiment commandé pour l'expédition particulière dont il s'agit » (Archives nat., Marine, B[4] 181).

et me déchire le cœur[1]. » Puis, le 12 du mois suivant : « On a dû prendre des matelots de quinze, dix-huit et vingt ans, dit-il, des novices qui ne connaissent pas l'élément, mais qui sont d'espérance[2]. » Encore, dans une telle pénurie, avait-on dû emprunter ces hommes à la corvette *le Chans*, bien qu'elle eût été dépouillée déjà de ses meilleurs éléments par *l'Argus*. *La Cérès* part ainsi montée, accompagnée de la frégate *la Railleuse* (M. de Saint-Cosme) et du cutter *le Chevreuil* (M. de La Jaille) ; mais il faut mouiller, le 21 mai, à Pauillac, sur la Gironde, où se rassemble un convoi de 46 bâtiments qui s'augmente de jour en jour. Enfin, le 8 juin, Bombelles est hors des passes avec 59 voiles. « La tête du convoy me suit, écrit-il, et le vent paraît se soutenir de manière à assurer la sortie du reste. »

M. de La Faye, qui commande *l'Atalante*, amène au Cap un groupe de 7 bâtiments — juillet — s'empare d'un brick — *le Chat* — corsaire de 16 canons, et d'une goélette, puis rentre à la Havane.

Avec *l'Aimable*, le chevalier de Suzannet fait des croisières. *La Médée*, montée par le marquis de Kergariou, en escortant au Cap 6 navires espagnols, s'empare, en vue des côtes de Carraque, du corsaire *Britannia*, dont le commandement est confié à M. de Lage, garde de la marine et neveu de Langan.

Trois mois après le départ de Guichen pour les Antilles, un autre Kergariou recevait à Brest l'ordre de se rendre à la Martinique. « Il préférera atterrir par l'isle Marie-Galante et les Saintes, disaient ces instructions, et de la reconnaissance de ces isles, il fera route pour passer par le canal de la Dominique, afin de se ménager les ports de la Guadeloupe, dans le cas où il

1. Archives nat., Marine, B⁴ 180 ; — Bombelles à Sartine, Rochefort, 22 février 1780.
2. *Ibidem*, — Bombelles à Sartine, rade d'Aix, 12 mars 1780.

reconnaîtrait qu'il ne pourrait gagner ceux de la Martinique... » Et plus loin : « Sa Majesté attend du zèle du sieur de Kergariou..., etc. » Suivaient les détails complémentaires à la mission qu'il avait à remplir. Après Guichen, il avait vu s'éloigner Ternay — double et cruelle déception pour l'ardent comte de Kergariou-Locmaria, qui pensait chaque fois les suivre de près. — *La Junon*, sur laquelle il allait embarquer, venait d'être doublée en cuivre et offrait toutes les chances d'une bonne marche ; mais l'extrême lenteur apportée à son armement faisait désespérer de la voir jamais en état de mettre à la voile.

Enfin, le 14 mai, ne se contenant plus d'impatience, Kergariou s'adressait au Ministre : « Les entraves mises à mon armement ne sont point encore levées ; mais puisqu'on me dit que l'armement de *la Junon* est moins pressé que les autres, je juge que vous n'avez point fixé de destination à cette frégate. » Cette lettre se croisait avec l'ordre adressé par M. le comte du Chaffault d'appareiller immédiatement. Au commencement de septembre, Kergariou faisait brillamment son entrée dans le port de Saint-Pierre de la Martinique, comme l'indique une lettre de Bouillé en date du 8 de ce mois. « Je dois vous faire, écrit le gouverneur à Sartine, les plus grands éloges de M. de Kergariou qui a été chassé, à la vue de Saint-Pierre, par 3 frégates anglaises, soutenues par 2 vaisseaux de ligne, et qui étaient venues à bout de couper *la Junon* entre la terre et la mer. Contraint par la supériorité du nombre de fuir la Martinique et de retarder par là l'objet de sa mission ou de passer sous le feu de ces trois frégates, il a porté sur elles, toutes voiles dehors, pour s'élever au vent, a reçu leur bordée, sans riposter, et, après les avoir doublées, il leur a tiré quelques coups de canon de retraite et est entré en leur présence dans la rade de Saint-

Pierre, favorisé par nos batteries de terre. La manœuvre intelligente et hardie que cet officier a faite en cette occasion, en donnant de ses talents la meilleure opinion, le rend digne de vos bontés, et j'ai le plus grand plaisir à vous en instruire[1]. » *La Junon* avait essuyé 150 coups de canon, au dire de son capitaine[2].

Le brave Kergariou eut d'autant plus de mérite à triompher d'obstacles, qui auraient paru insurmontables à tout autre, qu'il comptait à son bord un grand nombre de novices en guise de matelots. Seul le détachement de Rohan-Soubise, commandé par M. de Nonainville et composé « d'hommes robustes et de bonne volonté », en se montrant à hauteur de la situation, rendit de réels services.

On n'est pas toujours heureux en ce monde, et souvent des circonstances aussi imprévues qu'indépendantes de la volonté font crouler les plus beaux rêves et apportent des entraves insurmontables aux projets les mieux conçus. Le 11 octobre, *la Junon* se perd à Saint-Vincent. Kergariou n'a su prévoir la tempête qui menaçait, ayant son baromètre cassé. Les câbles se rompent dans l'affreuse tourmente; la barre du gouvernail se brise, et les vents, maîtres alors de la victorieuse frégate, la poussent à leur gré sur la côte. Elle touche de l'arrière sur un fond de sable. En vain, pour l'alléger, jette-t-on à la mer les canons de poupe, puis les mâtures; jusqu'au dernier homme, vite il faut abandonner l'épave, comme l'on peut. Tout le monde s'en échappe, malgré les difficultés qui « mettent dans l'impossibilité l'équipage de rien sauver de leurs hardes et équipements[3] ». Le procès-verbal, dressé par le comte de

1. Archives nat., Marine, B4 181-14; — Bouillé à Sartine, 8 septembre 1780.
2. *Ibidem*; — Kergariou à Sartine, 12 septembre 1780.
3. Archives nat., Marine, B4 181-21.

Kergariou lui-même, relate les tristes péripéties de cette affaire dans le plus minutieux détail.

La malheureuse *Junon* avait un fort glorieux passé. Le 11 septembre 1778, ayant le vicomte de Beaumont pour commandant, elle s'emparait du *Fox*, frégate anglaise de 28 canons, après un combat opiniâtre de plusieurs heures, à 40 lieues sud-sud-ouest d'Ouessant[1]. Blessé grièvement au début de l'action, le capitaine Windsor, frère de lord Plymouth, se fit apporter une chaise sur le pont, continua jusqu'à la fin à donner les ordres nécessaires, et ne voulut se rendre qu'après avoir perdu tous ses mâts dans une dernière bordée que lui envoya le navire français.

« Ce combat, dit *le Mercure de France* du 5 octobre, est l'un des plus longs et des plus terribles qui se soient donnés sur mer.... Tout ce que l'humanité peut inspirer au vainqueur, pour un ennemi qu'il estime, succéda à la fureur de l'action. Le vicomte de Beaumont força le capitaine anglais d'accepter sa chambre et mit tous ses soins à procurer du secours à l'équipage ennemi. »

« On doit, lit-on dans *la Gazette de France* du même jour, on doit de justes éloges à la conduite du vicomte de Beaumont, qui n'a pas moins montré de talent que de valeur, et a su modérer à propos l'ardeur de son équipage pour s'assurer la victoire. Ses ordres ont été exécutés avec autant d'intelligence que de sang-froid par les sieurs de Chavagnac, lieutenant de vaisseau, de Roquefeuil, enseigne, et Duclos, Boursier et Montgon, officiers auxiliaires. L'équipage, animé par l'exemple de son chef, a soutenu avec gaieté un combat dont il attendait l'occasion avec impatience. »

1. Antoine de Beaumont, né le 3 mars 1733, fils de Simon-Armand de Beaumont, comte de La Roque et du Repaire et de Marie-Anne de Faurie, épousa Amable-Elisabeth-Françoise de Caylus, fille du marquis de Caylus et d'Amable-Elisabeth-Jeanne de Beaumont.

Faut-il maintenant quitter les eaux américaines et nous permettre une autre digression en faveur d'un troisième membre de la famille de Kergariou? — Le 16 juillet 1780, sur les côtes d'Europe, le chevalier de Kergariou, capitaine de *la Belle-Poule*, frégate de 32 canons, se défendait héroïquement contre le vaisseau anglais *le Non-Such* (*Sans-Pareil*), armé de 64 pièces; dans ce rude combat, il périt avec presque tout l'équipage et M. de La Motte-Tabouret, à qui revint le commandement, fut dans la nécessité d'amener son pavillon et de livrer aux Anglais un bâtiment démâté, en pitoyable état, incapable de continuer plus longtemps une lutte que les annales enregistrent tout à l'honneur de la marine royale et à la gloire des valeureux combattants[1].

Le va-et-vient est continuel aux Antilles ou entre ces colonies et la France. C'est le chevalier de Montgrand qui arrive isolément en avril, à la Martinique, sur *la Gracieuse* et le capitaine Prévost qui, avec *l'Étoile*, prend la même direction; c'est *la Boudeuse* (capitaine

1. A la suite de cette triste, mais brillante action, 2.000 livres de pension furent accordées à la veuve de Kergariou, dont 1.000 livres reversibles sur son fils après elle, en cas d'un second mariage. La Motte-Tabouret, officier auxiliaire, blessé, eut le grade de lieutenant de frégate en pied, pour être employé à ce titre, à Brest, dès le 1er septembre suivant. La Cour rendit ainsi témoignage à la valeur de ces deux braves officiers (Archives nat., Marine, B, 173).

MM. de Kergariou étaient quatre frères, répondant dignement à leur fière et noble devise : *Là ou ailleurs, Kergariou toujours.*

Fils de Joseph de Kergariou, seigneur de Coëtillian, ils descendaient d'une ancienne famille et comptaient parmi leurs aïeux plusieurs sénéchaux et gouverneurs de Morlaix et de Lannion.

L'aîné, *Jonathas*, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, fut tué à La Roche, en 1765, en combattant contre les Maures.

Pierre, marquis de Kergariou, commandant de *la Médée*, épousa Louise de Moëlien; chevalier de Saint-Louis.

Thibault, comte de Kergariou-Locmaria, commandant de *la Junon*, épousa Marie de Trédern ; chevalier de Saint-Louis.

Tous deux furent saisis à Quiberon et fusillés le 16 juillet 1795. On voit leurs noms inscrits dans la Chartreuse d'Auray.

Raymond, chevalier de Saint-Louis, tué sur *la Belle-Poule* le 16 juillet 1780, épousa Marie de Combaut. Sa descendance est éteinte.

Moisset), qui, suivant la route inverse avec un convoi, pénètre à Cadix, le 6 août[1]. Un peu plus tard, le chevalier de Retz soustrait adroitement 19 navires de commerce à la surveillance de la flotte anglaise. *Le Vengeur* qu'il commande, suivi de *la Résolue*, aux ordres de Pontevès, arrive au Cap, le 23 juillet. « Traversée heureuse, écrira M. de Retz. J'ai vu avec plaisir que la vigilance de l'amiral Rodney n'a que faiblement contrarié l'exécution de ma mission en faisant cependant bloquer la baye du Fort-Royal, où il a tenu 6 vaisseaux et 1 frégate en observation depuis le 6 jusqu'au 13 juillet, que cette division a fait route pour se rendre au mouillage du Gros-Islet de Sainte-Lucie, où toute l'armée ennemie est réunie. Cette armée, n'ayant fait aucun mouvement, le 14, dans le canal de Sainte-Lucie, j'ai jugé devoir faire voile, le 15, au point du jour, du Fort-Royal, pour aller prendre ma flotte en rade de Saint-Pierre, d'où j'ai fait route au coucher du soleil. Sur les deux heures après minuit, ayant fait douze lieues dans le nord-ouest de la Martinique, j'ai aperçu, par un très beau clair de lune, sous le vent à moy 3 vaisseaux que j'ai jugés ennemis, bien plus forts que moy, ayant le cap sur Sainte-Lucie. J'ay fait sur-le-champ tenir le vent à ma flotte, et, courant une route opposée aux 3 vaisseaux nouvellement découverts, nous nous sommes trouvés hors de vue au point du jour[2]. »

Voici encore M. de Kersaint, que nous avons appris à connaître au chapitre précédent. Le marquis de Bouillé, ne voulant pas se priver d'un aussi brave officier, obtint de Guichen, lors de son départ pour la

1. Vingt et un transports partis et 17 arrivés, parmi lesquels : *le Prince-de-Poix*, *le Baron-de-Montmorency*, *la Comtesse-de-Jonzac*, *la Marquise de-Cassigny*.

2. Archives nat., Marine B^4 181-222 ; — Retz au Ministre, le Cap, 30 juillet 1780.

France, que *l'Iphigénie* comptât parmi les frégates hivernant aux Antilles.

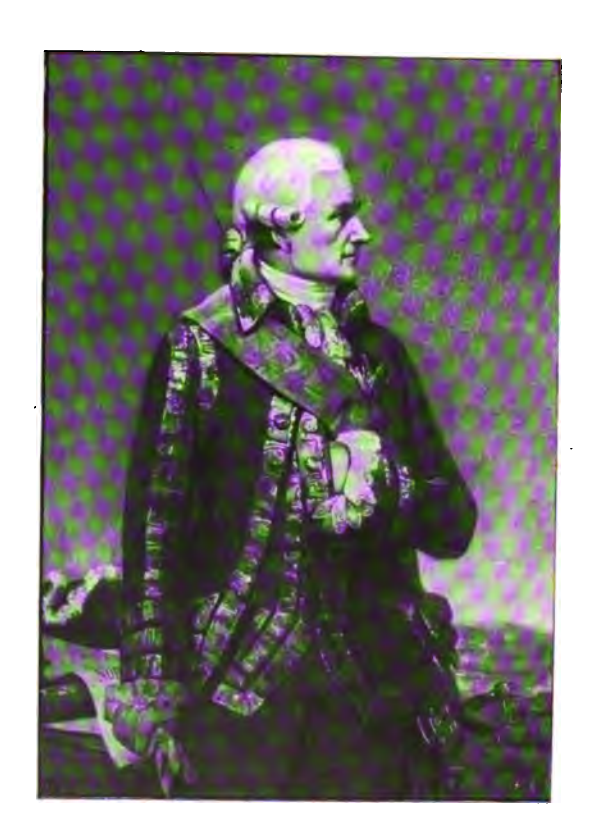
Laissons la parole à l'intéressé lui-même, qui s'en explique sans détours au Ministre de la Marine. « Si ma frégate avait été doublée avec plus de soin, écrit-il, si ses ferrures de gouvernail étaient de fonte, sans doute qu'elle pouvait prolonger sa station dans ces mers sans inconvénients; mais, dans l'état actuel, il devient absolument nécessaire que cette frégate rentre au port et même avant la mauvaise saison. J'en ai prévenu M. de Guichen et M. de Bouillé, afin qu'ils fixent le temps de cette prolongation et qu'ils ne dépassent point le mois de septembre. Ainsi je compte que je ferai voile, vers ce temps, pour l'Europe, où ma santé autant que la situation de mon bâtiment me rappellent. » Vers la fin d'octobre, Kersaint, après trente-deux jours de mer, arrivait à l'île d'Aix, où commandait alors le comte de La Touche-Tréville[1]. Bien que très heureuse, la traversée ne fut pas sans avoir offert un certain danger. Partie, le 3 septembre, à dix heures du matin du Cap, l'*Iphigénie* voit 3 frégates se détacher de l'escadre ennemie, pour lui donner la chasse. L'une d'elles, excellente marcheuse, la serre de près; on tire de part et d'autre durant un couple de jours. Déjà les bâtiments anglais sont hors de vue et cependant l'audacieux navire s'acharne toujours, recevant et rendant des coups avec une opiniâtreté qui fait craindre qu'il ne soit dans la certitude d'être soutenu bientôt. Fort maltraité, il se couvre enfin de voiles

1. Louis-René-Madeleine Le Vassor, comte de La Touche-Tréville, né à Rochefort, en 1745, mourut à Toulon en 1804, après dix jours de maladie.

Issu d'une famille de marins, enseigne de vaisseau en 1768; devint capitaine de cavalerie et passa, en cette qualité, au régiment de la Rochefoucauld-Dragons en 1771; servit comme aide-de-camp du général Valière aux Iles du Vent puis rentra dans la marine.

et s'éloigne, échappant à la saisie, grâce à la vitesse de sa marche et au dégréement de *l'Iphigénie*. Kersaint continue sa route, remplissant ainsi le premier objet de sa mission, « l'ordre d'éviter toute rencontre ». Il fallut enregistrer 5 tués et 6 blessés dans ce combat, nombre « peu considérable, écrira-t-il, relativement à la durée et à la vivacité de l'action, qui a été de deux heures environ, presque toujours à la portée de pistolet. » Cette tenace frégate ennemie — *la Découverte* — faisait partie de l'escadre de Rodney, qui croisait alors sous le tropique « dans l'attente, sans doute, de nos vaisseaux de l'Amérique septentrionale[1] ».

1. Archives nat., Marine, B4 181 ; — Kersaint à Sartine, Isle d'Aix, 28 octobre 1780.



LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE ROCHAMBEAU

Par Larivière (Musée de Versailles).

CHAPITRE IV

ARMÉE DE ROCHAMBEAU (1780)

Tentative de descente en Angleterre (1779). — Armée de Rochambeau. — Formation et composition. — La deuxième division. — Escadre de Ternay. — Traversée et arrivée à New-Port. — Washington et Rochambeau. — Entrevue d'Hartford. — Mort de l'amiral de Ternay.

La guerre n'est encore que maritime en 1779; l'escadre de l'amiral d'Estaing prête aux colonies révoltées un sérieux appui, tantôt direct sur les côtes de l'Amérique du Nord, tantôt indirect aux Antilles, où nos vaisseaux sillonnent les mers en tous sens, cueillent de précieux lauriers, menacent et saisissent les possessions de la Grande-Bretagne, immobilisent ses flottes.

Depuis longtemps semble enterré le fameux projet de descente en Angleterre que Louis XV avait fait secrètement étudier par le comte de Broglie. Serait-il impossible de ressortir des cartons cet ancien plan et de frapper au cœur un pays que sa position géographique spéciale paraît à jamais garantir d'un coup de main[1]? Entre l'Espagne et la France on combine donc l'attaque des Iles Britanniques; les flottes des alliés se rendront maîtresses de la Manche, et protégeront le transport de

1. Dès 1763, Louis XV s'était occupé de l'avantage qu'offrirait une attaque directe contre l'Angleterre, attaque « corps à corps au lieu de se consumer en expéditions lointaines et morcelées » (*Secret du roi*, par le duc de Broglie, t. II, p. 91).

40.000 hommes, pendant que l'armée de Sa Majesté Catholique fera le blocus de Gibraltar.

Après l'alliance conclue avec les États-Unis en 1778, le comte de Maurepas avait établi à Vaussieux, en Normandie, un camp sous les ordres du maréchal de Broglie. Un nombre considérable de troupes s'y trouvaient rassemblées; sous l'œil et avec l'impulsion d'un tel chef, elles se rompaient au métier des armes; on y faisait de multiples exercices et des manœuvres où l'ennemi était représenté. Aidé par MM. de Rochambeau, d'Egmont, de Besenval et de Chabot, ses lieutenants, le maréchal y étudiait de nouveaux règlements et de récentes ordonnances, en les soumettant à la pratique et en les comparant aux anciennes méthodes. L'expérience et la valeur de M. le duc de Broglie le désignaient tout naturellement au choix du Ministre pour commander l'expédition projetée. Mais on lui préféra le comte de Vaux. « Le Ministre pensait, écrira le comte de Rochambeau, trouver dans M. de Vaux un général plus souple[1]. »

L'embarquement doit avoir lieu simultanément au Havre et à Saint-Malo. Sans perdre de temps, l'on organise le corps expéditionnaire. M. de Vaux exige quatre divisions d'égale force, sans compter l'avant-garde. Chacune d'elles comprendra 3 brigades à 2 régiments, soit 12 bataillons, d'un effectif total de 6.000 hommes par division[2].

La première division (de Navarre) aura pour chefs :

1. Noël, comte de Vaux, maréchal de camp, 10 mai 1748; lieutenant général, 17 décembre 1759; maréchal de France, 13 juin 1783.

2. « Les trois brigades composant la division seront commandées, savoir, les deux premières par les deux maréchaux de camp attachés à ladite division, et la troisième par un brigadier ou par le plus ancien colonel, s'il n'y a pas de brigadier... Dans le cas où la division se trouvera réunie, le plus ancien des maréchaux de camp en commandera deux, et le deuxième maréchal de camp la troisième. » (Archives hist., Guerre, 3732-52; — dispositif du 5 juillet 1779.)

le marquis de Langeron, lieutenant général ; le comte de Melfort et le marquis de Vaubecourt, maréchaux de camp.

La deuxième (de Normandie) : le duc d'Harcourt, lieutenant général; les comtes de Durfort et de Wall, maréchaux de camp.

La troisième (de Touraine) : le marquis de Lugeac, lieutenant général ; le comte de Caraman et le marquis de Crussol, maréchaux de camp.

La quatrième (du Roy) : le duc du Chatelet, maréchal de camp, ayant sous ses ordres le duc d'Ayen, du même grade et moins ancien.

Au comte de Rochambeau, maréchal de camp, est confié le commandement de l'avant-garde —5 bataillons de grenadiers et de chasseurs, les légions de Lauzun et de Nassau [1]. — Ceci décidé, le Ministre envoie des indications précises concernant l'embarquement. Les officiers généraux eux-mêmes ont leurs places marquées sur les vaisseaux. On a rassemblé au Havre d'importants équipages de siège et de campagne, et M. de Villepatour a la charge d'en régler le transport [2]. Les grenadiers et chasseurs, auxquels il est joint 60 travailleurs munis de pelles, pioches et haches, montent les premiers numéros des bâtiments destinés à leurs corps. On leur attache deux canons par régiment — 48 en

1. Celle de Lauzun comprend au départ : 600 hommes à pied et 200 à cheval.

2. L'équipage de *campagne* rassemblé au Havre comprend : 6 canons de 12 pouces : 12 de 8 ; 52 de 4 ; 2 obusiers de 6 ; — celui de *siège* : 24 canons de 24 ; 12 de 16 ; 6 obusiers de 8 ; 8 mortiers de 12 ; 8 mortiers de 8 ; 2 pierriers.

On emportait : 24.000 boulets de 24 et 12.000 de 16. 3.280 lances à feu : 27.812 fusées d'amorce ; 4.000 bombes de 12 ; 5.600 bombes de 8 ; 4.200 bombes d'obus de 8 ; 5.000 fusées à bombes de 12, et 7.000 de 8 ; 12.000 livres de mèches, 400.000 livres de poudre ; 80.000 livres de plomb à balles ; 2.000.000 de cartouches d'infanterie ; 200.000 pierres à fusil, — des gargousses, des sacs à terre, cricks, leviers, chevrettes, prolonges, plates-formes, etc. Rien n'était oublié.

Archives hist., Guerre.

tout — et des soldats empruntés au corps royal d'artillerie pour leur service ; 10 pièces sont affectées spécialement à l'avant-garde de Rochambeau [1].

Il ne faut pas laisser aux Anglais la faculté d'opérer en France ce qu'on projette contre eux ; aussi les gouverneurs, lieutenants généraux et commandants militaires des provinces et places côtières exercent-ils alors une attentive surveillance.

L'opinion se montre favorable aux entreprises contre la Grande-Bretagne, et les armateurs font la course sur l'Océan. Ils réclament même des souscriptions pour faciliter la coopération des particuliers contre l'ennemi héréditaire. Donnons un spécimen des avertissements qu'ils lancent.

1779. — AVIS

« On prévient le public qu'il se fait une société en forme de souscription patriotique chez M. Arnoult, l'aîné, notaire rue de Grenelle-Saint-Honoré, pour armer en course contre les ennemis de la Nation.

« Les actions seront de 1.000 livres chacune et divisées en 8 coupons de 125 livres pour la commodité de tout le monde. On souscrira chez ledit M. Arnoult après avoir lu l'acte d'association. Il donnera un reçu des sommes qu'il recevra et délivrera les actions et coupons revêtus des signatures nécessaires après la tenue des premières assemblées de cette société.

« La première assemblée se tiendra le premier d'août à quatre heures après-midi, chez M. Arnoult, l'aîné, notaire [2]. »

Tout est prévu concernant le maintien de l'ordre pendant la traversée. Les bâtiments auront des pavillons à

1. Archives hist., Guerre, 3726-33-33 bis, 3732-52.
2. Archives hist., Guerre, 3726-6.

la couleur des divisions : blancs à la croix rouge pour Navarre, bleus pour celle du roi, jaunes pour Touraine, verts à la croix blanche pour Normandie, et blancs à la croix verte pour l'avant-garde. Les brigades auront même leurs insignes spéciaux. Le vaisseau du général en chef arborera tous les pavillons aux couleurs divisionnaires. Pendant la nuit on se reconnaîtra par des lanternes fixées aux grands mâts. Une pour Navarre, deux pour la division du roi, trois pour Touraine, quatre pour Normandie, cinq pour l'avant-garde. Le comte de Vaux donnera le signal du débarquement en faisant hisser le pavillon blanc à la croix verte. Aussitôt répété par l'escadre, « grenadiers, chasseurs et ouvriers des divisions monteront dans les chaloupes pour gagner la terre ». Il y aura des précautions à prendre contre les accidents que pourrait occasionner la presse. « Les capitaines des grenadiers, voit-on dans le dispositif, auront attention à ne laisser entrer dans les chaloupes que le nombre d'hommes qu'elles pourront contenir et de désigner pendant la traversée les escouades qui devront s'embarquer les premières dans lesdites chaloupes, pour éviter la confusion et le retard que cet embarquement pourrait éprouver. » Ensuite atterriront les corps de troupe, avec le plus grand ordre, sous la surveillance la plus minutieuse des maréchaux de camp. « Le signal en sera donné par le pavillon rouge hissé au bâtiment de M. le comte de Vaux; quand il ne voudra faire débarquer que des troupes d'une seule division, il en fera hisser le pavillon... »

Après avoir rejeté la flotte anglaise dans les ports, on devait attaquer Portsmouth et l'île de Wight.

« On dépensa beaucoup d'argent en fort mauvais arrangements, on rassembla tous les transports de troupes moitié au Havre, moitié à Saint-Malo », dispositions dangereuses; car l'une ou l'autre des divisions

navales allait fatalement être prise par les vents « traversiers », au moment de la réunion à la hauteur de Cherbourg. Le comte d'Orvilliers reçut l'ordre d'aller, avec trois mois de vivres, au-devant des Espagnols jusqu'au cap Finistère. « Cet amiral, écrira Rochambeau, eut beau représenter que, connaissant leur lenteur ordinaire, on allait lui faire consommer tous ses vivres dans une croisière prématurée », il ne fut pas écouté. Ce qu'il avait prévu arriva; pas de convoi sur les côtes du Finistère; il rentra dans la Manche, se présenta devant Plymouth, puis les vents le forcèrent à regagner Brest avec la moitié de ses équipages malade ; le convoi espagnol, après avoir couru après lui, le rejoignit un jour dans ce port. D'Orvilliers, au désespoir, démissionna.

Enfin, les derniers jours de septembre, se réunit à Brest un conseil de guerre, dans lequel on décida que « vu le temps de l'équinoxe et les coups de vent de cette saison, il n'était plus possible de tenter aucune expédition dans la Manche ». « Ainsi finit, ajoute Rochambeau dans ses *Mémoires*, la campagne la plus dispendieuse et la plus mal combinée. »

Le comte de Rochambeau, sur le point d'aller dans ses terres, en décembre 1779, reçut du prince de Montbarey l'ordre de se rendre à Versailles, où il apprit la bonne nouvelle qu'il était désigné pour commander un secours de 4.000 hommes, que le roi voulait expédier dans l'Amérique du Nord.

Ayant fait brillamment de nombreuses campagnes et s'étant mis très en évidence par les talents qu'il avait su déployer l'année précédente, à Vaussieux, comme maréchal de camp, sous les ordres du duc de Broglie, Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de Rocham-

beau, semblait l'homme tout indiqué pour diriger l'expédition d'Amérique. Issu d'une famille marquante, établie dans le Vendômois depuis le milieu du XIVe siècle, il était fils de Joseph-Charles de Vimeur, marquis de Rochambeau, gouverneur et grand bailli de cette province, et de Marie-Claire-Thérèse Begon, gouvernante du duc de Montpensier. Né en 1725, il avait gagné la plupart de ses grades sur les champs de bataille, et était en droit d'attribuer le choix du roi à ses mérites personnels plutôt qu'à la faveur. Aussi les gens sérieux envisagèrent-ils cette nomination comme un gage presque certain de la réussite d'une entreprise délicate et difficile, où les qualités militaires durent fréquemment s'allier à la souplesse de caractère qu'imposèrent les circonstances [1].

L'insuccès de Savannah, la crainte d'une irruption anglaise en Caroline, la dépréciation du papier monnaie aux États-Unis, la démoralisation que l'héroïque Washington et quelques patriotes essayaient de combattre par leur indomptable énergie, les sacrifices constants et de tout genre que supportaient de plus en plus difficilement les colonies livrées à elles-mêmes rendaient la situation critique et la crise aiguë. Aussi, depuis quelque temps surtout, le Congrès sollicitait-il l'appui efficace de la France. « Les Américains semblent présentement disposés à mettre leur honneur et leur gloire dans la puissance de leur alliée, et plus cette puissance se manifestera en Amérique plus ils concevront pour lui (le Ministre français) de respect et d'attachement [2]. »

1. Ce choix du roi donna une grande célébrité au nom de Rochambeau. D'Estaing écrivait avec raison : « Les hommes sont dans les morchies comme des jetons ; le souverain les fait valoir ce qu'il veut. » 'ch. nat., Marine, B4 143-49 ; — D'Estaing à Deane, ministre plénipotiaire des Etats-Unis, 25 mai 1778.)

2. Nous avons vu (mission de Kalb) que les rebelles, au début, ne aient pas au secours des étrangers

Louis XVI accorda sans condition vaisseaux, troupes, argent. « J'accepte avec la plus vive reconnaissance, écrit Rochambeau dans un mémoire au souverain, la marque de confiance dont le roy veut bien m'honorer en me donnant un corps de ses troupes à conduire à l'armée de ses alliés en Amérique. » Mais en même temps il lui mande, « pour la gloire de ses œuvres, qu'un corps de 4.000 hommes est bientôt réduit, qu'il ne faut pas être fort tenace pour en perdre un tiers dans une action d'infanterie », que dans les trois batailles de Laufeld, Crevelt et Clostercamp, les troupes sous ses ordres furent réduites des deux tiers, etc., etc. Il lui faudrait 12 bataillons, 6.000 hommes au moins. Sous Louis XIV, observe-t-il, avec un tel effectif, M. de La Feuillade d'une part, joint aux Impériaux contre les Turcs, et M. de Lauzun d'une autre, avec le roi Jacques en Irlande, eurent tout le mal du monde à ne pas se laisser entamer. Mis au courant par La Fayette de ce qui manque aux Américains, il insiste également pour l'envoi d'un détachement de cavalerie[1]. Le commencement de l'année 1780 se passe en préparatifs de départ.

« Jusqu'à quel point, demande Rochambeau, le 9 mars, puis-je aider les alliés en argent, en lettres de de change, en denrées de toute nature ; des gens qui manquent de tout ont tous les besoins. » « Ce que le roy envoie avec ses troupes, lui est-il répondu, est uniquement destiné à l'entretien du corps qui passe aux ordres de M. de Rochambeau[2]. »

1. Archives hist., Guerre, 3733.

2. Lettre de service du comte de Rochambeau :

« De par le Roy, Sa Majesté ayant jugé à propos d'assembler un corps de troupes dont elle veut et entend que le sieur comte de Rochambeau, l'un de ses lieutenants généraux en ses armées prenne le commandement, elle mande et ordonne aux maréchaux de camp, brigadiers, colonels, mestres de camp, officiers du corps royal d'artillerie et celui

Le baron et le comte de Viomesnil, le chevalier de Chastellux et le comte de Wittgenstein sont nommés maréchaux de camp du corps expéditionnaire et le brigadier de Béville major général des logis; les régiments qui doivent embarquer feront leur dernier cantonnement à proximité de Brest. — Bourbonnais à Lamballe (six jours de marche), Neustrie à Quimper (six jours également), Soissonnais à Hennebont (sept jours), Saintonge à Crozon et Camaret (deux jours), Anhalt à Quimper, enfin Royal-Deux-Ponts à Landerneau et Saint-Paul-de-Léon (deux jours). On tire effets et munitions d'artillerie de Saint-Malo, Nantes, Port-Louis et le Havre, et bientôt sont rassemblés à Brest, deux équipages, l'un de campagne et l'autre de siège, d'une respectable apparence. Un poids de 635.740 tonnes pour le premier et de 2.645.770 pour le second [1].

Avant son départ, Rochambeau reçoit des ordres concernant ses rapports avec les alliés. Il sera sous les ordres de M. le général Washington, auquel seront rendus les honneurs de maréchal de France. « Les projets et plans de campagne ou d'expéditions particulières seront ordonnés par le général américain, d'après le concert que Sa Majesté se flatte de voir régner entre les deux généraux en chef, les généraux et les particuliers des deux nations... Les troupes françaises n'étant qu'auxiliaires, devront, à ce titre, céder le pas et la droite aux troupes américaines... » Mais, « dans le cas où la division française ne serait pas immédiatement

du génie, généraux des vivres et autres commis, capitaines, chefs et conducteurs des gens de guerre, tant de cheval que de pied, français et etrangers qui serviront dans ledit corps de troupes, et tout autre qu'il partiendra de reconnaitre ledit sieur comte de Rochambeau, en qua- é de commandant dudit corps de troupes, et de lui obéir et entendre tout ce qu'il leur ordonnera pour le service de Sa Majesté, à peine désobéissance. Versailles, 1er mars 1780. » Archives hist., Guerre, 3733.

[1] Archives hist., Guerre, carton 48.

réunie au général Washington et qu'elle serait détachée pour une expédition avec un corps américain, chacun des deux officiers généraux ou français ou américain sera indépendant l'un de l'autre », quel que soit son grade.

« Sa Majesté veut et ordonne, ajoute une instruction secrète, au sieur comte de Rochambeau, de tenir, autant que les circonstances pourront le permettre, le corps de troupes françaises, dont Sa Majesté luy a confié le commandement, rassemblé en un corps, et de représenter dans l'occasion à M. le général Vasingthon (*sic*), généralissime des troupes du Congrès et aux ordres duquel les troupes françaises doivent servir, que les intentions du roy sont qu'il ne soit fait aucun dispersement des troupes françaises, et qu'elles servent toujours en corps d'armée et sous les généraux français, sauf les cas des détachements momentanés et qui devront sous peu de jours rejoindre le corps principal, etc[1]. »

Comme il résulte des renseignements obtenus que le papier-monnaie n'a plus de valeur dans le nouveau monde, seules les lettres de change sur la France procureront, dans le pays, les ressources indispensables et pourront relever le crédit ; le trésorier de l'armée est donc autorisé à tirer sur celui de la guerre jusqu'à concurrence d'une certaine somme. Le pire consiste en ce que l'Amérique septentrionale « est dans le plus grand dénuement non seulement de toutes les choses nécessaires à son état actuel de guerre, mais aussi de celles qui le sont à tous les besoins journaliers de la vie ordinaire, tellement qu'avec des espèces il ne serait pas plus possible de se les procurer dans les villes de

1. Archives hist., Guerre, 3733 ; — Instruction de Montbarey, 1er mars 1780.

ce continent qu'avec du papier-monnaie ». Il en résulte qu'il faut pourvoir abondamment à tous les besoins du corps expéditionnaire et convertir en marchandises de première nécessité une partie des fonds destinés à la division. Peut-être même pourrait-on emporter des objets ou effets indispensables que l'on vendrait aux Américains « à des prix avantageux, mais modérés, avec droiture et intelligence [1] ».

Il faut tout prévoir; s'il y a défection des alliés ou difficultés avec eux, Rochambeau devra se replier sur Saint-Domingue. Dans tout état de cause, il serait utile de s'emparer et de conserver Rhode Island et de considérer Providence comme un lieu particulièrement sûr pour « le dépôt des choses les plus pressantes ». On autorise le général en chef à combler les vacances par des nominations durant la campagne.

Rochambeau arrive à Brest le 26 mars. La seule difficulté qui puisse encore retarder l'arrivée des troupes dans ce port est le manque de rouliers ; tous refusent de transporter à jour fixe, par « les chemins rompus qui les effrayent », les effets des régiments épars et à plusieurs journées de marche[2]. Le commissaire ordonnateur des guerres, M. de Tarlé, faisant fonction d'intendant à l'armée de Rochambeau, a reçu des instructions secrètes; il devra veiller « à ce que les effets et denrées du roy soient bien emballés et répartis sur les bâtiments destinés à les transporter... Il fera aussi procéder avec la même régularité, lors du débarquement au lieu de destination ». Suivaient des ordres pour le fonctionnement régulier du service dont il était chargé et qui ne peuvent nous oc-

1. Archives hist., Guerre, 3733; Montbarey à Rochambeau.
2. L'amiral de Ternay, désigné pour commander la flotte qui allait transporter l'armée, était arrivé à Brest le 1er mars (Archives nat., Marine, B4, 183-9).

cuper ici. Les approvisionnements étaient considérables [1]. On avait largement pourvu l'hôpital ambulant en lits démontables, matelas, traversins, paillasses, draps, couvertures, oreillers, linge, etc., denrées, ustensiles de chirurgie pour les officiers et les soldats [2]. « Il est d'une nécessité indispensable, lit-on dans un mémoire au roi, d'avoir, à la suite du corps des troupes, des hôpitaux montés, de manière à pouvoir faire le service dans tous les cas ; on doit compter sur un nombre considérable de malades ou blessés ; il faut, par conséquent, des employés et officiers de santé en raison de cette quantité de malades... La nature de l'expédition projetée et le pays où elle doit s'exécuter sont tels qu'on ne peut espérer d'y monter le service des hôpitaux en sujets vraiment utiles et sur lesquels on puisse entièrement compter [3]. » On avait tiré de Saint-Malo ce qui, dans cet ordre de choses, avait été préparé, l'année précédente, en vue de la descente du comte de Vaux en Angleterre.

Les préparatifs avancent ; mais la perplexité dans laquelle se trouvent les généraux augmente de jour en jour. Comment trouver les bâtiments nécessaires au transport des troupes ? On en écrit au Ministre à diverses reprises ; il répond ; les lettres se croisent sans amener de changement à cette bizarre situation. Le 27 mars, entre enfin à Brest un convoi de 100 voiles arrivant de Bordeaux, mais, hélas ! pas un transport capable de remplir un bon office ! Ce ne sont que barques de cabo-

1. Citons, pour en donner une idée : 10.000 chemises, 10.371 paires de souliers, 1.200 capotes, 4.000 couvertures, 202 manteaux d'armes, 1.210 tentes, 1.000 marmites, 1.000 gamelles, 1.000 bidons, 1.000 serpes, 1.000 pelles et bêches, 1.000 pioches, 1.050 haches (Archives hist., Guerre, carton 48 ; — état du garde-magasin général Martin de Pernon, 9 avril 1780).

2. État du commissaire principal des guerres. Blanchard, 31 mars 1780 (Archives Guerre).

3. Archiv. hist., Guerre, carton 48 ; — mémoire du 10 mars 1780.

tage! « Le résultat, écrit Rochambeau désespéré, au Ministre, est que la possibilité de tous les moyens dans le port de Brest est de n'embarquer que 5.000 hommes pour pouvoir partir le 8 avril, si le vent et la Cour de Londres le permettent. Voici une répartition : Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts, que je regarde comme aussi solide par sa composition qu'aucun régiment français et dans le meilleur état, Soissonnais et Saintonge, faisant 8 bataillons, 4.000 hommes; 600 hommes de la légion de Lauzun, dont 300 houzards (*sic*) et 300 hommes à pied ; 400 hommes du corps royal ; total, 5.000 hommes[1]. Je laisserai Neustrie et Anhalt qui arrivent les derniers à Quimper et Quimperlay (*sic*). Si dans l'entre-tems un coup de ciel nous faisait arriver de quoi embarquer plus de monde, je tirerais Neustrie, puis Anhalt; mais il n'y faut pas compter. Les dernières nouvelles de Bordeaux à M. de La Porte[2] sont que le premier vaisseau de transport doit descendre, le 25, dans la rivière de Bordeaux, et l'on dit que le reste ne sera pas prêt avant le 6 ou le 8 d'avril. J'ai réduit, au prorata du tiers de troupes de moins, les approvisionnements d'artillerie, de vivres, hôpitaux, effets de rechange; je laisserai un maréchal de camp que je vous prie de vouloir bien nommer. Le chevalier de Chastellux prend dès ce moment-ci le détail de l'infanterie ; le baron de Viomesnil et son frère sont inséparables, et je serai fort aise de les avoir à la tête des troupes. Ce serait donc le comte de Wittgenstein qui pourrait rester, à mon grand regret, avec les 2 régimens dont Anhalt est du nombre, un tiers de l'artillerie, un tiers de la légion de Lauzun[3]... »

1. Au total : 5.034 officiers, bas officiers, caporaux et soldats, dont 295 officiers et 13 cadets gentilshommes (situation d'embarquement, Archives Guerre).

2. Trésorier à Brest.

3. Archives hist., Guerre, 3733, 27 mars 1780.

M. de Veymerange fait signer à Montbarey, le 5 mars, des instructions détaillées pour M. Ethis de Corny, l'un des commissaires des guerres attachés à l'armée de Rochambeau. « M. de Corny, partant avec M. le marquis de La Fayette, recevra de lui tous les renseignements qui pourront le mettre en état de bien remplir la commission dont il est chargé. Elle consiste principalement à employer tous les moyens possibles pour que le corps de troupes que l'on envoye dans le continent de l'Amérique trouve, en y arrivant, toutes les choses qui lui sont nécessaires pour le mettre en état d'opérer activement et dont il ne peut être pourvu que dans le pays... » On lui remet « les états de tous les effets, ustensiles et denrées qui partiront de France... ainsi que des fonds... » Il doit soumettre toutes ses demandes au chevalier de La Luzerne, « qui, après les avoir examinées et discutées, les appuyera de son crédit auprès du Congrès et en facilitera l'exécution. Le point le plus important est de s'instruire à fond de la manière de procéder pour la stipulation des payements et pour empêcher que le taux du change... n'éprouve des évolutions trop subites... C'est des membres du Congrès que M. de Corny pourra, par la médiation de M. le chevalier de La Luzerne, obtenir les lumières nécessaires sur cet objet intéressant... » Il devra se renseigner sur le prix des denrées dans les diverses provinces, et assurer les transports, « le corps de troupes portant à sa suite des vivres pour six mois, tous les effets nécessaires pour l'établissement des hôpitaux, tous les effets d'habillement et de campement dont il a besoin pour deux campagnes, etc.[1]... » On estime qu'il faudra

1. On emporta moins de vivres qu'on ne le supposait alors; l'avis de La Fayette était que des vivres pour quatre mois ne suffiraient pas. Rochambeau écrira donc, le 13 avril, au Ministre : « ... Nous ne balançons pas à partir avec ces deux mois et demi de vivres, à ajouter à ce qui pourra rester de la traversée, mais ceci est une raison majeure de plus

750 chevaux pour l'artillerie, les vivres et les hôpitaux, et 350 pour monter les troupes légères, « dont on embarquera les selles et les brides », sans compter les 140 chevaux destinés aux états-majors.

Il faudra de la viande fraîche au débarquement, du fourrage, du bois et de la paille de couchage; mais « toutes ces précautions sont subordonnées à l'ordre que donnerait le général Washington de venir le rejoindre ou de faire une marche quelconque dans le pays[1]... » La réponse de Montbarey arrive. « Sa Majesté approuve que, dès que les préparatifs de la marine vous permettront de partir avec les 5.000 hommes que vous me mandez pouvoir embarquer, ainsi que tous les détails contenus dans votre dépêche, vous profitiez du premier moment que les vents vous donneront la possibilité de partir de concert avec le chevalier de Ternay[2]. Le Roy approuve les arrangemens que vous avez proposés pour les régimens de Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts, Saintonge et Soissonnais, et les 600 hommes de la légion de Lauzun et les 400 du corps royal de l'artillerie[3]. » Afin

pour faire partir la deuxième division avec la plus grande célérité, et une augmentation de vivres de deux mois pour la première division. »

Pour assurer la subsistance de la première division au lieu de débarquement, ordre fut donné d'emporter un supplément de vivres et d'effets divers, tels que farines, bœuf salé, lard, riz, sel, huile, etc., etc. (Archives nat., Marine, B[4], 183-35; — et Archives hist., Guerre, carton 48).

1. Archives hist., Guerre; guerre d'Amérique, 1780; carton 48; — Instruction du 5 mars 1780.

M. de Corny, répondit-il à ce que l'on attendait de son zèle et de ses talents? Disons-le de suite La Fayette et le chevalier de La Luzerne en font le plus grand éloge dans des lettres à Montbarey, écrites en date du 2 novembre et du 17 décembre 1780 (Archives hist., Guerre, carton 48).

2. Charles-Henri d'Arsac, dit le *chevalier de Ternay*, entra dans l'Ordre de Malte et devint chef d'escadre. Il était le second fils de Claude-François d'Arsac, marquis de Ternay, et de Louise Lefebvre de Laubrière, et eut pour frère Gabriel, marquis de Ternay, mort sans enfant, dont la veuve légua sa fortune à Charles-Marie d'Aviau de Piolant, son cousin, à la condition qu'il relèverait le nom et les armes des d'Arsac.

3. Archives hist., Guerre, 3733; Montbarey à Rochambeau, 31 mars 1780).

d'éviter l'encombrement, les troupes devront arriver à Brest successivement et en ordre. Chastellux, chargé du détail de l'infanterie, en écrit aux chefs de corps au nom de Rochambeau, dès le 28 mars, avant même que ne parvienne la réponse du Ministre. « Il sera nécessaire, leur dit-il, d'envoyer un officier pour avertir les étapiers, afin que tout se trouve prêt au passage du corps que vous commandez. » Cet officier continuera jusqu'à Brest, y recevra les effets de toute nature, que son régiment doit toucher au magasin du roi, reconnaîtra les vaisseaux qui lui sont destinés et s'assurera « s'ils sont en état de recevoir les troupes au moment où elles arriveront ». Défense est faite d'emmener aucun officier volontaire « ou sans activité ». Chaque colonel pourra cependant en prendre un à son choix comme aide de camp. On ne peut embarquer aucun cheval; « M. le comte de Rochambeau ayant été obligé luimême de renvoyer les siens sans en garder un seul avec lui, il est d'une impossibilité absolue d'en embarquer sous quelque considération que ce soit ». Il est surtout important de ne partir qu'avec des gens sains et en état de servir. Il faut d'autant plus s'en occuper qu' « il peut se faire que le zèle et la bonne volonté des soldats les engagent à dissimuler tout ce qui pourrait mettre obstacle à leur départ ». Enfin il est nécessaire que les corps soient pourvus d'un certain nombre d'exemplaires de « l'instruction pour le service en campagne[1] ».

Conformément aux ordres antérieurs du général en chef, la force des bataillons doit être de 500 hommes, « choisis dans les plus robustes; le surplus sera laissé en France à titre de compagnie auxiliaire pour recruter et dresser les recrues sous la conduite d'un ou deux officiers choisis ».

1. Archives hist., Guerre, 3733. Instructions à Rochambeau.

L'embarquement commence le 4 avril et, à moins d'un obstacle imprévu, Ternay croit pouvoir appareiller le 12, « ayant été retardé sur bien des objets, écrit-il au Ministre, par quatre jours de pluie et de gros temps consécutifs ». On emmène un vaisseau sur lequel on ne comptait pas, *l'Ardent*, de 64 canons [1]. Rochambeau, fort ennuyé de laisser en France une partie de ses troupes, bien qu'occupé de son propre départ, s'en ouvre encore à M. de Sartine.

« Permettez actuellement, lui écrit-il le 5 avril, que j'aie l'honneur de m'occuper avec vous des moyens de nous faire arriver la seconde division. Elle sera composée des régiments de Neustrie et d'Anhalt, de deux compagnies de canonniers, de 200 hommes de Lauzun et 200 de l'artillerie de campagne et des autres effets de vivres, hôpitaux et magasins d'effets de rechange que nous avons été obligés de laisser... Vous pouvez faire partir avec 7.000 tonneaux le dernier tiers, puisque avec 14.000 tonneaux nous emmenons les deux tiers... L'Orient [2] vous en fournit 2.400, et il convient d'en presser l'armement vivement... Il se fait un armement à Saint-Malo, qui n'arrivera jamais sans un passeport des Anglais, pas plus que le Havre (*sic*) ; ne pourriez-vous pas donner l'ordre de faire passer tous les ouvriers, tous les matelots de Saint-Malo à l'Orient, en tirer de Nantes..., etc. [3] ? » Inutilement encore le

1. On avait distribué aux unités une *instruction pour la police et la discipline des troupes pendant l'embarquement, le séjour sur les vaisseaux et le débarquement*. Ce document, conservé aux Archives historiques de la Guerre (1780, carton 48) et daté du 2 avril 1780, est fort intéressant à consulter, il montre la prévoyance du commandement et donne une idée de l'ordre et de l'intelligence qui ont présidé aux opérations.

2. On écrivait alors l'Orient.

3. On avait pu réunir 32 transports, cubant 12.800 tonnes environ, grâce au zèle que chacun déploya. En voici les noms : *le Fantasque*, *le Pluvier*, *le Saumon*, *l'Ecureuil*, *l'Isle-de-France*, *le Saint-Esprit*, *le Pressigny*, *l'Aventure*, *le Vigilant*, *le Doyard*, *le Patrocle*, *le Marquis-de-*

général réitère des suppliques à Necker et à Montbarey. Wittgenstein restera pour commander les troupes de la deuxième division [1]. Il aura, pour le seconder, MM. le prince de Salm et le marquis de Choisy, brigadiers, MM. de Jujardy de Granville et de Champeroux, commissaires des guerres, et, au besoin, le comte de Guibert, qui viendrait de Quimper aider au détail du nouvel embarquement.

« Mon prince, écrit alors Wittgenstein au Ministre de la Guerre, M. le comte de Rochambeau compte s'embarquer aujourd'hui ou demain, et couchera à son bord. Il m'a confié le commandement de la seconde division, qu'il est obligé de laisser en arrière, faute de transports. Cette séparation est un cruel événement, auquel cependant M. de Sartine cherche à remédier par les ordres ministériels qu'il vient d'envoyer, hier au soir, par un courrier, à M. Hector [2], de travailler en avance au départ de cette seconde division, afin que du moment que le convoy de Bordeaux, qui est en mer,

Levis, la Cibelle, l'Amazone, le Père-de-Famille, la Caza-Major, la Félicité, la Vénus, la Comtesse-de-Noailles, le Lion, le Baron-d'Arros, le Duc-de-Chartres, le Drack, le Mars, la Barbue, l'Harmonie, l'Aimable-Marie, le Jeune-Mercure, l'Henry, le Petit-Cousin, la Françoise, le Rower.

1. Ainsi composée : Neustrie, à Quimper; Anhalt, à Quimperlé ; 2 compagnies de canonniers du régiment d'Auxonne, à Brest ; 200 hommes à pied de la légion de Lauzun, à Landivisiau ; les effets d'artillerie de siège et de campagne désignés par M. d'Aboville, et ceux des vivres, des hôpitaux et des magasins de rechange désignés par M. de Tarlé (Archives hist., Guerre, carton 48 ; — Rochambeau à Sartine, 5 avril 1780 ; — et instructions de Rochambeau à Wittgenstein, 9 avril 1780).

2. Jean-Charles, comte d'Hector, né à Fontenay-le-Comte, le 24 juillet 1722 ; garde de la marine, 1741 ; capitaine de vaisseau, 1762; major général de la marine et des armées navales, 1775; chef d'escadre et directeur général de l'arsenal de Brest, 1779 ; lieutenant général des armées navales, 1782.

Le 1er février 1781, est nommé commandant du port de Brest; demande à être relevé de ses fonctions, le 24 mai 1790, à cause de l'hostilité que lui manifeste la municipalité; celle-ci avait adressé une pétition à l'Assemblée nationale pour réclamer son renvoi. Emigré en 1791, il meurt en Angleterre vers 1808.

sera entré, notre embarquement puisse se faire tout de suite, de sorte que j'ose espérer que nous sortirons de Brest avant la fin du mois. Je vous avoue, mon prince, que nous sommes tous au désespoir de ne pas pouvoir partir ensemble ; mais je le répète, d'après MM. Hector et de La Porte, du moment que le convoy de Bordeaux, qui ne peut plus tarder, sera arrivé, ainsi que les trois flûtes de l'Orient de 2.400 tonneaux, toute l'opération est une affaire de huit ou dix jours[1]... »

Il écrivait en même temps au Ministre de la Marine : « Je ne vous exprime pas, Monsieur, mes inquiétudes et celles de cette seconde division jusqu'au moment de l'arrivée de votre courrier d'hier au soir qui a apporté l'ordre de nous faire suivre le plus tôt possible. Nous attendons avec une impatience conforme au zèle qui nous anime tous le convoy de Bordeaux, que le premier bon vent doit nous amener. Vous aurés les trois flûtes ou bâtiments de transport de l'Orient tout prêts à se rendre ici quand vous l'ordonnerés, ainsi rien ne doit retarder notre départ, et il est possible que nous arrivions en même temps que M. le comte de Rochambeau au lieu de notre destination, car le second convoy, partant dans une saison plus constante, sera moins traînant, et marchera mieux que le premier[2]. »

L'état-major emmené par le général en chef était des plus brillants : Trois maréchaux de camp : baron de Viomesnil, comte de Viomesnil, chevalier de Chastellux, fonctionnaire major général[3] ;

1. Archives hist., Guerre, 1780, carton 48 ; Wittgenstein à Montbarey, Brest, 12 avril 1780.

2. Archives hist., Guerre, carton 48 ; Wittgenstein à Sartine, Brest, 12 avril 1780.

3. Antoine-Charles du Houx, baron de Viomesnil (ou Vioménil), fils de François-Hyacinthe du Houx de Viomesnil, baron de Belrupt, seigneur de Fauconcourt en Lorraine, et de Marie-Antoinette de la Vallée ; né à Fauconcourt, le 30 novembre 1728 ; lieutenant au régiment de Limousin, 1740 ; colonel, 1759 ; maréchal de camp, 3 janvier 1770 ; chargé d'une

Le brigadier de Béville, maréchal général des logis;

MM. le chevalier de Tarlé, commissaire ordonnateur, faisant fonctions d'intendant; Blanchard, commissaire principal des guerres; de Villemanzy et Ethis de Corny, commissaires ordinaires;

Des aides maréchaux généraux de logis : de Béville, fils; Collot, premier aide de camp de Rochambeau; de Tarlé, chevalier de Saint-Louis, frère de l'intendant; de Ménonville, chevalier de Saint-Louis, premier aide de camp du baron de Viomesnil; marquis du Bouchet, deuxième aide de camp de Rochambeau.

Au sujet de ces trois derniers officiers, le comte de Charlus, colonel en second de Saintonge, écrira dans

expédition en Pologne, 1771; inspecteur général surnuméraire des troupes légères, 1772; commandant une brigade de la division de Lorraine, puis de Champagne, 1776-1777; inspecteur des troupes en Lorraine, 1778; chargé de l'organisation des six régiments de chasseurs à cheval, 1779; à l'armée de Rochambeau, 1780; lieutenant général, 13 juin 1783 commande une division en Lorraine, 1788, puis le camp de Metz. Cesse de servir, 1er juillet 1790. — A fait 5 campagnes en Flandre, 1 en Allemagne (1757), comme aide de camp du lieutenant général Chevert, 1 avec l'armée autrichienne (1758), 4 en Allemagne, 2 en Corse (1768-1769), 1 avec les Confédérés de Pologne (1771), 3 en Amérique (1780-1782). Grand-croix de Saint-Louis, 1782. Avait épousé Gabrielle-Marguerite Bourdon (Archives adm., Guerre; Viomesnil).

Joseph-Hyacinthe du Houx, chevalier, puis comte de Viomesnil, frère du précédent, né le 22 août 1734; lieutenant au régiment de Limousin, 1747; colonel des volontaires de Dauphiné, 20 juillet 1761; maréchal de camp, 1er mars 1780; à l'armée de Rochambeau, 1780; chargé de l'inspection des troupes, 1783; gouverneur de la Martinique, mars 1789; émigré, 1791; lieutenant général en 1798, en passant en Russie; sert en Portugal; rentre en France en 1814; membre de la commission de revision des titres et brevets des anciens officiers, 1814; maréchal de France, 3 juillet 1816; grand-croix de Saint-Louis, 1794; meurt le 6 mars 1827, à quatre-vingt-treize ans, à Paris.

Avait épousé, en 1772, Anne-Marguerite Ollivier, fille mineure de Jacques David Ollivier, écuyer, conseiller du roi, receveur général des Finances (Archives adm., Guerre; — Viomesnil).

Jean-François, chevalier, puis marquis de Chastellux, fils du lieutenant général marquis de Chastellux et de Thérèse d'Aguesseau, né le 4 mai 1734; lieutenant d'Auvergne, 1747; brigadier, 1769; maréchal de camp, 1er mars 1780; inspecteur divisionnaire en Normandie, 1788; meurt en octobre de la même année, dans sa quarante et unième anné de service. Avait épousé Charlotte-Joséphine de Plunkett, autrichienne

son journal : « Aucun des trois ne sçavent leurs affaires ; les deux premiers avaient quitté le service, et le troisième est un brave homme qui a été en Amérique, mais qui n'a d'autre talent que de se faire tuer avec plus de grâce qu'un autre [1]. » C'est un talent, très grand même. Rochambeau et Chastellux semblent avoir accordé plus d'estime à du Bouchet, comme on le verra plus loin. Puis, ce sont MM. le comte de Fersen, le comte de Damas, le comte Charles de Lameth, de Closen, Mathieu Dumas, de Lauberdière, de Vauban, parmi lesquels six remplissent *régulièrement* les fonctions d'aide de camp auprès du lieutenant général. En cette qualité, neuf autres officiers sont attachés aux généraux de Viomesnil, au nombre desquels MM. de Chabannes-La Palice, de Pange et d'Ollone. Enfin, le petit-fils du président Montesquieu et l'Irlandais Lynch occupent la même place auprès du général de Chastellux [2].

Rochambeau, sollicité par un grand nombre d'officiers, qui voulaient partir avec la première division, avait insisté spécialement auprès du Ministre en faveur de quelques-uns d'entre eux : « MM. Collot, capitaine à la suite des hussards de Berchény, mon premier et

1. Archives nat., Marine, B^4 183-171.

2. Chastellux écrira, en octobre 1780, au prince de Montbarey, ministre de la Guerre : « Je ne saurais, Monsieur, vous trop recommander cet officier (Lynch) sur lequel il n'y a qu'une voix ici, ainsi que M. le baron de Montesquieu, mon autre aide de camp, qui est un excellent sujet en tout point. Je vous supplie, Monsieur, de vous souvenir qu'il a déjà vingt-neuf ans et qu'il y a plus de quatre ans qu'il est capitaine de cavalerie. Sa fortune lui permet de se soutenir avec honneur au service dans quelque grade que ce soit, et il me semble qu'un homme de condition, illustre encore par un ayeul tel que M. le président de Montesquieu et que son zèle et son émulation conduisent en Amérique, mérite que vous le mettiez au rang de ceux à qui vous destinez une place de colonel. Le Roy a fait élever une statue à son grand-père. M. le prince de Montbarey ne refusera pas d'être la base de la fortune du petit-fils. Les Américains, chez qui M. de Montesquieu est en grande vénération, s'empressent de le voir et de faire connaissance avec lui. » (Archives hist., Guerre, carton 48) ; — Chastellux à Montbarey, New-Port, octobre 1780.

ancien aide de camp, homme de guerre ; du Bouchet[1], capitaine à la suite de Conti-Infanterie, a fait la guerre aux insurgents, a été créé major par le général Gates sur le champ de bataille de Saratoga, parle très bien anglais ; le comte de Damas, officier au régiment du roy, neveu de M. du Chatelet, parle très bien anglais et l'écrit, très joli sujet ; le comte Charles de Lameth, capitaine à la suite de La Rochefoucauld-Dragons, très joli sujet, intelligent, qui a du détail ; le sieur Dumas, sous-lieutenant au régiment Médoc-Infanterie, excellent dessinateur, a le coup d'œil militaire, parle et écrit l'anglais ; enfin le comte de Fersen, suédois, colonel à la suite du service de France, parle bien anglais, vivement sollicité par M. l'ambassadeur de Suède[2]. »

Au départ, le corps expéditionnaire se compose de 4 régiments :

Bourbonnais : marquis de Laval-Montmorency, colo-

1. Denis-Jean-Florimond de Langlois, marquis du Bouchet, né le 20 octobre 1752 à Clermond-Ferrand, sous-lieutenant au régiment de la Marche-Infanterie (devenu Conti), passe aux Etats-Unis en 1776, fait breveté major sur le champ de bataille de Saratoga, en 1777 ; rentré en France à la fin de 1778, repart avec Rochambeau. « M. du Bouchet, qui a servi en Amérique, écrit Chastellux en octobre 1780, et qui parle anglais facilement, est chargé de toutes les affaires où il faut traiter avec les Américains. Il est rempli de zèle et il en a donné des preuves encore plus essentielles dans les campagnes qu'il a faites avec les troupes des Etats-Unis » (Archives hist., Guerre, carton 48). — Chastellux fait de cet officier un autre cas que le colonel de Charlus, et sa manière de voir semble concorder avec celle de Rochambeau. — Du Bouchet rentre en France en 1783, lieutenant-colonel la même année et chevalier de Saint-Louis, il émigre en 1791. Nous le retrouvons commandant d'armes, en août 1809, et retraité le 28 mai 1814. Il reprend du service ; maréchal de camp, 23 août 1814 ; chevalier de la Légion d'honneur, 28 septembre 1814 ; officier de l'ordre 17 janvier 1815 ; lieutenant général honoraire, 9 octobre 1816 (Archives admin., Guerre).

2. Dans le cours de la campagne, Rochambeau changera plusieurs fois d'aides de camp. Fersen devint son premier aide de camp. Nous trouvons, remplissant ces fonctions, les frères Berthier, le baron Cromot du Bourg, Collot, le comte de Charlus et Kollofu. Cromot du Bourg était arrivé en Amérique peu de temps après l'escadre de Ternay.

Les autres généraux imitèrent leur général en chef.

nel ; vicomte de Rochambeau, colonel en second (fils du lieutenant général) ;

Soissonnais : comte de Saint-Maime, colonel ; vicomte de Noailles, colonel en second[1] ;

Saintonge : comte de Custine, colonel ; comte de Charlus, colonel en second[2] ;

Royal-Deux-Ponts : comte de Deux-Ponts (Christian), colonel ; comte Guillaume de Deux-Ponts, colonel en second.

(*Anhalt* et *Neustrie* restent, ainsi que les dépôts des régiments ci-dessus, dans leurs cantonnements de Bretagne, sous les ordres du comte de Wittgenstein, et forment la deuxième division.)

Légion de Lauzun[3] *:* duc de Lauzun, brigadier ; vicomte d'Arros, colonel-commandant ; comte de Dillon, colonel en second (un tiers reste avec la deuxième division).

Artillerie[4] *: le 2e bataillon* du régiment d'Auxonne,

1. Nous avons déjà vu Noailles sous les ordres de d'Estaing aux Antilles, en 1778.

2. Armand-Charles-Augustin de la Croix de Castries, comte de Charlus, puis duc de Castries et pair de France, né le 3 mai 1756, lieutenant d'artillerie en 1769 ; colonel en second de Saintonge, le 8 mars 1780, maréchal de camp, le 9 mars 1788 ; lieutenant général, le 13 août 1814, au retour de l'émigration. Epousa à l'étranger Eliza Coghlan ; mais, en rentrant en France en 1814, ils durent se remarier, conformément au décret du 16 juin 1808, et même après autorisation ministérielle, (comme militaire). L'autorisation fut signée par le général comte Dupont. Fils du marquis de Castries, ministre de la Marine. (Archives admin., Guerre, Castries-Charlus.)

3. Six cents hommes, dont 300 doivent être montés à l'arrivée.

4. *L'équipage de campagne* comprend 8 canons de 12 pouces, 16 de 4 et 6 obusiers de 6, avec leurs approvisionnements en munitions et *impedimenta.* Sur *l'équipage de siège*, rassemblé à Brest, 28 pièces seulement partent avec la première division (12 de 24, 8 de 16, 4 mortiers de 12 et 4 de 8). Dès le 6 octobre 1780, le colonel d'Aboville réclame, avec les régiments de la deuxième division, un nombre supplémentaire de pièces de campagne de 4, des munitions et 30 pièces nouvelles de siège.

Faute de transports, on a été obligé de laisser avec la deuxième :ivision, sous le commandement de Wittgenstein, une partie des équipages d'artillerie, des vivres, du campement, une fraction des hôpitaux e campagne, et les employés nécessaires au fonctionnement de ces ivers services (Archives hist., Guerre, carton 48).

au complet, soit 500 hommes ; *un détachement* de 26 ouvriers de la compagnie de Cuzey, commandé par M. de La Chèze, lieutenant en premier, et M. de Saint-Haim, lieutenant en second de ladite compagnie ; *un détachement* de mineurs sous les ordres de M. de Chazelles, capitaine en premier.

Le colonel d'Aboville, ancien chef de brigade au régiment d'Auxonne, commande l'artillerie, ayant en second M. Goulet de La Tour, lieutenant-colonel au 2ᵉ bataillon du même régiment.

Le lieutenant-colonel Nadal est directeur du parc, et M. de Laziès major d'équipage. MM. le chevalier de Mauduit du Plessis et Launaguet, capitaines aides-majors de l'équipage; de Romanet, sous-aide-major; de La Martinière, de Jumecourt, capitaines en second; Gau, commissaire des guerres au corps royal d'artillerie, complètent cet état-major particulier.

Le colonel Desandrouin commande le génie, ayant sous ses ordres MM. de Querenet, lieutenant-colonel ; de Palys, major ; d'Oyré, Crublier d'Opterre, Garavaque, le baron de Turpin, capitaines; Bouan et de Plancher, lieutenants[1].

A la tête du service de santé se trouvent MM. Coste, premier médecin, et Robillard, premier chirurgien.

La prévôté comprend un lieutenant de la maréchaussée, ayant commission de prévôt, un procureur du roi, un greffier, etc..., etc..., et deux caporaux *schlagueurs*.

La flotte de Ternay est ainsi composée :

VAISSEAUX

Le Duc-de-Bourgogne........ (doublé de cuivre, marcheur)	80 canons	Chevalier de Ternay, ayant à son bord le Comte de Rochambeau.

1. Le chevalier d'Oyré devint maréchal de camp, en 1792, et Crublier d'Opterre en 1795.

Le Neptune .... (doublé de cuivre, marcheur)	74 canons	:	Chevalier Destouches.
Le Conquérant[1]	74	—	de la Grandière.
L'Éveillé .... (doublé de cuivre, marcheur)	64	—	Chevalier de Tilly.
La Provence .... (doublé en bois)	64	—	de Lombard.
Le Jason .... (doublé en bois)	64	—	de la Clocheterie.
L'Ardent	64	—	Chevalier de Marigny.

FRÉGATES

La Surveillante	Chevalier de Cillart.
L'Amazone	de la Pérouse.

CUTTER

La Guêpe	Chevalier de Maulevrier.

Trente navires de transport[2].

Le 12 avril, l'embarquement est fini. « Si le temps se nettoye, j'irai coucher à bord du *Duc-de-Bourgogne* au plus tard demain pour profiter, sous les ordres de M. le chevalier de Ternay, du premier vent du nord », écrit Rochambeau. Il laisse aussi des instructions à Wittgenstein et lui donne l'ordre d'avertir sans retard M. de Sartine dès que le convoi de Bordeaux arrivera. On presse, paraît-il, l'armement des flûtes de Lorient. « Le Ministre n'aura que l'escorte à nommer. On attend ici *le Magnanime*, de Rochefort; *le César* va être prêt lundi. Il y a des frégates armées; toute escorte est bonne pour convoyer 12 bâtiments de transport, tant que la porte n'est pas fermée. Ce convoi arrivera bien plus sûrement en partant vite avec 2 vaisseaux que dans un mois sous l'escorte de 30[3]. »

1. *Le Conquérant*, vaisseau de l'escadre de Guichen, mais qui, ayant eu son grand mât cassé à 20 lieues d'Ouessant, n'avait pu suivre.

2. « ... Les troupes ne sont point surpressées, et chaque soldat tient, suivant la règle des voyages lointains, la place de 2 tonneaux. » (Rochambeau à Montbarey, 12 avril 1780.)

3. Rochambeau à Montbarey, 12 avril 1780 (Archives hist., Guerre, 3733).

Tout fait donc espérer que Wittgenstein partira sous quinze jours. M. de Tarlé arrive sur les entrefaites avec 2.625.000 francs en pias tres ; mais il faudrait encore 1.575.000 francs, que pou rrait emporter le prochain convoi.

Le général en chef tâche de convaincre Montbarey. « Plus nous aurons d'argent comptant, lui écrit-il, plus nous ferons avec cérémonie les affaires du Roi. Nous vous avons économisé ici, par le bon accord entre nous, un quart du fret de cette expédition... » Il ne faut pas cependant être par trop mécontent. « Je dois vous remercier, lit-on dans une dépêche qu'il adresse à Necker [1], et convenir que vous êtes beaucoup plus magnifique que M. de Veymerange ne l'avait annoncé à M. de Tarlé, puisque le trésorier de l'armée nous est arrivé avec... Il resterait à faire pour la deuxième division, qui n'est plus composée que du tiers des troupes le fond de 1.575.000 francs [2]... »

Les officiers qui voient s'embarquer leurs camarades se montrent jaloux de tirer aussi l'épée contre les Anglais en Amérique, et ne peuvent contenir leur impatience. Le 16 avril, arrivent à bord du vaisseau amiral MM. le brigadier de Choisy et son aide de camp, de Queissat, de Brentano, d'Angelis et quelques autres, se disant tous verbalement autorisés par le Ministre à profiter du passage ; mais Rochambeau a des ordres et se trouve

1. Rochambeau à Necker, Brest, 12 avril 1780.

2. On avait évalué « par aperçu » les fonds qui seraient nécessaires à l'entretien pendant un an, hors du royaume, d'un corps de 6 régiments d'infanterie. La dépense *ordinaire* se chiffrait par 1.980.000 livres (soit le coût des soldes en France), et la dépense *extraordinaire* par 4.356.000 livres ; soit, au total, 6.336.000 livres (Archives hist., Guerre, carton 48).

On employait, à cette époque, indifféremment les mots *livres* et *francs*. Jadis la *livre tournois* était à peu près de 20 sous, et la *livre parisis* de 25 sous. La *livre tournois* exista seule à partir de 1667 et valut un peu moins que le franc actuel. La loi du 5 germinal an IV la fixa à 0 fr. 9876.

dans la cruelle obligation de leur refuser cette faveur, au risque de ralentir ainsi la plus brillante ardeur. Ils resteront avec le comte de Wittgenstein et ne partiront pas, tant que Montbarey ne les aura pas autorisés formellement. « D'après les ordres que j'ai reçus du roi, je ne pouvais permettre l'embarquement d'un seul, même avec la deuxième division, sans des ordres de vous par écrit » ; ainsi en rend-il compte au Ministre, en date du 17 avril[1]. Du reste, la place manquait à ce point sur les vaisseaux et transports que l'on dut refuser le passage à des officiers isolés que le Ministre autorisait cependant à partir. « MM. Berthier, écrit le général à Montbarey le 3 mai, nous sont venus joindre, hier avec le cutter d'arrière-garde[2]. Ils nous ont remis vos lettres et celles de M. de Sartine, dans l'instant que nous avions passé le raz. Ils nous ont joint en veste et culotte de toile, s'offrant à passer avec nous comme matelots. M. le chevalier de Ternay n'a pu leur assigner une place sur son vaisseau ni sur aucun de sa flotte. Il les a fait passer à bord de *la Bellone*, qui retourne, ce soir, pour porter de nos nouvelles, et j'écris à M. le comte de Wittgenstein de les faire passer avec la seconde division. Les pauvres jeunes gens sont intéressants et au désespoir, mais le chevalier de Ternay ne sait véritablement pas où les fourrer[3]. »

1. Archives hist., Guerre, 3733 ; Rochambeau à Montbarey, 17 avril 1780.
2. Archives hist., Guerre, 3733 ; — A bord du *Duc-de-Bourgogne*, Rochambeau à Monbarey, le 3 mai 1780.
3. Dans l'escadre de Ternay figuraient, entre autres officiers non encore cités : MM. de Roquefeuil, de Ferrières, de Beaupoil, de Chabot, de Kermorial, de Saint-Aulaire, de Blessingh, de Missiessy, de Beauvoir, lieutenants de vaisseau ; MM. de Saint-Vincent, de Rohan, d'Aigremont, de Guébriant, de Kergus, de Bellegarde, Macarty, de Kerbiguet, de Tilly, du Couëdic, de La Barre du Laurent, de La Croix, enseignes ; MM. de La Rochefoucauld, de La Roche-Saint-André, de La Houssaye, de Lourmel, de Penfentenyo, gardes de la marine ; MM. de la Garde, d'Aboville de Page, de Contrepont, de Chadirac, officiers auxiliaires. On juge de la brillante composition de l'escadre (Archives nat., Marine).

Un peu plus tard — le 30 septembre — on vit arriver à New-Port, sur la frégate *la Gentille*, le marquis de Choisy et quelques compagnons dûment autorisés, le vicomte de Melfort, les deux Berthier[1], etc. Retardés toujours à Brest, faute de transports, ils étaient enfin partis, en juin, sur *la Cibelle*, qui les avait débarqués à la Martinique.

Ternay fait appareiller les transports pour aller mouiller à Bertheaume. On va mettre à la voile; mais *la Comtesse-de-Noailles* aborde maladroitement *le Conquérant*, qui lui emporte son mât de beaupré et l'endommage au point qu'on est obligé de faire rentrer ce navire au port afin de le réparer. — 250 hommes de

1. Louis-Alexandre Berthier, fils de Jean-Baptiste Berthier, gouverneur des hôtels des Ministères de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, et de Marie-Françoise L'Huillier de La Serre, né le 20 novembre 1753 à Versailles, était l'aîné de quatre garçons. Ingénieur géographe des camps et armées du roi, 1er janvier 1766; officier, 11 mars 1770; capitaine à la suite du 2e régiment de chasseurs, 2 juin 1777; part comme capitaine d'infanterie à la suite du régiment de Soissonnais pour l'Amérique (embarqué le 2 mai 1780); sous-aide maréchal général des logis à l'armée de Rochambeau, 1er janvier 1781; rentre en France, 16 juin 1783. Ses débuts de carrière, assez contrariés, n'avaient pu jusqu'alors laisser entrevoir sa brillante destinée..... Maréchal de camp, 22 mai 1792... Général de division, 13 juin 1795..... Maréchal de l'Empire, 19 mai 1804; prince de Wagram et de Neuchâtel; comblé de dignités; meurt à Bamberg (Bavière), 1er juin 1815.

Avait épousé, le 9 mars 1808, Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise de Bavière.

Charles-Louis-Jean Berthier, de dix-sept ans plus jeune que son frère, capitaine à la suite des dragons, part comme sous-lieutenant en pied de Soissonnais; devient sous-aide maréchal général des logis de l'armée de Rochambeau.

Les deux frères se sont embarqués le même jour pour le nouveau monde, « ayant mis l'un et l'autre, écrivait leur père, leurs commissions de capitaine dans leur poche par zèle et pour aller faire leur métier à la guerre contre les ennemis du Roy ».

« Ces officiers, lit-on dans une autre pièce du même dossier, ont demandé à être attachés au régiment de Soissonnais en qualité de sous-lieutenants, quoiqu'ils eussent la commission de capitaine, pour être à même de suivre l'armée en Amérique. Ils s'y sont distingués et y ont donné des preuves de zèle et de talent »; et ailleurs : « Ils sont pleins de talents et servent très utilement. » (Archives adm., Guerre, — maréchal Berthier.)

Royal-Deux-Ponts qu'il transporte vont donc encore rester ; — aussi M. le comte d'Hector, commandant de la marine à Brest, met-il la plus louable « activité dans ses ordres de réparation ».. Subitement le vent tourne à l'ouest ; ne pouvant sortir de la rade, le convoi rentre et *la Comtesse-de-Noailles*, remise en état, rallie l'escadre. « Heureusement qu'il pleut aussi sur Portsmouth, écrit Rochambeau ! » A quelque chose malheur est bon ; l'escadre anglaise ne pourra pas non plus gagner le large et devancer Ternay. Une voie d'eau considérable se déclare au *Lion*, ayant à bord 250 hommes de Lauzun. M. de Dillon, colonel en second de cette légion, disparaît pendant plusieurs jours ; on le cherche partout ; il rentre enfin de Nantes avec deux coups d'épée, et Rochambeau en avertit le Ministre : « Je viens de lui faire ordonner des arrêts dans son vaisseau pour soigner ses blessures et punir sa faute[1]. » Fait certainement de peu d'importance en lui-même, mais que nous signalons, parce qu'il donne une certaine idée du tempérament hardi et ferrailleur de cet officier distingué, que nous avons déjà remarqué dans la campagne aux Antilles de l'amiral d'Estaing.

Le vent se calme enfin le 1er mai, la pluie tombe ; on espère un changement atmosphérique. Les régiments se fatiguent à bord, dans cette longue attente. Ils ont de 12 à 15 malades ; Bourbonnais seul en a 50, et Rochambeau l'attribue aux « cinq jours de pluie continuelles qu'il a eus depuis son départ de Lamballe jusqu'à son embarquement à Brest ». L'escadre appareille, le 2, à cinq heures du matin, « par une première pointe de vent du nord que l'on espère de voir se renforcer ». Graves sans aucun doute quittera Plymouth

1. Archives hist., Guerre, 3733. — Rochambeau à Montbarey, 20 avril 1780.

par la même brise : « Il va sans convoi et arrivera plus tôt que nous à New-York. » En mer, à bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 3 mai, Rochambeau écrit une dernière fois au Ministre : « Nous avons eu la plus belle partance, et nous naviguons par le meilleur vent de nord-est, sans accident et traversant le golfe avec le tems que nous pouvions désirer[1]... »

Avec Wittgenstein restait à Brest le comte de Langeron, maréchal de camp, commandant les troupes de la province. Après s'être occupé de l'armement et du départ de l'escadre de M. de Monteil, il avait consacré son temps et les moyens à sa disposition à l'organisation de l'unité navale dont Ternay allait prendre le commandement. Langeron disposait de certains régiments qui tenaient garnison en Bretagne, et les utilisait au service des vaisseaux, suivant les besoins et les ordres reçus. En janvier 1780, il avait, à Brest et aux environs, près de 7.000 hommes, appartenant à Poitou, Bassigny, Orléans, la Sarre, Auxonne-Artillerie, Diesbach (Suisse) et Royal-Deux-Ponts (allemand[2]). On le trouve apportant les soins les plus minutieux à faciliter la concentration sur Brest. Des lettres importantes de cet

1. Archives hist., Guerre; — Rochambeau à Montbarey, 3 mai 1780.
2. Un état curieux (Archives hist., Guerre, carton 48) montre ce que la garnison de Brest pouvait fournir, le 10 janvier 1780, pour le service de place.

Poitou, Orléans et La Sarre en formaient la garnison. Sur un effectif total de 3.258 hommes, on comptait : 1.367 embarqués sur les escadres; 279 en congé; 235 à l'hôpital; 194 bas officiers, musiciens, employés; soit 2.075. Restaient 1.183 présents, dont 272 sergents, caporaux et tambours. Seuls, 911 grenadiers, fusiliers et chasseurs, étaient *disponibles* pour le *service*. Comme de nos jours, les régiments fondaient. « Il résulte de l'état ci-dessus, ajoute le comte de Langeron, que la garnison de Brest se trouve réduite à 911 grenadiers, fusiliers et chasseurs pour fournir à tous les différents services, comme la garde de la place, les gardes sur les divers ouvrages extérieurs, un détachement au Conquet ou à Bertheaume ou à l'hôpital du Folgoat, et les escortes des prisonniers anglais, les corvées, les ouvriers indispensables des corps et les pertes journalières. » (Archives hist., Guerre, carton 48).

officier général sont conservées au Dépôt de la Guerre, et dénotent de sa part un zèle et une intelligence pratique remarquables dans le service du roi.

L'escadre est en route; Wittgenstein, qui ne peut contenir sa douleur de rester ainsi sur le continent européen, écrit à Montbarey, le 17 avril : « Le départ du chevalier de Ternay va me faire verser des larmes de sang. Nulle apparence encore que je puisse le suivre de près... De grâce, mon prince, pressez M. de Sartine pour l'escorte, et M. Necker pour les fonds à fournir. Tout notre espoir se fonde sur votre activité, votre amour pour le bien et la gloire de l'Etat; car on ne peut se dissimuler qu'en retranchant à M. de Rochambeau un tiers de ses moyens, de ses vivres même, comme il a eu l'honneur de vous le mander, sa besogne pourra s'en ressentir et rester imparfaite[1].. » De son côté, M. de Veymerange, en soumettant au Ministre de la Guerre l'état des munitions, vivres et effets embarqués à Brest, réclame le départ de cette seconde division pour compléter les approvisionnements indispensables, et que l'on doit se résigner à laisser faute de transports, « sans quoi, ajoute-t-il, l'armée pourrait se trouver exposée à manquer de beaucoup d'objets très nécessaires ». Enfin chaque intéressé s'est ingénié pour découvrir un moyen, inventer une combinaison; chacun a fait part de ses idées aux Ministres, Ternay, Rochambeau, Wittgenstein, Langeron, Tarlé, Hector et bien d'autres; mais les obstacles ont surgi à chaque pas, des impossibilités se sont mises en travers, et les semaines ont fait passer de l'espoir au doute et du doute à la déception finale.

« Les nouvelles, écrit encore Wittgenstein, le 21 avril, que nous rapporte M. le prince de Salm, qui arrive de

1. Archives hist., Guerre, 1780, carton 48.

Lorient, nous inquiètent beaucoup. L'armement des 2 bâtiments ou flûtes, *le Tigre* et *le Dauphin*, qui sont dans ce port, et qu'on prétendait destinés au transport de la seconde division, a été suspendu ; on a rendu *le Tigre* à l'armateur, et *le Dauphin* va être caréné... » Mais le 2 mai : « On a des nouvelles, dit-il, que le convoy de Bordeaux est à l'isle de Rhée ; il ne tardera pas d'entrer à Brest... Tout notre espoir est dans vous, mon prince, que M. de Sartine presse ses ordres[1]... » Hélas ! l'escadre partie, les chances de la seconde division devenaient bien minimes. Adieu les rêves de gloire formés par les braves officiers d'Anhalt et de Neustrie ; adieu les renforts qui devaient permettre à Rochambeau de faire une vigoureuse diversion en Amérique. « Les circonstances actuelles, écrit, dès le 28 mai, le prince de Montbarey au comte de Rochambeau, ont déterminé Sa Majesté à retarder encore pour quelque temps le départ de la seconde division des troupes à vos ordres, qui sont restées en Bretagne, à ceux de M. le comte de Wittgenstein, c'est-à-dire des régiments d'Anhalt et de Neustrie ; leur destination n'est point changée ; il n'y a que le moment de leur départ qui soit retardé ; mais, comme lors de votre départ vous avés laissé une partie des effets de votre division en tous genres avec cette seconde partie des troupes à vos ordres, et que le retard de son départ pourrait mettre la partie des troupes qui sont avec vous dans le cas du besoin sur quelques articles, nous avons pris le party de faire séparer les effets qui sont restés avec cette seconde division et d'en faire extraire toute la partie qui dépend aux huit bataillons partis avec vous, et M. de Sartine se charge de faire transporter le plus tôt possible cette partie, ainsi que tout ce qui peut vous être nécessaire,

1. Archives hist., Guerre, carton 48 ; — Wittgenstein à Montbarey.

à la Martinique, par une expédition qui va se rendre dans cette colonie... La division aux ordres de M. le comte de Wittgenstein reste dans les quartiers de Quimper et Quimperlay[1]... » En vain le convoi de Bordeaux, si attendu, arrive-t-il à la fin de mai, à Brest; en vain, les deux flûtes *le Gualbert* et *le Dauphin* sont-elles prêtes et armées à Lorient; la division reste en France, du moins jusqu'à nouvel ordre.

La même tempête qui avait retenu la flotte de Ternay à Brest, au mois d'avril, ainsi que les transports de la deuxième division à Bordeaux, avait également empêché l'amiral anglais Graves de quitter les côtes de la Grande-Bretagne.

La Fayette est en mer, se dirigeant vers l'Amérique, avec mission d'annoncer officiellement l'arrivée du corps expéditionnaire. *L'Hermione*, qui le porte, commandée par La Touche-Tréville, donne également passage à Ethis de Corny, commissaire des guerres. La fortune du major général américain n'était certes pas confiée au premier venu. La Touche était un brave et fort habile marin, « sujet distingué, par son zèle, sa valeur, ses talents et la noblesse de son caractère, écrira Rochambeau; les Américains ont la plus haute opinion de lui, et il n'y a rien qu'ils ne voulussent faire pour le lui témoigner. Il a des actions, par devers lui, de noblesse et de générosité dont il y a peu d'exemple. »

Dans la nuit du 1er au 2 mai — nous l'avons vu — l'escadre et son convoi quittent la rade de Brest, traversent sans avarie la passe du raz, mais essuient bientôt un coup de vent qui les disperse pendant quatre jours. Après s'être ralliés, on double le cap Finistère. L'amiral Graves, accueilli par cette même bourrasque dans la Manche, avait dû gagner un port — heureuse

1. Archives hist., Guerre; — Montbarey à Rochambeau, 28 mai 1780.

chance pour Ternay, dont la navigation « fut belle, mais lente et contrariée d'abord par des calmes ». — L'escadre française prend au sud des Açores, espérant ainsi tenir plus facilement le beau temps, et s'avance entre ces îles et Madère, avec un « vent frais de l'est ». Cinq navires ennemis apparaissent au loin, le 5 juin; mais Ternay ne les fait pas chasser.

« Cette occasion nous fit d'abord connaître, écrivit le général du Portail, dans son journal de la traversée, le peu de goût du général pour chasser et poursuivre les vaisseaux qu'on pouvait rencontrer. Il paraît trop indifférent là-dessus. C'est un grand malheur. »

Ce manque de hardiesse, cette indifférence apparente n'étaient-ils pas, au contraire, une preuve de haute prudence? Il fallait arriver à bon port et pour cela ne perdre aucun instant; la vitesse est, sur mer comme sur terre, un gros élément de supériorité. Graves suivait. Rochambeau et Ternay furent des sages.

Le 11 juin, les frégates s'emparent d'un sloop parti d'Halifax depuis vingt jours, et chargé de morue pour Saint-Eustache. L'on apprend par lui l'investissement de Charlestown, capitale de la Caroline du Sud, et la bonne situation de la flotte d'Arbuthnot, nouvelles alarmantes et bien contraires aux renseignements envoyés par Sartine au départ de Brest : — la flotte anglaise dispersée, et les Américains tranquilles sur Charlestown. — Le 18, la saisie d'un cutter chargé de dépêches, allant de cette place à Saint-Christophe, en fait connaître le triste sort. Les Américains perdaient un port de premier ordre, que Lincoln ne sut défendre, avec 4.000 hommes, contre les troupes de Clinton et de Cornwallis, aidées par l'artillerie des vaisseaux anglais, qui, en établissant une batterie sur le mont Pleasent, détermina la capitulation.

Le 20 juin, au sud des Bermudes, une escadre de 6 na-

vires de guerre[1] arrive à toute vitesse sur le convoi, que Ternay rallie promptement derrière sa ligne, découvrant ainsi aux Anglais 7 vaisseaux en ordre de bataille et décidés à ne pas se laisser entamer. On chasse une voile ennemie qui se hasarde trop près ; mais *la Provence*, quoique bon marcheur, ne peut suivre dans l'accomplissement de cette mission et risque d'être séparé, ce qui force Ternay à ralentir la poursuite qu'opèrent avec succès *la Bourgogne*, *le Neptune* et *le Jason*, bonheur inespéré pour le navire anglais, qui, profitant d'une circonstance aussi imprévue, vire de bord sous le feu et rejoint intact les siens. « On se canonna, de part et d'autre, jusqu'au coucher du soleil, et le chevalier de Ternay continua sa route avec son convoi, dont il préféra la conservation à la gloire de prendre un vaisseau ennemi », écrira Rochambeau. Il fallut enregistrer 3 morts et 10 blessés dans ce combat. En capturant encore un bâtiment anglais, non loin des côtes de Virginie, l'on apprit, le 4 juillet, que l'amiral Arbuthnot et le général Clinton, revenus à New-York après avoir laissé 5.000 hommes à Charlestown, comptaient sur l'arrivée prochaine de Graves pour agir avec toutes les forces de terre et de mer. Le soir de ce jour, on aperçut 11 voiles à l'entrée de la Chesapeak. Attendaient-elles l'escadre française? Ternay, qui avait l'ordre de « débarquer à Rhode Island, vira de bord, fit quelques fausses routes dans la nuit, dont la dernière fut dirigée au nord-est » exactement dans sa direction. Belle partie manquée! Ces voiles ennemies n'étaient autres que des navires marchands, escortés par quelques frégates et se rendant de Charlestown à New-York. « Mais le chevalier de Ternay, écrira-t-on encore,

1. Ce sont : *l'Hector* et *le Sultan*, de 74 canons ; *le Lion* et *le Ruby*, de 64 ; *le Bristol*, de 50 ; accompagnés du *Niger*, frégate de 32.

toujours occupé de mener en sûreté son convoi... cherchait à éviter toute espèce d'engagement qui ne pouvait tendre qu'à sa gloire personnelle. » Le 11 juillet 1780, le corps expéditionnaire, après soixante-dix jours de navigation, entre à Rhode Island. Le lendemain, l'amiral Graves arrive à New-York après avoir perdu du temps à remorquer un vaisseau tombé en son pouvoir[1]. Par son extrême prudence, le chef de l'escadre française a sauvé les troupes confiées à sa garde; un peu plus tard, les deux amiraux anglais lui auraient barré la route, événement plein de grosses conséquences. « Le corps français, écrit Rochambeau dans son mémoire au roi, lui rendra la justice qu'il était impossible de mener un convoi avec plus de vigilance et d'habileté[2]. »

La Fayette, que nous avons laissé sur *l'Hermione*, allant annoncer en Amérique l'arrivée des secours envoyés par Sa Majesté Très Chrétienne, aborda, le 26 avril, à Boston. Après s'être enquis çà et là des événements et avoir conféré avec Washington et La Luzerne, il écrivit, en date du 19 mai, à Rochambeau, une longue et intéressante épître qui devait trouver ce général en mer. Il y faisait un tableau complet des positions et forces britanniques. « Rhode Island est en notre possession; vous pouvez y entrer en sûreté, vous y serez attendu par des lettres, des signaux et des pilotes, conformément à mes instructions. Vos magasins, vos malades et tous vos bagages inutiles peuvent remonter par eau jusqu'à Providence. J'enverrai bientôt à Rhode Island des renseignements plus détaillés. » 7.000 hommes, 1 vaisseau, 2 frégates et quelques

1. La flotte de Graves comprend : *le London*, de 90 canons ; *la Résolution*, *le Bedford* et *le Royal-Oak*, de 74 ; *le Prudent*, de 64 ; *l'America*, de 60.

2. Archives Guerre, mémoires historiques : guerre d'Amérique, 1777-1783.

autres bâtiments assiègent Charlestown; les Anglais occupent New-York, Long Island, et Staten Island avec 8.000 hommes, — « troupes réglées, quelques milices sur lesquelles ils ne comptent guère et un petit nombre de royalistes fort méprisables à tous égards[1] ».

En vue de l'approche des alliés, on concentre des troupes à New-York. Ne serait-il pas possible d'attaquer cette place? C'est l'opinion de Washington, qui charge La Fayette d'insister en ce sens auprès de Rochambeau. « Le général désire, Monsieur le comte, écrit encore le major général, que vous décidiez vous-même ce que vous croyez à propos de faire... mais il pense que toutes les raisons se réunissent en faveur du plan qu'il vous recommande particulièrement, celui de se rendre sans perdre de temps à Sandy Hook. » Sur les entrefaites, Charlestown tombe au pouvoir des Anglais[2], qui rassemblent toutes leurs forces à New-York. La situation est considérablement changée; le marquis de La Fayette croit devoir s'en expliquer de nouveau avec Ternay et Rochambeau dans une dépêche expédiée, le 9 juillet, de Preakness en Jersey : « Les troupes anglaises et allemandes, divisées sur New-York et ses dépendances, ne passent pas 10.000 hommes; à ces troupes réglées, on peut joindre quelques milices, quelques réfugiés, et, en supposant qu'ils retirassent leurs matelots des vaisseaux, ces trois sortes de troupes, formeraient environ 5.000 hommes. C'est donc à 15.000 hommes, dont 10.000 de bonnes troupes, que nous croyons devoir évaluer l'armée ennemie. » Suit l'énumération du système de défense. Puis : « La principale partie des ouvrages ennemis (celui de Brooklyn est le plus fort) ne sont guère que des ouvrages de campagne.

« La flotte anglaise, actuellement dans le port, n'est

1. Archives hist., Guerre. Correspondance de Rochambeau.
2. Le siège de cette place dura du 21 février au 12 mai 1780.

composée que de 1 vaisseau de 74, 1 de 64, 1 de 50, 2 de 44, 3 ou 4 frégates qui entrent et sortent trop souvent pour fixer leur nombre, de petits bâtiments armés, un grand nombre de transports et de navires marchands. 30 bâtiments chargés de pierres sont mouillés entre East et le West Banck. La carte ci-jointe et les observations qui l'accompagnent vous donneront des connaissances sur la nature du port. J'ajouterai seulement que les ennemis ont un petit ouvrage à Sandy Hook, gardé par quelques invalides, qu'ils évacueront probablement, et qui, dans l'autre cas, serait aisément enlevé. Le *hook* est propre à recevoir des batteries utiles à l'escadre. La mer s'y est ouvert un passage, qui en fait une espèce de petite isle[1]... »

L'escadre française est déjà à Rhode Island, lorsque ces diverses lettres parviennent à leur destination[2]. Le fait accompli tranche la question. « Malgré les avantages que vous auriez trouvés dans la baie de Chesapeak, écrit La Luzerne au comte de Rochambeau, je ne puis m'empêcher de croire que vous avez pris le meilleur parti en vous rendant à Rhode Island[3]. »

Aurait-on connu la prise de Charlestown avant le départ de Brest, peut-être le Cabinet de Versailles eût-il préféré envoyer Ternay dans la Chesapeak; mais rien ne faisait prévoir alors ce prochain événement, et menacer New-York sembla donc plus à propos. En cet état de choses, New-Port, fortifié récemment par les Anglais, offrait des avantages pour l'établissement de l'armée et de la flotte; de plus, « la crainte des émeutes populaires, des disputes entre les matelots, a dû éloigner de Boston ;

1. Archives hist., Guerre; — La Fayette à Rochambeau et Ternay, 9 juillet 1780.

2. Ce deuxième courrier fut expédié en triplicata par La Fayette aux points où l'on supposait que pourrait aborder l'escadre, — cap Henry, — Black Point, et Rhode-Island.

3. Archives hist., Guerre, 3736.

on a cru avec raison qu'il fallait se tenir le plus près possible de l'île Longue, et l'escadre a eu l'ordre de venir à New-Port. »

A ce mouillage il y a certes des inconvénients. Les vents du sud-ouest, presque constants, sont contraires à la sortie de la rade. « Il y a eu tout au plus une matinée par semaine où une escadre aurait pu sortir; le goulet est trop étroit pour qu'un vaisseau puisse y entrer en louvoyant », écrira-t-on plus tard[1].

Or, dans une telle situation, une armée navale, même considérable, verrait enlever des bâtiments sans parvenir souvent à leur porter secours; mais, ceci dit, New-Port présente une superbe rade, très sûre contre les vents, avec un bon fond, et 8 lieues d'une rivière navigable ne manquent pas d'y ajouter un précieux avantage[2].

Durant les préparatifs de l'expédition, le point d'atterrissage avait été l'objet d'un examen sérieux. Pour terminer cette question, nous citerons un intéressant passage du mémoire que le comte de Vergennes lut au Comité royal au commencement de mars : « M. Gérard[3], disait-il, ne regarde pas comme possible de faire hiverner les troupes du Roy dans l'Amérique septentrionale. Ses raisons sont si plausibles qu'il est difficile de se refuser à son opinion. M. le comte de Rochambeau propose de baraquer les troupes à Rhode Island, et M. Gérard approuve infiniment ce projet, avec 6.000 hommes et le concours d'une escadre hivernant,

1. Mémoires sur les avantages et inconvénients du mouillage de New-Port (Archives hist., Guerre, 3732-60).

2. M. de Capellis, officier de marine très distingué, écrira en 1781, dans un rapport, après le départ de l'armée française pour la Virginie. « Je puis me tromper, mais je ne crois pas que nous devions regretter New-Port: la facilité d'avoir tout ce dont on avait besoin a fait passer sur les inconvénients du local » (Archives nat., Marine, B⁴ 183-239).

3. Gérard de Rayneval, ministre de France aux Etats-Unis, auquel avait succédé le chevalier de La Luzerne, se trouvait en France, lors du départ de Rochambeau.

sans laquelle Rhode Island serait exposée. Nul autre quartier d'hiver à espérer dans le pays, même baraqué, à moins de très grands inconvénients. Il observe qu'il n'existe pas, sur tout ce continent, un corps de caserne n'y même un édifice tant soit peu considérable où l'on pourrait placer les troupes et les tenir sous la discipline militaire ; qu'il faudrait nécessairement les éparpiller dans les villes et dans les campagnes et les loger chez les habitans. Ceux-cy, aussi peu accoutumés à une pareille charge que peu habitués à vivre avec des Français, pour lesquels ils ne peuvent avoir encore un penchant bien décidé, se lasseraient d'autant plus vite de pareils hôtes que les mœurs des deux peuples ne sont nullement sympathiques. M. Gérard craint que, s'il y a une communication trop intime entre les soldats français et les colons américains, la galanterie et la légèreté des premiers, contrastant avec l'austérité et la rusticité des autres, il n'en résulte un conflit sanglant, etc... Le moyen consacré au soutien de l'alliance deviendrait le principe et l'instrument de sa destruction[1]. »

Washington avait envoyé au cap Henry, M. de Galvan, major et sous-inspecteur pour attendre Ternay et lui remettre des dépêches contenant le plan des opérations qu'il proposait. Verbalement, M. de Galvan avait à rendre compte de la situation des armées respectives[2]. Aussitôt arrivé dans le Rhode Island, Rochambeau se mit en devoir d'écrire au généralissime : « Monsieur, les ordres du Roi, mon maître, m'amènent aux ordres de Votre Excellence ; j'y arrive avec toute la soumission, tout le zèle et toute la vénération que j'ai pour votre personne et pour les talents distingués que vous mon-

1. Archives hist., Guerre, 1780, carton 48 ; — Montbarey à Rochambeau, 24 mars 1780.
2. Archives nat., Marine, B[4] 183-234 ; — Galvan à Ternay, cap Henry, 13 juin 1780.

trez à soutenir une guerre à jamais mémorable. Depuis le départ de M. de La Fayette, il nous est arrivé beaucoup de contradictions. Le départ de M. de Guichen avait dégarni le port de Brest de vaisseaux de transport; les ordres ont été donnés, dès le mois de février, de les remplacer par les convois du Havre, de Saint-Malo et de Bordeaux. Les deux premiers ports ont été bloqués par une petite escadre anglaise; celui de Bordeaux a eu les mêmes vents contraires qui nous ont retenus si longtemps en rade. Le Roi s'est décidé à me faire partir avec une première division, dans laquelle j'emmènerais tout ce qui serait possible d'embarquer à Brest[1]... » Le 16 juillet Washington s'empressait de répondre : « Monsieur, je me hâte de vous faire part du bonheur que je ressens de la bonne nouvelle de votre heureuse arrivée, et en mon nom et à (*sic*) celui de l'armée américaine, de vous présenter les assurances de mes sentiments les plus vifs et les plus reconnaissans pour des alliés qui viennent si généreusement à notre aide[2]... »

A son tour, le chevalier de La Luzerne écrira, le 23 juillet, au général en chef français[3] : « Je vous fais mon sincère compliment, mon cher général, sur votre arrivée en Amérique. J'espère que vous ne doutez pas de mon zèle à seconder toutes vos vues. Je suis certain que les troupes de Sa Majesté sous votre commandement auront des succès, et sans enthousiasme pour les Américains, j'ose vous répondre qu'ils vous seconderont. Les comptes qui vous ont été rendus de la force de l'armée américaine ne sont point exacts. J'ose vous assurer que le consul de Boston est de tous les hommes

1. Archives hist., Guerre, 3733; — Rochambeau à Washington, New ort dans Rhode Island, le 12 juillet 1780.
2. *Idem*, 3733; Washington à Rochambeau, du quartier général, 16 juillet 1780.
3. Archives hist., Guerre, 3736, La Luzerne à Rochambeau. Philadelhie, le 23 juillet 1780.

le moins capable de vous donner une juste idée de ce pays-ci ; les relations que le marquis de La Fayette vous a adressées ne sont point exagérées; elles se rapportent absolument aux promesses qui ont été souvent répétées au Congrès par les Corps législatifs, et qui m'ont été données par les gouverneurs des provinces au nom de leur Etat... Il règne en général dans l'armée américaine un bon esprit. Le soldat continental est accoutumé aux fatigues, et l'officier meurt d'envie de se distinguer. Vous trouverez dans le général Washington des qualités qui vous attacheront à lui; il a l'esprit trop juste pour ne pas reconnaître vos talents et déférer à vos avis. Telle est l'opinion respectueuse d'un colonel d'infanterie vis-à-vis de son inspecteur; c'est toujours sous ce titre que je recevrai vos ordres dans ce pays-ci[1]... »

Le premier accueil reçu par les Français à New-Port ne manque pas d'être froid, comme l'indique Rochambeau dans une lettre au Ministre, en date du 16 juillet. Ce général, étant descendu à terre avec son état-major, sans troupes, y trouve de la part des habitants la plus parfaite indifférence — jolie manière de recevoir des gens qui viennent d'Europe à votre secours. — « Personne, écrit-il, n'a paru dans les rues, l'air triste et consterné aux fenaistres (*sic*); j'ai parlé aux principaux; je leur ai tenu les mêmes discours que je mande au général Washington, que ce n'était que l'avant-garde d'une plus grande force et que le Roy était décidé à les soutenir de toute sa puissance. » Les bonnes nouvelles se répandent au moins aussi vite que les mauvaises ; subitement l'espoir naît

1. *L'Isle de France*, portant 250 hommes de Bourbonnais et 50 milliers de poudre s'est perdu dans la brume pendant la route — seul incident fâcheux de cette longue traversée. — En arrivant, Ternay détache *l'Hermione*, qui croise inutilement jusqu'à la pointe de Nantucket; mais, après quelques jours, le navire égaré rejoint l'escadre au mouillage avec beaucoup de malades et de scorbutiques à bord.

dans les cœurs américains, et l'attitude générale change aussitôt, répondant enfin à la grandeur des circonstances. « Les testes, continue Rochambeau, se sont montrées en vingt-quatre heures, et hier au soir toutes les rues, toutes les maisons et tous les clochers furent illuminés. Un feu d'artifice et les plus grandes réjouissances, etc. » Passant à des questions plus importantes : « Mon camp, ajoute-t-il, est marqué, et j'espère faire débarquer les troupes demain... Nous sommes très en sûreté icy pour le quartier d'hiver; nous y serons baraqués; le pays est froid, mais sain; nous aurons facilement des planches et du bois de l'intérieur...[1] »

« Notre armée, écrit Charlus dans son journal, que les Américains croyaient de 10.000 hommes, était attendue depuis deux mois; mais, comme il y avait beaucoup de toris, le général ne fut pas aussi bien reçu qu'il aurait dû l'être. Quand il descendit à terre, il ne trouva personne pour le recevoir. Il alla loger à l'auberge, et ce ne fut que le lendemain qu'il put ren-

1. Archives hist., Guerre, carton 48.

Une instruction très détaillée pour le débarquement avait été donnée, le 8 juin, à tous les chefs de corps :

« Les cadets gentilshommes seront commandés de service avec les capitaines-commandants ou capitaines en second de leurs compagnies. Les contrôles pour commander les officiers seront faits par ancienneté.

« Les troupes, avant le débarquement, rempliront de cartouches eurs gibernes et prendront des vivres pour trois jours. Elles auront soin de prendre dans les chaloupes les précautions qui leur ont été prescrites lors de l'embarquement.....

(Archives hist., Guerre, 3733.)

ORDRE DE BATAILLE POUR LE BIVOUAC

colonne de gauche	*colonne de droite*
Comte de Viomesnil	Baron de Viomesnil
(maréchal de camp).	(maréchal de camp).
Comte de Custine (brigadier).	Marquis de Laval.
Soissonnais,	Bourbonnais,
Saintonge.	Royal-Deux-Ponts.

L'artillerie, derrière, en réserve

On campera sur deux lignes autant que possible.

(Archives hist., Guerre, 3733.)

contrer le gouverneur de la ville. *Il fit tout de suite* ses dispositions pour le débarquement des troupes, et alla reconnaître un terrain où elles pourraient camper[1]. »

Enfin les troupes foulent le sol du nouveau monde, et campent en travers de l'île, la gauche à la mer, la droite appuyée au mouillage de l'escadre. Aux pointes s'établissent des batteries ; on élève des fortifications sur le continent et dans les îles voisines, çà et là, où l'on craint de voir accoster l'ennemi. On ouvre des chemins pour faciliter la marche rapide des colonnes vers les endroits qui seraient menacés. Toutes les dispositions sont prises, de concert entre Rochambeau et l'amiral de Ternay, pour assurer la conservation tant de l'escadre que de l'armée, et, douze jours après l'atterrissage, l'un comme l'autre se croit inattaquable.

Alors apparaît un ennemi autrement redoutable que les Anglais — le scorbut — qui force d'évacuer à l'intérieur du pays sur les hôpitaux que M. de Corny a fait établir[2].

La maladie affaiblit l'armée et diminue le nombre des matelots disponibles. Force est d'accepter le secours des milices du Massachusetts et du Rhode Island

1. Archives nat., Marine.

2. Rochambeau écrira à Montbarey, le 25 juillet 1780 : « Je vous avoue, Monsieur, que, si l'ennemi eût été plus vif à son arrivée, il nous eût un peu embarrassés. — 1.500 hommes malades sur la flotte, 800 des troupes de terre, quelque artillerie de campagne débarquée, pas un canon de siège. — Nous fîmes des démonstrations de troupes : ils nous donnèrent vingt-quatre heures. Huit pièces de siège, 4 mortiers furent mis en batterie au goulet, 10 pièces de *la Providence*, débarquées et placées à Conanicut, des troupes que j'ai fait passer pour renforcer celles de la marine, 200 hommes que j'envoyai au chevalier de Ternay sur ses vaisseaux pour aider à ses équipages (*sic*). Avant-hier, ils vinrent tout le jour nous renifler à grande portée de canon, et mouillèrent la nuit à l'ouverture du goulet, au moment où nous désirions le plus instamment d'être attaqués ; ils s'en sont donné de garde et ont bien fait, parce qu'il n'y faisait pas bon pour eux... » (Archives hist. Guerre, 3733-62.)

comme travailleurs; mais, des 5.000 hommes qu'envoie Washington par l'intermédiaire du général Heath, Rochambeau ne conserve qu'une partie. « Je viens de convenir, écrit-il, le 5 août, à Washington, avec le général Heath de garder 3.500 hommes tant pour le camp retranché que pour le fort de Howland's Ferry, afin d'assurer et de perfectionner la communication avec le continent et de renvoyer tout le reste à leurs maisons. » Il les fera « travailler de manière à ne pas interrompre leurs services militaires » et même leur fournira tentes et marmites. La situation, grâce à cette intervention des Américains, n'était pas trop mauvaise, si l'on en juge par ce qu'écrivait encore Rochambeau à cette même date : « Vous verrez, Monsieur, par mes deux dernières dépêches au chevalier de la Luzerne et au Président du Congrès, que je suis bien préparé à recevoir Clinton, et que je suis dans le cas de désirer plutôt que de craindre sa visite. La flotte anglaise est toujours à vue, composée de 20 voiles, dont 10 vaisseaux de ligne. Elle mouille entre Block Island et la pointe de Judith, ayant derrière elle le Sund et Long Island. Je commence à croire que Clinton ne s'y joindra pas. Nous n'avons pas de nouvelles de France depuis notre départ, ni de la deuxième division. Nous avons des croiseurs partout pour les avertir de ce qui se passe devant Rhode Island[1]. »

Les finances américaines sont en plein discrédit. Une piastre d'argent en vaut 60 en papier, et le mal s'accroît. Au point de vue militaire, tout va médiocrement; le général Gates reste sur la défensive dans les Jerseys avec une faible armée, et Washington, non loin de New-York, en est réduit à observer les mouvements de Clinton; aussi, bien que faibles, les secours, en hommes et

1. Archives hist., Guerre, 3733-62.

numéraire, arrivés de France, remplissent-ils de joie et d'espérance. « L'exacte discipline de votre division, écrit La Luzerne au comte de Rochambeau[1], et les motifs généreux qui ont déterminé le Roi à vous envoyer dans ce continent paraissent avoir produit les meilleurs effets sur l'esprit des peuples; mais leur impatience s'accorde mal des délais que les circonstances ont rendus nécessaires. On fait des vœux d'autant plus ardents pour que vous puissiez entrer bientôt en activité que l'organisation de l'armée américaine ne permet pas que l'on se tienne longtemps sur pied. Vous n'ignorez pas avec quelles incroyables difficultés l'on est parvenu à la mettre sur pied, et l'impossibilité où est le Congrès de la conserver au-delà de la fin de cette année à moins de secours pécuniaires qu'il ne recevra probablement pas; si, après tant de peines et de dépenses, nous sommes réduits à la défensive ou à l'inaction, il ne faut pas nous flatter de rassembler une seconde fois une armée aussi nombreuse que celle que commande aujourd'hui le général Washington. Nonobstant ces observations, mon cher général, je reconnais, que vous et M. de Ternay, conjointement avec le général Washington, devez être les seuls juges de votre situation[2]... »

1. Archives hist., Guerre, 3736; — Chevalier de la Luzerne au comte de Rochambeau, Philadelphie, le 24 août 1780.

2. « Le continent est aux abois, écrit Ternay à Sartine, le 6 août 1780; on désire la paix. L'arrivée des secours de France avait ranimé les espérances; mais les Anglais, reprenant l'offensive, les idées pacifiques vont renaître. Un effort de la France peut seul rétablir la confiance de l'Amérique et donner de l'énergie à ses habitants. Ils sont las de la guerre... » (en chiffre). Puis : « Le Congrès donne 50 piastres (en espèces) d'engagement pour six mois, indépendamment de 7 piastres 1/2 de paye par mois et de la ration, qui est composée d'une livre de pain et d'une livre de viande. Ce dernier détail doit vous faire voir combien la guerre est onéreuse aux Etats-Unis dans ce moment-ci. » (Archives nat., Marine, B[4] 183.) Aussi Ternay demande-t-il des secours de toute nature pour subvenir aux besoins. Dès le 9 septembre, il y a disette absolue de farine. On doit consommer du biscuit et attendre la nou-

Avec 20 bâtiments de guerre, Arbuthnot et Graves s'approchent, le 22 juillet, pour inspecter dans tous les sens le mouillage de New Port; ils n'exécutent cependant aucun acte offensif avant l'arrivée du général Clinton qui embarque sur *le Sund* 10.000 hommes de troupes et de l'artillerie de siège en vue de l'attaque de Rhode Island. Mais est-ce crainte d'une démonstration sur New-York en son absence ou redoute-t-il d'affronter les obstacles défensifs établis dans l'île? Clinton renonce subitement à l'action commune et se contente d'augmenter les fortifications de Long Island. Il est mal inspiré, car la situation des Français est assez précaire, si nous en jugeons par une lettre que M. de Ternay écrivit à Sartine, le 10 septembre : « M. le comte de Rochambeau ayant pensé qu'il lui est impossible de défendre les deux isles avec aussi peu de monde que celui qu'il a sous ses ordres, a évacué Conanicut et se borne à la défense de Rhode Island pour laquelle défense même il a besoin d'un secours de 4.000 Amériquains (*sic*). Vous devez juger, Monseigneur, d'après cette opinion que, n'ayant plus que la moitié de la rade à notre disposition et les vaisseaux courant des risques, l'on ne doit plus regarder Rhode Island que comme le port le moins propre à servir d'entrepôt aux escadres du Roy dans ces mers-cy[1]. » La flotte anglaise continue le blocus à distance de l'entrée de New-Port et semble attendre une occasion favorable, peut-être l'arrivée de renforts[2].

Dans les premiers jours de septembre parvient une nouvelle qui remplit les alliés de joie — l'appari-

velle récolte. Encore faut-il déplorer la perte de 650 quintaux de biscuit qui se sont trouvés gâtés tant sur les navires de la flotte que sur les vaisseaux du roi (Archives nat., Marine, B[4] 183-56; Ternay à Sartine, 9 septembre 1780).

1. Archives nat., Marine, B[4] 185-23.

2. L'escadre d'Arbuthnot comprend 12 vaisseaux, dont un de 100 canons, — *le London*, — et 7 frégates ou corvettes.

tion de Guichen sur les côtes méridionales. — En vertu d'un pouvoir de réquisition, Ternay lui fait aussitôt demander quatre vaisseaux de ligne qui l'aideront à se débloquer; mais Guichen, par malheur pour l'escadre du Nord, navigue déjà vers la France quand arrive la dépêche. M. de Monteil, qu'il a laissé aux Antilles, ne peut la lire, n'ayant pas reçu la clef du chiffre; du reste, il n'y a pas à compter sur lui; les Espagnols ont sa promesse de les appuyer dans une tentative contre Pensacola. A New-Port, en se leurrant d'un vain espoir, on attend anxieusement les résultats de la requête de Ternay. On se perd en conjectures et les jours s'écoulent, fort longs! « Nous apprenons par plusieurs bâtiments rentrés dans les différents ports, écrit Rochambeau au général Washington le 9 septembre, qu'ils ont été convoyés par la flotte de M. de Guichen, de 26 vaisseaux de ligne, jusqu'au 25° degré. Je viens de voir un capitaine rentré ici ce matin, qui dit lui avoir parlé et avoir été à son bord au 23° degré, qu'il l'a vu ainsi que la flotte marchande, qui débouque sous son escorte, jusqu'au 25e et 26e degré. Il dit qu'il était instruit qu'une flotte supérieure nous bloquait ici. Est-ce que les Espagnols n'étaient pas prêts pour leur expédition et qu'il a jugé qu'il pouvait venir jusques ici, ou simplement débouquer son convoi? Votre Excellence fera sur cela les conjectures qu'elle voudra. » Guichen ne se montre pas, et, vers la fin du mois de septembre, le commandant de Saint-Domingue avertit en ces termes le général de Rochambeau : « La veille du départ de M. de Guichen pour l'Europe, il vint un bâtiment américain, qui apprit que vous étiez bloqués par des forces supérieures; je menai le commandant à son bord, et je fis de mon mieux pour lui persuader que rien n'était plus propre à couronner sa glorieuse campagne que d'aller vous dégager. Il partit le lendemain et ne m'a

point dit ce qu'il voulait faire. » « J'ai bien peur, ajoute Rochambeau en communiquant cette triste nouvelle à Washington, le 25 du mois, j'ai bien peur que nous ne soyons absolument rentrés dans notre défensive absolue jusqu'au printemps prochain[1]. » « Si M. le comte de Guichen, dira Ternay, laissant son convoi sous l'escorte de 6 vaisseaux de guerre, se fût rendu avec les 12 autres à Rhode Island, le sort de l'Amérique était décidé. Rodney n'était pas à même d'empêcher la défaite totale d'Arbuthnot. M. le comte de Guichen n'ignorait ni sa position ni la mienne lorsqu'il a quitté Saint-Domingue, M. de Reynaud lui en avait fait part[2]. »

Une idée hantera continuellement Washington, jusqu'au moment où l'armée combinée marchera sur Yorktown en septembre 1781 — l'opération contre New-York. — « La seule voie utile, écrit-il, que je puisse employer pour vous est de marcher à New-York et même de l'attaquer, si les forces qui y restent n'excèdent pas le nombre que j'y dois croire (8.000 hommes). Je presse mes mouvements à ce dessein avec toute la rapidité qui est en mon pouvoir[3]. » Rochambeau, qui ne rejette pas — loin de là — cette manière de voir, lui indique, quelques jours plus tard, comme essentiel, d'avoir un plan de Brooklyn, des établissements de Long Island et des points de débarquement ; il faudrait également s'assurer de pilotes[4]. Mais, si les généraux français adoptent volontiers la manière de voir

1. Archives nat., Marine ; — et Archives hist., Guerre, 3733-143.

2. Archives nat., Marine, B4 183-64 ; — Ternay à Sartine, 18 octobre 1780. (Voir aussi les notes au chapitre III.)

3. Archives hist., Guerre, guerre d'Amérique, 3733 ; — Washington à Rochambeau, le 31 juillet 1780. A cette époque, 3.000 Anglais quittent New-York sous les ordres du général Leslay pour renforcer Cornwallis dans la Caroline du Sud et sont remplacés par 3.000 Irlandais qui viennent d'Angleterre. Le général américain Greene vient de remplacer le général Gates à la tête de l'armée du Sud.

4. Rochambeau à Washington, 10 août 1780.

du généralissime, nous les voyons en retarder autant qu'ils le peuvent l'exécution, ne croyant pas avoir de suffisants moyens. Dans une dépêche chiffrée, en date du 22 septembre, Ternay et Rochambeau expriment à Washington leur sentiment à cet égard[1] : « ... De toutes les opérations qu'on peut entreprendre, écrivent-ils, la plus importante et la plus décisive est la réduction de New-York... Cette place demande de grands moyens pour en faire le siège avec une supériorité navale bien décidée pour bloquer Sandy Hook, et combattre les secours qui viendraient du dehors. Il faut aussi avoir une armée de terre de 30.000 hommes... Nous devons préférer l'attaque de New-York aussitôt que le roy, par ses secours, aura mis ses alliés en état d'entreprendre... De toutes ces considérations résulte l'indispensable nécessité de renforcer la flotte et l'armée, qui sont ici, en vaisseaux, en hommes et en argent... » Les canons de siège manquent également; il en faudrait 80, et l'on n'en possède que 20, à New-Port; « les pièces de campagne ne pouvant être employées dans les embrasures[2]. »

1. Archives hist., Guerre, correspondance de Rochambeau, 3733.

2. Ternay à Sartine. A la conférence de Hartford, Rhode Island, 18 octobre 1780.

« ... Le général Washington a ouvert l'avis de faire passer cet hiver à l'escadre et à la flotte à Boston et de joindre le corps de troupes aux ordres de M. de Rochambeau à son armée pour donner de la jalousie aux Anglais sur New-York et les empêcher d'envoyer des renforts à l'armée du Sud, qui, dans la saison où nous allons entrer, peut continuer ses opérations et s'avancer du côté de la Virginie. M. le comte de Rochambeau a objecté que, selon les ordres du roi, il devait hiverner à Rhode Island, qu'en occupant ce poste il faisait également diversion et empêchait l'ennemi de partager ses forces. J'ai gardé le silence quoique mon opinion fût parfaitement conforme à celle du général américain, et je n'ai pas perdu que l'intention du roi est que ses vaisseaux protègent son armée dans ses quartiers d'hiver. Je vous répète, cependant, Monseigneur, que je pense toujours que le poste de Rhode Island est le plus mauvais de tous ceux que l'on peut occuper dans ces mers-ci, tant qu'il y aura infériorité de force de notre côté... » (Archives nat., Marine, B^4 183-61.)

On connaît la requête en douze pages, détaillée, pressante, que La Fayette adressait à Rochambeau et à Ternay, dès le 9 août, concernant la nécessité d'agir, au plus tard en septembre. Bien qu'elles aient été publiées en partie, nous reproduisons ici les réponses pleines de dignité du lieutenant général de Rochambeau, jugeant qu'elles sont de nature à faire apprécier son noble caractère.

Le comte de Rochambeau à M. le marquis de La Fayette [1]

New-Port, 12 août 1780.

« J'ai reçu, mon cher marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 août. Vous me permettrez de vous renvoyer pour la réponse à celle que j'ai eu celui d'écrire à notre général, le 10 de ce mois, pour lui exposer mon opinion, que vous m'avez demandée de sa part. Je me borne donc à attendre ses derniers ordres et à lui demander en grâce un rendez-vous pour que l'amiral et moi allions verbalement recevoir de lui en une conversation un plan définitif. On fera plus en un quart d'heure que par des dépêches multipliées. Je suis plus que personne au monde convaincu de ce que vous me mandez que sa marche a retenu Clinton, qui voulait venir nous attaquer ; mais je vous observerai en même temps qu'il y avait tout à espérer qu'il aurait été bien battu ici, et que, pendant ce temps-là, notre général aurait pris New-York. Sur ce que vous me mandez, mon cher marquis, que la position des Français à Rhode Island n'est d'aucune utilité aux Américains, je vous observerai : 1° que je n'ai pas encore ouï-dire qu'elle ait nui à aucun d'entre eux; 2° qu'il serait bon pourtant de réfléchir que la

1. Archives hist., Guerre, Correspondance de Rochambeau, 3733.

position du corps français peut bien être de quelque chose dans l'évacuation que Clinton a faite du continent, où il était, pour se confiner à Long Island et à New-York, qu'enfin pendant que la flotte française est observée ici par une marine supérieure et rassemblée, vos côtes de l'Amérique sont tranquilles, vos corsaires font des prises très avantageuses, et votre commerce maritime a toute liberté. Il me semble que, dans cette douce position, on peut bien attendre une augmentation de marine et de force que le roi m'a assuré devoir envoyer, qu'enfin, puisque je n'ai pas une lettre de France depuis mon départ, je ne peux ne pas me flatter que la deuxième division est en route et m'apporte des dépêches, puisque, si elle avait été bloquée par des forces supérieures, on m'aurait fait partir des côtes de France un avis quelconque. Je crains les Savannah et autres événements de cette espèce dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est, en guerre comme en géométrie, *vis unita fortior*. Au surplus, j'attends les ordres de mon généralissime, et je le supplie de nous accorder à l'amiral et à moi une entrevue. Je joindrai la dépêche de ce dernier à ce paquet dès qu'il me l'aura adressée. Je vous embrasse, mon cher marquis, du meilleur de mon cœur. »

Le 14 août, Rochambeau écrit au chevalier de la Luzerne au sujet de La Fayette. « Ce dernier, après être convenu avec moi ici de toutes nos bases, m'a écrit, de retour à son armée, une dépêche de douze pages où, sûrement à l'instigation de quelques mauvaises têtes, il nous propose des choses extravagantes ; comme de prendre Long Island et New-York sans marine... Il me donne des instigations de politique, du désir des Américains, des efforts qu'ils ont faits dans cette campagne, qu'ils ne seront peut-être pas dans la

possibilité de recommencer lorsque nous serons en mesure de reprendre l'offensive avec eux. Pas un mot ni d'ordre ni même d'opinion de M. de Washington, qui m'écrit du même jour et ne me parle point de toute cette dépêche. Nous sommes infiniment contents l'amiral et moi, des dépêches de ce général, et il est impossible d'en être plus reconnaissants... »

« Je suis porté à croire, répond La Luzerne en date du 24, que ce que M. de La Fayette vous a écrit est purement un effet de son zèle et d'un courage que l'expérience modérera[1]... »

Fort troublé de la manière dont l'amiral et M. de Rochambeau ont interprété les termes de sa communication, La Fayette s'en explique très correctement et avec la plus entière franchise en des lettres adressées l'une aux deux officiers généraux, et l'autre à Rochambeau seul. Aussi ce dernier trouve-t-il pour son ardent compatriote des expressions de tendresse. « Permettez, mon cher marquis, à un vieux père de vous répondre comme à un fils tendre qu'il aime et estime infiniment Vous me connaissez assez pour croire que je n'ai pas besoin d'être excité, qu'à mon âge, quand on a pris un parti fondé sur la raison militaire et d'état, forcé par les circonstances, toutes les instigations possibles ne peuvent me faire changer, sans un ordre positif de mon général. Je suis assez heureux, au contraire, pour qu'il me dise, dans ses dépêches, que mes idées s'accordent substantiellement avec les siennes... C'est toujours bien fait de croire les Français invincibles ; mais je vais vous confier un grand secret, d'après une expérience de quarante ans : il n'y en a pas de plus aisés à battre quand ils ont perdu la confiance en leur chef, et ils la perdent tout de suite quand ils ont été compromis

1. Archives hist., Guerre, 3736.

à l'ambition particulière et personnelle... Vous retrouverez encore dans votre vieux radoteur de père des restes de vigueur et d'activité. Soyez donc bien persuadé de ma plus tendre amitié, et que, si je vous ai fait observer très doucement les choses qui m'ont déplu dans votre dernière dépêche, j'ai jugé tout de suite que la chaleur de votre âme et de votre cœur avait un peu échauffé le flegme et la sagesse de votre jugement. Conservez cette dernière qualité dans le conseil, et réservez toute la première pour le moment de l'exécution. C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils La Fayette, qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir[1]. »

Tandis que sur terre les opérations restent peu brillantes dans le sud, que Gates se fait battre à Cambden par lord Cornwallis et recule, avec les débris de son armée, vers Hillsborough, dans la Caroline du Nord, l'entrevue de Hartford, le 20 septembre, permet à Rochambeau de fixer, avec le généralissime, le genre d'opérations que l'on espère entreprendre avec le concours de la division si anxieusement attendue, et sert à régler mille questions importantes. Un grand péril est conjuré dans la circonstance; la trahison du général américain Arnold est découverte, au moment où West-Point — d'une importance considérable — allait être livré aux Anglais; Washington, arrivé providentiellement sur les lieux, pare séance tenante à tout fâcheux événement. Cette honteuse défection, dont le retentissement ne fut pas moindre que la grandeur du crime de lèse-patrie, eut pour dénouement inévitable « la fin tragique du jeune André, qui méritait un sort plus heureux, et qui fut plaint, même par les juges, que la sévérité des lois et la nécessité de faire un

1. Archives hist., Guerre, 3733-125; Rochambeau à La Fayette, New-Port, 27 août 1780.

exemple forcèrent de le condamner »; telle fut l'opinion de Rochambeau, juge impartial, dont les mémoires contiennent l'intéressante relation de ce drame bien connu.

Rien n'est plus instructif que l'étude de la volumineuse correspondance entre les deux généraux en chef. Tout y dévoile la confiance de Washington dans ses alliés, et l'ardent désir d'apercevoir enfin la deuxième division, sur laquelle repose la certitude d'une heureuse campagne. On l'attend même si impatiemment que l'on arrive à s'illusionner totalement sur son compte — elle est proche; d'un jour à l'autre elle doit poindre — aussi la Luzerne envoie-t-il en toute hâte le colonel de Gimat prendre les instructions de Rochambeau. On vogue ainsi entre l'espoir et le doute, dans un état d'esprit que modifient les plus petits indices. Un matin, par exemple, arrive de Boston un certain avis, « un avant-goût ». « Dieu veuille, écrit aussitôt le comte de Rochambeau, Dieu veuille que cette nouvelle se réalise, j'en tiens le cas secret... » Puis, un peu plus tard : « J'ai bien peur que la deuxième division, qu'on a cru voir au 56e degré de longitude et au 46e de latitude, ne soit un convoi pour Québec, qui a été bien houspillé par tous les corsaires de Boston. »

La discipline de l'armée française était un sujet de grande admiration pour les Américains qui ne se faisaient pas encore une idée bien nette des devoirs militaires. Les Indiens naturellement en furent bien plus impressionnés. En députation à Rhode Island, ils « ne revenaient pas de leur étonnement de voir les pommiers chargés de fruits au-dessus des tentes que les oldats occupaient depuis trois mois[1]. » Cette disci-

1. « J'ai reçu, mon cher chevalier, une députation de sauvages qui e sont venus d'Albany, conduits par M. Deane et adressés par

pline était due au zèle des officiers et au bon esprit qui régnait parmi les soldats et les marins, et facilita les meilleurs rapports avec les habitants, qui ne s'opposèrent plus à l'hivernage de nos troupes dans leurs foyers, détruits par les Anglais et rétablis aux frais du roi de France. « On fit une dépense de 20.000 écus pour réparer toutes ces maisons, qui servirent d'excellentes casernes pendant tout l'hiver, et on laissa dans cette ville un monument de la générosité de S. M. envers ses alliés [1]. »

Il était indispensable de prévenir la Cour de ce qu'on avait décidé à l'entrevue d'Hartford [2] et de réitérer auprès d'elle les demandes en hommes, vaisseaux et argent. « Ce dernier article était si essentiel que le prêt du soldat n'était assuré, par des emprunts onéreux,

M. Sckeiler; je les ai parfaitement bien reçus, leur ai fait voir les Français et les Américains mêlés ensemble; j'ai fait manœuvrer quelques régiments avec du feu et du canon de bataille; ils ont été dans la plus grande satisfaction de tout ce qu'ils ont vu et entendu. Les hussards de Lauzun m'ont paru les surprendre au camp, comme de grandes écrevisses de mer les ont fort divertis à table. Ils ont bu à la santé du Roy leur père, des Etats-Unis de l'Amérique et des nations indiennes, nos alliées. » (Archives hist., Guerre, 3736 ; — Rochambeau à La Luzerne, 31 août 1780.)

1. Archives Guerre, mémoires historiques : guerre d'Amérique, 1777-1783. — L'hiver approchait. Il fallut faire des préparatifs de chauffage. « M. de Ménonville, dont vous connaissés les talents et la capacité, est très utile ici, écrira Chastellux à Montbarey; M. de Rochambeau l'a employé sur le continent à nous procurer un article bien essentiel, qui a pensé nous manquer tout à fait: c'est le bois de chauffage. Il a été reconnaître sur le continent et faire exploiter du bois qu'on a acheté sur pied et qu'on a fait couper par nos soldats et transporter par nos voitures jusqu'au rivage, où les vaisseaux de transport les vont chercher. M. le chevalier de Tarlé reste auprès de moi, chargé du détail, dont il s'acquitte avec beaucoup d'exactitude et d'intelligence... » (Archives hist., Guerre, carton 48; — Chastellux au Prince de Montbarey, New-Port, le..... octobre 1780.)

2. « Le roi a donné son approbation à la conduite que vous avez tenue dans la conférence d'Hartford, et surtout à l'attention que vous avez eue de ne pas vous laisser déterminer par les vues que pouvait avoir Washington. » (Archives hist., Guerre, 3733-218 ; — Ségur à Rochambeau, 25 février 1781.)

que jusqu'au 1er janvier[1]... » M. de La Pérouse, chargé du courrier de Ternay, emmena le vicomte de Rochambeau, « qui avait dans sa mémoire toutes les dépêches de son père, pour pouvoir les rendre verbalement au Ministre, s'il avait le malheur d'être pris après avoir submergé ses papiers, suivant l'ordre qu'il en avait. » Fort habilement, La Pérouse quitta New-Port, le 28 octobre, par un gros coup de vent qui disloquait l'escadre anglaise, passa au milieu d'elle, perdit son mât, mais gagna de vitesse et se mit hors d'atteinte. Sur les entrefaites, Rodney courait aux îles, laissant 12 vaisseaux de ligne à l'amiral Arbuthnot, qui s'établit, pour tout l'hiver, au mouillage dans la baie de Gardner, à la pointe de Long Island, en bonne position de surveillance, prêt à saisir l'occasion qui se présenterait, tandis que toutes ses frégates et petits bâtiments disponibles vinrent en croisière à l'entrée des divers ports américains. Les insurgents avaient alors un commerce florissant à Philadelphie et à Boston; leurs corsaires opéraient de belles prises, surtout depuis que l'escadre ennemie s'était groupée pour surveiller le pauvre Ternay, attendant toujours en vain quelques renforts. Le 2 décembre, l'amiral expose encore son état précaire dans une lettre chiffrée qu'il adresse au Ministre. « Il faudrait donc un envoi considérable de vaisseaux pour me donner la supé-

1. « L'argent fond ici, Monsieur, malgré toute notre économie et toute notre attention. » (Rochambeau au Ministre de la Guerre, New-Port, 9 septembre 1780.)

Cependant de gros commerçants français et quelques Ministres avaient cru devoir agir de toute leur énergie pour que l'armée n'emportât pas d'argent, vu les sommes dues par l'Amérique au commerce de France : ils pensaient que le crédit et l'influence de M. Holker, notre consul général aux Etats-Unis, devaient suffire pour alimenter l'armée durant la campagne.

« J'ai vu le moment que tous les fonds de l'armée allaient être donnés en lettres de change sur vous » (Rochambeau à Holker, 4 octobre 1780). Ces deux lettres contiennent des renseignements fort curieux (Archives hist., Guerre, carton 48).

riorité, si l'Angleterre occupe toujours la rade où elle est actuellement. Je ne crois pas que la jonction puisse se faire ailleurs qu'à Boston ou à la Martinique. Je préfère la Martinique parce qu'elle trompera mieux l'ennemi; je crois d'ailleurs ce point plus sûr. Deux vaisseaux resteraient à Rhode Island pour défendre la rade, l'armée et la flotte [1]. »

Après Cambden, Cornwallis avait suivi l'armée américaine. La défaite d'un de ses corps, aux ordres du major Fergusson, le fit retourner en Caroline du Sud, où 3.000 hommes lui arrivèrent de New-York, commandés par le brigadier Leslay. A la même époque, Washington envoyait le général Greene remplacer Gates à la tête des troupes du Sud. L'armée de Rochambeau, au commencement de novembre, prit ses quartiers d'hiver à New-Port; mais Lauzun, faute de subsistance, dut envoyer sa cavalerie avec les chevaux d'artillerie dans les baraquements que l'Etat du Connecticut avait fait préparer pour ses milices, à Lebanon. « Le duc de Lauzun, qui commandait ce cantonnement, écrira Rochambeau dans ses *Mémoires*, s'y rendit, par la douceur de sa société, très agréable aux Américains, et réussit parfaitement dans toutes les affaires qu'il eut à traiter soit avec le vieux gouverneur Trumbull, soit avec les autres membres du corps législatif de cet Etat. » Le général en chef français se rendit également dans le Connecticut pour inspecter les quartiers destinés à la deuxième division, qu'il attendait toujours et dont les plus fraîches nouvelles remontaient à celles données par Choisy, qui, débarqué aux îles, avait gagné New-Port, comme nous l'avons déjà vu; on les croyait même en route, ces renforts jugés alors indispensables à n'importe quelle entreprise sérieuse. De loin on

1. Archives nat., Marine, B[4] 183-68; — Ternay à Sartine, New-Port, 2 décembre 1780.

n'imaginait la possibilité d'aucun obstacle, comme il arrive pour les choses vivement désirées.

Outre les transports de Lorient et de Bordeaux, ne devrait-on pas avoir maintenant sous la main l'escadre ramenée par Guichen ?

Dans le cours de ses reconnaissances, Rochambeau apprit à Boston la triste nouvelle de la mort du chevalier de Ternay, dont l'état fiévreux n'inspirait aucune inquiétude, quelques jours auparavant[1]. « Ses plus grands ennemis, écrit-il, ne pourront jamais lui refuser une grande probité et qu'il fut un excellent navigateur. » Plus tard, en débarquant à Boston après une traversée de soixante-quatre jours, La Pérouse écrira au Ministre : « Le plus grand des malheurs m'attendait ici. M. le chevalier de Ternay était le meilleur ami que j'eusse au monde. Il me servait de père depuis le premier instant où j'étais entré dans la marine[2]. » Au chevalier Destouches, « officier d'une réputation éprouvée », dit Washington, par droit d'ancienneté, échut le commandement de l'escadre[3]. Comme son prédécesseur,

1. L'amiral de Ternay mourut le 15 décembre 1780, et ses restes furent déposés dans un cimetière, au milieu de la ville de New-Port. Le marquis de Noailles, ministre de France aux Etats-Unis, il y a quelques années, a fait mettre dans l'église (méthodiste, je crois) attenant au cimetière, une plaque commémorative en marbre, avec une longue inscription — juste et tardif hommage à la mémoire d'un vaillant homme. (*Notes de voyage* de l'auteur, 1er novembre 1881.)

2. Archives nat., Marine, B4 191-264 ; La Pérouse au Ministre, Boston, 9 mars 1781.

3. Charles-René-Dominique Sochet, dit le *chevalier Destouches* (ou Des Touches) naquit, en 1728, de René Sochet, intendant de la généralité de Luçon au bas Poitou et de Sébastienne Gicquel. Il entra dans le cadre rouge de la marine royale avec la protection du duc de la Trémoille et « obtint de prendre le nom de *des Touches*, en considération de la naissance de madame sa mère, qui était fille de Messire François Gicquel, chevalier, marquis du Nédo et des Touches et de Marie de Rosmadec », devint contre-amiral et commandeur de Saint-Louis. Pendant la Révolution, il prit part aux opérations militaires dirigées par La Rochejacquelin, sans accepter de commandement. Il disparut après le désastre de Savenay. On croit qu'il fut massacré dans la retraite ou fusillé aux environs d'Angers. Ne laissa pas de postérité (Archives de M. le marquis Gicquel des Touches).

il sut maintenir, par un jugement droit et l'autorité qu'imposait son prestige personnel, la plus grande harmonie entre matelots et soldats. Isolés sur un même point du globe, en pays étranger et différent par les habitudes autant que par la langue, dans un cantonnement restreint, en vue d'une flotte supérieure effectuant un rigoureux blocus, il leur était nécessaire de s'entendre et d'élever leurs idées et sentiments à l'unisson, pour leur garantie personnelle, mais surtout pour l'honneur de la France et la gloire de son drapeau[1]. « Sa Majesté m'ordonne, Monsieur, écrivait alors le prince de Montbarey au comte de Rochambeau, de vous marquer sa satisfaction sur la bonne intelligence, la concorde et la discipline dans laquelle ont vécu jusqu'à ce moment les troupes à vos ordres, ainsi que sur la parfaite intimité qui a toujours régné entre vous et M. le chevalier de Ternay. Vous avez senti l'un et l'autre l'importance dont elle était au succès des armes du Roi, et Sa Majesté attend du zèle des officiers généraux, supérieurs et particuliers de ses troupes, que le bon esprit qui a régné jusqu'à ce moment-cy et l'exacte discipline, dont vous me mandés que les Etats de l'Amérique ont eu tant à se louer, se soutiennent toujours[2]. »

Destouches s'empresse, en prenant la succession de l'amiral de Ternay, de réclamer des secours au Ministre.

1. Destouches à Sartine, 24 décembre 1780.

« Cet événement, qui me charge du commandement de l'escadre m'a mis dans le cas de passer à bord du *Duc-de-Bourgogne* et de laisser *le Neptune* à M. La Vicomté, mon capitaine en second ; mais son peu de fortune, ne le mettant pas à même de faire la dépense qu'exigeait un pareil événement, j'ai pris le parti de garder *le Neptune* et de laisser *le Duc-de-Bourgogne* à M. de Médine, qui en était capitaine de pavillon. M. le chevalier de Ternay, Monseigneur, a eu l'honneur de vous rendre compte, dans le plus grand détail, des obstacles que nous avons pour faire subsister l'escadre ; c'est à un point à donner les plus grandes inquiétudes... » (Archives nat., Marine, B⁴ 183.)

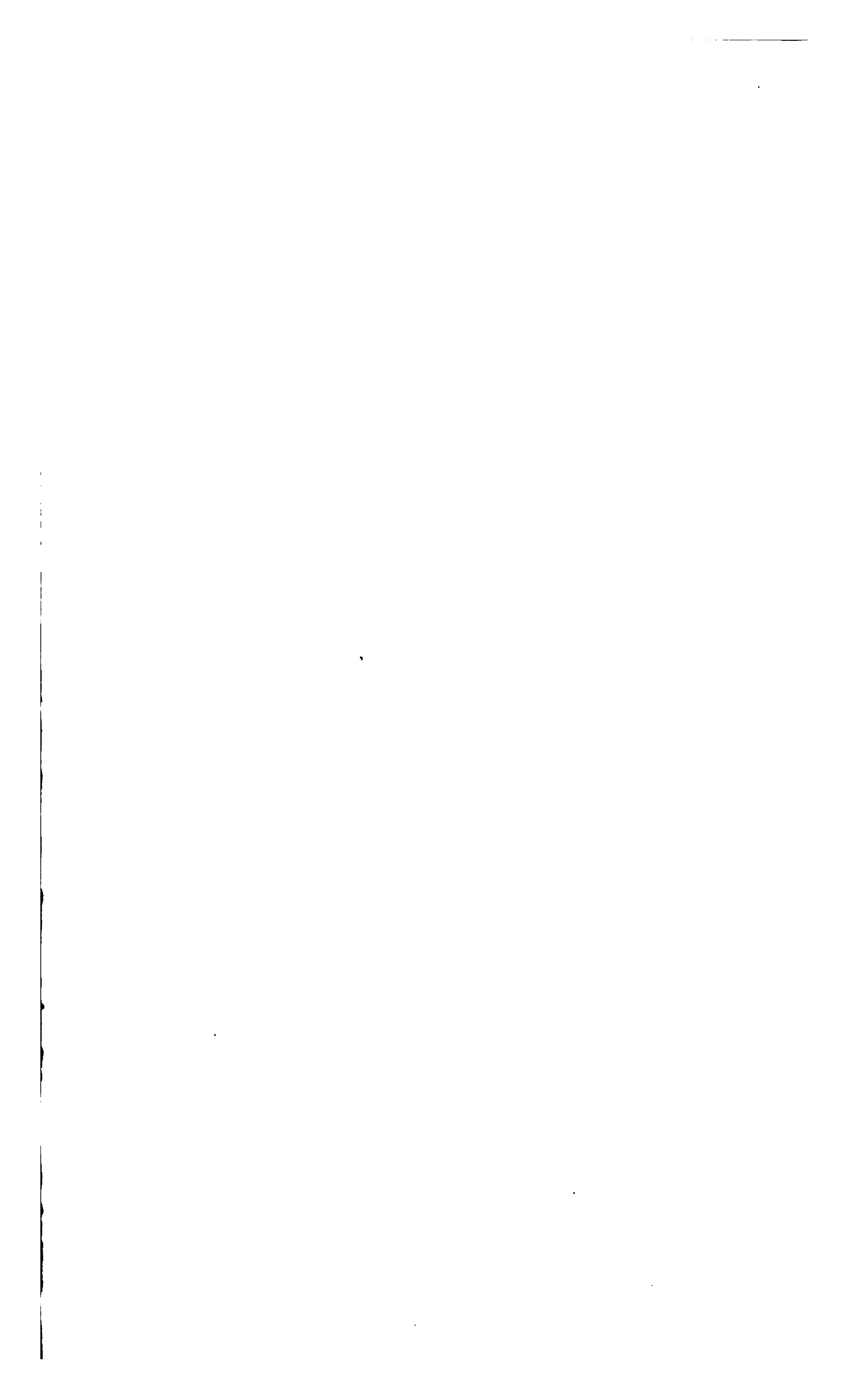
2. Archives hist., Guerre, carton 48 ; Montbarey à Rochambeau, 9 décembre 1780.

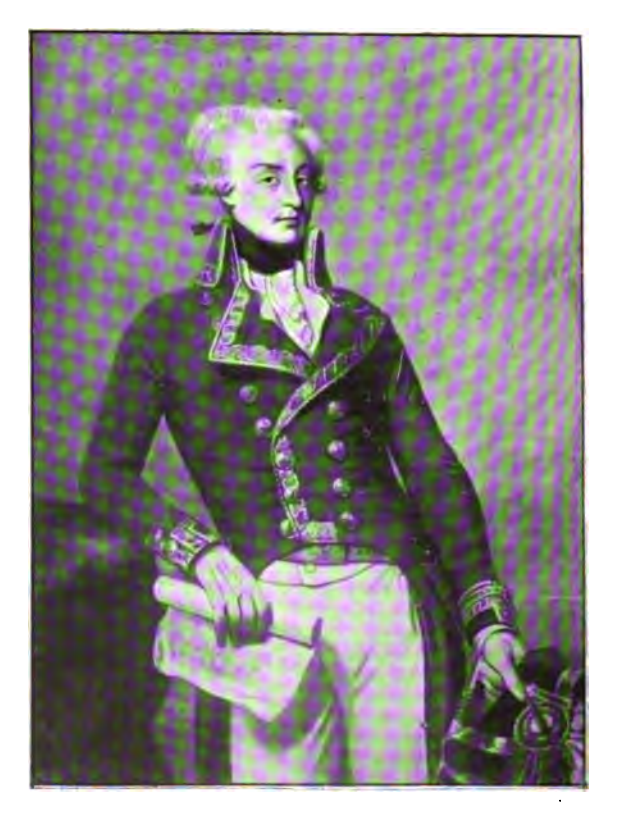
« Je dirai librement que, sans un renfort considérable de vaisseaux, d'hommes et de provisions, tout annonce pour nous une campagne inactive dans cette partie du monde[1]. »

Peu à peu s'effectuait un heureux contact entre les chefs militaires des deux nations. Les officiers français de terre et de mer, vers la fin de 1780, se rendent par petits groupes auprès de Washington, désireux de « faire leur cour » au généralissime et de fraterniser enfin avec les camarades américains, que l'on est appelé, selon toute apparence, à coudoyer tel ou tel jour sur le champ de bataille.

Voici Chastellux, Noailles, Damas et quelques autres, amenés par La Fayette. Ce sont ensuite Laval, Custine et Deux-Ponts, puis Charlus, Saint-Maime, Guillaume de Deux-Ponts, La Corbière, etc... Washington leur fait un excellent accueil, ne tarit pas de compliments sur leur compte et exprime ensuite à maintes reprises le plaisir que lui ont causé ces visites. « J'ai été fort heureux, dit-il entre autres, dans les trois jours que j'ai passés avec le chevalier de Chastellux, le vicomte de Noailles, le comte de Damas et ma vieille connaissance Duplessis. Je trouve dans ces gentilshommes tout ce qui commande à mon estime[2]. »

1. Archives nat., Marine, B[4] 191-66 ; — Destouches au Ministre, 30 janvier 1781.
2. 27 novembre 1780.





LE MARQUIS DE LA FAYETTE

Par Court (Musée de Versailles)

CHAPITRE V

ARMÉE DE ROCHAMBEAU (1781)

Combat naval du chevalier Destouches. — Conférence de Weatherfield. — Fusion des troupes françaises et américaines. — Grasse arrive dans la Chesapeak. — Marche des troupes sur Williamsburg. — Capitulation d'York. — Washington remonte vers le nord. — Grasse retourne aux Antilles. — Rochambeau prend ses quartiers d'hiver sur l'York.

Rochambeau, en décembre 1780, est établi à Rhode Island assez confortablement pour y passer l'hiver. Une partie des volontaires de Lauzun est détachée à Providence avec mission de garder l'hôpital et les magasins[1]. L'armée est trop faible pour entreprendre quoi

1. « Grâce aux bontés de Votre Excellence et de ceux que vous y avez employés, (l'*hôpital français*) est un des plus beaux établissements que je connaisse. » (Archives hist., Guerre, 3733 ; — Rochambeau à Washington.)

Le 1er novembre 1881, délégués aux fêtes du centenaire de Yorktown, nous visitions, non loin de Providence, l'ancien camp français et le lieu de repos donné à ceux des nôtres qui périrent alors, — une pauvre tombe, fraîchement restaurée en vue du centenaire, en marque seule la place. Combien émotionnante ne fut pas une telle cérémonie ! sans pompe, sans ostentation, consistant en ce simple fait : des Français (la plupart officiers), qui vont, avec un caractère absolument privé, rendre un intime hommage aux malheureux que dévora la maladie sur une terre étrangère. — Nos boutonnières étaient ornées de petits bouquets qu'instinctivement tous nous déposâmes les uns après les autres sur la pierre massive. — Voilà tout. — C'était peu, mais émouvant ! Chacun s'écarta pensif et s'arrêta, le cœur serré, pour se plonger un instant dans le passé... Adieu pour toujours, braves soldats de Rochambeau, braves marins de Ternay et de Barras. Plaise à Dieu que l'évocation d'une glorieuse époque pousse, à travers les âges, de nobles cœurs américains au digne entretien de votre dernière demeure. Honneur à qui sait garder la mémoire du vieux temps (*Notes de voyage* de l'auteur, 1er novembre 1881).

que ce soit de sérieux. L'intention du général est de conserver ses quartiers jusqu'aux premiers jours de mai et d'entrer alors en campagne, si les renforts arrivent; mais de quelle nature seront-ils et de quelle force? Il est bon de le savoir pour dresser un plan. Inutile désormais d'envoyer les troupes destinées à l'Amérique avant le printemps; « l'on serait fort embarrassé pour les loger et leur procurer le repos et les rafraîchissements dont elles ont besoin; en les établissant mal, on les exposerait à se consumer par des maladies ». L'argent disparaît vite. Il faut, d'après les calculs, « 560.000 francs par mois, tant que l'armée ne fera pas de mouvement ». Aussi, malgré les 2.625.000 francs que la première division a touchés, est-il nécessaire qu'il en soit encore expédié. « Le million qui va être embarqué en espèces, écrit Rochambeau, le 5 décembre, ne sera pas un secours suffisant, les dépenses à payer indispensablement en argent montant à 375.000 francs par mois, et les opérations en papier étant extrêmement onéreuses. » Les subsistances de l'armée sont assurées jusqu'en mai par les soins de l'intendant; mais on manque cependant de conserves de viande et de biscuit pour la campagne future. Quant aux malades, on en a vu jusqu'à 900 dans les hôpitaux; chiffre réduit à 400 pour le moment[1].

Armée navale et corps expéditionnaire n'avaient encore rien entrepris d'important depuis leur arrivée sur les côtes américaines. Les événements de 1781 allaient être, en revanche, d'une portée décisive. On attendait toujours la division de Brest pour agir avec plus de sûreté. Que pouvaient donner, en effet, 5.000 hommes, dont il fallait défalquer les déchets provenant de la maladie, des gardes du point d'attache, etc., etc., contre l'ar-

1. En décembre, on y comptait déjà 64 décès, dont 2 d'officiers.

mée relativement forte et bien pourvue de Clinton? Fallait-il beaucoup compter sur les troupes de Washington? Ne se recrutaient-elles pas difficilement? Une lassitude générale englobait tout le pays; la lutte s'éternisait sans qu'on en vît la fin; rien ne retenait plus sous les drapeaux, et, la durée de l'engagement terminée, les citoyens abandonnaient en masse, comme au début des hostilités, même en présence de l'ennemi. Le généralissime croyait-il pouvoir compter sur 15.000 hommes, subitement l'effectif se réduisait des deux tiers, fondant entre ses mains sans qu'il pût obvier à l'état des choses; chaque jour survenaient de nouvelles difficultés. L'on peut dire que l'indépendance a été faite et consacrée par l'énergie, l'obstination, l'attitude essentiellement patriotique et militaire de ce grand citoyen et de quelques généraux, qui lui restèrent fidèles dans la lutte, à ces fréquentes heures où tout semblait irrémédiablement perdu. Aussi Washington fut-il un des hommes les plus étonnants et l'un des plus grands caractères des temps modernes.

Les débuts de 1781 se présentent mal. Un tiers de l'armée américaine est en pleine révolte; la ligue de Pensylvanie marche sur Philadelphie, après avoir mis généraux et officiers hors d'état de pouvoir s'y opposer. Un déserteur anglais, Williams, les commande. La situation devient de plus en plus grave. Le général Wayne, que tous estiment, La Fayette entouré de prestige, les généraux Saint-Clair et Knox, le colonel Laurens, venus pour calmer les esprits, sont impitoyablement chassés avec des menaces. L'Assemblée de Pensylvanie nomme des députés pour négocier; enfin, droit est fait aux exigences des mutins, et tout rentre dans l'ordre. Mais l'impulsion malsaine est donnée; la ligue de Jersey suit le fatal exemple, et Washington est obligé de sévir avec la dernière énergie. Pour comble de mal-

heur, jamais les finances n'ont été en pareil désarroi; le papier-monnaie perd au-delà de 100 pour 1, et Rochambeau ne peut plus subvenir au besoin d'argent de ses alliés.

Arnold, au surplus, parti de New-York à la tête de 1 500 hommes, ravage la Virginie et ne trouve devant lui que des milices locales. En présence de circonstances aussi périlleuses, le colonel Laurens, fils de l'ancien président du Congrès et aide de camp du généralissime, s'embarque pour la France, avec mission d'exposer l'état de détresse à la Cour de Versailles. « Le choix me paraît excellent, écrit Rochambeau, le 1er février 1781, à La Luzerne, mais les formes lentes du Congrès l'envoyent trop tard pour influer en rien sur les opérations de la campagne prochaine, qui seront décidées avant son arrivée [1]. » De son côté, le chevalier Destouches, pour troubler les opérations d'Arnold, constitua une escadre légère de 1 vaisseau et de 3 frégates, qui devait s'attaquer aux transports laissés par ce général dans la baie de Chesapeak sous la protection de quelques petits navires de guerre. « Il répondait ainsi aux instances réitérées de l'assemblée de Virginie, qui ne cessait de lui en faire la demande. Cette petite escadre, aux ordres de M. de Tilly, fut préparée et appareilla dans le plus grand secret, dit Rochambeau dans un mémoire au roi; elle remplit une partie de l'objet pour lequel elle avait été destinée en s'emparant du *Romulus*, vaisseau de 44 canons, et de quelques transports; mais le reste des forces de l'ennemi remonta la rivière Elisabeth jusqu'à Portsmouth, et le chevalier de Tilly ne put y faire piloter son vaisseau, qui tirait trop d'eau [2]. » N'importe,

1. Archives hist., Guerre, 3733.
2. « *Le Romulus*, qui tire moins d'eau que *l'Eveillé*, pourra nous servir à chasser ces pilotes de cette rivière. Je vais m'occuper de son armement. » (Archives hist., Guerre 3733; — Destouches à Rochambeau, 24 février 1781.) (On porta le nombre de ses canons à 50.)

la prise fut bonne et donna 500 prisonniers. En outre, cette reconnaissance offensive montra la possibilité d'une opération autrement sérieuse, et en décida la tentative [1].

En janvier, nos frégates, sorties de Boston, étaient restées le jouet du vent pendant trois semaines sans pouvoir regagner New-Port. Cette même bourrasque avait affreusement maltraité 4 vaisseaux anglais venant de la baie de Gardner. Deux furent jetés à la côte et les autres démâtés. L'escadre française obtenait, de ce fait, une supériorité manifeste; Destouches, afin d'en profiter, se mit en état de sortir « aussi promptement que le manque d'argent, de vivres et de moyens de toute espèce pouvaient le lui permettre [2] ». Washington, averti par Rochambeau, expédia sur-le-champ, par terre, le marquis de La Fayette avec 1.000 hommes en Virginie, où devront le rejoindre les milices de cet Etat. Le jeune major général de l'armée américaine va se trouver aux prises avec le fameux Arnold, général expérimenté, d'une indomptable énergie, d'une prodigieuse hardiesse, homme de guerre ayant à son actif

1. *Resolvé* du Congrès du 5 avril 1781.

« Résolu que le président transmettra les remerciements des Etats-Unis en Congrès assemblés au comte de Rochambeau et au chevalier Destouches, commandants de l'armée et de la flotte que Sa Majesté Très-Chrétienne a envoyées au secours de ses alliés, pour le zèle et la vigilance qu'ils ont, en toute occasion, manifestés pour remplir les généreuses intentions de leur souverain et les désirs des Etats-Unis... »

(Huntington, président du Congrès, à M. le comte de Rochambeau; — Archives hist., Guerre, 3733.)

2. Destouches avait, à Rhode Island, les 7 vaisseaux partis de Brest avec Ternay et *le Romulus*, auquel il donna pour commandant M. de La Villebrune. De plus, 3 frégates : *la Surveillante*, *l'Hermione* et *la Gentille*. *Le Fantasque*, servait toujours d'hôpital. Etaient arrivés à Boston depuis peu : *l'Astrée* (La Pérouse), *la Concorde* (Tanouarn), *le Sagittaire* (de Montluc) et *l'Arielle* (de Capellis).

Les Anglais disposaient de 9 vaisseaux dans la baie de Gardner, moins les 4 endommagés; et, dans la baie de Chesapeake, Arnold possédait 7 navires, *le Charon*, *le Thames*, *le Fovey*, *l'Amphitrite*, *le Pope*, *le Swift*, *le Washington*. Devant Annapolis stationnaient 2 corsaires, commandés par le capitaine Royer (Archives hist., Guerre, 3732-78).

les plus beaux états de service et des campagnes mémorables, celle du Canada tout particulièrement.

Pour assurer le succès d'une entreprise aussi hasardeuse avec les troupes restreintes et hétérogènes dont La Fayette disposait, le généralissime pria le commandant des troupes françaises d'expédier en même temps, par mer, un corps de 1.000 hommes, qui, de concert avec les Américains, attaquerait Arnold à Portsmouth, où le chevalier de Tilly l'avait fait entrer. Rochambeau fournit douze cents hommes environ, 4 pièces de 12, 8 de campagne, 4 obusiers, 1 détachement d'hôpital, 3 ingénieurs, 1 aide maréchal général des logis, 1 aide major général, et confia le commandement du tout au baron de Viomesnil, ayant en sous-ordre MM. le marquis de Laval, le vicomte de Noailles, d'Anselme et de Gambs. La marine devait, en outre, procurer du canon de gros calibre en cas de besoin[1]. « Il est de la plus grande importance, écrira Rochambeau à Washington, le 25 février, que Votre Excellence veuille bien donner les ordres les plus prompts aux généraux de Virginie pour rassembler leurs milices et se concerter en toutes choses avec M. Destouches et le baron de Vioménil, à leur arrivée dans la rivière de James, et je crois qu'il serait absolument nécessaire que Votre Excellence envoyât en toute diligence un aide de camp leur porter ses ordres. Je réponds du baron de Vioménil, de son activité et de sa sociabilité pour correspondre avec eux dans le plus parfait concert[2]... » Hélas ! l'escadre ne put appareiller assez vite et se trouva dans l'impossibilité de sortir avant le commencement de mars, « quoique l'armée de terre lui fournît en vivres et en argent tout le peu qui lui en restait ». La

1. Archives hist., Guerre, 3733-159 ; — Rochambeau à Washington.
2. *Ibidem*, 3733 ; — Rochambeau à Washington, 25 février 1781, New-Port.

flotte anglaise, remise en état, suivit la nôtre à vingt-quatre heures près. « Les vents forcés et la navigation dure de cette saison força le chevalier Destouches à porter au large pour se rapprocher ensuite de la côte, aussitôt qu'il serait dans la latitude de Virginie. Une mer orageuse et la marche inégale de ses vaisseaux lui occasionna une séparation qui aurait pu devenir funeste. » Bref, il parvient à grouper son escadre juste à temps pour livrer un combat naval dans la baie de Chesapeak, le 16 mars.

Il dispose de 8 vaisseaux, y compris *le Romulus;* Arbuthnot en possède un même nombre et monte *le London*, à trois ponts. Les forces en présence sont à peu près égales. De part et d'autre, les 4 vaisseaux de tête s'engagent vivement; et bientôt l'action devient très meurtrière; « *le Conquérant*, commandé par M. de la Grandière, dit Rochambeau, *le Jason* et *l'Ardent*, commandés par MM. de Marigny et de La Clocheterie, s'y distinguèrent particulièrement. Trois vaisseaux anglais furent obligés de sortir de la ligne, très maltraités; 2 des nôtres ne le furent pas moins et, dans le moment où le chevalier Destouches se préparait à revirer de bord pour recommencer le combat, on vit la flotte anglaise tenir le vent et manœuvrer pour rentrer dans la baye de Chesapeak; ce qui engagea le chevalier Destouches à se retirer pour rentrer à Rhode Island, en remorquant *le Conquérant*, qui avait perdu son gouvernail... » — Combat glorieux, mais sans aucun résultat, où Laval fut légèrement blessé. — L'expédition était manquée[1] « ... La marine française n'a pas livré de combats qui lui fassent plus d'honneur que celui du 16, écrit, le 3 avril, le chevalier de Chastellux au marquis de Castries; la disparité des forces était

1. Les Français eurent, dans le combat naval du 16 mars 1781, 72 tués et 112 blessés (Archives nat., Marine, B⁴ 191-51).

extrême, et tout l'avantage a été pour elle. Mais ce qu'il y a de particulier à ce combat, c'est que non seulement le commandant a très bien manœuvré et a déconcerté Arbuthnot par son habileté, mais que chaque capitaine de vaisseau a eu occasion de se distinguer. Vous savés quel terrible combat *le Conquérant* a soutenu. M. de La Grandière, petit homme, simple, mesquin, qui sait à peine écrire, s'est conduit avec un courage, une activité et une présence d'esprit admirables. M. de La Clocheterie a fait des merveilles[1], (*passage illisible*), et manœuvrant toujours à propos; mais M. de Marigny à fait tout ce qu'on peut demander à un marin. Sa vergue de hune avait cassé devant les ennemis; en leur présence et presque à portée de leur canon, il en a réparé une autre en moins d'un quart d'heure de tems. On dit que son équipage, qu'il a formé et dont il est adoré, est seul capable d'une telle dextérité, que les Anglais même ne pouvaient l'égaler. Sa conduite dans le combat a répondu à sa manœuvre. Ces deux derniers officiers sont des gens bien distingués. M. de Médine, voyant *le Robuste* désemparé, s'est allé placer à demi-portée de fusil, sur l'arrière de ce bâtiment, et lui a tiré deux bordées à brûle-pourpoint, qui ont achevé de l'abismer. *L'Eveillé* a combattu *le London* et lui a tiré 300 coups de canon, auxquels il n'en a pas répondu 50. Enfin, Monsieur le Marquis, qui vous désigner? Officiers, équipages, tout a fait des merveilles, tout mérite distinctions et récompenses. Une chose charmante, c'est que les troupes de terre ont fait des prodiges de leur côté, et que les marins et le détachement sont revenus enchantés les uns des

1. Jean-Isaac-Timothée Chadeau de La Clocheterie, né à Rochefort, 23 février 1741, fils d'un lieutenant de vaisseau tué sur *le Sérieux*, au combat du 14 mai 1747, fut tué sur *l'Hercule*, qu'il commandait, le 12 avril 1782. Archives nat., Marine.

autres et unis comme des frères... Il me semble qu'il serait à la fois politique et juste de faire M. Destouches chef d'escadre; et prendre son nom dans la première promotion, c'est donner de la solennité à son combat. Peu de capitaines de vaisseau se sont trouvés d'ailleurs dans le cas de commander une escadre, et cela ne fera pas crier. Souvenès-vous que je vous ai mandé qu'il soutiendrait bien l'honneur du pavillon français[1]... »

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 19 mars, « à 30 lieues dans le sud des caps de la Delaware », le barron de Viomesnil écrivait au lieutenant général de Rochambeau, lui rendant compte de l'action navale: « M. le chevalier Destouches, lui disait-il, a manœuvré et servi le Roi et la cause de l'Amérique, dans la journée du 16, avec une distinction qui doit lui faire honneur et lui assurer l'estime de nos ennemis. Il a été parfaitement secondé par tous les capitaines et officiers de son escadre. Nos troupes de terre ont mérité son estime et ont été utiles. Son combat a été audacieux et soutenu avec une vigueur que nous avons tous admirée; ce que j'ai vu enfin, mon général, dans cette journée, du bon ton, de la résolution de MM. les officiers de la marine, ainsi que de la joie de tous les équipages, au moment et pendant la durée du combat, m'a fait pleurer d'attendrissement. Sans les malheurs du *Conquérant*, M. Destouches eût attaqué l'escadre anglaise une seconde fois et les hazards nous eussent peut-être été favorables[2]... » Viomesnil exprime ensuite les regrets unanimes d'être obligés, par raison, de renoncer à une expédition « qui pouvait à la fois délivrer la Virginie et influer très essentiellement sur les affaires de l'Amérique ». Puis il termine cette lettre au

1. Archives hist., Guerre, 3732; Chastellux à Castries, 3 avril 1781.
2. *Ibidem*, 3733.

général en chef par un intéressant *post-scriptum*. « M. le marquis de Laval, qui s'est trouvé sur le vaisseau qui a le plus souffert, où il a donné le meilleur exemple, a eu une contusion à la cuisse qui n'a point eu de suite. MM. de Noailles, de Damas, de Sheldon, de Chabannes et de Lameth se sont montrés partout avec utilité et distinction et se portent à merveille. J'ai le même bien à vous dire de MM. de Ménonville, Collot, de Blanchard et de tous mes autres aides de camp[1]... »

Sans retard, Washington envoya l'expression de sa joie : « J'admire la bonne conduite et la valeur du chevalier Destouches et de son escadre pendant le cours de cette action. Entre l'armée et la marine, l'émulation était grande, et le salut d'Arnold ne tint qu'à l'influence des vents et à la souplesse de sa marine, qui remonta la rivière dans de bonnes conditions[2]... » — Terminons ce qui a rapport au combat naval de la Chesapeak par l'appréciation qu'en donnera, deux mois plus tard, le comte de Barras, successeur du chevalier de Ternay. « Je ne pourrais, écrit-il au Ministre, en date du 15 mai, je ne pourrais trouver des termes assez forts pour vous exprimer la sensation qu'a fait parmi les Américains le combat rendu, le 16 mars, par l'escadre du roi, commandée par M. Destouches. Ce commandant a saisi tous les momens pour faire faire à l'escadre tous les mouvements qui pouvaient devenir avantageux au service du Roi et contribuer à la gloire de ses armes. MM. les capitaines les ont exécutés avec la plus grande précision et méritent tous les plus grands éloges. Les officiers généraux de l'armée, commandée par M. de Rochambeau, et les autres officiers de cette armée qui étaient embarqués

1. Destouches, après l'action du 16, chargea La Touche-Tréville d'entrer dans la Delaware et de porter à Philadelphie les armes destinées aux Virginiens (Archives Guerre, 3733).

2. Archives hist., Guerre; — Washington à Rochambeau, 31 mars 1781.

sur les différents vaisseaux de l'escadre, ne se lassent point de parler avec le plus grand éloge de M. Destouches ainsi que de tous les capitaines et officiers, et de la bravoure qu'ils ont su inspirer aux équipages des vaisseaux [1]. » Barras, quelque temps après, écrira de nouveau [2] : « J'ai vu avec peine qu'on n'a pas attaché en France, au combat de M. Destouches, tout le mérite qu'il a réellement et qu'on lui a justement attribué en Amérique. Si on le compare cependant aux sept grandes batailles navales de cette guerre, on verra qu'il n'y en a aucune où nos escadres aient combattu avec des forces aussi inférieures que l'a fait M. Destouches. La hardiesse qu'a eue ce commandant de mettre en ligne une grosse frégate dont il venait de s'emparer sur les ennemis, et la fermeté de l'officier qui a tenu dans ce poste périlleux ont pu rendre la ligne française égale en nombre à celle des Anglais; mais elles n'ont pas fait que les deux lignes fussent réellement égales en forces, et un simple coup d'œil sur la liste des deux escadres suffit pour voir combien les ennemis avaient d'avantage [3]... »

1. Archives nat., Marine, B4 191 ; — Barras au Ministre.
2. *Ibidem ; — Idem.*
3. Liste des récompenses demandées par l'amiral comte de Barras :
Destouches, pour le grade de chef d'escadre et le cordon rouge;
M. de La Grandière, premier capitaine de vaisseau de l'escadre, « ayant soutenu un combat plus sanglant et plus opiniâtre qu'aucun autre », pour une pension;
MM. de Tromelin, Hue de Lerondel, de La Jonquière, de Granchain, de La Touche, de Capellis, de Chabot, de Kermorial, Duquesne, lieutenants de vaisseau, pour le grade de capitaine de vaisseau ;
Le chevalier de la Jonquière, « fils du lieutenant général de ce nom », pour le grade de lieutenant de vaisseau;
MM. de Ligny, de La Guérinière, de Penfentenyo, de la Villegonan, gardes de la marine, pour le grade d'enseigne.
Barras termine cette liste en recommandant aux bontés du roi les familles de MM. de Cheffontaines, capitaine de vaisseau, de Kergus, enseigne, et de Guezence, officier auxiliaire, tués dans le combat du 16 mars.
Du reste, Barras ne faisait qu'appuyer un état, envoyé le 11 avril par le chevalier Destouches, et dont nous extrayons les quelques détails qui suivent :

La Pérouse, montant la frégate *l'Astrée*, rapportait à la fin de février les dépêches de France[1]. Le marquis de Castries remplace Sartine à la Marine, et le prince de Montbarey a cédé son portefeuille au marquis de Ségur, « un de nos lieutenants généraux les plus distingués[2] » ; l'impératrice Marie-Thérèse vient

Un brevet de lieutenant de frégate à M. de Chadirac, «embarqué volontaire sur *l'Hermione*, ayant eu le bras emporté dans le combat que cette frégate a essuyé », et la même récompense à M. d'Aboville, «homme de condition, dont on m'a rendu le meilleur compte. Il était employé sur une des flûtes du roi. Je l'ai fait passer sur *le Romulus* pour y renforcer l'état-major de M. de La Villebrune».

Le grade de capitaine de vaisseau pour M. de La Touche, commandant *l'Hermione*. «Vous avez déjà été informé de l'honneur que M. de La Touche s'est acquis dans cette occasion.»

La croix de Saint-Louis à M. de Chabot, «le plus ancien lieutenant de vaisseau de l'escadre qui n'est pas décoré», et la croix du Vrai-Mérite pour M. Bille, officier danois, «l'un et l'autre du plus grand mérite et bien dignes de ces grâces par le courage et l'activité avec lesquels ils se sont comportés dans toutes les circonstances de cette campagne, et notamment dans les deux combats que nous avons eus ».

Le grade de capitaine de vaisseau pour M. de Tromelin. «Personne ne mérite plus le grade de capitaine de vaisseau que le sieur de Tromelin, absolument à la tête des lieutenants de vaisseau.»

«Quant à M. de Granchain, nommé major par la Cour et chargé du détail général de l'escadre, il est infiniment au-dessus des éloges que je pourrais vous en faire; le service du roi y gagnera beaucoup en le faisant capitaine de vaisseau. Il est d'ailleurs très ancien lieutenant de vaisseau.»

« Je ne saurais trop vous dire combien sont importants les services que M. de Capellis, lieutenant de vaisseau, a rendus et rend tous les jours à l'escadre du roi. Cet officier, qui est rempli d'activité et d'intelligence, est chargé du magasin général de l'escadre...»

Par Barras, nous apprenons que M. de La Vicomté n'a pu assister à la sortie de l'escadre, ayant la fièvre à New-Port, et les mutations qui eurent lieu à cette époque dans l'état-major : MM. de Baudran et de Chabot montent à bord de *la Bourgogne* et sont remplacés par MM. Scot et de La Houssaye.

1. « La Pérouse est revenu icy enchanté de vous. C'est un sujet bien distingué qui répandra toujours vos bontés. » (Archives hist., Guerre, 3732 ; — Chastellux à Castries, 3 avril 1781.)

2. Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis de Castries, né le 25 février 1727, fils de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et de Marie-Françoise de Lévis, fille du marquis de Lévis, comte de Charlus. Fit la Guerre de Sept Ans en qualité de Mestre de camp général de la cavalerie 1759. — Gouverneur général de la Flandre et du Hainaut, Montpellier et Cette, ministre de la Marine du 14 octobre 1780 au 25 août 1787. Maréchal de France en 1783. Député à l'Assemblée des notables en 1787.

de rendre le dernier soupir[1]. Mais — nouvelle autrement plus triste — l'Angleterre, ayant déclaré la guerre aux Hollandais, la Cour de France prépare des forces de terre et de mer considérables pour les secourir, ce qui ne lui permettra pas « de donner une attention bien suivie aux besoins de l'Amérique ». A peine en France depuis quelque temps, La Pérouse avait reçu l'ordre de quitter la métropole avec la meilleure voilière de Brest et de porter aux Etats-Unis 1.053.000 livres, réservées depuis six mois à la deuxième division. Le vicomte de Rochambeau restait à Versailles jusqu'à plus ample examen, par le Conseil du roi, des demandes formulées par Washington et le commandant en chef du corps expéditionnaire[2].

Vivement sollicité par l'Etat de Boston, Destouches eut, dans le cours de l'hiver, l'idée de marcher contre Penobscot, point fortifié par les Anglais et préjudi-

Emigré en 1790. Meurt en 1801, à Wolfenbuttel. Avait épousé Gabrielle-Ysabeau-Thérèse de Rosset de Fleury, fille du duc de Fleury.

Philippe-Henri, marquis de Ségur, né le 20 janvier 1724, fils de Henri-François, lieutenant général comte de Ségur, dit le *beau Ségur*, et de Philippe-Angélique de Froissy. Très brillant à Raucoux et à Laufeld, en 1747, blessé à Clostercamp. Inspecteur d'Infanterie, commandant de la Franche-Comté, gouverneur et grand-sénéchal du pays de Foix, lieutenant général de Champagne, ministre de la Guerre du 23 décembre 1780 au 29 août 1787, fut un réformateur. Ruiné, il reçut une pension du Premier Consul, vécut retiré et mourut en 1801. Avait épousé Louise-Anne-Madeleine de Vernon de Beauval.

1. Cet événement, qui pouvait amener des complications en Europe, priva l'Amérique de secours importants. « M. de La Pérouse m'a dit en gros qu'à son arrivée et à celle de mon fils (en France) il a cru, pendant huit jours, qu'on allait faire passer ici 10.000 hommes, beaucoup d'argent et beaucoup de vaisseaux, en un mot tous les moyens de prendre l'offensive la plus décidée, qu'ensuite la nouvelle de la mort de l'impératrice-reine avait tout suspendu... » A son départ de France, « les espérances d'une offensive en Amérique commençaient à renaître... » (Archives hist., Guerre, 3733 ; — Rochambeau à La Luzerne, New-Port, 21 mars 1781.)

2. « Les objets contenus dans le résultat de la conférence d'Hartford ont paru à Sa Majesté d'une trop grande importance pour qu'ils puissent être traités légèrement » (Archives hist., Guerre, 3733-159 ; — Montbarey à Rochambeau, 11 décembre 1780. Le vicomte de Rochambeau rapporta plus tard l'assurance d'un nouveau secours de 1.500.000 francs.

ciable au commerce. Rochambeau et Chastellux firent alors tout au monde pour le détourner d'une entreprise qui leur semblait périlleuse. A bout d'arguments, le général en chef lui écrivit : « Je ferai part de votre demande au général Washington, et mon détachement pour cette expédition sera bientôt prêt, si le général l'approuve[1]. » Mais Washington désapprouva ce projet, « d'une très mince conséquence ; il allait exposer son escadre dans un golfe où, après un combat malheureux, il n'avait aucun port de refuge, ce qui était arrivé, deux ans auparavant, à une expédition partie de Boston pour faire cette conquête[2] ». « J'ai proposé à M. le comte de Rochambeau, écrivait, le 11 avril, Destouches au Ministre, de profiter de ce moment pour se rendre maître de Penobscot avec 800 hommes. J'ai chargé M. de La Clocheterie, commandant *le Jason*, de la conduite des opérations maritimes, secondé par M. de Marigny, commandant *l'Ardent*. Aux frégates *la Surveillante* et *l'Astrée*, j'ai joint *le Fantasque* pour porter les troupes, l'artillerie, etc.[3]. » Momentanément toute tentative de ce côté fut abandonnée, au grand désespoir du commandant des forces navales. L'escadre anglaise s'était renforcée, à New-York, de tous les vaisseaux qu'elle avait dans ses diverses stations, et obtenait ainsi une supériorité qui réduisait Destouches à la plus complète immobilité. Tous les efforts des ennemis semblaient vouloir se porter vers les Etats du Sud ; Rhode Island paraissait donc suffisamment sûr pour notre marine ; aussi Rochambeau proposa-t-il au généralissime de gagner par terre la rivière du Nord et de se joindre à lui, ce qui le mettrait en position de renforcer La Fayette en Virginie. Deux choses cependant

1. Archives hist., Guerre, 3733, — 1er mai 1781.
2. *Ibidem*, 3733-218.
3. Archives nat., Marine, B4 191-24.

devaient retarder ce mouvement — la concentration des vivres indispensables à la nourriture d'une forte agglomération, et l'arrivée des ordres que l'on attendait journellement du Cabinet de Versailles. — Les événements n'imposaient pas l'exécution immédiate de ce plan; Washington préféra donc attendre; mais, afin de parer au plus pressé, la ligue de Pensylvanie, aux ordres du général Wayne, alla rejoindre le jeune adversaire du célèbre Arnold et de Cornwallis.

Le 8 mai, arrive le courrier de France; *la Concorde* entre en rade ayant à son bord le vicomte de Rochambeau et le comte de Barras, chef d'escadre, successeur nommé de l'amiral de Ternay[1]. Les nouvelles qu'ils apportent sont intéressantes. — Le comte de Grasse est sorti de Brest avec « une flotte puissante ». A la hauteur de Madère, il est vrai, une partie de ses forces doit aller, sous le commandement du bailli de Suffren, renforcer nos stations navales des Indes; mais, avec le surplus, Grasse doit se rendre aux Antilles, après avoir détaché, au sud des Açores, un petit convoi de 600 recrues, escorté par *le Sagittaire*, et destiné à l'Amérique du Nord. Le Ministre avertit le général en chef — M. de La Luzerne doit également en prévenir le Congrès — que « différentes circonstances et, entre autres, la flotte anglaise, qui lui avait barré le chemin, avaient empêché de partir la deuxième division, l'année précédente; mais que, pour ne pas priver l'Amérique d'un secours que Sa Majesté lui destinait et dont elle ne voulait pas bénéficier, elle prenait le parti d'y suppléer en argent et qu'elle assignait à cet effet une somme de 6 millions, dont le général Washington pourrait se servir pour les besoins de l'armée américaine... » Mais

1. De Barras du Laurent, entré dans la marine, 1734; lieutenant général, 12 janvier 1782 ; vice-amiral, 1er janvier 1792.

encore! quelle bonne surprise! — Confidentiellement « pour lui seul », on avertit par la même voie le général de Rochambeau « que le comte de Grasse avait ordre de venir dans les mers d'Amérique, dans le mois de juillet ou d'août, pour dégager l'escadre de M. de Barras[1] ». — Le Ministre ajoute que ce dernier gagnera Boston, où le mouillage sera plus sûr après le départ des troupes de terre, dans le cas où Rochambeau quitterait New-Port pour s'unir à Washington. Il attire aussi l'attention des généraux sur les entreprises au nord, sur la baie d'Hudson, Terre-Neuve, Halifax, tout en laissant le commandant des troupes expéditionnaires, libre de « combiner avec le général Washington quelque autre opération proportionnée à leurs forces et aux besoins de l'Amérique ».

Après avoir déchiffré les lettres de Montbarey, de Ségur et de Castries, arrivées par le même courrier, Rochambeau propose au généralissime une conférence pour le 23 mai, à Weatherfield, non loin d'Hartford[2]. Washington y parla d'une opération sur New-York comme devant réussir et être susceptible de porter « le dernier coup à la domination anglaise ». Les détachements qui en gardaient le sud étaient en effet partis, et les pilotes assuraient le passage de la barre « aux plus gros vaisseaux sans être obligés de s'alléger ». A son avis, toute expédition dans la Chesapeak ou sur Charlestown ne pouvait être que secondaire. « Il faudrait, lit-on dans un mémoire conservé au Dépôt de la

1. « Il conduit 20 vaisseaux; il en trouvera 10 aux isles; vous en avez 8 de plus à lui donner; ainsi, maître de ses mouvemens de réunir ou de séparer ses forces, j'espère que, pendant un tems assez considérable, il sera maître des côtes de l'Amérique et de concourir avec vous, si vous voulez former quelque entreprise dans le nord. » (Archives hist., Guerre, 3733; — Castries à Rochambeau, Brest, 21 mars 1781.) Appendice VI.

2. Washington était accompagné à cette conférence par le général Knox et le brigadier général du Portail, et Rochambeau avait amené le chevalier de Chastellux.

Guerre, pouvoir profiter de quelques circonstances favorables, telles que le tems d'un gros détachement que les Anglais auraient fait dehors, mais surtout l'absence de leur flotte ou de la plus grande partie, moyennant quoi la nôtre pourrait forcer le port ou au moins le hook, ce qui suffit pour rendre la prise de New-York certaine... Après le siège de New-York, celui de Charlestown est sans contredit l'opération la plus importante que nous puissions faire; quand nous tenons Charlestown, nous sommes maîtres de toute la Caroline du Sud, qui alors devient inattaquable. Nous n'avons rien à craindre pour la Caroline du Nord, où l'ennemi ne peut s'établir solidement... Le siège de Charlestown n'est pas, à beaucoup près, aussi critique que celui de New-York; l'escadre destinée à protéger l'expédition, quoique ne pouvant entrer dans le port, trouverait tout près un lieu propre à y jeter l'ancre...; d'un autre côté, les troupes de terre, qui en feraient le siège, ne seraient pas, comme à New-York, obligées de s'établir sur les isles et exposées à des accidents de toutes espèces[1]... » La possession de Charlestown assurait aux Anglais toute la Géorgie et leur domination sur la plus riche partie de la Caroline du Sud. Aussitôt les recrues du *Sagittaire* arrivées, le mouvement sur New-York devait commencer. Washington estimait aussi qu'il serait prudent à l'amiral de quitter New-Port dégarni de troupes et de se rendre à Boston; mais, comme Rhode Island pouvait être utile aux flottes françaises, il proposa d'y laisser quand même certaines forces. — 500 miliciens bien commandés parurent suffisants. — La grosse artillerie et les magasins, déjà rendus à Providence, y resteraient sous la garde de 200 Français; car il est impossible, disait-il, « vu l'état actuel de la flotte

1. Archives hist., Guerre, 3732-71.

et le manque de transports, de les envoyer à Boston ».

« Si la flotte des isles arrive dans ces parages, ajoutait-il, les forces ainsi combinées pourront tourner leurs efforts contre New-York ou agir contre l'ennemi dans quelque autre endroit, selon les circonstances. »

En rentrant à New-Port, Rochambeau ne vit pas sans une grande douleur M. de Barras faire ses préparatifs de départ pour Boston, conformément aux ordres de la Cour. Distantes entre elles de 30 lieues par terre, ces deux villes en sont à plus de 100 par mer.

De ce fait, la jonction de M. de Grasse peut être retardée d'un mois. Or une telle perte de temps serait fatale à Rochambeau, dont l'artillerie de siège restait avec l'escadre, faute de moyens de transport « dans la marche pénible qu'il allait entreprendre, son artillerie de campagne étant déjà une charge bien lourde à traîner avec lui ».

Barras propose alors la réunion d'un conseil de guerre mixte, composé des officiers généraux et supérieurs des deux armées — « moyen qui était indiqué dans leurs instructions, quand les circonstances les obligeraient à s'en écarter[1] ». — S'étant déclaré dans l'impossibilité « d'escorter un convoi pour transporter avec sûreté le corps de l'armée française avec son artillerie et bagages, l'escadre anglaise étant supérieure », la question se présenta de la sorte : étant donné l'affaiblissement survenu dans la garnison de New-York, la flotte pourrait-elle, après le départ des troupes de Rochambeau, rester en sécurité à Rhode Island ? Chacun donna son avis. « Personne, dit ensuite l'amiral, n'est plus intéressé que moi à l'arrivée du comte de Grasse dans ces mers ; il était mon cadet ; il vient d'être fait lieutenant général ; dès que je le saurai à portée d'ici, je mettrai

1. Archives hist., Guerre, 3734. — 4

à la voile pour me mettre à ses ordres[1]. » Ces belles paroles et l'avantage de se tenir plus à proximité entraînèrent l'unanimité des voix en faveur du maintien de l'escadre à New-Port, sous la protection de 400 Français aux ordres du marquis de Choisy et de 1.000 hommes de la milice américaine. « Le comte de Barras, écrit Rochambeau à Washington, le 31 mai, au lieu de se replier sur Boston, suivant ses ordres, s'est décidé à tenir un conseil de guerre dont j'ai l'honneur de vous faire passer le résultat. J'espère que Votre Excellence voudra bien envoyer le plus promptement possible l'ordre pour porter à 1.000 hommes les milices qui resteront permanentes sur cette île, à joindre à 400 hommes que je laisserai aux ordres de M. de Choisy, brigadier des armées du roi et officier très distingué... Il est inutile de dire à Votre Excellence qu'une des raisons qui a le plus déterminé le conseil de guerre à conserver l'escadre ici, c'est la crainte que l'Amérique n'eût pu regarder ce changement de mouillage à Boston comme une retraite et le désir d'être beaucoup plus à portée des opérations futures, lorsque la supériorité maritime, que nous avons lieu d'espérer dans le cours de l'été, sera arrivée dans ces mers[2]. » Washington répondait de New-Windsor, le 13 juin : «... J'ai tant de respect pour l'opinion des membres qui le composaient (conseil) que j'aurais été très satisfait qu'ils eussent seulement mentionné qu'ils persistaient dans leurs premières résolutions; mais les nouvelles raisons qu'ils donnent en faveur de la détention de la flotte à Rhode Island ne me laissent

1. « Je ne saurais vous dire trop de bien de l'amiral que vous nous avez envoyé. C'est un brave et digne homme, qui veut le bien et qui paraît doué d'une grande probité. » (Archives hist., Guerre, 3732-73; — Charlus à Castries, 5 juin 1781.)
2. Archives hist., Guerre, 3734.

plus aucun doute sur la justesse de cette mesure[1]... » La flotte n'avait rien à craindre à New-Port ; on savait par des espions que New-York ne possédait plus que 4.500 réguliers[2].

Le généralissime réclamait toujours l'envoi des troupes françaises sur la rivière du Nord, invoquant la nécessité de concentrer tous les efforts contre New-York. « La grande consommation d'hommes, écrivait-il, qui résulte de longues marches dans les États du Sud, démontrée par l'expérience, la saison trop avancée..., les difficultés et les dépenses des transports par terre... font préférer une opération contre New-York, dans les circonstances présentes, à un effort pour envoyer des forces dans le sud. »

« Je suis si pleinement convaincu, dit-il à Rochambeau, que Votre Excellence mettra toute la diligence possible dans sa marche, que j'ai seulement l'occasion de répéter ma première requête pour qu'elle puisse commencer aussitôt que les circonstances pourront le permettre[3]. »

Rochambeau dépêche vers le comte de Grasse aux Antilles. Il est urgent de lui envoyer le résultat de la conférence de Weatherfield ; il faut aussi lui expliquer l'état de détresse où se trouve l'Amérique, lui décrire la supériorité de Cornwallis en Virginie, prôner la facilité d'enlever de concert New-York aux Anglais, le

1. Archives hist., Guerre, 3734.

2. En 1881, lors des fêtes du centenaire de la prise de Yorktown, on conservait encore à New-Port un souvenir vivace de la présence des Français. C'était, à côté de faits importants, de ces mille riens d'un intérêt palpitant, des choses précises mélangées à quelques jolies légendes qui laissaient rêver dans un pareil cadre, au-delà d'un siècle, à ces jeunes et vaillants officiers, à ces intéressants personnages, avides de gloire et d'aventures, chevaleresques jusqu'à la témérité (*Notes de voyage* de l'auteur, 1er novembre 1881).

3. Archives hist., Guerre, 3734 ; — Washington à Rochambeau, 13 juin 1781.

supplier d'amener de Saint-Domingue le corps du marquis de Saint-Simon, que les Espagnols ne semblent pas devoir utiliser durant la campagne[1], lui demander enfin d'emprunter 1.200.000 livres aux colonies[2]. Le général en chef hasarde ensuite une opinion personnelle, contraire à celle de Washington — les chances d'une entreprise contre Cornwallis dans la baie de Chesapeak. — On prie, en outre, le lieutenant général, commandant l'escadre des Antilles, de répondre sur-le-champ pour que Français et Américains puissent combiner leurs opérations et dresser un plan. Le manque de vivres, une rude campagne, suivie d'une action meurtrière contre le général américain Greene avaient forcé Cornwallis à se retirer non loin du cap Fear, dans

1. « Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, que ces gens-ci sont à bout de voie de leurs moyens, que Washington n'aura pas moitié de troupes de ce qu'il comptait avoir et que je crois, quoiqu'il se cache sur cela, qu'il n'a pas à présent 6.000 hommes, que M. de La Fayette n'a pas 1.000 hommes de troupes réglées avec les milices pour défendre la Virginie et à peu près autant qui sont en marche pour le joindre. Que le général Greene a été faire une pointe sur Cambden où il se fait repousser et que j'ignore quand et comment il se réunira à M. de La Fayette, qu'il est donc de la plus grande conséquence que vous preniez à bord le plus de troupes que vous pourrez, que 4 ou 5.000 hommes ne seraient pas de trop... » (Archives hist., Guerre, 3734 ; — Rochambeau à Grasse, 11 juin 1781.)

2. Dans un mémoire adressé à Rochambeau, le 4 juin 1781, l'intendant de Tarlé s'exprimait ainsi : « Les fonds qui restent dans la caisse militaire n'assurent le service de l'armée que jusqu'au 20 août prochain, en supposant que les fournisseurs puissent continuer leurs achats avec des traites » et plus loin : « L'on ne trouvera à aucun prix assez de fonds, dans cette partie de l'Amérique, pour subvenir aux besoins de l'armée... » L'intendant supplie donc M. de Rochambeau d'employer « l'influence de son crédit et de réclamer un secours de l'armée navale dans les Antilles jusqu'à la concurrence des 1.200.000 livres en espèces, que l'on rembourserait ici avec les frais et la perte sur la négociation par des traites au trésorier de l'armée sur M. de Sérilly, trésorier général de la Guerre » (Archives hist., Guerre, 3734-16).

Rochambeau avait, dès son arrivée en Amérique, attaché la plus grande importance à la question pécuniaire : « Je vois, lui écrivait le directeur des finances le 3 décembre 1780, je vois avec beaucoup de satisfaction le soin que vous prenez à la partie économique ; c'est en veillant ainsi sur tout à la fois qu'on surpasse les hommes ordinaires. » (Archives hist., Guerre, 3733.)

un canton où les royalistes écossais lui procurèrent secours pour les blessés et ressources alimentaires. En mai, Greene, conduit à poursuivre lord Rawdon, avait évacué la Virginie, et Cornwallis, profitant d'une aussi favorable circonstance, s'était joint au général Arnold, qui, de concert avec Philips, ravageait cette province malgré les troupes de La Fayette et les milices locales. Les Anglais, forts de 7.000 hommes après cette réunion, attaquèrent encore plus vivement et refoulèrent leurs ennemis de rivière en rivière sans leur donner la possibilité de se fondre avec la ligue de Pensylvanie, toujours commandée par Wayne, « brave homme et très ardent ».

Tout est prêt. M. de Ménonville a réglé ce qui concerne les approvisionnements. Le 18 juin, Rochambeau se met en route vers l'Hudson[1], pour donner la main à l'armée du généralissime. Il opère une marche rapide, par régimentsd'abord, afin d'assurerles ravitaillements, par brigades ensuite à partir de New-Town; les deux armées se concentrent au camp de Philippsburg, à 3 lieues de King's Bridge, au nord de l'île de New-York, et forment un ensemble de 9.000 hommes. Mais les marches forcées ont rendu les subsistances rares; le soldat français doit se priver et faire contre infortune

1. « Les troupes et l'artillerie surtout sont très fatiguées; malgré cela je ne balance pas à partir demain matin avec la première brigade, et j'espère que la seconde suivra le jour d'après. » (Archives hist., Guerre, 3734; — Rochambeau à Washington, Newtown, 30 juin, à minuit.)

Rochambeau recevait de fréquentes lettres de Washington, pressant sa marche qu'il regardait « militairement et politiquement, dans les circonstances actuelles, comme absolument nécessaire et urgente ». (Rochambeau à Grasse, 11 juin 1781).

En effet, ce mouvement eut pour résultats : 1° de maintenir sous New-York le général Clinton, qui allait s'embarquer avec des troupes pour le Maryland, les Jerseys et la Pensylvanie afin de resserrer Washington sur l'Hudson : 2° de forcer Cornwallis à se retirer sur la Chesapeak. On apprit bientôt qu'il arrivait sur la rivière James à Richmond, puis à Williamsburg, à 4 lieues d'York.

bon cœur. « Tous soutinrent ces petites contrariétés avec la gaieté dont la plus grande partie de leurs officiers leur avait donné l'exemple en faisant toute cette pénible route à pied, à la tête de leurs troupes[1]. » Une flottille anglaise de cinq voiles remonte alors l'Hudson pour couper les vivres aux alliés ; mais, habilement placée au plus étroit de la rivière, une batterie légère, aux ordres de MM. de Neuris et de Verton, l'accueille si bien qu'elle perd toute envie de recommencer une si périlleuse expédition. En présence de ces événements, Clinton, qui devait attaquer Washington par le Maryland et la Pensylvanie, reste enfermé dans New-York, avec un effectif que l'arrivée de 3.000 Irlandais et de la garnison de Pensacola vient de porter à 12.000 combattants.

On fit, les 19, 21 et 22, une série de reconnaissances, qui permirent aux alliés de relever les ouvrages de la place et des îles adjacentes, sous l'habile direction de MM. Desandrouin et du Portail, chefs du génie des deux armées, et de M. de Béville, maréchal-général des logis de la nôtre. Le chevalier de Chastellux et le général Lincoln, en assuraient la protection avec un détachement composé des régiments de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts, commandés par leurs colonels respectifs, des deux bataillons de grenadiers et chasseurs de Bourbonnais et de Soissonnais, aux ordres du vicomte de Rochambeau et du comte de Charlus, de la légion de Lauzun, avec son chef, et de 2.500 Américains. « Il y eut, dit Rochambeau, beaucoup de canons de tirés de tous les ouvrages de New-York et de tous les

1. Les subsistances devenaient rares. Un bâtiment chargé de quatre jours de pain venait d'être pris en remontant l'Hudson. Le soldat n'avait plus que 4 onces de pain. On dut augmenter la ration de riz et celle de viande.

Archives hist., Guerre ; Mémoire de Rochambeau sur la campagne.

petits bâtiments de guerre qui faisaient la ceinture de cette isle, qui ne produisirent aucun effet... » MM. de Lauberdière, de Closen, Berthier, de Vauban et de Damas qui eut un cheval tué sous lui, s'y distinguèrent particulièrement. En rentrant de cette reconnaissance, les généraux apprirent que Cornwallis continuait sa retraite sur le James et que La Fayette n'en perdait pas le contact.

Les deux armées sont réunies, et cependant, le 16 août, aucun plan de campagne n'est encore définitivement arrêté. L'on est surpris, en compilant les archives ayant rapport à cette époque de l'histoire, de remarquer une incroyable lenteur dans toutes les opérations. Quel temps ne perd pas le commandement à forger et à changer les projets, à les étudier et quelquefois même à les exécuter. Nous sommes en présence d'hésitations perpétuelles qui tournent toutes, depuis des mois, au plus grand avantage de l'ennemi. Malgré les obstacles énormes en face desquels le généralissime se trouvait continuellement, l'on peut croire qu'il aurait sûrement mieux fait de rompre parfois avec ses principes d'extrême sagesse et de prudence pour étonner l'ennemi en lui portant des coups imprévus. Barras, par sa lettre du 13 juillet, et Choisy, le 15, réclament des ordres définitifs. Que doit-on faire ? et Washington, interrogé par Rochambeau, répond : « Il est presque impossible, dans les circonstances et l'incertitude où nous sommes, de fixer un plan de campagne définitif. Les mesures définitives dépendront des circonstances à l'arrivée du comte de Grasse et surtout... de la situation de l'ennemi à ce moment, des secours qu'il amènera ou de la force que nous aurons alors, des opérations de la flotte au moment de son arrivée et des avantages qu'elle pourra remporter, du temps enfin qu'elle restera sur ces côtes et de la supériorité maritime pendant son

séjour[1]... » Aussi, le 16 août, le comte de Charlus écrit-il au marquis de Castries, son père : « Sans vous, je crois que nous serions restés éternellement sur la défensive. L'arrivée de M. de Grasse, qui nous est annoncée d'ici à peu de jours, va enfin nous mettre en état de secourir l'Amérique d'une manière efficace. La Virginie sera dans peu secourue, et, si les Anglais ne l'évacuent pas, nous devons nous y couvrir de gloire. Je vous manderai par la première occasion le plan que nos généraux paraîtront avoir adopté ; mais je crois que, dans tous les cas, nous allons nous porter en Virginie[2]... » Rochambeau ne commandait pas en chef et se désolait certes maintes fois de ne pouvoir agir comme il l'aurait voulu, faute de moyens propres et de troupes suffisantes. Ne sent-on pas la tristesse percer dans cette phrase, qu'il écrivait le 26 avril : « Avec beaucoup d'activité, je crois qu'on pourra parer à tout, en attendant que de grands secours de France nous mettent dans le cas de prendre l'offensive sur New-York, sans quoi la guerre de ce pays-ci traînera plus ou moins de tems, au prorata des secours qui viendront de France, mais ne se décidera jamais[3]. »

Sans événements importants, l'on atteint ainsi le 15 août, jour où *la Concorde* apporte la réponse du comte de Grasse. Il s'annonce dans la baie de Chesapeak pour la fin d'août, amènera le marquis de Saint-Simon avec 3.200 hommes que M. de Lillancourt, nouveau commandant de Saint-Domingue, a « l'honnêteté de prêter », et promet les 1.200.000 livres dont le be-

1. Archives hist., Guerre, 3734-65 ; — Rochambeau à Barras, 21 juillet 1781.
2. *Ibidem*, 3732-82.
3. *Ibidem*, 3733 ; — Rochambeau au prince de Montbarey, New-Port, 5 avril.

soin se fait sentir[1]. Depuis dix jours, il était en route lorsqu'arriva cette bonne nouvelle[2]. Le 3 août, M. de Saint-Simon s'était embarqué avec des fractions d'Agenais, de Gâtinais et de Touraine. Les jours précédents avaient été consacrés, dans notre grande colonie, au transport sur les vaisseaux de fractions isolées, des *impedimenta*, canonniers et volontaires étrangers. « On fit un extrait de 100 volontaires, qui se joignirent aux derniers et formèrent un corps de 200 hommes, commandés par le baron de Saint-Simon. Les canonniers du régiment furent mis aux ordres du comte Henry de Saint-Simon[3] ».

En arrivant au mouillage devant la Chesapeak, l'amiral de Grasse trouva, l'attendant, le colonel de Gimat,

1. Grasse s'est adjoint les 10 vaisseaux laissés par Guichen aux Antilles. Lillancourt, arrivé avec lui à Saint-Domingue, donne les troupes. *L'Aigrette* part pour la Havane chercher de l'argent; mais les caisses du gouverneur sont vides. Les habitants se cotisent et fournissent le nécessaire en moins de six heures de temps.

2. « J'ai reçu, à mon arrivée au Cap, le 16 juillet, les lettres que vous avez eu la bonté de m'adresser dans cette partie, et qui m'ont été remises par M. de Reynaud. J'ai vu avec bien du chagrin la détresse où se trouve le continent et la nécessité du prompt secours qu'on demande. J'en ai conféré avec M. de Lillancourt, qui a pris le commandement de ce gouvernement, le jour même de mon arrivée, et je l'ai engagé à me donner, sur la garnison de Saint-Domingue en général, les régiments de Gâtinais, d'Agenais et de Touraine, faisant 3.000 hommes, 100 hommes d'artillerie et 100 dragons; 10 canons de campagne, quelques canons de siège et 2 mortiers. Le tout sera embarqué sur 25 à 29 vaisseaux de ligne, qui partiront de cette colonie, le 3 août, pour se rendre en toute diligence dans la Chesapeak, lieu qui me paraît indiqué par vous et les généraux français et américains, comme le plus sûr à opérer le bien que l'on propose. J'ai fait aussi mon possible pour porter les 1.200.000 francs qui sont, dit-on, de la dernière nécessité. La colonie n'a pas été en état de faire cet envoi, mais j'en prends à la Havane par une frégate et on peut compter sur cette somme. » (Archives hist., Guerre, 3736; — Grasse à La Luzerne, 28 juillet 1781.)

3. L'état des troupes embarquées, le 3 août, par le marquis de Saint-Simon, état conservé aux Archives nationales (Marine, B⁴ 184-166) et signé *de Vaugiraud*, donne la répartition suivante : Touraine, 850 hommes; Gâtinais, 969; Agenais, 902; hussards de Saint-Simon, 204; artillerie, 166; Royal-Marine, 19; Brisach, 57; Barrois, 56; Béarn, 66; au total : 3.289 hommes.

officier français très distingué au service des Etats-Unis, expédié par La Fayette pour le mettre au courant des opérations qui se déroulaient en Virginie. Les chaloupes et canots de l'escadre, escortés par *l'Expériment*, remontèrent le James, et les troupes de Saint-Domingue débarquèrent, le 2 septembre, à Jamestown à 7 lieues d'York [1] et à 20 des caps Charles et Henry, sans être troublées par les Anglais [2]. Ces mêmes chaloupes servirent ensuite à passer les Américains sur la rive gauche du fleuve. Les deux armées furent ainsi réunies entre l'York et le James, Saint-Simon campant sur les bords de ce dernier cours d'eau et La Fayette à Green'spring [3]. A la levée des camps, le surlendemain, on exécuta le pénible travail du transport de l'artillerie, « à forces de bras à l'embouchure du marais ». « La dévastation du pays ne permit pas de monter tous les hussards de l'armée de M. le marquis de Saint Simon. On ne put parvenir qu'à en monter environ la moitié », écrit le chevalier d'Aucteville [4]. Ces premières forces alliées représentaient un ensemble de 8.000 hommes, ayant « 8 pièces de campagne et du canon de régiment ». L'armée républicaine se composait de quatre groupes distincts : « Six régiments américains de troupes réglées et disciplinées, exercées, éprouvées, en état de combattre en ligne, formant un corps d'environ 1.600 hommes »; 150 dragons, « bien montés, exercés et maniant bien leurs chevaux » ; 2.500 miliciens du pays et 500 *Riflemen*, espèce de montagnards. « Ces deux

1. *York*, plus connu aujourd'hui sous le nom de *Yorktown*.
2. Grasse était sorti du Cap, le 5 août, au matin, avec toute son escadre, à l'exception de *la Bourgogne*, qui manqua de vent et rejoignit le lendemain, et de *l'Hector*, qui se réparait.
3. La Fayette vint, dès le 3 septembre, s'aboucher avec Saint-Simon.
4. Nous empruntons une partie de ces détails à l'intéressant *Journal de la campagne de la Chesapeak* du chevalier d'Aucteville, officier du corps royal du génie (Archives nat., Marine, B[4] 184-144).

dernières troupes, dit encore d'Aucteville, ne sont pas habillées, portent de grandes culottes avec ou sans souliers; la dernière surtout forme un corps d'excellents chasseurs, bons tireurs, propres à la petite guerre dans les bois, mais nullement à combattre en ligne... très peu de ces troupes sont tentées, presque toutes campent sous une claye, une baraque d'herbes ou feuillages; toutes sont sobres et patientes, vivent de farine de maïs, éprouvent des privations ou retards sans murmure, sont capables de fatigues et longues marches, qualités précieuses qui en font une infanterie vraiment légère. Elles ont d'ailleurs bon air, et la plupart sont de beaux hommes..... »

Pourquoi Cornwallis, contrairement aux prévisions de ses adversaires, ne s'était-il pas porté contre Williamsburg avec les 6.000 hommes « des meilleures troupes accoutumées à combattre », dont il disposait? Il lui eût été facile de s'y rendre par Queenscreek en longeant le fleuve; les alliés, trop faibles alors, « n'étaient pas en état d'entreprendre sur York », ajoute d'Aucteville. Les circonstances allaient changer.

Avec *la Concorde* chargée de la réponse de Grasse, sont encore arrivées de satisfaisantes nouvelles : prise d'un convoi par La Motte-Piquet aux Antilles; enlèvement de Pondichéry et siège de Madras, aux Indes. Rochambeau n'a plus qu'une préoccupation : concerter avec Barras les moyens qui lui permettront de rallier vivement dans la Chesapeak et d'amener l'artillerie de siège avec le détachement de Choisy. Ici encore tout ne va pas sans difficultés. C'est avec peine que Barras renonce à la double expédition qu'il a rêvée sur Penobscot et Terre-Neuve. Le 17, il écrit de New-Port à Rochambeau, à propos de ce projet, qui lui tient à cœur : « Je l'ai cru et je le crois encore plus avantageux à la cause commune qu'une jonction avec M. de Grasse...

Comme votre avis et celui du général Washington sont absolument opposés au mien sur ce sujet, je me décide, à tout événement, à me rendre à Chesapeak avec mon escadre. Je dois vous répéter cependant que cette réunion est hasardée, et je présume que M. de Grasse en a senti les inconvénients lorsqu'il m'a laissé la liberté de ne pas venir le joindre à Chesapeak, si je le jugeais à propos[1]. » La lettre du comte de Barras se croisait avec celle que Rochambeau lui adressait, le 15, du camp de Philippsburg, aussitôt la certitude acquise d'une prompte coopération de l'escadre des Antilles.

« Je vous avoue, mon cher amiral, lui disait-il, que le projet de Terre-Neuve nous a un peu surpris, le général Washington et moi. Il en est parlé dans vos instructions, mais comme d'un accessoire, dont le secours direct à l'Amérique septentrionale est le premier et le principal objet. M. de Grasse nous mande qu'il arrive avec 24 ou 29 vaisseaux; mais, si c'est 24, Rodney, pouvant venir avec 20 vaisseaux et réuni à Graves, lui sera supérieur. Enfin, mon cher amiral, jamais ce ne fut le moment ni l'intention de notre maître de désunir ses forces ; c'est au contraire l'instant de leur donner toute la supériorité par votre jonction avec M. de Grasse[2]. »

Le papier-monnaie, créé par le Gouvernement de la République, perdait de jour en jour de sa valeur ; on ne trouvait plus le moyen de subvenir aux dépenses publiques ; chacun avait une répugnance marquée et bien compréhensible à recevoir, en échange de sa propriété, de son industrie, ou, comme prix d'un travail, une valeur aussi fictive. « Le cultivateur ne veut donc plus vendre son grain, dit un mémoire précédemment

1. Archives hist., Guerre, 3734-80.
2. Archives hist., Guerre, 3734-79.

cité, ou il ne sème que ce qu'il lui en faut pour le soutien de sa famille ; le marchand, pour prévenir l'effet d'une dépréciation rapide, demande cinq ou six fois la valeur de ses marchandises et il n'entretient pas ses fonds de commerce ; l'artisan ne se soucie plus de travailler, ainsi la guerre, qui ne s'entretient que par le superflu que produisent toutes les différentes possessions, languit excessivement, et l'Amérique semble en danger de ne point attendre la fin glorieuse qu'elle s'est proposée, faute de moyens qu'elle a pourtant dans son sein, mais que le défaut d'une monnaie constante l'empêche d'en tirer... La machine va, quoique lentement et inégalement ; mais elle s'arrêtera ou sera brisée dès qu'on le refusera (le papier) tout à fait. » Écoutons maintenant les doléances que Rochambeau fait à Ségur : « Les négociations de ce pays-ci roulent sur une douzaine de commerçants, qui sont les maîtres de l'argent qui est dans le pays, par leur crédit. Ils ne dépendent pas de nous ni de vous, ni même du Congrès ; ils ouvrent et ferment leurs bourses à leur volonté, et la seule arme que nous puissions avoir pour croiser leurs opérations, toujours très avides, est de répandre de l'argent quand nous en avons, pour faire tomber leurs spéculations et le prix du change. » Et plus loin : « La cupidité des agioteurs est ici au suprême degré. Leurs troupes, toutes nues, ne tirent pas un écu de la poche du commerçant le plus patriotique, qu'à un intérêt immodéré. Les Français y sont établis suivant les mêmes errements ; ainsi je n'ai personne à vous nommer en particulier. Si j'en connaissais un dans l'armée, la justice en serait bientôt faite ; mais tout être commerçant dans ce pays-ci ne vise qu'à plus grande fortune et à une cupidité démesurée. Le seul remède à y apporter est de pouvoir se passer de leurs secours, avec beaucoup d'argent comptant. » Ces tableaux saisissants

exposent mieux la situation pécuniaire que ne le ferait tout commentaire. On partage entre les deux armées les cent mille écus qui restent dans les caisses royales; Washington détermine 2.000 hommes à le suivre dans cette mémorable expédition et, le 19 août, commence le mouvement vers le sud.

On a certes beaucoup écrit sur la guerre de l'indépendance; le siège de Yorktown a particulièrement excité la noble curiosité des historiens, qui en ont fait des études approfondies. Il est cependant utile d'introduire ici le relevé des principaux événements qui s'y déroulèrent. La capitulation de Lord Cornwallis fut d'un poids tel sur la marche des choses, et porta un coup si décisif à la domination anglaise que beaucoup d'écrivains arrêtent le récit de cette guerre célèbre à la date du 19 octobre 1781. — Afin de couvrir West-Point et les Etats du Nord, 3.000 hommes, aux ordres du général Heath, restent sur la rive gauche de l'Hudson, tandis que l'armée franco-américaine opère, quatre jours durant, sous les yeux de Washington, le passage long et difficile de ce fleuve, au moyen de bacs en nombre insuffisant. On descend ensuite la rive droite jusqu'auprès de Staten Island, à Chatam, où M. de Villemanzy avait fort judicieusement établi des fours et concentré des approvisionnements, en vue de l'attaque de New-York. Puis, tout à coup, les généraux tournent court à droite, suivent le revers des montagnes de Jersey, se dirigent précipitamment sur la Delaware, dont les eaux sont basses, la franchissent à Trenton et pénètrent à Philadelphie, en rendant, à leur entrée, les honneurs du défilé au président du Congrès, en présence d'une foule énorme. Le séjour des alliés dans la capitale des Républicains est l'occasion d'un extraordinaire mouvement mondain et populaire; on rit, on danse, on trinque. Le 3 septembre, M. de La Luzerne reçoit à dîner Tho.-

M. Kean, président du Congrès, Washington, Rochambeau, et les principaux officiers français; le 5, dans la journée, le régiment de Soissonnais manœuvre devant les habitants, se fait admirer et acclamer pour son attitude martiale et l'instruction dont il fait preuve; le même soir, nouveau dîner de quatre-vingts couverts chez le ministre de France, vers l'hôtel duquel se porte une agglomération de plus en plus compacte de citoyens enthousiastes.

Clinton, toujours à New-York, s'aperçoit enfin qu'il est joué; mais, en revanche, — nouvelle très inquiétante — une escadre, arrivée d'Angleterre, a rejoint l'amiral Graves et fait voile avec lui vers la Chesapeak. Le temps semble long à ceux qui, en présence de Cornwallis, comprennent l'importance d'une intervention rapide. « Mais venez vite, mon général, écrit du Portail à Rochambeau, venez vite, non pas que nous ayons envie de tenter de prendre York sans vous. Je ne crois pas qu'on roule ce projet; nous nous contenterons, je pense, et ce sera beaucoup de gloire pour nous, si nous réussissons, de préparer la conquête, d'empêcher l'ennemi de rassembler les moyens de défense autant que possible[1]... » Les généraux pressent la marche et, en atteignant la baie de Chesapeak, à l'embouchure de l'Elk, ils trouvent, pour les renseigner, un officier porteur des dépêches de M. de Grasse, qui les attend depuis une heure[2]. — Les deux amiraux français se

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Du Portail à Rochambeau, cap Henry, 2 septembre 1781.

2. « M. de Saint-Césaire, capitaine de pavillon de mon armée, est chargé, Monsieur le Comte, d'aller annoncer à S. E. le général Washington les moyens que je prends pour faciliter son arrivée. Le mérite de cet officier, son intelligence et la confiance particulière que j'ai en lui, le regardant comme mon second, sont les motifs qui me l'ont fait choisir, et je suis persuadé que vous en serez content. Il devance l'arrivée des vaisseaux que je destine à cette expédition...

tiennent à l'entrée de la baie avec 40 vaisseaux et frégates [1], — Washington et Rochambeau prennent les devants, font 60 milles par jour, et entrent, le 14 septembre, à Williamsburg, où se trouvent, en excellente position d'attente, La Fayette avec son corps américain et les 3.000 hommes que vient d'amener Saint-Simon [2]. Choisy et Chastellux y parviennent, le lendemain, et, « après avoir visité l'exposition du camp et des postes, ils allèrent, le 17, à bord de *la Ville-de-Paris* se concerter avec Grasse ».

M. de Lauberdière et le commissaire des guerres Blanchard, gagnent aussi de l'avance pour organiser le

M. de Saint-Césaire est chargé de vous dire combien je vous désire et toute l'étendue de ma confiance. Votre arrivée est plus agréable pour moi qu'un renfort de 4.000 hommes ; ce n'est pas adulation, mais c'est une vérité d'un marin à un brave militaire... » (Archives hist., Guerre, 3734 ; — Grasse à Rochambeau, 4 septembre 1781, du cap Henry.)

1. Barras avait quitté New-Port, le 25 août, avec 8 vaisseaux, 4 frégates, 10 transports et 8 bâtiments américains. Il tombait sous le commandement de Grasse, qui, plus jeune chef d'escadre, venait d'être créé lieutenant général.

Grasse était arrivé au cap Henry, à l'entrée de la Chesapeak, le 30 août, avec 28 vaisseaux. L'amiral anglais Graves mouillait dans la baie de Gardner et attendait de jour en jour Rodney ; mais celui-ci, partant pour l'Angleterre, laissait quelques-uns de ses vaisseaux à la Jamaïque e en envoyait 14 à New-York, sous le commandement du contre-amiral Hood.

2. « Williamsburg, raconte le chevalier d'Aucteville, à 4 lieues d'York, entre les rivières de James et d'York, est une jolie ville de l'Amérique. Elle n'a guère qu'une rue principale, percée de l'est à l'ouest par une très grande rue, avec quelques autres transversales du nord au sud. Sa longueur est de près de 800 toises sur peu de largeur, en terrain uni. La rue principale est fermée aux deux extrémités par deux beaux édifices, le collège à l'ouest et le Capitole à l'est. On y trouve la maison du gouverneur, un temple, une maison de ville et plusieurs autres belles maisons particulières, bâties en briques, ornées de dômes en bois et péristyles. Une grande partie des autres maisons est en bois avec planches en recouvrement, bâties avec soin, goût et propreté, même avec colonnades ; il en est de même au dedans ; elle (*sic*) y est très recherchée. ır presque toutes les maisons on voit un conducteur ; les cheminées nt en briques, souvent extérieures aux maisons, très saillantes sur les 'ts, presque toutes couvertes en pierres taillées et placées avec :herche en symétrie. De même on voit sur tous les toits des échelles ntre le danger des incendies. » (Archives nat., Marine, B[4] 184-157.)

nécessaire à l'arrivée. L'avant-garde des alliés, aux ordres de Lincoln et de Custine, comprend, pour l'armée française, un bataillon de grenadiers de Bourbonnais, commandé par le vicomte de Rochambeau ; un bataillon de grenadiers de Soissonnais ayant le vicomte de Noailles à sa tête, et l'infanterie de la légion avec Lauzun même. La flottille qu'on peut organiser à Head of Elk se compose de fort mauvais bâtiments américains en quantité insuffisante. « Les barques de la Chesapeak avaient été détruites ou prises par les Anglais », écrira Rochambeau. L'avant-garde *seule* embarque quand même, met à la voile le 9, et descend la Chesapeak, non sans mille difficultés. L'escadre anglaise est signalée dans ces parages; on débarque alors par ordre de Washington ; mais, les succès de Grasse permettant de continuer la route, dix jours après s'opère l'entrée dans la rivière James. Le moyen de transporter les troupes avait amené une assez grande divergence d'opinion ; Washington n'était pas d'avis de les envoyer par terre. En partie cependant, l'on adopte ce mode d'opérer. « On a donné ordre partout, écrit Rochambeau à Viomesnil, de Mont Vernon, de raccommoder les chemins et de préparer les ferry's ; cependant il faudra toujours avoir quelques aides maréchaux de logis à l'avance avec des travailleurs. Je vous avoue, mon cher baron, que l'état de détresse dans lequel j'ai vu Baltimore pour les bateaux ne cesse de m'inquiéter. » Puis : « Je viens de reparler au général Washington et de lui demander ses derniers ordres à ce sujet; il est toujours dans la ferme persuasion qu'il vaut mieux attendre à Baltimore le retour des bâtiments du premier convoi que d'entreprendre la marche par terre, qui est longue et pénible. » Le bruit courait dans cette ville qu'un corsaire anglais sillonnait le Potomac; on disait même avoir entendu une forte canonnade. « Nous ne savons pas un mot de ce que ce

peut être, continue Rochambeau ; nous partirons demain, et nous serons, le 14 ou le 15, à Williamsburg. »

« Le généralissime avait décidé que, vu l'impossibilité d'un transport par eau, la route du corps principal se ferait de Baltimore à Williamsburg, par Elkridgelauding Bladensburg, Georgetown, Fredericsburg, Caroline-Court-House et New-Castle. »

Le gros de l'armée française avance aussi rapidement que possible — chacun comprenant ce qu'imposent les circonstances. — Les généraux de Viomesnil et de Béville contournent la baie par Baltimore et, en arrivant dans cette ville, apprennent que M. de La Villebrune les attend à Annapolis avec *le Romulus*, 5 frégates et 9 transports. Vite, ils y courent, embarquent leurs troupes, à l'exception des équipages et des services administratifs, qui continuent par terre, et, le 23, entrent dans la rivière James pour débarquer le 24 à Hog's Ferry, et camper, le 26, à Williamsburg, sous les yeux de Washington. La route avait eu lieu sans obstacles, mais assez péniblement, dans le James, que l'on dut remonter, « la sonde à la main », sur de médiocres bateaux. Grasse s'était excusé de la défectuosité des bâtiments fournis. « N'étant pas prévenu, je n'ai conduit avec moi que les vaisseaux qui pouvaient me donner la supériorité sur les armées réunies d'Angleterre, et je m'étais reposé sur vos moyens pour les attaques, les marches, etc., dont je ne pouvais avoir aucune connaissance[1]. »

Cornwallis, de son côté, hâte l'achèvement des travaux de défense sur Yorktown et Glocester, et barre la rivière d'York en embossant et coulant des vaisseaux. « Il n'avait cessé de travailler à se retrancher depuis l'arrivée de l'armée à la baye de Chesapeak, avec

1. Archives Guerre, 3734-93 ; — Grasse à Rochambeau, 2 septembre 1781.

6.000 hommes de bonnes troupes et les équipages du vaisseau de 50 canons, de ses frégates et transports, et une artillerie de plus de 100 bouches à feu », écrit d'Aucteville.

A ce moment suprême, l'espoir animait encore le courage des Anglais. D'un jour à l'autre ils attendaient l'amiral Digby, annoncé depuis longtemps, qui, de concert avec Graves, devait amener les secours. « La flotte de Digby consiste en plus de 100 voiles qui ont à bord un corps considérable de troupes », écrivait La Luzerne à Rochambeau, le 14 septembre.

Il faut tenir compte, dans ce chiffre, du nombre des transports, car, le 15, Rochambeau parlait à Grasse de l'amiral ennemi, « annoncé depuis longtemps, mais avec 6 vaisseaux seulement ». Il ajoutait, il est vrai : « Nous ne le savons que par les papiers anglais. »

On était alors très perplexe ; une vive inquiétude régnait à l'état-major de Washington. Que se passait-il en mer?

Des nouvelles parvenaient, nombreuses, diverses, assez mauvaises, au bout du compte, fausses heureusement. Néanmoins les généraux restèrent durant plusieurs jours sous l'impression de la lettre que Grasse écrivait à Rochambeau, le 24 septembre : « L'arrivée de Digby change nos opérations. Je vais mettre sous voile au premier temps qui me permettra pour me tenir devant la baie et empêcher l'ennemi d'y venir[1]... Je vous laisse les troupes de M. de Saint-Simon jusques à réussite ou que je puisse rentrer. Si j'étais forcé par les vents, à la suite d'un combat, à ne pas revenir, vous auriez la bonté de faire passer les régiments à la Martinique sur les vaisseaux qui restent en rivière, que je vous enverrai tout de suite, ou si vous voulez prendre sur vous,

1. Digby allait remplacer Graves dans l'Amérique du Nord, et ce dernier succédait à Parker, à la Jamaïque,

vous renverrez seulement à Saint-Domingue 1 régiment des 3 que j'ai apportés avec les recrues diverses qui doivent compléter les régiments qui y sont restés et les soldats d'artillerie, dont la colonie ne saurait se passer[1]... »

Allait-on perdre déjà le concours de la flotte des Antilles? On comprend l'émotion des généraux. Toutes les craintes s'évanouirent; Digby n'apparut pas à temps, et le siège de Yorktown put se dérouler sans obstacles de ce côté.

Le pays est épuisé par les Américains et les Anglais; les troupes sont arrivées sans leurs magasins; les vivres manquent[2]. Force est de recourir à l'obligeance de M. de La Villebrune, qui cède, avec l'autorisation de l'amiral de Grasse, une partie des farines du vaisseau qu'il commande. On débarque à Trubel-Landing l'artillerie amenée par le comte de Barras. Bientôt tout est prêt, et, le 28 septembre, commence l'investissement d'York, « en profitant des bois, des rideaux et des creeks, de manière à resserrer l'ennemi jusqu'à portée de pistolet de ses ouvrages », lit-on dans le journal des opérations[3]. Le 3 octobre, un corps de troupes anglaises,

1. Archives hist., Guerre, 3734-104.

2. Les rations se réduisent aux biscuits et au fromage, pour les hommes; à la viande froide, pour les officiers.

3. Le 29 septembre, 13 ingénieurs français, américains et de la division de Saint-Simon se formèrent en 3 groupes de 4.

Querenet commande le corps des ingénieurs français (Desandrouin étant resté gravement malade à Williamsburg) (Armée de Rochambeau et division Saint-Simon).

Du Portail, brigadier américain, commande les ingénieurs américains.

Premier groupe :

De Gouvion, lieutenant-colonel français au service des Etats-Unis;
D'Oyré, du corps royal du génie :
Baron de Turpin, du corps royal du génie;
De Plancher, du corps royal du génie.

Deuxième groupe :

De Palys, du corps royal du génie;
D'Opterre, du corps royal du génie

sous les ordres du cruel partisan Tarleton, établi à Glocester, en face de Yorktown, veut empêcher M. de Choisy de s'emparer, à 3 milles de la place, d'une position, où doivent camper les troupes alliées. Lauzun charge avec sa légion et le culbute. Tarleton est renversé de cheval pendant l'action; les capitaines de Billy, Robert Dillon et du Tertre sont blessés[1].

On ouvre les tranchées dans la nuit du 6 au 7 octobre, au-dessus et au-dessous de la rivière d'York. Celle de droite n'a pas moins de 600 ou 700 toises de développement, et se flanque de quatre redoutes; les Américains s'en chargent; celle de gauche constitue la fausse attaque et attire toute l'attention de l'ennemi; c'est la part des Français. La nuit du 9, nos batteries com-

De Rochefontaine, ingénieur américain (venu des colonies);
De Courregeole, ingénieur de Saint-Domingue (division Saint-Simon).
Troisième groupe :
Chevalier d'Aucteville, du corps royal du génie (division Saint-Simon);
Garavaque, du corps royal du génie;
Bouan, du corps royal du génie;
De Géant, ingénieur volontaire de Saint-Domingue (division Saint-Simon) (Archives nat., Marine, B[4] 184).

1. Choisy était passé à Glocester, le 27 septembre, avec 800 fantassins, tirés des vaisseaux, et commandait, en outre, 1.500 miliciens aux ordres du brigadier général Weeden et 300 hommes de la légion Lauzun.

Les 800 hommes tirés des vaisseaux avaient été instamment demandés à l'amiral par M. de Rochambeau. « Ne devant pas compter beaucoup sur les milices..., je vous propose, dans le moment actuel, de faire descendre 6 ou 800 hommes de vos garnisons de vaisseaux pour se joindre au corps campé dans le comté de Glocester. » Il propose d'en donner le commandement à Bougainville; mais il envoie à bord M. de Choisy, « dont vous connaissez, dit-il, l'expérience et la réputation, afin que, si vous voulez lui confier ce détachement, il en prenne tout de suite le commandement ». L'amiral répondait tristement : « Pour ne pas faire manquer l'objet que nous avons entrepris, je consens à donner les 800 hommes que vous demandez; mais c'est contre ma conscience, et peut-être au déshonneur du pavillon du Roi... Vous désarmez totalement mon armée... »

MM. Robert Dillon, de Sheldon, de Beffroy, de Monthurel se distinguèrent dans ce vigoureux engagement. Les alliés eurent 3 tués et 11 blessés. Tarleton perdit 50 hommes (Voir Archives hist., Guerre, 3734-110-112; — et Archives nat., Marine, B[4] 184-144; — *Journal d'Aucteville*).

mencent à gronder, et, toute la journée du 10, le feu de l'artillerie se maintient vif; les pièces françaises sont de premier ordre, neuves, en bon état d'entretien et tirant avec précision. Les Américains ne possèdent que de gros canons solides, lourds, de modèles anciens, dont ils font cependant usage avec le plus bel entrain. Nos canonniers, supérieurs aux leurs, reçoivent sans cesse des marques d'admiration de la part de Washington.

L'on apprend, par les déserteurs anglais, que le feu incommode beaucoup les assiégés. Une seconde parallèle est ouverte dans la nuit du 11 au 12 octobre, et trois hommes y sont blessés. Le 12, nos batteries brûlent un vaisseau anglais de 44 canons. Les ambulances, établies sur le terrain, ne suffisent plus; elles demandent à l'hôpital de Williamsburg des secours qu'il ne peut fournir — on compte cependant 500 malades, dont 20 officiers.—Aucun pansement efficace ne peut leur être donné; les effets et les employés des hôpitaux, partis avec l'armée de New-Port, rejoignent à petites journées par terre et n'arrivent pas. Les quelques objets et médicaments indispensables, emportés avec les corps dans leurs marches forcées, étaient, pour comble de malheur, restés sur les bateaux dans la précipitation du débarquement.

L'amiral de Grasse était encore loin de croire à la réussite des opérations présentes, et ne vivait pas, comme Washington et Rochambeau, dans une atmosphère de complet espoir. « Aujourd'hui, écrit-il, le 11 octobre, au général en chef français, aujourd'hui, je vois que M. de Cornwallis a mille moyens pour nous échapper en nous abandonnant une partie de son artillerie et de ses gros équipages; qu'il peut se joindre avec les troupes de New-York, soit par terre ou autrement, et qu'alors il est plus fort lorsque vous m'aurez rendu M. de Saint-Simon et mes garnisons, que je regarde

comme bien aventurés, si lord Cornwallis les veut peigner avant de gagner les terres, avant d'être jointes par votre armée. Comment se peut-il, que dans un pays ami, à ce que l'on nous assure, le général Washington ou le Congrès n'ait pas des bâtiments propres au passage des rivières ; vous, général, qui savez comment on passe les rivières en Europe, n'y a-t-il pas moyen de faire des ponts flottants, des ras d'eau (*sic*) en cas de besoin ? Ne pourrait-on pas, dans ce moment, faire avertir du côté de Glocester tous les habitants de retirer à plusieurs milles leurs chevaux et leurs bestiaux ? Par ce moyen, la retraite de Cornwallis serait impossible, ne trouvant, dans le pays qu'il aurait à parcourir, aucun moyen de transporter ses troupes, ni de les substenter ; c'est au pays à procurer les moyens qui sont nécessaires et non à l'étranger[1]. »

« Notre opération, mon cher comte, répond Rochambeau, le 13 octobre, est toujours très calculable, et l'on vous a fait les obstacles beaucoup plus grands qu'ils ne sont réellement et que nous ne les voyons. Je ne connais plus qu'un moyen à Cornwallis de nous échapper, encore est-il susceptible de terribles difficultés, c'est celui de passer du côté de Glocester, de chercher à percer M. de Choisy, non pas pour s'en aller à New-York, ce qui est de toute impossibilité par les rivières qu'il aurait à traverser sans aucune espèce de moyen, mais pour chercher à remonter les branches de celle d'York jusqu'aux ponts et aux gués, ainsi que celle de James, et, de là, s'évader dans les Carolines. Vous devez être persuadé, mon cher comte, que nous avons déjà prévu tout ce que nous pouvons lui opposer d'obstacles[2]. »

1. Archives hist., Guerre, 3734-111 ; — Grasse à Rochambeau, 11 octobre 1781.

2. Cornwallis eut en effet l'intention de passer l'York et de se frayer un passage en culbutant M. de Choisy. Il allait s'embarquer avec tous ceux en état de porter les armes lorsqu'un violent orage, en dispersant sa flottille, fit évanouir ce projet.

Après avoir exposé la situation, il ajoute : « Tout se passe le plus heureusement du monde jusqu'à présent, mais il faut s'attendre que nous éprouverons quelques contrariétés. Nous voilà à la portée du pistolet de deux ouvrages détachés de leur corps de place ; si nous voulions les emporter trop tôt, peut-être nous ferions-nous repousser[1]... »

Le 14, les troupes de service à la tranchée venaient d'être relevées par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, lorsque, vers huit heures du soir, Washington et Rochambeau résolurent d'enlever les deux redoutes isolées sur la gauche de l'ennemi. La Fayette avec les Américains eut pour objectif celle de droite, et les Français celle de gauche. Dix charpentiers armés de haches et 50 chasseurs munis de fascines, formèrent l'avant-garde de 400 grenadiers et chasseurs obéissant au comte Guillaume de Deux-Ponts, accompagné du baron de Lestrade, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinais. Le détachement était soutenu par le second bataillon de ce régiment, 2 compagnies de chasseurs auxiliaires et 2 pièces de canon aux ordres du comte de Rostaing, colonel du premier régiment de tranchée. Le baron de Viomesnil, qui commandait toute la tranchée, ce jour-là, voulut présider à l'opération et laissa M. de Custine pour le remplacer. On devait attirer l'attention de l'ennemi sur deux points secondaires pendant que s'opéreraient simultanément les attaques. La redoute, objectif des Américains, résista peu et fut emportée à la baïonnette. Sur l'autre, nos grenadiers débouchèrent avec la plus belle ardeur ; les grenadiers anglais d'Anspach et de Hesse — environ 200 — s'y défendirent vigoureusement, tinrent bon et nos charpentiers durent couper les branches des

1. Archives hist., Guerre, 3734-114 ; — Rochambeau à Grasse, au camp devant York, 13 octobre 1781.

abatis et les palissades pour frayer un passage aux Français qui, malgré le feu redoutable, s'élancèrent au nombre de 400 pour enlever l'ouvrage à la pointe de l'épée et couronner le parapet. « L'on y a pris 39 hommes et égorgé 21. » Le reste s'enfuit et ne put être atteint[1]. Nos pertes s'élevaient à 46 tués et 62 blessés. Parmi ces derniers se trouvaient le chevalier de Lameth, aide-major général des logis[2], le colonel de Gimat, aide de camp de La Fayette[3], le comte Guillaume de Deux-Ponts[4], M. de Sireuil, capitaine de chasseurs de Gâtinais[5], de Berthelot, capitaine au même régiment, de Sillègue et de Lutzen.

Plein de joie, Rochambeau écrit aussitôt au comte de Grasse : « Les grenadiers de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, ayant à leur tête le comte Guillaume de Deux-Ponts, ont franchi tous les obstacles, malgré un feu considérable, avec la valeur la plus distinguée » ; et l'amiral répond, dès le lendemain, après de nouveaux succès partiels : « Mille félicitations, je vous supplie, aux personnes qui ont montré le plus grand courage ; je voudrais être à même de les féliciter moi-même ; mais mon compliment, passant par votre bouche, augmentera le prix de l'hommage qu'on doit à ceux qui se comblent de gloire comme ces messieurs[6]. »

La noblesse française a toujours su marcher au feu et brillamment risquer sa vie. C'est un mérite qu'on ne lui a jamais refusé, même aux époques actuelles, et

1. Relation du siège de Yorktown (Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1781).

2. Neveu du maréchal de Broglie : deux coups de feu aux deux genoux.

3. Blessure légère.

4. « Un coup de canon, qui lui envoya une motte de sable, lui a fait craindre pendant quelques heures d'être aveugle. »

5. Mourut quarante-huit heures après.

6. Archives hist., Guerre. 3734-131 ; — Rochambeau à Grasse, 15 octobre ; — et Grasse à Rochambeau, 16 octobre.

serait-ce le seul que lui eût, de tous temps, ménagé la faveur céleste, il a bien son poids. « Noblesse oblige », tel était l'ancien dicton. Il lui fallait donc se surpasser, pour l'honneur de cette France, dont les enfants s'étaient montrés à tous les âges, d'une incontestable bravoure et guerriers jusque dans la moelle des os.

Les Anglais, au nombre de 600 hommes d'élite, font, dans la nuit du 15 au 16, une sortie qui, grâce au subterfuge employé, pouvait réussir. Ils se présentent devant deux batteries en avertissant de ne pas tirer, qu'ils sont Américains; puis se précipitent sur la seconde parallèle, enclouent 4 pièces, et saisissent M. de Beurguissant, capitaine d'Agenais. C'est l'affaire d'un instant. Chastellux s'élance à son tour avec la réserve. L'action devient vive; les Anglais hésitent, reculent et sont énergiquement repoussés dans la ville par le vicomte de Noailles. Nos pertes furent sérieuses. A la tranchée du lendemain, le marquis de Saint-Simon reçut une blessure, mais refusa de se laisser relever et finit ses vingt-quatre heures de service — sa conduite eut la plus flatteuse approbation générale.

Le 17, à midi, Cornwallis parlementait.

Le colonel américain Laurens et le colonel de Noailles[1], au nom des deux armées alliées, rédigèrent les termes de la capitulation, qui fut signée, le 19, à Moore-House, par Washington, Rochambeau et Barras, délégué par l'amiral de Grasse[2].

On fit à Yorktown « plus de 8.000 prisonniers, dont 7.000 de troupes régulières et 800 matelots; on saisit

1. M. de Granchain représentait la marine française.

2. Moore-House, joliment située sur un point escarpé, dominant la hesapeak, était composée, en 1781, d'un rez-de-chaussée surmonté une forte toiture mansardée. En 1881, à l'occasion des fêtes du cennaire, elle subit une complète restauration, d'après son ancien plan ; ıais il ne restait plus à cette époque qu'une cheminée de l'habitation rimitive (Notes de voyage de l'auteur).

214 canons, dont 75 en fonte et 22 drapeaux[1] ». Il y avait, en outre, 1.600 hommes « dans les hôpitaux et dont on prit le plus grand soin ».

La garnison, composée d'Ecossais « trapus, vigoureux et bons soldats », défila, tambour battant, entre les deux armées, et mit ensuite bas les armes. Puis les troupes vaincues de Cornwallis rentrèrent provisoirement dans la place que leurs vainqueurs occupaient déjà.

Cornwallis se dit malade et ne parut pas. Son remplaçant voulut donner son épée à Rochambeau, qui lui fit signe de la rendre à Washington lui-même. « Les Anglais, écrira le commissaire des guerres Blanchard, mirent beaucoup de morgue et d'insolence dans cette triste cérémonie ; ils affectèrent surtout beaucoup de dédain pour les Américains. » Les sentiments qui animaient ces braves vaincus ne se comprennent-ils pas? Pouvait-on s'en étonner ou leur en supposer d'autres? Quelle répugnance devait inspirer à des cœurs bien placés un défilé devant les rebelles d'hier, vainqueurs aujourd'hui ! On admet donc aisément l'ulcération des représentants de cette grande et fière race anglo-saxonne[2]. Le soir du défilé, lord Cornwallis refusa de dîner chez Washington et accepta chez M. de Viomesnil — caractéristique de la situation.

Tilman, aide de camp du général Washington, courut porter la nouvelle au Congrès ; le duc de Lauzun et le

1. Archives hist., Guerre, 3734-150 ; — Rochambeau à La Luzerne, 26 octobre 1781.

2. Les prisonniers d'York comprenaient en fait de troupes :

Hessoises : les régiments de Bâle et du prince héréditaire de Cassel;

Du margrave d'Anspach : les régiments d'Anspach et de Bayreuth ;

Anglaises : 1 bataillon d'infanterie légère ; des détachements des 17e, 23e, 33e, 43e, 76e, 77e, 80e régiments.

Les troupes de Glocester comprenaient :

La légion de Tarleton ; les chasseurs de la Reine ; un détachement de chasseurs hessois (Archives nat., Marine, B4 184-144 ; — Journal du chevalier d'Aucteville).

comte Guillaume de Deux-Ponts partirent aussi, chacun sur une frégate, pour annoncer l'heureux événement à la Cour de Versailles. « Ce sont, écrit Rochambeau au marquis de Ségur le 20 octobre, ce sont les deux officiers supérieurs qui ont eu les deux actions les plus distinguées ». Deux-Ponts, muni d'un duplicata des dépêches, était chargé du « mémoire pour les grâces ».

Pendant le siège, les assaillants s'étaient montrés admirables. « L'on ne peut faire d'assez grands éloges de la contenance des troupes, qui, pendant douze jours et douze nuits, ont fait des travaux incroyables dans une tranchée de plus de 800 toises de développement sous un feu terrible et non interrompu », dit une relation du siège conservée aux Archives de la Guerre[1]. Rochambeau s'exprime ainsi : « Depuis les généraux jusqu'au dernier soldat, il n'y a eu qu'un ton de faire jour et nuit tout ce qui était dans la possibilité, pour le service de Sa Majesté, et chercher à plaire à un maître adoré dans cette petite armée[2]. »

Washington fit paraître un ordre du jour très justement flatteur[3] : « Le général, disait-il, félicite l'armée du glorieux événement de la journée d'hier. Les preuves généreuses que Sa Majesté Très Chrétienne a données de son attachement à la cause de l'Amérique, doivent détromper les esprits abusés parmi nos ennemis, les convaincre des conséquences heureuses et décisives de cette alliance, et inspirer à tous les citoyens de cet Etat les sentiments de la plus inaltérable reconnaissance.

« Une flotte, la plus nombreuse et la plus puissante qui ait encore paru dans ces mers, commandée par un amiral dont le bonheur et les talents promettaient les plus grands succès ; une armée composée de la

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, 1781.
2. *Ibidem*, 3734-134 ; — Rochambeau à Ségur, 20 octobre 1781.
3. *Ibidem*, carton 48.

manière la plus distinguée tant en officiers qu'en soldats, sont les gages signalés de son affection pour les Etats-Unis, et c'est le concours de ces forces puissantes qui nous a assuré le succès éclatant que nous venons d'obtenir.

« Le général profite de cette occasion pour prier Son Excellence le comte de Rochambeau de recevoir le témoignage de sa vive reconnaissance pour les conseils et l'assistance qu'il a reçus de lui dans tous les temps. Il désire faire parvenir l'expression la plus vive de ses remerciements aux généraux baron de Viomesnil, chevalier de Chastellux, MM. de Saint-Simon et comte de Viomesnil et au brigadier général de Choisy (qui a eu un commandement séparé) de la manière glorieuse avec laquelle ils ont travaillé au succès de la cause commune. Il espère que le comte de Rochambeau voudra bien témoigner à l'armée qu'il commande immédiatement la haute opinion qu'il conserve du mérite distingué des officiers et soldats des différents corps, et il le prie de présenter en son nom aux régiments de Gâtinais et de Deux-Ponts les deux pièces d'artillerie de bronze qu'ils ont enlevées aux ennemis. Il souhaite qu'ils les conservent comme un témoignage du courage avec lequel ils ont pris, l'épée à la main, la redoute des ennemis la nuit du 14, et qu'elles servent à perpétuer le souvenir d'une occasion, dans laquelle les officiers et soldats ont montré la plus noble émulation et le courage le plus distingué.

« Si le général remerciait en particulier tous ceux qui l'ont mérité, il faudrait qu'il nommât toute l'armée ; mais il se croit obligé, par son inclination, son devoir et sa reconnaissance, à témoigner les obligations qu'il a aux majors généraux Lincoln, marquis de La Fayette, et Steuben pour les bonnes dispositions qu'ils ont faites dans les tranchées ; au général du Portail et au colo-

nel Querenet pour la vigueur et la science qui ont brillé dans la conduite des travaux, au général Knox et au colonel d'Aboville pour le soin et l'attention infatigables avec lesquels ils ont accéléré le transport de l'artillerie et des munitions, aussi bien que pour leurs dispositions judicieuses et l'activité qu'ils ont montrée dans les batteries. Il prie les officiers qu'il vient de nommer de faire parvenir ses remerciements aux officiers et soldats des corps qu'ils commandent respectivement[1]. »

Le 27 octobre, paraît au cap Henry l'escadre anglaise, forte de 27 vaisseaux, ayant à bord un important corps de troupes, commandé par le général Clinton et le prince Frédéric Henry[2]; mais, après avoir constaté l'inutilité des secours, elle regagne le large.

Rochambeau reste un moment très perplexe, après la capitulation de Yorktown: « Toutes vos troupes sont parties, écrit-il, le 28 octobre, à M. de Grasse, et il ne reste pas un canot ni un matelot français. Nous avons cependant sur les bras 240 officiers à envoyer à New-York, suivant la capitulation ; 800 matelots à envoyer en Europe, suivant vos instructions; 1.600 malades prisonniers à faire remonter dans la baie de Chesapeak ; 214 pièces de canon anglaises à évacuer et faire remonter dans l'intérieur du pays; toute l'artillerie de siège américaine et française à y faire remonter également, et toutes les troupes du général Washington, qui doivent y retourner pour prendre leurs quartiers sur la rivière du Nord. »

« L'arrivée du *Romulus* en rivière, répond aussitôt

1. Frédéric-Guillaume baron de Steuben, né à Magdebourg en 1730, ervit dans l'armée prussienne sous Frédéric II, lieutenant général, asse aux Etats-Unis en 1777 et s'y rend très utile pour l'instruction es recrues. Meurt, en 1794, à Steubenville (E.-U.).

2. Ce prince avait quitté Londres à la fin de juin.

l'amiral, vous prouve que je m'occupe entièrement de vous et de vos opérations. Je vais faire rentrer *la Diligente*, si elle ne l'est pas déjà, ainsi que tous les bâtiments qui nous sont inutiles, dans le nombre desquels vous en trouverez de très propres au transport de votre artillerie, sauf, après leur mission, de les faire vendre au profit des équipages de l'armée. Avec quelques dollars ne pourriez-vous pas aussi vous servir du *Sandwick* et du *Loyaliste*, qu'un particulier et les Etats de Virginie ont achetés? Ces bâtiments trouveront plus de facilité à avoir des conducteurs que ceux portant pavillon français, par la disette où nous sommes d'équipages, seule raison qui m'ait forcé à les vendre. Vous avez aussi *le Cormoran*, *la Princesse-Charlotte*, qui sont vendus aux mêmes particuliers et aux mêmes Etats de Virginie[1]... »

Rochambeau regrettait également de n'avoir pu déterminer la flotte des Antilles à mener les troupes victorieuses à l'attaque de Charlestown. Mais les ordres de la Cour, ainsi qu'un traité signé par l'amiral avec les Espagnols, mettaient, paraît-il, un insurmontable obstacle à cette tentative. Le commandant du corps expéditionnaire, dans sa tristesse, écrivit au chevalier de La Luzerne en parlant du comte de Grasse : « Il faut croire, après tout ce qu'il a fait, qu'il lui est impossible de pousser la pointe plus loin, car nous avions beau jeu[2]. » Rochambeau disait vrai; il fallait profiter de l'avantage et parachever la victoire.

De son côté, M. de Grasse, laissant à York, aux ordres de M. de la Villebrune, une flotte légère dont *le Romulus* est le plus gros vaisseau, retourne, le 4 novembre, aux Antilles, et ramène à Saint-Domingue les

1. Archives hist., Guerre, 3734-151-152.
2. Archives hist., Guerre, 3734-150.

vaillantes troupes de Saint-Simon. Washington regagne, au nord, ses anciens quartiers de l'Hudson, près de West-Point. Les Français restent à York, Glocester, Hampton et Williamsburg, et consacrent leurs loisirs au rétablissement des maisons ruinées par l'ennemi ou les opérations du siège, afin de s'assurer un refuge plus confortable durant l'hiver qui s'avance à grands pas.



L'AMIRAL DE GRASSE

Par Mauzaisse (Musée de Versailles).

CHAPITRE VI

CROISIÈRE DE L'AMIRAL DE GRASSE AUX ANTILLES ET DANS L'AMÉRIQUE DU NORD (1781-1782)

L'amiral aux îles. — Son concours dans la Chesapeak. — Actions isolées. — Désastreuse bataille navale des Saintes. — Grasse prisonnier en Angleterre. — Les responsabilités. — Conseil de guerre. — Vaudreuil commande les forces navales aux Antilles. — Hardie croisière de La Pérouse dans la baie d'Hudson.

François-Joseph-Paul, comte de Grasse des princes d'Antibes et marquis de Tilly, que nous avons appris à connaître devant Yorktown, naquit, le 13 septembre 1722, au château du Bar, en Provence, propriété de ses ancêtres depuis la vente qu'en avait faite Raymond Bérenger, comte de Provence, à Rambaud de Grasse, en 1235[1].

Fils de François, marquis de Grasse et de Véronique de Villeneuve, il appartenait à une très ancienne famille, dont un membre, Rodoard, possédait déjà, vers le milieu du xe siècle, la principauté d'Antibes. « Que tous sachent que Rodoard, lit-on dans un cartulaire de Lérins, posséda la souveraineté de la moitié du diocèse d'Antibes, qu'il avait reçue du comte d'Arles et qu'il la tenait en franchise. »

Nombre de personnages de ce nom s'illustrèrent dans la carrière des armes, et acquirent parmi leurs

1. Archives de M. le marquis de Grasse.

contemporains une réputation de vaillance. Seize d'entre eux périrent sur les champs de bataille; plusieurs servirent dans la marine royale. L'importance de cette famille à la fière devise — *Domine, responde pro Me* — s'accrut à diverses générations par de grandes alliances. Citons le mariage, en 1535, de Marthe de Foix, fille de Jean, vicomte de Meilles, avec Claude de Grasse, comte du Bar. Il était alors peu de princes en Europe qui ne fussent alliés à la puissante maison de Foix.

Destiné d'abord à l'ordre de Malte, le chevalier de Valettes, — ainsi appelait-on l'amiral dans sa jeunesse — le chevalier de Valettes monte, en 1737, sur les galères royales comme garde de la marine. Lieutenant de vaisseau en 1754, puis capitaine huit ans après, on le voit à la bataille d'Ouessant, le 27 juillet 1778, commander brillamment *le Robuste*, à l'arrière-garde. L'année suivante, nommé chef d'escadre, il sort de Brest avec 4 vaisseaux et des frégates, se rend à la Martinique pour se mettre sous les ordres du comte d'Estaing, et prend part au combat que livre cet amiral, le 6 juillet 1779, à Byron. Il reste aux Antilles au retour en France de l'escadre de Toulon, se joint à M. de Guichen dans sa belle croisière de 1780, assiste aux trois combats que soutient avec gloire l'escadre royale et rentre en Europe.

Barras et Rochambeau sont à New-Port lorsque Grasse est désigné par le Cabinet de Versailles pour frapper un coup décisif. Bien que sa mission le porte aux îles françaises de l'Amérique, il reçoit l'ordre d'aider de tout son pouvoir les opérations du corps expéditionnaire. Il part à la tête d'une flotte composée de 26 vaisseaux de ligne, 3 frégates et 4 cutters, escortant un convoi que l'on destine aux différentes colonies. Il emmène des troupes — 2.238 hommes pour la Martinique, 2.903 pour Saint-Domingue et 440 pour la

Guadeloupe — et porte, en outre, 8 millions de livres, des armes et des munitions[1].

Le 22 mars 1781, « un jeudy, les vents étant de la partie de l'est à l'est-nord-est, joli frais, brume épaisse, à huit heures du matin, le général a fait signal à toute l'armée de désafourcher. A huit heures et demie il a fait celui pour tous les bâtiments du convoy... » L'escadre sort majestueusement du goulet de Brest[2]. Elle arrive, le 28 avril, en vue de la Martinique, après une très heureuse traversée. L'amiral Rodney avait détaché sir Samuel Hood pour l'empêcher d'entrer à Fort-Royal. Grasse est obligé de se frayer un passage en livrant un combat de chasse, auquel prennent part douze de ses vaisseaux, et le contre-amiral anglais s'éloigne prudemment, toujours poursuivi jusqu'à trente lieues en mer. L'armée française se rend ensuite au mouillage, le 6 mai, « par 7 brasses d'eau, fond de rochers ». Grasse n'y reste pas longtemps, jugeant qu'un chef doit toujours voir par lui-même; dès le 8, il appareille, examine les approches, louvoie dans le canal de Sainte-Lucie, puis rentre à Fort-Royal, la reconnaissance terminée[3].

Il décide alors avec le marquis de Bouillé de surprendre Tabago. Quelques jours après, tandis que le gouverneur général s'empare de Gros-Islot, voici venir l'escadre de Hood, récemment harcelée; elle manœuvre pour remonter au vent de Saint-Christophe et d'Antigue, qui lui avaient servi de refuges très sûrs. A

1. Archives nat., Marine, B[4] 184-54.
Sur les 26 vaisseaux partis de Brest, 5 se séparent, le 29 mars, avec Suffren, pour les Indes. Pendant la traversée, Grasse fait remorquer les plus mauvais voiliers.

2. *Ibidem.* (*Journal de la navigation de l'armée aux ordres de M. le comte de Grasse.*)

3. Gros-Islet de Sainte-Lucie tire sur *l'Aigrette* qui s'aventure trop près en éclaireur.

cette nouvelle, Grasse, qui s'est éloigné, remet sous voiles le 25 mai, espérant « accélérer par sa présence la reddition de Tabago », et côtoie Sainte-Lucie le lendemain. Il aperçoit, en effet, six vaisseaux ennemis cherchant à pénétrer avec un convoi dans l'île attaquée, les serre de près, les pourchasse douze heures de temps sans pouvoir les atteindre, et les force à regagner la Barbade, d'où Rodney accourt aussitôt, mais trop tard. — Tabago est au pouvoir de Bouillé depuis le 1er juin[1]. — Grasse poursuit et approche à 2 lieues les Anglais, qui, la nuit venue, se dérobent, évitant le combat, bien qu'ayant la supériorité de marche et l'avantage du vent. Ils ne possédaient, il est vrai, que 21 vaisseaux — les Français en avaient 23; — mais, en cas d'insuccès, ils trouvaient à Sainte-Lucie et à Antigue des refuges assurés, tandis que l'escadre de la Martinique en était dépourvue dans ces parages[2].

Revenue à Grand-Courlande de Tabago, l'escadre française rembarque les troupes de Bouillé qu'elle dépose, le 4 juin, à Fort-Royal, malgré la proximité de 28 voiles que signale *l'Aigrette*, puis se rend à Saint-Domingue et jette l'ancre au Cap, le 16 juillet. Le comte de Grasse y trouve la frégate *la Concorde* qui l'attend. Elle amène les 25 pilotes américains demandés au Congrès et les dépêches, parmi lesquelles s'en trouvent deux, l'une de Rochambeau, l'autre du

1. On y prit 900 hommes, des nègres armés, des drapeaux, des munitions, 59 canons. Tabago resta colonie française par le traité de Versailles (1783).

2. Louis XVI accueillit très durement le neveu du comte de Grasse envoyé pour lui présenter les drapeaux ennemis après la prise de Tabago. On lui avait persuadé que le général, avec une flotte aussi considérable, aurait pu se signaler par de plus brillantes expéditions. Pendant que les courtisans discouraient tranquillement à la Cour sur des opérations navales des escadres françaises dans le nouveau monde et critiquaient l'amiral, celui-ci décidait, par sa présence, la mémorable capitulation de Yorktown (Archives de M. le marquis de Grasse).

Ministre de France, la Luzerne, le conjurant d'accorder, pour une entreprise capitale, le précieux concours de sa flotte. La réponse favorable ne se fit pas attendre longtemps; dès le 28, *la Concorde* sortait du Cap, pour aviser Barras, à New-Port, que le commandant de l'armée navale des Antilles se dirigeait vers la Chesapeak.

Tandis que Grasse prend son mouillage aux approches du Cap Henry, le 30 août, Hood arrive à Sandy Hook avec 14 vaisseaux, qu'expédie Rodney pour renforcer Graves[1].

Ce dernier, en apprenant que Barras avait quitté New-Port, prit le chemin de la Chesapeak avec les forces combinées dont la direction lui revenait par ancienneté. Son but était de s'opposer à la jonction des amiraux français; mais, en arrivant au cap Henry, il aperçut la flotte des Antilles. « M. le comte de Grasse, dit le chevalier de Vaugiraud, prit sur-le-champ le parti d'aller combattre. A midi, la marée lui permettant d'appareiller, il fit les signaux de couper les câbles, en y laissant une bouée. En moins de trois quarts d'heure, l'armée fut sous voiles[2]. » C'était le 5 septembre. On laissait *le Triton*, *le Glorieux*, *le Vaillant*, *l'Expériment* et les frégates *l'Andromaque* et *la Diligente*, à l'embouchure du James River, pour continuer le blocus de la division navale anglaise, établie entre York et Glocester. Bientôt on fut en présence. *Le London* portait le pavillon du vice-amiral Thomas Graves; le contre-amiral Drake marchait avec l'avant-garde et montait *la Princessa;* à l'arrière-garde se trouvait le vice-amiral Samuel Hood, sur *le Barfleur*. Un vif combat d'avant-garde s'engagea, vers les trois heures;

1. L'armée jette l'ancre à Lynnhaven, le 31 août.
2. Archives nat., Marine, B4 184; Précis du combat par le chevalier de Vaugiraud (Appendices VII et VIII).

mais un vent défavorable contraria les évolutions des Anglais et dérangea leur ligne. Les vaisseaux français, dont 15 seulement combattirent, étaient en échiquier dans la meilleure posture. On tira jusqu'à nuit close et l'ennemi fut très endommagé[1].

Du 6 au 10, Grasse manœuvra pour saisir l'avantage du vent, opération difficile, quelques-uns de ses vaisseaux étant mauvais marcheurs. Le 10, il crut pouvoir livrer bataille le lendemain; mais Graves, dont *le Terrible*, *le Montagu*, *le Shrewsbury*, *l'Intrépide* et *l'Ajax*, avaient énormément souffert le 5, se retira sur New-York pendant la nuit. Ne le voyant plus le 11, notre amiral le crut entré dans la Chesapeak et s'y rendit. Il n'y trouva que *l'Iris* et *le Richmond*, frégates détachées pour assurer les communications de Cornwallis, s'en empara, puis revint à son ancien mouillage, où bientôt le rejoignit le comte de Barras, dont la flotte britannique ne gênait plus l'approche[2]. Cependant de fâcheux bruits circulent; des renforts, dit-on, sont arrivés d'Angleterre, et le concours de l'amiral Digby paraît imminent. Graves ne va-t-il pas se porter au secours de Cornwallis ou surprendre l'escadre française en désavantageuse position? Le comte de Grasse consulte alors ses principaux officiers, et se décide à rester dans la baie de Chesapeak, en disposant ses vaisseaux de manière à leur faire gagner le large au premier signal.

Désormais, il n'a d'autre but que de concourir aussi activement que possible au succès des troupes de Rochambeau. Nous l'avons vu détacher chaloupes et

1. Archives nat., Marine, B⁴ 184; le vaisseau anglais le plus maltraité fut « *le Terrible*, que l'on dut évacuer et brûler trois jours après. *Le Pluton*, vaisseau de tête de l'armée française, fut le seul endommagé dans son gréement ».

2. Barras laissait à Rhode-Island *le Fantasque* et la flûte *Isle-de-France*, dont les équipages avaient servi à compléter ceux des autres vaisseaux. Ils restèrent désarmés et en rade de Providence (Archives nat., Marine, B⁴ 205-21).

transports à leur usage, fournir des hommes à Choisy, se multiplier enfin pour la gloire des armes françaises.

Le 18 septembre, « à onze heures un quart du matin, une corvette mouille près de *la Ville-de-Paris*, ayant à son bord MM. de Washington et Rochambeau ». A six heures du soir, les généraux repassent à terre et le vaisseau amiral tire en leur honneur treize coups de canon. Le 22, à la nuit tombante, l'escadrille de M. de Rochambeau, se rendant par le James à Williamsburg, mouille jusqu'au lendemain matin à une lieue et demie de l'armée navale.

Nous connaissons la suite des événements et n'y reviendrons pas, les ayant effleurés déjà.

Un mois plus tard, la flotte, à l'instar de l'armée de terre, célèbre la capitulation d'York.

Le 19 octobre — heureux jour de la signature à Moore-House — « à cinq heures et demie du soir, dit le *Journal de la Navigation*, le général et l'armée mirent pavillon à poupe, et il fut crié trois fois : *Vive le roy*, à l'occasion de la reddition du général Cornwallis ». Puis, le 21, à une heure et demie, « l'armée mit pavillon et flamme, et l'on pavoisa à l'occasion de l'arrivée du général Washington, qui dîna à bord de *la Ville-de-Paris*. A trois heures et demie, il fut tiré un nombre de coups de canon en réjouissance[1]. » A huit jours d'intervalle — le 23 et le 31 — *la Surveillante* et *l'Andromaque*, l'une portant Lauzun et l'autre Guillaume de Deux-Ponts, se mettent en route pour annoncer à la Cour l'éclatant succès. *L'Écureuil* sort en parlementaire ; quelques bâtiments — *le Triton*, *l'Iris*, etc., etc. — quittent leurs postes d'observation et rejoignent la flotte ; on ..minue les précautions que l'extrême prudence avait ..igées, les derniers temps. Cependant, le 28, *le Lan-*

. Archives nat., Marine, B[4] 184

guedoc signale 21 voiles au large, et, le lendemain, *l'Andromaque* prévient « à une heure et demie, que l'ennemy tient le plus près tribord amures. Le général est attentif ». Heureusement qu'en présence du fait accompli et d'une imposante armée victorieuse, l'escadre anglaise juge à propos de s'éloigner.

Le 4 novembre, l'amiral de Grasse quitte la Chesapeak pour les Antilles et essuie de violentes bourrasques qui lui causent des avaries sérieuses et l'empêchent ainsi de se porter à la Barbade sur la route de l'escadre et des convois ennemis. Le 25 novembre, il jette l'ancre à Fort-Royal, afin de réparer ses vaisseaux, puis se livre à de fréquentes sorties jusqu'à la fin de l'année[1]. S'emparer de la Barbade lui tenait à cœur. Le 17 décembre, il appareille, emmenant 3.500 hommes commandés par Bouillé lui-même. Barras devra protéger le débarquement, tandis que Grasse bloquera à Carlisle, où elle s'est réfugiée, l'escadre anglaise que Bouillé, une fois débarqué, bombardera de la côte pour l'obliger à combattre, malgré son infériorité. Le gros temps qui surprend la flotte dans le canal de Sainte-Lucie empêche la réalisation de ce projet. On rentre à Fort-Royal; mais, dès le 28, l'amiral met encore à la voile, ayant toujours le même dessein. Il emmène cette fois 6.000 hommes de débarquement, mais se trouve aux prises avec de tels obstacles qu'il lui faut rentrer à la Martinique, le 3 janvier 1782, avec une flotte des plus maltraitées par la tempête.

Pendant l'expédition de la Chesapeak, on ne restait pas inactif aux Antilles. Le marquis de Bouillé ayant appris que la garnison de Saint-Eustache se gardait mal, résolut de la surprendre. Douze cents hommes s'embarquent sur les frégates *l'Amazone* et *la Gala-*

1. Le séjour d'York en Virginie avait coûté à la flotte 146.619 livres (Archives nat., B^4 185-142).

thée, la corvette *l'Aigle* et quelques bateaux du pays. On part le 16 novembre; mais le gros temps empêche d'arriver avant le 25 devant la colonie anglaise. On court un nouveau péril au débarquement. A grand'-peine les chaloupes tiennent la mer et la plupart d'entre elles se brisent contre le rivage où la fureur des flots les pousse violemment. Cependant, le 26, à trois heures du matin, l'intrépide Bouillé est parvenu à déposer 400 hommes à terre; le reste des troupes ne peut aborder; il faut, pour le moment, renoncer à leur concours. La situation est des plus graves, mais le gouverneur des Iles-du-Vent montre un admirable sang-froid; il marche hardiment sur la ville, à 2 lieues de là. Six heures du matin sonnent au beffroi lorsqu'il parvient à déboucher non loin de l'esplanade où la garnison fait tranquillement l'exercice. En apercevant les chasseurs irlandais de Dillon, tout habillés de rouge, qui marchent en tête de la colonne française, les Anglais ne doutent pas qu'ils ne soient des leurs et les laissent approcher, bien qu'étonnés de cette apparition matinale; mais tout à coup les balles qu'ils reçoivent à bout portant les font revenir de leur fatale erreur. Ils s'enfuient précipitamment. Le gouverneur de Saint-Eustache, le général Cokburn, qui rentre sur ces entrefaites d'une promenade à cheval, est fait prisonnier. Le comte Dillon, à la tête de 200 hommes, s'empare des casernes, et 100 hommes, aux ordres du major du Fresne, s'élancent vers le fort et s'y introduisent à la suite des Anglais, qui n'ont pas le temps, malgré les efforts de leurs officiers, de relever le pont-levis. Toute la garnison — 700 hommes environ — devint prisonnière de Bouillé, qui usa à son égard de la plus grande générosité[1]. « Il fit, dit Chevalier dans son intéressante

1. On y saisit également 68 canons, 4 drapeaux et 6 bâtiments marchands.

Histoire de la marine française, il fit distribuer aux habitants le butin que l'amiral Rodney et le général Vaughan avaient laissé dans l'île ; enfin il restitua au gouverneur, avec le consentement de tous les officiers, une somme fort élevée que celui-ci affirma, sur l'honneur, être sa propriété personnelle » ; — elle s'élevait à 274.000 francs. — Cette noble attitude de la part des vainqueurs ne fait-elle pas leur plus grand éloge et un réel honneur à la nation française? Un détachement, parti de Saint-Eustache, enleva les îles de Saint-Martin et de Saba. Bouillé, après avoir établi des garnisons dans ses trois nouvelles conquêtes, rentra, couvert de gloire, à la Martinique.

En remontant un peu plus en arrière, nous trouvons encore des faits intéressants qui se déroulèrent aux îles dans le courant de cette même année. Au printemps, le chef d'escadre de Monteil participait avec don Solano à la conquête de Pensacola, poste important de la côte sud-ouest de la Floride, que don Galvez, gouverneur de la Louisiane, faisait assiéger depuis quelque temps déjà. La prise de cette ville assurait aux Espagnols la possession de toute la partie occidentale de la presqu'île[1]. « Les forts et la place de Pensacola, écrit, le 26 mai, l'amiral de Solano à don Joseph de Galvez, se sont rendus aux armes de Sa Majesté, le 9 de ce mois, après douze jours de tranchée ouverte et le soixante et unième depuis le débarquement dans l'île de Sainte-Rose. Nous y avons trouvé 143 canons, 4 mortiers, 6 obusiers et 40 pierriers avec quantité de vivres et de munitions de guerre... Le chevalier de Monteil, chef

1. L'escadre de Monteil, qui mouillait alors à la Havane, était ainsi composée :
Les vaisseaux : *le Palmier*, *le Destin*, *le Triton*, *l'Intrépide;* les frégates : *la Licorne* et *l'Andromaque;* les brigantins : *le Lièvre*, *le Gustave*, *le Bienfaisant;* les goélettes : *la Petite*, *la Minerve*, *la Souris;* la balandre : *le Serpent* (Archives nat., B[4] 184).

d'escadre de Sa Majesté Très Chrétienne, désirant, comme il l'a fait jusqu'ici, contribuer au plus grand avantage de la cause commune et du service de nos souverains respectifs, non seulement m'a envoyé aussi une partie de ses troupes, mais même il avait pris des arrangements avec notre chef d'escadre don Juan Thomasco pour venir attaquer par mer le fort George avec la frégate française *l'Andromaque*, commandée par le sieur de Ravenel, capitaine de vaisseau[1]... »

Le 5 juin, la frégate *la Surveillante* (de Villeneuve-Cillart) se bat contre un vaisseau de 44 canons, et l'on trouve, parmi les morts, MM. de Kerdaniel, Bonniec et de La Soudière.

Le 21 juillet, *l'Astrée* et *l'Hermione*, commandées par La Pérouse et La Touche-Tréville, livrent un brillant et terrible combat, dans lequel ils rivalisent d'ardeur contre 5 navires anglais. La Pérouse est en croisière à 6 lieues de l'île Royale; un convoi ennemi s'approche, n'ayant pour l'escorter que 6 navires de guerre, dont 1 frégate de 28 canons — *le Charlestown* — et des corvettes de 14 à 24 pièces. A sept heures du soir commence une lutte courte, mais sanglante. Après une heure d'engagement, *le Charlestown* et *le Jack* amènent leur pavillon; les 4 autres bâtiments anglais fuient et le convoi se disperse. *L'Astrée* compte 15 blessés, et *l'Hermione* 12[2].

1. Archives nat., Marine, B^4 184-278; — don Solano à D. Joseph de Galvez, 26 mai 1781.

2. Les navires anglais étaient : *le Charlestown* de 28 canons de 9; *le Ligence*, 24 canons de 9; *le Vernon*, 24 canons de 9; *le Vautour*, 20 canons de 9; *le Jack*, 14 canons de 9; *le Tompson*, 18 canons de 9, qui s'est toujours tenu hors de portée.

Etats-majors des frégates françaises :

Astrée: La Pérouse, capitaine de vaisseau; chevalier de Roquefeuil, lieutenant de vaisseau; de Schutten, lieutenant surnuméraire; Restif, lieutenant de frégate; de Candas, Fraboulet, Duplacy, Dubreil, officiers auxiliaires; Dubordieu, enseigne: de Chauvigny, garde de la marine.

Hermione: de La Touche-Tréville, lieutenant de vaisseau; Duquesne,

Un incident — *l'Intrépide* prend feu le 23 juillet. — « La rade est menacée et la ville entière », écrit-on de Fort-Royal pendant l'incendie. Dans la nuit du 27 au 28 juillet, se déroula une chaude affaire entre la frégate française *la Fée*, de 26 canons de 12 et de 6 de 6, contre une frégate anglaise de même force, *la Nymphe*. M. de Boubée soutint haut l'honneur de la marine; aussi M. de Grasse écrivit-il au Ministre : « Le grade de lieutenant de vaisseau étant d'ancienneté à l'obtenir, ne doit pas lui être accordé comme grâce; la croix de Saint-Louis serait plus flatteuse pour cet officier, qui a donné, dans ces différentes rencontres, les marques de la plus grande valeur et de la tête la mieux organisée »; et la lettre de l'amiral revint apostillée dans le bas : « Monseigneur m'a fait notter sur-le-champs (*sic*) qu'il approuvait... etc. » (6 octobre 1781).

Le 1er septembre, *le Chatam*, après trois heures d'une sanglante action, s'emparait de la frégate *la Magicienne*, qui, dans l'impossibilité de continuer le combat, dut amener son pavillon, malgré la valeur de ses officiers. MM. le capitaine de La Bouchetière, le chevalier de Ville-Vieille, lieutenant de vaisseau (grièvement blessé), Morel de Than, enseigne, de La Juglais, auxiliaire, d'Hardivilliers et de Chauvigny de Blot, gardes, Pain, chirurgien-major, furent tout particuliè-

Mulou, du Bourg, de La Palice, de Chadirac (blessé), Gourg (blessé grièvement), du Peyrat, lieutenants de vaisseau ; de Traversay, Desbiars, de La Salle, gardes de la marine.

L'Astrée avait été capturée par La Pérouse dans son expédition de la baie d'Hudson. Elle portait des pelleteries, des plumes, des duvets, etc..., qui furent vendus avec autorisation du contrôleur de la marine en novembre (1782). L'intendant de la marine Guillot, dans un extrait des minutes du greffe de la prévôté de la marine de Brest, donne l'intéressante énumération de la pelleterie : loutres, castors, martres, oursons; renards de Virginie rouges, croisés, bleus, blancs, argentés; loups bleus et cerviers; ours noirs, blancs; bisons, rats musqués, lièvres blancs; vaches marines en poil et non en poil, pekans, cabrites...

rement signalés au roi pour leur belle conduite dans cette affaire.

Le marquis de Kergariou se livre à de hardies reconnaissances, poursuit les Anglais, s'attaque au *Chatam* et fait un heureux vide aux alentours de Boston. « Kergariou, lit-on dans un rapport daté du 26 octobre, Kergariou, au début de la croisière dans laquelle il avait donné chasse au *Chatam*, a reçu du commerce de Boston le témoignage le plus flatteur de sa satisfaction, dans un *dîner splendide* qu'il a adressé (*sic*) aux officiers de la marine royale de France, où il fut bu nombre de santés au bruit de salves de canons, suivant l'usage du pays. Le commerce lui a su gré d'avoir éloigné de leur port le cruel ennemi, et depuis ce moment, ils (*sic*) avaient vu rentrer plusieurs de leurs navires de commerce qui n'avaient rien rencontré[1]... »

Le 5 janvier 1782, l'amiral de Grasse, à la tête de 26 vaisseaux, marche sur Saint-Christophe et mouille, le 12, au sud de Basse-Terre, qui en est le chef-lieu. A son approche, le commandant militaire de l'île, le général Frazer, se retire dans la position fortifiée de Brimston Hill, dite *le Gibraltar des Antilles*. Bouillé débarque ses troupes, et la population, que les procédés anglais ont exaspérée, lui envoie dire qu'elle restera neutre. Le 13, le comte de Framond est détaché par l'amiral à Sandy Point de Saint-Christophe et reçoit l'ordre de tenir à la disposition du gouverneur des Iles-du-Vent, qu'il doit spécialement protéger, tous les canons, la poudre et les boulets dont il aurait besoin; mais c'est avec peine que ce brave capitaine abandonne l'escadre et la voit s'éloigner. En apprenant une aussi grave nouvelle, Hood accourt aussitôt de la Barbade, s'ar-

1. Archives nat., Marine, B[4] 191-220-224.

rête à Antigue, le temps juste d'embarquer le général Prescott et des troupes, puis continue sa route, avec 24 vaisseaux, vers la colonie qu'attaquent les Français.

Le 24, à son approche, Grasse appareille. Le jour suivant, à onze heures trois quarts, il donne « l'ordre aux vaisseaux de tête de gouverner de façon à passer au vent du chef de file ennemi », et fait à midi « le signal d'approcher à portée de pistolet. A une heure trois quarts, le général commença à tirer quelques coups de canon à boulet ». Tout le jour se passe en canonnade et en évolutions savantes, préludes d'une action plus chaude et plus décisive. La nuit, vers les onze heures, l'amiral français rallie les vaisseaux qui se sont livrés à la chasse. Un combat très vif, mais assez indécis, a lieu le 26, et le soir, notre flotte, en vue des pointes de Sainte-Croix et de Nièves, essaie de bloquer l'escadre anglaise[1]. — Les pertes furent sensibles de part et d'autre; on compta, pour les deux journées, 107 morts et 207 blessés chez les Français. Les Anglais avouèrent 72 tués et 244 blessés. — Barras écrit au marquis de Castries, le 19 février : « Je ne puis que faire l'éloge de la fermeté et de l'intelligence avec lesquelles ont manœuvré les capitaines de vaisseau de l'escadre que je commande, et je dois cette justice particulièrement à M. le commandeur de Glandevès, qui a mené la ligne à la seconde attaque et à M. le baron d'Arros, commandant le vaisseau *le Languedoc*, qui a essuyé le feu le plus vif des ennemis à la troisième. Je n'ai également à rendre que les meilleurs comptes des officiers et équipage de mon vaisseau. Leur zèle et leur courage, déjà éprouvés dans deux combats précédents, se sont montrés avec le même éclat dans ces dernières

1. Nièves ou Névis au sud-est de Saint-Christophe.

occasions. Je ne dois pas vous laisser ignorer que M. de Champmartin, capitaine de pavillon sur *le Duc-de-Bourgogne*, a commandé dans ces différentes attaques les manœuvres de ce vaisseau avec beaucoup d'intelligence et de fermeté[1]. » Par les récompenses que demanda M. de Grasse, nous avons la preuve de l'impression avantageuse que lui laissa la manière d'agir des officiers sous ses ordres dans ces deux importantes journées. Étant parvenu à débarquer à Saint-Christophe, le général Prescott marcha, le 28, sur Basse-Terre avec 1.500 hommes ; mais le colonel de Fléchin, qui occupait la ville avec un faible détachement, se plaça résolument en travers de sa route et, grâce à l'énergie qu'il déploya, parvint à l'arrêter tout un jour, ce qui permit à Bouillé d'accourir. Prescott s'empressa de regagner les bâtiments anglais. Le 4, le comte de Grasse se rendit à terre sur *la Néréïde* et rejoignit le gouverneur des Iles-du-Vent. En son absence, le lieutenant général de Barras commandait la flotte [2].

Un accident imprévu faillit alors compromettre le succès final. Agir promptement était de toute nécessité dans les circonstances présentes. Or l'artillerie de siège vint à manquer, le bâtiment qui la portait s'étant brisé contre les rochers près de Basse-Terre, et, pour comble de malheur, une frégate chargée de munitions était tombée entre les mains des Anglais. Par cela même les opérations militaires furent retardées. Afin d'obvier à ces graves inconvénients, *le Caton* débarqua ses pièces de 24 ; on parvint à sauver les canons du navire échoué. Bref, ayant enfin les moyens nécessaires, Bouillé mena le siège « avec la vigueur et l'énergie qui lui étaient habituelles ». « J'ay fait, écrira Framond au Ministre, l'impossible de nuit

1. Archives nat., Marine, B[4] 205-21.
2. Barras avait été créé lieutenant général après Yorktown.

et de jour pour accélérer la besogne. Je puis même dire que les canons du *Caton* n'ont pas peu contribué à la reddition de Briston Hill[1]. » La garnison n'avait plus d'abris et n'espérait plus le moindre secours.

Le 12 février — le mardi gras — à six heures du soir, le général Frazer se rendit[2]. Le 13, après avoir relevé la pointe est de Saint-Christophe, l'amiral de Grasse jetait l'ancre « sous Nièves par 20 brasses, fond de sable fin noirâtre ». Dans la nuit du 14 au 15, l'armée navale ennemie, embossée dans la baie de Saint-Christophe et jugeant sa position critique, sortit et s'éloigna rapidement. Chaque bâtiment laissait un feu sur sa bouée.

La capitulation des îles de Saint-Christophe et de Nièves fut signée par Grasse et Bouillé d'une part, et, de l'autre, par Thomas Shirley, major général, gouverneur de ces îles, et Thomas Frazer, brigadier, commandant des troupes de Sa Majesté Britannique. M. de Bouillé leur accorda de fort honorables conditions pour reconnaître leur bravoure. Il ne voulut pas les considérer comme prisonniers. Le premier se rendit à Antigue, et le second, libre de servir encore pendant la guerre, put gagner tranquillement l'Angleterre.

A ce moment ont lieu dans l'escadre française d'assez nombreuses mutations que signale au Ministre l'amiral lui-même[3]. Le vicomte de Turpin, malade, quitte *l'Hercule* pour rentrer en France. M. de La Clocheterie, commandant *le Jason*, le remplace et se trouve lui-même remplacé par le chevalier de Villages, qui com-

1. Archives nat., Marine, B⁴ 205 : — en rade de Sandy Point, 28 février 1782.

2. La position de Frazer était intenable. Il manquait de tout, tandis que l'armée française se trouvait largement pourvue. Le jour même de la capitulation, arrivaient encore de la Martinique *le Brave*, *la Résolue*, *l'Aigrette* et *la Médée*, escortant un petit convoi.

3. Grasse au Ministre, Saint-Christophe, 19 février 1782.

mandait *l'Amazone*. Celle-ci est donnée au vicomte de Montguyot, lieutenant de vaisseau, embarqué sur *la Ville-de-Paris*. M. de Monteil prend *l'Ardent*. M. de Briqueville, dans un état de santé qui lui interdit toute navigation, passe sur une frégate. « Je désire bien sincèrement, écrit l'amiral, que cet officier plein de talents se rétablisse et qu'il puisse continuer ses services dans les ports, ne présumant pas qu'il puisse jamais, sans miracle, retourner à la mer. J'ai donné *le Northumberland* à M. de Saint-Césaire, mon capitaine de pavillon. Le vaisseau est en bonnes mains. » On envoie M. de Marigny en France avec les paquets, et M. de Gouzillon le remplace sur *l'Ardent*. M. de La Vicomté, capitaine en second de *l'Hector*, en prend le commandement ; il le conduira en Europe avec un convoi qui partira du Cap dès l'arrivée de M. le comte de Grasse dans cette ville. A bord de ce vaisseau est monté Destouches, qui, malade aussi, demande à rentrer dans son pays. Renaud d'Aleins commande *le Neptune* à sa place. M. de Martelly devient capitaine du *Palmier*, et d'Arros celui du *Languedoc*, abandonné par Monteil. M. de Médine passe sur *l'Expériment*, et M. de Champmartin, capitaine de pavillon de l'amiral de Barras, est nommé sur *le Duc-de-Bourgogne*. Un peu plus tard, le marquis de Chabert, nommé chef d'escadre, rentre à Lorient avec un convoi de 127 bâtiments qu'escortent *le Saint-Esprit*, *le Destin*, *le Conquérant* et *le Réfléchi*[1].

Le 21 février, *l'Aigrette*, chargée de prisonniers, mettait à la voile lorsqu' « une frégate anglaise entra

1. Chabert a pour capitaine de pavillon M. de Chaussegros, et pour lieutenant chargé du détail, M. de Rafélis de Broves. Parmi les noms des transports, nous relevons : *le Comte-d'Artois*, *le Comte-de-Fumel*, *le Comte-de-Jumilhac*, *l'Aimable-Française*, *l'Aimable-Américaine*, *le Fitz-James*, *la Comtesse-de-Provence*, *la Marquise-de-Vaudreuil*, *le Marquis-de-Castries*, *le Marquis-de-Montesquiou*, *la Maréchale-de-Mouchy*, etc.

dans l'armée en parlementaire, envoya un canot à bord du général, qui mit en panne », et l'on échangea des captifs. Le lendemain, au lever du soleil, l'escadre se trouvait à la pointe du vieux fort de la Guadeloupe. « A deux heures après midi, nous mîmes en panne, tribord au vent, dit le *Journal de la Navigation*. A deux heures et demie, la ville de Montsarra avait pavillon blanc; il vint un bateau en parlementaire à bord de *la Ville-de-Paris*. Nos troupes descendirent au fort pour le faire capituler. » La garnison se rendit, le 23, aux mêmes conditions que celle de Saint-Christophe. Le 26, Grasse jeta l'ancre à Fort-Royal et, le lendemain, dans le Cul-de-Sac[1].

Le 22 janvier, le comte de Kersaint s'était emparé de Demerary et, plus tard, — les 5 et 8 février, — des établissements de Berbice et d'Essequibo. Six bâtiments ennemis avaient amené leur pavillon devant lui[2].

Le marquis de Castries écrivait au comte de Grasse, à la date du 3 mars : « ... Lorsque cette lettre-ci vous parviendra, vous aurez reçu les renforts de vaisseaux et de troupes, et des munitions de tous genres qui ont été expédiés de Brest, le 12 de février. Le Roy compte qu'au moyen de ces secours les armées de mer et de terre seront en état, sous votre commandement et celui de M. de Bouillé, d'entreprendre la conquête de la

1. Le baron de Tascher de la Pagerie était alors capitaine de port à Fort-Royal de la Martinique.

2. Kersaint, dans cette heureuse expédition sur les côtes de la Guyane, avait sous ses ordres deux frégates : *l'Iphigénie* qu'il montait (32 canons) et *l'Aimable* (chevalier de Suzannet, 32 canons) ; — 3 corvettes : *le Rossignol* (chevalier de Kersaint, 22 canons), *le David* (chevalier Dombideau, 24 canons), *le Chien-de-Chasse* (vicomte de Pluvinel, 20 canons) ; — les transports : *le Fleurieu* (20 canons), chargé de vivres et de troupes ; *la Fraternité*, brick chargé de bagages.

A bord se trouvaient 335 hommes des volontaires de Lauzun, commandés par M. Dalau, leur capitaine-commandant.

Le chevalier de Kersaint resta comme gouverneur provisoire de Demerary. (Archives nat., Marine, B[4] 206-15-16-35.)

Jamaïque, après avoir réuni les forces de Sa Majesté à celles du Roy Catholique. » Il insistait ensuite sur l'importance de cette expédition et recommandait à l'amiral, ainsi qu'à Bouillé, de mettre « en usage l'un et l'autre toutes les ressources, disait-il, que votre zèle pour le service du Roi et votre expérience sauront vous suggérer pour assurer cette expédition, en hâter le mouvement et engager vos alliés, tant par votre exemple que par vos invitations, à employer efficacement tous les moyens que Sa Majesté Catholique a remis à la disposition de ses généraux. » Il rappelait encore la nécessité de « maintenir autant qu'il se pourra la supériorité de nos forces navales sur celles de l'ennemi... » ; donc il faut faire comprendre à M. de Solano l'utilité d'une union constante. Le Ministre abordait aussi la question de Terre-Neuve. « L'intention de Sa Majesté n'est point de former un établissement à Terre-Neuve, mais seulement d'y détruire tous ceux que les Anglais peuvent y avoir faits, de ruiner les fortifications et les autres défenses qui pourraient exister et d'emmener, s'il est possible, les habitants qui occupent les établissements, pour les faire repasser en Angleterre sur les bâtiments qu'on se procurera sur les lieux mêmes, ainsi que les Anglais en ont usé au commencement de la guerre à l'égard des isles de Saint-Pierre et Miquelon, appartenant à Sa Majesté. Je dois vous prévenir, ajoutait-il, que si les circonstances vous présentent quelque opération que vous jugiez plus utile, plus honorable pour les armes et le pavillon de Sa Majesté que celles que je viens de vous indiquer, Sa Majesté vous laisse le maître de modifier le plan que je vous ai tracé d'après ses ordres [1]. »

Envoyé par la Couronne d'Angleterre à la tête de

[1] Archives nat., Marine, B[4] 205.

17 vaisseaux de ligne pour rétablir la supériorité maritime de la Grande-Bretagne aux Antilles et assurer ainsi la conservation de ses colonies, l'amiral Rodney se tint au vent des îles françaises entre la Désirade et Saint-Vincent, avec l'espoir d'intercepter un convoi sorti de Brest, mais qui lui échappa cependant. M. de Grasse, ses vaisseaux réparés, résolut de marcher vers Saint-Domingue pour s'unir à don Solano, qui l'attendait. « Le 8 avril, dit le *Journal de la Navigation*, le convoi remet sous voiles, l'armée en fait autant sur les huit heures du matin, à l'exception du *Souverain* qui, en appareillant, toucha sur la caye du fort. A trois heures après-midi, l'armée anglaise passa à la vue de la ville du Fort-Royal, allant joindre notre armée. Elle était composée de 44 bâtiments », commandés par Rodney en personne, et arrivait de Sainte-Lucie.

Le convoi français, comprenant 150 navires chargés de troupes et de munitions destinées à l'attaque de la Jamaïque et ayant 2 vaisseaux et autant de frégates pour l'escorter, retardait considérablement la marche de l'escadre, qui le suivait de près. Au point du jour, le 9 avril, l'on aperçoit la flotte anglaise en partie retenue par le calme plat devant la Dominique, que l'on vient de longer. Grasse expédie sans retard le convoi sur la Guadeloupe — au plus près — pour le mettre en sûreté. Vaudreuil attaque l'avant-garde ennemie avec une telle vigueur qu'il lui désempare deux vaisseaux et en maltraite plusieurs autres. La brise s'élève et dégage les unités anglaises. Grasse, se voyant le plus faible — il a 33 vaisseaux et Rodney 37 — interrompt le combat et court protéger 2 vaisseaux de l'escadre, également immobilisés et en fort mauvais et périlleux voisinage. Jugeant ensuite qu'il n'aurait à craindre aucune poursuite, les ennemis ayant à se ragréer, il prescrit au convoi de forcer de voiles

jusqu'à Saint-Domingue. Lui-même continue sa route et forme le projet de contourner cette île par le nord, au vent des Saintes et de la Désirade; mais de fâcheux événements viennent bouleverser tous ses plans. Dans la nuit du 9 au 10, *le Zélé* aborde *le Jason*, qui est obligé d'aller se faire réparer à la Guadeloupe, où vient d'arriver *le Caton*, dans le même but, après explosion d'un canon du bord. La nuit du 11 au 12, c'est encore *le Zélé* qui, touchant *la Ville-de-Paris* par son travers, rompt ses mâts de misaine et de beaupré. *L'Astrée* le remorque; mais, au jour, on les voit en arrière, risquant d'être pris. Aussitôt l'amiral se range en ligne et leur permet ainsi de s'éloigner. — L'armée navale du comte de Grasse est réduite par ces contretemps à 30 vaisseaux et se trouve, par conséquent, très inférieure à celle de Rodney[1].

Les deux adversaires sont en présence et passent la nuit à demi-portée de canon. Un combat semble imminent. Le 12, dès cinq heures du matin, Grasse donne le signal de prendre l'ordre de bataille et bientôt après celui de forcer de voiles. A huit heures un quart, s'engage l'action, qui devient vite extrêmement chaude. La deuxième et une partie de la première escadre sont maltraitées, et *la Ville-de-Paris*, dégréée, se meut difficilement. Moins éprouvé, le reste de l'armée, entraîné par une noble, mais fatale ardeur, continue de forcer en avant, malgré les signaux ininterrompus que fait le vaisseau amiral d'avoir à le rallier et à régler la marche sur la sienne. Par un surcroît de malheur, les vents ont tourné subitement et deviennent favorables aux Anglais. Il s'ensuit un désordre; la ligne française se disjoint; Rodney la coupe en arrière de *la Ville-de-Paris*. « A la variation du vent succéda un calme profond qui dura environ cinq quarts d'heures, dit Henne-

1. Appendice IX.

quin. Alors l'horizon se trouva couvert d'une fumée épaisse que les combattants ne pouvaient se distinguer mutuellement. Toutefois, le combat n'en continua pas moins avec acharnement de part et d'autre[1]. » Vers le milieu de la journée, la brise se lève de nouveau. L'ennemi concentre ses efforts sur les vaisseaux désemparés ; mais aucun n'amène sans avoir épuisé toutes ses ressources dans la plus héroïque résistance. Dix vaisseaux anglais entourent *la Ville-de-Paris*, qui, abandonnée par ses matelots[2], résiste désespérément pendant dix heures et ne se rend qu'à la dernière extrémité, lorsque toute défense lui devient impossible. « L'histoire de la marine présente peu d'exemples d'un combat aussi long, aussi vif et d'une résistance aussi opiniâtre », dit encore le même historien. L'action dura, affreusement sanglante, jusqu'au soir.

Pour l'armée française, cette journée fut désastreuse, irréparable ; mais l'honneur était sauf ; de part et d'autre, l'on n'avait constaté que dévouement, bravoure, héroïsme.

La valeur et l'importance de la flotte française ainsi que la confiance inspirée à tous par les talents de M. de Grasse ne permettaient pas de croire, aux Antilles plus qu'aux Etats-Unis, à la possibilité d'une défaite. Aussi, bien que le bruit d'une action navale se fût répandu aux colonies avant de parvenir ailleurs, l'opinion publique y avait facilement changé l'échec en avantage, et, dans les masses, s'accréditait la rumeur d'une victoire remportée sur les Anglais. « On me mande de la Martinique, qu'il est certain que M. de Grasse a battu les Anglais, le 12 avril, écrira sur-le-champ le chevalier de La Luzerne à Rochambeau, et qu'il a continué sa route pour Saint-

1. *Bibliographie des Marins célèbres.*

2. En terme de marine, l'on nomme *matelots* les navires qui encadrent. Les matelots de *la Ville-de-Paris* étaient, ce jour-là : *la Couronne* et *le Languedoc*.

Domingue avec tout son convoi; mais, ma lettre étant du 14, on ne savait encore aucun détail... »

Ecoutons la manière dont lord Crampton, commandant *le Formidable*, décrit l'affaire : « A sept heures et demie, dit-il, notre avant-garde engagea le combat et prolongea de près la ligne ennemie; mais, lorsque ce fut au *Formidable* à combattre, il coupa hardiment la ligne française, et il fut soutenu bravement par *le Namur*, *le Duke* et toute la division du centre, qui se trouvait par son arrière. Nous les entourâmes (les Français) de tous côtés et nous mîmes un tel désordre dans leur ligne qu'ils ne purent jamais la rétablir. Notre amiral fit le signal de virer vent arrière et de combattre encore de près. Cet ordre fut si bien exécuté que *le Formidable*, *le Duke* et *le Namur* firent taire entièrement les batteries de plusieurs vaisseaux ennemis. Nos vaisseaux de l'arrière n'avaient qu'à tirer sur eux. *Le Glorieux*, de 74, perdit tous ses mâts; un autre vaisseau fut coulé bas; *la Ville-de-Paris*, de 110 canons, amena au coucher du soleil, ayant à combattre plusieurs vaisseaux et étant prolongée de nouveau par *le Namur*, *le Duke* et *le Formidable*[1]. »

La Gazette extraordinaire de la Cour de Londres, du 18 mai, après avoir raconté la bataille des Saintes en détail, termine ainsi : « Il a plu à Dieu, d'après sa divine Providence, d'accorder aux armes de Sa Majesté une victoire complète sur son ennemi, commandé par M. le comte de Grasse, qui est lui-même pris à bord du vaisseau *la Ville-de-Paris;* 4 autres vaisseaux de sa flotte pris et 1 coulé à fond pendant l'action. Bataille qui a duré, avec une furie sans égale, depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir que le coucher du oleil y a mis fin. »

1. Archives nat., Marine, B4 205-244; — Lettre de lord Crampton, i avril 1782.

Cinq vaisseaux tombaient au pouvoir des Anglais : *la Ville-de-Paris*, *le Glorieux*, *le César*, *l'Hector*, *l'Ardent*, montés par 4.200 hommes d'équipage et 550 soldats le matin de l'action[1]. « Les Français signalent, lit-on encore dans *la Gazette de Londres*, comme hors d'état d'être réparés, *le Saint-Esprit* et *le Triomphant*, de 80 canons, *le Brave* et *le Destin*, de 74, *le Réfléchi*, de 64. » Les Anglais accusent 230 tués et 759 blessés. Le montant de nos pertes est autrement expressif : 290 morts et 1.029 blessés. Parmi les morts, on trouva : MM. de Saint-Césaire, du Pavillon, d'Escars, de La Clocheterie, de la Vicomté, Bernard de Marigny, capitaines de vaisseau ; de La Mettrie, de l'Hermite-Maillane, de Kerval, d'Orsin, de Villeneuve-Flayosc, de Rebendes, lieutenants de vaisseau ; de Beaucouse, de Vis de Lou de Liscouel, de Guattromani, enseignes ; de Brochereuil, de Moracin, officiers auxiliaires ; de Bahuno de Kerolain, garde de la marine ; d'Autichamp, de La Forgerie, de Trogoff, chevalier de La Roche, etc., etc., officiers d'infanterie.

1. *La Ville-de-Paris* (qui eut 121 tués et beaucoup d'officiers et matelots blessés), et *le Glorieux* furent si maltraités qu'ils coulèrent en rentrant en Europe.

Le César, par imprudence, sauta le soir de la bataille.

L'Hector, attaqué quelques jours plus tard par 2 frégates françaises, coula sur le banc de Terre-Neuve.

L'Ardent faillit couler avant d'arriver à Antigue, d'où jamais il ne put ressortir.

Au plus fort de l'action, *l'Hector* se trouvait isolé et entouré de 5 vaisseaux ennemis. Bientôt il n'a plus de mâture et fait manœuvrer trois pompes pour épuiser l'eau qui remplit la calle. La Vicomté envoie chercher les officiers de son état-major « pour leur faire voir l'impossibilité de sauver le vaisseau, et la nécessité de se rendre ». Il est frappé, tout en parlant, et meurt un quart d'heure après. M. de Beaumanoir le remplace dans le commandement. Triste héritage ! Il faut amener le pavillon. « Tous les officiers de la marine se sont comportés dans le combat avec autant de bravoure et de fermeté que d'intelligence, écrira-t-il, un jour, au Ministre ; les officiers auxiliaires ont très bien fait leur devoir. Les officiers des régiments de Brie, de Gâtinais et d'Agenais se sont comportés avec toute la valeur possible. »

(Beaumanoir à Castries, 26 février 1784 ; — Archives nat., Marine, B^4 205.)

Signalons parmi les blessés : MM. le marquis de Vaudreuil, chef d'escadre; Le Bègue, d'Ethy, de Médine, de Champmartin, capitaines de vaisseau; le chevalier d'Assas, de Mallet, du Roure, de Champagny, de Carcaradec, d'Espiès, de Mondardier, de Trédern de Lezerec, de Beaurepaire, etc..., lieutenants de vaisseau; de Barton de Montbas, de Laulanié, de Tilly, de Montigny, de Colbert, de Cuers, d'Orvilliers, enseignes; 2 officiers suédois, des auxiliaires, des gardes de marine, etc., et, parmi les officiers d'infanterie : MM. de Monteil, de Montalembert, de La Brosse, de Quetteville, d'Adhémar, de Saint-Simon, de Grandchamp, etc.

De la magnifique flotte il restait 25 vaisseaux, dont quelques-uns fort endommagés. Rodney n'essaya pas d'inquiéter leur retraite. Ralliés, après la bataille, qui à Bougainville, qui à Vaudreuil, ils se réunirent tous, peu de jours après, au Cap, et le marquis de Vaudreuil en prit le commandement[1].

Hasard! d'autres pourront dire : Ironie du sort! le 12 avril, jour de la fatale affaire, le marquis de Castries écrivait à M. de Grasse : « Dix combats livrés depuis le commencement de la guerre sont des preuves plus que suffisantes de votre bravoure et de votre fermeté, qui, d'ailleurs, étaient connues depuis longtemps. Sa Majesté rend la même justice à tous les officiers généraux, etc... » Il prescrivait en même temps à l'amiral d'arborer son pavillon sur une frégate pendant les combats en vue de faciliter les évolutions de son vaisseau. Ainsi « vous serez à portée de voir tout ce qui se

1. Barras n'assistait pas aux combats des 9 et 12 avril. Étant malade, il avait prié Grasse de le faire rentrer en France sur la frégate *la Concorde*, qui, partie de Fort-Royal de la Martinique le 27 mars 1782, mouilla le 23 avril en rade de l'île d'Aix.

M. de Granchain, major de son escadre, sans emploi, rentra avec lui, ainsi que M. de Caux et M. d'Alphéran, lieutenants de vaisseau.

Voir Appendice X.

passe dans la ligne et d'indiquer les mouvements avec précision ». Dans une autre lettre portant la même date, Castries appuyait encore sur ce point. « Considérant, disait-il, qu'il est impossible au commandant d'une armée navale de juger pendant un combat des mouvements de sa ligne et de celle de l'ennemi, tant à cause de la fumée du canon, dont il est enveloppé, que par l'attention qu'il est obligé de porter à la manœuvre particulière du vaisseau sur lequel son pavillon est arboré; considérant encore que les vaisseaux de tête et de queue distinguent difficilement les signaux qui leur sont adressés du centre de la ligne et que le moment de les exécuter est souvent passé lorsqu'ils les aperçoivent[1], etc... »

Le pauvre amiral de Grasse que la fortune avait cruellement abandonné, après l'avoir pendant si longtemps comblé de ses faveurs, le pauvre Grasse écrira dans ses *Mémoires :* « Que pouvaient le nom et les cent canons de mon vaisseau contre dix autres qui le foudroyaient par plus de quatre cents, tous à la fois en ne leur prêtant qu'un seul côté? Privée de tous ses agrès, regréée sous le feu des ennemis et toujours dégréée; ses mâts percés, vacillants; ses voiles criblées, en lambeaux; ses vergues coupées; ses équipages sans avoir pris aucune nourriture depuis le point du jour jusqu'à la nuit close; *la Ville-de-Paris* pouvait se rendre sans honte et sans reproche, et je voulus la défendre encore... »

Il n'est jamais permis d'être malheureux à la guerre. L'histoire est là pour nous apprendre que c'est un crime aussi sévèrement puni dans l'antiquité qu'aux époques modernes. Tandis qu'en France on donnait cours à la plus odieuse indignation contre l'infortuné comte de Grasse, que son nom était honni après

1. Archives nat., Marine, B[4] 205.

avoir été porté aux nues, qu'on essayait de ternir sa glorieuse et longue carrière par d'infâmes propos et de sales pamphlets, tandis que sa patrie — à la Cour comme dans le peuple — le reniait et se complaisait dans une basse ingratitude, les Anglais, — nos ennemis — les Anglais lui rendaient justice. A Londres, on s'arrachait le portrait de l' « intrépide Français ». La presse d'outre-Manche le traitait honorablement, exaltait ses talents de marin, et accordait au vaincu d'hier une estime qu'on lui refusait dans son pays natal. Estime d'un vainqueur, pourrait-on dire, qui veut rehausser le mérite de sa victoire, soit; mais alors jetons les yeux sur ce qu'écrivait, au-delà de l'Atlantique cette fois, un homme impartial, perspicace, un observateur très fin, Washington. « J'attendrai avec beaucoup d'impatience — il s'adressait à l'amiral de Grasse — que vous remplissiez la promesse que vous m'avez faite de m'envoyer le jugement du conseil de guerre, avec l'intime persuasion où je suis que l'enquête qu'on y fera ne peut qu'ajouter un nouveau lustre à votre gloire. Il n'était pas en votre pouvoir de commander au succès; mais vous avez fait plus, vous l'avez mérité[1]. » Nobles paroles, dictées par un double sentiment de vérité et de reconnaissance.

L'année suivante, le généralissime écrira encore à l'amiral : « Soyez persuadé que ce revers n'a rien diminué dans mon opinion de la confiance que j'avais en votre bravoure et en vos talents pour conduire la grande armée dont le Roi vous avait confié le commandement; il prouve que les plus grands héros sont toujours des hommes, sujets aux coups de la fortune, qui est une maîtresse capricieuse dans la distribution de ses faveurs; elle est comme une vraie coquette qui se plaît

1. Philadelphie, 15 mai 1782; — Archives du marquis de Grasse.

souvent à causer des peines à ceux qui se sont le mieux comportés et qui les méritent le moins[1]. »

Tout d'abord, on accusa M. de Grasse d'avoir commis de grosses fautes — ce fut l'avis général. — Pourquoi, le 9 avril, avait-il donc négligé d'écraser son adversaire, malgré de très sérieuses chances de réussite, pour accomplir une mission — protéger la marche d'un convoi — dont la conservation semblait un bien mince avantage en comparaison de ceux qu'une victoire navale aurait procurés? Il possédait 33 vaisseaux ce jour-là, et les Anglais se trouvaient en mauvaise situation, tandis que, le 12, n'en ayant que 30, il accepta cependant la bataille, contre des ennemis plus forts et bien préparés. De plus, le 12, au point du jour, lorsque s'engagea l'action, ses vaisseaux n'étaient pas avantageusement placés. « Les Français formèrent une ligne pêle-mêle, dit lord Crampton ; la nôtre était dans le meilleur ordre, et nous portâmes sur eux. »

On rechercha les fautes partielles et à qui incombaient les causes du désastre. Tout le premier, le chevalier de Gras-Préville eut à subir les rigueurs du Ministre.

« Je vous préviens, Monsieur, lui écrivit Castries[2], que j'adresse à M. le marquis de Vaudreuil (ou à M. le comte d'Arbaud ou à M. le marquis de Bouillé) un ordre du Roy qui vous enjoint de quitter sur-le-champ le commandement du vaisseau *le Zélé*, et de repasser en France par la première occasion. Le peu d'attention que vous avez apporté dans vos manœuvres pendant la campagne et notamment les deux abordages consécutifs du *Zélé* avec *le Jason* et *la Ville-de-Paris*, qui

1. Quartier de Newburg, 15 mai 1783.
2. Versailles, 4 juin 1782.

ont été la cause première des malheurs de la journée du 12 avril dernier, ont déterminé Sa Majesté à vous retirer le commandement qu'elle vous avait confié. » Le Ministre sévissait à la demande du marquis de Vaudreuil. Gras-Préville monta sur la frégate de M. de Kersaint, et de Rochefort, le 7 octobre, il écrivit au marquis de Castries : « J'ai répondu aux interrogations que le conseil de marine m'a faites. J'espère que, quand vous les aurez examinées, vous me trouverez beaucoup plus malheureux que coupable... »

Le 11 juillet 1783, un conseil de marine extraordinaire, siégeant à Brest, *disculpa l'amiral et ses officiers, tout en reconnaissant que de nombreuses fautes de détail avaient été commises*, fautes « qu'on aperçoit aisément ensuite, disait le texte du jugement, mais qui peuvent mériter de l'indulgence. Le Conseil croit apercevoir, pour première cause des malheureuses suites de la journée, la manière dont l'affaire avait été engagée. L'armée du Roi, mal formée et courant à contre de l'ennemi qui allait chercher l'ouvert du canal qui procure toujours du frais et un vent constant de la même partie, au lieu que l'armée du Roi allait chercher abri des terres de la Dominique, qui procure également toujours du calme et des vents variables, etc... » La délibération était signée par MM. de Gouzillon de Kermorian, de Ravenel, le marquis de Kergariou, le chevalier de Houssoy, comte d'Hector et Bernard de Marigny[1].

M. de Grasse, pendant sa captivité en Angleterre, servit d'intermédiaire entre lord Shelburne, ministre des Affaires étrangères, et le comte de Vergennes, et prépara de longue main la paix qui fut signée, l'année suivante à Versailles. Mais, tout en se dévouant à cette

1. Archives nat., Marine, B⁴ 205.

utile occupation, il consacra tous ses efforts à faire retomber sur un grand nombre de ses officiers la plus grosse part des malheurs de la fatale journée des Saintes; lui seul ne devait pas supporter l'entière responsabilité de faits aussi graves. Les uns auraient désobéi à ses ordres, les autres l'auraient abandonné. « A en juger par les manœuvres des vaisseaux de votre armée, nous avions cru que vous leur aviez fait le signal de *sauve qui peut* », avait dit Rodney en recevant l'amiral vaincu à son bord. Grasse ne se contenta pas d'en écrire au Ministre, mais, à Londres, il rédigea un mémoire, extrêmement dur pour son armée, et qu'il eut la faiblesse de laisser répandre à travers l'Europe; procédé certainement indigne de tout supérieur, et bien plus indigne encore d'un illustre marin qui pouvait supporter le poids, quoique lourd, d'une défaite isolée dans sa glorieuse carrière. — L'affaire prenait des proportions démesurées et faisait grand tapage; l'amiral cherchait une éclatante réhabilitation. A Versailles l'on ne douta pas de la véracité du mémoire accusateur, et, malgré le jugement rendu par le Conseil extraordinaire de Brest, un Conseil de guerre se réunit à Lorient en mars 1784.

Il fallait absolument établir à quel point les ordres de l'amiral avaient été exécutés avant et pendant la bataille. Il fallait enfin savoir à qui incombaient les causes de la défaite, en un mot, remuer des cendres froides et raviver le souvenir de pénibles choses. On interrogea tous ceux qui pouvaient éclairer les juges; on compulsa tous les journaux de bord; on n'omit aucun moyen d'information.

Longue fut la liste de ceux qui eurent à se justifier d'avoir manqué à leur devoir en présence de l'ennemi. Combien y vinrent, à peine remis de cruelles blessures! Mais combien de personnellement intéressés s'achar-

nèrent à rejeter toutes leurs fautes sur l'infortuné comte de Grasse, que, seuls, La Villéon, Pontevès, Vaugiraud et quelques témoins osèrent hautement défendre. Palpitantes furent les séances pour les accusés, leurs familles et pour ceux qui avaient à cœur de ne pas laisser ternir l'honneur du pavillon français. Le Ministre ne cherchait pas à frapper, mais à jeter la lumière sur un point obscur. Les juges avaient été minutieusement choisis parmi les notabilités de la marine, gens intègres et de haute expérience. C'étaient les lieutenants généraux de Breugnon, de Guichen, Lacarry, Deshayes de Cry, La Motte-Piquet; les chefs d'escadre d'Apchon, de Nieul, de Balleroy, de Kermadec, Thévenard, de Chérisey, Marin; le gouverneur d'Arbaud[1].

Le 2 avril, enfin, la sentence fut rendue. Le conseil tout d'abord *justifiait pleinement la conduite de l'amiral et l'acquittait honorablement. Il rejetait ensuite toutes les accusations portées contre les officiers* et les déchargeait *nominativement* de toute responsabilité[2]. Il serait trop long de reproduire ici le texte du jugement; mais la pièce n'en est pas moins intéressante à consulter. Elle est triste et consolante à la fois[3].

L'armée navale française, réduite à 25 vaisseaux, avait gagné le Cap après la bataille du 12 avril Nous l'avons vu précédemment. Quelques jours plus tard, son

1. Archives nat., B^4 205.

2. Grasse passa le reste de ses jours dans la retraite. Le 14 janvier 1788, il rendit le dernier soupir à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans et fut inhumé dans l'église de Saint-Roch.

Trois fois il avait contracté mariage. D'Antoinette-Rosalie Accaron, sa première femme, il eut deux fils et cinq filles; mais Catherine de Pien, « riche Américaine qui avait été mariée sept fois déjà », et Delphine de Cibon ne lui donnèrent point d'autres enfants.

Une de ses filles, épouse de François de Pau, eut six enfants, qu'elle établit tous en Amérique (Archives de M. le marquis de Grasse).

3. Voir les noms des officiers qui passèrent devant le Conseil et le jugement rendu soit aux Archives de la Marine, soit dans *les Marins français* par Chevalier.

nouveau chef, le marquis de Vaudreuil, écrivait au Ministre : « Nous travaillons avec la plus grande activité à la réparation de nos vaisseaux. M. de Montluc, ci-devant attaché aux constructions de Brest, est à la tête des ateliers de la mâture. Les lumières et les soins de cet officier lui ont mérité les éloges universels. Il a plusieurs officiers sous ses ordres, et M. de Monteclerc y a aussi souvent l'œil. M. Le Bègue, directeur de l'artillerie à Brest, règle les travaux des forgerons. La mâture que nous avons trouvée ici n'est pas d'une bonne qualité, et on est encore heureux de l'avoir[1]. »

Nous savons comment l'habile marin auquel était confiée la flotte de Sa Majesté Très Chrétienne avait échappé aux Anglais en décembre 1781, et de quelle manière il parvint aux Antilles, tandis que l'amiral de Guichen rentrait à Brest.

Au printemps 1782, il rassemble un convoi qu'il expédie en Europe, sous bonne escorte. Puis c'est M. de La Pérouse, récemment promu chef d'escadre, qu'il charge d'aller dans la baie d'Hudson avec *le Sceptre* arborant son pavillon, auquel sont jointes les frégates *l'Astrée* (Fleuriot de Langle) et *l'Engageante* (de La Jaille)[2]. Le lieutenant de vaisseau de Langle, officier le plus ancien qu'emmène La Pérouse, venait de convoyer de Fort-Royal au Cap 123 bâtiments marchands qu'escortaient *l'Expériment*, *le Sagittaire*, *l'Engageante* et *le Cornwalis*[3]. « Je pars avec la ferme

1. Montluc, lieutenant de vaisseau, commandant *le Sagittaire*, avait sous ses ordres les enseignes de Guiquerneau, de Kersabiec et de Courcelles.

2. La Pérouse était parti de France le 7 décembre 1781, montant *l'Astrée* et accompagné du *Sagittaire*, de *la Résolue*, de *l'Espion* et de 10 bâtiments chargés de comestibles et de bois. Il arrivait à bon port à la Martinique, malgré les vents et les brumes, et en repartait, le 13 janvier 1782, pour rejoindre l'armée de Grasse à Saint-Christophe.

3. Avant de se mettre en route pour l'Hudson, Langle quitte *l'Expériment*, mauvais marcheur, et prend le commandement de *l'Astrée*,

résolution de faire tout ce qui dépendra de moy pour contribuer à ses succès, écrit-il au Ministre en parlant de son nouveau chef, parce que je n'ai d'autre affaire que de bien servir[1]. »

Jean-François Galaup, comte de La Pérouse, né à Albi en 1741, garde de la marine en 1756, s'embarqua sur *le Célèbre* et fit campagne aux Iles-du-Vent. Comme lieutenant de vaisseau, il montait *l'Amazone*, en 1778, et participait, sous les ordres de l'amiral d'Estaing, aux prises de Saint-Vincent et de la Grenade et au combat naval du 4 juillet de l'année suivante. Il s'emparait ensuite de *l'Ariel* sur les côtes de Géorgie et du *Tigre*, corsaire anglais de 22 canons. Capitaine de vaisseau en avril 1780, La Pérouse soutint avec *l'Astrée* et *l'Hermione* un sanglant et glorieux combat le 21 juillet. A son départ pour la baie d'Hudson, il embarque 250 hommes d'infanterie, 40 d'artillerie, 4 canons de campagne, 2 mortiers, 300 bombes, etc. Sa mission consiste à détruire les établissements anglais qui s'y trouvent, et tout particulièrement les forts du Prince-de-Galles et d'York. Cette croisière, maritime plutôt que militaire, étant extrêmement périlleuse, ne pouvait être confiée qu'à un navigateur consommé. Traverser des mers peu connues, couvertes de glaces et de brouillards, s'avancer entre les récifs, longer et aborder des côtes mal définies et battues par les vents n'était certes pas une opération des plus faciles.

La flottille part du Cap, le 31 mai 1782. A peine entrée dans la baie d'Hudson, en juillet, elle est immobilisée par les glaces qui lui causent des avaries, se dégage, et arrive au cap Walsingham, à la partie

laissé vacant par La Pérouse, qui vient d'être promu chef d'escadre. Il a pour second l'enseigne de la Monneraye. « C'est, écrit-il au Ministre, un sujet plein de zèle et d'intelligence, qui a autant envie que moi de mériter les grâces du roy et vos bontés. »

1. Fleuriot de Langle au Ministre, cap Français, ce 31 mai 1782.

ouest du détroit. Les circonstances imposent à La Pérouse une grande rapidité dans l'exécution de son programme ; car, le 1er septembre, il est de toute nécessité d'avoir quitté ces parages au risque d'être bloqué jusqu'à la saison prochaine, avec tous les dangers qu'une telle situation peut laisser deviner. Les brumes environnent à leur tour l'escadre, rendant sa marche difficile, et lorsqu'elles se dissipent enfin, c'est pour découvrir un panorama de glaces menaçantes, hérissées de tous côtés. Profitant d'une ouverture qui se pratique dans la banquise, le chef d'escadre, à force de voiles, se dégage heureusement, et, quelques heures après, le 8 août, aperçoit le pavillon du fort du Prince-de-Galles. On avance la sonde à la main ; on mouille par 18 brasses. L'officier chargé de reconnaître la côte annonce qu'il est possible d'approcher encore, mais *le Sceptre* seul s'aventure et débarque les troupes par une nuit obscure, malgré la marée contraire. Le fort se rend à discrétion, dès la première sommation, sans tenter la moindre défense. La Pérouse s'empresse de tout détruire, et, le 11, remet à la voile sur le fort d'York.

Pendant dix jours la navigation se fait au milieu des écueils, par 7 brasses d'eau au maximum et sur fond de roches. On marche lentement et avec d'extrêmes précautions. Enfin les frégates arrivent, le 20 août, à l'entrée de la rivière de Nelson, à 5 lieues de la côte, et se tiennent hors des vues de l'ennemi. La Pérouse détache alors en reconnaissance 4 de ses meilleurs officiers, dont malheureusement nous ne pouvons citer les noms. Ils montent la chaloupe le *Sceptre* et sont accompagnés par 3 bateaux pontés, saisis au Prince-de-Galles. A leur retour, les troupes s'embarquent sur les chaloupes, et la flotte anglaise n'étant pas à redouter dans ces parages, La Pérouse les accompagne.

« L'île des Hayes est située à l'embouchure d'une

grande rivière qu'elle divise en deux branches; celle qui passe devant le fort s'appelle la rivière des Hayes; l'autre, la rivière de Nelson. »

La première est munie de moyens de défense, et un navire de la Compagnie de l'Hudson en protège l'entrée. La Pérouse se décide, en conséquence, à pénétrer par le Nelson, bien que le parcours soit plus long. Toutes les dispositions sont prises pour agir sans le concours des frégates avec lesquelles il deviendra impossible de communiquer. Le 21, on arrive vers le soir, à l'embouchure de la rivière avec 250 hommes de troupes et les canons indispensables. Les chaloupes mouillent par 3 brasses à son entrée, pendant que La Pérouse, le chevalier de Langle, M. de Rostaing, commandant les troupes, et le capitaine du génie Monneron s'avancent dans un canot, sondant toujours, pour examiner les abords. Plus de 100 toises d'une vase molle et infecte séparent de la côte; le débarquement semble impraticable de nuit; l'on attend le jour. La marée basse a mis toutes les chaloupes à sec. Maintenant plus d'un quart de lieue de boue sépare du rivage. Les difficultés ont augmenté et le temps presse cependant! Il faut agir ou rétrograder. Langle propose alors de gagner la terre comme l'on pourra. On adopte cette manière de voir, et chacun de sauter dans la fange épaisse. Bientôt après, les troupes se rangent en bataille dans une prairie, puis marchent sur un bois. Peut-être s'y trouvera-t-il un sentier conduisant au fort; mais toute la journée se passe à le chercher inutilement. C'est la boussole à la main et de bon cœur cependant, que la vaillante petite légion s'avance, le lendemain, à travers les fourrés de la forêt vierge. Mais, sur les entrefaites, le temps s'est gâté; une tempête menace. La Pérouse craint pour ses frégates, court aux chaloupes, ne peut les joindre tant la mer est furieuse, et ne par-

vient que le jour suivant à son bord, au moment où éclate une seconde tempête qui manque de détruire *l'Engageante* corps et biens, et cause de gros dégâts à tous les bâtiments. Pendant ces heures d'angoisses, le fort d'York tombait sans la moindre résistance au pouvoir des Français et subissait le même sort que le Prince-de-Galles. Immédiatement après les troupes revenaient à leurs embarcations, juste à temps pour gagner l'escadrille avant une nouvelle et non moins terrible bourrasque.

La Pérouse s'éloigna de ces régions inhospitalières, emmenant à son bord les deux gouverneurs anglais. Ainsi prit fin une campagne des plus périlleuses où le génie du navigateur dut se montrer à chaque pas. Les chefs immédiats du commandant en comprirent seuls l'importance et les difficultés. Le public de France n'y fit guère attention, car la croisière avait été sans éclat.

Le 17 juin 1782, après délibération entre généraux des armées navales française et espagnole au Cap, il fut décidé entre autres choses « que l'escadre française, aux ordres du marquis de Vaudreuil, irait à l'Amérique septentrionale pour se procurer les secours dont elle manquait et pour dégager les côtes de la Nouvelle-Angleterre, infestées par les frégates et corsaires ennemis, qui empêchent les vivres de parvenir aux colonies françaises ». Solano, dans cet intervalle, devait rester à Saint-Domingue pour se réparer, protéger l'île et procurer à l'armée de terre des subsistances et de l'argent, qu'il attend. On conclut également « que, pour suivre les ordres des deux Cours, les escadres combinées se réuniront au mois d'octobre afin de pouvoir commencer les opérations dans le temps prescrit par les dernières dépêches ». Tout faisait espérer l'arrivée de renforts à cette époque au plus tard — deux escadres et des troupes — et l'on y comptait à ce point

que MM. de Bouillé et de Vaudreuil concertèrent un beau plan d'opérations. Le Ministre écrivait, en effet, le 14 juin 1782 : « Je présume que le grand convoi destiné à l'approvisionnement des Isles-du-Vent et Sous-le-Vent et de l'armée navale, mettra à la voile à la fin de ce mois ou au commencement de juillet, etc. »

Le 4 juillet, les escadres alliées appareillent au Cap. Don Solano entre à la Havane; Vaudreuil, avec 13 vaisseaux, 3 frégates, 1 cutter et 2 bricks américains, fait route vers l'Amérique du Nord[1]. Indépendamment des secours à chercher pour les Antilles, il fallait bien aller aider de nouveau, sur mer, la jeune République des États-Unis, qui manquait toujours de flotte. Elle avait bien essayé de nouer des rapports maritimes avec Amsterdam, Cadix et la Suède; « mais, écrit M. de Barbé-Marbois au marquis de Castries, le grand éloignement, le danger qui accompagne cette navigation dégoûtent déjà même les plus entreprenants. Ils se plaignent de la manière dont ils ont été accueillis en Danemark, et toutes les expéditions qui se préparent actuellement, sont pour la France, la Hollande ou l'Espagne[2]. »

Le 10 août 1782, l'escadre française jette l'ancre à Boston.

1. Les vaisseaux : *la Couronne*, de 84 canons; *le Triomphant*, *l'Auguste*, *le Duc-de-Bourgogne*, *le Neptune*, de 80; *le Northumberland*, *le Magnifique*, *le Souverain*, *le Brave*, *le Pluton*, *l'Hercule*, *la Bourgogne* et *le Citoyen*, de 74;

Les frégates : *la Néréïde* et *l'Amazone*, de 36; *l'Iris*, de 32;

Un cutter, de 14; 2 bricks, de 16. (Archives nat., Marine, B[4] 185-41.)

2. Barbé-Marbois à Castries, Philadelphie, 31 juillet 1732.

Marquis de Barbé-Marbois (1745-1837), alors secrétaire de la légation française à Philadelphie; ministre plénipotentiaire en Allemagne; maire de Metz; quitte les affaires sous la Terreur. Président du Conseil des Anciens; déporté après le 18 fructidor. Conseiller d'État; directeur en 1801; ministre; président de la Cour des Comptes; sénateur (1813); garde des Sceaux sous Louis XVIII, membre de l'Académie des Inscriptions.

CHAPITRE VII

ARMÉE DE ROCHAMBEAU APRÈS YORKTOWN (1781-1783)

Les mois d'hiver à Williamsburg. — On attend en vain de France le plan de la future campagne. — Hésitation des généraux. — Ils attendent M. de Grasse, apprennent la perte de son escadre et se décident à l'attaque de New-York. — Les troupes françaises gagnent l'Hudson. — Camp de Crompond. — Le marquis de Vaudreuil amène l'escadre des Antilles à Boston. — L'armée française s'embarque pour les îles. — Le baron de Viomesnil en prend le commandement. — Rochambeau rentre en France. — Vaudreuil à Porto-Cabello. — Naufrage de *la Bourgogne*. — Perte de *la Sibylle*. — Le retour.

En décembre 1781, Washington est établi sur le fleuve de l'Hudson, avec les 2.000 hommes qu'il avait amenés devant Yorktown. Les 2.000 continentaux, que commandait La Fayette, ont rejoint le général Greene dans le sud, et les milices licenciées sont rentrées « avec plaisir dans leurs foyers ». Seul, M. de Rochambeau a pris ses quartiers d'hiver entre Williamsburg et Glocester. Sa présence en ces lieux, où les paisibles habitants croient la guerre terminée, ne manque pas, tout d'abord, de causer une certaine appréhension. En répondant à l'adresse de félicitation du Conseil de Williamsburg, il se voit obligé de calmer les esprits inquiets : « Les ordres du Roy concourent également à la poursuite de nos ennemis communs et à la protection qu'il doit à ses alliés. C'est en suivant ses instructions que le corps des troupes à mes ordres reste dans pays, pour le préserver de nouvelles invasions et le ulager de la garde dispendieuse pour cet État, qu'y

a occasionné, depuis le commencement de la guerre, l'entretien permanent d'un nombreux corps de milices. La raison militaire m'a déterminé, de concert et avec l'approbation de S. Exc. le général Washington et S. Exc. le gouverneur Nelson, à y établir les quartiers que nous y occupons... La discipline extrême que le corps français a gardée pendant son séjour en Amérique, où il a traversé 750 milles de pays, et les marques de satisfaction qu'il en a reçues du Congrès et de tous les Etats où il a passé, sont des sûrs garants à MM. du Conseil de la ville de Williamsburg de la tranquillité, de la sagesse et du bon ordre qu'on observera dans leur ville, en vivant avec eux comme de bons frères et de fidèles amis. »

La population s'était montrée des moins empressées à recevoir les troupes royales, et Rochambeau avait même dû, pour loger ses hommes et principalement les malades, « réparer aux frais du Roy toutes les maisons qui pourraient être promptement rétablies ». Peu à peu les Williamsburgeois se rassurèrent et devinrent plus hospitaliers.

Une petite escadre, laissée jusqu'à nouvel ordre par M. de Grasse à l'entrée de la Chesapeak, est chargée de la protection du corps français du côté de la mer. Suivant les circonstances, elle pourra remonter les rivières « jusqu'au point, écrit Rochambeau à Ségur, où je ne crois pas que l'ennemi puisse venir l'insulter ». Elle se compose du vaisseau *le Romulus*, de *l'Hermione*, de *la Diligente*, et de quelques corvettes, sous les ordres de M. de La Villebrune[1].

1. Bâtiments trouvés en rade d'York, lors de sa reddition :
Trois-mâts à flot : *le Hardi*, *le Cockran*, *le Laudrew*, *le Sharpe*, *le Joseph*, *le Worthlay;*
Trois-mâts relevés : *l'Océan*, *le Succès*, *le Neptune*, *le Sally*, *l'Anonyme;*

Sur ces entrefaites, arrive à York le comte de Kergariou-Locmaria, avec *la Sibylle*, accompagnée de *la Jeune-Pauline*. Il apporte argent et effets au corps expéditionnaire. « Cette frégate, dit Rochambeau, a rencontré un vaisseau aux Bermudes, qui l'a instruit de la prise de lord Cornwallis et de notre paisible possession de cette baie, où elle s'est réfugiée directement[1]. »

La Villebrune est le mandataire de M. de Grasse ; mais Kergariou a plus d'ancienneté. Auquel des deux revient le droit de commander? Un différend aurait éclaté si le nouvel arrivant n'avait jugé que le bien du service devait primer une inutile gloriole. « M. de Kergariou et M. de La Villebrune — Rochambeau en rend compte à M. de Castries — ont eu un instant de discussion et de malentendu et se sont ensuite parfaitement conciliés. M. de La Villebrune reste à la tête de tous les détails dont l'a chargé nominativement M. de Grasse, et je lui dois la justice qu'il s'en acquitte à merveille. M. de Kergariou, comme l'ancien, a tous les honneurs du commandement[2]. » « Comme M. de La Villebrune, écrit de son côté Kergariou au Ministre, est sédentaire à York, je lui ai abandonné toute la correspondance avec les chefs, étant depuis sans cesse occupé à croiser à l'entrée de cette baye (*Chesapeak*) pour en écarter les corsaires et faciliter la rentrée des bâtiments[3]... »

Bateaux à flot : *le Formidable, la Recherche, la Liberté ;*
Bricks relevés : *l'Harmonie, l'Arnold, l'Anonyme.*

Ces bâtiments manquent de voiles, de cordages et des objets nécessaires à leur armement. Huit sont en état de servir après réparation.

On vendit 3 trois-mâts, 5 brigantins, 25 goélettes, grands et petits, 5 bateaux de toute taille, 6 ancres diverses, 23 voiles diverses, un millier de merrain, 22 boisseaux de charbon de terre, des cargaisons diverses, et l'on en retira la somme de 308.943 livres (Archives nat., Marine).

1. Archives hist., Guerre ; — Rochambeau à Castries.
2. Archives hist., Guerre, 3734-197.
3. Archives nat., Marine, B[4] 185-156 ; Kergariou à Castries, 29 mai 1782.

Rochambeau expédie aux Antilles *la Bonnetta*, commandée par le chevalier de Barras, avec les dépêches que le Ministre adressait à M. de Grasse; mais cette corvette tombe aux mains des Anglais, à 50 lieues au large d'York[1]. Dans ce courrier, le général résume à l'amiral un résolvé du Président du Congrès : « Il sera élevé une pyramide à York avec une inscription qui contiendra l'extrait de la capitulation de Cornwallis; il nous sera présenté à chacun deux pièces de canon avec une inscription et date de cet événement, et le Roy sera supplié par les Ministres de nous permettre de les accepter[2]. »

Le général, depuis longtemps déjà, était dans un état de santé fort mauvais. Dès le mois de juin — quatre mois avant la prise d'York — il sollicitait son retour momentané. « J'ai rendu compte au Roi, lui répondait Ségur, le 24 août 1781, de la demande que vous faites à Sa Majesté de revenir en France pour le rétablissement de votre santé. Sa Majesté a approuvé que vous

1. Paul-François-J-Nic, comte de Barras (1755-1829), conventionnel et l'un des directeurs de la République.

2. La première pierre de la colonne fut posée en grande pompe, le 18 octobre 1881, — cent ans après — par M. Priton Coles, grand-maître de la Loge maçonnique de la Virginie. Il s'était muni, à cet effet, d'une truelle en argent massif, donnée jadis par la Grande Loge de New-York à celle de Virginie. Sur le manche en ivoire doré étaient sculptés un double triangle ainsi que les armes de Virginie, dans un cercle, avec la devise : *Sic semper tyrannis*. Sur la lame, on voyait un compas en or massif et la lettre G, surmontée de l'œil qui voit tout, également en or. Au dos de la truelle était inscrit : *Présenté à la Grande Loge de Virginie par Charles Arthur, son représentant près la Grande Loge de New-York*. La boîte à déposer en terre, tout en cuivre bruni à l'intérieur, contenait de nombreux documents, et mesurait 2 pieds 6 pouces de long, 2 pieds de large et 1 pied 8 pouces de profondeur. Une plaque en argent y était fixée, portant l'inscription : *Pierre angulaire d'un monument commémoratif de la reddition de lord Cornwallis et des forces sous son commandement aux troupes américaines et françaises à Yorktown, Virginie, le 19 octobre 1781. Posée sur l'invitation de la Commission congressionnelle par la Grande Loge des maçons AF et A de Virginie à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de cet événement* (*Note de voyage* de l'auteur. Yorktown, octobre 1881).

reveniez et Elle s'en rapporte au zèle qui vous anime pour son service, de fixer l'époque de votre retour, étant bien persuadée que vous ne quitterez l'armée que vous commandez que lorsque vous n'y croirez plus votre présence nécessaire, et qu'il n'en pourra résulter aucun préjudice pour le bien de son service. Sa Majesté m'a chargé, en conséquence, de vous mander que son intention est que, lorsque vous partirez, vous remettiez le commandement de l'armée à M. le baron de Vioménil, qui en sera chargé pendant votre absence... »

« J'ai reçu aujourd'hui seulement, écrit Rochambeau à M. de Ségur, le 15 décembre, par la négligence ordinaire des postes et des courriers américains, les dépêches arrivées à Boston, le 6 novembre, par le cutter *l'Espion*. Vous me prenez par mon faible, Monsieur, en vous en rapportant à ma conscience sur l'état actuel de ma santé et à mon zèle pour le service de Sa Majesté, pour faire usage ou non du congé d'hiver que le Roi veut bien me donner. Je ne peux pas nier qu'actuellement ma santé ne soit bonne et que la saison ne soit trop avancée, n'ayant ici aucune frégate, qui sont allées toutes deux à la tête de *l'Elk* pour convoyer les besoins de l'armée (*sic*), et ne peuvent être de retour avant le 1er janvier, et *la Résolue* n'étant pas revenue de Boston[1]. Le baron de Vioménil, d'ailleurs, que vous destinez à commander en mon absence, a des raisons de santé et d'intérêt de la première force, qui exigent, à mon grand regret, son retour en France. »

« Comme l'air de Virginie, sain l'hiver, est, au contraire, très fiévreux l'été, que je n'ai jamais manqué d'attraper la fièvre partout où je la trouve épidémique,

1. Rochambeau ne savait pas alors que La Pérouse avait emmené cette frégate aux îles pour augmenter l'escorte d'un convoi.

je vous supplie de m'autoriser à laisser, dans le cas où elle soit plus forte que mon courage, le commandement de l'armée à celui qui se trouvera le plus ancien[1]... »

Rochambeau n'eut pas à regretter les retards apportés à son autorisation de congé. La capitulation d'York l'ayant rendu justement célèbre. « Je suis persuadé, lui confie Ségur, le 7 décembre, que, tout incommodé que vous étiez à l'époque du 20 octobre, vous étiez fort aise de n'avoir pas été autorisé jusqu'alors à l'absence que vous demandiez de pouvoir faire. Je connais trop votre zèle pour n'être pas assuré du regret que vous auriez eu si la prise d'York avait pu se faire sans vous[2]... »

Louis XVI avait adressé lui-même ses félicitations au commandant de ses troupes. « Les succès de mes armes ne me flatteront jamais que comme étant un acheminement à la paix, ajoute-t-il; je mande aux archevêques et évêques de mon Royaume de faire chanter un *Te Deum* dans les églises de leurs diocèses, et je vous fais cette lettre pour vous dire que je désire qu'il soit également chanté dans la ville ou le camp où vous vous trouverez avec le corps de troupes, dont le commandement vous est confié[3]... » Vergennes, à son tour, prenait la plume : « Vous avez rendu, Monsieur le comte, à nos armes le plus grand éclat, et vous avez posé une pierre d'attente sur laquelle, j'espère, que nous élèverons un édifice honorable de paix. Il ne faut pas se flatter cependant qu'elle puisse être prochaine; il n'est pas dans le caractère anglais de

1. Archives hist., Guerre, 3734; Rochambeau à Ségur, Williamsburg, 15 décembre 1781; Viomesnil se rendit en France sur *l'Hermione*, commandée par La Touche-Tréville.
2. Archives hist., guerre. 3732.
3. *Ibidem*, 26 novembre 1781

lâcher si facilement prise[1]... » Aussitôt la nouvelle reçue de la prise de York, le marquis de Ségur s'était empressé et de témoigner à Rochambeau ses impressions personnelles, et de se faire l'interprète du roi, « qui a lu avec plaisir le détail des opérations[2] ».

C'est encore Ségur : « Le Roi m'ordonne, Monsieur, de vous marquer combien Sa Majesté est satisfaite de vous avoir donné le commandement de son armée en Amérique. La réputation dont vous jouissiez depuis longtemps et votre dévouement à son service ont été les premiers motifs de sa confiance. Les vrais talents militaires, dont vous venez de donner de nouvelles preuves dans la circonstance actuelle, le grand ordre que vous avez fait observer dans les troupes, les justes combinaisons que vous avez faites, la marche longue et assurée de votre armée, vos dispositions de guerre, l'esprit de conciliation que vous avez apporté dans toutes les opérations que vous avez concertées avec le général Washington, et enfin le succès qui les a couronnées ne laissent rien à désirer à Sa Majesté[3]... »

Bientôt arrivent, par divers courriers, les nouvelles des récompenses accordées ; elles étaient impatiemment attendues tant par les officiers susceptibles d'en obtenir que par leur chef soucieux de voir reconnaître d'une manière effective les services rendus. Le général reçoit la « promesse du premier gouvernement de 30.000 livres qui viendra à vaquer » et, de suite, un traitement qui s'élève à ladite somme ; puis, c'est l'espérance pour son fils « d'un régiment, avant le temps fixé pour en être susceptible ». Citons quelques privilégiés : M. d'Aboville est « compris pour le grade de brigadier d'infanterie ; comme récompense de la dis-

1. Archives hist., Guerre, 3734 ; — 1er décembre 1781.
2. *Ibidem*, 3734 ; — Ségur à Rochambeau, 5 décembre 1781.
3. *Ibidem*, 3734 ; — Ségur à Rochambeau, Versailles, 5 décembre 1781.

tinction avec laquelle il a dirigé les travaux de l'artillerie pendant le siège ». M. de Querenet reçoit le brevet de colonel et une pension de 1.200 livres, « témoignage bien particulier que Sa Majesté lui donne de la satisfaction qu'elle a ». Les frères Berthier sont nommés officiers attachés à l'état-major de l'armée, vu le zèle et les talents qu'ils ont déployés. Le baron de Viomesnil, fait grand'croix de Saint-Louis, obtient un gouvernement de 12.000 francs, et le chevalier de Chastellux un de 10.000 livres. Le marquis de Saint-Simon reçoit le cordon rouge, et le comte de Viomesnil 5.000 livres de pension; Choisy est nommé maréchal de camp. MM. les colonels de Laval, de Rostaing, et de Beaumont d'Autichamp sont faits brigadiers, ainsi que MM. les lieutenants-colonels de La Valette et de Lestrade.

Ce sont encore : M. de la Tour, lieutenant-colonel d'Auxonne, qui devient colonel; M. Nadal, chef de brigade, qui, avec une pension de 600 livres sur le Trésor royal, prend rang de lieutenant-colonel, directeur du parc de l'équipage d'artillerie; M. de Laziès, qui, de chef de brigade, passe lieutenant-colonel major de l'équipage et reçoit 500 livres de pension[1]. Les fonctionnaires attachés à l'armée ne sont pas oubliés. M. de Tarlé, pour l'intelligence qu'il apporte dans ses fonctions, devient chevalier de Saint-Louis; M Blanchard, commissaire des guerres, et M. de Villemanzy « pour sa bonne conduite et son activité », touchent une gratification de 3.600 livres.

Les détachements venus des Antilles avec Saint-Simon furent aussi récompensés, leur conduite ayant été très brillante devant York. Rochambeau, dans la joie de la victoire, n'avait voulu oublier personne. Il obtint beaucoup, après avoir demandé trop. « Sa Ma-

1. Archives hist., Guerre, 3734-3735.

jesté n'a pu écouter toute sa bienfaisance pour l'avancement de quelques officiers supérieurs au grade d'officier général; mais Elle est persuadée que vous lui donnerez de nouveaux motifs d'exercer cette même bienfaisance, et les officiers que vous recommanderez à ses bontés en éprouveront les effets dans d'autres circonstances[1]... » Quant à lui, le général ne se trouve pas content de la promesse ferme d'un gouvernement. Il s'en ouvre à Ségur et serait bien reconnaissant « si Sa Majesté eût bien voulu joindre à cette grâce la décoration du cordon bleu; quelque distinction qu'Elle ait eu la bonté d'accorder de son règne à l'ordre de Saint-Louis, il n'en est pas moins le second ordre de son royaume... ». « Permettez-moi, ajoute-t-il, d'avoir l'honneur de vous prier de vouloir bien engager Sa Majesté à donner à mon fils une expectative plus précise d'un régiment, en la suppliant de lui accorder la promesse du premier régiment qui viendra à vaquer dans ce pays-ci, où il est le plus ancien colonel en second... »

La Fayette, bien que servant au titre américain, sut, par de hautes relations de famille, attirer sur lui la bienveillance toute spéciale du roi. « Sa Majesté, pour vous en donner une marque très particulière et la plus flatteuse, lui écrit le marquis de Ségur, le 5 décembre, vous assure le grade de maréchal de camp en ses armées pour en jouir après que la guerre de l'Amérique sera terminée, époque à laquelle vous cesserez d'être au service des États-Unis pour rentrer à celui de Sa Majesté. D'après cette décision, vous serez regardé comme maréchal de camp de la date de la capitulation faite après le siège d'York par le général

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Ségur à Rochambeau, 5 décembre 1781.

Cornwallis, le 19 octobre de cette année[1]... » Enfin, mentionnons, en passant, quelques mutations survenues au mois de janvier 1782. Le roi accorde la charge de mestre de camp, lieutenant-commandant de son régiment de dragons, vacante par la démission du marquis de La Fayette, au vicomte de Noailles, mestre de camp en second du Soissonnais. Noailles est remplacé par le comte de Ségur, mestre de camp en second d'Orléans-Dragons[2]. Le comte de Charlus, colonel en second de Saintonge, passe à la majorité de la gendarmerie, et le prince de Broglie, colonel en second d'Aunis, prend sa place. Le comte Guillaume de Deux-Ponts devient colonel du régiment de dragons que commandait le comte de Jarnac. Le comte de Fersen, colonel à la suite, et le chevalier de Lameth sont nommés mestres de camp en second de Royal-Deux-Ponts et d'Orléans-Dragons. Le comte de Damas, capitaine en second de la compagnie colonelle du régiment d'infanterie du Roi, remplace Broglie comme mestre de camp en second d'Aunis.

En même temps qu'arrivent ces bonnes nouvelles en Amérique, parviennent aussi les échos malveillants qui circulent à la Cour. — La discorde règne dans le corps expéditionnaire ; les chefs ne s'entendent pas et se montrent trop roides avec leurs subordonnés ; Rochambeau cache cette grave situation au Ministre. — « J'ignore absolument, répond aussitôt le lieutenant général indigné à son chef hiérarchique, j'ignore absolument ce qu'ont voulu dire des lettres particulières sur la manière dont les officiers généraux vivent avec leur division. J'ai eu l'honneur de vous mander, en plusieurs occasions, la justice que je leur dois, c'est

1. Archives hist., Guerre, 3734 ; — Ségur à La Fayette, 5 décembre 1781
2. La Fayette et Noailles étaient rentrés en France peu de temps après la prise de York.

qu'ils maintiennent l'ordre et une discipline qui a peu d'exemples, avec beaucoup de fermeté, qu'ils vivent très honorablement avec les officiers de leurs divisions et fort peu les uns chez les autres, quoique fort unis entre eux. » Puis le général, mortifié de ces racontars de mécontents ou de jaloux, continue : « Quand je ne parle pas, dans mes dépêches, d'aucun détail intérieur, c'est que tout y va bien. Mon Ministre peut être alors très tranquille ; c'est une preuve que l'autorité qu'on a bien voulu me confier se suffit à elle-même[1]. »

Le général Greene entre directement en correspondance avec le comte de Rochambeau, en décembre 1781, — les affaires militaires étant toujours la première préoccupation de chefs dignes de ce nom. — « C'est avec grand plaisir que j'embrasse la première occasion de communiquer avec un général de votre caractère, pour lequel j'ai autant de respect et à qui l'Amérique a de si grandes obligations. » Le 19 octobre, la faible armée américaine qu'il commande s'était mise en mouvement, avait quitté les montagnes de la Santi, passé la Wateree, et occupé Buch-Head, le 23. Puis Greene, à la tête de sa cavalerie, avait opéré une marche rapide vers Dorchester, où s'étaient fortifiés les Anglais. Son avant-garde y fit un tel carnage que tous les ennemis se replièrent, laissant les Américains en possession des trois Etats du Sud, à l'exception de Charlestown et de Savannah. Malgré ces précieux avantages, il fallait prévoir l'avenir. Le manque de population en Virginie et le prix excessif des engagements empêchent les Républicains d'augmenter leur armée, que les dons en argent du roi permettent tout juste d'entretenir sur un très petit pied. « On ne peut donc espérer de rien faire dans ce pays-ci, écrit Rochambeau à Ségur, sans dou-

1. Archives hist., Guerre ; — Rochambeau à Ségur, Williamsburg, 26 janvier 1782.



bler au moins le corps français soit par des secours partant directement de France, soit en les faisant venir directement de nos îles, en même temps que la supériorité maritime. Ce dernier parti devrait être préféré, en observant le plus grand secret[1]. »

Voudrait-on faire le siège de New-York qu'il serait encore nécessaire de recevoir des renforts[2]. Greene ne tarde pas, du reste, à demander l'appui des alliés. Bien qu'il ait pour mission de protéger uniquement la Virginie, que l'effectif des troupes expéditionnaires soit faible et qu'il lui répugne d'émietter ses forces, Rochambeau croit cependant devoir répondre à l'appel du général américain. Il expédie donc le corps de Lauzun « jusques vers la rivière de Dan, ce qui me donne le temps, écrit-il au gouverneur Harrisson, le 23 janvier 1782, de recevoir des nouvelles du général Washington, pour savoir s'il ordonne qu'il aille plus loin... ». « Je suis ici très à portée de donner des ordres. »

Cette légion part, mais la neige qui tombe à gros flocons et le temps glacial la forcent à rentrer. Sur ces entrefaites — le 22 janvier — arrive la réponse du généralissime. « Votre Excellence sait que le corps français ne doit pas être divisé, et je crois qu'outre qu'il est occupé à présent à couvrir la Virginie, l'intérêt des treize Etats est de le regarder comme une réserve, qui puisse se porter en masse à droite ou à gauche dans les grandes occasions[3]. »

Le 9 février, la légion se remet cependant en marche, commandée par Choisy, et arrive à Charlotte-Court-House par Richmond[4].

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Rochambeau à Ségur, 23 novembre 1781.
2. *Ibidem*; — Rochambeau à Ségur, 15 décembre 1781.
3. *Ibidem*; — Rochambeau à Ségur.
4. Lauzun est alors en France.

La Luzerne écrivait à Rochambeau[1] : « Le général Washington trouve que vous avez beaucoup fait en portant la légion de Lauzun sur le Dan. Vous pouvez être sûr qu'il sent trop la nécessité de tenir vos forces rassemblées dans la Virginie et d'être à portée d'agir sur New-York au printemps, si la Cour de France se décide pour cette entreprise. » Du reste, la conduite de Rochambeau eut l'approbation complète de Ségur : « Rien ne pouvait être plus contraire à vos vues que de trop étendre votre corps de troupes, ou que d'en trop détacher une partie. »

Le Congrès ne se préoccupe pas moins que les chefs militaires de la campagne future, et « fait ses dispositions pour les plus vigoureux efforts », dit Washington ; à quoi Rochambeau répond : « Il est essentiel qu'il se mette à portée de combiner nos opérations de terre avec la supériorité maritime que le Roy a actuellement en Amérique. » D'autre part, la Virginie se regarde comme en pleine paix, et l'on voit — fait incompréhensible — l'assemblée de cet Etat se dissoudre « sans avoir fourni aucun moyen pour recruter ». Il faut avouer que la tâche des officiers, préposés aux destinées des Etats-Unis, n'était pas toujours aisée à remplir.

On est au printemps, et, d'un moment à l'autre, les circonstances peuvent amener à commencer la nouvelle campagne. Or il n'existe encore aucun plan. La Cour de Versailles n'en a pas envoyé ; de jour en jour on l'attend. Au sujet de celui qu'élaborent les généraux, Greene et Rochambeau sont en absolu désaccord. Selon le premier, la meilleure manière de défendre les Etats du centre consisterait à découvrir la Virginie et à renforcer l'armée du Sud en Caroline. Les intentions

1. 8 février 1782.

du Roi, objecte alors Rochambeau, sont d'accorder une égale protection aux treize Etats. Les Anglais ne laissent pas encore entrevoir leurs intentions. Sur leur compte, on en est réduit toujours à des suppositions, bien qu'il y ait apparence d'une évacuation prochaine de la Caroline du Sud et de la Géorgie. Prendront-ils l'offensive? Attendons alors « pour voir sur quel point l'orage se portera avant d'y diriger le corps français ». Se tiendront-ils sur la défensive? Suivant les nouvelles de notre flotte, nous nous déciderons à attaquer vers le nord ou vers le sud. « Vous conviendrez, ajoute Rochambeau, que je ferais une démarche bien hasardée, d'allonger le corps français dans l'intérieur des terres vers la Caroline du Sud, si l'armée navale vient me chercher dans ce pays-ci pour me porter du côté du nord. » Entre les deux chefs la correspondance continue, et tristement le général américain écrit au comte de Rochambeau, le 25 avril, que l'ennemi, nombreux à Charlestown, « tient cette garnison à grands frais », et construit des bateaux plats, indice d'une offensive prochaine. La situation dans laquelle il se trouve est affreuse. « La perte de la ligue de Virginie, dont le temps de service est expiré en décembre, et la diminution de celle de la Caroline du Nord mettent nos forces un peu au-dessous de ce qu'elles étaient avant l'arrivée du général Saint-Clair. » L'armée est « délabrée » et « manque de toutes provisions nécessaires à lui donner de la vigueur en face d'un ennemi supérieur ». Elle est « dans une telle détresse que le mécontentement a presque causé une mutinerie. Les Etats du Sud requièrent du secours, et ils ont été ravagés comme la Saxe dans la dernière guerre[1] ».

Rochambeau, du reste, s'en rapporte à la décision de Washington et lui fait part d'un projet. « Si vos opéra-

1. Archives hist., Guerre, 3734;— Greene à Rochambeau, 25 avril 1782.

tions portent sur New-York, en partant pour conférer avec vous, je mettrai toujours l'armée en mouvement » par terre en faisant des marches et contre-marches, afin de tromper l'ennemi. « Je n'ai pas assez de bâtiments pour aller en un voyage par mer à la tête de *l'Elk*[1]. »

L'ennemi est loin d'avoir l'intention d'évacuer Charlestown; Port-Mahon et l'île de Minorque sont aux mains des Espagnols ; telles sont les nouvelles, bonnes et mauvaises, qu'envoie le généralissime à Williamsburg, le 5 mai, puis, « le plan de notre campagne dépend si entièrement des secours qui nous seront envoyés par Sa Majesté Très Chrétienne que je ne peux avoir d'opinion que sur des hypothèses ». Il est important de ne pas trop différer le départ des troupes pour l'attaque de New-York. « Comme il faut, réplique Rochambeau, être l'épée à la main jusqu'au dernier moment, je suis en mesure de marcher au premier instant où je recevrai des ordres de la Cour ou des lettres de M. de Grasse... A l'égard du crochet proposé, il n'aura certainement pas lieu [2]. » — Le temps manque. — Il se rendra donc par le chemin le plus court au point de concentration. Mais pourquoi les Virginiens s'obstinent-ils dans une aveugle confiance, et en profitent-ils pour rester calmes et inactifs, tandis que les dangers ne sont pas absolument écartés ? Rochambeau, le même jour, insiste sur ce point important auprès du gouverneur Harrisson : « Je compte que Votre Excellence va avoir de bonnes pièces en mains pour porter l'assemblée de Virginie à faire les plus grands efforts pour rendre cette campagne décisive : *Si vis pacem, para bellum*[3]. »

1. Archives hist., Guerre, 3734. — Rochambeau à Washington, 29 avril 1782.
2. *Ibidem*, — 3734; — Williamsburg, 13 mai 1782.
3. Archives hist., Guerre, 3734; — Rochambeau à Harrisson, Williamsburg, 13 mai 1782.

On en est toujours à hésiter sur une résolution définitive à prendre, en absence de nouvelles des îles et d'ordres de Versailles, lorsqu'arrive, de sources diverses, la rumeur vague d'une bataille navale livrée aux Antilles. Vainqueur de Rodney, M. de Grasse aurait gagné Saint-Domingue. L'émotion devient grande aux Etats-Unis. Que faut-il croire ? les *on dit* se succèdent très incomplets, avantageux un jour, douteux un autre. L'espoir, concentré dans le retour de l'escadre française sur les côtes des Etats-Unis, détermine une extrême anxiété, et l'attente de renseignements précis empêche de rien décider. On est donc moins avancé qu'auparavant, et les semaines passent, longues, très longues, sans amener de modification.

Jusqu'en France sont également parvenus des échos plus ou moins confus sur les opérations aux colonies. « Je crois, écrit le chevalier de la Luzerne à Rochambeau, le 8 mai, je crois le Cabinet très inquiet de ce qui se passe en Amérique, et il est de mon devoir de le tenir bien informé; mais les ports de l'est et ceux de Pensylvanie sont tellement bloqués qu'il est impossible de risquer, avec quelque lueur de succès, un bâtiment quelconque. C'est ce qui me force à avoir recours à vous, malgré la faiblesse de votre marine. Ne serait-il pas possible que M. de la Villebrune armât un de ses petits bâtiments, en donnât le commandement à quelque personne sensée, comme M. de Clouard, et le fît tout de suite partir pour France ; il rendrait véritablement un grand service[1]. »

Malgré tout, on ne doute pas aux Etats-Unis du succès qu'a dû remporter M. de Grasse. Le 14 mai, Rochambeau, qui est en relation de lettres avec M. de Bellecombe, entretient longuement le gouverneur de

1. Archives hist., Guerre, 3736. — La Luzerne à Rochambeau, 8 mai 1782.

Saint-Domingue des avantages à peu près certains de l'escadre des Antilles, qu'il désire voir achever « de se couronner de gloire par la conquête de la Jamaïque ». Il termine ensuite son épître par de nombreux renseignements. Le Ministère anglais est renversé, et le nouveau a décidé que l'ennemi commun se tiendrait désormais sur la défensive ; Clinton est rappelé, et Robertson le remplace à New-York. En ce moment, la garnison de Charlestown comprend 5.000 hommes, y compris les réfugiés enrégimentés. « Greene les serre de près et les a réduits à leurs ouvrages ainsi qu'à Savannah. » New-York possède 10.000 défenseurs. « Si le comte de Grasse nous amène une marine supérieure et 6 à 7.000 hommes de troupes dans le courant d'août, je ne doute pas que nous ne puissions entreprendre le siège de New-York et de Long Island. Nous sommes actuellement inondés de croiseurs, au point que presque tous les bâtiments qui sortent de la Delaware ou de la Chesapeak sont pris. » Il est indispensable cependant de pouvoir communiquer rapidement, et pour cela d'expédier une frégate à New-Port ou à Boston et un cutter chargé d'un duplicata, qui se dirigerait dans la baie d'Albemarle ou vers un des ports de la Caroline du Nord ; puis il faudrait « recommander spécialement aux officiers porteurs des dépêches par terre, de changer de chevaux, de ne point épargner l'argent, et d'arriver avec la plus grande diligence en prenant les routes de l'intérieur du pays et non celles de la mer ».

Le début de septembre serait la dernière limite pour commencer le siège de New-York. « Il faut que nous soyons avertis par des duplicata, au moins six semaines avant l'arrivée de M. de Grasse, afin de ne pas le laisser se morfondre... J'attends avec la plus grande impatience le duc de Lauzun et le plan de campagne de notre

Cour, dont je n'ai encore aucune connaissance[1]. »

Le comte de Rochambeau se plaignait avec raison des croisières ennemies. Depuis qu'en janvier la frégate *la Diligente*, commandée par M. de Clouard, avait fait naufrage au cap Henry, la baie de Chesapeak était couverte de petits corsaires. Le 23 mars, M. de Barbé-Marbois écrivait de Philadelphie au comte de Kergariou-Locmaria[2] : « Les commerçans de cette ville sont venus me trouver en l'absence de M. le chevalier de La Luzerne, pour me faire part de la conjoncture alarmante où se trouve leur commerce avec la France et les isles. Les succès de quelques corsaires de New-York dans leurs croisières à l'entrée de la Delaware les ont encouragés au point qu'ils se hasardent avec la plus grande audace jusques dans l'intérieur de cette baye... Votre seule apparition éloignera les corsaires[3]... »

La Sibylle sort, donne la chasse, prend deux navires. Rochambeau lui adjoint bientôt « 3 petits bâtiments des restes de la flotte de Cornwallis, bricks armés pour la navigation de l'intérieur de la baye, qui, pouvant suivre ces petits corsaires dans les creeks, nous feront, écrit-il à Ségur, à ce que j'espère, raison de cette vermine[4]. »

1. Archives hist., Guerre, 3734 ; — Rochambeau à Bellecombe Williamsburg, 14 mai 1782.

2. Archives hist., Guerre, 3736 ; — Marbois à Kergariou, commandant *la Sibylle*, Philadelphie, 23 mars 1782.

3. La Luzerne s'était rendu auprès de Rochambeau, qui écrira au Ministre : « Son voyage avec nous a été fort heureux; il est probable que, s'il eût resté à Philadelphie, il aurait été tué du tonnerre qui est tombé sur sa maison, où son lit et tout a été brûlé et a fini par tuer M. de Meaux, lieutenant en pied d'artillerie, qui était logé chez lui pour le rétablissement de sa santé. Cet accident fait un grand argument en faveur des *conducteurs* de M. Francklin, l'hôte de la maison du chevalier de La Luzerne n'ayant jamais voulu qu'on en mît à la sienne et ayant toujours été opposé au système de M. Francklin. » (Archives hist., Guerre, 3734 ; — Rochambeau à Ségur, Williamsburg, 14 avril 1782.)

4. Archives hist., Guerre, 3734 ; — Rochambeau à Ségur, Williamsburg, 14 avril 1782.

Le 23 mai, l'on ne sait encore rien d'officiel au sujet de la bataille navale des Antilles. « Les nouvelles de M. de Grasse deviennent meilleures de jour en jour; il paraît certain qu'il est parti pour Saint-Domingue après avoir battu Rodney trois jours de suite et l'avoir très maltraité. »

Tels sont les avis donnés par La Luzerne. Les gazettes d'Antigue et de New-York jettent, presque aussitôt l'alarme, mais en même temps celles de la Martinique et de la Grenade « disent positivement tous les détails de deux combats de M. de Grasse pour sauver son convoi, dont le résultat est qu'il a perdu le seul vaisseau *le Glorieux*, qu'il a brûlé après avoir sauvé l'équipage, et qu'après le combat le plus violent et le plus opiniâtre, dans lequel il a fort maltraité Rodney, il a continué son chemin pour Saint-Domingue avec tout son convoi [1] ». Hélas! cette fausse joie n'est pas de longue durée; quelques jours plus tard — au commencement de juin — l'on apprend la foudroyante nouvelle du désastre. Que faire? Quelle détermination prendre? Les beaux projets contre New-York semblent crouler avec l'annonce de cet effroyable événement. Du jour au lendemain on se croit perdu; c'en est peut-être fait de l'indépendance des Etats-Unis. On craint pour York et pour West-Point [2], où se trouvent la faible marine et la grosse artillerie de l'armée française. Le comte de Rochambeau dépêche un courrier vers La Luzerne. « Je ne vois pas, lui écrit-il le 8 juin, à quoi pourrait tendre la marche de ce corps-ci sur New-York, et je crois qu'au contraire elle pourrait engager M. Carleton à faire un détachement et quelques entreprises sur nos vaisseaux quand l'armée serait éloignée... pour chercher à conquérir l'Amérique par

1. Archives hist., Guerre, 3734. — Rochambeau à Greene, 28 mai 1782.
2. West-Point, en Virginie.

force... Nous sommes à la fin de nos moyens d'argent... S'il n'arrive point de frégate, nous sommes à notre dernier sol[1]. »

Arrivé d'Angleterre à New-York avec des pouvoirs étendus pour entamer des négociations, Carleton, à peine débarqué, avait expédié au général Washington « une collection de papiers publics », où se trouvait exprimé « le vœu du Roy et de la nation pour la paix ». Si les pourparlers n'aboutissaient pas, il espérait que la guerre serait « moins cruelle que du tems de ses prédécesseurs », dont il blâmait la conduite.

Par la même occasion, l'illustre défenseur du Canada implorait un passeport qui permît à son secrétaire, Lowis Morgen, « de porter une lettre de politesse au Congrès[2] ». Le généralissime et le Congrès refusèrent pourparlers et passeport. Ils entendaient rester dans les termes du *résolvé secret* de 1778, portant « que l'on n'écoutera aucune proposition de la Grande-Bretagne jusqu'à ce que tout le continent soit évacué et l'indépendance reconnue par le Roy d'Angleterre ». Ils y ajoutèrent « qu'ayant, depuis cette époque, contracté une alliance intime avec la France et connaissant les avantages immenses qui en ont résulté, les États-Unis sont liés autant par devoir que par honneur et reconnaissance à ne jamais faire de paix séparée ». L'Angleterre leur accorderait-elle tout ce qu'ils pourraient désirer[3] ?

1. Archives hist., Guerre, 3736 ; — Rochambeau à La Luzerne, Williamsburg, 8 juin 1782.

2. Carleton ne tira pas vengeance de l'insuccès de ses négociations. Il traita à merveille les Américains prisonniers et en renvoya sur leur parole. Ce changement d'attitude dans la manière d'agir vis-à-vis des Américains provenait d'un ordre supérieur. Des gens opposés à l'ancien système, dont quelques-uns ennemis personnels du roi — le duc de Richmond et lord Shelburne — détenaient alors le pouvoir en Angleterre.

3. Archives hist., Guerre, 3736 ; — La Luzerne à Rochambeau, 20 mai 1782.

Quelques jours plus tard, un brick — *le Lion* — commandé par M. de l'Epine, enseigne de vaisseau, apporte le courrier de France. M. de Vergennes y mande que le plan de campagne n'est pas encore arrêté. En communiquant cette inexplicable nouvelle à Rochambeau, le chevalier de La Luzerne ajoute tristement : « Je vois avec bien du regret d'aussi belles et bonnes troupes se consumer en Virginie pendant l'été. Les Anglais ont fait des propositions de paix, qui sont aussi avantageuses que nous puissions jamais les espérer; mais, comme ce pays-ci n'y était pas compris, le Roy les a rejetées absolument... Les Anglais paraissent vouloir nous séparer les uns des autres, à quelque prix que ce soit; j'espère qu'ils n'y parviendront pas. » Les généraux français se désolent de n'avoir reçu aucun ordre concernant des opérations que l'on devrait déjà entreprendre; Rochambeau s'en plaint à Ségur : « L'inaction à laquelle nous allons être condamnés me fait désirer avec bien de l'impatience le retour du baron de Viomênil. Le zèle soutient les forces dans les moments de crise et d'opérations, mais les infirmités prennent le dessus lorsqu'il n'y a plus à se battre que contre l'intempérie et les maladies du climat[1]. »

Le temps se passe à recueillir dans les ports des ravitaillements et ce qui paraît nécessaire à la réparation des vaisseaux du marquis de Vaudreuil au Cap. *La Sibylle* débouque ensuite les bâtiments chargés de farine, et *l'Émeraude* escorte un convoi de mâtures. Bientôt, dans la crainte de ne pas recevoir d'autres dépêches de la Cour avant longtemps, et le repos continuel pouvant faire perdre le fruit des avantages acquis, Washington et Rochambeau conviennent de faire remonter les troupes françaises vers le nord, afin de les

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Williamsburg, 8 juin 1782.

joindre à celles du Congrès. « Les nouvelles, écrit ce dernier au gouverneur de Saint-Domingue, les nouvelles que je reçois dans l'instant du chevalier de La Luzerne m'annoncent des dispositions à New-York pour des embarcations que l'on croit pour la Jamaïque, ce qui me décide à faire marcher l'armée sur-le-champ pour me réunir au général Washington et menacer cette place. Je ne présume pas que cela puisse avoir grand effet, parce qu'ils sont déterminés à évacuer Charlestown et Savannah; il leur restera assez de monde, en faisant des détachements à la Jamaïque, pour laisser des forces suffisantes à New-York, mais c'est pour n'avoir rien à me reprocher[1]. »

Le sage Washington hésite au dernier moment. Si les renforts n'allaient pas arriver à temps pour faciliter le siège de New-York, il faudrait se rejeter sur Charlestown, et les marches exécutées par le corps français n'auraient servi qu'à le fatiguer. Rochambeau cependant, bien décidé au départ, opère dès la fin de juin ses derniers préparatifs.

M. de La Valette, brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel de Saintonge, restera avec 4 détachements de 100 hommes et 3 compagnies d'artillerie de siège « pour assurer la marine du Roi, l'artillerie américaine qui est à Yorktown et l'artillerie française qui est à West-Point. »

L'Etat de Virginie doit également fournir mille hommes aux ordres d'un officier général dans le même but. La Valette se tiendra à York, et, dans le cas d'une offensive de la part des Anglais, se repliera, après avoir démantelé les fortifications d'York et fait évacuer l'artillerie. Il devra tenir à West-Point « à

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Rochambeau à Bellecombe, Williamsburg, 9 juin 1782.

toute extrémité ». M. de La Villebrune restera également avec mission de couvrir l'artillerie de siège de ce poste et de « la convoyer au point qui sera indiqué, si les circonstances et une marine supérieure dans ces mers nous permettent d'en faire usage », disent ses instructions.

Le 1[er] juillet, nul plan de campagne n'est arrivé de Versailles; aucun des officiers, qui, depuis la prise de Yorktown, avaient été envoyés en France chercher les ordres de Sa Majesté, n'est encore de retour; la saison des intempéries s'avance à grands pas. « Il faut prendre un parti sur des conjectures et faire pour le mieux[1]. » « Toutes les nouvelles de traverse » annoncent l'arrivée du marquis de Vaudreuil à Boston pour le commencement d'août au plus tard. L'armée française quitte donc Williamsburg, le 1[er] juillet, marche et campe par régiments sur cinq échelons, faisant des étapes de 12 à 14 milles entre deux heures du matin et le lever du soleil, « passé lequel la chaleur excessive ne permettait plus de faire aucun mouvement ».

Peut-être arrivera-t-il prochainement des lettres ministérielles par une frégate abordant sur l'York; aussi Rochambeau laissait-il à Hampton un groupe de dragons qui lui feront parvenir les paquets avec célérité. Du 23 au 27 juillet, les divisions atteignent Baltimore sans encombre. Le général signale, à ce propos, pour leur zèle infatigable, MM. le chevalier de Chastellux, le comte de Viomesnil, de Choisy, de Béville, les comtes de Custine, de Deux-Ponts et de Saint Maime, le vicomte de Rochambeau. « Ils donnèrent, dit-il, de si bons ordres au passage de toutes les rivières qu'il n'arriva pas le plus petit accident et pas une plainte dans la marche. »

1. Archives hist., Guerre, 3735; — *Journal de la Campagne de 1782*, auquel nous emprunterons de nombreux renseignements.

Le comte de Rochambeau avait pris les devants pour conférer à Philadelphie avec Washington et le chevalier de La Luzerne. Le généralissime y parla d'une expédition offensive sur le Canada, que l'on pourrait opérer au commencement de septembre avec 10.000 hommes. Les troupes se porteraient entre la rivière Sorel et le Saint-Laurent, afin de séparer les forces de l'ennemi, hiverneraient à Saint-Denis sur Sorel, pour donner le temps à la grosse artillerie d'arriver; puis, au printemps, elles marcheraient sur Québec. Rochambeau se montra fort opposé à ce projet et objecta, que dans ses instructions, il n'avait jamais été question du Canada. « Ce que je n'ai pas dit, ajoute-t-il dans une lettre à Ségur, c'est que M. le prince de Montbarey, en me les remettant au sortir d'un Comité, me dit que, comme je devais les communiquer au général Washington, il me disait verbalement, de la part de Sa Majesté, d'éluder toute espèce de proposition pour une offensive en Canada. » Il fut alors décidé de continuer le mouvement de l'armée française pour la joindre à celle des Etats-Unis sur la rivière du Nord, aussitôt les grandes chaleurs passées, et de profiter du séjour des troupes à Baltimore pour faire remonter la baie de Chesapeak à l'artillerie de siège et à la flottille de La Villebrune, qui étaient restées à York, West-Point et Glocester, sous la protection des 500 hommes de La Valette. Au préalable, on devait raser totalement les retranchements de ces places. L'on convint aussi, dans cette conférence, de faire reprendre à l'armée américaine ses anciens quartiers de West-Point, sur l'Hudson, et de laisser hiverner les Français dans les Jerseys, pour qu'ils soient à portée d'inquiéter New-York, ou, tout au moins, de donner à craindre quelque entreprise contre la place ou sur Staten Island.

Rochambeau se propose, après avoir exécuté ce pro-

gramme, de profiter du congé que le roi lui accorde. C'est tant pour des raisons de santé et d'affaires personnelles que dans l'intérêt du service. « Je ne peux, écrit-il à Ségur, le 28 juillet, je ne peux confier à d'autres que moi-même le soin de traiter avec les Ministres de Sa Majesté des opérations de la campagne prochaine et surtout des moyens en tous genres nécessaires pour réussir dans l'entreprise sur le Canada, si l'on juge à propos de la faire. Je laisserai au baron de Viomênil, dès qu'il sera revenu, le commandement de l'armée, et, s'il n'est pas revenu à cette époque, je dois présumer qu'il ne reviendra pas du tout. Alors je remettrai le commandement pendant l'hiver, à mon absence, au chevalier de Chastellux. Je dois vous prévenir que cet officier général est infiniment agréable au général Washington et aux Américains, dont il connaît parfaitement la politique et les mœurs, et qu'il est ami intime du chevalier de La Luzerne, et je serai très tranquille sur la manière dont il correspondra avec l'un et l'autre [1]. »

A peine arrivé à Baltimore, le commandant du corps expéditionnaire reçut la lettre suivante du marquis de Vaudreuil :

« A bord du *Triomphant*, à l'entrée de la baie de la Chesapeak, le 26 juillet 1782 ».

MONSIEUR LE COMTE,

« J'ai l'honneur de vous informer que l'escadre du Roi à mes ordres, composée de 13 vaisseaux de ligne, ayant besoin de quelques réparations en mâtures qui n'ont pu être faites aux Iles Sous-le-Vent, fait route pour se rendre à Boston, et je suis venu à l'entrée de cette baie pour savoir si je puis vous être utile. Dans le cas que vous ayez des desseins sur quelque partie du nord, je

1. Archives hist., Guerre, 3734; — Rochambeau à Ségur, Baltimore, 28 juillet 1782.

pourrais y transporter 12 ou 15.000 hommes de troupes ; mais il est nécessaire que cela soit exécuté avec la plus grande célérité, ne pouvant rester que deux jours devant la Chesapeak, parce que, suivant les avis que nous avons eus à Saint-Domingue, les Anglais doivent envoyer dans ces parages une escadre plus forte que celle que je commande. Pendant ma relâche à Boston, je désirerais attaquer Penobscot avec les troupes de débarquement qui sont à bord des vaisseaux. Je n'ai, pour les commander, aucun officier supérieur, point d'artillerie et une seule compagnie de grenadiers ; si vous pouvez, Monsieur le comte, me donner 100 hommes d'artillerie et deux compagnies de grenadiers avec un officier pour diriger cette attaque, j'espère pouvoir enlever ce poste, qui est très intéressant pour les Etats-Unis de l'Amérique. M. de l'Eguille, commandant la frégate *la Néréïde*, aura l'honneur de vous remettre cette lettre ; vous voudrez bien me le renvoyer le plus promptement qu'il vous sera possible[1]. »

Dès le 30 juillet, Rochambeau donne sa réponse à l'exprès que lui dépêche *la Néreïde*. « Je vous en enverrai un duplicata, écrit-il à Vaudreuil, par M. de Choisy, maréchal de camp, qui partira après-demain pour aller vous rejoindre le plus vite qu'il pourra à Boston par terre, avec trois officiers d'artillerie et 2 officiers du génie. Quant aux 100 hommes d'artillerie et aux 2 compagnies de grenadiers que vous désireriez, il est impossible de vous les envoyer par terre, attendu qu'il y a plus de 550 milles d'ici à Boston, qu'ils ne peuvent faire à moins de quarante jours, quelque diligence qu'il fassent. Je prends donc le parti d'écrire au général Washington, par M. de Choisy, pour le prier de vous procurer, soit de l'armée continentale qui est aux environs de la

1. Archives hist., Guerre, 3734.

rivière du Nord, soit de l'Etat même de Boston, des canonniers, des mortiers, en un mot, tout ce que l'Etat de Boston aura le plus grand intérêt à vous fournir pour l'attaque de Penobscot, dont le voisinage les incommode beaucoup. J'ai remis à M. de Choisy tous les renseignements que j'ai sur cet endroit, et je vous préviens que, y ayant songé sérieusement l'année dernière, ce n'est point un poste à enlever d'un coup de main, qu'il y avait alors 700 hommes de garnison, y compris les réfugiés, que cela peut être une affaire de huit jours de tranchée ouverte, indépendamment du temps nécessaire pour les préparatifs. Enfin, après le combat de M. Destouches, ayant un grand désir de faire une expédition qui déterminât l'avantage de ce combat de notre côté, le général Washington nous la déconseilla, ne la regardant point comme un objet assez capital pour l'Amérique, pour y risquer un second combat de mer, qu'il ne doutait pas qu'Arbuthnot ne vînt y livrer[1]... »

Averti par M. de Rochambeau des intentions de Vaudreuil, Washington exprime aussitôt à l'amiral, avec la plus grande netteté, sa manière de voir sur l'expédition projetée. « Pendant que j'applaudis, Monsieur, aux dispositions généreuses et à vos intentions pour nous assister, la candeur requiert que je m'explique clairement à ce sujet. C'est pourquoi je suis obligé de dire que c'est mon opinion décidée que, considérant les hasards qui suivront cette entreprise, l'objet n'est en aucune manière égal au risque qu'il y aura à l'entreprendre. Parmi beaucoup de raisons qui déterminent mon opinion, la grande et principale vient de votre propre lettre au comte de Rochambeau, où vous lui mentionnez que vous vous attendez d'être immédiatement suivi dans ces mers par une flotte ennemie supérieure.

1. Archives hist., Guerre, 3734.

Admettant que cela arrive et que votre flotte ait marché à Penobscot, qui est à l'extrémité d'une baie profonde, à près de 100 lieues de Boston, le seul port de sûreté que vous pouvez trouver sur toutes ces côtes de l'est, il me paraît que votre flotte serait placée dans le plus grand hasard d'être totalement détruite; car dans cette situation, vous seriez complètement au fond de la baie, et le vent frais de sud-ouest, qui sera très favorable pour la flotte anglaise partant de New-York et qui l'amènera dans la baie en fort peu de temps, sera directement opposé à vous la faire échapper... Sous ces considérations, sans vous allonger plus mes observations, c'est mon opinion décidée que l'objet en contemplation n'est pas d'une importance suffisante pour justifier les hasards et les risques qui se rencontreront probablement pour l'obtenir. Pendant que je vous donne mon opinion, Monsieur, je vous prie de croire qu'elle vient d'un cœur non seulement sincère, mais en même temps pénétré de sentiments de reconnaissance pour vous, de l'offre noble de votre assistance, et que c'est notre mauvaise fortune, qui, dans les présentes circonstances, nous rend incapables d'en profiter... Il me reste à ajouter qu'au cas que les circonstances tournent différemment, et que vous pensiez, avec l'avis du général Choisy, l'entreprise praticable, que je ne peux que me référer à l'Etat de Massachusetts pour vous aider en hommes, canons, mortiers, provisions et tout ce que vous jugerez nécessaire, étant le seul moyen praticable dans lequel je puisse coopérer à vos desseins, et cette recommandation sera faite de tout cœur[1]... »

Le détachement d'York, en arrivant à Baltimore, entre tout entier à l'hôpital. Pour contrebalancer l'effet de cette mauvaise nouvelle, Rochambeau peut annoncer

1. Archives hist., Guerre, 3735; — Washington à Vaudreuil, 10 août 1782.

au Ministre l'évacuation de Savannah par les Anglais. — Le 23 août, l'armée commence « à filer » par divisions, laissant 700 hommes à Baltimore dont 400 malades; le général lui-même en est à son quatrième accès de fièvre tierce. Les troupes traversent Philadelphie « en parade et en bon état », passent la Delaware du 3 au 6 septembre à Trenton, et séjournent dans cette ville. Elles s'avancent ensuite dans les Jerseys sur deux colonnes[1].

Le 16, on campe vis-à-vis de Kings'ferry, d'où l'on aperçoit l'armée américaine, sur la rive gauche de l'Hudson. Trois jours après, le corps français établit son camp à Peeks'Hill, à la gauche des alliés. Washington passe alors les deux armées en revue. « Les Français, lit-on dans le rapport de M. de Rochambeau, ont vu avec le plus grand plaisir celle des Américains, armée, habillée et exercée sur le pied des troupes les plus régulières et dans le meilleur ordre; ils ont joui surtout du plaisir que le général Washington a de la montrer dans cet état, après toutes les privations qu'elle a essuyées pendant sept ans avec tant de constance. »

Un mois jour pour jour après le départ de Baltimore, le 23 septembre, l'on s'étendit un peu dans la montagne, au-delà de Crompond, afin d'augmenter les moyens de subsistance et de fourrage[2].

De son côté, le marquis de Vaudreuil, établi dans la rade de Boston, s'ingéniait pour en augmenter la force défensive, en vue toujours d'une attaque sinon pro-

1. La légion de Lauzun, commandée par le comte Dillon, forme celle de droite, par Brunswick, Scottland, Chatam et Totowa, sur le revers de la chaine de montagnes, et éclaire l'armée qui s'allonge sur le versant opposé. « M. de Dillon s'est fort bien acquitté de cette commission », dira Rochambeau. (*Robert Dillon.*)

2. En avant se trouvait un cordon protecteur, allant du Sund à la rivière du Nord : les milices du Connecticut à Stampford; Sheldon à Bedford; les légionnaires de Lauzun sur les hauteurs qui dominent le Croton, et, plus à droite encore, l'infanterie légère américaine.

bable, du moins possible. Rien ne permettait de supposer que lord Carleton et l'amiral Pigot eussent l'intention sérieuse d'aller chercher l'escadre française en ces lieux; cependant la correspondance de l'amiral ne laisse aucun doute sur les craintes que les ennemis lui inspiraient. On trouve — nous nous contenterons d'une citation — dans une dépêche qu'il adresse à M. de Rochambeau, le 13 septembre : « L'arrivée des Anglais dans ces murs me fait craindre une visite de leur part; j'ai fait réparer les batteries qui défendent l'entrée de la rade. M. de Choisy, MM. les officiers d'artillerie et du génie, qui les ont vues, ont jugé nécessaire de faire de nouveaux ouvrages sur la presqu'île de Nantasket[1], etc. » Puis il termine en demandant 600 hommes pour assurer la protection de ses vaisseaux. « M. de Choisy estime ce nombre suffisant[2]. »

Du camp de Picks'Hill, le 22 septembre, le commandant des troupes françaises essaie de calmer Vaudreuil. L'embarquement de New-York, s il est réel, serait plutôt fait en vue des Indes Orientales, « suivant ce que pensent les gens les mieux instruits avec qui nous correspondons à New-York ». D'un autre côté M. de Choisy assure « qu'il vous regarde comme inattaquable dans la rade de Nantasket ». Cet officier général rejoignant l'armée, « j'ai cru, ajoute Rochambeau, devoir vous envoyer M. de Fleury, major du régiment de Saintonge, qui, ayant servi avec la plus grande distinction en Amérique et ayant parfaitement l'usage de la langue et des mœurs de ce pays-ci, vous sera infiniment utile tant pour commander vos troupes de terre que pour donner un bon ton aux milices de Boston[3]... »

1. Nantasket ou Nantucket.
2. Archives hist., Guerre, 3735; — Vaudreuil à Rochambeau, Boston, 13 septembre 1782.
3. Archives hist., Guerre, 3735

Jusqu'alors la présence de Vaudreuil ne créait que des embarras.

« On mande, écrit Marbois, que tous les jeunes gens de la Cour passeraient en Amérique, si on cédait à leur empressement[1]. » Un jour arrivent de nouveaux officiers, depuis longtemps annoncés ; ils viennent faire leurs premières armes sous les yeux de Rochambeau. L'un d'eux, le comte de Ségur[2], remplaçant Noailles comme mestre de camp en second de Soissonnais, apporte une nouvelle intéressante — l'ordre de tenir l'armée française en mesure d'embarquer sur l'escadre du marquis de Vaudreuil. — Les Anglais vont se porter sur les îles. « Il ne faut pas douter, écrit La Luzerne à M. de Rochambeau, le 8 octobre, que le parti qui vient d'être pris ne cause une véritable peine à nos alliés ; mais l'évacuation de ce pays-ci par les Anglais nous fait la loi de les suivre. » Les bâtiments de l'escadre sont insuffisants ; 4.000 hommes seulement pourront s'installer à bord ; Rochambeau désigne, en conséquence, les 4 régiments d'infanterie et l'artillerie de campagne, formant un tout de 4.400 individus.

Avec les malades et les convalescents au nombre de 600 environ aux ordres de M. de La Valette, la légion de Lauzun restera en Amérique, afin de garder, à Baltimore, l'artillerie de siège que la marine n'a pas encore eu la possibilité d'enlever. Le duc de Lauzun en per-

1. M. de Barbé-Marbois, secrétaire de la légation à M. le comte de Rochambeau, Philadelphie, 24 mars 1782.

(Marbois devint consul général à Philadelphie.)

2. Louis-Philippe, comte de Ségur, fils aîné du maréchal, épouse Marie d'Aguesseau, fille du marquis d'Aguesseau et sœur de la duchesse d'Ayen.

Ambassadeur en Russie en 1784, à son retour d'Amérique. Grand maître des cérémonies sous l'Empire. Meurt en 1830, après les journées de Juillet.

sonne commandera ce détachement de retardataires[1]. L'armée quitte le camp de Crompond, le 22 octobre, sur un avis du marquis de Vaudreuil, séjourne quatre jours à Hartford, et n'arrive que les 9 et 10 novembre à Providence, où elle attend que la marine soit prête à embarquer[2]. On apprend à Hartford que l'amiral Pigot a quitté New-York avec 14 vaisseaux, et l'on craint un instant pour Nantucket. Quelques jours après au moyen d'intelligences secrètes, l'on obtient la certitude que Charlestown est évacué[3] et que l'amiral Digby est descendu, avec toute son escadre, dans le Hook, laissant 5.000 hommes en hivernage à New-York[4]. « Je crois, écrit, le 30 octobre, M. de Rochambeau à Vaudreuil, je crois que vous jugerez aisément qu'il n'y a pas de temps à perdre pour aller secourir les Antilles. Je ne pense pas que l'amiral Pigot se fût chargé, avec la première moitié de sa flotte, d'aller simplement escorter la garnison de Charlestown en laissant l'autre moitié aux ordres de l'amiral Digby pour vous observer. Je pense donc qu'il peut avoir un projet offensif aux Antilles et qu'il n'y a pas une minute à perdre pour y parer[5]. » Les gazettes de New-York annoncent déjà l'attaque de Saint-Christophe, et Rochambeau ajoute : « J'espère que M. de Bouillé sera arrivé assez à temps pour parer la botte[6]. »

Cinq cents hommes de Deux-Ponts vont activer l'arme-

1. Archives hist., Guerre, 3735. — Voir les instructions laissées par Rochambeau à Lauzun, camp de Crompond, 21 octobre 1782.

2. On devait d'abord être rendu à Boston au début de novembre. Ordre fut donné de partir, le 15 octobre, de Crompond, puis le 22. Une lettre du marquis de Vaudreuil fit séjourner l'armée quatre jours à Hartford, l'escadre n'étant pas en état de la recevoir encore.

3. Qui se termina dans les premiers jours de novembre.

4. Nouvelles secrètes parvenues de New-York; — renseignements fournis par Washington (Archives hist., Guerre, 3735).

5. Archives hist., Guerre, 3735; — Rochambeau à Vaudreuil, Hartford, 30 octobre 1782.

6. *Ibidem;* — La Providence, 17 novembre 1782.

ment du *Fantasque*, fort détérioré, mais que « 2 capitaines de vaisseaux expérimentés ont jugé en état de faire campagne » ; on le destine à l'hôpital et à « toutes les matières d'encombrement avec un détachement d'artillerie[1]. » L'artillerie se rend à Boston, le 16, et s'embarque le 19. Le 20, « les chevaux de l'équipage sont licenciés ». Le tonnerre brise le mât de misaine de *l'Auguste* et cause un retard que prolonge la rigueur de la saison et un vent terrible. « Les bateaux ne peuvent pas approcher des vaisseaux. *L'Hercule* n'a pas pu aller en grande rade, et le câble du *Duc-de-Bourgogne* a cassé hier; heureusement, ce dernier accident a eu des suites peu fâcheuses[2]. »

Enfin, le 30 novembre, le marquis de Vaudreuil ayant fait savoir que les vaisseaux étaient prêts à recevoir les troupes, du 3 au 6 décembre, le général fit partir ses régiments, les uns après les autres, en commençant par Bourbonnais. Puis le comte de Rochambeau abandonna son commandement. « Le baron de Viomênil commandera le corps de troupes françaises qui s'embarque à bord de l'escadre de M. le marquis de Vaudreuil. Il les conduira au lieu où M. le marquis de Vaudreuil jugera à propos de les débarquer,

1. *Le Fantasque* embarqua 4 compagnies d'infanterie, une demi d'artillerie, et l'hôpital militaire — le tout sous le commandement de M. d'Espeyron, major de Soissonnais; mais il fut jugé en si mauvais état qu'il demeura à Providence. Au reçu d'une lettre de M. de Lhetombe, consul de France à Boston, l'informant que ce vaisseau était encore à Providence et « même en quelque danger », Lauzun écrivit, le 4 février 1783, à M. de Mactaignes, capitaine de vaisseau de *l'America*, à Portsmouth, pour lui conseiller de ne pas risquer le départ du navire « qui ne pourrait probablement pas arriver à destination ».

Par M. de Mac-Mahon, son aide de camp, qu'il chargeait du courrier, Lauzun envoyait en même temps l'ordre à M. d'Espeyron de faire cantonner ses troupes à Providence. Il écrivait aussi au gouverneur Bowem, « homme honnête et bien intentionné », pour le prier de loger les soldats français dans le collège de la ville (Archives hist., Guerre, carton 50; — Lauzun à Rochambeau, Philadelphie, 4 février 1783).

2. Archives hist., Guerre, 3735 ; — Vaudreuil à Rochambeau, Boston, 29 novembre 1782.

d'après les ordres qu'il a reçus ou qu'il recevra de la Cour, et les rendez-vous qu'il peut avoir avec les Espagnols. M. le baron de Vioménil remettra ce corps de troupes aux ordres et à la disposition soit de M. de Galvèz, lieutenant général espagnol, soit des gouverneurs généraux de nos colonies. Si sa santé ne lui permet pas d'y rester, il les laissera sous le commandement du comte de Vioménil, son frère[1]. »

Depuis deux mois environ, M. de Rochambeau entretenait Vaudreuil de son retour en France et des moyens qui seraient mis à sa disposition pour réaliser ce désir, que lui imposait sa mauvaise santé. Il a l'intention d'emmener « la plupart des officiers généraux, écrit-il à l'amiral, qui se trouveraient les anciens de nos gouverneurs dans les Antilles, entre les mains desquels je crois qu'on ne peut pas mieux faire que de remettre les troupes du Roi, vu la connaissance qu'ils ont du local ». « Je compte, ajoute-t-il, ordonner à l'un d'eux d'aller y conduire les troupes (aux Iles); ma santé, dans la convalescence d'une fièvre tierce, ne me permettant pas d'y aller moi-même; mais je crois qu'un plus grand nombre avec leur suite vous embarrasserait beaucoup et prendrait autant de places précieuses pour l'embarquement des soldats[2]. » Devaient encore rentrer dans la métropole un « état-major, une foule d'aides de camp et employés de toutes espèces ». Pour son « déblai », Rochambeau compte sur *l'Émeraude* et *la Gloire* qui naviguent dans la Chesapeak et la Delaware. Vaudreuil substitue *le Romulus* à cette dernière frégate, « qui offre moins d'espace et de commo-

1. Archives hist., Guerre, 3735; — Instructions pour M. le baron de Vioménil, signées : Rochambeau.
2. Archives hist., Guerre, 3735: — Rochambeau à Vaudreuil, camp de Crompond, 25 septembre 1782.

dité »; elle restera seule en station sur les côtes, après le départ de l'escadre[1].

Commandée par le chevalier de Vallongue, *la Gloire* venait d'aborder aux États-Unis, de conserve avec *l'Aigle*, après avoir, durant la traversée, soutenu le plus brillant combat. A deux heures et demie du matin, le 5 septembre, on signale un vaisseau qui approche. Bientôt l'on se hèle entre inconnus. Questions et réponses restent inintelligibles, et chacun d'essayer, par d'habiles évolutions, de saisir l'avantage du vent et de la position. Les coups de canon isolés, puis quelques bordées se succèdent. Dans la nuit, crainte d'erreur, on discourt encore avec l'adversaire, à l'aide du porte-voix, sans rien comprendre. « Enfin, écrit Vallongue dans son rapport, ennuyé de cette conversation pendant laquelle, en se rangeant sur tribord, m'approchant beaucoup et restant de l'arrière, il avait l'air de vouloir s'établir dans ma hanche, je lui fis demander quel était son pavillon. Il me répondit : *anglais*; je lui dis que le mien était *français* et qu'il n'avait qu'à amener. Il me répondit comme en plaisantant : *oui*, *oui*, *je vais le faire*. » Vallongue laisse alors tomber sa misaine, présente son travers à l'avant du vaisseau anglais et lâche une « bordée bien préparée à double charge ». L'action recommence bord à bord, *la Gloire* cherchant à conserver l'avantage. « Heureusement, dit son capitaine, je fus toujours maître de mes positions et je tâchai d'en profiter... Les passagers que j'avais à mon bord, tous animés de cet esprit qui caractérise particulièrement la noblesse française, inspiraient dans ma frégate le plus grand désir de combattre et la ferme confiance de vaincre. »

L'Aigle commandée par M. de La Touche-Tréville,

1. *L'Emeraude* partit seule. *Le Romulus* et *la Gloire* restèrent aux Etats-Unis.

rendit plus facile l'action de *la Gloire* contre 1 vaisseau de 74. Elle fut, à certain moment, si près de l'ennemi que les vergues s'engagèrent dans les manœuvres. « L'équipage et les nombreux passagers de M. de La Touche, ajoute Vallongue, qui crièrent : *à l'abordage* et des *vive le Roy!* répétés, en imposèrent à l'ennemy, lequel manœuvra pour s'éloigner sans brûler une seule amorce dans cette position[1]. *L'Aigle* lui donna toute sa volée un coup après l'autre... Sans les bâtiments qu'aperçut M. de La Touche, peut-être aurions-nous fini par enlever cette citadelle. » La citadelle subit de grosses avaries, tandis que celles des frégates furent insignifiantes[2].

Le dernier acte de commandement du comte de Rochambeau consiste dans l'envoi d'un ordre à l'intendant de Tarlé en date du 20 décembre — embarquer « toute l'administration de terre », contrairement à ce qui avait été précédemment convenu, « et ne laisser en Amérique que le petit détachement d'administration » jugé nécessaire aux troupes de Lauzun ; — trois jours après, le 23, il expédie en toute hâte à Viomesnil, par le colonel de Mac-Mahon « un reste de lettres que M. de Capellis avait oublié de remettre à M. de Vauban ». Tout ce courrier de Ségur a trait à l'embarquement des troupes sur l'escadre de Vaudreuil, dont il presse le dé-

1. Archives hist., Guerre, 3732.

A bord de *la Gloire* se trouvaient, entre autres passagers, allant rejoindre l'armée de Rochambeau : le comte de Ségur, le prince de Broglie, de Lilyorn, de Pollereskist, de Loménie, de Montesquieu, de Lameth, de Vaudreuil.

Vallongue signalera plusieurs officiers de marine pour leur belle conduite ; entre autres le prince de Rohan-Guéménée, « plein d'ardeur et de volonté ; a été à son poste du meilleur exemple ». M. de Montullé, garde de la marine à la batterie, « s'est aussi conduit de la manière la plus distinguée » (Archives nat., Marine, B[4] 185-280).

2. A quelques jours de là, le commodore Elphinston entre, avec toute une escadre anglaise, dans la Chesapeak. *L'Aigle* seule est en état d'appareiller, soutient un inégal combat, tombe au pouvoir de l'ennemi. La Touche-Tréville, prisonnier, est conduit en Angleterre.

part. Les colonies sont très menacées ; il faut courir à leur secours. Puis, au sujet des renforts si vainement attendus, le Ministre allègue la difficulté des traversées. « L'intempérie des saisons et les événements de la guerre ont beaucoup nui à la facilité des communications[1]. »

Sur le point de rentrer dans sa patrie, le commandant de l'armée française reçoit nombre de marques de sympathie et de reconnaissance. Des multiples adresses qui lui sont envoyées par le Congrès, les Etats, de hauts personnages, nous ne citerons que la belle épître du généralissime à son frère d'armes.

« Je ne peux, mon cher général, vous permettre de partir de ce pays-ci sans vous répéter le haut sentiment que j'éprouve des services que vous avez rendus à l'Amérique, par l'attention constante que vous avez prise à ses intérêts, par l'ordre et la discipline que vous avez si exactement observés dans le corps sous votre commandement, et par votre promptitude en tout temps à faciliter toutes les mesures des armées combinées. A ce témoignage de votre caractère public, je trahirais les sentiments de mon cœur, si je ne vous exprimais le bonheur dont j'ai joui dans votre amitié particulière, le souvenir de laquelle sera une des plus agréables circonstances de ma vie. Mes meilleurs souhaits vous accompagneront en France, où je ne doute pas que

1. Mac-Mahon, malgré la rapidité qu'il mit à parcourir la distance entre Philadelphie et Boston, arriva dans ce port après le départ de l'escadre. Sans perdre de temps, il courut à Portsmouth, y trouva le comte de Viomesnil qui mettait à la voile avec *l'Auguste* et lui donna le paquet. Un autre courrier, portant des duplicata, fut également envoyé par Rochambeau, mais lui revint (Archives hist., Guerre, 3735; — Rochambeau à Ségur, 31 décembre 1782).

M. de Capellis, arrivant de France avec *la Danaé*, la voit échouer par la maladresse du pilote. Il coupe ses mâts, jette ses canons à la mer, s'allège du trésor qu'elle porte et que Rochambeau envoie chercher par terre. Enfin il déploie une telle activité qu'il parvient à relever sa frégate et la remonte jusqu'à Philadelphie.

vous n'y receviez les gracieuses récompenses d'un prince généreux et les plus vifs embrassements de vos amis affectionnés. J'ai l'honneur d'être[1]... »

14 décembre 1782.

Le 31 décembre, Rochambeau écrit une dernière fois au marquis de Ségur. « Je ne regrette nullement que la plus grande partie de notre petite armée soit à bord de cette flotte, par deux raisons qui me paraissent sans réplique. La première est qu'il est bien certain qu'hivernant dans la Nouvelle-Angleterre, elle n'eût pu être utile à rien à ce pays-là et qu'elle peut l'être beaucoup dans nos isles, soit pour l'offensive soit pour la défensive. La seconde est que, notre escadre une fois partie, il ne nous reste plus aucun moyen pour la transporter, lorsque les ports de l'ennemi seront remplis de transports suffisants pour porter plus tard toutes les troupes qu'ils jugeront à propos d'en tirer pour les Indes Occidentales. » Elles n'ont pu quitter Boston au commencement de novembre; mais on ne doit pas en attribuer la faute au marquis de Vaudreuil.

Le 8 janvier, le général s'embarque sur *l'Emeraude*, ayant à son bord le vicomte de Rochambeau, le chevalier de Chastellux, MM. de Choisy, de Béville, de Vauban, de Lauberdière, de Montesquieu, de Vaudreuil, les deux fils Béville..., en tout 17 officiers. Depuis quinze jours, on signalait un vaisseau de 64 et 2 frégates qui guettaient à l'entrée de la Chesapeak. *L'Emeraude* sortit des caps, le 14, par une forte brise de nord-ouest, temps clair et vent arrière; mais, à cinq lieues au large apparut un vaisseau qui lui donna une chasse de 30 lieues, pendant laquelle deux fois il se trouva à demi-portée de canon. La situation du navire français

1. Archives hist., Guerre, 3735.

était des plus critiques et son commandant, M. de Quemy, prit enfin le seul parti qui lui restait — s'alléger de ses mâts, vergues de rechange et de quelques canons de gaillard. — La frégate de M. de Rochambeau, acquérant ainsi une supériorité de marche, se trouva, le matin venu, hors des vues du croiseur anglais, mais à 80 lieues trop au sud. « Le 16, au soir, écrit le général dans le journal de sa navigation, le 16 au soir, il nous arriva un événement presque aussi intéressant... un coup de vent dont les plus anciens marins de notre bord n'ont jamais vu d'exemple. Nous fûmes assez heureux pour que notre mâture y résistât, et quoique nous n'ayons jeté nos mâts de rechange que par nécessité la plus absolue, nous les avons cependant regrettés bien vivement. »

Depuis le travers des Açores, le 30 janvier, jusqu'au cap Finistère, *l'Emeraude* navigua par une mer fort grosse et des vents très frais du sud; puis elle essuya une rafale. La foudre tomba sur le petit mât de hune et le fendit du haut en bas. Faute de rechange, l'on dut le corder pour l'utiliser en cas de besoin. La même bourrasque accompagna nos voyageurs « jusqu'à l'entrée de la rivière de Nantes », et la frégate jeta l'ancre, le 10 février à Saint-Nazaire.

L'escadre de M. de Vaudreuil, composée de 12 vaisseaux et de frégates, mouille, le 22 décembre, à l'île Longue et remet à la voile, dès le 24, à midi, par des vents affreux et une mer extrêmement forte[1]. Trois jours après se déchaîne une terrible orage, qui endommage à un tel point *l'Isle-de-France* qu'il est utile de l'escorter jusqu'à Porto-Rico. Avec des alternatives constantes de temps assez beau et d'une mer agitée, l'escadre continue sa route et chasse par-ci par-là quelques bâtiments qui poussent la témérité jusqu'à venir la reconnaître de

1. Appendice XI.

trop près. Le 21 janvier, elle côtoie Porto-Rico de l'est à l'ouest, ayant la terre à moins d'une lieue et, le lendemain se trouve entre cette île et celle de Zachée, « qui peut avoir une demi-lieue de long... un rocher assez élevé et inhabité ». Le 27, un premier bâtiment de l'armée navale — *le Pluton* — jette l'ancre à Porto Cabello[1] ; le 6 février, c'est au tour de *l'Auguste* monté par le comte de Viomesnil qui donne l'ordre de préparer l'établissement des troupes. L'escadre passe à proximité de l'île de Buen-Ayre[2], puis sous Curaçao, s'efforçant de gagner le vent. Le 16, enfin, vaisseaux et frégates, entrés successivement, sont réunis à Porto Cabello, sauf *la Couronne* et *le Neptune*, restés à Curaçao pour se réparer, et *la Bourgogne*, dont on connaît, depuis le 7 février, la perte totale sur la côte de Coro[3].

Le marquis de Vaudreuil courait différents bords entre la terre ferme et Curaçao, dans l'intention de s'élever au vent, lorsque, le 2 février, à la pointe du jour, *la Bourgogne*, commandée par M. de Champmartin, se trouva séparée de l'escadre. Après avoir louvoyé deux jours pour tâcher de se rallier et de saisir le vent, Champmartin, fort embarrassé dans ces parages « sans pilote pratique de ces mers », comme il le dira lui-même, Champmartin, le 3 au soir, fit appeler MM. de Kersauson de Penandreff et de Messemé, lieutenants de vaisseau, ainsi que le premier pilote. On pointa les routes faites et l'on estima nécessaire de continuer la même bordée, la côte devant être à 30 lieues. Tout à coup, à minuit et demi, une horrible secousse suivie d'un effroyable craquement ne laisse aucun doute. Le vaisseau touche ; le gouver-

1. Beau port du Venezuela..
2. « D'une vue aride ; son commerce est en chèvres et en casse. »
3. Les bâtiments arrivèrent : 1, le 27 janvier ; 1, le 28 ; 1, le 6 février ; le 10 ; 1, le 11 ; 1, le 12 ; 1, le 15 ; 3, le 16.

nail est démonté et sa barre cassée. En vain l'enseigne de quart, M. de Mène, essaie-t-il de brasser à culer ; *la Bourgogne* ne se meut que pour présenter l'arrière aux lames. La sonde indique 4 brasses à l'arrière, 4 et demie de l'avant et 3 et demie au milieu sur tribord et bâbord. D'autres sondages apprennent, quelques instants après, qu'à plus de deux câbles aux alentours la profondeur est la même. Champmartin ordonne aussitôt de mettre les canots à la mer, et les fait garder par des officiers armés, qui doivent lui en assurer la disposition. Le bâtiment fait beaucoup d'eau et ses mouvements deviennent extrêmement durs. Dans toute sa longueur il faut pomper pour donner le temps de sauver de la cale toutes les provisions possibles ; sa mâture et le gouvernail qui bat violemment contre l'arrière le fatiguent. On coupe le mât d'artimon, et l'on jette la deuxième batterie à la mer. *La Bourgogne* reste toujours engravée et, petit à petit, se couche sur tribord. En vain, dès le premier moment de l'échouage, le capitaine a-t-il tiré des coups de canon de détresse, lancé des fusées et allumé tous ses feux.

A la pointe du jour, on aperçoit la terre à 3 lieues, et nul n'entrevoit la possibilité de l'atteindre, tant la mer est forte. On coupe successivement le mât de misaine, puis le grand mât, afin d'alléger toujours le vaisseau et de l'empêcher de s'ouvrir avant que tout le monde ne soit sauvé. A sept heures du matin, le commandant dépêche un petit canot à terre. MM. de Pinsum, enseigne, et Desandrouin, colonel du génie, s'y aventurent, malgré la fureur des flots, et, pendant vingt-quatre longues heures, les naufragés attendent inutilement leur retour, au milieu des plus cruelles angoisses. Un second canot s'éloigne alors avec M. de Messemé, pour hâter, si possible, l'envoi de secours. Quel aide rapide peut-on espérer d'une terre qui, de loin, sem-

ble inhabitée ! Champmartin fait construire des radeaux. Le soir, on en compte déjà 6. Sur chacun d'eux, plusieurs officiers, tant de marine que d'infanterie, sont chargés de veiller au bon ordre. M. de Bressoles, lieutenant-colonel de Bourbonnais, MM. de Soudes, de la Brüe et de la Suderie, capitaines au même corps, y montent des premiers avec le drapeau du régiment. La mer est affreuse, et l'on s'attend à chaque instant à voir *la Bourgogne* se briser; les radeaux reçoivent autant de monde qu'ils peuvent en contenir, et Champmartin se voit dans l'atroce obligation de faire tirer sur les malheureux qui, nonobstant ses ordres, s'y précipitent en foule, au risque de les faire chavirer. Le 5, vers dix heures du matin, partent les premiers, et, sans relâche, on en construit d'autres.

Profitant de ce que M. Maraud de Marignac, officier auxiliaire de garde au grand canot, remonte à bord, son service terminé, deux seconds-maîtres de manœuvre, Magnan et Funel, obligent le patron, le poignard sur la gorge, à couper les amarres et à fuir; on tire sur eux; mais le vent favorise l'évasion. MM. d'Arlande et Tugnot, capitaine et lieutenant de Bourbonnais, s'élancent à leur poursuite sur une petite yole, avec ordre de ramener l'embarcation, « lorsque ces coquins l'auraient abandonnée à terre »; mais les courants les empêchent de revenir. Les voies d'eau se multiplient sous le poids des lames, et le vaisseau peut disparaître d'un moment à l'autre. Les officiers distribuent eux-mêmes du vin et de la bière aux travailleurs pour leur donner force et courage. Ils aident ainsi le commandant « avec tout le zèle et la fermeté que l'on doit attendre de gens d'honneur ». L'eau potable manque totalement, et l'on en est réduit à tuer les animaux qui restent pour étancher la soif en buvant leur sang.

Les radeaux s'éloignent à mesure qu'ils sont termi-

nés, avec leur maximum de charge et quelques officiers pour exercer une surveillance. Le 5 au soir, 15 ont déjà pris le large, grands et petits, sans trop d'accidents. On utilise à leur construction tous les matériaux qui tombent sous la main, et 8 autres sont encore prêts le 6; nombre suffisant pour emmener tout le monde à terre, chacun d'eux pouvant contenir de 60 à 70 hommes. Le navire, alors simple épave, n'ayant plus qu'une valeur matérielle, pourra rester la proie des ondes.

« J'étais au comble de la joie, écrit le brave Champmartin, d'imaginer que je touchais au moment de délivrer mon malheureux équipage; mais quel fut mon étonnement lorsque j'en vis une grande partie refuser de s'embarquer sur les radeaux. La vue de plusieurs qui avaient chaviré les avait effrayés. La plupart d'entre eux, ne sachant pas nager, ne voulaient pas se hasarder. Ils me dirent qu'ils passeraient à attendre sur le côté du vaisseau les secours que je pourrais leur envoyer de terre, se livrant entièrement à la Providence. » Rien ne put les décider à profiter des seules et dernières chances de salut. A bout d'arguments, Champmartin s'embarque avec les officiers qui lui restent, les maîtres d'équipage et quelques hommes. La mer démontée culbute le radeau à peine lancé; 8 officiers se noient, et le commandant n'est sauvé que par l'intrépidité de son maître d'hôtel. Ce terrible spectacle n'est pas fait pour donner du courage à ceux qui se cramponnent au flanc de *la Bourgogne*, et fort peu, dès lors, osent courir le risque.

Durant de longues heures, les officiers restèrent le jouet des flots et des courants; 40 hommes sur 80 périrent durant leur effrayante traversée; les autres atteignirent par une nuit obscure une côte inconnue, inhabitée, où l'on chercha bien inutilement un peu

d'eau et quelque abri. Épuisés et n'osant s'aventurer trop loin, les naufragés cherchèrent un refuge dans les bois; presque nus, ils étaient dans l'accoutrement où la catastrophe les avait surpris. Champmartin lui-même n'avait qu'une culotte pour tout vêtement. Le supplice de la soif apparaît de nouveau dans toute son horreur et en pousse quelques-uns à des résolutions extrêmes. « J'allais entreprendre, raconte le capitaine, de creuser avec mes mains dans le sable pour tâcher de trouver de l'eau. » Ces dernières angoisses sont heureusement de courte durée. On entend appeler ! un feu brille! C'est un domestique de Champmartin ! Le lieutenant de Messemé, qui l'envoie, s'est établi à 4 lieues de là.

Bientôt tous les naufragés, officiers, soldats et matelots, furent réunis au port espagnol de Luberneau. On y apprit avec joie que M. de Pinsum, emmené par le premier canot, s'était dirigé, dès son atterrissage, vers Porto Cabello, distant de 40 lieues. Dès lors on put espérer le sauvetage des malheureux restés sur *la Bourgogne;* les secours pouvaient arriver à temps si quelque vaisseau ou frégate tant espagnol que français mouillait dans ce port, mais toute communication directe entre Luberneau et *la Bourgogne* était impossible à cause de la rapidité des courants. On en fut donc réduit, dans ce poste, à faire des vœux pour les malheureux abandonnés.

A peine à terre, MM. de Bressoles et de Messemé s'étaient occupés avec zèle et la plus grande intelligence, à pourvoir aux besoins des équipages. Ils avaient même formé des détachements qui, sous la conduite d'un ou de plusieurs officiers, devaient se rendre à Porto Cabello. « Je trouvai à terre, dit Champmartin, l'ordre le mieux établi qu'il soit possible d'imaginer... On ne peut rien ajouter au zèle

infatigable et à la fermeté qu'ont témoignés MM. les officiers de la marine et d'infanterie dans toutes les opérations dont ils ont bien voulu se charger. » Les Espagnols, d'après les ordres de M. de Nava, lieutenant général de la province et de l'administrateur général, fournirent aux Français tout ce qui leur fut nécessaire et leur servirent de guides jusqu'à Porto Cabello, où Champmartin parvint avec ses compagnons de malheur, le 20 février. En y arrivant, il sut que la frégate *la Néréïde*, commandée par M. de l'Eguille, lieutenant de vaisseau, avait été détachée avec un lougre et un cutter par le comte de Viomesnil, dès l'apparition de M. de Pinsum, le 7 février, et qu'elle avait eu le bonheur de parvenir à temps sur le lieu du sinistre pour sauver les 250 hommes restés sur *la Bourgogne*. Une goélette espagnole avait ramassé 20 hommes livrés au gré des flots sur un radeau à la dérive. Champmartin termine ainsi son rapport au Ministre : « La perte d'hommes n'excède pas le nombre de 70, y comprenant même quelques déserteurs, comme les deux seconds-maîtres. » Dans le nombre des disparus, l'on comptait MM. de Penandreff, lieutenant de vaisseau; le P. Onazézinie, capucin; de Caupenne, capitaine en second de Bourbonnais; de Mirandol, de Brossard, lieutenants..., etc.

Nous n'apprécierons pas ici la conduite de Champmartin; contentons-nous de citer cette phrase tirée du *Journal de marche de la flotte française commandée par M. de Vaudreuil*, et qui devait être l'expression de ce qu'on pensait à Porto Cabello : « *La Néréïde* rentra ici le 12. Elle était arrivée, le 7, à huit heures du matin, au vaisseau, et y avait trouvé 250 hommes qu'elle sauva. Le capitaine ainsi que tous les officiers les avaient abandonnés[1]. »

1. Archives, Guerre. Mém. historique : guerre d'Amérique, 1777-1783.

Ce jugement nous paraît sévère.

Le naufrage de *la Bourgogne* ne fut pas le seul événement tragique de l'hiver. Partie du môle Saint-Nicolas, le 27 décembre 1782, *la Sibylle*, commandée par Kergariou-Locmaria, escortait un petit convoi de 8 bâtiments, auxquels s'étaient joints 4 navires mexicains et 2 aventuriers. Le 2 janvier, en apercevant l'ennemi, Kergariou donne l'escorte aux flûtes du roi, court bravement au-devant de *la Magicienne* et engage le combat. « Le feu devint très vif, dit le rapport de l'affaire ; *la Magicienne* avait déjà perdu son mât d'artimon lorsqu'une volée, tirée à mitraille, porta tout entière sur le gaillard d'arrière de *la Sibylle*, tua 11 hommes et renversa M. de Kergariou, que l'on crut mort pendant quelque temps. Le chevalier Morel d'Escures, son second, prit le commandement, rétablit le combat, que cet événement avait ralenti, et eut la satisfaction de voir successivement tomber le grand mât et le mât de misaine de *la Magicienne*. » Alors apparaît, accourant toutes voiles dehors, un vaisseau anglais de 44 canons — *l'Endymion*. — D'Escures s'éloigne aussitôt, laissant sa proie dans l'impossibilité de se mouvoir, et échappe à l'ennemi, qui le poursuit jusqu'à huit heures du soir. L'action avait duré quatre heures.

Le 24 du même mois, par 37° de latitude nord, *la Sibylle* est en présence de 2 trois-mâts. L'affaire s'engage, sanglante, inégale. Des voies d'eau se déclarent sur le flanc de la frégate française. On tâche en vain de les boucher, soit par dehors, soit en dedans ; les pompes ne suffisent pas; l'arrière du bâtiment s'enfonce. On jette à la mer les canons de poupe, et, dans un suprême effort, Kergariou essaie d'aborder l'ennemi pour couper sa mâture. Il ne reste de poudre que celle dont les pièces sont chargées, et la volée des

canons plonge à chaque roulis. Cette suprême tentative est inutile; l'eau gagne toujours, malgré le jeù des pompes. Alors le capitaine se voit contraint d'amener au vaisseau *le Centurion*, « afin, dit-il, de sauver du naufrage les équipages qui, dans cette circonstance comme dans les précédentes, ont montré le plus grand zèle ». Le commandant de la corvette *le Hussard*, étant l'ancien de celui du *Centurion*, exige que tout l'état-major de *la Sibylle* passe à son bord.

Donner les soins urgents aux blessés est la seule grâce que réclame l'intrépide Kergariou, et l'on cède à ses instances; mais, en revanche, on manque, à son égard, de cette générosité qui honore toujours les vainqueurs. Sur *le Hussard*, le capitaine Russel lui inflige le plus cruel outrage en rompant son épée, puis l'envoie dans l'entrepont, le fait garder par une sentinelle sans le laisser communiquer avec personne, l'accusant « d'avoir enfreint le droit des nations en combattant sous de faux pavillons », ce qu'il fit insérer dans les gazettes du pays. Mortifiés d'une telle calomnie, les officiers de *la Sibylle* protestèrent énergiquement plus tard[1].

En passant, signalons aussi la perte de *la Coquette*, que le chevalier de Grasse-Briançon dut rendre après une heureuse croisière à laquelle mit fin un héroïque mais inégal combat.

L'escadre du marquis de Vaudreuil mouille sur les côtes du Venezuela, autrement dit de la Nouvelle-

1. Voir Archives nat., Marine, B4 266, p. 109, le rapport de l'affaire dans ses intéressants détails.

Furent récompensés par le Ministre, à la suite de ces deux combats : Kergariou; chevalier Morel d'Escures, lieutenant de vaisseau; Dufay, ommandant le détachement de Picardie ; de Cheffontaines, enseigne; e Boisneuf, enseigne; Lindu, Collas de La Baronnais et du Breuil, uxiliaires; de La Noë, garde de la Marine, Cornu, chirurgien; le . Menou, carme, aumônier.

Espagne, à Porto Cabello, depuis deux mois environ, dans une rade fort belle, susceptible d'abriter une grande quantité de vaisseaux. Le port est vaste et s'ouvre à l'est. La ville, laide et mal construite, n'offre pas de ressources, et les officiers sont peu enthousiastes d'un séjour auquel met fin un courrier de Versailles. Il apporte en avril, l'ordre du roi à l'amiral d'avoir à se rendre au cap Français avec tous les vaisseaux, frégates et autres bâtiments réunis sous son pavillon à Porto Cabello. Il devra embarquer toutes les troupes qu'il pourra en commençant par Agenais, Royal-Auvergne, Cambrésis, le détachement du corps royal d'artillerie et en finissant par Touraine et Enghien ; puis il regagnera la France.

Le 17 juin 1783, Louis-Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, entre à Brest, avec 8 vaisseaux et 1 frégate[1], après n'avoir perdu que peu de monde dans la traversée. « Les maladies, écrit-il au Ministre, ont beaucoup diminué depuis notre départ du Cap. »

De son côté, le chevalier de Vallongue, que nous avons laissé aux Etats-Unis, employait ses loisirs, en février et mars 1783, à d'utiles croisières dans la Delaware, avec *la Gloire* et *la Danaé*. « La force de la division anglaise, écrivait-il alors à M. de Marbois, stationnant à cette côte, ne me laisse aucun moyen de protéger le commerce... Je me propose de sortir de cette rivière à la première occasion favorable. Je pousserai sur-le-champ au large pour dépasser la ligne de la croisière ennemie, et j'irai ensuite croiser moi-même,

1. A bord du *Northumberland*, qu'il monte, se trouvent : le baron de Viomesnil, le comte de Ségur, Blanchard, de Menonville, Dumas ; cinq aides de camp : le marquis de Montmort, le chevalier de Viomesnil, le comte Boson de Périgord, de Brentano, d'Ezoteux.

L'*Auguste*, commandé par le comte de Vaudreuil, frère de l'amiral, porte : le comte de Viomesnil, le baron de Ferrette et les aides de camp : vicomte de Fleury, comte et chevalier d'Ollone, comte de Rissé.

pendant cinquante jours, depuis l'isle des Bermudes jusqu'au grand banc. Après ce terme, je reviendrai à Boston. » Le 16 mars, les deux frégates descendaient la Delaware pour accomplir ce programme lorsqu'elles rencontrèrent la corvette *le Triomphant* montée par le chevalier Duquesne, que d'Estaing expédiait de Cadix pour annoncer la signature des préliminaires de paix. « Il me remit un ordre de ce vice-amiral, à tous les bâtiments du Roy de cesser toute hostilité », dira Vallongue, qui alla jeter aussitôt l'ancre devant Chester, où vinrent le rejoindre successivement, dans le courant d'avril, *l'Astrée*, puis *l'Active*, l'une commandée par La Prévalaye, et l'autre par le chevalier de Maulevrier.

La nouvelle reçue, La Luzerne fit établir un plan d'évacuation complète.

Lauzun était averti directement par les Ministres. « A la réception de cette lettre, lui écrivait Ségur, vous prendrés les ordres du général Washington pour les dispositions qui devront précéder l'embarquement de la légion, celui des détachements que vous commandez, de la grosse artillerie laissée à Baltimore et enfin des soldats malades qui n'ont pu suivre les régiments dont ils font partie[1]. » Castries sera encore plus catégorique : « L'objet, dit-il, que vous aviés à remplir n'existant plus par la signature des préliminaires, le plus tôt que vous pourrés rentrer en Europe sera le mieux. Vous vendrés les chevaux de votre régiment et vous ferés dresser un procès-verbal de cette vente[2]... »

La Danaé, *l'Astrée*, *l'Active*, *le Saint-James* et *le Lauzun* sont à la disposition de Vallongue pour le transport des 530 hommes de Lauzun, des 160 d'artillerie et des 55 employés d'administration. *Le Triomphant* doit

1. Ségur à Lauzun, Versailles, 23 janvier 1783.
2. Castries à Lauzun, Versailles, 28 février 1783.
La légion devait être dissoute en rentrant en France.

rester à la disposition du ministre de France. L'embarquement, commencé le 8 mai, se termine le 9. Marbois fournit un commandant et 12 matelots au *Saint-James;* mais ce bâtiment n'est prêt que le 12 mai. « M. de Capellis était à mon bord, écrit Vallongue; il fut, ainsi que moi, de l'avis que nous ne devions pas perdre une belle circonstance pour attendre ce bâtiment, qui paraissait vouloir naviguer seul et qui nous ferait perdre beaucoup de temps. » *Le Lauzun*, transport prêté par le Congrès, ne peut quitter Philadelphie avant le 15. *L'Active* attend 100 hommes d'artillerie qui arrivent de Baltimore. *La Gloire*, *la Danaé* et *l'Astrée* mettent donc seules à la voile, sortent de Wilmington sur la Delaware[1], le 11 mai, et mouillent, le 11 juin, à deux heures du matin, dans la rade de Brest, amenant à bon port les 307 hommes qui leur étaient confiés.

Les 400 hommes laissés aux Etats-Unis, sous le commandement du chevalier de La Valette, s'embarquent également, le 11 mai, à Baltimore[2]. *L'América*, qui se tient encore à Portsmouth, près de Boston, prend la charge du détachement débarqué par *le Fantasque*, à Providence.

Enfin, au chevalier Prévot de la Croix fut donnée la mission de rapatrier un dernier reliquat. Le 5 octobre 1783, il sortit de Baltimore emmenant 85 passagers, dont 1 capitaine de Lauzun et 3 officiers d'artillerie; un détachement du régiment d'Auxonne-Artillerie, divers bas officiers et soldats des corps d'infanterie malades ou blessés qu'on avait laissés dans les hôpitaux;

1. *La Gloire* porte Lauzun, le comte de Dillon, colonel; de Sheldon, colonel; de Mac-Mahon, colonel; de Loménie, colonel; de Cambray, colonel au titre américain, etc., etc.

2. Les détachements de Bourbonnais et de Soissonnais, sur le *Romulus*, celui de Saintonge sur *la Guadeloupe* et celui de Royal-Deux-Ponts sur *la Fourmi* (Archives hist., Guerre, carton 50 : — Lauzun à la Villebrune, Philadelphie, 20 avril 1783).

les matelots et autres employés des vivres et ambulances de l'armée. *La Pintade*, en partant, abandonnait, entre les mains du consul, le chevalier d'Ennemour, les différents objets que celui-ci croyait pouvoir vendre avantageusement.

L'armée de Rochambeau est de retour en France, après une expédition pénible, mais glorieuse, puisqu'elle avait permis aux colonies de triompher de leur métropole et de lui faire reconnaître l'indépendance à laquelle elles avaient aspiré depuis quelques années. Son illustre chef vécut encore longtemps. Maréchal de France en 1791, puis à la tête de l'armée du Nord, il a la douleur de subir les outrages de concitoyens qui ont applaudi à ses succès d'antan. Incarcéré sous la Terreur à la Conciergerie, oublié jusqu'au 9 thermidor à l'hospice de l'Evêché, où l'on soigne ses blessures; jugé et acquitté, le 9 vendémiaire an III (10 octobre 1794), il est remis en liberté. Du fond de sa retraite, le comte de Rochambeau[1] applaudit aux victoires des armées françaises. Curieux de voir le héros d'Italie, il fait, en 1803, un dernier voyage à Paris. Bonaparte le reçoit, entouré de ses généraux. « Maréchal, lui dit-il, voici vos élèves. »

1. Maréchal de camp, le 20 février 1761, « en considération de sa belle conduite » à Clostercamp, grand-croix de Saint-Louis, le 9 décembre 1771, lieutenant général, le 1er mars 1780, chevalier des Ordres, à sa rentrée en France, en 1783; maréchal de France, le 28 décembre 1791, membre de la Légion d'honneur, le 26 novembre 1803, et grand-officier, le 26 octobre 1804. Meurt à Rochambeau, le 12 mai 1807.

Luckner et Rochambeau furent créés maréchaux de France le même jour. En décembre 1791, M. de Narbonne, ministre de la guerre, alla les reconnaître dans cette dignité, au nom du roi, devant toute la garnison de Metz sous les armes — « Le Roy, Messieurs, leur dit-il, n'a pas suivi cette politique pusillanime qui croit exciter l'émulation par l'espoir des récompenses; il a senti que la reconnaissance, pour des hommes tels que vous, était un mobile bien plus puissant que l'ambition.... »

Archives adm., Guerre. Maréchal de Rochambeau.

Et le vieux militaire de répondre simplement que les élèves ont surpassé leur maître.

Grand-officier de la Légion d'honneur, en 1804, Rochambeau termine, le 12 mai 1807, à quatre-vingt-deux ans sa longue et brillante carrière.



LE GÉNÉRAL WASHINGTON

Musée de Versailles.



APPENDICES

APPENDICE I

LES OFFICIERS FRANÇAIS A L'ARMÉE DE WASHINGTON

Après avoir montré dans ses grandes lignes le rôle que joua la France en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance ne serait-il pas regrettable d'oublier cette vaillante pléiade d'audacieux qui volèrent au-delà de l'Atlantique pour servir à l'ombre des drapeaux républicains?

Les Français aimèrent toujours à protéger les faibles contre les forts et à se lancer dans les aventures — dispositions particulières au caractère généreux, hardi et primesautier de la vaillante race gauloise. — Les idées nouvelles et la cause des révoltés américains déterminèrent un engouement croissant dans le royaume; à la jeune noblesse il parut intéressant d'affronter l'inconnu après les risques d'une longue traversée. L'exemple de La Fayette, si bien accueilli et pourvu d'un haut grade, donnait à tous l'espoir de faire campagne dans de bonnes conditions; c'était aussi le moyen de déverser le trop-plein d'une ardeur guerrière, qui devait, pour le moment, se comprimer dans le calme monotone des garnisons. La Cour chercha d'abord à entraver les départs individuels; elle dut ensuite les tolérer, les accepter, marcher avec le sentiment national et consacrer enfin ce qu'avaient entrepris les particuliers en accordant plus tard un appui sérieux à la République naissante.

La haine inspirée généralement par l'Angleterre, qui venait de nous enlever nos plus belles colonies, contribua pour beaucoup également à l'enthousiasme que provoqua l'acte de rébellion des colonies d'Amérique. Aux aguets des occasions

favorables, notre implacable ennemie héréditaire se trouvait là, toujours prête. Dans le cours orageux des âges, elle n'avait jamais désarmé, et conservait encore un bras pour saisir et l'autre pour semer l'humiliation et le désordre.

Indépendamment des officiers de nos escadres et de l'armée de Rochambeau, il y eut un certain nombre de Français qui, sous les ordres de Washington et au titre américain, coopérèrent à l'indépendance. — Nous en avons déjà rencontré dans le cours de ce travail. — Les uns furent officiellement envoyés par le Cabinet de Versailles : — du Portail, de Laumoy, de Gouvion et de La Radière. — D'autres partirent avec un congé ou après avoir démissionné, mais tous à leurs frais ; quelques-uns s'embarquèrent sans aucune autorisation ou en bravant une défense, laissant à l'avenir le soin de régulariser leur fausse situation. Enfin des étrangers, pourvus de grades dans l'armée royale, abandonnèrent le service de la Couronne pour courir les aventures et chercher la gloire. Il ne faut pas oublier les gentilshommes qui, abordant aux Etats-Unis, vinrent s'offrir à Washington et dont les offices généreux et désintéressés furent souvent déclinés[1] ; les cadres de l'armée étaient au complet et réservés aux gens du pays, désireux de ne pas voir enlever les grades par des étrangers qui leur inspirèrent bien vite une sérieuse jalousie[2]. Du reste, le généralissime ne connaissait pas ceux qui lui arrivaient ainsi, la plupart sans recommandations. Il fit preuve d'une sage méfiance, en ne laissant pas introduire dans les rangs des individus qui peut-être n'en auraient pas été dignes ; aussi se priva-t-il quelquefois de précieux concours, et se fit-il des ennemis qui, rentrés en Europe, devinrent ses détracteurs. Les Ministres de la Guerre de Louis XVI se montraient également très circonspects, voyaient d'un œil défavorable les départs isolés ou les efforts individuels et refusaient même à certains, malgré l'appui de hauts personnages, l'autorisation de lever des troupes. Citons des exemples ; commençons par la belle lettre que le maréchal de Biron écrivait, le 5 juin 1780, à Montbarey.

1. Citons le chevalier de Fayolle et le vicomte de Mauroy (Archives nat., B^4 143 — 428 à 430 ; et Archives adm., Guerre).

2. Archives, Guerre : Mémoires historiques : *Journal de Preud'homme de Borre.*

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un mémoire dont j'ai eu celui de vous parler. Il contient un projet de M. le marquis de La Rouërie, tendant à lever en Amérique une nouvelle légion qui serait jointe à celle qu'il y commande[1]. Ce projet me paraît digne d'attention, en ce que le corps dont il s'agit ne serait composé que de gens acclimatés qui ne coûteraient aucun frais de transport et que, les déserteurs y étant reçus, ils ne seraient pas perdus pour le Roy. Je crois devoir vous en faire part. Vous le considérerez sans doute, dans tous les cas, comme une nouvelle marque du zèle dont M. de La Rouërie a déjà donné plusieurs preuves. Les certificats que je joins à cette lettre vous convaincront que sa conduite en Amérique mérite les plus grands éloges. Loin d'avoir été, comme plusieurs Français, rebuté des désagréments qu'il a éprouvés dans le principe, il a montré la plus grande constance à servir les alliés du Roy, et au lieu de perdre du temps à venir ici solliciter des grâces, il l'a efficacement employé à les mériter. Il me prie de vous en demander une, qui me semble juste et d'un bon exemple, c'est la commission de colonel. Il est dans sa quinzième année de service et à sa quatrième campagne. Il s'adresse à moi, comme ayant servi sous mes ordres. A ce titre je lui dois de l'intérêt; je lui en dois encore plus par la manière distinguée dont il s'est conduit, et je serais très flatté que mes instances pussent vous déterminer à lui accorder la grâce qu'il désire[2]...

Le 14 décembre 1780, le chevalier de La Luzerne demandait également au prince de Montbarey l'autorisation pour le trop actif La Rouërie de lever une légion, mais le ministre est loin de répondre favorablement.

M. le marquis de La Rouërie, écrit-il, a obtenu du Congrès la commission de colonel, son ambition n'étant pas satisfaite de ce titre, il a demandé le grade de brigadier que le Congrès lui a refusé, ayant à son service des colonels plus anciens que luy. M. de La Rouërie, pour forcer les Américains à lui accorder ce grade, sollicite en France celui de colonel, à la faveur duquel il luy paraît qu'il aura plus de droit pour renouveler sa demande au Congrès, et en obtenir l'effet, mais les insurgents y auront-ils égard? Il propose, pour mériter le rang qu'il demande dans les troupes du Roy, de lever une légion en Amérique pour le ser-

1. La Rouërie servait dans l'armée américaine sous le nom de *Colonel Armand*.

2. Archives hist., Guerre, 3732 — 54.

vice du Roy et celui du Congrès, que ce corps sera formé du premier fond de la troupe qu'il commande (il paraît, par le certificat du Congrès, que cette troupe est nationale) et qu'il la complétera et l'entretiendra tant des nationaux que des déserteurs français. Ce serait en Amérique ouvrir une porte à la désertion, et, actuellement que nous y avons des troupes, il serait plus raisonnable de faire un traité pour la restitution de nos déserteurs que de leur offrir un asile.

Si on veut lui accorder la commission de colonel, à la bonne heure ; mais il serait préjudiciable à la France d'accueillir sa demande pour ce qui regarde cette légion. Il a un corps qu'il commande et qui appartient au continent. S'il veut l'augmenter qu'il prenne, avec l'autorité du Congrès, des gens du pays ou des déserteurs anglais; d'ailleurs, le Roy ne peut pas ordonner que cet officier lèvera une troupe aux dépends de ses alliés[1].

Le marquis de Valory, colonel au service des colonies, adresse une supplique analogue, dont nous laisse trace la lettre qu'il écrit au marquis de Montmorency-Laval[2].

Des officiers, dit-il, connus par leurs services, du nombre desquels j'ai l'honneur d'être, désirant donner à Sa Majesté une nouvelle preuve de leur zèle, ont celui de vous demander la permission de proposer à M. Franklin et au Congrès de lever, habiller et armer à leurs dépends un corps de 4.000 hommes pour servir pendant la guerre présente dans l'Amérique septentrionale. Ils feront la plus grande partie de leurs recrues en Allemagne, à Liège, et dans les autres pays étrangers...

Suit la composition que l'on donnerait à ce corps. En réponse, le Ministre oppose le même refus qu'à La Rouërie.

Les Français, qui servirent *dans l'armée des Etats-Unis*, n'ont pas été assurément, par eux-mêmes, d'un poids décisif dans la balance des destinées américaines, mais leur présence y fut d'une importance infiniment plus considérable qu'on ne pourrait de prime abord le supposer. La fuite, vers l'Amérique du Nord, de jeunes audacieux, n'ayant pour ambition que d'employer généreusement leur expérience et leur activité au triomphe d'une cause intéressante, déter-

1. Archives hist., Guerre, 3732 — 57.
2. *Ibidem*, 3732 — 87.

mina un tel mouvement d'opinion en France que l'envoi de plusieurs escadres et d'un corps expéditionnaire en devint la plus pratique conséquence. Les flottes commandées par d'Estaing, Guichen, Ternay, Grasse et l'armée de Rochambeau constituèrent un secours non seulement utile, mais indispensable au succès, devenu problématique au milieu des difficultés croissantes qu'éprouvaient les rebelles.

En 1884, désirant établir un *Recueil officiel de l'ordre de Cincinnatus*, le Gouvernement des Etats-Unis s'adressa au quai d'Orsay, afin d'en obtenir les indications destinées à compléter ou à modifier celles qu'il possédait déjà sur de nombreux officiers français [1]. Le manque de renseignements atteignait d'abord ceux qui avaient servi isolément dans les rangs américains. En prenant comme base une liste établie aux Archives de Washington et fournie au général Campenon, le 10 octobre 1884, par M. le secrétaire de la légation des Etats-Unis [2], on fit un minutieux travail au Ministère de la Guerre. La plupart des noms, dont quelques-uns virent rectifier leur orthographe, furent retournés, suivis de mentions précises. Pour d'autres, les recherches ne donnèrent aucun résultat; ils restèrent donc tels qu'ils avaient été signalés.

Il serait presque impossible de retrouver exactement les noms de tous les braves qui servirent dans l'armée du Congrès ou dans les légions provinciales, même après l'examen — effrayant de longueur — des états de tous les officiers entre 1776 et 1783. Une lacune existerait toujours ; car plusieurs gagnèrent l'Amérique sans avoir appartenu à l'armée royale ou après en être sortis. Arrêtons-nous *aux plus marquants* de ces hardis Français, qu'abritèrent les drapeaux de l'Union [3].

Gilbert Motier, marquis de La Fayette, a été suffisam-

1. Lettre du Ministre des Affaires étrangères au général Campenon, Ministre de la Guerre, 12 juin 1884 (Archives administratives de la Guerre, dossier Cincinnatus).

2. M. Henry Vignaud.

3. Archives admin., Guerre : Dossier Cincinnatus.

Le recueil officiel de l'ordre de Cincinnatus ne contient que les noms des membres et ne peut, par conséquent, donner qu'une liste incomplète. Combien, en effet, participèrent activement à la guerre de l'indépendance et n'eurent pas la décoration, parce qu'ils étaient d'un grade inférieur à celui de colonel.

ment mis en lumière par des historiens en renom ; il semble donc superflu de s'arrêter aux intéressants détails de son existence. Il naquit, en 1757, à Chavaniac (Haute-Loire), et, à l'âge de seize ans, épousa M[lle] de Noailles, petite-fille du dernier maréchal de ce nom et arrière-petite-fille du chancelier d'Aguesseau.

Si La Fayette n'a pas été le premier des officiers français à courir au secours des colonies révoltées, — le mouvement avait commencé au début de 1776, — il en fut du moins le plus intéressant et le plus célèbre.

*
* *

LOUIS LE BÈGUE DE PRESLES DU PORTAIL naquit, le 14 mai 1743, à Pithiviers, de Jacques-Guillaume Le Bègue de Presles et de Marie Sédillot. Elève à l'école du Génie de Mézières en 1762, ingénieur ordinaire trois ans plus tard, il a rang de capitaine en 1773.

Autorisé à passer au service des Etats-Unis, il devient, au titre américain, colonel du génie (1777), brigadier général, commandant des ingénieurs, sapeurs et mineurs, puis directeur des fortifications (1780). Enfin il est créé major général en 1781, tout en restant lieutenant-colonel dans l'armée française.

En 1779, le Congrès avait demandé à la Cour de France la permission de conserver du Portail et ses compagnons La Radière, de Laumoy et de Gouvion, pour la campagne nouvelle, ce qui prouve à quel point on les appréciait en haut lieu.

Messieurs, leur écrit le chevalier de La Luzerne, le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique a chargé M. le Président de m'adresser une résolution qui vous concerne et dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie. Vous y verrez qu'en adoptant les éloges que M. le général Washington donne à la manière utile et honorable dont vous avez servi les Etats-Unis, et adoptant en même temps l'opinion de M. le général que vos bons services seront utiles et même nécessaires dans les opérations futures, le Congrès prend

la résolution de vous retenir à son service pour une nouvelle campagne, mais dans la double supposition : 1° que cet arrangement puisse vous être agréable; et 2° que la permission puisse être obtenue du Roi ou par mon canal[1]...

Sentant venir la fin de la guerre, du Portail réclame un emploi dans l'armée française, et, par lettre de Versailles (5 décembre 1781), adressée à Rochambeau pour être remise à La Fayette, le roi lui assure le grade de maréchal de camp à dater du 19 octobre[2]. Dans son volumineux dossier, on trouve la preuve qu'il n'oublia jamais d'attirer sur lui l'attention du Ministre de la Guerre. Il demanda beaucoup, grades, décorations, solde et pension, et obtint peu. Disons à sa louange qu'il était bon camarade et comprenait toujours La Radière, Gouvion et Laumoy dans ses réclamations.

Du Portail quitte le service de la République le 10 janvier 1784, obtient d'aller à Naples pour instruire l'armée de ce royaume, le 16 juin 1787; reste, jusqu'en 1789, aide-major général des logis à l'état-major de l'armée, puis trouve un emploi dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure (octobre 1790).

Secrétaire d'Etat de la Guerre du 16 novembre 1790 au 2 décembre 1791, il annonce officiellement son entrée au Ministère aux présidents des départements. On conserve leurs réponses qui toutes se ressemblent, quant à la forme. Nous en citerons une.

Versailles, 23 novembre 1790.

Monsieur,

Le Directoire a reçu votre lettre du 18 de ce mois par laquelle vous lui annoncez que le Roi vous a nommé secrétaire d'État au Département de la Guerre. Le Directoire se fera un vrai plaisir, Monsieur, de correspondre avec vous sur tous les objets qui intéressent votre département; il m'a chargé de vous en témoigner sa satisfaction, et je m'estime heureux d'être l'organe de ses sen-

1. Archives administ., Guerre : Dossier du Portail.
M. Gérard à MM. du Portail, de La Radière, de Laumoy et de Gouvion. (Philadelphie, 10 janvier 1779.)
2. Archives hist., Guerre : *Journal de M. de Rostaing, colonel à l'armée de Rochambeau.*

timents, puisque cela me met à portée de vous offrir l'hommage de ses sentiments sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être très parfaitement, etc.

Procureur syndic du département de Seine-et-Oise,
Signé : CHALLAN.

Lieutenant général en janvier 1792, du Portail fut désigné pour commander la 21e division militaire, mais ne rejoignit pas. Il eut même de grosses difficultés, comme semble l'indiquer la note suivante :

Duportail, le général, a obtenu le commandement de la 21e division militaire, le 23 février dernier. Un décret de l'Assemblée a prononcé qu'il ne quitterait Paris qu'après qu'il aurait rendu les comptes de son Ministère. On croit qu'il a été décrété d'accusation, on n'a pu cependant en acquérir la certitude. On sait qu'il ne s'est pas rendu à son poste. On lui a expédié, le 9 juillet, un certificat d'activité de service.

Sans insister trop sur ce point, nous citerons encore une pièce antérieure, assez typique, en lui conservant son caractère et son orthographe.

Paris, le 7 septembre l'an 3 de la liberté.

LA LIBERTÉ
OU LA
MORT
PARIS, NOVEMBRE 1790,
SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ,
NOS ENNEMIS COMMUNS
L'AMOUR DE LA PATRIE
LE DEVOIR, L'INTÉRÊT, LA RAISON,
TOUT NOUS LIE.
LES AMIS DE LA LIBERTÉ A MONSIEUR DUPORTAIL,
MINISTRE DE LA GUERRE.

Honoré de la confiance d'un grand peuple, appelé par lui à l'un des plus glorieux emplois du Ministère, celui de veiller au salut de l'Etat, les amis de la liberté applaudissaient avec leurs concitoiens au choix que l'on venait de faire.

Calomnié dans l'opinion publique, ils vous dénoncèrent les manœuvres perfides à l'aide desquels vos ennemis cherchaient à élever des doutes sur votre patriotisme et vous constituèrent

ainsi vous-même juge de votre propre cause. L'événement justifie leur espoir, et la démarche que vous fîtes quelques jours après à l'Assemblée nationale mit le comble à leurs vœux.

Aujourd'hui, une nouvelle accusation vous poursuit.

De tous les coins de l'empire des plaintes réitérées viennent frapper de nouveau l'opinion publique et le résultat des observations qu'elles ont fait naître est de vous désigner hautement comme coupable de trahison ou d'incapacité ; traître, nous répugnons à le croire ; incapable, c'est à vous de prononcer encor une fois, vous voilà votre juge.

Répondez et tâchez de nous convaincre qu'il n'est pas impossible de trouver au Ministère les vertus et les talents qui, dans un Etat libre, doivent toujours caractériser ses fonctionnaires publiques.

Suivent les signatures de Pierron, président, et de quatre secrétaires[1].

Le général du Portail mourut en 1802. De lui, La Fayette écrira dans ses *Mémoires :* « M. du Portail, chef du génie, officier du plus grand talent[2]. »

*
* *

De Laumoy (Jean-Baptiste, Joseph), né le 13 avril 1750, à Chilleurs-aux-Bois, Loiret.

Major du génie en 1777. *Autorisé* au commencement de la même année à passer au service des Etats-Unis, obtint en y arrivant la commission de colonel des ingénieurs. En 1779, il remplit les fonctions de premier ingénieur en Caroline, fut blessé à l'attaque de Honoferry, et resta prisonnier de guerre à Charlestown.

En 1783, à son retour en France, il fut nommé aide-maréchal général des logis au corps d'état-major avec rang de

1. Archives admin., Guerre : Dossier du Portail.

2. Il fut créé chevalier de Saint-Louis, le 12 août 1781. Rochambeau devait le recevoir ; mais, la croix n'ayant pas été envoyée aux Etats-Unis, ce fut le baron d'Espagnac, lieutenant général, gouverneur des Invalides, qui la lui remit le 29 janvier 1782. On ne trouve, sur le compte de du Portail, que des notes très élogieuses émanant tant des généraux américains que des généraux français.

lieutenant-colonel (13 juin) ; chevalier de Saint-Louis (1786). On le trouve commandant en second de la Martinique en février 1789 et maréchal de camp en 1791. Emigré l'année suivante, il se retire à Philadelphie et ne rentre en France qu'en 1803. Retraité le 6 juin 1811, il meurt à Paris, le 19 janvier 1832[1].

* * *

De Gouvion (Jean-Baptiste), né le 8 janvier 1747, à Toul. Ingénieur ordinaire, est *autorisé* à passer au service des Etats-Unis, le 1er janvier 1777.

Colonel au titre américain en novembre 1781 et capitaine en second au corps du génie français. Le 13 juin 1783, à son retour en France, il est nommé aide-maréchal général des logis au corps d'état-major de l'armée avec rang de lieutenant-colonel. Chevalier de Saint-Louis (1784), mestre de camp en 1787 et maréchal de camp en 1791, il se fait tuer à l'ennemi, le 11 juin de l'année suivante[2].

* * *

Louis des Hayes de la Radière.

Aux Archives administratives de la Guerre existe sur lui un dossier assez volumineux, mais d'une importance secondaire. Il dut naître en 1744.

Colonel ingénieur au service des Etats-Unis ; major au corps royal du *Génie de France*, il mourut le 30 octobre 1779. Malheureusement on ne retrouve pas les états de service de cet officier, compagnon de Gouvion, Laumoy et du Portail. Il joua cependant un certain rôle ; on le tenait même en grande estime.

Mention de sa mort est faite au prince de Montbarey par

1. Archives admin., Guerre : Dossier Cincinnatus.
2. Dossier Cincinnatus.

Washington et du Portail par l'intermédiaire de La Luzerne. Il fut « enterré, écrit l'adjudant général Scammelt, avec les honneurs de la guerre à New-Windsor, Etat de Jersey, dans l'enceinte du camp du général Washington, le 1er novembre 1779 [1]. »

*
* *

MARQUIS DE LA ROUËRIE (ARMAND-CHARLES TUFFIN), fils de Jacques Tuffin, comte de la Rouërie et de Thérèse de la Belinaye, naquit le 13 avril 1750 à Fougères, en Bretagne.

Enseigne au régiment des gardes françaises, il se fit connaître très jeune par des extravagances de toute sorte. L'actrice Beaumesnil joua d'abord un rôle assez curieux dans son existence. A Genève, il eut un duel retentissant avec le comte de Bourbon-Busset, alors jeune offfcier [2]. Démissionnaire, il aborda en Amérique au mois d'avril 1777, quelques semaines avant La Fayette. Colonel et commandant d'un corps de chasseurs, le 10 mai 1777, brigadier général, commandant la cavalerie en mars 1783, il revint en France et obtint le grade de colonel (avril 1788).

La première de ses aventures dans le nouveau monde fut la manière dont il y débarqua. La frégate anglaise qui l'amenait ayant pris feu, il gagna la terre à la nage avec ses trois domestiques. Washington lui permit de lever une légion, mais il eut de si grosses difficultés provenant de ce que les Français étaient alors considérés en Amérique comme des hâbleurs, qu'il y renonça pour acheter, moyennant 2.400 livres, le commandement d'un corps franc, qu'un major suisse venait de former ; puis il entra en campagne sous le nom de *colonel Armand* (1777).

Durant toute la guerre de l'Indépendance, il se montra brillant, audacieux et remarquable chef de corps. En 1792, il se

1. Archives admin., Guerre : La Radière.
Quartier général, Morristown, le 13 décembre 1779.

2. Louis-François-Joseph de Bourbon-Busset, né en 1749, mousuetaire du roi en 1764. Capitaine au Royal-Piémont, puis mestre de ımp; sa manière de vivre lui valut un internement au château de ·ourlans, le 24 mai 1785 (*La Rouërie*, par Lenôtre, 1899).

lança dans la conspiration bretonne, organisa le soulèvement général et déploya dans cette entreprise une incroyable énergie et une activité prodigieuse. Partout l'accompagnait l'intrépide Thérèse de Moëlien, sa cousine. Il courut d'Angleterre en Allemagne, rejeté des princes à Calonne et de Calonne aux princes, et trouva un énergique appui dans Georges de Fontevieux, qu'il avait connu jadis aux Etats-Unis. Malheureusement il eut une aveugle confiance dans un affreux scélérat, le Dr Chevetel, de sinistre mémoire, qui joua le plus ignoble rôle d'espion. De Bazouges, en Bretagne, ce Chevetel était arrivé, grâce à la Rouërie, à la place de médecin consultant des bâtiments de Monsieur. A Paris il s'était lié avec le Dr Marat et Danton, avocat au conseil du roi; Camille Desmoulins, jeune journaliste, Fabre d'Eglantine, poète comédien, et le boucher Legendre étaient ses intimes.

Des villages entiers avaient embrassé la chouannerie. En mars 1792, du Pontavice apporta de Coblentz « une commission formelle livrant à La Rouërie le commandement de toute la province, la direction des troupes de ligne et des maréchaussées, lui conférant le pouvoir de donner, au nom des princes, les ordres que les circonstances lui paraîtraient exiger [1] ». On affluait de toute part; le complot devenait formidable par le nombre de ses adhérents et la force de son organisation. Il allait éclater lorsque les princes ne jugèrent pas le moment propice; il fallait cependant agir, et la date du 10 octobre 1792 fut adoptée. Chevetel le traître partit pour Londres avec mission de s'entendre avec Calonne, et, de là, entretint une correspondance suivie avec La Rouërie, Calonne et Danton. Ainsi fut divulgué le secret et trahie la cause. Dès lors l'on fit une recrudescence d'arrestations en Bretagne. Chevetel indiquait les victimes.

La Rouërie mourut dans la nuit du 29 au 30 janvier 1793, de la manière la plus tragique, au château de la Guyomarais, d'une fièvre cérébrale contractée à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI. Ses dépouilles furent profanées ignominieusement.

L'existence de ce royaliste, aussi brave que généreux et dévoué, n'avait été qu'un long drame.

1. *Marquis de La Rouërie*, par Lenôtre, 1899.

*
* *

Louis-Guy-Henri, marquis de Valory, né à Toul, le 20 mars 1757, fut élève à l'Ecole royale militaire de Paris. Sous-lieutenant au régiment d'infanterie Maréchal-de-Turenne (devenu 31e), le 29 septembre 1775, il démissionna en décembre 1777. La vérité exige d'avouer qu'au *dossier Valory*, conservé au Dépôt de la Guerre, il n'est fait aucune mention de son passage aux Etats-Unis. Mais, étant donné qu'il est le seul officier de ce nom ayant laissé des traces à *la fin du* XVIIIe *siècle*, et vu l'interruption de service de 1777 à 1792, il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité. C'est Louis-Guy-Henri qui prit part à la guerre de l'Indépendance.

Adjudant général, chef de bataillon en septembre 1792, chef de brigade de la 12e légion, le 15 fructidor an IV, général de brigade le 11 fructidor an XI, il fit très brillamment les campagnes de la Révolution et de l'Empire, et servit successivement avec Kellermann, Houchard, Schawenbourg, Bonaparte, Joubert, Masséna, Brune, comme l'indiquent ses états de service détaillés.

*
* *

Philippe-Hubert de Preud'homme de Borre naquit le 17 septembre 1717. Volontaire au régiment de Champagne en 1740, capitaine, en 1744, au régiment de cavalerie de Bretagne, il fit la campagne du Rhin, l'année suivante. A l'arrière-garde de l'armée du prince de Conti, au passage de ce fleuve, il reçut quatre coups de sabre à la tête et au poignet, et resta estropié de la main droite. Il prit part aux batailles de Raucoux (11 octobre 1746), de Laufeld (2 juillet 1747), et fit la campagne de 1748. Lieutenant-colonel du régiment d'infanterie liégeois d'Horion, le 1er avril 1757 : « il l'a levé seul en l'absence du colonel ». — En 1758, sur la côte de Normandie, « il empêcha, par ses dispositions, une flotte anglaise

de 132 voiles de faire la descente à La Hougue ». Il servait alors dans l'armée du lieutenant général duc d'Harcourt. On le trouve en Flandre, en 1759, et, l'année suivante, en Allemagne, avec le maréchal de Broglie, puis sous les ordres du marquis de Castries à Clostercamp. Le 30 novembre 1776, il partit pour l'Amérique avec un congé de la Cour. En récompense de ses services et de son zèle, le comte de Saint-Germain, auquel il avait demandé le grade de brigadier, « lui permit d'en prendre les épaulettes en s'embarquant ». — Aux Etats-Unis, il fut utile et joua un rôle important.

Rentré en France, en 1779 ; « sa santé très mauvaise, occasionnée par les longs voyages qu'il vient de faire en Amérique, jointe à ses blessures, qui deviennent chaque jour plus douloureuses, le mettent hors d'état de pouvoir continuer ses services[1] ».

Preud'homme de Borre devint brigadier en 1780.

*
* *

Louis-Pierre, marquis de Vienne, fils de François-Louis, comte de Vienne (mort en prison en 1793), lieutenant général des armées du roi, seigneur de Saint-Brie, Fontenay et autres lieux, naquit à Paris, le 15 septembre 1746. Il entra au service, en 1754, avec le brevet de lieutenant à la suite dans le régiment de Clermont-Prince-Cavalerie, dont son père était colonel. Breveté cornette, le 1er février 1757, et capitaine, le 21 août suivant, Louis-Pierre fait toute la guerre de Sept Ans et reçoit un coup de feu à la jambe, à la bataille de Warbourg (1760).

Après vingt-deux ans de service dans le même régiment, qui est devenu La Marche-Prince-Cavalerie, il quitte l'armée comme chef d'escadrons et passe aux Etats-Unis avec le grade de colonel de cavalerie, mais « sans appointements ni

1. Archives admin., Guerre : Preud'homme de Borre : Mémoire pour la retraite du chevalier de Preud'homme de Borre, demeurant rue des Quatre-Fils, aux Marais, hôtel Guétant ; et rapport adressé au marquis de Monteynard, lieutenant général, ancien Ministre de la Guerre (5 avril 1780).

traitement », y fait deux campagnes et assiste « activement à trois batailles et à un siège[1] ».

En 1778, il se remet au service de la France en entrant dans la flotte de l'amiral d'Estaing, qui le nomme maréchal des logis de ses troupes de débarquement; en raison de cet emploi, Vienne est présent et sert bravement à Sainte-Lucie, à la prise de la Grenade et à Savannah, — toujours sans appointements[2].

Ayant éprouvé les maladies communes aux îles, dans un état de santé affreux, il rentre en France en 1780, et obtient, le 14 mai de cette année, la croix de Saint-Louis. Il émigre avec sa famille en 1791 et entre dans le corps des hommes d'armes, à l'armée des Princes. On le trouve, en octobre 1792, commissaire des Princes et de la Noblesse française, à Trèves. En décembre, obligé d'évacuer cette ville, il se retire à Neuwied jusqu'en septembre 1795. Encore chassé par les troupes françaises, il obtient du roi de Prusse de s'établir dans le marquisat d'Anspach.

Le 29 novembre 1800, Condé le fait inscrire comme chasseur noble à pied au dépôt de son armée, à Nuremberg. A l'amnistie, en 1802, il rentre dans sa patrie avec sa famille. Sur 600.000 francs de fortune, il ne lui reste absolument rien ; tous ses biens avaient été vendus en son absence.

On lui donne la retraite de colonel en 1816, par brevet du roi contresigné du Ministre de la Guerre (maréchal duc de Feltre).

1. Archives admin., Guerre : de Vienne.
2. Marquis de Vienne à l'amiral d'Estaing :

MON GÉNÉRAL,

Ayant appris hier par un membre du Congrès de Boston l'offre généreuse que vous aviez faite au général Sullivan au moment que je montais à cheval pour partir pour Rhode Island, j'ai différé mon départ, ayant appris en même temps que vous attendiez la réponse de la lettre que M. le marquis de La Fayette avait portée pour marcher. Quelle différence pour moi, mon général, de servir sous vos ordres et avec mes compatriotes! C'est donc pour vous demander la permission de me joindre à eux comme volontaire (si je ne peux être employé autrement auprès de vous) que j'ai l'honneur de vous écrire... »

Août 1778.

Signé : Marquis DEVIENNE.

(Archives nat., B[4] 144; campagne 1778, escadre de d'Estaing. — 494.)

Maréchal de camp honoraire, le 23 mai 1825, on le retrouve, en 1828, dans les six plus anciens chevaliers de Saint-Louis.

On conserve au dossier de M. de Vienne (Dépôt de la Guerre) une trentaine de lettres adressées soit au roi, soit au marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, ayant pour but de lui faire obtenir une augmentation de pension — de quoi vivre. — Je ne citerai que la dernière qui affirme, comme les autres, la détresse de cet ancien serviteur. On lui répondait parfois; on lui donnait un petit secours, 150 livres, mais aussi beaucoup d'eau bénite de Cour.

Au Roi

SIRE,

Au moment de la solennité de votre fête, vos sujets vont recevoir de Votre Majesté des témoignages de vos bontés paternelles.

J'ose implorer dans cette circonstance d'être compris dans vos bienfaisances.

Daignez, je vous en supplie, Sire, lire l'état de mes services et de ma malheureuse position. Agé de quatre-vingt-trois ans, et, depuis quatre ans, privé de l'usage de mes jambes — Monseigneur le Dauphin le sait bien — j'ai demandé et sollicité depuis deux ans passés d'obtenir de Votre Majesté d'être nommé *commandeur de l'ordre de Saint-Louis*, dont je porte la décoration depuis quarante-huit ans et six mois; je n'ai pu obtenir cette faveur.

Je supplie Votre Majesté de me l'accorder, ou de changer mon titre de maréchal de camp honoraire en celui de maréchal de camp en demi-solde (car je n'ai net que 1.911 francs de retraite et 800 francs sur la croix de Saint-Louis, et d'après l'ancienneté de mes services, je suis bien mal récompensé), ou de daigner m'accorder une pension de 1.000 francs sur la liste civile ou sur votre cassette. Je n'ai aucune pension sur ces deux caisses. J'ai quatre-vingt-trois ans, et je suis accablé d'infirmités, un pied déjà dans la fosse.

Daignez, Sire, m'accorder une des grâces que j'ose vous demander, à mon âge et infirme comme je le suis. C'est tout au plus si je puis en jouir pendant un an.

Je suis le père de ce comte de Vienne, commandant de la Vennerie à la Cour de Votre Majesté.

Je n'ai rien eu d'indemnités, et je n'ai pour tout avoir, dans ma triste et infirme vieillesse, que les deux pensions ci-dessus énoncées.

C'est avec le plus profond respect que je suis, Sire, de Votre Majesté, le très fidèle, dévoué et respectueux sujet.

Marquis de Vienne,
Maréchal de camp honoraire.

Saint-Germain-en-Laye, le 8 octobre 1828.

* * *

Thomas, comte de Conway, naquit le 27 février 1733, à Templenoe, comté de Kerry (Irlande).

Major du régiment d'Anjou-Infanterie avec rang de colonel, il est autorisé à passer en Amérique en 1776, avec une recommandation de Silas Deane, agent américain en France, pour aider à l'organisation des troupes coloniales; car il avait la réputation d'un bon militaire. Il remplit aux Etats-Unis les fonctions de commandant de division, de maréchal des logis de l'armée, de major général et d'inspecteur général en 1777.

Ennemi secret et acharné de Washington, il employa tous les moyens de faire nommer Gates à sa place, pendant que le généralissime campait à Walley-Forge. Ses basses intrigues prirent le nom de *Cabale Conway.* Il se fit rapidement détester de tous les officiers qui l'approchèrent, au point que, offrant sa démission au commencement de 1778, elle fut immédiatement acceptée par le Congrès. Conway eut un duel retentissant avec un de ses frères d'armes, le général Cad Wallades, qui lui envoya une balle dans la tête. Se croyant perdu, Conway écrivit, de Philadelphie, une lettre d'excuses à Washington, en date du 23 juillet 1778. « Vous êtes à mes yeux, lui disait-il, un homme grand et bon. »

Il rentra en France après avoir fait beaucoup de mal en Amérique. Aide-major général de l'armée de Flandre, le 1er juillet 1779; brigadier d'infanterie le 1er mars 1780; colonel du régiment de Pondichéry, le 3 mars 1781; maréchal de camp en 1784; gouverneur général des établissements français aux Indes en mars 1787, puis des Iles de rance et de Bourbon en décembre suivant et commandeur e l'ordre de Saint-Louis; il devint, en 1789, gouverneur

général de tous les établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance et fut remplacé un an après. — Sans renseignements ultérieurs[1].

*
* *

Le chevalier de Mauduit du Plessis (Thomas-Antoine), né à Hennebont (Morbihan), en 1753, est poussé par le goût des voyages. A douze ans, il s'évade de l'école d'artillerie de Grenoble, s'embarque à Marseille, comme mousse, et visite les Echelles du Levant, Alexandrie et Constantinople. Plus tard, il se rend aux Etats-Unis et sert avec le grade de major dans l'armée républicaine. En 1787, il commande le régiment de Port-au-Prince, devient l'ennemi acharné de la révolution et de l'émancipation des noirs, ainsi que le gouverneur des colonies, le comte de Blanchelande. Il refuse de promulguer les décrets venus de France, forme des corps de volontaires royaux, dit *Pompons-Blancs*, fait arrêter les membres du Comité colonial, dissout l'Assemblée de Saint-Marc et se montre à tel point violent dans sa réaction qu'il détermine une émeute générale.

Le 2 mars 1791, arrivent d'Europe les régiments d'Artois et de Normandie, qui fraternisent avec la population, et démontrent au régiment de Port-au-Prince que le colonel les trompe par de faux ordres. L'indignation contre Mauduit atteint le comble ; il est massacré par ses grenadiers au cri de *Vive la liberté*.

« Officier d'artillerie fort brave », écrivit La Fayette dans ses *Mémoires*.

Que de vaillants officiers n'aurions-nous pas encore à citer ! Combien apportèrent, généreusement et sans éclat, leur utile quote-part d'intelligence et de valeur !

1. Archives admin., Guerre : Dossier Cincinnatus (en ce qui concerne les états de service).

Faut-il nommer MM. de Gimat, Béchet de Rochefontaine, Magallon de La Morlière, Lombart de La Neuville, Georges de Fontevieux, l'intrépide royaliste qui périt sur l'échafaud, de La Combe, de Pontgibaud, Duchesnoy, de Genton de Villefranche, Lombard de Noirmont, Dubuysson des Hayes, de Frey, de Bazantin, de Cambray, L'Enfant, Tousard, de La Prade, et tant d'autres, dont on retrouve l'énumération des services aux Archives administratives de la Guerre.

Arrêtons-nous ici, et terminons la série de ces petites notices par une lettre que le chevalier de La Luzerne écrivit au prince de Montbarey.

Philadelphie, le 27 septembre 1779.

MONSIEUR,

« J'ai eu trop de satisfaction à voir par moi-même la conduite des officiers français, qui sont actuellement à l'armée commandée par M. Washington, pour ne pas m'empresser à vous en rendre compte. Ils sont aujourd'hui réduits à quatorze ou quinze, et ce petit nombre s'est attiré l'estime du général et de toute l'armée, soit par des actions de courage qui font honneur à la nation, soit par l'intelligence que quelques-uns d'entre eux ont montrée dans différentes occasions. Les officiers du corps du génie me paraissent mériter une attention particulière. M. du Portal[1], qui est à leur tête, a servi la cause américaine avec zèle, et les travaux dont il s'occupe actuellement lui ont mérité les éloges et les témoignages les plus flatteurs de la part du général. La modestie de cet officier et de ceux qui sont sous ses ordres, ainsi que le peu d'éclat qu'ils mettent à leurs opérations, les rend encore plus recommandables. Ces considérations, Monsieur, m'ont déterminé à vous exposer une demande qu'ils vous prient d'appuyer auprès de Sa Majesté, et qui ne m'a pas parue destituée de fondements. Lorsque ces messieurs quittèrent la France pour se rendre en Amérique, M. le comte de Saint-Germain, alors Ministre de la Guerre, leur donna l'assurance qu'ils seraient incessamment avancés au service de Sa Majesté. Il leur donna même, dans les congés qui leur furent expédiés, les titres des grades qu'il leur avait promis. L'intention de ce Ministre était qu'ils pussent s'annoncer sous ces différents titres au Congrès américain, en attendant que les brevets et commissions fussent

1. Du Portail.

réellement expédiés. C'est ce qu'ils ont fait, Monsieur; mais l'état militaire de cette année, contrariant ce qu'ils ont avancé, ils ont lieu de croire que ces brevets et commissions n'ont pas été expédiés, et ils sont exposés à voir révoquer en doute le caractère qu'ils ont pris, sans pouvoir le justifier.

Je joins ici des copies des congés qu'ils ont reçus et dont j'ai vu les originaux. Si leurs représentations vous paraissent justes, Monsieur, je ne doute pas que vous ne leur procuriez la grâce qu'ils sollicitent, et, en mon particulier, j'en serai très reconnaissant.

Vous avez sans doute appris, Monsieur, la conduite distinguée de M. de Fleury à l'attaque et à la prise de Stony-Point[1]. Ce succès met tout l'avantage de la campagne du côté des Américains, et l'on convient qu'il est dû, en grande partie, à l'intelligence et à la bravoure de ce jeune officier. Vous savez mieux que moi, Monsieur, les grâces dont il est susceptible. Je me borne à vous assurer que sa conduite, dans cette circonstance et dans plusieurs autres est véritablement digne d'un officier français[2]... »

1. André-Arsène de Rosset, vicomte de Fleury, fils du duc de Fleury. Né le 8 avril 1761, passa en Amérique, y fit preuve de grande bravoure, brilla à la défense du fort Mifflin et aux attaques de West-Point et de Stony-Point, (1779). Attaché comme capitaine au régiment de dragons du Dauphin, le 24 juin 1780. Aide de camp de M. de Choisy en Amérique en 1782. Mestre de camp du régiment de dragons du Languedoc 1784, puis des chasseurs à cheval du Languedoc (1788). (Sans renseignements ultérieurs).

Archives admin., Guerre.

2. Archives hist., Guerre : Supplémentaires 1779, carton 47 B.

APPENDICE II

LISTE DES OFFICIERS, MAJORS, GARDES DE PAVILLON ET DE LA MARINE

EMBARQUÉS SUR LES VAISSEAUX ET AUTRES BATIMENTS DU ROY CY-APRÈS, QUI ONT APPAREILLÉ, LE 12 AVRIL 1778, A TOULON [1]

SÇAVOIR

Le vaisseau *le Languedoc*, de 90 canons :

Le comte d'Estaing, vice-amiral, commandant l'escadre.
Comte de Boulainvilliers, capitaine de vaisseau et de pavillon.
Périers de Salvert, capitaine en second.
Chevalier de Borda, lieutenant de vaisseau et major général de l'escadre.
De Beaucaire, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie.
De Cabanoux, lieutenant.
De Ribiers, lieutenant.
De Saguy d'Estoures, lieutenant.
De Pléville de Peley, lieutenant de port.
Mauff, capitaine de brûlot.
Comte de Grimaldi, enseigne de vaisseau, commandant le détachement des gardes de pavillon.
De Cambis, enseigne de vaisseau.
De Costebelle, enseigne de vaisseau.
Chevalier de Castillon, enseigne de vaisseau, sous-aide-major de la marine.
De Puységur, enseigne de vaisseau.
De Châteaubourg, enseigne de vaisseau.
Dorsin de Mineval, enseigne de vaisseau.
De Loménie, garde de pavillon, faisant service d'enseigne.
Le R. P. Séraphin Bandol, récollet, aumônier.
Manne, chirurgien.
De La Croix, garde de pavillon.
De Bouquier, garde de pavillon.
De Bonne, garde de pavillon.

1. Travail du Roy. Archives nat., Marine : B[4] 141-128.

Vicomte de Barton, garde de la marine.
Chevalier de La Fitte, garde de la marine.
De Bathern, garde de la marine.
Simony de Broutières, garde de la marine.
De Suéton de Clouard, garde de la marine.

Le vaisseau *le Tonnant*, de 80 canons :

Comte de Breugnon, chef d'escadre, commandant.
Marquis de Bruyères de Chalabre, capitaine de vaisseau et de pavillon.
Comte de Pontevès-Gien, capitaine de vaisseau.
De Champmartin, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie.
De La Roque-Dourdan, lieutenant de vaisseau, major de la marine.
Chevalier de Saint-Sauveur, lieutenant de vaisseau, faisant fonction d'aide-major.
Comte de Lavault, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Caux, lieutenant de vaisseau.
Durand du Braye, enseigne, commandant le détachement des gardes-pavillon.
D'Espinassy, enseigne.
Comte de Saint-Polgue, enseigne.
Pas de Beaulieu, cadet, enseigne.
Chevalier d'Ars, enseigne.
De Segoin, faisant fonction de lieutenant de frégate.
Le R. P. Venceslas Signoret, récollet, aumônier.
Abbé, chirurgien.
Chevalier de La Tourrette, garde de pavillon.
D'Auribeau, garde de pavillon.
Mare, garde de la marine.
De Pradine, garde de la marine.
De Guilhermier, garde de la marine.

Le vaisseau *le César*, de 74 canons :

M. de Broves, chef d'escadre, commandant.
De Raimondis, capitaine de vaisseau et de pavillon.
De Castellet, capitaine de vaisseau, en second.
Chevalier de Framond de Grezès, lieutenant de vaisseau.
De Venel, lieutenant de vaisseau, aide-major de la marine.
De Cambray, lieutenant de vaisseau.
De Gotho, lieutenant de vaisseau.
De Grasse-Briançon, enseigne.
De Rafelis de Broves, enseigne.
De Fontblanche, enseigne.

De Colonia, enseigne.
Durand de La Penne, enseigne.
Boulouvard, faisant fonction de capitaine de frégate.
Le R. P. Bonier Toucas, récollet, aumônier.
Roux, chirurgien.
De Ramamelle, garde de la marine.
Heureux, garde de la marine.
De Reyniès, garde de la marine.
De Colbert-Turgis, garde de la marine.

Le vaisseau *le Zélé*, de 74 canons :

M. de Barras, capitaine de vaisseau, commandant.
De Gantes, capitaine de vaisseau, en second.
Chevalier de Villeneuve-Trans, lieutenant de vaisseau.
De Pezenas, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Cogolin, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie.
De Montvilleneuve, enseigne.
De Montcalm, enseigne.
De Rognes, enseigne.
Chevalier de Préville, enseigne.
Le R. P. Stanislas Roux, récollet, aumônier.
Trabaud, second chirurgien.
De Barras, garde de pavillon.
Mazan, garde de la marine.
De Barras-Mellan, garde de la marine.
De Fontienne, garde de la marine.

Le vaisseau *l'Hector*, de 74 canons :

De Moriès, capitaine de vaisseau, commandant.
Chevalier de Clavières, capitaine de vaisseau, en second.
Barlasier Dumas, lieutenant de vaisseau.
Possel, l'aîné, lieutenant de vaisseau.
De Cheylan, capitaine de brûlot.
Truguet, l'aîné, enseigne.
Chevalier de l'Isle, l'aîné, enseigne, lieutenant de compagnie
Chevalier de Cambis, enseigne.
De Raimondis, enseigne.
Le R. P. Candide Boutin, récollet, aumônier.
Garrachot, chirurgien.
De Moriès de Lambruisse, garde de pavillon.
De Cheylan, garde de la marine.
De Briarge, garde de la marine.
De Lestrange, garde de la marine.
De Richery, garde de pavillon.

Le vaisseau *le Marseillais*, de 74 canons :

De la Poype-Vertrieu, capitaine de vaisseau, commandant.
De Raimondis-Canaux, capitaine de vaisseau, en second.
De Roche-Saleil, lieutenant de vaisseau.
Chevalier Darnaud, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Meyronnet-Saint-Marc, lieutenant de vaisseau.
De Fortin, enseigne.
De Foudras, enseigne.
Duclos, enseigne.
Beaussier de L'Isle, enseigne.
Le R. P. Simon Morel, récollet, aumônier.
Giraud, chirurgien.
De Colbert-Turgis, garde de la marine.
De Badasset, garde de la marine.
Laurent, garde de la marine.
De Montbadon, garde de la marine.
Chevalier de Brizon, garde de la marine.

Le vaisseau *le Protecteur*, de 74 canons :

Chevalier d'Apchon, capitaine de vaisseau, commandant.
Marquis de Laubespin, capitaine de vaisseau, en second.
Du Bessey de Contenson, lieutenant de vaisseau, commandant de compagnie.
Des Tourres, lieutenant de vaisseau.
De Joannis, lieutenant de vaisseau.
D'Authier, l'aîné, lieutenant de vaisseau.
De Riberes, enseigne.
De Boubée, enseigne.
Chevalier de Sade, enseigne.
Le R. P. Polycarpe Rochanson, récollet, aumônier.
Luly, chirurgien.
Chevalier de Chazeron, garde de la marine.
D'Astorgue, garde de la marine.
Chevalier de Damas, garde de la marine.

Le vaisseau *le Guerrier*, de 74 canons :

De Bougainville, capitaine de vaisseau, commandant.
De Grasse-Limermont, capitaine de vaisseau, en second.
Marsineng, lieutenant de vaisseau.
De Beaurepaire, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Chavagnac, lieutenant de vaisseau.
Durand de la Mothe, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Grimaldi, enseigne.
De Canillac, enseigne.

Du Tillet, enseigne.
Giraud, prêtre séculier, aumônier.
Bertrand, chirurgien.
Marron de Santiet, garde de la marine.
De Croze, garde de la marine.
De Labatut, garde de la marine.
De Pinsum, garde de la marine.
De la Borde-Marchainville, garde de la marine.

Le vaisseau *le Vaillant*, de 64 canons :

Marquis de Chabert, capitaine de vaisseau, commandant.
De Chaussegros, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie.
De Gueydon, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Marini, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Créqui, enseigne.
De Maillanne, enseigne.
D'Esgrigny, enseigne.
De Missiessy, enseigne.
De Viefville, enseigne.
Le R. P. Ladislas Tourrette, récollet, aumônier.
Ricard, chirurgien.
Vidal-Delery, enseigne de vaisseau et de port.
De Bellegarde, garde de pavillon.
De Clapier, garde de la marine.
Marquésan, garde de la marine.

Le vaisseau *la Provence*, de 64 canons :

De Champorcin, capitaine de vaisseau, commandant.
Chevalier Garnier de Saint-Antonin, capitaine de vaisseau, en second.
Chevalier de Cipières, lieutenant de vaisseau.
De Lambert, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Sambucy, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Villeneuve, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Gotho, lieutenant de vaisseau.
De Mine de Quinson, enseigne, lieutenant de compagnie.
Chevalier de Ferrières, enseigne.
Le R. P. Gabriel Delermes, récollet, aumônier.
Cabuchet, chirurgien.
De Venel, garde de pavillon.
De Sarret de Coussergues, garde de la marine.
Chieusset de Combaud, garde de la marine.

Le vaisseau *le Fantasque*, de 64 canons :

Commandeur de Suffren, capitaine de vaisseau, commandant.
De Campredon, lieutenant de vaisseau, commandant de compagnie.
Delors, lieutenant de vaisseau.
De Ruyter-Verfusé, lieutenant de vaisseau.
De Moissac, enseigne.
De Massilian, enseigne.
Chevalier de Pierrevert, enseigne, lieutenant de compagnie.
De Garcin, enseigne.
De Suffren, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
Le R. P. Urbain Ardouin, récollet, aumônier.
Textorès, chirurgien.
Chevalier de Pierrevert, garde de la marine.
De Goy de Bègue, garde de la marine.

Le vaisseau *le Sagittaire*, de 50 canons :

D'Albert de Rions, capitaine de vaisseau, commandant.
De La Devèze, lieutenant de vaisseau.
De La Vilatelle, lieutenant de vaisseau.
De Pierrevert, l'aîné, enseigne.
D'Esponches, enseigne.
Chevalier de La Tour du Pin, enseigne.
Quiqueran de Beaujeu, enseigne.
Le R. P. Eloy Bernard, récollet, aumônier.
Auban, chirurgien.
De La Vilatelle, garde de pavillon.
Chevalier de Sieyès, garde de la marine.
De Navailles, garde de la marine.

La frégate *l'Engageante*, de 30 canons :

Chevalier de Gras-Préville, capitaine de vaisseau, commandant.
D'Hérault, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Pluvinel, enseigne.
De Camus, enseigne.
Chevalier de Gras-Préville, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
Le R. P. Philippe Marazel, récollet, aumônier.
Guigon, chirurgien.

La frégate *la Flore*, de 30 canons :

De Castellane-Majastre, capitaine de vaisseau, commandant.
De Martel, l'aîné, lieutenant de vaisseau.

De Mandolx de la Palu, enseigne.
Chevalier de l'Isle-Caliari, cadet, enseigne.
Le R. P. Vital Guichard, récollet, aumônier.
L'Eclair, chirurgien.
De Terras de Rodeilhac, garde de pavillon.
Chevalier Duquesnoy, garde de la marine.

La frégate *la Chimère*, de 30 canons :

De Saint-Césaire, capitaine de vaisseau, commandant.
Chevalier de Bras-Pujet, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Bras-Pujet, enseigne.
De Ramamelle, enseigne.
Le R. P. Valérien Durand, récollet, aumônier.
Giraud, chirurgien.
Galliens de Chabons, garde de pavillon.
De Sainte-Marguerite, garde de la marine.

La frégate *l'Alcmène*, de 30 canons :

De Bonneval, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Montcabrier, lieutenant de vaisseau.
Chevalier de Chabrillan, enseigne.
Daragonet d'Orcet, enseigne.
Le R. P. Elzéar Bonnaud, récollet, aumônier.
Condery, chirurgien.
De Fontainieu, garde de pavillon.
De Gantier, garde de la marine.

La frégate *l'Aimable :*

De Saint-Cosme-Sainte-Eulalie, lieutenant de vaisseau, commandant.
Chevalier de La Rocheboëtte, enseigne.
Chevalier de Cluzel, enseigne.
De Grasse-Limermont, enseigne.
Le R. P. Damaze, récollet, aumônier.
Ganteaume, chirurgien.
Ferrary de Romans, garde de pavillon.
Chevalier de l'Epine, garde de pavillon.

Notes. — Par lettre en date du 28 mars, Sartine prescrit d'Estaing de laisser une des cinq frégates. D'Estaing ésigne *la Flore*. Cette frégate sort de Toulon avec l'escadre 'u'elle abandonne à son entrée dans les eaux de l'Atlantique.

L'amiral charge le capitaine de Castellane des dépêches au Ministre. « M. le comte de Castellane a paru pénétré de regrets de ne pas profiter d'une occasion de s'instruire. Je l'ai assuré que les bontés du Roi lui en procureraient sûrement. Permettez-moi de le recommander aux vôtres[1]... »

M. de La Rocheboëtte, atteint du scorbut au départ, passe sur *la Flore* et reste en France. « J'ai cru conserver au Roi un bon officier en lui accordant la permission de passer sur *la Flore*. Il est si malheureux de perdre, par une nécessité absolue, l'occasion de s'instruire, qu'il aura besoin de toutes vos bontés pour l'en consoler[2]. »

L'escadre emmène 500 hommes d'Hainaut et 500 de Foix, embarqués sur divers vaisseaux. Parmi les officiers de terre on remarque MM. de Chasteigner, de Plantier, de Munster (volontaire), de Foucault, de La Beaume, de Dampierre, de Béville, de Choin. Des officiers étrangers se rendent en Amérique pour apprendre le métier des armes.

1. D'Estaing à Sartine, 18 mai 1878.
2. D'Estaing à Sartine, 19 mai 1878.

APPENDICE III

ÉTAT DE LA MARINE ROYALE (20 SEPTEMBRE 1778)[1]

DÉPARTEMENT DE BREST

Vaisseaux :

La Bretagne	110	canons :	Comte d'Orvilliers.
Le Saint-Esprit	80	—	Duc de Chartres.
La Couronne	80	—	Comte de Guichen.
Le Duc-de-Bourgogne	80	—	Vicomte de Rochechouart
Le Neptune	74	—	Comte de La Touche Tréville.
Le Robuste	74	—	Comte de Grasse.
L'Orient	74	—	d'Hector.
Le Glorieux	74	—	de Beausset.
Le Conquérant	74	—	de Monteil.
Le Fendant	74	—	de Vaudreuil.
Le Magnifique	74	—	de Brach.
Le Palmier	74	—	de Réals.
L'Intrépide	74	—	Beaussier de Châteauvert.
L'Actif	74	—	Dowes Thomas.
Le Zodiaque	74	—	La Porte-Vezins.
Le Dauphin-Royal	74	—	de Nieul.
Le Bienaimé	74	—	d'Aubenton.
Le Diadème	74	—	de la Cardonnie.
L'Artésien	64	—	Destouches.
Le Solitaire	64	—	de Briqueville.
Le Saint-Michel	64	—	de Mithon.
L'Alexandre	64	—	de Trémigon.
Le Réfléchi	64	—	de Cillart.
Le Roland	64	—	de l'Archantel.
Le Sphinx	64	—	de Soulange.
L'Éveillé	64	—	de Botderu.
Le Vengeur	64	—	d'Amblimont.
L'Actionnaire	64	—	de Proissy.
L'Indien	64	—	de La Grandière.

1. Archives nat., Marine, B⁴ 141 — 354.

Le Triton	64 canons :	de Lygondès.
L'Amphion	50 —	de Trobriant.
Le Fier...............	50 —	de Turpin.

Frégates :

L'Andromaque	40 canons :	Buor de La Chenalière.
La Sibylle	38 —	Mahé de Kerhoent.
La Fortunée..........	38 —	de Marigny, l'aîné.
La Junon............	36 —	Vicomte de Beaumont.
La Résolue...........	36 —	de Pontevès.
L'Aigrette	32 —	Boucault.
L'Oiseau.............	32 —	de Kergariou-Locmaria.
La Renommée	32 —	Verdun de La Crenne.
Le Zéphir............	32 —	de Villeneuve-Cillart.
La Surveillante	32 —	du Couëdic.
La Belle-Poule........	30 —	de La Clocheterie.
La Sensible	28 —	de Marigny, cadet.
Le Fox	28 —	
La Danaé............	26 —	de Kergariou-Rosconnette.
La Sylphide..........	22 —	de la Metterie.
La Perle.............	18 —	de Soligny.

Corvettes :

L'Epervier	16 canons :	de Capellis, aîné.
L'Hirondelle	16 —	de Blachon.
L'Ecureuil	12 —	de Breugnon.
La Favorite	12 —	de Kersaint, cadet.
Le Serin	12 —	Duménil.
L'Héléna.............	12 —	de Suzannet.
La Curieuse	10 —	
La Lunette...........	6 —	de Chavagnac.

Cutters :

L'Alerte	14 canons :	de Capellis, cadet.
L'Expédition	14 —	de La Jaille.
Le Milan	4 —	de Bourdeille.
Le Moucheron	4 —	

Lougres :

Le Chasseur	12 canons :	de La Villebouquais.
L'Espiègle............	10 —	du Clesmeur.

Bâtiments en destination, au 1er octobre 1778 :

Le Brillant...........	64 canons :	de Tronjoly	(Indes).
La Pourvoyeuse.......	38 —	de Saint-Ours	—
La Nymphe...........	40 —	de Senneville	(Martinique).
La Concorde..........	38 —	de Tilly	—
La Charmante........	38 —	de Mac-Nemara	—
L'Iphigénie...........	32 —	de Kersaint	—
L'Amphytrite.........	32 —	Jassaud	—
La Tourterelle........	32 —	La Laurencie	—
La Diligente..........	32 —	du Chilleau	—
Le Prudent...........	36 —	d'Escars	—
L'Inconstante.........	26 —	de Cuverville	—
Le Lively.........	20 —	du Rumain	—
Le Triton.............	36 —	de Castellan	(St-Domingue).
La Boudeuse	32 —	de Grenier	—
La Blanche...........	26 —	de La Gallissonnière	—
La Dédaigneuse.......	32 —	de Kéroulas de Cohars	—

Vaisseaux en armement :

L'Auguste............	80 canons :
Le Bizarre	64 —
Le Protée.............	64 —

Vaisseau sur chantiers :

L'Annibal............ 74 canons.

Vaisseaux à construire :

Un de 110 canons et 2 de 74 canons.

Vaisseaux à refondre :

La Ville-de-Paris.....	90 canons.
Le Sceptre	74 —
Le Minotaure.........	74 —
Le Citoyen...........	74 —
Les Six-Corps.........	74 —
Le Diligent...........	74 —
Le Northumberland...	70 —
L'Union..............	64 —
L'Indiscrète..........	28
La Légère............	26

DÉPARTEMENT DE TOULON

Vaisseaux:

Le Languedoc........	80 canons	partis pour l'Amérique.
Le Tonnant..........	80 —	
Le César............	74 —	
Le Zélé.............	74 —	
L'Hector............	74 —	
Le Guerrier.........	74 —	
Le Marseillais......	74 —	
Le Protecteur.......	74 —	
Le Vaillant.........	64 —	
La Provence.........	64 —	
Le Fantasque........	64 —	
Le Sagittaire.......	50 —	

Frégates:

La Chimère..........	26 canons	parties pour l'Amérique.
L'Engageante........	26 —	
L'Alcmène...........	26 —	
L'Aimable...........	26 —	
La Flore............	26 —	de Castellane-Majastre.
La Pléiade..........	26 —	de Martelly.
La Gracieuse........	24 —	Vialis, l'aîné.

EN CROISIÈRE DANS LA MÉDITERRANÉE

Vaisseaux:

Le Destin...........	74 canons:	Chevalier de Fabry.
La Victoire.........	74 —	d'Albert-St-Hippolyte.
Le Caton............	64 —	de Coriolis d'Espinouse.
Le Hardi............	64 —	de la Grange.
Le Lion.............	64 —	

Frégates:

L'Atalante..........	26 canons:	de Durfort.
La Sultane..........	26 —	de Gineste.

Chébecs:

Le Renard...........	20 canons:	de Fortin.
Le Séduisant........	20 —	de Montgrand.

Le Singe.............	20 canons :	de Faudoas-Barbazan.
Le Caméléon.........	20 —	de Vintimille.

Barques :

La Sardine...........	18 canons :	de Villages.
La Flèche............	18 —	Vicomte de Mortemart.

Vaisseaux en construction :

Le Triomphant........	80 canons :
Le Jason.............	74 —

Vaisseaux à refondre :

La Bourgogne........	74 canons :
Le Souverain.........	74 —
Le Héros.............	74 —

DÉPARTEMENT DE ROCHEFORT

Frégates en croisières :

La Courageuse........	36 canons :	Duffaut.
La Terpsichore........	32 —	
Le Rossignol..........	20 —	de La Touche.
La Subtile............	20 —	de Maurville.
L'Etourdie...........	20 —	Marquis de Montbas.

Vaisseaux en construction :

Le Scipion............	74 canons
L'Hercule............	74 —
Le Pluton............	74 —

A SAINT-MALO

Frégates en croisières :

La Gentille...........	36 canons :	de Mengaud.
L'Amazone...........	36 —	de La Pérouse.

Frégates en construction :

La Minerve...........	36 canons
La Médée............	36 —
La Bellone...........	36 —
La Gloire............	36 —

A LORIENT

En armement :

La Consolante........	38 canons

APPENDICE IV

ORDRE DE BATAILLE DE L'ESCADRE DE L'AMIRAL D'ESTAING A LA GRENADE (juillet 1779)

AVANT-GARDE [1]

Vaisseaux :

Le Zélé	74 canons :	Comte de Barras, *chef d'escadre.*
Le Fantasque	64 —	Commandeur de Suffren, capitaine de pavillon.
Le Magnifique	74 —	de Brach, brigadier.
Le Tonnant	80 —	Comte de Breugnon, *chef d'escadre.* Marquis de Bruyères de Chalabre, capitaine de pavillon.
Le Protecteur	74 —	Comte de Grasse-Limermont, brigadier.
Le Fier	50 —	Comte de Turpin, capitaine.
Le Dauphin-Royal	70 —	Comte de Mithon de Genouilly, capitaine.
La Provence	64 —	de Champorcin, capitaine.

Frégates :

La Diligente	28 canons :	du Chilleau, capitaine de vaisseau.
La Fortunée	32 —	de Marigny, capitaine de vaisseau.
L'Ellis	20 —	de Fonteneau, lieutenant de frégate.

1. Archives nat., B4 141 — 277; et Archives hist., Guerre : 1783, carton 50.

CORPS DE BATAILLE

Vaisseaux :

Le Fendant	74 canons :	Marquis de Vaudreuil, brigadier.
L'Artésien	64 —	de Peynier, capitaine.
Le Fier-Rodrigue	50 —	de Montaut, capitaine de brûlot pour la campagne.
L'Hector	74 —	de Moriès, *chef d'escadre.*
Le Languedoc	80 —	Comte d'Estaing, *vice-amir.* de Boulainvilliers, capitaine de pavillon.
Le Robuste	74 —	Comte de Grasse, *chef d'escadre.* de Longueville, capitaine de pavillon.
Le Vaillant	64 —	Marquis de Chabert, brigadier.
Le Sagittaire	54 —	d'Albert de Rions, capitaine.
Le Guerrier	74 —	de Bougainville, brigadier.

Frégates :

L'Alcmène	28 canons :	de Bonneval, capitaine de vaisseau.
La Chimère	32 —	Marquis de Saint-Césaire, capitaine de vaisseau.
L'Iphigénie	32 —	Comte de Kersaint, capitaine de vaisseau.
Le Lively	24 —	du Rumain, lieutenant de vaisseau.
La Cérès	18 —	de Traversay, lieutenant [1].

ARRIÈRE-GARDE

Vaisseaux :

Le Sphinx	64 —	Comte de Soulange, capitaine.
Le Diadème	74 —	Commandeur de Dampierre, brigadier.
L'Amphion	50 —	de Ferron du Quengo, capitaine.

1. Ou *enseigne*, voir note 1, page 64.

Le Marseillais	74	canons :	de la Poype-Vertrieu, brigadier.
Le César	74	—	Comte de Broves, *chef d'escadre.* de Castellet, brigadier.
Le Vengeur	64	—	de Retz, brigadier.
Le Réfléchi	64	—	de Cillart, capitaine.
L'Annibal	74	—	Comte de La Motte-Piquet, *chef d'escadre.* de La Croix, capitaine de pavillon.

Frégates :

L'Amazone	32	—	de La Pérouse, lieutenant de vaisseau.
La Boudeuse	32	—	de Grenier, lieutenant de vaisseau.

Cutter :

L'Alerte	14	—	de Capellis, lieutenant de vaisseau.

Flûte :

La Ménagère	30	—	de Faures, lieutenant de frégate.

Goélette :

Le Barington			Desplaces, lieutenant de frégate.

APPENDICE V

ORDRE DE BATAILLE

DE L'AMIRAL COMTE DE GUICHEN A L'AFFAIRE DU 17 AVRIL[1] ET A CELLES DU 15 ET DU 19 MAI 1780[2]

Escadre Blanche et Bleue (avant-garde) :

Le Destin............	74 canons :	Dumaitz, comte de Goimpy.
Le Vengeur..........	64 —	Chevalier de Retz.
Le Saint-Michel.......	60 —	d'Aymar.
Le Pluton............	74 —	de La Marthonie.
Le Triomphant......	80 —	comte de Sade, *chef d'escadre.* de Gras-Préville, capitaine de pavillon.
Le Souverain.........	74 —	de Glandevès, commandeur de Malte.
Le Solitaire..........	64 —	Comte de Ciré de Champion.
Le Citoyen...........	74 —	Marquis de Nieul.

Escadre Blanche (corps de bataille) :

Le Caton.............	64 canons :	Comte de Framond.
La Victoire...........	74 —	Chevalier d'Albert-Saint-Hippolyte.
Le Fendant...........	74 —	Marquis de Vaudreuil, *chef d'escadre.*
La Couronne.........	80 —	Comte de Guichen, *lieutenant général.* Buor de La Charoulière, capitaine de pavillon.
Le Palmier...........	74 —	Chevalier de Monteil, *chef d'escadre.* Kéroulas de Cohars, capit. de pavillon.

1. 22 vaisseaux.
2. 23 vaisseaux, par l'arrivée du *Dauphin-Royal* qui était resté en rène à Fort-Royal.

L'Indien	64	canons :	Chevalier de Balleroy.
L'Actionnaire	64	—	de l'Archantel.

Escadre Bleue (arrière-garde) :

L'Intrépide	74	canons :	Duplessis-Parscau.
Le Triton	64	—	Brun de Boades.
Le Magnifique	74	—	de Brach.
Le Robuste	74	—	Comte de Grasse, *chef d'esc.*
Le Sphinx	64	—	Comte de Soulange.
Le Dauphin-Royal	70	—	Cte de Mithon de Genouilly.
L'Artésien [1]	64	—	Chevalier de Peynier.
L'Hercule	74	—	Comte d'Amblimont.

Frégates :

L'Iphigénie	Comte de Kersaint.
La Courageuse.... ...	Chevalier de La Rigaudière.
La Médée	Marquis de Kergariou.
La Résolue	
La Gentille...........	de La Villebrune.

Corvettes :

La Cérès.............	Comte de Framond.
Le Chasseur..........	L'Abbé de St.-Georges.
Le Lively.............	Le Poumelec.
Le Sans-Pareil........	de ercey.

L'Aigle, corvette anglaise capturée dans la traversée de France en Amérique, porte le train d'artillerie en canons et en mortiers — Le bateau *Saint-Louis* porte les canonniers[2].

1. L'*Artésien* avait été laissé à la Martinique par La Motte-Piquet, à son départ pour Saint-Domingue.

2. Archives nat., Marine : B4 180 — 164; relation du comte de Framont, capitaine du *Caton* et Archives hist., Guerre : Carton 50.

APPENDICE VI

ESCADRE DU ROY

COMMANDÉE PAR M. LE COMTE DE GRASSE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES NAVALES, COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS

PARTI DE BREST POUR LA MARTINIQUE, LE 22 MARS 1781, AVEC UN CONVOI DE 80 BATIMENTS MARCHANDS [1]

Savoir :

26 vaisseaux :

La Ville-de-Paris......	104	canons :	Le comte de Grasse, *lieutenant général.*
L'Auguste............	80	—	de Bougainville, *chef d'escadre.*
Le Saint-Esprit.......	80	—	Marquis de Chabert, capitaine de vaisseau.
Le Languedoc.........	80	—	Baron d'Arros, capitaine de vaisseau.
L'Annibal........ ...	74	—	de Trémigon (l'aîné), capitaine de vaisseau.
Le Glorieux..........	74	—	Vicomte d'Escars, capitaine de vaisseau.
Le Diadème...........	74	—	de Monteclerc, capitaine de vaisseau.
Le Citoyen...........	74	—	d'Ethy, capit. de vaisseau.
Le Souverain.........	74	—	de Glandevès, capitaine de vaisseau.
Le Zélé..............	74	—	de Gras-Préville, capitaine de vaisseau.
Le Pluton............	74	—	d'Albert de Rions, capitaine de vaisseau.
La Bourgogne........	74	—	de Charitte, capitaine de vaisseau.

Le César	74 canons :	de Coriolis d'Espinouse, capitaine de vaisseau.
Le Marseillais	74 —	de Castellane-Majastre, capitaine de vaisseau.
Le Héros............	74 —	Commandeur de Suffren, capitaine de vaisseau.
Le Scipion	74 —	de Clavel, capit. de vaisseau.
L'Hercule............	74 —	Comte de Turpin, capitaine de vaisseau.
L'Hector............	74 —	Renaud d'Aleins, capitaine de vaisseau.
Le Northumberland....	74 —	de Briqueville, capitaine de vaisseau.
Le Sceptre	74 —	Comte de Vaudreuil, capitaine de vaisseau.
Le Fier..............	74 —	....
Le Magnanime........	74 —	Comte Le Bègue, capitaine de vaisseau.
L'Artésien............	64 —	de Cardaillac, capitaine de vaisseau.
Le Sphinx...........	64 —	Comte du Chilleau, capitaine de vaisseau.
Le Vengeur..........	64 —	de Turpin d'Opède, capitaine de vaisseau.
Le Sagittaire.........	64 —	de Montluc, capitaine de vaisseau.

3 frégates :

La Sensible...........	30 canons :	de Vintimille, capitaine de vaisseau.
La Discrète..	30 —	de Moustier, capitaine de vaisseau.
La Dédaigne	30 —	

Vaisseaux de nons, armés en flûtes et chargés de vivres :

L'Albion, cy ʻant *le Northumberland.*
Le Sceptre.
Le Fier.

4 cutters.

APPENDICE VII

DISPOSITIF DE L'ESCADRE DE GRASSE

POUR LE COMBAT DU 5 SEPTEMBRE 1781

EN VUE DE LA CHESAPEAK

Avant-garde :

Le Pluton............	74 canons :	d'Albert de Rions, capitaine de vaisseau.
Le Marseillais.........	74 —	de Castellane-Majastre, capitaine de vaisseau.
La Bourgogne.........	74 —	de Charitte, capitaine de vaisseau.
Le Réfléchi...........	64 —	Brun de Boades, capitaine de vaisseau.
L'Auguste............	80 —	de Bougainville, *chef d'esc.* de Castellan, capitaine de pavillon.
Le Diadème...........	74 —	de Monte[illegible], capitaine de vaisse[illegible]
Le Saint-Esprit........	80 —	de Chal[illegible] capitaine de vaisse[illegible]
Le Caton.......... ...	64 —	de Fran[illegible] capitaine de vaisse[illegible]

Corps de bataille :

Le César.............	74 canons :	de Coriolis d'Espinouse, capitaine de vaisseau.
Le Destin.............	74 —	Dumaitz de Goimpy, capitaine de vaisseau.
La Ville-de-Paris.. ...	104 —	de Grasse, *lieut. général.* de Saint-Césaire, capitaine de pavillon. de Vaugiraud, major de l'armée.

La Victoire...........	74	—	d'Albert-Saint-Hippolyte, capitaine de vaisseau.
Le Sceptre	74	—	Comte de Vaudreuil, capitaine de vaisseau.
Le Northumberland (Albion)..............	74	—	de Briqueville, capitaine de vaisseau.
Le Palmier	74	—	d'Arros d'Argelos, capitaine de vaisseau.
Le Solitaire...........	64	—	de Ciré-Champion, capitaine de vaisseau.

Arrière-Garde :

Le Citoyen............	74	canons :	d'Ethy, cap. de vaisseau.
Le Scipion............	74	–	de Clavel, cap. de vaisseau.
Le Magnanime........	74	—	Le Bègue, cap. de vaisseau.
L'Hercule.............	74	—	de Turpin, capitaine de vaisseau.
Le Languedoc.........	80	—	de Monteil, *chef d'escadre*. Duplessis-Parscau, capit. de vaisseau.
Le Zélé...............	74	—	de Gras-Préville, capitaine de vaisseau.
L'Hector..............	74	—	Renaud d'Aleins, capitaine de vaisseau.
Le Souverain..........	74	—	de Glandevès, capitaine de vaisseau.

Le comte de Grasse avait laissé, à l'embouchure du James, quatre vaisseaux, *l'Expédient*, *le Triton*, *le Glorieux* et *le Vaillant*, pour continuer le blocus de la division navale anglaise, mouillée entre York et Glocester. — Total de 28 vaisseaux, amenés des Antilles[1].

1. Précis du combat par le chevalier de Vaugiraud, Brest, 16 juillet 1787. (Archives nat., Marine : B4 184.)

APPENDICE VIII

CITATIONS APRÈS LE COMBAT DU 5 SEPTEMBRE 1781

Après le combat du 5 septembre 1781, l'amiral de Grasse avait attiré l'attention du Ministre de la Marine sur certains officiers, jugés dignes de la faveur royale. Nous en citerons quelques-uns.

MM. de Vis de Lou et de Barton, dont le chef d'escadre de Coriolis d'Espinouse vante les connaissances, l'application et le mérite. M. de Castellane-Majastre, M. de Beaurepaire, « très instruit, bon manœuvrier et d'un très grand sang-froid »; MM. de Porcelets et de Colbert « pleins de zèle »; tous les quatre signalés par le marquis de Vaudreuil. Le comte de Framond inscrit des officiers de terre sur la liste des récompenses : le chevalier de La Roche-Aymon, lieutenant de Beaujolais; M. de Bulcy, lieutenant de Sarre, « plein de zèle, fort aimé de tout mon état-major et avec raison; un brave officier à la guerre »; M. de Bertrix, capitaine au même régiment, « d'un caractère charmant, plein d'éducation, de connaissances et d'érudition, ayant vécu toute la campagne comme frère avec mon état-major; conduisant son détachement avec distinction et dont je suis très content tant à la guerre que pour le service du vaisseau; ce brave officier m'a été du plus grand secours dans tous les combats... » Puis ce sont les officiers de marine dont le même capitaine fait l'éloge : M. de Goyon de Vaurouault, lieutenant de vaisseau, « d'un caractère doux, bon officier, aplissant supérieurement et avec la plus grande exacti-le l'emploi pénible de son détail; le dévoué Le Febvre, nt il ne peut dire assez de bien : « doux, plein de connais-ices et de prudence, riche et honnête, placé à côté de moi

dans les combats, d'une bravoure froide, occupé toujours de sa besogne, mérite les plus grands éloges et récompenses » ; Meissonier, officier auxiliaire; de Sambussy, garde de pavillon, « d'une bravoure qui fait plaisir »; de Blois, garde de la marine, « fort appliqué, aimant à s'instruire, exact à ses devoirs » ;

MM. de Santo, lieutenant; Magon, enseigne « fort jeune encore, mais promettant un bon officier » ; de Lantivy, garde de la marine, « d'un bon caractère, peu instruit encore, étant à sa première campagne » ; de Lally, officier auxiliaire — qu'il faut pousser — « provenant des prisonniers d'Antigue, d'un caractère charmant, plein de connaissances, parlant bien l'anglais et l'allemand, ayant servi trois ans comme capitaine sur une frégate du roi de Prusse, très brave à la guerre, fait en tous points pour arriver ».

Le marquis de Chabert, commandant *le Saint-Esprit*, signale à son tour MM. de Chaussegros et de Rafelis de Broves, MM. de Rosenstein, de Shutzerterantz et Krieger, officiers étrangers, et revient sur des propositions déjà faites par Framond en faveur du chevalier de La Roche-Aymon, « dont le mérite, dit-il, répond à la naissance ». Enfin Bougainville rappelle la belle conduite de M. d'Orvault, major de sa division, tué le 5, et honore sa mémoire : « Je ne puis trop regretter sa perte, écrit-il » ; puis il nomme lieutenant de vaisseau, le chevalier de Biré, « officier distingué, qui jouit d'une considération générale... Et sera un excellent capitaine de vaisseau ». MM. de Fabry et de Sarret, « sont remplis de zèle, d'activité et promettent des talents qui font désirer leur avancement ». M. Hoguen-Houzen, officier suédois blessé à l'affaire du 5, « est un officier qui rapportera dans son pays des connaissances distinguées et y donnera la plus haute idée de l'école française ». M. de Vienne, lieutenant de frégate « sert avec le plus grand zèle. J'en dirais, ajoute Bougainville, tout le bien qu'il mérite, s'il n'était mon parent[1] ».

1. Archives nat., Marine.

APPENDICE IX

DISPOSITIF DE L'ESCADRE DE M. DE GRASSE

AU COMBAT DU 12 AVRIL 1782

VAISSEAUX

Escadre Blanche :

L'Hector	74	canons :	de La Vicomté.
Le César	74	—	de Marigny.
Le Dauphin-Royal	70	—	de Roquefeuil-Montperoux.
Le Languedoc	80	—	d'Arros d'Argelos.
La Ville-de-Paris	104	— [1]	Comte de Grasse, *lieutenant général.* de La Villéon, capit. de pavil. de Vaugiraud, major.
La Couronne	80	—	de Mithon de Genouilly.
L'Eveillé	64	—	Le Gardeur de Tilly.
Le Sceptre	74	—	Comte de Vaudreuil.
Le Glorieux	70	—	Vicomte d'Escars.

Escadre Blanche et Bleue :

Le Diadème	74	canons :	de Monteclerc.
Le Destin	74	—	Dumaitz de Goimpy.
Le Magnanime	74	—	Le Bègue.
Le Réfléchi	64	—	de Médine.
Le Conquérant	74	—	de La Grandière.
Le Magnifique	74	—	Macarty de Marteignes.
Le Triomphant	80	—	Marquis de Vaudreuil, *chef d'escadre.* Chevalier du Pavillon.
La Bourgogne	74	—	de Charitte.
Le Duc-de-Bourgogne	80	—	de Coriolis d'Espinouse, *chef d'escadre.* de Champmartin, capitaine de pavillon.

1. Lord Crampton, marque 110 canons (Voir p. 275). Nous avons retrouvé ce même chiffre dans un état, aux Archives nat., Marine.

Le Marseillais	74 canons		de Castellane-Majastre.
Le Pluton............	74	—	d'Albert de Rions.

Escadre Bleue :

L'Hercule............	74 canons :		de La Clocheterie.
Le Souverain.........	74	—	de Glandevès.
Le Palmier...........	74	—	de Martelly-Chautard.
Le Northumberland....	74	—	de Saint-Césaire.
Le Neptune	74	—	Renaud d'Aleins.
L'Auguste............	80	—	de Bougainville, *chef d'escadre.* de Castellan, capitaine de pavillon.
L'Ardent.............	64	—	de Gouzillon.
Le Scipion	74	—	de Clavel.
Le Brave	74	—	d'Amblimont.
Le Citoyen	74	—	d'Ethy.

APPENDICE X

ÉTAT NOMINATIF DES ÉTATS-MAJORS DES VAISSEAUX ET FRÉGATES DE L'ARMÉE NAVALE DU MARQUIS DE VAUDREUIL, CHEF D'ESCADRE[1].

Le vaisseau *le Triomphant :*

Marquis de Vaudreuil, *chef d'escadre*, commandant.
Le chevalier de l'Eguille, major de l'escadre.
De Grimaldi, aide-major.
De Viala, enseigne sous-aide-major.
De La Panouse, garde-marine, garçon-major.
De Belzim, enseigne, commandant de MM. les gardes de la marine.
De Montcabrier, lieutenant de vaisseau, capitaine de pavillon.
De Repantigny, lieutenant de vaisseau.
De Gaston, lieutenant de vaisseau.
D'Essons, enseigne.
De Pannat, enseigne.
Du Parc, enseigne.
De Vavincourt, enseigne.
De Lange, enseigne.
Tayeau, auxiliaire.
De Montbrun, auxiliaire.
Bréard, auxiliaire.
De Beauverger, auxiliaire.
De Moucheron, garde de la marine.
Dessus Le Pont, garde de la marine.
De Mandat, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Riberre, capitaine au régiment de Médoc.
De Bonnet, lieutenant au régiment de Médoc.
De Saint-Georges, sous-lieutenant au régiment de Médoc.

1. Saint-Domingue, 30 mai 1782. Archives nat., Marine : B^4 206.

Le vaisseau *le Duc-de-Bourgogne :*

De Coriolis d'Espinouse, *chef d'escadre.*
De Champmartin, capitaine de vaisseau.
De Lérondel, capitaine de vaisseau.
De Ménard, lieutenant de vaisseau.
De Douville, lieutenant de vaisseau.
Desloges, capitaine de brûlot.
D'Arthon, enseigne.
De Montbadon, enseigne.
De Scott, enseigne.
De La Roche-Saint-André, enseigne.
Dusson, auxiliaire.
Villegris, auxiliaire.
Aurelly, auxiliaire.
Delmotte, auxiliaire.
De La Rochefoucauld, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
De Morel, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

D'Averton, capitaine.
De Lamotte, lieutenant.
De Tourville, sous-lieutenant.

Le vaisseau *l'Auguste :*

Comte de Vaudreuil, *chef d'escadre.*
De Biré, capitaine de pavillon, lieutenant de vaisseau.
De Lignerie, lieutenant de vaisseau.
De Houguenousem, lieutenant de vaisseau.
De Sarret de Coussergue, enseigne.
De Sarret de Montmarin, enseigne.
De Bruix, enseigne.
De Carcaradec, enseigne.
D'Aujard, lieutenant de frégate.
Ségoin, auxiliaire.
Lebrun, auxiliaire.
De Beaufrié, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
Lefort de Carneville, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Saint-Féréol, capitaine au régiment de Brie.
De Bardin de Lassale, lieutenant au régiment de Brie.
De Montaut, sous-lieutenant au régiment de Brie.

Le vaisseau *le Saint-Esprit :*

Marquis de Chabert, *chef d'escadre.*
De Chaussegros, capitaine de vaisseau et de pavillon.
De Broves, lieutenant de vaisseau.
De Roquefeuil, lieutenant de vaisseau.
D'Estoures, lieutenant de vaisseau.
De Schuturerants, lieutenant de vaisseau.
De Pommier, enseigne.
Molini, lieutenant de frégate.
Lanejet, auxiliaire.
Legrand, auxiliaire.
Le Lamer, lieutenant de frégate en pied.
De Conam, garde de la marine.
De Foucault, garde de la marine.
De Saint-Caprais, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Fabre, capitaine.
Tersac, lieutenant.
De La Roche-Aymon, sous-lieutenant.
Du Tranchant, lieutenant.

Le vaisseau *le Destin :*

De Goimpy, capitaine de vaisseau, commanda .
D'Esrigny, lieutenant.
Tot, lieutenant (Suédois).
De La Vallière, enseigne.
De Fabry, enseigne.
De Razilly, enseigne.
De Lacépède, enseigne.
Moreau, auxiliaire.
Ogier, auxiliaire.
Sionville, auxiliaire.
Bachelier, auxiliaire.
Cigogne, auxiliaire.
De Bertrandy, auxiliaire faisant fonction d'enseigne.

Officiers d'infanterie à bord :

Lafolie, capitaine au régiment de Poitou.
Lecarlier d'Herlie, lieutenant.
Richouf, sous-lieutenant.

Le vaisseau *le Brave* :

Comte d'Amblimont, capitaine de vaisseau, commandant.
De Simard, lieutenant de vaisseau.
De Concise, lieutenant de vaisseau.
De Marbottin, lieutenant de vaisseau.
De Ferray, enseigne.
D'Orvilliers, enseigne.
De Poyade, auxiliaire.
Du Tertre, auxiliaire.
Dubernay, garde de la marine.
Blouin, garde de la marine.
De Lassale, garde de la marine.
Durousseau, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Boussière, capitaine au régiment Royal-Italien.
De Patoutchi, lieutenant au régiment Royal-Italien.

Le vaisseau *le Souverain* :

De Glandevès, capitaine de vaisseau, commandant.
Du Rouret, lieutenant.
Beaussier, lieutenant.
Masenot, lieutenant.
De Moriès, enseigne.
D'Ombret, enseigne.
De Magnac, auxiliaire.
Agnel, auxiliaire.
Duminchi, auxiliaire.
D'Amphoux, garde de la marine.
De Lagrange, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Vinsac, capitaine.
De Taisy, sous-lieutenant.
De Bar, sous-lieutenant.

Le vaisseau *le Languedoc* :

Baron d'Arros, capitaine de vaisseau, commandant.
De Rozilly, lieutenant.
De Truguet, aîné, lieutenant.
De Moëlien, lieutenant.

De Truguet, cadet, lieutenant.
De La Sablière, enseigne.
De Sanciat, enseigne.
Du Chaillat, enseigne.
De Virgin (Suédois), enseigne.
D'Arros, enseigne.
De Mollé, garde de la marine.
De Montevanet, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Saint-Quentin, capitaine au régiment de Monsieur.
De Gouillard, lieutenant.
De Bosquevert, lieutenant.
Du Perron, lieutenant.

Le vaisseau *la Couronne :*

De Mithon de Genouilly, capitaine de vaisseau, commandant.
De Petit, capitaine de vaisseau.
De Champagny, lieutenant de vaisseau.
De La Bintinaye, lieutenant de vaisseau.
De Painlerist, lieutenant de vaisseau.
De Sureau, enseigne.
De Marnières, enseigne.
De Petit-Hosser, enseigne.
De Viala, enseigne.
De Keraas, enseigne.
De Kersabiec, enseigne.
Chauvin, auxiliaire.
Reydeleck, auxiliaire.
De Fransure, garde de la marine.
De Maupertuis, garde de la marine.
De Maleissye, garde de la marine.
Luzeau, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Ribebon, capitaine.
Chevalier, lieutenant.
De Jean, sous-lieutenant.

Le vaisseau *le Pluton :*

D'Albert de Rions, capitaine de vaisseau, commandant.
D'Abadie-Saint-Germain, lieutenant de vaisseau.
De Batuille, lieutenant de vaisseau.

De Riberre, lieutenant de vaisseau.
De Quiquerneau, lieutenant de vaisseau.
De La Vilatelle, enseigne.
De Sieyès, enseigne.
De Navailles, enseigne.
De Ladevèze, enseigne.
Morin, porte-drapeau (division de Toulon).
Guitton, lieutenant de frégate.
De La Maison-Blanche, garde de la marine.
Martignau, garde de la marine.
Du Fourg, auxiliaire.

Officiers d'infanterie à bord :

De Bondaca, capitaine.
D'Absac, lieutenant.
De Scalveny, lieutenant.

Le vaisseau *le Diadème :*

De Monteclerc, capitaine de vaisseau, commandant.
De Clerimbert, lieutenant de vaisseau.
Thibault, lieutenant de vaisseau.
De Roquefeuil, enseigne.
De Boiscon, enseigne.
De Courcelles, enseigne.
De Gourrio, auxiliaire.
De Puiferé, auxiliaire.
Rolland, auxiliaire.
Guerry de Beauregard, garde de la marine.
De Trédern, garde de la marine.
De Coataudon, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De la Pierre, capitaine au régiment d'Hainaut.
De Goussancourt, lieutenant au régiment d'Hainaut.
D'Icard, sous-lieutenant au régiment d'Hainaut.

Le vaisseau *le Conquérant :*

De La Grandière, capitaine de vaisseau, commandant.
Dupuy, lieutenant de vaisseau.
De La Jonquière, lieutenant de vaisseau.
De Blessing, lieutenant de vaisseau.
De Macarty, enseigne.
De Bellegarde, enseigne.

De La Roche-Kerandron, enseigne.
Le Cordier, auxiliaire.
Deshayes, auxiliaire.
D'Aboville, auxiliaire.
De Lourmel, garde de la marine.
De La Grandière, garde de la marine.

Officiers d'infanterie :

Laulanie, capitaine.
Lamotte, lieutenant.
Loyeau, sous-lieutenant.

Le vaisseau *le Magnanime :*

Comte Le Bègue, capitaine de vaisseau, commandant.
De Carcaradec, lieutenant de vaisseau.
De Parcevaux, lieutenant de vaisseau.
De Bizien-Langoat, lieutenant de vaisseau.
De Marescotty (Napolitain), lieutenant de vaisseau.
De Coataudon, enseigne.
Burgeun, auxiliaire.
Le Villain, auxiliaire.
Dujardin, auxiliaire.
Dufossey, auxiliaire.
De Cillart, garde de la marine.
De Rossel, garde de la marine.
Corealle (Napolitain), garde de la marine.
Le Bègue, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Labrosse, capitaine au régiment de Foix.
Deshayes, lieutenant au régiment de Foix.

Le vaisseau *le Marseillais :*

De Castellane-Majastre, capitaine de vaisseau, commandant.
De Beaurepaire, lieutenant de vaisseau.
D'Esporcels, lieutenant de vaisseau.
De Colbert, enseigne.
De Biarges, enseigne.
De Radasset, enseigne.
De Caffarelli, enseigne.
De Villeneuve, enseigne.

De La Martinière, auxiliaire.
Vanusqui, auxiliaire.
De Vasson, garde de la marine.
....

Officiers d'infanterie à bord :

.... capitaine au régiment du Maine.
Trinonet, lieutenant au régiment du Maine.
Nantial, sous-lieutenant au régiment du Maine.

Le vaisseau *le Dauphin-Royal :*

De Montperoux, capitaine de vaisseau, commandant.
De Kerhué, lieutenant de vaisseau.
Du Clusel, lieutenant de vaisseau.
De Castellane, lieutenant de vaisseau.
De Kerpel, enseigne.
De Garras, enseigne.
De Béjarry, enseigne.
Joly, auxiliaire.
Levesque, auxiliaire.
Sauvestre, auxiliaire.
Des Essarts, auxiliaire.
De Souchay, garde de la marine.
De Sarret, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

....
....
De Jouault.

Le vaisseau *l'Éveillé :*

Le Gardeur de Tilly, capitaine de vaisseau, commandant.
De Beauvoir, lieutenant de vaisseau.
Du Pont de La Rousière, lieutenant de vaisseau.
Le Gardeur de Tilly, lieutenant de vaisseau.
Du Couëdic, enseigne.
De Valentin, enseigne.
De Querbiquel, enseigne.
Paustel de La Villehoux, auxiliaire.
Poitiers, auxiliaire.
D'Esperots, auxiliaire.
Legretier, auxiliaire :
Kestif, auxiliaire.

Officier d'infanterie à bord :

De Bosquesnard, capitaine au régiment de Bourbonnais.

Le vaisseau *la Bourgogne :*

De Charitte, capitaine de vaisseau, commandant.
De Kersauson de Penandreff, lieutenant de vaisseau.
De Menou, lieutenant de vaisseau.
De Messemé, lieutenant de vaisseau.
De Mène, enseigne.
De Pinsum, enseigne.
De Roquelaure, enseigne.
Le Hardy, auxiliaire.
Guichet, auxiliaire.
Maraud de Marignac, aúxiliaire.
De Farouille, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Tacherault.
De Belmont.

Le vaisseau *le Réfléchi :*

De Clavel, capitaine de vaisseau, commandant.
D'Espiès, lieutenant de vaisseau.
Du Chilleau, lieutenant de vaisseau.
Lapenne, enseigne.
De Boisgueheneuc, enseigne.
De Villermont, enseigne.
Lemeneust, enseigne.
Lefébure, auxiliaire.
Martin, auxiliaire.
Lucadou, auxiliaire.
Forestier, auxiliaire.
Therien, auxiliaire.
Deffosset, auxiliaire.
De Chateaufur, garde de la marine.
Du Grès, garde de la marine.

Officier d'infanterie à bord :

Du Parquet, capitaine au régiment de La Sarre

e vaisseau *le Palmier :*

De Martelly, capitaine de vaisseau, commandant.
Larcher de La Touraille, lieutenant de vaisseau.

De Brumer (Suédois), lieutenant de vaisseau.
De Berjon, enseigne.
De Maupeou, enseigne.
De Kersalaün, enseigne.
Colomb, lieutenant de frégate.
Descorellis, lieutenant de frégate.
Lelièvre, auxiliaire.
Gourvenec, auxiliaire.
Blondela, auxiliaire.

Officiers d'infanterie à bord :

D'Allard, capitaine au régiment de Poitou.
....
Leblanc, lieutenant.

Le vaisseau *le Neptune :*

Renaud d'Aleins, capitaine de vaisseau, commandant.
De Beaupoil de Saint-Aulaire, lieutenant de vaisseau.
De l'Isle Saint-Martin, lieutenant de vaisseau.
D'Albert des Essarts, lieutenant de vaisseau.
De Lort de Sérignan, lieutenant de vaisseau.
Du Bourguet, enseigne.
Lecomte, enseigne.
Bonnarie, auxiliaire.
Du Tailly, auxiliaire.
Matgras, auxiliaire,
Nicolai, auxiliaire.
De Bosse, auxiliaire.

Officiers d'infanterie à bord :

De Combette, capitaine au régiment de Bresse.
De Monti, lieutenant au régiment de Bresse.
De Courtay, sous-lieutenant au régiment de Bresse.

Le vaisseau *le Citoyen :*

D'Ethy, capitaine de vaisseau, commandant.
De Kergue-Trofaguant, enseigne.
De Colbert-Turgis, enseigne.
De Lescure de Saint-Denis, enseigne.
Dénanil, auxiliaire.
De Morel, auxiliaire.
De Courson, auxiliaire.
Du Filbol, auxiliaire.

Richer, auxiliaire.
Gay, auxiliaire.
De Billiotti, garde de la marine.
Cussy de Vouilly, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Tersac, capitaine au régiment de Beaujolais.
De Jacomet, lieutenant au régiment de Beaujolais.
De Jousserauld, lieutenant au régiment de Beaujolais.

Le vaisseau *le Northumberland :*

De Médine, capitaine de vaisseau, commandant.
Le Veneur de Beauvais, lieutenant de vaisseau.
De Combeau, enseigne.
De Chauvigny, enseigne.
D'Imbert, enseigne.
De Quiquerneau, aîné, enseigne.
De Tornquist (Suédois), enseigne.
De Martineau, auxiliaire.
De Laberquerie, auxiliaire.
Victor de Thomine, auxiliaire.
Duveau, garde de la marine faisant fonction d'enseigne.
De Bellefont, garde de la marine.
De Saint-Pern, garde de la marine.

Officier d'infanterie à bord :

De La Rouvière, sous-lieutenant d'Angoumois.

Le vaisseau *le Magnifique :*

De Macarty de Macteignes, capit. de vaisseau, commandant.
De Terrasson, lieutenant de vaisseau.
De Cambernon, capitaine de brûlot.
De Rospiec, enseigne.
Du Fay, enseigne.
De Grigny, enseigne.
De Boussard, enseigne.
De Montet (Suédois), enseigne.
De Kerprigean, auxiliaire.
De Ninon, auxiliaire.
De Saint-Hippolyte, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
Bombert, garde de la marine.
Botmillot, garde de la marine.

O'Gorman, garde de la marine.
Le Veyer, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Becourt.
De Moyria.

Le vaisseau *l'Hercule :*

Du Puget-Bras, capitaine de vaisseau, commandant.
De l'Étanduère, lieutenant de vaisseau.
De Fayard, lieutenant de vaisseau.
De Basterot, enseigne.
De Potier, enseigne.
De Zachaud (Suédois), enseigne.
Coëtnenspein, auxiliaire.
Brochereuil, auxiliaire.
Daudard, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De La Richardière, capitaine.
De Gayot, lieutenant.
De Mondion, sous-lieutenant.

Le vaisseau *le Sceptre :*

De La Pérouse, capitaine de vaisseau, commandant.
De Paroy, lieutenant de vaisseau.
De Bourdieux (Suédois), enseigne.
De Saulnier, enseigne.
De Beauregard, enseigne.
De Cedestrom (Suédois), enseigne.
............, enseigne.
Lefébure, auxiliaire.
Bruillac, auxiliaire.
De La Silvesterie, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
De Montlivault, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

De Sommies, capitaine du régiment d'Hainaut.
De La Converserie, lieutenant.

Le vaisseau *le Scipion :*

De Grimoüard, capitaine de vaisseau, commandant.
D'Assas, lieutenant de vaisseau.
D'Espinassy, lieutenant de vaisseau.
De Foucault, lieutenant de vaisseau.
De Clavel, enseigne.
De Royac-Lagrange, enseigne.
De Bouquier, enseigne.
De Terras, enseigne.
Dias (Napolitain), enseigne.
Gubiat, auxiliaire.
Maistral, auxiliaire.
Racoul, auxiliaire.
Oursel, auxiliaire.
De Couteville, garde de la marine.
Du Paty, garde de la marine.
Colas de La Baronnais, garde de la marine.

Officiers d'infanterie à bord :

Du Montel, capitaine au régiment d'Angoumois.
Legrand, lieutenant.
De Chazelles, sous-lieutenant.

Le vaisseau *l'Expériment :*

De Coathes, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Ruat, enseigne.
De Charbonneau, enseigne.

Le vaisseau *le Sagittaire :*

De Montluc, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Serrent, enseigne.
Du Bouëxic, enseigne.
De La Villerault, enseigne.
Duvergier, enseigne.
Trével, auxiliaire.
Thurot, auxiliaire.
Letourneur, auxiliaire.
De Pontevès, garde de la Marine.

Officiers d'infanterie à bord :

Du Bouchet, capitaine au régiment de Brie.
De Cerclerc, lieutenant.

La frégate *la Galatée* :

De Rocquart, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Créqui, lieutenant de vaisseau.
Baudouin, aîné, auxiliaire.
Baudouin, cadet, auxiliaire.
Latouche d'Assy, auxiliaire.
Dufay de Carcix, garde de la marine, faisant fonct. d'enseigne.
De Villeneuve de Courcé, garde de la marine.

La frégate *la Néréide* :

Froger de l'Eguille, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Labatut, enseigne.
Hulcocq, auxiliaire.
Goastier, auxiliaire.
Tayard, auxiliaire.
Krivoalan, auxiliaire.
Absolu, auxiliaire.

Officier d'infanterie à bord :

D'Arlus, lieutenant au régiment de Bresse.

La frégate *l'Amazone* :

De Montguyot, lieutenant de vaisseau, commandant.
De l'Épine, enseigne.

La frégate *l'Astrée* :

Fleuriot de Langle, lieutenant de vaisseau, commandant.
De La Monneraye, enseigne.
Doré, lieutenant de frégate.
De Vienne, lieutenant de frégate.
Du Breuil, auxiliaire.
Dubuysson, auxiliaire.
Riboulet, auxiliaire.
De Charbonneau, garde de la marine.

La frégate *l'Engageante* :

De La Jaille, lieutenant de vaisseau, commandant.
Bihannis, enseigne.

Du Parc, auxiliaire.
Péan, auxiliaire.
Des Songes, auxiliaire.
Massot, auxiliaire.
D'Hargenvilliers, auxiliaire.
De Lannoy, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
De Boisguéheneuc, garde de la marine.

La frégate *l'Iris* :

De Traversay, lieutenant de vaisseau, commandant.
De Bussy, enseigne.
Raynaud, auxiliaire.
De Bédé, auxiliaire.
De Grissac, auxiliaire.
Montami, garde de la marine.
Legac de Lamorique, garde de la marine.

La frégate *le Clairvoyant* :

D'Aché, enseigne, commandant.
Boyard, auxiliaire.
Nasselot, garde de la marine, faisant fonction d'enseigne.
De Charette, garde de la marine.
Du Boberil, garde de la marine.

APPENDICE XI

ÉTAT NOMINATIF[1]

DES VAISSEAUX ET CAPITAINES COMMANDANTS QUI COMPOSENT LA FLOTTE DU ROY AUX ORDRES DE M. LE MARQUIS DE VAUDREUIL, EN DÉCEMBRE 1782, A SON DÉPART DE BOSTON.

Vaisseaux :

Le Triomphant........	80	canons :	de Montcabrier.
L'Auguste	80	—	Comte de Vaudreuil.
Le Brave	74	—	Comte d'Amblimont.
Le Souverain.........	74	—	Commandeur de Glandevès.
La Couronne.........	80	—	Comte de Mithon de Genouilly.
Le Pluton............	74	—	d'Albert de Rions.
Le Duc-de-Bourgogne..	80	—	de Coriolis d'Espinouse.
Le Neptune	74	—	Renaud d'Aleins.
Le Citoyen	74	—	Chevalier d'Ethy.
La Bourgogne........	74	—	Chevalier de Charitte.
Le Northumberland....	74	—	Chevalier de Médine.
L'Hercule	74	—	Chevalier du Puget-Bras.
Le Fantasque[2]........	»	—	de Vaudoré.

Frégates :

La Néréide	40	canons :	Froger de l'Éguille.
L'Amazone	36	—	de Gaston.
L'Isle-de-France.......	»	—	Elyot.
Le Clairvoyant........	»	—	d'Aché.
La Reine-de-France....	»	—	»
L'Allégeance	»	—	»
Le Shirley	»	—	»
Le Warwick..........	»	—	»
La Prudence	»	—	»

1. Archives hist., Guerre, supplémentaires, carton 49.
2. Le *Fantasque*, reste à Boston. Voir p. 404.

ÉTAT D'EMBARQUEMENT DE L'ARMÉE DE ROCHAMBEAU

SUR L'ESCADRE DU MARQUIS DE VAUDREUIL, EN DÉCEMBRE 1782, A BOSTON

ÉTAT-MAJOR

Sur *le Triomphant :*

Baron de Viomesnil, maréchal de camp.
Chevalier de Viomesnil, aide de camp.
De Montmort, aide de camp.
De Brentano, aide de camp.
De Brissout, secrétaire.
De Ménonville, major général.
Dumas, aide-major général des logis.

Sur *l'Auguste :*

Comte de Viomesnil, maréchal de camp.
D'Ollone aîné, aide de camp.
D'Ollone cadet, aide de camp.
Comte de Ricé, aide de camp.
Vicomte de Fleury, aide de camp.
Baron de Ferrette, aide-major général.

Sur *le Citoyen :*

De Champunai, aide de camp.

Sur *le Souverain :*

De Lynch, aide-major général.
De Champcenay, aide de camp.
D'Ezoteux, aide de camp.
Chevalier de Lameth, aide-maréchal général des logis.

Sur *la Néréide :*

Du Bourg, aide-maréchal général des logis.

Sur *la Couronne :*

Comte de Chabannes, aide-maréchal des logis.
Comte Frédérick de Chabannes, aide de camp.
Comte de Melfort, aide de camp.

ır *le Duc-de-Bourgogne :*

De Lilyorn, colonel suédois.

Sur *le Triomphant*, *la Bourgogne*, *l'Hercule* et le *Shirley* s'embarquent l'état-major et 9 compagnies de *Bourbonnais*, savoir : de Laval, colonel; de Langeron, colonel en second ; de Bressoles, lieutenant-colonel ; de Gambs, major, etc., et les Compagnies : de grenadiers, de chasseurs, de Losse, Duplessis, de Soudes, de La Brüe, de Cazals, de Chalvet, de Corn — soit : 63 officiers, 763 bas officiers et soldats, et 56 domestiques ;

Sur *le Neptune*, *le Souverain* et *le Northumberland* s'embarquent l'état-major et 9 compagnies de *Soissonnais*, savoir : de Saint-Maime, colonel ; de Ségur, colonel en second ; d'Anselme, lieutenant-colonel; de Baudre, faisant fonction de major, etc., et les compagnies : de grenadiers, de chasseurs, de Moyria, de Bazin, de Boisdelle, de La Boyère, de Gilbert, de Baudre, de Sinéty — soit : 58 officiers, 798 bas officiers et soldats, et 43 domestiques ;

Sur *le Duc-de-Bourgogne*, *le Citoyen* et l'*Allégeance* s'embarquent l'état-major et 9 compagnies de *Saintonge*, savoir : de Custine, colonel; de Broglie, colonel en second; de Fleury, major, etc., et les compagnies : de grenadiers, de chasseurs, de Ferrette, de Bédée, Duchesne, de Coulanges, de Beaumont, Desroches, Desbrières — soit : 60 officiers, 772 bas officiers et soldats, et 39 domestiques;

Sur *le Brave* et *l'Isle-de-France* s'embarquent l'état-major et 9 compagnies de *Royal-Deux-Ponts* savoir : de Deux-Ponts, colonel; de Fersen, colonel en second; d'Esebeck, lieutenant-colonel; Desprèz, major, etc., et les compagnies : de grenadiers, de chasseurs, de Furstenverther, de Sundhalt, de Flad, de Rhule, de Wisch, de Thuillières, d'Hainault — soit : 54 officiers, 755 bas officiers et soldats, et 46 domestiques;

Sur *le Fantasque* s'embarque M. d'Espeyron, major de Soissonnais, avec l'hôpital de l'armée; une demi-compagnie d'artillerie, commandée par M. de Neuris, et 4 compagnies, savoir : Dufaure (de Bourbonnais), de Lagrange (de Soissonnais), Lagaurie (de Saintonge), Cabannes (de Deux-Ponts).

Le Fantasque ne peut sortir de Boston, vu son état de délabrement. Les troupes furent débarquées plus tard et allèrent cantonner à Providence jusqu'à leur retour en France.

ÉTAT D'EMBARQUEMENT DE MM. LES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARTILLERIE ET DU PARC.

Sur *la Couronne* :

Le brigadier d'Aboville.
L'aide-major de Mauduit.
Le capitaine de La Martinière.

Le Northumberland :

Le lieutenant-colonel de Nadal.
Le sous-aide-major de Romanet.

La Néréide :

Le major de Laziès.

L'Hercule :

Le capitaine de Jumecourt.

Nota. — M. de Langeron remplaçait le vicomte de Rochambeau comme colonel en second de Bourbonnais ; Ségur remplaçait Noailles dans le même grade au régiment de Soissonnais ; le chevalier de La Valette, lieutenant-colonel de Saintonge, était resté à Baltimore ; Broglie succédait à Charlus dans ce dernier régiment.

APPENDICE XII

BOURBONNAIS. — SAINTONGE. — SOISSONNAIS. ROYAL-DEUX-PONTS. — LÉGION DE LAUZUN.

BOURBONNAIS

Ce régiment est formé, en 1597, par Philibert de Nérestang, avec « quelques vieilles compagnies stationnées dans les garnisons de Provence et connues depuis longtemps sous le nom de *bandes de Montferrat*, descendant, selon toute apparence, de ces enseignes de Piémont rentrées en France en 1559, et qui avaient fait partie, de 561 à 1563, du régiment *de Rémolles*, » dit le général Suzanc.

Il eut pour colonels :

1597 Marquis de Nérestang.
1611 Baron de Chappes (Jacques d'Aumont).
1614 Baron de Chappes (César d'Aumont).
1631 Marquis de Nérestang (Jean-Claude).
1639 Marquis de Nérestang (Charles).
1645 Comte de Saint-Mesme (Anne-Alexandre de l'Hôpital).
1657 Marquis de Silly (Jacques de Vipart).
1665 Marquis de Castelnau (Michel).
1673 Marquis de Reffuges (Pomponne).
1687 Marquis de Rochefort (Pierre-Armand d'Aloigny).
1700 Marquis de Nangis (Louis de Brichanteau).
1709 Comte de Lesparre (Louis-Antoine de Gramont).
1727 Duc de Boufflers (Joseph-Marie).
1740 Duc de Gramont (Antoine-Antonin).
1746 Comte de Cohas (Louis de Biran).
1747 Comte de Valence (Vincent-Sylvain de Thimbrune).
1761 Marquis de Miran (Joseph-Roger de Verdusan).
1770 Marquis de Caupenne (Louis-Henri).
1775 Marquis de Laval (Anne-Alexandre-Marie-Sulpice de Montmorency).

1783 Prince de Broglie (Charles-Louis-Victor).
1789 Comte d'Avaray.
1791 Baron de Poutet (François-Henri).
1792 Chevalier d'Arlandes de Salton (Louis-François-Pierre).

Jusqu'en 1673, ce régiment porte le nom de son colonel; de 1673 à 1792, celui de Bourbonnais; après 1792, il forme le 13e régiment d'infanterie.

Bourbonnais, venant de Corse, débarque à Toulon en 1776 et arrive à Nancy en novembre.

En 1779, il est envoyé à Rennes, puis à Brest.

En 1783, à sa rentrée en France, *Bourbonnais* est envoyé à Metz (août). On le trouve ensuite à Lisieux, puis à Metz (1787); dans les environs de Paris, puis à Metz (1789); à Mézières (1790); à Strasbourg, Weissembourg, Neufbrisach (1791).

En 1784, il a pour inspecteur général le comte d'Haussonville, lieutenant général.

En 1785, le baron de Salis laisse à ce régiment les notes d'inspection suivantes : « Sa tenue est très soignée; la discipline est bonne et nerveuse. Il commence à manœuvrer correctement. Il lui reste à acquérir plus de précision dans le détail des manœuvres, plus de vivacité dans le maniement des armes, et surtout la charge, et plus d'habitude à s'aligner promptement et exactement. »

Un peu plus tard, le duc de Guines, lieutenant général, se montre moins satisfait. A l'instruction, « tout est à faire à cet égard »; la discipline est « à perfectionner »; la tenue « a beaucoup à acquérir »; l'habillement « est en mauvais état », l'équipement de même; l'armement est bien, en revanche; mais, si les finances sont convenablement administrées, les dépenses « ont été faites avec plus d'exactitude que d'intelligence ». Les officiers ont un bon esprit et les bas officiers sont bien composés.

ÉTAT-MAJOR ET CAPITAINES DU RÉGIMENT EN 1780

Mestre de camp : Marquis de Montmorency-Laval (brigadier, 5 décembre 1781, maréchal de camp, 1783).
Mestre de camp en second : Vicomte de Rochambeau.

Lieutenant-colonel : de Bressoles.
Major : de Gambs.
Quartier-mestre trésorier : de Bézuchet.
Capitaines commandants : Petys de Montfort, de Losse, de Lanet (grenadiers), de Cazals, Du Chevalier, de La Suderie (chasseurs), de Soudes, de La Brüe, Duplessis, chevalier de Chalvet.
Capitaines en second : chevalier de Corn, du Faure, de Mauny, de Chenevière (grenadiers), de Morand (chasseurs), de La Chassaigne, de Saint-Aubin, de Corn, de Hitton, de Kerninon[1].

SAINTONGE

Est créé sous ce nom, le 8 septembre 1684, avec des compagnies détachées du régiment de *Navarre*.
Il eut pour colonels :

1684 Marquis de Bligny (François-Germain Le Camus).
1705 Marquis de Lannion (Anne).
1719 Marquis de Mirepoix (Gaston-Charles-Pierre de Lévis).
1734 Marquis de Talleyrand.
1737 Duc d'Olonne (Charles de Montmorency-Luxembourg).
1744 De La Grandville (Louis-Joseph Bidé).
1759 Comte de Salles.
1759 Comte de Boisgelin (René-Gabriel).
1761 Marquis du Roure (Denis-Auguste de Beauvoir de Grimoard).
1762 Vicomte de Bérenger (Charles du Guast).
1780 Comte de Custine (Adam-Philippe Blac Karth).
1782 Vicomte de Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur).
1783 Vicomte du Lau d'Allemans (Pierre-Marie).
1792 De la Goutte (Pierre Chappuis de Maubou).
1792 Des Francs (Jean-Claude).

Le comte de Custine, qui avait obtenu de remplacer le vicomte de Bérenger, lors du départ pour l'Amérique, prit, l

1. Etat militaire de France: Archives hist., Guerre : Bourbonna
Général Susane, *Histoire de l'Infanterie française*.

rentrant en France, en 1783, le commandement de *Rouergue*. Le vicomte de Rochambeau revint en France avec son père, et ne connut qu'en arrivant sa nomination au régiment de *Saintonge*; aussi Custine ramena-t-il ce corps à Brest. *Saintonge*, au retour des Antilles (juillet 1783), tint garnison à Brest, Lannion, Saarlouis, Saintes et Pons (1784), Verdun (1788), Metz, Bitch, Saarlouis, 1790. — En 1792, il devint 82e d'infanterie.

ÉTAT-MAJOR ET CAPITAINES DU RÉGIMENT EN 1780

Mestre de camp : comte de Custine (brigadier) ci-devant mestre de camp du régiment de dragons Custine (Lescure en 1781).
Mestre de camp en second : comte de Charlus, ci-devant mestre de camp en second du Mestre de Camp Général de cavalerie.
Lieutenant-colonel : le chevalier de La Valette.
Major : de Fleury.
Quartier-mestre trésorier : Lafage.
Capitaines commandants : baron de Ferrette; chevalier de Beaumont (grenadiers); de Wouves; chevalier Duchesne; de La Faluère; chevalier de La Corbière; Desforets; de Madron, chevalier de Brie (chasseurs); chevalier de Bédée.
Capitaines en second : chevalier Desroches; Denoes; chevalier Scot de Coulanges; de Laganry; de Courvol; de Champagné; chevalier de Saint-Cyr; Dejames de Longueville (grenadiers); chevalier de Recusson; chevalier de Dolomieu (chasseurs)[1].

SOISSONNAIS

Est créé par ordonnance du 3 février 1630, en faveur du comte de Grancey, pendant la guerre de Savoie, et est formé avec de vieilles compagnies franches.

Il eut pour colonels :

1630 Comte de Grancey[2] (Jacques Rouxel de Médavy).
1653 Comte de Grancey (Pierre Rouxel de Médavy).
1659 Marquis de Grancey (Fr. Benedict Rouxel de Médavy).

1. Etat militaire de France; Archives hist., Guerre : Saintonge ...néral Susane, *Histoire de l'Infanterie française*.
2. Maréchal de France en 1652.

1675 Comte de Grancey (Jacques-Léonor Rouxel de Médavy).
1693 Marquis de Grancey (François Rouxel de Médavy).
1707 Marquis de La Chesnelaye (Ad.-Ch. de Romilley).
1730 Marquis de Souvré (Fr.-Louis Le Tellier de Louvois).
1743 Comte de Lauraguais (Louis de Villars-Brancas).
1745 Comte de Ségur (H. Philippe).
1749 Marquis de Briqueville (N. de La Luzerne).
1767 Baron de Juigné (Léon-Marguerite Le Clerc).
1775 Comte de Saint-Maime (J.-B. Louis-Philippe de Félix d'Ollières).
1788 Comte de La Tour-Maubourg (Marie-Charles L. Florimond de Fay).
1791 D'Espeyron (Pierre).

Ce régiment garde jusqu'en 1762 le nom de ses colonels. En 1762, par ordonnance du 10 décembre, il prend le nom de *Soissonnais*, que laisse vacant un corps supprimé la même année.

Rentré de Corse en 1770, il tient, jusqu'en 1780, diverses garnisons : Bayonne, Brest, Arras, Lille, Valenciennes, Bouchain, Dunkerque, Valognes, Le Havre, Honfleur, Pont-Audemer.

En 1778 et 1779, il garde les côtes entre Le Havre et Valognes. On le trouve à Montpellier en septembre 1783, en Languedoc jusqu'en 1789, puis à Aix en Provence.

Il devient 40e d'infanterie en 1791.

Soissonnais avait fait diverses campagnes.

1743-1744 et 1745	en Allemagne, sous le nom de *Brancas*.
1746-1747	en Flandre, sous le nom de *Ségur*.
1756	au siège de Mahon, sous le nom de *Briqueville*.
1760-1761-1762	en Allemagne, sous le nom de *Briqueville*.
1768-1769	en Corse, sous le nom de *Soissonnais*.
1780-1783	en Amérique, aux Antilles, sous le nom de *Soissonnais*.

Parmi les généraux qui ont laissé des traces de leur inspection, citons : le baron de Besenval, le marquis de Jaucourt, le marquis de Marcieu, le comte de Maillebois, le marquis de Coincy, le comte du Muy, le comte de Rabodanges.

ÉTAT-MAJOR ET CAPITAINES DU RÉGIMENT EN 1780

Mestre de camp : Comte de Félix de Saint-Maime.
Mestre de camp en second : Vicomte de Noailles, ci-devant mestre de camp en second du Colonel-Général hussards.
Lieutenant-colonel : d'Anselme.
Major : d'Espeyron.
Quartier-mestre trésorier : d'Estriguier.
Capitaines commandants : Didier; Chevalier de Bien; de Baudre (chasseurs); chevalier de Marin; chevalier de Gilbert; Anselme de La Gardette (grenadiers); de La Boyère; de Saint-Léger; Dupalais; de Chevigny (François de Bien).
Capitaines en second : Le Bret (chasseurs); de Sinety, de Bazin; Baudot; de Menou (grenadiers); de Moyria; Anselme de Saint-Victor; de La Grange; de Vareilles; de la Caterie[1].

ROYAL-DEUX-PONTS (RÉGIMENT ALLEMAND)
(1757-1790)

En 1758, le duc de Deux-Ponts expose au roi qu'il a trouvé le moyen de joindre aux trois bataillons du régiment royal, un 4e bataillon « formé de très beaux hommes, et il supplie Sa Majesté de vouloir bien en accorder l'agrément avec le traitement usité pour les levées des troupes allemandes ».

En mars 1760, le régiment, porté à 4 bataillons, a un effectif de 2.052 hommes, comme on le constate dans le rapport d'inspection du baron de Wurmser (à Francfort).

Il se compose alors de 22 compagnies, parmi les capitaines commandants desquels, nous trouvons : MM. d'Oberkirch, baron de Ludre, baron de Berckheim, baron de Wimpfen, etc. On y voit la Compagnie *Colonelle*, la *Lieutenance-Colonelle* et la *Commandante*.

Aussi énergiquement que brillamment commandé, *Royal-Deux-Ponts* fut loin de déparer le corps expéditionnaire de Rochambeau; l'on peut constater qu'il ne dégénérait pas, quelques années plus tard.

Le duc d'Ayen, lieutenant général des armées du roi,

1. Etat militaire de France; Archives hist., Guerre : Soissonnais; ·énéral Susane, *Histoire de l'Infanterie française*.

après en avoir passé l'inspection à Phalsbourg, le 6 septembre 1786, inscrivait à la fin de son rapport : « Je ne puis rien prescrire de mieux à ce régiment que d'entretenir son instruction en tout genre, sa tenue, dans le même état où je l'ai trouvé, et je réitère les éloges que je dois à sa bonne administration..., etc. » Et, le 14 septembre de l'année suivante : « Je ne puis, inscrivait encore le même général, je ne puis que prescrire à ce régiment d'entretenir l'espèce de ses hommes, sa tenue, son instruction, sur le même pied où il est et dont j'ai été parfaitement content... »

En 1789 enfin, mêmes éloges étaient donnés à ce brave régiment par le comte du Lau, inspecteur divisionnaire, et par le baron de Falkensheyn, lieutenant général.

Le duc de Deux-Ponts en est le colonel propriétaire; mais il est commandé par le comte de Deux-Ponts en 1780, par le marquis de Deux-Ponts (Christian) en 1788; par M. de Prèz, en 1791; par M. Wish, en 1792; et devient, cette année-là, le 99e d'infanterie.

En 1779, il tenait garnison à Harfleur, puis à Landerneau, Saint-Pol-de-Léon. A son retour d'Amérique, il vint à Landau, 1783; à Phalsburg, 1785; à Metz, 1787; à Phalsburg, 1788; à Belfort et à Huningue, 1788; à Neufbrisach et à Metz, 1790, à Verdun, 1792[1].

LÉGION DE LAUZUN[2]

En date du 1er septembre 1778, le roi créait « un corps affecté au service de la marine et des colonies » et auquel on donnait « une constitution qui le mettait à portée de servir partout où le roi croirait devoir l'employer ».

Ce corps devait porter le nom de *Volontaires étrangers de la Marine*, et comprendre 8 légions et une compagnie générale.

Chaque légion devait être composée de 8 compagnies.

1. Archives hist., Guerre : Royal-Deux-Ponts.
2. Archives hist., Guerre : Hussards de Lauzun.

De grenadiers 1
De chasseurs 1
De fusiliers 2
De canonniers 1
De hussards 2
D'ouvriers 1

Total 8

L'exécution de la présente ordonnance était confiée au duc de Penthièvre, « amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en sa province de Bretagne ».

La cavalerie de la légion, dite de *Lauzun*, constitua la seule troupe à cheval de l'armée de Rochambeau[1].

Établi à Hennebont, en Bretagne, depuis son retour d'Amérique (juin 1783), le corps des volontaires étrangers de Lauzun fut supprimé en date du 20 juin de la même année.

« L'intention de Sa Majesté, disait l'ordonnance royale contresignée par Castries, étant d'employer à la formation d'un nouveau corps tant les officiers que les soldats de différens armes qui pourront y entrer, et d'incorporer les autres dans les différens régimens coloniaux, il sera procédé à l'exécution de la présente ordonnance par le même officier général qui sera chargé de la formation du corps qui sera créé[2]... »

Au duc de Penthièvre revient encore cette besogne. L'infanterie est versée dans les troupes de la marine pour être affectée spécialement au Sénégal; la cavalerie sert à la création du régiment de *hussards de Lauzun*[3].

En 1788, ce nouveau corps est augmenté d'un escadron, tiré des régiments de Nassau, La Marche et Franche-Comté; en 1792, il devient 5e *hussards*.

Depuis sa création il avait eu [illegible] garnisons : Hennebont, Lauterbourg, 1783; Metz, 1785; Verdun et Nantes, 1789; Verdun, Troyes et Verdun, 179[illegible].

1. Un tiers (200 hommes [illegible] resta [illegible] le reste s'embarqua avec R[illegible]
2. Légion de Lauzun. [illegible] supprimée par celle du 2[illegible]
3. Ordonnance du 1[illegible] octobre, à Hennebont.

COMPOSITION DE LA LÉGION, DITE DES VOLONTAIRES ÉTRANGERS DE LAUZUN, AU MOMENT DE SA DISSOLUTION[1] EN OCTOBRE 1783

État-major :

De Gontaut-Biron (Louis-Armand) (Duc de Lauzun), brigadier, mestre de camp, propriétaire.
Comte de Dillon (Robert), mestre de camp, commandant.
Hugau, lieutenant-colonel.
.... (vacant), major[2].
De Beffroy, capitaine aide-major de hussards.
De Montméril, capitaine aide-major d'infanterie.
Sir Jacque, quartier-maître trésorier.
De Vrigny, porte-étendard.
Girard, chirurgien-major.

Premier escadron de hussards :

D'Eselent, capitaine commandant.
Baron de Hell, capitaine en second.
Vsdowsky, premier lieutenant.
Chevalier de Dillon (François), second lieutenant.
De Geneste, sous-lieutenant.
Pichon, sous-lieutenant.
Du Bey, cadet gentilhomme.

Compagnie de grenadiers :

De Trentinian, capitaine commandant.
De La Marle, capitaine en second.
Le Blanc, premier lieutenant.
Thion, second lieutenant.
Baron de Noilhac, sous-lieutenant.
Fondel, sous-lieutenant.

Compagnie de canonniers :

Blondeau, capitaine commandant.
De Monthurel, capitaine en second.
Du Mesnil, premier lieutenant.
De Coquerel, second lieutenant.
Du Breton, sous-lieutenant.
De Seutre, sous-lieutenant.

1. Archives hist., Guerre : Hussards de Lauzun.
2. Au départ pour l'Amérique, en 1780, le comte de Polerisck y était major, le vicomte d'Arros, colonel commandant, et le comte de Dillon, colonel en second.

Compagnie de chasseurs :

Du Tertre, capitaine commandant.
Drouhot, capitaine en second.
De Cassaud, premier lieutenant.
Blondela, second lieutenant.
Mathon, sous-lieutenant.
De Rozières, sous-lieutenant.

Second escadron de hussards :

De Mieszkowsky, capitaine commandant.
De Dillon (Guillaume), capitaine en second.
De Grabowsky, premier lieutenant.
De L'Halle, sous-lieutenant.
De Killemaine, sous-lieutenant.
Durand, cadet gentilhomme.
(Vacant), second lieutenant.

Compagnie auxiliaire :

De Saint-Ours, capitaine commandant.
Reddy de La Grange, premier lieutenant.
De Verdal, sous-lieutenant.
De Bihin, cadet gentilhomme.

Officiers à la suite :

De Montchoisy, major.
De Loménie, major.

On trouve aux Archives de la Guerre les rapports d'inspections laissés par les généraux comte de Coigny, baron de Heymann, marquis de Bouillé, etc. Arrêtons-nous aux observations que laissait, en 1787, le maréchal de camp de Heymann.

« L'espèce d'hommes, sans être belle, est bonne et propre au service des hussards.

« Les recrues sont d'une bonne espèce. Il y a beaucoup de chevaux qui ont de la qualité et de la figure.

« La remonte a été bien faite, partie en Normandie, partie en Auvergne.

« L'instruction est parfaitement établie, et il n'y a point d'escadron qui n'ait ses instructeurs, tant parmi les officiers que parmi les bas officiers.

« Les manœuvres sont exécutées d'après les principes de l'ordonnance, et commandées par MM. les officiers supérieurs indistinctement.

« L'équitation est militaire et bonne.

« La discipline est bien observée et très nerveuse.

« La subordination est bien établie de grade à grade.

« La tenue est simple et militaire.

« L'habillement est en bon état, l'équipement de même.

« L'armement est bon, aux sabres près de l'ancien modèle et aux objets demandés en remplacement.

« Les dépenses sont faites avec économie et intelligence.

« Les officiers m'ont paru fort unis et avoir un bon esprit de corps.

« Les bas officiers sont très bien choisis. »

APPENDICE XIII

CINQ LETTRES DE WASHINGTON A ROCHAMBEAU

Du général Washington à M. le comte de Rochambeau

Du quartier général de Newburgh, le 10 mai 1783.

Ce dut être, mon cher comte, un événement bien agréable pour vous, de débarquer sur les rives de votre pays natal, couronné de lauriers, après un passage périlleux et le hasard d'être pris, et d'avoir reçu, comme j'en suis persuadé, les accueils gracieux d'un prince sage et généreux; sur ces heureux événements, je vous en félicite bien sincèrement.

Aux secours généreux de votre nation, et à la bravoure de ses troupes, doit être attribuée, dans un très grand degré, cette indépendance pour laquelle nous avons combattu, et qu'après un conflit sévère de plus de sept années nous avons obtenue.

Le premier souhait de mon cœur est de payer le tribut de respect à une contrée à laquelle, par des considérations publiques et particulières, je me sens attaché par les liens les plus affectionnés. Mais, si les circonstances me permettent de m'abandonner à ce souhait, ce sera dans un temps que je ne puis pas fixer; le plaisir de vous rencontrer en France serait un de mes plus grands motifs pour y aller.

Depuis la ratification des articles préliminaires, tout, dans ce pays-ci, a pris une apparence de tranquillité. Néanmoins, les forces anglaises sont toujours à New-York, et je ne puis fixer aucune époque pour leur départ. Le général Carleton, avec lequel j'ai eu une conférence à ce sujet, à Dobb'sferry, dit que tout se faisait de son côté pour ce dessein, et qu'il

avait déjà envoyé, à Halifax, et autres endroits, au moins 600 hommes de réfugiés ou loyalistes, et que son désir est d'évacuer ses troupes des Etats-Unis aussitôt que possible, que la dépense de les y garder est considérable.

En même temps nous attendons avec inquiétude le traité définitif qui, seul, peut nous donner une satisfaction parfaite, ne laissant aucun doute, terminant toutes difficultés et tous délais.

Toujours mes meilleurs souhaits vous accompagneront avec grande considération et respect.

Je suis, etc.

Signé : G. WASHINGTON [1].

Du général Washington à M. le comte de Rochambeau

De Princeton, le 15 octobre 1783.

Avec ces mots, mon cher comte, vous exprimerai-je la sensibilité d'un cœur que vous avez échauffé par les sentiments flatteurs que vous m'avez transmis dans vos lettres du 14 avril et du 13 juillet?

Votre souverain a droit à ma plus haute admiration et vénération. Votre nation a des droits à toute ma gratitude, et ses individus, qui ont été mes compagnons dans la guerre, à mon amitié et à mon amour. Est-il étonnant alors que je possède un ardent désir de visiter votre pays? Mais, comme je vous l'ai observé dans ma lettre du 10 mai, il n'est pas encore clair que je serai jamais en pouvoir d'accomplir mes souhaits. Mes affaires particulières ont été très dérangées par une absence de plus de huit ans, et exigent une attention particulière pour les mettre en ordre.

Le Congrès, pour des causes dont vous avez sans doute été informé, et qui probablement ont été publiées, est actuellement ici; il a fixé pour sa résidence permanente les chutes de la Delaware, auprès Trenton, et je présume qu'il se préparera le plus tôt possible à s'y établir.

1. Archives hist., Guerre : 3735.

J'ai, à leur réquisition, été près de trois mois avec eux, et j'y resterai jusqu'à ce que le traité définitif arrive, ou jusqu'à ce que New-York soit évacué par les forces britanniques. Alors je ferai un dernier adieu à la vie publique, et, dans l'ombre de la retraite, je réfléchirai sur nos peines passées, en admirant la divine Providence qui a élevé tant d'instruments pour accomplir une si grande révolution, à laquelle vous avez tant contribué.

Il me serait difficile de déterminer l'époque de l'un de ces événements ; le premier, nous l'attendons avec impatience depuis quatre ou cinq mois, et le dernier, depuis au moins deux mois.

Il y a quelques jours que le général Carleton m'envoya sa parole que, dans le mois de novembre, il évacuerait ce poste et qu'il pourrait l'être pour le 20. Mais nous avons été si souvent trompés dans nos attentes que j'aurai peine à croire qu'ils partent jusqu'à ce qu'ils soient hors de Sandy Hook.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai fait une tournée, par les lacs George et Champlain, jusqu'à Crown-Point, d'où je remontai la rivière de Mohawk jusqu'à Tost-Stanwik et traversai jusqu'à Wood-Creak. En revenant, j'ai vu le lac qui est à la tête orientale de la branche de la Susquehannah.

Nous n'avons rien de nouveau ici, excepté l'arrivée de M. Vanberkel, le Ministre hollandais, et nombre d'étrangers de différentes parties du globe; quelques-uns pour le commerce, d'autres pour leurs amusements, et quelques-uns, à ce que je présume, pour espionner le pays.

Il n'est pas nécessaire, je suis sûr, de vous répéter les assurances de l'estime, du respect et de l'amitié avec laquelle,

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé: G. Washington [1].

1. Archives hist., Guerre : 3735.

Du général Washington à M. le comte de Rochambeau

De Rock-Kill, dans le New-Jersey, le 29 octobre 1783.

MONSIEUR,

Les officiers de l'armée américaine, dans le dessein de perpétuer cette amitié mutuelle qui a été formée durant le temps du danger et de la détresse commune, et pour d'autres desseins mentionnés dans l'institution, se sont, avant leur séparation, associés dans une société d'amis, sous le nom de *Cincinnatus*, et m'ayant honoré de l'office de leur président général, c'est une partie de mon devoir bien agréable de vous informer que la Société s'est fait l'honneur de vous considérer, ainsi que les généraux et les colonels de l'armée que vous commandiez en Amérique, comme membres de ladite Société.

Le major L'Enfant, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, est chargé par la Société de l'exécution de leurs ordres en France, et il est également chargé de vous remettre une des premières marques qui seront faites. Il l'est aussi de vous délivrer les ordres pour les gentilshommes de votre armée, ci-devant mentionnés, que je prends la liberté de vous prier de leur présenter au nom de la Société. Aussitôt que le diplôme sera fait, j'aurai l'honneur de vous l'adresser.

Je suis, etc.

Signé : G. WASHINGTON [1].

Du général Washington à M. le comte de Rochambeau

De Princeton, le 1er novembre 1783.

MON CHER COMTE,

Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, il y a environ quinze jours, et que j'ai remise entre les mains du

1. Archives hist., Guerre : 3735.

général du Portail, qui doit vous la faire parvenir, j'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 24 avril de Paris. Soyez assuré, mon cher comte, que ces assurances réitérées de votre amitié et de votre affection pour moi me sont très agréables, et font sur mon cœur une profonde impression.

Pourrais-je flatter ma vanité au point de croire que ma présence en France offrirait quelque satisfaction à votre Auguste Souverain ; cela ajouterait beaucoup, mais beaucoup en vérité, au plaisir que j'aurais à présenter mes respects à une nation que j'estime, et à mes amis qui y sont que j'aime, et me ferait abandonner des choses auxquelles l'intérêt particulier et la convenance me retiennent fortement, pour faire un voyage à ce dessein.

Nous avons dans ce moment des nouvelles de la signature du traité définitif de la paix, à Paris, du 3 de septembre.

Sur cet heureux événement, permettez-moi de vous en faire mes plus vives félicitations, et de vous exprimer avec quelle sincérité je suis, mon cher comte,

Votre très humble, etc.

Signé : G. WASHINGTON[1].

Du général Washington à M. le comte de Rochambeau

De Mont-Vernon, le 1er février 1784.

Ayant remis ma confiance et mes soins publics entre les mains du Congrès, je m'adresse actuellement à vous dans le caractère d'un citoyen particulier sur les bords du Potowmak, où je me suis retiré, serré et enfermé par le froid et les neiges, depuis la veille de Noël.

Les occupations d'une vie domestique sont de nouveau développées à ma vue, et me promettent une riche moisson de contemplations agréables, parmi lesquelles, mon cher général, vous serez un de mes plus agréables objets.

1. Archives hist., Guerre : 3735.

Je me rappellerai avec plaisir que nous avons été contemporains et compagnons dans les travaux de la guerre pour la cause de la Liberté, et que nous avons vécu ensemble, comme frères, en harmonie et en amitié.

J'ai vu toutes les forces britanniques embarquées, et sur le point de mettre à la voile, auparavant que je quittai New-York, vers le 4 décembre. Je partis alors pour aller rejoindre le Congrès et résigner toutes mes charges publiques entre ses mains.

Je commence, dans ce moment-ci, à examiner la situation dérangée de mes affaires auxquelles je ne me suis pas permis d'y apporter aucune attention depuis les neuf dernières années de ma vie.

Vous voir quitter le fracas du monde et les soins de votre charge publique, pour venir dans ce lieu de retraite, est un plaisir trop grand pour l'espérer; mais vous me permettrez néanmoins de le souhaiter, parce que je puis vous assurer, avec beaucoup de vérité, que je suis avec tous les sentiments d'estime, de considération et d'amitié, mon cher comte,

Votre très humble, etc.

Signé : G. WASHINGTON[1].

1. Archives hist., Guerre : 3735.

———

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE

(*non compris ceux des appendices* [1])

[1] Nous rappelons que les noms propres du *corps de l'ouvrage* et des [illegible]*pendices* ont été inscrits tels qu'ils ont été trouvés aux Archives.

C

D

E

F

G

L

R

S

T

V

W

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

Armée de Rochambeau (1781)

CHAPITRE VI

Croisière de l'amiral de Grasse aux Antilles et dans l'Amérique du Nord (1781-1782)

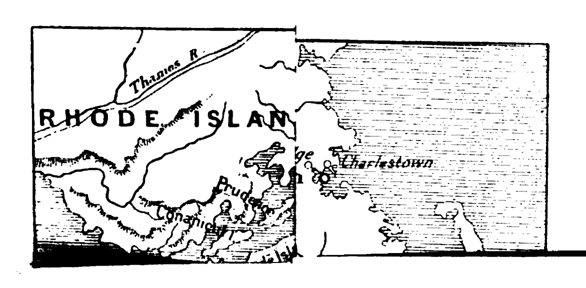
CHAPITRE VII

Armée de Rochambeau après Yorktown (1781-1783)

APPENDICES

GRAVURES

TOURS, IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES.



Thames R
RHODE ISLAN
Charlestown
Prudence
Conanicut

LA MARTINIQUE

LA DOMINIQUE

Ste LUCIE

Pte du Nord
Grande Terre
Désirade
Marie Galante

Mt Pelée
St Pierre
Ste Marie
Presqu'île Caravelle
Fort Royal
Anse d'Arlet
Pte des Salines

Cap du Capucin
Charlottetown
Cap Cachacrou

Pte du Cap
Gros Ilet
North Cape
Port Dauphin
Anse du Choc
Port Castries
Anse Dennery
Anse Micoud
Choiseul

les Vierges
St Martin
St Barthélemy
St Eustache
Barboude
San Juan
Porto Rico
Ponce
Ste Croix
St Christophe
Basse Terre
Nevis ou Nièves
Antigoa ou Antigue
Montserrat
Grande Terre
la Désirade
Guadeloupe
Pointe à Pitre
Basse Terre
Marie Galante
les Saintes
Charlottetown
la Dominique
St Pierre
Fort Royal
la Martinique
Ste Lucie
St Vincent
Château Belair
Kingstown
Georgetown
la Barbade
Iles Carriac
Grenade
St George
Granville
St David
Tabago
Plymouth
King George
Trinidad

Iles du Vent

PETITES ANTILLES

Iles sous le Vent

CARAÏBES

Iles sous le Vent
Curaçao
Buen Ayre
les Roques
Marguerite
Coro
Porto Cabello

VENEZUELA

dessiné par H. Tropé



Pte du Nord
Grande Terre
Desirade
Marie Galante

LA MARTINIQUE
Mt Pelée
Ste Marie
Presqu'ile Caravelle
St Pierre
Fort Royal
Anse d'Arlet
le Diamant
Pte des Salines

LA DOMINIQUE
Cap du Capucin
Charlottetown
Cap Cachacrou

Ste LUCIE
Pte du Cap
Gros Ilet
North Cape
Port Dauphin
Anse Dennery
Choiseul

Iles Vierges
St Martin
St Barthélemy
Barboude
St Eustache
San Juan
Porto Rico
Ponce
Ste Croix
St Christophe
Basse Terre
Nevis ou Nieves
Antigoa ou Antigue
Montserrat
Grande Terre
la Desirade
Guadeloupe
Pointe à Pitre
Basse Terre
Marie Galante
les Saintes
la Dominique
Charlottetown
Iles du Vent
Iles sous le Vent
PETITES ANTILLES
St Pierre
Fort Royal
la Martinique
CARAÏBES
Ste Lucie
St Vincent
Kingston
la Barbade
Georgetown
Iles Carriac
Grenade
St George
Granville
St David
es sous le Vent
Tabago
Flymouth
King George
uraçao
Buen Ayre
les Roques
Marguerite
Trinidad
Coro
Porto Cabello
VENEZUELA
dessiné par H. Tropé

